



HAL
open science

Richard-François Bonfin, 1730-1814: regards sur un demi-siècle d'architecture bordelaise

Stéphane Desbrest-Gilis

► **To cite this version:**

Stéphane Desbrest-Gilis. Richard-François Bonfin, 1730-1814: regards sur un demi-siècle d'architecture bordelaise. Art et histoire de l'art. Université Bordeaux 3, 1989. Français. NNT: 1989BOR30038 . tel-04149540

HAL Id: tel-04149540

<https://hal.science/tel-04149540v1>

Submitted on 3 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux 3

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN
« Histoire de l'art »

**Richard-François Bonfin,
1730-1814**

*Regards sur un demi-siècle
d'architecture bordelaise*

Présentée et soutenue publiquement le 23 juillet 1989 par

Stéphane DESBREST-GILIS

Sous la direction de Paul Roudié

Membres du jury

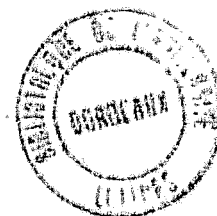
Paul Roudié, Professeur, Université Bordeaux III

Jean-Pierre Poussou, Recteur de l'Académie de Bordeaux

Daniel Rabreau, Professeur, Université Bordeaux III

Christian Taillard, Professeur, Bordeaux III

UNIVERSITE DE BORDEAUX III
U.E.R. LETTRES ET ARTS
SECTION HISTOIRE DE L'ART



RICHARD FRANCOIS BONFIN
(1730 - 1814)

Regards sur un demi-siècle d'architecture bordelaise

TOME PREMIER

DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE

Thèse présentée sous la direction de M.le Professeur Paul Roudié
par Stéphane DESBREST - GILIS . Bordeaux : juillet 1989.

AVERTISSEMENT

La qualité de numérisation de ce fichier dépendant de l'état général de la microfiche, l'A.N.R.T. ne peut garantir un résultat irréprochable.

Le présent ouvrage est uniquement consultable en bibliothèque.

A MES PARENTS

qui m'ont transmis leur amour des Beaux-Arts

A JEAN- PIERRE , PAULINE , ET QUENTIN

qui m'ont apporté leur soutien dans les
moments de doute et de découragement .

REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos sincères remerciements et notre profonde gratitude à :

Monsieur le Professeur Paul Roudié qui a accepté de diriger ce travail en nous faisant profiter de sa longue expérience,

Monsieur le Professeur Daniel Rabreau qui nous a prodigué ses conseils , nous aidant dans l'élaboration de la phase finale de notre manuscrit,

Monsieur Taillard qui, malgré un emploi du temps surchargé, a toujours eu la bonté de nous recevoir et parfois de nous communiquer des informations de premier ordre,

Madame Duvignau et au personnel des Archives de la Ville de Bordeaux pour l'amabilité et l'efficacité dont ils ont fait preuve quotidiennement durant nos recherches,

Monsieur Bériac qui fut souvent notre guide aux Archives Départementales de la Gironde et nous n'oublions pas la serviabilité du personnel de la salle de lecture,

Monsieur Sénac directeur des Archives de la Ville de Mérignac,

Madame Nelly Lacrocq, archiviste au Dépôt des Archives du Génie au Château de Vincennes,

Monseigneur Laroza, archiviste de l'Archevêché de Bordeaux ,

Monsieur Grenet, Administrateur des Affaires Maritimes qui nous a fait les honneurs de l'Hôtel de la Marine à Bordeaux, avec le plus grand dévouement,

Madame Prudhomme, conservateur du Museum d'Histoire Naturelle avec qui nous avons découvert les secrets de l'Hôtel de Lisleferme,

au Comte et à la Comtesse Marc de Montbron pour leur accueil exceptionnel au Château de Marcellus (Lot-et-Garonne),

à Monsieur Henri Souque, président de l'Association des Amis du Vieux Lormont, pour les renseignements fournis à propos de la localisation de la poudrière de Lormont.

Liste des sigles et abréviations

- A.D. Archives Départementales
- A.H.M. Archives de l'Hôtel de la Marine à Bordeaux
- A.M. Archives Municipales
- A.N. Archives Nationales
- B.M. Bibliothèque Municipale
- B.N. Bibliothèque Nationale
- N.D. Oeuvre non datée
- N.S. Oeuvre non signée

AVANT-PROPOS

=====

Nous nous proposons d'expliquer ici la choix de notre sujet de thèse de doctorat en Histoire de l'Art, et de présenter notre méthode de travail.

Pour qui est sensible à l'environnement, (comment un bordelais pourrait-il ne pas l'être?), il paraît naturel de s'intéresser aux hommes qui par leur science et leur art ont contribué à lui donner ce cadre de vie. Connue pour la qualité de son urbanisme mis en place au XVIII^{ème} siècle, Bordeaux offre matière à de nombreuses études sur l'architecture moderne. Notre choix s'orientait donc vers un architecte du XVIII^{ème} siècle. Il nous fallait éliminer les grands noms: le talent nous eût sans doute manqué pour nous pencher sur leur oeuvre et il eut été difficile d'apporter des éléments nouveaux aux travaux qu'ils avaient déjà abondamment suscités. Il nous restait les obscurs: Richard-François Bonfin (1730-1814), ingénieur architecte de la Ville de Bordeaux était de ceux-là. Ayant fait seulement l'objet de quelques articles isolés, il n'avait inspiré aucune étude approfondie en dehors de celle que publia Charles Marionneau dans ses ouvrages consacrés à "Victor Louis" et aux "Salons Bordelais" parus en 1881 et en 1883. L'absence de toute autre tentative de synthèse, malgré la surabondance de documents conservés aux archives, nous incita à nous pencher sur le cas de Bonfin. Cet artiste méritait sûrement de sortir de l'oubli.

Mesurant la part de défi qu'il y avait à nous lancer dans l'étude d'une oeuvre aussi méconnue, il nous a fallu procéder par étapes. La première, sanctionnée par un D.E.A., nous a permis de brosser à grands traits la carrière officielle de l'architecte en question, au terme d'une année entière de recherches consacrée à établir une bibliographie suivie d'une première analyse des nombreux faits rapportés sur les registres de délibération de la Jurade vus un par un (série BB A.M. Bordeaux). Pour ne pas laisser échapper de piste, nous avons couvert une période allant de 1749, année précédant la mort de Bonfin Père, jusqu'au début du XIX^{ème} siècle. Ces préliminaires se doublaient de l'étude de divers fonds parti-

culiers également déposés aux Archives de la Ville de Bordeaux.

La deuxième étape était plus délicate. Nous devions tirer parti des indices recueillis qui constituaient la trame de notre travail et à partir de ceux là, pousser plus loin nos investigations. Il nous incombait en effet de définir nettement la part des responsabilités prises par Bonfin à l'occasion de l'ouverture des grands chantiers de la ville, de déterminer sa propre production en essayant de retrouver sa clientèle privée et, à travers son oeuvre, de dégager les traits dominants de sa personnalité. Nous souhaitions aussi découvrir la place qu'il tenait dans la société bordelaise de son temps et éventuellement l'influence qu'il avait sur les autres artistes.

Pour cela, une seule démarche paraissait à priori convenir: contrôler toutes les hypothèses émises jusqu'à ce jour en ne conservant que ce qui avait été dûment vérifié. En complément de notre premier retour aux sources, nous avons donc procédé au dépouillement systématique des nombreux dossiers concernant les biens communaux, les travaux publics et la voirie soit les séries DD, M et O des Archives Municipales. Aux Archives de la Gironde, le fonds de l'Intendance, série C, constitua l'apport essentiel d'information après l'analyse de plus de quatre-vingt dix liasses. Cette mine de renseignements s'enrichit de ceux contenus dans les séries G et H consacrées au clergé et à ses biens. Les séries L et Q relatives à la période révolutionnaire révélèrent des faits importants dans le domaine des bâtiments et travaux publics, de la voirie, des biens nationaux sans oublier les longues descriptions des fêtes et réjouissances à la gloire de la patrie. L'examen des minutes notariales étant resté infructueux, nos recherches s'achevèrent par celui de la collection des plans: seul deux d'entre eux étaient signés de Bonfin mais plusieurs autres étaient identifiables par leurs annotations de la main du maître et par leur concordance avec les actes administratifs. Par ailleurs, les éléments glanés aux Archives Nationales, à l'archevêché et dans les fonds privés de l'Hôtel de la Marine et du Museum nous furent également très précieux.

Ayant pris connaissance de ces abondantes sources manuscrites, nous nous sommes heurtés à un problème. La majorité des archives évoquait les travaux quotidiens de l'architecte, très divers mais d'in-

térêt limité pour l'historien de l'art: relevés topographiques et prise de mesures, réparations et entretien des édifices publics, aménagement de la voirie et installation de canalisations, expertises multiples pour départager deux protagonistes ou obtenir le meilleur ouvrage au meilleur prix. Enfin, les pièces comptables de contrôle des dépenses des artisans et des journées de travail effectuées par les tailleurs de pierre, les "bouviers", les manoeuvres et autres ouvriers, étaient légion mais leur exploitation s'avérait malaisée. Pour dégager l'essentiel sans sombrer dans les détails sordides d'égoûts bouchés ou de conduites éclatées, nous avons été obligés de sélectionner les faits marquants tout au moins en ce qui touche à la voirie.

Les documents restants concernaient pour la plupart, des projets avortés ou des bâtiments détruits depuis fort longtemps dont il n'existe plus aucune représentation figurée. Nous avons eu recours à l'analyse des devis de construction ou de réparation souvent très précis pour reconstituer dans une certaine mesure les réalisations d'antan.

D'autre part, il a été impossible malgré nos efforts, de réunir une documentation complète sur les immeubles encore en place alors qu'ils sont l'illustration même de l'oeuvre de Bonfin. Ainsi manquons-nous de plans originaux signés du Palais Rohan ou de l'Hôtel de Lisleferme qui conforteraient définitivement nos dires. Nous avons été plus chanceux avec l'Hôtel de la Marine. Des données nouvelles obtenues dans une phase avancée de notre travail nous ont contraints à réfuter certaines hypothèses précédemment émises et à remettre en cause une étude de déjà achevée... Nous espérons désormais avoir cerné cette question.

En revanche, nous reconnaissons nos limites à propos de la carrière privée de Bonfin. L'architecte a probablement eu une clientèle plus étendue que celle dont nous parlerons ici. Nous avons retrouvé certaines commandes très différentes les unes des autres. Intéressantes par la multiplicité des genres abordés, elles ne peuvent pas être qualifiées d'exhaustives. Des recherches postérieures permettraient de combler ces éventuelles lacunes.

Au cours de ces dernières années, nous avons tenté de tirer le meilleur parti de ces sources extrêmement variées pour faire sortir de l'ombre un homme aujourd'hui méconnu bien que méritant: Richard-François Bonfin.

INTRODUCTION

Suivant un schéma classique , notre étude se divise en trois parties. Compte tenu des informations recueillies et des thèmes abordés,elles diffèrent en longueur.

Le premier livre concerne l'artiste dans son individualité. Nous y évoquons d'abord les faits marquants de la vie des deux autres architectes de la lignée Bonfin pour écarter définitivement tous risques de confusion dans la chronologie et l'attribution des oeuvres de chacun. Nous nous penchons ensuite sur le cas particulier de Richard-François Bonfin. Nous retraçons les principales étapes de son existence et suivons l'évolution de sa longue carrière au service de la ville de Bordeaux. Nous complétons cette biographie par un chapitre où nous avons tenté de déterminer le caractère, les idées et les goûts de notre personnage. A la lumière des lettres ou commentaires que nous avons retrouvés,nous avons essayé de définir ses rapports avec ses contemporains et plus spécialement avec ses confrères et ses quelques élèves. Nous citons enfin les spéculations immobilières auxquelles il a pris part.

Le deuxième livre est consacré à l'oeuvre de Bonfin,que nous présentons de manière thématique, en respectant la chronologie dans chaque partie. Nous commençons par l'étude des commandes passées par la ville de Bordeaux.Nous traitons des édifices publics (constructions neuves,entretien,restauration et agrandissements de bâtiments déjà en place) , de la voirie et de divers projets d'urbanisme réalisés ou non. Un chapitre est réservé à l'évocation des décors éphémères que Bonfin créait pour servir de cadre à des manifestations occasionnelles telles que l'entrée du Duc de Richelieu,les pompes funèbres royales ou plus tardivement les fêtes révolutionnaires.

Dans la seconde partie du deuxième livre, nous analysons les oeuvres destinées à une clientèle privée : maisons de rapport, hôtels particuliers, folies et châteaux aux environs de Bordeaux.

La présentation de cette abondante production nous amène à réfléchir sur la nature de l'art de Bonfin. En dernier lieu, nous nous attachons à dégager les dominantes de son style personnel et à déterminer l'évolution qu'il peut avoir au cours d'une carrière échelonnée sur plus de quarante ans.

Cette synthèse précède la partie documentaire de notre travail où sont réunis en appendices les pièces justificatives, la bibliographie, le catalogue des plans etc...

Les illustrations font l'objet d'un second volume.

LIVRE PREMIER

UN ARTISTE RECONNU

Chapitre I : BONFIN, UN NOM ET TROIS ARCHITECTES

Les confusions fréquentes que nous avons rencontrées dans les publications lues au cours de nos recherches, nous amènent à préciser immédiatement que derrière le nom de Bonfin se cachent trois personnes de la même famille. Ces trois hommes se sont succédé de père en fils à la fonction d'ingénieur-architecte de la Ville de Bordeaux, monopolisant le poste pendant près d'un siècle.

Evoquons d'abord le premier d'entre eux : François Bonfin (ca 1690-1750). Bourgeois de la ville de Versailles (1) marié à Marie-Louise Soulas, il habite rue de l'orangerie, non loin du château. En tant qu'entrepreneur des Bâtiments du Roi il appartient à l'équipe employée par Jacques V Gabriel. Lorsque débute la construction de la nouvelle Place Royale à Bordeaux, en 1730, Gabriel nomme Nicolas Portier inspecteur des travaux, le chargeant de diriger le chantier en son absence, et lui adjoint quatre entrepreneurs Buissière, Jaugeon, Darden et Bonfin (2). Ce dernier quitte Versailles pour Bordeaux au cours de l'année 1730. Il s'installe au cœur de la ville, paroisse St.Christophe comme l'atteste l'acte de baptême de son fils Etienne né le 4 janvier 1731 (3).

Pendant toute la durée des travaux de la Place Royale, Bonfin est accaparé par la surveillance des ouvriers, le contrôle

-
- (1) - A.M. Versailles - Etat Civil de la Paroisse St.Louis, 31 janvier 1730, acte de baptême de Richard-François Bonfin-of, Annexes. . .
- (2) - P. COURTEAULT. La Place Royale de Bordeaux . Paris - 1923 . p. 104.
- (3) - A.M Bordeaux - GG 83 Etat Civil de la Paroisse St.André : 5 janvier 1731, acte de baptême d'Etienne Bonfin, parrain Etienne Buissière.

des marchés et des adjudications passés avec les fournisseurs et quelques opérations immobilières. Il se lie avec les gens du métier dont il fait les parrains de ses enfants (1) et s'établit définitivement au bord de la Garonne. Le 11 décembre 1747 une délibération de la Jurade (2) désigne comme ingénieur de la ville de Bordeaux "au lieu et place du dit sieur Montégut (décédé) le sieur Bonfin, maître architecte de cette ville, dont la probité, l'expérience et capacité sont connues". A ce titre, il prend une part directe aux aménagements et embellissements de la cité, ordonnés par l'Intendant Tourny qui le jugeait "très capable mais intéressé et peu fidèle" (3). Il veille à l'entretien des fontaines, des pavés, des glacières (4) et participe à la construction de la Porte St Germain à l'extrémité des Allées de Tourny.

Il s'éteint à Bordeaux, le 28 mars 1750, agé d'une soixantaine d'années (5), laissant de nombreux enfants dont Richard-François (1730-1814).

Ce garçon qui l'accompagnait sur tous les chantiers depuis quelques années, intervient à son tour dans la vie publique bordelaise en prétendant succéder à son père.

-
- (1) - A.M. Bordeaux - GG 84 Etat Civil de la Paroisse St André : 12 février 1732, acte de baptême de Anne-Catherine Bonfin, parrain Pierre Brion - 19 janvier 1733, acte de baptême d'Etienne Bonfin.
 - (2) - A.M. Bordeaux - 1 décembre 1747. Délibération de la Jurade nommant François Bonfin ingénieur de la Ville.
 - (3) - A.D. Gironde - Liasse C. 1842. Note de Tourny sur le personnel des travaux publics.
 - (4) - A.D. Gironde - C 1970. Travaux publics Comptes - Recettes - Dépenses, 1748 - 1750 - C 1971 - Idem - 1749 - 1750.
 - (5) - A.M. Bordeaux - GG 156 Etat Civil de la Paroisse St Christoly : "L'an 1750 et le samedi 28 mars M. Bonfin, ingénieur, est décédé dans la maison du Gouvernement, agé d'environ soixante ans, après avoir reçu tous les sacrements, et son corps a été inhumé en l'église Saint-Christophe, en la chapelle Notre Dame, sa paroisse, en présence de François Camus, sacristain, de Bernard Ordonau, servant et moy Pastrie curé de St Christophe et de St Paul."

En raison de son jeune âge, les jurats se montrent un peu réticents et donnent leurs conditions. Ils ne veulent pas lui accorder toute leur confiance "sans l'avoir auparavant éprouvé par eux même pendant quelques temps"(1). Après huit mois d'essai pendant lesquels "le dit sieur François Bonfin s'est acquitté des susdites fonctions avec beaucoup de zèle et à la satisfaction de M.M. les jurats et du public, il a été délibéré de nommer le dit Sr François Bonfin pour ingénieur de la ville au lieu et place de son père, pour toutes les fonctions et opérations attachées à ladite place, lesquelles le dit sieur François Bonfin sera tenu de remplir exactement, et notamment de veiller avec toute l'assiduité possible aux ouvrages que la Ville fait faire et de venir journellement en Jurade faire son rapport de l'état et qualité des dits ouvrages, à raison de quoy il sera continué de lui payer annuellement la somme de quinze cents livres, portée sur les états de la Ville, quartier par quartier"(1).

Le 13 décembre 1751, le jour même où cette décision était prise, Richard-François Bonfin, entré dans la Chambre du Conseil, prête serment solennellement devant la Jurade "de bien fidèlement et exactement s'acquitter des fonctions de son dit employ" (1). Il tint promesse jusqu'à ce qu'il dut abandonner son poste malgré lui, chassé par une décision inexplicable d'une municipalité provisoire en proie aux désordres révolutionnaires.

Ayant dépassé la soixantaine, il cède la place à son fils Michel, né le 19 mars 1768 à Bordeaux (2), le jeune homme formé

(1) - A.M. Bordeaux - BB 119 - 1751 - 1752
13 décembre 1751, délibération de la Jurade nommant Richard-François Bonfin ingénieur de la ville, cf. Annexes.

(2) - A.M. Bordeaux - GG 106 - Etat Civil de la paroisse St André, 20 mars 1768, acte de baptême de Michel Bonfin né le jour précédent.

chez son père puis à l'Académie, complète ses connaissances par le traditionnel voyage en Italie au côté de quelques artistes bordelais qui accompagnaient le parlementaire Lisleferme. Il séjourne à Rome ne manquant pas d'étudier les chefs d'œuvres antiques. En 1791, il regagne sa ville natale, prêt à collaborer avec son père (1). Durant la période révolutionnaire, les deux hommes présentent différents projets qui n'aboutissent pas. Après le renvoi de Richard Bonfin, Michel Bonfin se voit confier les mêmes charges mais il ne prête officiellement serment que le 17 Thermidor An IV (2).

Des premières années du siècle datent les plans et élévation de la Place du Marché des Chartrons, datés de 1800 (3) les curieux Bains Orientaux élevés en bordure de la Garonne jusqu'en 1826, les modifications de l'Hôtel de la Bourse par la construction d'une verrière au dessus de la cour intérieure (4). Lors du passage de Napoléon en 1808, on lui doit l'arc de triomphe et l'obélisque érigés sur le Champ de Mars à la gloire de la

- (1) - A.M. Bordeaux - D 92 - Délibération du 22 septembre 1791 : "M. Bonfin, ingénieur architecte de la Ville ayant été chargé par la Municipalité de lui remettre un projet pour l'établissement d'un marché public sur le terrain national des ci-devant Petites Carmes, a confié ce travail à son fils nouvellement arrivé de Rome."
- (2) - A.M. Bordeaux - D 154 - Registre d'Arrêtés du Bureau Central. "17 Thermidor An IV - Le Citoyen Bonfin ingénieur architecte de la ville de Bordeaux, ne se qualifiant pas d'ingénieur assermenté dans les verbaux relatifs aux conventions, aux règlements de voirie, etc... est invité à prêter le serment de bien et fidèlement remplir les fonctions auxquelles il a été appelé, ce qu'il a fait."
- (3) - A.M. Bordeaux - $\frac{XXV - J}{1 - 2}$ Elévation de la Place du Marché des Chartrons par Bonfin, ingénieur architecte - Floréal An VIII - 1800 -
- (4) - Paul COURTEAULT . Op. Ci., p. 12
p. 423 et A.M. Bordeaux $\frac{X - 0}{1}$ Vue des Bains Orientaux.

Grande Armée. Ces décors éphémères à l'antique n'auraient pas plu à l'empereur qui se serait écrié : " Ce Bonfin n'est ni bon, ni fin. " (1)

Malgré cet incident, l'architecte poursuit sa carrière et propose un projet de Palais de Justice, à établir sur les terrains rendus disponibles par la destruction du Château Trompette (2), ainsi que le réaménagement du Palais Rohan, devenu Palais Impérial (3).

En 1811, il devient membre de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux où il prend régulièrement la parole à l'occasion des différentes manifestations culturelles (4). Deux ans plus tard, il fournit un dossier très complet à propos de la construction d'un grand hôpital dans les bâtiments de la Caserne Notre Dame (5).

-
- (1) - E. ROUSSELOT, "1808 - Napoléon à Bordeaux" in Revue Historique de Bordeaux - 1908. Tome I - p. 446 - 447.
- (2) - " Vue de jardin public, de Palais de Justice, de colonne élevée à S.M l'Empereur, de partie de maisons à établir sur le terrain du Château Trompette ; fait par Bonfin, ingénieur de la Ville. architecte de S.M. par ordre de M. le Maire en conformité du décret du 25 Avril 1808." Dessin à la plume avec rehauts d'aquarelle et lavis gris. Dépôt des Archives Municipales au Musée des Arts Décoratifs de Bordeaux.
3.74 Inv. 4329 Côte 21.N24 - 69,5 cm x 21 cm.
- Archives Nationales. N III Gironde 50 1 à 3 : Projet de Palais de Justice de Bordeaux ; coupe et élévations - Bonfin 1810.
- (3) - A.N. - 02287 dr. II et III et 02344 dr. II. Travaux au Palais Impérial de Bordeaux dirigés par l'architecte Bonfin.
- (4) - Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux. Tables Historiques et méthodiques - 1712 - 1875 - p. 65, 123, 198.
- (5) - A.N. N II Gironde 3 1 à 13 : Plans de l'Hôpital St André et de la caserne Notre Dame à Bordeaux, en vue d'établir un grand hôpital ; 12 plans, élévations coupes et mémoires signés Bonfin, ingénieur de la ville et architecte de l'Empereur, 1813.
- A.N. F 13 1714 : Projet d'un hôpital dans les bâtiments de Notre Dame à Bordeaux, par Bonfin.

1814 le ramène à des sujets plus modestes : un monument avec un obélisque à édifier sur la route de Toulouse (1), tandis qu'en 1819 il dresse les plans d'un établissement scolaire destiné aux Frères des Ecoles Chrétiennes au quartier des Chartrons (2).

La plupart de ces projets demeurent au fond de leur carton et l'artiste se consacre surtout aux problèmes de voirie et d'assainissement des eaux, principaux soucis de la municipalité. Dès 1818, on le consulte sur les transformations des Allées de Tourny. Il prend ouvertement partie contre le surhaussement des maisons : "nous le verrons à regret, soit comme artiste, soit comme citoyen [...]. La promenade de Tourny perdrait de son charme et de l'air qui lui est nécessaire"(3). En 1833, il présente les plans d'une nouvelle décoration de ces lieux chers aux bordelais (4) mais ses idées sont rejetées.

Dans l'intervalle, il avait fait bâtir la grande Manufacture des Tabacs, Place Rodesse, en 1823 et dirigé l'assainissement du jardin Public rendu insalubre par des eaux stagnantes et des saletés qui l'envahissaient (5). Il suggère d'y planter

-
- (1) - A.M. Bordeaux VII - G 1814 "Détail pour la construction de
1
l'Obélisque du 12 Mars à édifier route de Toulouse, par
Bonfin.
VII - G 1819 "Plan et élévation de l'échaffaudage à éta-
2
blir pour l'exécution du Monument du 12 Mars par
Bonfin.
- (2) - A.M. Bordeaux XXV - F 1819 Ecole Communale destinée aux
1
Frères de l'Ecole Chrétienne aux Chartrons (Rue St Louis) -
dressé par Bonfin, architecte de la Ville en Avril 1819.
- (3) - Xavier VEDERE, "Les Allées de Tourny" in Revue Historique
de Bordeaux - 1931 - p. 219.
- (4) - A.M. Bordeaux - Série O Cartons Promenades Allées - Plan
du 29 Juin 1933.
- (5) - A.M. Bordeaux - XXII - A 1832. "Assainissement du Jardin
20
Public et facilité du débit dans la rivière, des eaux du
Pelan, qui est dépourvu de la pente nécessaire". Béro et
Bonfin.

un parc à l'anglaise selon la mode, mais ne paraît pas se faire entendre. Il se tourne alors vers un projet de construction de maison d'arrêt et de caserne (1) et se lance dans la réalisation de sa dernière œuvre importante, l'Eglise St Martial au Faubourg des Chartrons (2).

Michel Bonfin se retire le 31 Décembre 1840 après avoir consacré toute son énergie à sa cité natale. Il rend son dernier soupir un mois plus tard, le 31 Janvier 1841 et se fait inhumer le lendemain aussi modestement qu'il avait vécu, au champ commun du Cimetière Général de la Chartreuse (3).

La distinction entre ces trois artistes étant faite, revenons au principal personnage de cette lignée, et apprenons à mieux connaître Richard-François Bonfin.

-
- (1) - A.M. Bordeaux XI - A 1838. Projet de construction de maison d'arrêt et de caserne.
72
- (2) - A.M. Bordeaux XXVI - D Nouvelle Eglise St Martial aux Chartrons.
1 - 5
- (3) - 1er Février 1841 - Registre des entrées au cimetière de la Chartreuse.

Chapitre II - VIE DE RICHARD-FRANCOIS BONFIN

1.- Jeunesse et formation

Richard-François Bonfin vient au monde le 30 janvier 1730 à Versailles, rue de l'Orangerie. Il reçoit le baptême le lendemain à l'Eglise St.Louis. Son parrain Richard Charpentier est jardinier de l'Orangerie du roi et sa marraine, Jeanne Subtille est l'épouse d'Antoine Favet caissier des Bâtiments du roi (1). Ces personnes appartiennent à la même classe sociale que ses parents c'est à dire un milieu bourgeois, où l'on vit dans une aisance relative, de charges ou de métiers directement en rapport avec le Château et le service du roi.

Agé de quelques mois, l'enfant quitte Versailles pour Bordeaux où son père est engagé comme entrepreneur des travaux de la Place Royale. Ils habitent au cœur de la ville, dans un logement de fonction situé à l'Hôtel du Gouvernement, devenu de nos jours la résidence du Préfet rue Vital Charles (2).

Dès janvier 1731, un nouvel enfant y verra le jour (Etienne, né le 4 janvier) suivi de huit autres frères

(1) - A.M. Versailles - Etat Civil de la paroisse St Louis - cf - annexes.

(2) - A.M. Bordeaux - G G 156 Etat Civil de la paroisse St Christoly - Acte de décès de Richard Bonfin - 28 mars 1750.

et sœurs :

- Anne-Catherine, le 12 février 1732,
- Etienne, 1^o 18 janvier 1733,
- Michel, le 18 mars 1734,
- Jean, le 14 juin 1735,
- Jean-Louis, le 20 juillet 1737,
- Marie-Louise, le 21 octobre 1739,
- François, le 5 janvier 1742,
- Michel, le 31 décembre 1746 (1).

Des années d'enfance et d'adolescence de Richard-François, nous ne savons rien. Nous n'avons pas retrouvé de traces des écoles fréquentées ou des compagnons de jeux ou d'études rencontrés. Néanmoins, nous pouvons affirmer qu'il reçut une éducation soignée où on lui prodigua très tôt le goût des Arts et des Belles Lettres.

Nous manquons de détails sur sa formation professionnelle. Son nom ne figure sur aucun des registres bordelais d'accession à la maîtrise de maçon ou d'architecte.

Comme il est fort improbable que les revenus de ses parents lui aient permis de faire ses études à Paris, nous pensons que le jeune homme reçut de son père de solides con-

(1) - A.M. Bordeaux - Etat Civil de la paroisse St André. Actes des baptêmes : G G 83 Acte 297 - G G 84 Acte 138 et 1197 bis - G G 86 Acte 790 - G G 87 Acte 206 - G G 88 Acte 609 - G G 90 Acte 955 - G G 93 Acte 16 - G G 98 Acte 322.

naissances acquises directement sur le terrain. Il apprend au contact des gens du métier les lois du toisé et du relevé, du dessin, les règles et les secrets de la construction et peut prétendre au bout de quelques années au titre d'ingénieur.

Cette formation pragmatique n'a rien de surprenant pour l'époque, où bon nombre des ingénieurs du Roi se recrutent encore sur le tas malgré la création de la nouvelle Ecole des Ponts et Chaussées.

A la mort prématurée de son père, la nécessité d'assurer la subsistance de ses nombreux frères et sœurs l'empêche de parfaire ses études par un séjour à Paris ou en Italie. A vingt ans tout juste, Richard-François Bonfin assume avec le plus grand sérieux et dévouement, ses doubles responsabilités de chef de famille et d'ingénieur.

En 1751, sa mère Marie-Louise Soulas se porte acquéreur d'un emplacement dépendant d'un lotissement s'étendant entre la Porte de la Grave et la Porte des Portanets, et limité côté ville par la rue de la Tour Dupin (1). Il est possible qu'elle y ait habité avec ses enfants, après avoir quitté l'Hôtel du Gouvernement. Vers 1753, Richard-François obtient un nouveau logement de fonction à la Halle aux Poids. L'immeuble définitivement achevé le 7 Août 1756, occupait un îlot formé par le quai de la Garonne, la rue du Pont St Jean, la rue de la Halle et la rue Porte des Portanets, dans

(1) - P. DAMAS. La Place Royale à Bordeaux - Bordeaux : Picquet, 1942 - p. 108.

la rangée de maisons bordant le fleuve entre la Porte de Bourgogne et la Porte Cailhau (1). Au rez-de-chaussée se trouvait le magasin où l'on entreposait les marchandises sujettes aux droits. Les commis des Fermes y transportaient leurs balances pour les peser. Au dessus, il y avait des appartements réservés aux fonctionnaires. Celui de Bonfin, au second étage, consistait en deux pièces du côté de la rivière et trois sur l'arrière du bâtiment : la cuisine, une chambre (plus tard attribuée à ses enfants) et son cabinet, suivi d'un bureau obtenu en partageant l'une des salles en deux (2). Lors de son emménagement, l'ingénieur e pour voisins Restait, secrétaire de l'Intendant, l'architecte Portier et son frère, Le Tellier, inspecteur des travaux de la Place Royale et le maître fontainier Brion, fidèle ami et parrain de ses deux sœurs (3). Délivré comme eux du souci de trouver un toit, il se consacre définitivement au service de la cité.

2.- L'Age mûr et profil d'une carrière

Nommé ingénieur de la Ville en 1751 (4) aux mêmes conditions que son père, le jeune homme se fait connaître rapidement, ses aptitudes réelles lui valent la confiance des Jurats.

-
- (1) - A.M. Bordeaux - D D 59 et A.D. Gironde G 1232 : La Halle aux Poids fut construite par Chevray adjudicataire des travaux, selon les ordres de Portier - Elle coûta 53 450 livres. La réception des travaux se fit le 7 août 1756. Vendue à la Révolution comme bien national, elle fut en partie détruite lors du percement du cours d'Alsace-Lorraine.
 - (2) - A.M. Bordeaux D D 59 13 Avril 1780. Mémoire de Bonfin adressé à Messieurs les Maire, Lieutenant de Maire et Jurats.
 - (3) - A.M. Bordeaux G G 84 Acte 138 et G G 90 Acte 955.
 - (4) - A.M. Bordeaux B B 119 13 Décembre 1751 Nomination de Riche d-François Bonfin ingénieur de la Ville cf. annexes.

Dès 1753, il est qualifié d'inspecteur des travaux de la Ville dans les textes officiels de l'époque (1). Sa popularité croît sans cesse et la délibération du 16 avril 1757 constitue un témoignage intéressant de ses rapports avec le Corps de la Ville.

"Sur ce qui a été représenté que le sr. François Bonfin ingénieur de la Ville et en cette qualité chargé d'examiner les travaux que la ville fait faire chaque jour et les comptes des ouvriers qui y sont employés et en fixer le montant, ayant été occupé depuis plusieurs années à différents ouvrages extraordinaires et à lever nombre de plans pour l'avantage et la décoration de la ville sans avoir reçu aucune espèce de gratification, que pour encourager les talents dudit Bonfin et récompenser son zèle et son attention, il conviendrait lui accorder une augmentation de gages proportionnée à ses occupations qui augmentent chaque jour par le grand nombre des travaux publics dont il est chargé, il a été délibéré que pour donner au sr. François Bonfin des marques de la satisfaction de Messieurs les Jurats, de son zèle et de son attention et pour le récompenser des peines et soins qu'il s'est donnés pour les travaux extraordinaires de la Ville d'ajouter à la somme de quinze cents livres qui a été fixée pour les gages du dit sr. François Bonfin par la Délibération du 13 décembre 1751, celle de cinq cents livres ce qui formera la somme de deux mille livres qui luy sera payée annuellement quartier par quartier à commencer du premier de ce mois"(2).

-
- (1) - A.M. Bordeaux B B 121 - Délibération en Jurade du 26 Décembre 1753 à propos du Collège de Guyenne.
- (2) - A.M. Bordeaux B B 125 16 Avril 1757, augmentation des gages de Bonfin.

Ce premier réajustement lui garantit un salaire fort confortable et bien au dessus de la moyenne. Il n'en reste pas là, et son ascension se poursuit. En 1759 il accède au rang d'ingénieur et directeur général des Travaux de la Ville et pour la première fois il fait suivre sa signature de la mention "architecte". En Avril, alors qu'il est "depuis bien du temps surchargé des travaux multipliés qui se font journellement pour la décoration de la Ville", la Jurade lui adjoint Pierre Auguste Jourdain d'Angis, nommé le jour même inspecteur des travaux, et "chargé de veiller et donner tous les soins pour l'entière et prompte exécution des plans qui lui seront remis par le sr. Bonfin, agissant néanmoins toujours de concert avec lui" (1).

Définitivement reconnu comme architecte, il en profite pour consolider sa position dans la société bordelaise qui l'adopte pleinement. Il convoite le titre de Bourgeois de la Ville de Bordeaux. La chose est difficile : "La Bourgeoisie qui est un droit précieux (jalousement défendu par les Jurats) n'est point un attribut de la naissance ni un privilège des dignités, elle ne s'acquiert pas même par l'habitation dans notre ville, quelque ancienne et continue qu'elle soit, puisque chacun sait au contraire que l'on n'a jamais reconnu pour Bourgeois de cette ville que ceux qui ont été reçus et prêté le serment devant la magistrature dans la forme prescrite par les dispositions des statuts (2). Les conditions d'accès à la bourgeoisie sont très strictes : "Nul ne deviendra citoyen de Bordeaux s'il ne tient maison,

(1) - A.M. Bordeaux B B 125 20 avril 1759, Jourdain nommé inspecteur des travaux de la Ville.

(2) - Société des Archives Historiques de la Gironde, Livre des Bourgeois de Bordeaux (XVIII^{ème} siècle). Bordeaux : Gounouilhou 1898.

foyer et famille, et s'il ne fait continuellement sa résidence dans cette ville" disait Edouard, Roi d'Angleterre et Duc d'Aquitaine en 1261. Au XVIII^{ème} siècle, on y ajoute une enquête sévère de bonne vie et mœurs faite par deux jurats, et une preuve de résidence effective à Bordeaux d'au moins cinq ans. En outre le candidat doit verser des droits à la Jurade.

Il finit par passer toutes les épreuves avec succès et obtient le 13 septembre 1759 des lettres de Bourgeoisie dont l'authenticité est confirmée en jurade lors du grand recensement de 1763 (1). Le titre de Bourgeois confère de nombreux privilèges, notamment sur le vin, mais surtout sur l'exemption des droits sur les marchandises entrant et sortant de la ville, du logement des gens de guerre, des contributions et autres subsides.

Fort de son audience auprès du corps de Ville, notre homme n'hésite pas à solliciter d'être déchargé de la retenue des deux vingtièmes sur les gages qu'il reçoit ; il obtient satisfaction le 11 avril 1764, en récompense de sa bonne conduite passée et ne paie plus l'impôt bénéficiant d'un effet rétroactif valable à partir du mois de janvier 1764 (2). Quelques temps après, la confiance toujours renouvelée des Jurats lui donne droit à un congé de la fin du mois de septembre au mois de février 1765, pendant lequel il se rend à Paris pour y traiter des "affaires particulières de la Ville" (3). En son absence, il se fait remplacer par l'inspecteur des travaux Mirail.

(1) - A.M. Bordeaux B B 125 - Livre des Bourgeois de Bordeaux : 1763 Acte 157.

(2) - A.M. Bordeaux B B 128 - Délibération du 11 avril 1764.

(3) - A.M. Bordeaux B B 128 - Délibération du 28 août 1764.

Ce long séjour à la capitale permet à l'architecte de voir ce que l'on y construit en suivant l'évolution des styles, et peut-être d'approcher quelques grands noms de l'Art. Nous pensons tout naturellement à Soufflot qui était consulté régulièrement à propos de la reconstruction de l'Hôtel de Ville de Bordeaux, et avec qui Bonfin a très certainement eu des rapports.

Un évènement d'un tout autre genre a pu également retenir le bordelais à Paris. Il s'agit de sa rencontre avec Elisabeth Brouillet de Lestang. Cette jeune fille de la bonne société est originaire de la paroisse St. André des Arts aujourd'hui disparue, où elle naquit le 23 mars 1738 (1). Ses qualités de cœur et d'esprit lui valent une demande en mariage. La cérémonie dûit avoir lieu au cours de ce même hiver, à Paris (2).

Le retour à Bordeaux marque le début d'une activité intense sur le plan professionnel tandis que la famille s'agrandit - son premier fils, Jean-Louis, vient au monde le 25 novembre 1766, suivi de Michel, le futur architecte (19 mars 1768), de Anne-Julie (25 septembre 1769), de Marie-Louise Sophie (19 août 1771) et Michel-François (11 juillet 1773) (3).

Le travail sans relâche de Bonfin est récompensé par une nouvelle amélioration de sa situation financière. Un arrêt du Conseil d'Etat, daté du 7 janvier 1770, porte à deux

-
- (1) - Archives de la Seine - Fichier des naissances.
- (2) - Il n'existe aucun acte de fiançailles ou de mariage passé à Bordeaux entre 1763 et 1766 (année de la naissance de leur premier enfant) tant à la paroisse St. André qu'à la paroisse St. Michel. Le mariage fut contacté à Paris, chez la jeune fille, mais l'acte a disparu, probablement détruit par les incendies de la Commune.
- (3) - A.M. Bordeaux - Etat Civil de la paroisse St. André - Registres des actes de baptême : G G 115 acte 2252 ; G G 117 acte 1528 ; G G 119 acte 1030 ; G G 121 acte 617.

mille huit cents livres son salaire annuel. D'autre part les Jurats lui offrent à commencer du 1er avril 1770, la somme de trois mille deux cents livres pendant le temps de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, "laquelle somme au lieu d'être établie à titre de gages, ne lui sera payée que comme faisant partie des frais et dépenses de la dite reconstruction et seulement pendant le cours d'icelle" (1).

Le projet de maison communale est abandonné en octobre 1773 mais l'architecte touche toujours ses honoraires, désormais en tant que contrôleur des travaux de la nouvelle salle de spectacle (2). Victor Louis en effet, avait demandé à la municipalité de lui adjoindre Bonfin "plus au fait des prix courants des ouvrages" pour qu'il passe lui même les conventions avec les entrepreneurs, qu'il vérifie les toisés, dresse les rôles des ouvriers et contrôle toutes les dépenses engagées (3). Cette tâche l'occupe jusqu'à l'achèvement du Grand Théâtre.

Durant les années 1770 - 1780, l'ingénieur jouit d'un grand crédit tant à la jurade que dans les milieux lancés dans la vie culturelle. Il suit de près les essais de réorganisation de l'Académie Royale de peinture, sculpture, architecture civile et militaire.

En 1771, a lieu une exposition qui se tient sous les auspices des Jurats, et avec l'approbation du Maréchal de Richelieu, gouverneur de la Province, dans la grande salle de la Maison Professe. Bonfin, l'un des premiers adhérents

-
- (1) - A.M. Bordeaux B B 133 - Délibération du 1er Septembre 1770.
(2) - A.M. Bordeaux B B 135 - Délibération du 25 juillet 1774.
(3) - Charles MARIONNEAU, Victor Louis architecte du théâtre de Bordeaux . Bordeaux ; Gounouilhou, 1881, p. 165.

de l'Académie, y présente le dessin de la Tribune aux Harangues, élevée sur le port de Bordeaux à l'entrée du Maréchal de Richelieu en 1758 ; un projet pour l'élargissement du passage sous les tours de l'Hôtel de Ville ; une fontaine publique, et la façade du Collège de Guyenne sur la rue de Gourgue (1). S'il n'expose pas aux salons de 1772, 1774 et 1776, il ne néglige pas l'Académie où il prend des responsabilités : le 21 janvier 1776 il est élu professeur d'architecture civile (2) ; le succès de son enseignement et sa notoriété l'amènent à de plus hautes fonctions : nommé, recteur en 1780, il siège au bureau de gestion composé encore par un directeur, un secrétaire et des professeurs (3). Alors que cette charge est renouvelable tous les ans, il semblerait qu'il l'ait détenue jusqu'en 1784.

L'année de sa nomination, Bonfin avait montré au public, dans la rubrique sculpture, un modèle en bois de l'intérieur de l'escalier projeté en 1770 pour l'Hôtel de Ville de Bordeaux ; Lors de la dernière grande manifestation de 1787, il envoie deux dessins : l'intérieur de la Chapelle de l'Hôpital des incurables, et la façade des Casernes du Guet à Cheval, cours des Fossés (1).

A cette époque l'Académie enfin affiliée à celle de Paris, qui pendant une décennie, avait attiré toute l'élite intellectuelle et drainé les courants artistiques bordelais, se voit concurrencée par le Musée de Bordeaux fondé en 1783 par un franc-

-
- (1) - Charles MARIONNEAU. Les Salons Bordelais ou expositions des Beaux-Arts à Bordeaux au XVIIIème siècle. Bordeaux : Moquet, 1883.
- (2) - Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux. Bordeaux : Gounouilhou, 1879, p. 195.
- (3) - Charles HIGOUNET. Bordeaux au XVIIIème siècle. Bordeaux : Delmas, 1966. p. 649 - 650.

maçon l'Abbé Dupont des Jumeaux, membre du Musée de Paris. Bientôt associée à ce dernier, cette nouvelle société savante est inaugurée par l'Intendant Dupré de St Maur ; elle est destinée à "Éveiller le goût des sciences et des lettres, à exciter l'émulation des artistes, à découvrir et faire éclore des germes de talents trop profondément enfouis, enfin à restituer aux mœurs leur antique pureté, en disposant peu à peu une jeunesse oisive à consacrer à des occupations plus utiles une portion de ce temps précieux dont elle abuse si fréquemment au préjudice de sa fortune, de sa santé, souvent même de son honneur" (1).

Des avocats célèbres comme Saige ou Sèze, de riches négociants israélites ou protestants, des ecclésiastiques, des savants tel Brémontier sont rapidement tentés par ce cercle novateur ouvert aux idées généreuses de cette fin de siècle. Bonfin, très favorable au soutien que l'on apporte aux arts et aux créateurs adhère à son tour, participant aux débats qui réunissent pour la première fois artistes et amateurs.

Les interventions de notre architecte à l'Académie ou au Musée ne le détournent pas de ses obligations professionnelles ou familiales. Le nombre des dessinateurs qu'il emploie à son domicile augmente et il manque de place pour les installer dans de bonnes conditions et pour conserver ses archives. Il demande alors l'agrandissement du logement à la Halle aux Poids. A la suite de multiples requêtes, il obtient enfin de la Jurade en 1780, la permission d'adjoindre au sien un appartement contigu situé sur le même palier et libéré par son locataire (2).

Un peu plus tard, des affaires personnelles que nous

(1) - B.M. Ms. 829 Tome 10 n°1 : Discours prononcé par l'Intendant Dupré de St Maur le 10 juillet 1783 à la première séance publique du Musée.

(2) - A.M. Bordeaux B B 138 - Délibération du 13 avril 1780.

n'avons pas exactement déterminées, l'appellent à Paris. Il est autorisé à prendre deux mois et demi de congé et se fait remplacer par Pasquier (1). Gardant le contact avec les Jurats, il leur promet de régler les comptes des ouvriers de l'atelier du sculpteur Berruer qui ont mis en caisse les quatre figures destinées au frontispice de la Comédie et par même courrier leur déclare : " Je me propose, Messieurs, d'ici au 20 octobre prochain, de me rendre auprès de vous et à mes devoirs, quelque délicieux que soit le séjour à Paris et les beautés en tous genres analogues à mon état, je n'abuserai cependant point du congé que vous m'avez accordé et des bontés que vous voulés bien avoir pour moi"(2).

En son absence le Grand Théâtre de Victor Louis étant achevé, les actionnaires du privilège des spectacles en prennent possession pour trente ans et s'engagent à verser à Bonfin, responsable de la sécurité et de l'entretien des lieux, six cents livres par an (3). La clôture de ce chantier occasionne par ailleurs un réajustement du salaire de l'architecte : dégagé de son rôle de contrôleur, il ne peut plus toucher sa prime annuelle de trois mille deux cents livres. Ses honoraires retombent à deux mille huit cents livres, selon les normes fixées en 1770 (4). Inquiet de cet état de choses, il fait appel à la Jurade qui réagit à son avantage. Une délibération des notables du 4 juillet 1787, homologuée et confirmée par arrêt du Conseil d'Etat du 30 septembre suivant, lui accorde "une augmentation de traitement de deux mille deux cents livres à titre de grâce purement

(1) - A.M. Bordeaux B B 138 - Délibération du 27 Juillet 1781.

(2) - A.M. Bordeaux D D 36 f 25 septembre 1781, Lettre de Bonfin aux Jurats.

(3) - A.M. Bordeaux B B 139 - Délibération du 12 septembre 1781.

(4) - A.M. Bordeaux B B 135 - Délibération du 1er septembre 1770.

personnelle et sans qu'elle puisse être prétendue par ses successeurs" (1). Ses appointements sont portés à cinq mille livres à partir du 1^{er} juillet 1767, alors qu'ils atteignaient six mille livres en 1771. Cette baisse de revenus est liée au déclin de l'activité architecturale. Nous sommes en pleine crise économique et la politique des grands travaux s'essouffle. Faute d'argent, la Ville se contente d'assurer l'entretien des édifices qu'elle possède déjà, au moment où éclate la Révolution.

3.- La période révolutionnaire

Le vent de la révolution ne souffle pas immédiatement sur Bordeaux et les événements de 1789 n'ont au début, qu'une faible répercussion sur la vie quotidienne. La municipalité change de main mais en conservant la plupart de ses anciens serviteurs. Elle confirme le statut de son ingénieur par une délibération du 1^{er} octobre 1790. "Considérant que ses dépenses, ses charges et ses obligations bien loin d'avoir diminué se sont au contraire accrues, considérant enfin que le sieur Bonfin, au lieu d'avoir démerité s'est rendu de plus en plus recommandable par son zèle pour les intérêts de la Ville, par son exactitude à remplir ses devoirs et par l'utilité que la ville retire journellement de ses connaissances locales, acquises par une longue expérience et par un exercice de quarante ans : il a été arrêté que ledit sieur Bonfin sera maintenu dans la jouissance de son traitement actuel, et que la somme de cinq mille livres [...] continuera à être portée dans les états des dépenses fixes de la Ville"(2).

(1) - A.M. Bordeaux D 83 - Délibération du 24 octobre 1787 contenant l'extrait des Registres du Conseil d'Etat du Roi, Arrêté du 30 septembre 1787.

(2) - A.M. Bordeaux D 87 - Délibération du 1^{er} octobre 1790.

Nous constatons d'après ce document que les relations entre le nouveau Corps Municipal et l'architecte sont cordiales. Ce fidèle ami de Bordeaux se plie avec souplesse aux exigences de la période révolutionnaire. Lorsque l'on décide de créer un corps de génie, composé d'une dizaine d'ingénieurs chargés de l'entretien et de l'organisation matérielle de la ville, il est au nombre des élus avec Larroque, Blanc, Ihôte, Dufant, Combes, Thiac Aimé, Lartigue, Godefroy fils et Teulère (1). Avec certains d'entre eux, il met au point le monument temporairement érigé au Jardin Royal à l'occasion du 14 juillet 1790 (2), et devient l'un des premiers organisateurs des grandes fêtes patriotiques.

L'euphorie des premiers mois passée, les dirigeants se font plus virulents ordonnant l'abolition de tous les signes extérieurs de l'Ancien Régime. Tandis que les esprits s'enflamment et que la tension monte, Bonfin essaie de tempérer l'ardeur de ses maîtres. Lors de la confiscation des biens de l'Eglise, de la démolition de la statue de Louis XV Place Royale, ou de la suppression des portes et des grilles défendant les principaux accès de la Ville, l'architecte fournit des rapports empreints de modération protégeant la cause des Arts tout en se soumettant habilement aux idées du jour. En mai 1792, motivé peut-être par la crainte secrète de ne pas paraître assez engagé, Bonfin manifeste son attachement à la Nation en déposant à la mairie soixante livres en assignats, un Louis de vingt-quatre livres et un écu de six livres, priant "la municipalité de vouloir bien les faire parvenir à l'Assemblée Nationale comme étant une offrande qu'il fait à la patrie pour contribuer

(1) - A.M. Bordeaux H 42 20 août 1789 : Projet d'organisation d'un corps de génie.

(2) - A.M. Bordeaux D 86 - Délibération du 5 juillet 1790.

aux frais de la guerre (1). Quelques jours plus tard, il adresse aux administrateurs du Directoire du District de Bordeaux une lettre où il déclare ne pas devoir être soumis au droit des patentes, "étant entièrement occupé des travaux de la Municipalité". Il rappelle "qu'il a toujours été un des premiers à remplir les devoirs de bon citoyen et que son civisme n'est point équivoque" et observe enfin pour sa défense que le logement qu'il occupe serait moins grand si les détails dont il est chargé n'exigeaient un très grand cabinet et des bureaux de dessinateurs uniquement occupés aux travaux de la Commune" (2).

L'architecte ne bénéficiera plus longtemps de son vaste appartement puisqu'en novembre 1792, le Conseil Général de la Commune prévient les habitants de la Halle aux Poids d'évacuer les lieux pour le 25 mars 1793, en raison de la vente prochaine du bâtiment déclaré bien national (3). Vivement contrarié par cette décision, Bonfin répond "qu'il a fait des sacrifices pour se donner certaines commodités dans le logement qu'il occupe [depuis 39 ans] et qu'il demande d'être autorisé à retirer tous les objets qui lui appartiennent comme lambris d'appui, armoires dans les murs, trumeaux de cheminées etc..." (4). L'ancienneté de ses services et son mérite lui valent la bienfaisance de la municipalité qui lui permet de retirer "tous les objets

-
- (1) - A.M. Bordeaux D 96 - Délibération du 21 Mai 1792 : Bonfin contribue aux frais de la guerre déclarée à l'Autriche depuis le 20 avril 1792 sur l'initiative de Dumouriez.
- (2) - A.M. Bordeaux G 2 f° 18 Impôts - 15 juin 1792. Réclamation de Bonfin à propos de la patente. Cet impôt direct servait de base à l'établissement de droits locaux dus par les commerçants, les industriels ou certaines professions libérales.
- (3) - A.M. Bordeaux D 101 - Délibération du 6 novembre 1792.
- (4) - A.M. Bordeaux D 101 6 novembre 1792 - Rapport du Citoyen Balguerie sur le mémoire présenté par les citoyens Bonfin et Brion, fontainier, relativement à leur logement dans le bâtiment de la Halle.

de commodités qu'il y a fait faire à ses dépens" et qui s'engage en outre à lui "servir annuellement une somme de huit cents livres" pour être relogé ailleurs (1).

Obligé d'abandonner les bords de la Garonne, Bonfin choisit un quartier neuf en plein essor, fréquenté par les architectes. Il s'établit dans une maison située non loin du jardin public entre la rue Fondaudège et la Place Longchamps, au n°8 de la rue St Laurent (2). L'habitation trop exigüe est surhaussée après délibération du 20 floréal An II - mai 1794 (3) ; Bonfin entreprend les travaux peu de temps après avoir été frappé d'une disgrâce aussi inattendue qu'incompréhensible.

4.- Disgrâce et rentrée en service

L'évènement se produit pendant la Terreur. Il nous est révélé par quelques lignes anonymes datées du 28 nivôse An II - 17 janvier 1794 rappelant "qu'il demeure instruit que le citoyen Bonfin porté sur les états de quartier de la Commune pour son traitement, en a été eximé après avoir été prévenu par écrit que la municipalité, n'ayant plus besoin de ses services, le remerciait de ceux qu'il avait rendus" (4).

L'architecte avait reçu en effet le 18 frimaire An II - 8 décembre 1793, un message tout aussi laconique lui signifiant son renvoi sans préavis (5). En proie à une rancœur justifiée

(1) - A.M. Bordeaux D 101 - Délibération du 18 novembre 1792.

(2) - Le n°8 est devenu le n°17 de nos jours cf. Etat de concordance entre l'ancien et le nouveau numérotage, avec l'indication des changements des noms des voies, Mairie de Bordeaux 1842 - 1843. - Bordeaux : Racle, 1843.

(3) - A.M. Bordeaux 08 - Voirie : Accord du 20 floréal an II.

(4) - A.M. Bordeaux D 126 - Délibération du 28 nivôse an II.

(5) - A.M. Bordeaux D 131 - Arrêté du 14 germinal an III.

et privé de ses ressources, il proteste, exige des explications et quémande en raison de ses quarante années de services, une pension de retraite à la Commission des Secours Publics. Sa requête se perd dans les méandres de l'administration révolutionnaire. Le 17 ventôse An III - 7 mars 1795, la Commission des Secours Publics réclame des renseignements pour instruire cette affaire aux Administrateurs du Département du Boc d'Ambès. Le 6 germinal, leur président transmet la demande aux officiers municipaux de la Commune de Bordeaux (1). Ceux-ci après enquête, rendent l'arrêté suivant le 14 germinal An III - 3 Avril 1795 :

"Vu la pétition du citoyen Bonfin tendant à obtenir de la municipalité un certificat, qui énonce les motifs pour lesquels il a été remercié de la place d'ingénieur-architecte de la Commune de Bordeaux qu'il a remplie pendant quarante quatre ans avec zèle, désintéressement et probité,

Les maires et officiers municipaux de la Commune de Bordeaux certiffient d'après les recherches faites sur les anciens registres de la commune avoir acquis la preuve que les délibérations invoquées et produites par le sr. Bonfin sont exactes dans leur contenu, qu'elles portent le caractère de la plus exacte justice, qu'elles sont à son avantage et qu'elles sont en tout conformes aux faits qu'il expose dans sa pétition.

Que, les traitements annuels et viagers qui lui ont été successivement alloués sont une récompense due à son mérite, à son zèle et à des longs et pénibles travaux auprès de la Commune.

Qu'il n'existe dans les archives de la Commune n'y dans les papiers du secrétariat aucune trace des bases sur lesquelles

(1) - A.M. Bordeaux K 23 - Agents municipaux An III. Lettres du 17 ventôse et du 6 germinal an III cf - annexes

puisse reposer l'avis qui lui fut donné le 18 frimaire An II - de la suppression de sa place par un des membres de la municipalité alors en exercice.

Que cet avis ne se trouve consigné sur aucun registre qu'aucune délibération n'y arrêté quelconque ne paroissent l'avoir provoqué n'y autorisé ; qu'il ne peut par conséquent être la suite d'aucun sujet de mécontentement et que le citoyen Bonfin n'a pu mériter cette disgrâce n'y par son in conduite n'y par les résultats de ses opérations.

Que ses droits au payement de la pension de £ 2000 qu'il réclame lui sont légitimement acquis qu'elle est une récompense bien méritée et qu'elle lui a été assurée par diverses délibérations en considération de ses longs et utiles services.

Qu'à ces titres il mérite d'être reconnu pensionnaire de la Nation puisqu'il est vrai qu'il l'étoit de la Commune de Bordeaux et que toutes les dettes de cette nature sont devenues dettes nationales"(1).

Ce texte à l'honneur de Bonfin, prouve qu'il n'y a pas eu faute professionnelle et que la condamnation ne doit pas être maintenue. Après plus d'un an de démarches, l'architecte recouvre l'honneur mais sa carrière est brisée. Il puise son réconfort dans l'assurance de toucher une pension bien méritée. Un document plus tardif lui rend encore justice. Il s'agit d'une lettre du corps de Ville adressée au Département le 28 ventôse de l'An V, (1797) où l'on cite un "avis que donnait au Conseil Général de la Commune le citoyen Bonfin père, dans le temps qu'il avoit été éconduit de sa place par la Municipalité provisoire qui, malgré son injustice envers lui, reconnaissait qu'elle

(1) - A.M. Bordeaux D 131 - Arrêté du 14 germinal an III.

avait besoin du secours de ses lumières" (1). La municipalité, à laquelle on fait là aussi allusion, fut dirigée par Pierre Thomas, maire de Bordeaux de juillet à novembre 1794. Elle paraît responsable de la disgrâce de Bonfin et peut-être de celle de Lhôte, ingénieur de la voirie depuis plus de vingt ans, auprès des Trésoriers de France de 1770 à 1790, puis de la Ville, congédié dans des circonstances semblables le 29 ventôse An II - 18 mars 1794 (2). Les deux hommes unissaient leurs efforts depuis des années pour faire de Bordeaux une belle ville moderne. Hélas, en cette période de troubles graves, leur efficacité n'est plus reconnue. Pour les dirigeants en place, ils restent les témoins gênants de l'ancien système au service du "tyran".

Ce double renvoi s'explique par le contexte historique. A l'heure des épurations, des jugements en tribunal révolutionnaire, et des exécutions, cette mesure paraît douce. Nous devons y voir le désir d'une rupture avec le passé et le souci de traiter avec des artistes sinon plus engagés et tournés vers l'avenir, du moins plus malléables. Après délibération du 11 nivôse An II - 30 décembre 1793 - Péchade et Berthommé sont désignés pour leur succéder aux conditions de 2000 livres de traitement annuel (3). Berthommé qui hérite des fonctions d'architecte de la Ville, a travaillé sous la direction de Bonfin, notamment pour lever les plans des biens nationaux en 1790 - 1791. Il s'acquitte de sa tâche honnêtement mais sans avoir le crédit de son

(1) - A.M. Bordeaux D 166 28 ventôse An V (1797), Lettre de la Municipalité au Département.

(2) - A.M. Bordeaux K 23 16 fructidor An III. Requête de Lhôte auprès des officiers municipaux.

(3) - A.M. Bordeaux K 23 23 pluviôse An III. Requête de Péchade et Berthommé.

maître. Celui-ci, totalement réhabilité, fait partie dès le début de l'An III, de l'assemblée des Notables qui siègent au Conseil Général de la Commune (1). A ce titre, il garde un droit de regard sur les affaires de la cité qu'il suit encore de près. Il n'est pas rare d'ailleurs que la municipalité fasse appel à son érudition et à son expérience pour régler certains problèmes délicats touchant aux arts. Le 9 nivôse de l'An IV (1796), il est nommé commissaire avec le citoyen Lartigue "pour prendre connaissance de tous les tableaux et monuments utiles aux Arts et propres à stimuler l'émulation des artistes, lesquels appartiennent à la Commune et sont épars dans les bâtiments qui en dépendent, d'en faire état et verbal dans le plus grand détail et de le remettre au Bureau Municipal"(2).

Il semblerait même que Bonfin ait pris en main le bureau des travaux publics ainsi que l'atteste l'arrêté suivant, du 14 prairial An IV : "Un des membres ayant observé que l'indisposition du citoyen Bonfin Père tenoit en suspens une partie des opérations dépendants du Bureau des Travaux Publics dont il est le chef, et que son fils, artiste distingué, offroit de remplacer son père, si le Bureau l'agréoit, il a été arrêté d'accepter l'offre du citoyen Bonfin Fils, de lui témoigner la gratitude du Bureau Central et de l'inviter à se rendre à la place du citoyen le plus tôt qu'il pourra pour prendre connaissance de ce qui s'est fait depuis son absence, le suppléer dans toutes

(1) - A.M. Bordeaux D 114 - Délibération du 3 messidor An III et D 147 lettre du 9 brumaire An III : Bonfin est qualifié de "Notable".

Ces notables, environ une cinquantaine, siégeaient au Conseil Général de la Commune avec les officiers municipaux (maire, procureur syndic). Ce conseil tenait ses séances dans l'ancien Collège de la Madeleine. Il fut institué par la loi du 14 décembre 1789 - cf D 98 . Note d'introduction au Registre de Délibérations du Conseil Général de la Commune.

(2) - A.M. Bordeaux D 133 - Arrêté du 9 nivôse An IV.

les opérations relatives aux travaux publics de la Commune". (1)
Michel Bonfin prend la suite de son père, vraisemblablement
aux dépens du malheureux Berthommé dont nous perdons la trace,
et prête officiellement serment de "bien et fidèlement remplir
les fonctions auxquelles il a été appelé", le 17 thermidor
An IV (2).

5.- Les années de retraite

Quant à Richard-François, il se rétablit. Définitive-
ment mis en retraite, en 1796 et non vers 1800 comme on l'a
trop souvent prétendu, il s'écarte des affaires communales tan-
dis que son nom disparaît peu à peu des registres de délibéra-
tions. Il ne cesse pas pour autant toute activité. Il demeure
responsable de la sécurité des théâtres. En tant que pompier du
Théâtre de la République (notre grand théâtre actuel) et du
Théâtre des Variétés qui cèdera bientôt la place au Théâtre
Français, il a droit à l'entrée gratuite aux spectacles, pri-
vilège paréimonieusement accordé (3). D'autre part, il brille
encore dans les salons de l'élite intellectuelle locale et ne
manque pas de participer à toutes les tentatives de promotion
et divulgation du savoir. Une lettre du 30 janvier 1798 adressée
à Louis Combes alors ingénieur architecte du Département, nous
apprend l'admission de Bonfin à la toute récente Société des
Sciences, Belles Lettres et Arts, dans la troisième classe, sec-
tion d'architecture civile et militaire (4). Bien "que déjà agé
de 68 ans", notre homme "accepte avec reconnaissance" l'offre qui

(1) - A.M. Bordeaux D 154 - Arrêté du 14 prairial An IV.

(2) - A.M. Bordeaux D 154 - Arrêté du 17 thermidor An IV.

(3) - A.M. Bordeaux D 155 2 Ventôse An V. Liste des entrées
gratuites aux théâtres.

(4) - A.M. Bordeaux - Fonds Delpit 33 : 11 pluviôse an VI, Lettre
de Bonfin à Combes cf annexes.
La société des Sciences, Belles Lettres et Arts dérive de
l'Académie Royale. Elle fut créée en 1797. cf. C. HIGOUNET.
Bordeaux au XVIIIème siècle. p. 691.

lui est faite. Nous ignorons le rôle qu'il y a joué par la suite ; sans doute a-t-il assuré des cours ou des conférences comme autrefois à l'Académie, transmettant son expérience aux jeunes générations.

Le déroulement des dernières années de Bonfin nous échappe. Le 20 mai 1804, il perd sa femme Elisabeth Brouillet de Lestang, qui venait d'atteindre soixante six ans (1). Cette épouse dévouée et discrète lui facilita peut-être l'accès au milieu fermé de la noblesse parlementaire où il avait ses entrées alors que certains de ses confrères n'y étaient pas reçus.

L'architecte lui survécut dix ans, coulant des jours paisibles rue St Laurent. Il a le bonheur de connaître la réussite de son fils Michel et de voir sa succession bien assurée avant de s'éteindre le 5 mai 1814, à l'âge de 84 ans (2).

(1) - A.M. Bordeaux 3 E 39 - Acte de Décès 607 - 30 floréal
An XII cf. annexes.

(2) - A.M. Bordeaux Etat Civil - Registre des Décès 5 mai 1814.
cf. annexes.

1.- Une personnalité sans détour

Bien qu'il vécut à une époque où fleurissait l'art du portrait et qu'il fût en excellents termes avec Pierre Lacour, expert en la matière, Bonfin ne ressentit point le besoin de poser pour un peintre qui l'aurait représenté déroulant un plan ou maniant l'équerre comme c'était l'usage pour les architectes. Son visage n'est guère passé à la postérité et il serait vain d'ébaucher une silhouette sachant seulement qu'il disposait d'une robuste constitution et d'une santé à toute épreuve. Alors que son apparence physique demeure au-réolée de mystère, sa personnalité est plus facile à cerner grâce aux écrits qui nous sont parvenus.

Ayant affaire à un artiste, nous serions en droit d'attendre un caractère tourmenté et passionné où les sens l'emportent sur la raison... Abandonnons ces idées préconçues. Richard-François Bonfin n'est rien de tout cela. Confronté très jeune aux dures réalités de l'existence il n'a pas eu le loisir de goûter à la vie de Bohême ou de se laisser emporter par le flux de son imagination créatrice. La mort de son père l'a prématurément mûri et a ancré en lui un sens du devoir et des responsabilités dont il ne se départit à aucun moment. Citons à titre d'exemple une de ses réflexions émise à propos de restaurations urgentes à faire à la Halle aux Poids : "l'architecte de la Ville par état doit veiller à la sûreté des bâtiments dépendants de la Ville. Il ne seroit pas excusable si le moindre petit accident arrivoit". (1)

(1) - A.M. Bordeaux DD 59.

Cet homme calme et pondéré est un travailleur acharné.

Levé avec le soleil, il parcourt ses chantiers dès l'aube, ne craignant pas d'en commencer l'inspection à cinq ou six heures du matin en été. Il passe ensuite au moins neuf heures par jour dans son cabinet à étudier ses dossiers (1). Très consciencieux, il lui arrive fréquemment de faire des expertises ou dresser des plans, le dimanche, les jours de fête et même le 25 décembre. En dehors des deux voyages d'affaires qui l'amènent à Paris, il ne prend aucun congé puisqu'il ne se passe pas deux jours sans que la jurade ait besoin de lui (2). Il est aussi méticuleux dans ses grandes entreprises, que dans les tâches quotidiennes de moindre importance. Ne laissant rien au hasard, il règle tout dans les moindres détails. Ainsi le voyons-nous imposer des conditions sévères au portefaix François Chabre désireux d'établir place St Projet un banc portatif pour vendre du pain et des légumes : le banc sera de six pieds de long sur cinq de large ; on le placera à trente pieds de la fontaine et à dix en retrait de l'alignement de la rue marchande ; on l'enlèvera tous les soirs en ne laissant rien qui puisse embarrasser la voie publique ni causer le moindre accident aux gens à pied, à cheval ou en voiture ; il faudra enfin tenir propre l'espace occupé par le banc et ses environs (3). Une telle minutie à propos d'une question aussi minime prête à sourire. N'en concluons pas une visée étroite des choses. Bonfin réagit ainsi par bon sens, amour du travail bien fait et souci de perfection.

Probité et honnêteté constituent un trait essentiel de son caractère. Durant toute sa carrière, l'architecte manie de fortes sommes d'argent destinées au paiement des ouvriers ou des matériaux

(1) - A.M. Bordeaux DD 59.

(2) - A.M. Bordeaux. Fonds Braquehaye Ms. 330.

(3) - A.M. Bordeaux D 83. 13 juillet 1789.

sans tenter une fois de s'enrichir frauduleusement. Il rend au contraire des comptes de la plus grande exactitude et ne reçoit pas un seul blâme pour sa gestion.

Une grande équité le conduit souvent à défendre avec fermeté une juste cause. S'il n'hésite pas à modérer des comptes un peu forcés qui entraînent de trop grosses dépenses pour la Ville, il peut aussi bien se faire l'avocat du même artisan plongé dans une situation difficile. Il ne craint pas d'intercéder personnellement pour que justice soit rendue à l'infortuné. Cette lettre à l'Abbé Mangin secrétaire à l'archevêché en est l'illustration : "je suis persuadé, Monsieur, qu'il n'est pas nécessaire d'exciter votre zèle pour les malheureux, la femme de Duprat appareilleur, qui a travaillé à Beauséjour est venue chez moi me faire un tableau touchant de son état, elle relève de maladie et son mari dans ce moment est au lit de la mort et sans secours ; cette pauvre femme me réclame un mémoire de 127 livres qui sont dues par l'archevêché à son mari. C'est bien là le cas, Monsieur l'Abbé, de faire des efforts pour soulager ces honnêtes gens, et je ne doute point que vous ne fassiez tout ce qui dépendra de vous" (1).

La bonté de l'architecte sensible à la misère humaine s'accompagne de loyauté. Il n'a pas honte de reconnaître ses torts ou ses erreurs. Lorsqu'un différend éclate entre la Jurade et le peintre Robin auteur du plafond du grand Théâtre, au sujet de son règlement, Bonfin arrange la situation, explique le malentendu et écrit : "Mon objet, Monseigneur, est de vous prouver que je n'ai eu aucune intention de désobliger M. Robin dont je connois tout le mérite, et que je suis incapable de cométre à l'égard de qui que ce puisse être la moindre in-

(1) - A.D. Gironde G Supplément 29. Lettre du 20 juillet 1790.

justice et que je me dirige toujours par les sentiments de l'honneur et de la probité" (1).

A ces qualités de coeur s'ajoutent celles de l'esprit. Bonfin n'appartient pas à la catégorie des artistes inspirés, dont la pensée géniale et profondément originale n'est comprise qu'avec le recul des années. Il fait preuve cependant d'une vive intelligence et d'un esprit ouvert et curieux. La diversité des tâches auxquelles il est appelé, l'amène à toucher à toutes les disciplines : dessin, mathématiques, hydrographie, littérature et histoire ancienne où il puise les thèmes de certains décors. Il ne manque pas de s'intéresser également à l'évolution des sciences et des techniques.

Il aborde sans doute la question de l'origine et du sens à donner à son art. Il a certainement suivi la querelle qui opposa les Anciens aux Modernes et pencha peut-être pour la thèse de Blondel. Il connaît en tout cas les traités publiés par ses illustres confrères Blondel ou Neufforge et se tient au courant des recherches que mènent les autres architectes. Il accepte tout à fait le retour à l'antique sans négliger pour autant la leçon des maîtres du grand siècle (Il appréciait particulièrement l'ornemaniste Lepautre). Pour l'Académie, il achète "Le parallèle de l'Architecture de Palladio", artiste qu'il admirait beaucoup (2).

A Louis Combes, séjournant à Rome, il écrit : "Votre amour pour l'étude et vos soins infatigables à ne rien laisser en arrière formeront pour vous des objets de comparaison qui vous conduiront à pénétrer jusques dans les mystères les plus cachés de l'art.

Que vous êtes heureux et incomparablement heureux, Monsieur, puisque vos jouissances se multiplient et varient tous les jours.

(1) - A.M. Bordeaux DD 36 f. 20 février 1781. Lettre de Bonfin au Duc de Mouchy.

(2) - B.M. Fonds Lamontaigne Ms. 1696.

Une belle femme ne peut avoir sur un artiste l'empire et les droits de sensation que lui fait éprouver une colonne bien proportionnée avec l'ensemble du monument qu'elle embellit et la masse d'air qui l'environne" (1).

Ce goût pour l'équilibre et la mesure apparaît à nouveau dans un rapport que Bonfin, consulté au sujet de la démolition des portes et des grilles de la ville, remit au Conseil Général de la Commune (2) : "Notre amour pour les arts nous impose le devoir de réclamer la conservation des ci-devant portes de Bourgogne et d'Aquitaine. Ce sont deux monuments d'un bon genre et d'un grand module qui décorent notre cité du côté de la rivière et de deux grandes routes. Ces deux arcs, loin de resserrer la libre circulation, l'ont favorisée par l'espace considérable qu'ils embrassent : ils présentent trois portes dont celle du milieu est égale en largeur aux rues de la ville du second ordre, et nous craindrions qu'on imputât à nos concitoyens de manquer de goût si leur démolition venoit à s'effectuer. Nous serions les premiers à provoquer cette destruction si ces monumens présentaient des symboles, emblèmes ou attributs du despotisme et de la royauté ; mais la porte de Bourgogne n'a aucun ornement de sculpture ; elle n'est belle que de sa masse et de ses proportions, et l'on abat dans ce moment les armes du ci-devant roy placées dans le fronton qui termine la porte d'Aquitaine" (fig. 3 et 4). Remarquons au passage l'allégeance discrète mais prudente au régime révolutionnaire!

Nul témoignage direct ne précise davantage les goûts et les idées que professaient Bonfin dans le domaine artistique. Nous nous efforcerons de les mettre à jour lorsque nous analyserons son

(1) - A.M. Bordeaux. Fonds Dalpit 69. 24 février 1783. Lettre de Bonfin à Combes cf. annexes .

(2) - A.M. Bordeaux M5. Rapport du 29 octobre 1792.

oeuvre. Il est plus aisé en revanche, de déterminer le comportement de l'architecte avec ses proches et ses contemporains.

2.- Les relations socio-professionnelles

Sage, avisé, Bonfin est un homme de tradition qui croit aux valeurs classiques : église, famille, travail. Pour les siens, et pour la société, il se doit d'être un bon catholique. A ce titre, il assume d'abord parfaitement son rôle de chef de famille. Sa correspondance laisse transparaître l'importance qu'il accorde à son épouse et à ses enfants. Il suit attentivement leur éducation, et veille à bien les établir. Il étend ses soins aux parents plus éloignés, essayant de secourir ceux qui sont dans le besoin grâce à ses appuis haut placés (1).

Son appartenance à la communauté catholique lui vaut aussi d'assister à la plupart des cérémonies religieuses organisées à la demande de la Ville. Très souvent chargé de la décoration de l'édifice où a lieu la célébration, il participe activement aux préparatifs de la fête.

En dehors de son milieu familial, Bonfin est en contact professionnel avec une multitude de personnes appartenant à toutes les couches de la société laïque ou religieuse. Etant d'un naturel conciliant, l'architecte s'entend avec la plupart des gens.

Sur les chantiers, il rencontre déjà les représentants des métiers du bâtiment : du modeste "manouvrier", au tailleur de pierre, de l'artisan qualifié à l'entrepreneur. Exigeant, il réclame un travail soigné qu'il s'engage à faire payer. Très direct, il reste

(1) - Il intercède auprès de Tourny pour que son frère, capitaine de navire, obtienne plus rapidement un embarquement.

à l'écoute de tous, s'efforçant de traiter les uns et les autres avec égalité et justice. Ses rapports avec ses supérieurs hiérarchiques sont généralement bons . Il s'adresse à eux avec les formules de politesse dûes à leur rang et aux usages du moment. La périphrase "Votre très humble et très obéissant serviteur" précède le plus souvent sa signature sans qu'il sombre dans l'obséquiosité. Que son correspondant soit intendant, ministre, prince ou archevêque, il s'exprime librement, exposant clairement ses requêtes. Avec la Jurade, il traite plutôt d'égal à égal. Il sait que son poste est en jeu s'il dépasse certaines limites mais il préfère éviter la flatterie, ayant conscience que ses connaissances et son mérite sont reconnus. Quand l'occasion se présente, il ne se prive pas de rappeler avec quel zèle et quelle constance il sert la Ville.

Les relations publiques de Bonfin avec ses confrères sont plus complexes à définir : elles évoluent parallèlement à sa carrière. Dans les premiers temps, le jeune ingénieur demeure sous la coupe de Nicolas Portier. L'inspecteur des travaux de la Place Royale est responsable de la construction de la façade des quais et de la plupart des nouvelles Portes de Ville. Il est protégé par les intendants Tourny père et fils. Son crédit diminuant auprès de leur successeur Charles-Robert Boutin, en fonction à Bordeaux de 1760 - 1766, il se retire en Touraine en 1762 laissant la place à l'architecte parisien Barreau de Chefdeville nommé à son tour inspecteur des Bâtiments (1). Ce dernier rivalise avec Bonfin à propos du grand projet de réaménagement de la plateforme Ste Eulalie sans que ses propositions soient retenues. Son décès en 1765 correspond au déclin du pouvoir de l'intendant au

(1) - F.G. PARISET. "L'architecte Barreau de Chefdeville". in Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art Français. 1962.

profit de la Jurade qui impose sa volonté et son architecte. Bonfin se trouve alors à la tête d'une multitude de petits architectes dont il surveille le travail réalisé souvent selon ses propres plans. Citons à titre d'exemple Lartigue, Richefort, Mirail, Alary, ou Richeu dont la postérité n'a pas retenu les noms.

En dehors de ces artistes de second ordre qu'il domine complètement, l'architecte de la Ville est confronté à des confrères de plus grand renom avec qui il entre éventuellement en compétition. Parmi ceux-ci figurent les frères Laclotte réputés pour leurs spéculations immobilières. Bonfin ne leur dispute pas leur riche clientèle bourgeoise et n'établit avec eux que des rapports professionnels. Il leur fait parvenir les décisions prises en jurade au sujet de leurs chantiers et contrôle l'exécution des mesures imposées.

Il se lie en revanche, avec l'architecte François Lhôte (vers 1750 - 1808), de vingt ans son cadet. Ce parisien, ancien élève de l'Académie Royale d'Architecture, arrive à Bordeaux en 1768 travaillant dans le cabinet de l'ingénieur de la paroisse St André. Nommé ingénieur de la voirie chez les Trésoriers de France, Lhôte est en relation constante avec Bonfin à propos des travaux d'alignement des rues. Ils se côtoient à l'Académie où ils enseignent l'un et l'autre. Ils surveillent ensemble le déroulement de la construction du grand Théâtre, prenant parti contre le malheureux Louis. Dans les années 80, ils élaborent ensemble un vaste projet d'urbanisme lancé par Dupré de St Maur, ayant trait à la restructuration du faubourg St Seurin. Durant la période révolutionnaire, ils proposent une solution pour réorganiser le futur quartier des Grands Hommes. Ils collaborent à la rédaction d'expertises et de rapports sur l'utilité publique de tel ou tel bâtiment déclaré bien national et prêtent leur concours à l'organisation des fêtes avant d'être tous deux limogés par la municipalité provisoire.

Alors qu'il s'entend parfaitement avec Lhôte, Bonfin se heurte régulièrement à Victor Louis (1731 - 1800), lors de la construction de la salle de spectacle, de l'aménagement de la place de la Comédie, et de la construction des hôtels cours du Chapeau Rouge. Les causes du conflit sont multiples. La principale réside dans la divergence d'opinion des deux hommes résultant de leurs formations très différentes. Alors que Bonfin a appris son métier sur le terrain, Louis a reçu un enseignement de haute qualité à l'Ecole Royale d'Architecture, avant d'être Lauréat du Grand Prix de Rome en 1755. Fort de ses connaissances et de son expérience passée, le parisien, soutenu par le Maréchal de Richelieu, Gouverneur de Guyenne, souhaite imposer ses vues. Bonfin inquiet par l'influence grandissante de son brillant confrère, refuse de se rallier à ses avis. La querelle visant à déterminer la prépondérance d'un artiste sur l'autre, ravive simultanément l'opposition entre les partis qu'ils représentent. Par le biais de Bonfin utilisé comme porte-parole, la municipalité essaie de résister à l'autorité royale tandis que la ville de province rejette la tutelle parisienne.

L'architecte de la Ville redoute moins la concurrence de gens plus jeunes qui débute dans les années pré-révolutionnaires. A ceux-là, il donne des conseils et les exhorte au travail. Parmi eux, retenons les noms de Rieutord, Berthommé, Chalifour, Dufart, Michel Laclotte et Corcelles (de l'âge de son propre fils Michel). Fondant de grands espoirs sur cette génération, en particulier sur son ancien élève Combes, Bonfin passe le relai peu à peu, non sans avoir transmis les lois fondamentales de son art.

3.- Un spéculateur modéré

Avant d'aborder le deuxième volet de cette étude, pen-

chons-nous quelques instants sur l'activité de Bonfin en matière de spéculation immobilière.

Doté d'un esprit peu aventureux et de lourdes charges familiales, notre homme n'est pas disposé à prendre de risques. Certes, sa situation financière est assurée par son contrat avec la Ville et il dispose en outre d'un logement de fonction. Ces garanties ne l'incitent pas, cependant, à se lancer dans des entreprises hasardeuses. Alors que les lotissements se multiplient dans la cité en pleine expansion, Bonfin, au courant de tous les projets, ne semble pas pressé d'investir. Manque-t-il d'argent (1)?

La première adjudication que nous connaissons date du 21 septembre 1763. Elle concerne le lot n° 32, place Dauphine (Place Gambetta) "confrontant du côté du couchant à la dite place, du midy au fossé de ville et du nord à l'emplacement 33". Il mesure environ 33 toises quarrées à 40 livres la toise (2). Bonfin y édifie une maison de rapport en respectant le programme de façade uniforme. Ses enfants en héritent après sa mort (3).

Le 28 octobre 1771, il acquiert devant Papein notaire de la Ville, un emplacement de 31 toises quarrées et demi, situé au noviciat des Jésuites en face du cimetière de l'Abbaye Ste.Croix (4). La parcelle dont le toisé a été vérifié par Laclotte aîné, se trouve à l'angle de la rue du Fort Louis et de celle que l'on souhaite ouvrir vers la place de la monnaie (fig. 5). Egalement bonne à bâtir, elle est estimée 1701 livres à raison de 54 livres la toise. Nous ne savons

(1) - Des recherches ultérieures révéleront peut-être des transactions supplémentaires.

(2) - A.M. Bordeaux. DD 16 b. Adjudications d'emplacement place Dauphine.

(3) - A.D. Gironde. 3 E 74173. Minutes Mathieu. 24 mars 1821.

(4) - A.M. Bordeaux. DD 24 Noviciat.

pas ce qu'en fit Bonfin.

Nous n'avons pas recensé d'autres transactions avant les années 80, où il achète deux terrains appartenant à l'ancien domaine de l'archevêché. Le 25 octobre 1780 il signe l'acte de vente chez Me. Beauvallon, procureur constitué de Claude Alexandre Rodesse ancien propriétaire. L'architecte y fait construire deux maisons attenantes consistant chacune en une cave, une chambre basse et une chambre haute, et mesurant 19 pieds de large sur 15 et demi de profondeur. Elles s'appuient sur le mur du jardin de l'archevêché au sud, la façade donnant rue Montbazou au nord (1). En 1790, l'une des maisons est louée à la municipalité pour une somme annuelle de 200 livres. Elle sert de corps de garde (2). Le 7 juillet 1781, Bonfin se porte acquéreur du second terrain qu'il paie 21 000 livres (3). La dépense est importante pour une personne dont le salaire de base ne dépasse pas cinq mille livres par an. L'architecte, au faite de sa carrière, a amélioré ses revenus grâce aux commandes passées dans le privé. Ayant amassé un petit pécule, il place son argent dans l'immobilier.

Peu auparavant, le 7 mai, il achète pour le même prix une vieille maison paroisse Ste. Eulalie. Elle est "constituée de deux corps de logis doubles, le premier sur la rue au bout des fossés des Tanneurs (cours Pasteur) et le second dans le fond de la rue St Jean, chacun composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec cour entre eux deux" (4). Bonfin revend l'ensemble le 10 février 1785, à Jean Gode-

(1) - A.D. Gironde. G 132. Acte du 20 mai 1780 passé devant Duprat notaire.

(2) - A.M. Bordeaux. D 88. Tableau des dépenses fixes annuelles de la Commune. 28 décembre 1790.

(3) - Archives de l'Archevêché. Livre de comptes des revenus de l'Archevêché pour 1781.

(4) - A.D. Gironde. 7 mai 1781. Acte de Vente passé devant Brun et Rauzan, notaires.

froy, entrepreneur des fortifications, pour la somme de 24 000 livres (1).
Il réalise 3 000 livres de bénéfice.

Sous l'égide de Lhôte il tente d'autres investissements. Après avoir créé une société entre eux et un dénommé Lafargues, ils deviennent propriétaires de trois maisons sur le glacis du Château Trompette (2). Ils vendent l'une d'elles, se partageant l'argent, et louent les deux autres pour un rapport total de 5 500 livres. Bonfin, pour sa part, en perçoit 1 745 et 13 sols et Lhôte, 1 444 et 13 sols.

Le 12 janvier 1782, Lhôte se porte acquéreur, en copropriété avec Bonfin, d'un terrain de 170 toises carrées, avec quelques vieux bâtiments ayant façade au midi, rue du Pont-Long (rue Georges Bonnac). Le tout est estimé à 2 200 livres (3). Le lot est amputé par le prolongement du cours d'Aibret vers la rue Judaïque, décidé par arrêt en conseil d'Etat du 7 juillet 1781. En compensation, la ville verse aux intéressés une indemnité de 7 407 livres 10 sols et leur cède 23 toises et demi de terrain en communauté sur le sol de la rue Croix Saint-Martin. Le 10 octobre 1783, les deux partis procèdent au partage équitable de leur bien (4). Bonfin obtient une parcelle de 21 toises carrées "faisant encoignure entre la rue de la Croix St.Martin et d'Aibret, et ayant 34 pieds en façade en équerre sur la rue nouvelle". Il s'engage à démolir les vieux murs et reconstruire du neuf. La maison édiflée est vendue deux ans plus tard à Joseph Guiot, maître à danser au faubourg St.Seurin, pour un montant de 23 000 livres (5).

(1) - A.D. Gironde. 10 Février 1785. Acte de Vente passé devant Brun et Banchereau, notaires.

(2) - A.M. Bordeaux II 172. Dossier Lhôte.

(3) - A.D. Gironde. 3 E 13072. Minutes Cheyron. Partage du 10 octobre 1783.

(4) - A.D. Gironde. 3 E 13072. Minutes Cheyron.

(5) - A.D. Gironde. 3 E 21598. Minutes Nauville. 17 août 1785.

En dehors de l'acquisition de sa dernière demeure rue St.Laurent, nous ignorons les affaires que traita Bonfin durant les dernières années de sa vie. A sa mort, après cinquante cinq ans de dur labeur, il laisse à ses descendants deux maisons rue St.Laurent aux n^{os} 7 et 8 (1), celle de la place Dauphine, n^o 3, et une autre rue St.Martin, n^o 46 (2). Voilà toute la fortune dont jouissait cet honnête homme, humaniste distingué, entièrement dévoué à une noble cause : celle de servir sa ville tout en l'embellissant.

(1) - Ancienne numérotation.

(2) - A.D. Gironde 3 E 24173. Minutes Mathieu. 24 mars 1821, partage de la succession de Bonfin.

LIVRE DEUXIEME

L'OEUVRE : PROJETS ET REALISATIONS

PREMIERE PARTIE

LES COMMANDES DE LA VILLE DE BORDEAUX

Richard-François Bonfin a rédigé lui même un "Mémoire concernant les fonctions et les obligations de l'architecte et directeur des bâtiments publics de la Ville de Bordeaux", qui en dit long sur ses occupations (1).

1° - Cet architecte est chargé de dresser les plans, coupes et profils, devis et détails estimatifs des ouvrages publics que la Ville fait faire, de veiller attentivement à la bonne et solide construction et d'en rendre compte journallement en Jurade.

2° - De faire la visite des ouvrages en réparation pour les différents bâtiments appartenant à la Ville, tel que l'hôtel du Guet où il se fait des ouvrages considérables depuis 10 ans, les collèges, murs et portes de Ville et bureaux, l'Hôtel de Nouvelle Prison, fontaines, ponts, aqueducs, ruisseaux, crèche et atterrissements le long du port, et de vérifier les mémoires des ouvriers et apprécier la juste valeur de ces ouvrages. Détails aussi minucieux (sic) qu'importants et qui exigent toute la vigilance de l'Architecte, les ouvriers n'étant que trop sujets à enfler leurs comptes et quelques fois à des infidélités.

3° - De dresser les plans des emplacements que la Ville a à vendre, d'en faire le toisé général et particulier de chaque emplacement après l'adjudication afin d'en fixer la superficie relativement au piquetement sur le terrain.

4° - A inspecter les pavés, pavés des places publiques et chaussées et pavés des calles sur le port, redresser et corriger les

(1) A.M. Bordeaux Fonds Braquehay Ms 300.

alignements et niveaux de pente, toiser les dits ouvrages neufs et les relever aboutis.

5° - Faire l'alignement de la rue Ste Catherine à la Porte d'Aquitaine et celui de la Place Royale à la Porte Dijeaux, auxquels MM. les Jurats concourent avec MM. les trésoriers de France, alignements difficilement (sic) et risqués parce que pour les bien faire il faut mortier sur les toits des maisons et auxquels l'Architecte de la Ville n'était point obligé ci-devant.

6° - Quand MM. les Trésoriers de France se trouvent embarrassés pour quelques alignements dont la correction devient difficile et qu'ils exigent beaucoup de précautions ils appellent l'Architecte de la Ville pour se transporter avec eux quoique ces alignements n'ayant aucun rapport avec les projets de la Ville.

Ainsi que quand il s'agit de construire de nouveaux aqueducs aux frais des propriétaires et régler les niveaux de pentes; opérations pour lesquelles cet architecte n'a jamais eu le moindre honoraire et auxquelles il s'est prêté dans les vues du bien public de même qu'à faire différents projets pour le Parlement et autres corps, soit pour les hôpitaux des enfants trouvés de St-André et autres bâtiments publics.

La place de l'Architecte de la Ville est une des plus sujettes de l'Hôtel de Ville et qui ait des détails plus momentanés,

en sorte qu'il n'est pas possible qu'il s'absente deux jours sans que MM. les Jurats puissent en avoir besoin et par conséquent qu'il s'occupe d'aucune manière à d'autres travaux qu'à ceux de la Ville c'est un fait dont l'Architecte actuel espère que MM. les Jurats sont très persuadés et qu'ils voudront bien avoir en considérant la modicité de ses appointements relativement aux prix excessifs des vivres nécessaires à la vie".

A la lecture de ce document explicite, nous prenons conscience de l'immense diversité des tâches auxquelles est appelé Bonfin. Il est évident qu'il ne peut y suffire tout seul et qu'il s'appuie sur de nombreux collaborateurs. Son équipe se compose de plusieurs dessinateurs, installés à la Halle au poids qui reprennent les plans qu'il a lui-même ébauchés rapidement, et qui en dressent les copies à envoyer aux différents services administratifs.

Selon l'importance du projet, la réalisation pratique est confiée aux ouvriers des différents corps du bâtiment dirigés par un entrepreneur ou un maître architecte qui fournit généralement un devis des travaux à faire. Bonfin intervient pour contrôler l'efficacité de chacun sur le chantier, la bonne qualité de l'entreprise, la fidélité aux plans... et aux devis qu'il faut scrupuleusement respecter.

La vérification minutieuse de tous les comptes présentés par les ouvriers ou les fournisseurs est une de ses principales charges et absorbe une large part de son temps. Les travaux sont régulièrement ralentis faute d'argent. Pour pallier ces arrêts, hélas trop fréquents, il lui arrive de temps en temps d'avancer la somme nécessaire au règlement des premiers matériaux. De cette manière, il parvient à mener à bien ses projets dans des délais acceptables.

Chapitre I : LES EDIFICES PUBLICS

A - LES CONSTRUCTIONS NEUVES

1.- La poudrière de Lormont

En exécution d'une délibération du 21 août 1752, la ville de Bordeaux acquiert un terrain situé en Guesyrie, sur la rive droite de la Garonne, près du petit port de Bense au pied de Lormont (1). Il s'agit d'y construire un magasin à poudre et le logement d'un commis conformément aux "plans, coupes, élévations et devis signés et coteés par le Sr. Bonfin, inspecteur des travaux de la Ville".

Le projet est autorisé par arrêt du Conseil du Roi du 12 décembre 1753. Le 25 janvier 1754, les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Béziat pour une somme de huit mille livres. Bonfin procède à leur réception le 26 octobre suivant (2) et règle le solde de Béziat trois jours plus tard sur les fonds de la Caisse des deux sols pour livres : l'entreprise a finalement coûté 9 075 livres 18 sols et 4 deniers (3).

La poudrière et l'habitation du gardien existent toujours bien que très remaniés ; ils se trouvent dans l'enceinte de l'usine des Ciments Français en arrière des troisième, quatrième et cinquièmes arches nord du viaduc de chemin de fer (fig. 6). La poudrière a été en usage jusqu'au moment de l'installation de la voie ferrée (1848). Les poudres ont été déplacées pour des raisons de sécurité. En 1871 et en 1873 deux tentatives de récupération des locaux pour y installer un dépôt d'huile de pétrole, puis des abattoirs ont échoué. Ces projets abandonnés nous valent deux plans intéressants, ceux de Bonfin ayant dispa-

(1) - A.M. Bordeaux BB 119.

(2) - A.D. Gironde C 2 367.

(3) - A.D. Gironde C 3 246. Comptes de la Caisse des deux sols pour livres. Solde de Béziat payé en trois ordonnances des 4 mars, 14 juin et 29 octobre 1754.

ru (1).

Le premier, très général indique la situation de la poudrière par rapport à la rivière et au coteau de Rouffiac (2). Les deux bâtiments sont implantés sur un terrain triangulaire délimité par deux chemins à flanc de colline (fig. 7). Le deuxième plan, plus détaillé (3), illustre le devis de Bonfin, seule pièce d'origine à nous être parvenue (fig. 8).

Le document daté du 9 octobre 1753 donne le détail de la tâche à entreprendre (4). Le terrain accidenté et pentu est d'abord nivelé. On y établit une plate-forme en creusant le coteau. La terre obtenue sert à remblayer le chemin d'accès placé en contrebas et à combler partiellement un fossé bordant le terrain. Les travaux de terrassement achevés, Béziat bâtit la poudrière sur des fondations très profondes. Il utilise la pierre la plus dure et de meilleure qualité pour que les murs soient le plus solide possible. Le bâtiment rectangulaire, mesure 90 pieds 8 pouces de longueur sur 26 pieds de largeur (soit environ 30 x 8,58 mètres), hors œuvre. Les murs pignons sont élevés de 6 pieds 4 pouces au dessus de la plinthe (un peu plus de trois mètres). Deux portes en sapin permettent d'accéder à l'intérieur du dépôt où l'air pénètre par quatre petites ouvertures au ras du plafond. La poudre était gardée dans des fûts de bois enterrés sous du sable. Un plancher en bois de Nerva reposant sur des soliveaux de chêne, sépare la salle du comble. La toiture à quatre versants est couverte de tuiles creuses, remplacée de nos

(1) - A.D. Gironde 5 M 442.

(2) - Idem Liasse 21. Plan de masse du lieu de la Poudrière 1873.

(3) - Idem Liasse 18. Plan d'ensemble de l'ancienne poudrière de Lormont avec ses dépendances, présenté par M. Bigorry 1871.

(4) - A.D. Gironde C 2 367.

jours par de la tôle.

La poudrière est entourée d'une cour large de 9 pieds 2 pouces (environ trois mètres), de murs d'enceinte très élevés (environ quatre mètres) et d'un fossé 6 pieds de largeur sur 4 pieds de profondeur (soit 2 x 1,36 mètres). Ce fossé creusé le long du coteau règne sur toute la longueur du magasin avant de rejoindre celui qui borde le chemin en contrebas (1).

Le logement du commis est placé à 15 pieds du mur d'enceinte du dépôt, du côté du petit sentier qui monte au coteau (chemin du Rouquet). Il a 39 pieds de façade, 26 pieds de profondeur, hors œuvre, et 14 pieds de hauteur y compris les fondations (soit 12,87 x 8,58 x 4,62 mètres). Il comprend quatre pièces dont deux avec cheminées en pierre de Rauzan de la meilleure qualité. "Le mur de face en parpaing de Roque de Thau est décoré de chaîne de refends aux angles. La porte d'entrée, et les fenêtres sont garnies par un bandeau". "Une plinthe" règne sur la façade en haut du mur. Elle forme un retour de cinq pieds sur les murs latéraux. Plinthe, refends, tour des portes et des croisées sont en pierre de Bourg. Les portes, fenêtres, contrevents (en bois de Herve), et plafonds du logement "sont imprimés de deux couches de gris à l'huile sur tous leurs parements. Le sol est carrelé de carreau en terre cuite à six pans, posés sur une aire de bon mortier, bien mis à niveau" (2). Le bâtiment est couvert de tuiles creuses.

Du point de vue esthétique, le "magasin au poudre" de Lormont est quelconque. Il ne s'agissait pas de faire une

(1) - A.D. Gironde C 2 367.

(2) - A.D. Gironde C 2 367. Devis de Bonfin.

œuvre d'art mais plutôt un bâtiment fonctionnel où les munitions seraient bien protégées. Bonfin a honoré avec succès cette première commande qui a su résister aux outrages du temps.

2.- Le magasin des farines

Connu également sous le nom de halle ou bureau des farines, le projet a été confié à Bonfin qui en a dressé les plans, profils, élévations, décorations et devis approuvés en jurade, en 1755 et au plus tard en janvier 1756 (1). Le maître architecte et entrepreneur Alary remporte l'adjudication des travaux qu'il mènera sous la conduite de Bonfin (2).

Le programme consiste à élever un entrepôt pour les farines avec un logement au dessus sur un terrain en L ayant une façade sur les quais et un second accès sur la rue Porte des Pontanets, perpendiculaire à la rivière.

Le 15 juin 1759, le bâtiment est couvert. Il reste à poser le pavé, faire tous les planchers pour séparer le magasin du premier étage, à placer les cheminées, faire les murs de séparation du bâtiment que l'on destine à la vente ou à la location, faire les portes et croisées du magasin et du bureau. "Au moyen de ce, on mettroit les Commis et les farines dedans, et on supprimeroit sur le port, la baraque qui a été faite provisoi-

(1) - A.M. Bordeaux DD 82 21 janvier 1756. Affiche annonçant l'adjudication des ouvrages à faire pour la construction du magasin des farines sur le n°

(2) - A.D. Gironde C 1 046 - 19 janv. 1758 3^e acompte versé à Alary.

re, qui le masque et y fait un vilain effet" (1). L'édifice est rapidement achevé.

Le plan et le procès verbal signés de Bonfin en 1792 à l'occasion de la vente de l'emplacement déclaré Bien National, apporte des indications supplémentaires (2). "Le magasin ou ancien bureau des farines et tout ce qui en dépend contient 48 toises superficielles ou environ. Le premier magasin a son entrée sur le devant de la rivière par deux grandes arcades, et une issue par un retour d'équerre sur la rue vis à vis la Porte des Portanets" (fig. 9). Le magasin se prolonge par un bureau éclairé par deux grandes croisées donnant sur une cour dépendant de la maison voisine. Des latrines à l'usage des commis empiètent sur cette cour. On y accède par une porte pratiquée dans l'entrepôt. "Sur le retour d'équerre, donnant sur la rue, vis à vis la Porte des Portanets, est une boutique ayant une arcade et une croisée".

Le lot évalué à 30 000 livres est adjugé le 9 mai 1792 à la veuve Dejeanne et à M. Lafite pour 60 000 livres. Le local sera complètement transformé ultérieurement.

Le magasin des farines est le second exemple de construction utilitaire commandée à Bonfin. Cette fois-ci cependant, l'architecte doit en outre respecter les normes d'alimentation et de décoration imposées pour l'élévation de tout édifice sur cette portion de quai soumise au programme de Portier. La façade de la Halle aux farines devait se confondre avec celle des maisons voisines. Aucune improvisation n'était possible.

(1) - A.D. Gironde C 1 181. Lettre à l'Intendant.

(2) - A.N. Bordeaux O 16 1792 - 1793. Extrait des Minutes d'Adjudications des Biens Nationaux.

3.- La Caserne du Guet à cheval

A la veille des années soixante, la Ville de Bordeaux poursuit la politique d'embellissement et de modernisation amorcée par l'intendant Tournay. Elle lance plusieurs chantiers simultanément sans paraître redouter le coût des investissements. La reconstruction de la Caserne du Guet à cheval figure parmi ce vaste programme.

Le Guet à cheval était un corps de troupe montée, affecté au maintien de l'ordre. En 1756, il se composait de vingt et un cavaliers encadrés par six brigadiers, un sous-lieutenant, un lieutenant, et un capitaine, soit trente hommes et trente chevaux (1). Les officiers étaient logés dans une petite maison proche de l'Hôtel-de-Ville ayant jour sur le cours des Fossés et sur la ruelle du cimetière St Eloy (2). Les soldats résidaient chez l'habitant. Les chevaux occupaient de vieilles écuries à l'Hôtel de Ville.

Le 19 janvier 1756, Bonfin participe à la visite du corps de garde des officiers. Il signe le procès-verbal déclarant les lieux dans un très mauvais état menaçant ruine (3). La construction d'une caserne neuve lui est confiée peu après. L'emplacement retenu est proche de la Porte d'Aquitaine, en face de l'Hôpital des Incurables, en bordure des remparts. Les travaux s'échelonnent de 1757 à février 1759.

D'après les comptes adressés à Bonfin par le charpentier Locupé, le menuisier Péchade, et le serrurier Jayer, nous savons que la caserne comprenait pour le logement des hommes et des officiers au moins deux bâtiments donnant sur une cour pourvue d'un puits. S'ajoutaient à cela une grande écurie, avec une sellerie, comportant à l'éta-

(1) - A.D. Gironde C 1182.

(2) - A.M. Bordeaux FF 82 a.

(3) - A.M. Bordeaux DD 45.

ge un grenier à foin auquel on accédait par deux escaliers. Il y avait aussi un vaste abreuvoir. (1)

Nous n'avons pas retrouvé de documents plus précis. La caserne du Guet à cheval fut plusieurs fois modifiée à la suite de l'augmentation des troupes. En 1772, on projeta même de la réinstaller derrière l'Hôtel de Ville, sur une partie du terrain libéré par le Collège de Guyenne transféré dans la Maison Professe des Jésuites (2). Ce projet échoua et la Caserne du Guet à cheval resta en place comme en témoigne le plan de Bordeaux de 1830.

(1) - A.D. Gironde C 1046, 1049 et 1051.

(2) - A.M. Bordeaux DD 33.

4.- La salle de spectacle vis à vis la Porte du Médoc

Dans la nuit du 27 au 28 décembre 1755 un incendie ravage la salle de spectacle de l'Hôtel de Ville (1). Une commission est désignée pour étudier l'éventualité de sa reconstruction au même endroit. Redoutant un nouveau sinistre, les jurats renoncent à sa restauration, préférant demander à l'intendant de mettre à la disposition du public, la salle de concert de son hôtel (2). Tourny accepte, pour un temps limité. Le terme du prêt arrivant à échéance, la jurade décide, le 6 avril 1756, de "faire construire incessamment en bois, une salle provisoire de spectacle dans le triangle d'arbres à l'extrémité de l'allée du Chapeau Rouge et vis à vis la Porte du Médoc, suivant le plan qui en a été levé par le Sr. Bonfin, ingénieur de la Ville"(3).

Le bâtiment s'élèvera en bordure du cours du Chapeau Rouge, entre l'aboutissement de la rue Ste Catherine, fermée par la porte du Médoc, et la place s'ouvrant devant la Maison Daurade (au niveau de notre actuelle rue des Piliers de Tutelle). De plan triangulaire, il occupera tout le terrain jusqu'alors planté d'arbres (fig.10). Il se compose d'un vestibule auquel on accède par deux portes d'entrée, d'une cage d'escaliers où deux degrés droits conduisent à l'étage, d'une salle de spectacle. Cette salle s'inscrit dans un rectangle de 105 pieds 6 pouces de long (un peu plus de 34 mètres) sur 40 pieds de large (environ treize mètres). Elle comprend un orchestre

(1) - A.M. Bordeaux BB 123.

(2) - Idem. 19 janvier 1756. Deux députés sont nommés pour demander à Tourny de prêter sa salle de concert.

(3) - A.M. Bordeaux DD 38.

où l'on pouvait disposer quelques sièges, un parterre où l'on se tenait debout et un amphithéâtre séparé de ce dernier par un muret, où se trouvaient les places assises. A cela s'ajoute le "théâtre" ou scène, d'une profondeur égale à celle de la surface réservée aux spectateurs. En arrière et sur le côté gauche de la scène, se situent le chauffoir et les loges des acteurs.

Ces structures jugées trop modestes par l'intendant, ne seront jamais réalisées. Tourny leur préfère un second projet plus élaboré, proposé également par Bonfin, sur un emplacement voisin de la Porte Dauphine (1).

5.- La salle de spectacle près de la Porte Dauphine

Il s'agit dorénavant d'élever une salle de spectacle sur le terrain d'une ancienne corderie placée en haut du cours de l'Intendance, non loin de la place Dauphine (place Carbetta).

Bonfin dispose cette fois-ci d'un emplacement long et étroit limité à gauche par les murs de ville et les douves (parallèles à l'actuel cours Clémenceau), et à droite par la clôture du jardin et du noviciat des Pères Récollets. L'architecte est contraint d'adopter un plan très étiré en longueur d'environ 27 toises sur huit dans la plus grande largeur (fig. 11). L'entrée se fait sur les Fossés de l'Intendance, par une porte précédée de deux marches et flanquée de quatre fenê-

(1) - A.N. Bordeaux DD 38. Délibération du 7 mai 1756.

tres. Le mur de façade est oblique pour suivre l'alignement des propriétés mitoyennes. Le vestibule qui se trouve derrière, est donc de forme trapézoïdale. Des bureaux occupent les côtés. Dans l'axe de la porte principale, un passage conduit aux degrés des premières et secondes loges et à la salle.

Comme précédemment, elle comprend un amphithéâtre pourvu de deux accès, un parterre et un orchestre. Des balcons dominant l'avant-scène, tandis que des coulisses bordent la scène. Au delà du théâtre se trouvent un chauffoir entouré de deux courettes, et les loges pour les acteurs et actrices, ouvrant sur une dernière cour. Un plan levé le 26 mars 1771 par un dénommé Lesage (1), apporte quelques modifications au projet initial. Le vestibule y devient un foyer d'où les bureaux sont exclus, remplacés par un seul cabinet sur la droite. L'escalier du paradis, autrefois à droite, est désormais à gauche tandis que celui menant aux loges est disposé à droite. On y distingue encore un balcon reposant sur huit colonnes, formant un péristyle au rez-de-chaussée. La loge du maréchal de Richelieu, gouverneur de la province, occupe la partie droite de l'orchestre. Enfin, le terrain a été élargi du côté des remparts et l'on y a installé un grand magasin où travaille le peintre, une cour et un second magasin.

Gaëtan Camagne, peintre et concierge de l'ancienne salle de spectacles de l'Hôtel de Ville avance les fonds nécessaires à la construction de celle-ci. Il ne peut faire aucun paiement sans mandement de Bonfin entièrement chargé de l'exécution de la salle et de la vérification de tous les comptes. Camagne sera remboursé de ses frais en touchant les loyers de la

(1) - A.M. Bordeaux DD 38.

salle durant une période déterminée par l'architecte, en fonction du coût de l'entreprise (1). Le peintre s'engage aussi à fournir trois décors pour la scène : un palais, une chambre, et une forêt.

On travaille à l'économie en parant au plus pressé : il faut donner rapidement un lieu de loisirs au peuple pour éviter les troubles qui se multiplient sur la voie publique dès qu'il n'y a plus de spectacles organisés. Bonfin estime le prix de la construction de la salle et du vestibule à 26 560 livres 13 sols 8 deniers (2). Il n'emploie pas de pierre mais des matériaux légers : cloisons de bois et briquettes, toiles peintes pour la décoration de la salle. Nous ne disposons d'aucun élément concernant la façade en dehors de la mention d'une porte d'entrée en chêne.

La salle de spectacle est inaugurée rapidement et fréquentée assidûment. En 1783, Bonfin rédige un rapport sur sa solidité, qui n'implique que de menus travaux (3). Concurrencée un moment par le Grand Théâtre récemment achevé, elle sert de magasin d'accessoires (4). La période révolutionnaire lui vaut un regain d'intérêt. Elle accueille le public pour des spectacles de propagande et des réunions politiques.

Le 12 avril 1790, Bonfin déclare qu'elle peut encore servir "mais jusqu'à l'hiver seulement attendu qu'elle est construite en bois de médiocre qualité et sujet à se gâter dans les parties extérieures par l'impression de l'air et par l'humidité".

(1) - A.M. Bordeaux DD 38. Délibération du 7 mai 1756.

(2) - A.M. Bordeaux DD 38. Détail Estimatif de la Salle de Spectacle qui se construit sur le rempart proche de la Porte Dauphine.

(3) - A.M. Bordeaux DD 38. Rapport du 22 mai 1783.

(4) - M. BRUN. "Les Théâtres de Bordeaux de 1800 à 1830". in Revue Historique de Bordeaux, Tome 22, 1929.

dité" (1). Après quelques démêlés entre différents acquéreurs de parcelles voisines de la salle, et la municipalité, Bonfin et Dufart dressent un devis des réparations à effectuer soit une nouvelle façade sur le cours de l'Intendance, un bâtiment neuf sur la rue de l'Ancienne Corderie pour les loges des acteurs, et le blanchissage des murs latéraux (2). En novembre les travaux sont terminés. Le 24 décembre 1790, Bonfin, Dufart et Lhôte remettent un rapport à la Ville approuvant la solidité des locaux et confirmant leur réouverture (3). La salle est inaugurée officiellement le 27 décembre 1790, prenant le nom de "Théâtre Comique, Lyrique et des Variétés" (4). Elle est utilisée jusqu'en 1799. Fermée irrémédiablement le 6 octobre, elle est détruite aussitôt par l'entrepreneur Godefroy, chargé de la reconstruction au même endroit du Théâtre Français, érigé selon les plans de Dufart (5).

La salle de spectacle près de la Porte Dauphine ne figure sur aucune estampe de l'époque. Si elle n'attirait pas spécialement les regards, cette construction provisoire eut au moins le mérite d'être un centre culturel très vivant. Durant toute la seconde moitié du XVIII^{ÈME} siècle, la société bordelaise s'y rendit d'abord pour y puiser la détente ensuite, pour se mettre en quête des idées révolutionnaires qui y circulaient librement.

(1) - A.M. Bordeaux D 85. Rapport du 12 avril 1790.

(2) - A.M. Bordeaux D 87. 19 octobre 1790. Autorisation au Directeur de la Salle de faire les travaux indiqués par le devis de Bonfin et Dufart.

(3) - A.M. Bordeaux D 88.

(4) - N. BRUN, opus cité.

(5) - A.D. Gironde G 1 043. Recollets.

5. - Les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne

Dans le cadre du développement de l'instruction, la Jurade apporte son concours pour créer des écoles gratuites destinées aux enfants pauvres. Ces écoles sont tenues par des frères dits de la Doctrine Chrétienne qui y dispensent l'enseignement élémentaire. Au cours des années 1758 à 1760, l'architecte de la Ville est requis pour veiller à la construction de quatre nouveaux établissements scolaires dispersés dans Bordeaux.

Le premier se situe près de la Porte Ste.Eulalie dans une maison que l'on se contente de restaurer à l'automne 1758. La bâtisse comprend une cave, une grande et une petite classe, un réfectoire, une cour avec des commodités et à l'étage au moins deux chambres à coucher, et deux cabinets, plus un grenier et un jardin. La menuiserie, la serrurerie et la charpente sont réalisées par Ferrand, Jayer et Béziat sous le contrôle de Bonfin qui règle les comptes (1).

Le deuxième est construit sur un terrain rue du Casse, près de l'Eglise St.Michel (2). La maçonnerie en pierre de Roque de Thau et en moellons de récupération pour les parties invisibles de la rue, est confiée à Richeu ou Richen, maître architecte aux ordres de Bonfin. La façade rue du Casse, est soignée. On y pratique une porte d'entrée encadrée de deux pilastres, surmontée d'armoiries et d'une table saillante. Une balustrade pleine règne au dessus de la corniche, dissimulant une couverture en tuile canal, posée par Villadère, sur une charpente montée par Guichard. La menuiserie, la serrurerie et

(1) - A.D. Gironde C 1 051. Ouvrages pour le logement des Frères des Ecoles Chrétiennes près de Ste.Eulalie.

(2) - A.D. Gironde C 1 049. Dépenses pour l'établissement de deux classes rue du Casse.

les vitres sont posées par Pécade, Jeyer et Piffon, artisans que Bonfin emploie très régulièrement. Lorsqu'il arrête les comptes le 6 août 1759, la dépense globale atteint 1719 livres 16 sols (1).

La troisième école se trouve aux Chartrons. Elle est fondée en 1759 à proximité des fondations de l'Eglise St. Louis. Elle comprend une maison avec des classes et un logement pour le maître plus un jardin (2).

La dernière école est bâtie rue des Tanneries, près de la rue Mondaudège par l'entrepreneur Bésiat. Elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Elle est habitable fin avril 1760 (3).

Ces quatre bâtiments modestes mais fonctionnels sont réquisitionnés à la Révolution. En 1791, après avis de l'architecte de la Ville qui avait veillé à leur construction, ils sont de nouveau affectés à des écoles primaires laïques, dirigées désormais par des institutrices assermentées (4).

Après avoir consacré ses premières années de carrière à réaliser des édifices utilitaires où il était difficile d'exprimer un idéal artistique, Bonfin reçoit enfin sa première commande importante en gage de la confiance que lui témoigne la Jurade. Il s'agit d'une Maison de Force pour les filles repenties.

(1) - A.D. Gironde C 1 049.

(2) - A.M. Bordeaux D 131.

(3) - A.D. Gironde C 270. Mémoire sur les bâtisses publiques de la Ville, rédigé par Bésiat, Mars 1760.

(4) - A.M. Bordeaux D 98. Rapport du 18 juin 1791.

7. - Les projets de Maison de Force

Derrière ce simple vocable se dissimule une réalité plus complexe engendrant deux notions différentes qu'il convient de bien distinguer. Deux projets étalés sur une quinzaine d'années se sont succédés avant d'aboutir. Il y eut par conséquent deux Maison de Force situées dans des quartiers distincts, l'une à Ste Eulalie, et l'autre au faubourg Ste Croix.

Voyons d'abord en quoi consistait le premier programme.

a- La Maison de Force sur la Plate-forme Ste Eulalie

Inquiétés par la recrudescence du libertinage et de la prostitution, les jurats se voient obligés d'adopter des mesures de répression parmi lesquelles, la construction d'une maison de force. Leur délibération du 2 décembre 1757 est confirmée par lettres patentes du même mois enregistrées au Parlement de Bordeaux le 18 février 1758 (1). L'établissement accueillera soixante filles de mauvaise vie, vêtues de bure grossière, et comprendra des infirmeries pour guérir les hommes et les femmes atteints de maux vénériens. Il s'élèvera sur une ancienne promenade dénommée "Platte-forme", dominant les jardins du Château du Hâ, et l'Eglise Ste Eulalie. Le bâtiment se fera selon les plans, élévations et devis dressés par Bonfin et approuvés par le roi (1). Le financement, à la charge de la commune, proviendra des fonds de la Caisse des deux sols pour livre (2).

L'entreprise commence aussitôt par d'importants travaux de terrassement consistant à aplanir la plate-forme limitée à l'ouest par les remparts et à l'est par la clôture du cimetière de Ste Eulalie. On creuse le sol sur une profondeur de trois mètres pour ramener la différen-

(1) A.N. Bordeaux DD 51. Lettres patentes d'établissement d'une Maison de Force à Bordeaux. Décembre 1757.

(2) Les deux, puis trois sols pour livre se perçoivent sur les marchandises entrant et sortant par les portes de la Généralité de Guyenne.

ce de niveau avec l'entrée du cimetière à quatre pieds seulement (fig. 12). Au cours de l'année 1758, on procède à l'enlèvement des terres sur la largeur de la nouvelle rue de Berry (aujourd'hui rue Jean Burguet) qui longe les emplacements destinés à la Maison de Force, à l'Hôpital des Enfants Trouvés et au petit Séminaire près du Château du Hâ (1). Des bouviers transportent toutes les terres obtenues au marais de l'archevêché afin de le combler peu à peu. On démolit également quelques vieilles échoppes près du fort et les anciens murs de Ville en bordure de la plate-forme. Les pierres et moellons sont réemployés pour les fondations de la Maison de Force et des remparts rebâti un peu plus loin (2).

Le 21 janvier 1759, "la plus grande partie des fondements sont faits (sic) et il y a au dessus deux et trois assises en pierre dure pour le socle ; un bâtiment en aïse simple d'environ 70 pieds de longueur sur 24 de largeur du côté du Château du Hâ est finy d'être monté, la charpente est mise et les couvreurs sont à même de faire la couverture" (3). Les travaux sont malgré tout ralentis par manque d'argent : 34 000 livres ont déjà été dépensées. L'intendant ordonne à Bonfin de n'élever que les bâtiments les plus utiles. Tous deux se heurtent à M. de Rochemore, ingénieur du Château Trompette au sujet de la hauteur de la Maison de Force, qui selon lui, constitue une menace pour le Château du Hâ (4). Bonfin rétorque que le projet approuvé par le roi comprenait un rez-de-chaussée et deux étages sur la rue de Berry, alors qu'il se limite désormais à un rez-de-chaussée, un étage et un "galetas". La façade de la construction culmine à 21 pieds au-dessus de

(1) - A.D. Gironde C 10,7.

(2) - Idem. Comptes de Auriac et Pagne.

(3) - A.D. Gironde C 1223.

(4) - A.N. Bordeaux DD 61 - 2 mars 1759 - Lettre de Tourny.

la plate-forme ce qui est moins élevé que la plupart des immeubles voisins du fort (1). L'incident est clos et la construction se poursuit lentement.

Le 6 mai 1760, l'architecte écrit à Tourny : "la maison de force n'avance peut-être pas autant comme vous le désireriez, Monseigneur, mais je suis obligé de proportionner les ouvriers au peu d'argent ; ce bâtiment est considérable et une petite somme s'emploie sans qu'il paraisse beaucoup d'ouvrage, mes soins et mon Economie ne se ralentissent cependant pas ; a votre arrivée, Monseigneur, il faudra prendre un parti pour les solivaux et planches qu'il faut pour les planchers de cette maison qui pourroient déjà se faire, mais les bois sont si cher icy que je n'ose l'entreprendre" (2). Dans le courant de juin Bonfin adresse encore trois états estimatifs des dépenses à faire, et le 38 juin résume la situation : "je crois sous un mois mettre à couvert la partie du corps de logis sur le jardin, qui avoit été laissée et finir l'aile des lavoirs et buanderie sur la petite cour intérieure, je vais faire commencer à paver avec du pavé taillé de Barsac, les salles d'exercices, réfectoires, cuisines et autres pièces. [...] Il y a un plâtrier qui ne demande pas mieux que de faire toutes les fournitures nécessaires pour le plafond en plâtre de la chapelle et pour les cloisons en brique enduites de plâtre pour la séparation des cellules. Il s'acomodera d'un emplacement de la ville qui entrera en compensation. Je suis à même, Monseigneur, de dresser un marché avec Causac pour la serrurerie de la menuiserie commandée et a laquelle l'on travaille, ce serrurier prendra aussi un emplacement" (3). Cet ingénieux moyen de

(1) - A.D. Gironde C 1119 - Lettre de Bonfin à l'Intendant : 24 février 1759.

(2) - Idem. Lettre du 6 mai 1760.

(3) - A.D. Gironde C 1119 Lettres des 7, 14 et 38 juin 1760.

paiement permet de réaliser quelques économies et de poursuivre les travaux. Le 26 juillet 1760 Bonfin écrit à nouveau : "L'on travaille sans relâche, j'ai fait arrêter par le sieur Bezist des solivaux, bois de radeaux et planches de Saède que j'ai eue a assés bon compte que j'emploierai pour partie du plancher du premier étage afin de commencer lundi prochain" (1). L'architecte estime avoir encore besoin de trente mille livres pour terminer le bâtiment qui devrait être prêt en octobre. En fait, il n'arrive pas à ses fins. La disposition des bâtiments est mise en cause. Ils sont immenses mais dépourvus de commodités et les infirmeries trop proches de la Ville ne répondent pas aux exigences de la prophylaxie. Enfin la dépense engagée depuis l'ouverture du chantier est jugée excessive : elle dépasse les 130 000 livres. En conséquence, la construction de la maison de force est définitivement interrompue en septembre 1760 (2).

Nous disposons d'un plan du rez-de-chaussée de cette bâtisse qui paraît correspondre à l'état de 1760 (3). Bien qu'il ne soit ni daté ni signé, nous l'attribuons à Bonfin seul artiste impliqué dans le projet. L'institution occupe un terrain irrégulier en forme de trapèze à l'angle de la rue des Deux Places et de la rue de Berry (fig. 13).

La chapelle, telle un long vaisseau isolé se détache de la masse. On y accède par deux portes latérales et une entrée principale rue de Berry. La nef sans bas-côté était coiffée d'un dôme surmonté d'une croix peinte en noir et vernie. Au pied de cette croix, il y avait des fleurs de lys et dauphins dorés (4).

(1) - A.D. Gironde C 1119. Lettre du 26 juillet 1760 à l'intendant.

(2) - A.D. Gironde C 1119. Mémoire des Administrateurs de la Maison de Force adressé au Contrôleur Général.

(3) - A.M. Bordeaux VIII - X. Maison de Force.

(4) - A.D. Gironde C 1244. Comptes de Godefroy, couvreur et Lorilliant et Fournier peintres et doreurs.

En retrait du lieu du culte, les bâtiments sont regroupés autour de deux cours d'inégale grandeur. La plus vaste, dite cour intérieure, est bordée par le réfectoire des soeurs, le garde-manger et la cuisine, au nord, que prolongent à l'ouest, l'infirmerie et le réfectoire des hommes séparés par un passage menant au jardin. Une cage d'escalier spacieuse conduit aux dortoirs établis à l'étage. Dans l'axe de celle-ci se trouve le corps de logis attribué à l'infirmerie des femmes et à la lingerie jouxtant la sacristie ; ces salles donnent sur la grande cour et sur celle de la buanderie de dimensions plus modestes qui dessert également le réfectoire et des communs. Aux lieux d'aisance et à la buanderie s'ajoutent une boulangerie et une réserve à farine dont il n'existe que les fondations. On prévoit d'y annexer un lavoir, un four et une pompe pour assurer la circulation de l'eau (1).

L'examen de ce document révèle un manque de cohésion certain concernant tant la distribution des salles communiquant entre elles surtout par l'extérieur, que l'effet esthétique lui-même. La chapelle est bizarrement excentrée contrairement aux habitudes de l'époque où elle constituait généralement le coeur de l'hôpital de manière à ce que les malades puissent assister aux offices sans quitter leur chambres. Les solutions adoptées sont incommodes. Malgré le vaste terrain mis à sa disposition, l'architecte n'a pas réussi à définir un bon schéma directeur. L'abandon du chantier se justifie pleinement.

Curieusement la Jurade ne tient pas rigueur de cet échec et s'adresse toujours à Bonfin pour étudier diverses possibilités de récupération des locaux à d'autres fins. En 1762 l'architecte parisien

(1) - Les structures projetées apparaissent en foncé sur le plan.

Barreau de Chefdeville propose un grand plan de réaménagement de la plate-forme sur laquelle il prévoit d'édifier un petit séminaire à proximité du Fort du Hâ, un couvent pour les Dames de la Visitation, et un Hôpital pour les Enfants Trouvés dans les bâtiments de l'ancienne Maison de Force (1). Cette première idée ne plaisant pas, il projette alors un couvent pour les Visitandines à établir à nouveau dans la Maison de Force, à la place de l'Hôpital des Enfants Trouvés. Bonfin consulté, rédige un rapport sur la "Comparaison du plan fait à Paris pour la maison des Religieuses de la Visitation à Bordeaux, avec le plan de la partie de la Maison de Force bâtie les arrangements et augmentations que l'on y propose faire pour y loger les dites religieuses" (2). Cette fois encore l'affaire n'aboutit pas et les nonnes restent dans leur demeure Fossés des Tanneurs (c'est à dire à la jonction du cours Victor Hugo et du cours Pasteur).

En mai 1765, l'architecte calcule "le détail estimatif des ouvrages à faire dans la maison de force près de l'Eglise Ste Eulalie, pour mettre en état les bâtiments qui sont actuellement élevés, de loger les mendiants". La dépense prévue est de 31 398 livres (3). L'intendant émet des réserves et le dépôt des mendiants est maintenu dans une partie de l'Enclos d'Arnaud Guiraud, faubourg Ste Croix (4).

A la fin de l'année 1765, les administrateurs de la Maison de Force font lever par Bonfin un plan "réduit au pur nécessaire et dégagé de toute dépense superflue d'embellissement ou décoration" qu'ils adressent au Contrôleur Général des Bâtiments, dans l'espoir d'obtenir

(1) - A.D. Gironde C 1237. 10 avril 1762 Lettre et plan.

(2) - A.D. Gironde C 1237.

(3) - A.D. Gironde C 1119. 25 mai 1765 Lettre de Bonfin à l'intendant, accompagnée du devis.

(4) - A.M. Bordeaux III - H 1768 Plan du Dépôt de Mendicité.

des subsides leur permettant enfin d'achever la construction de leur établissement (1). Ils ne seront pas davantage exaucés.

En 1767 les administrateurs de l'Hôpital des Enfants Trouvés, relégué dans quelques vieilles maisons de la rue Bouhaut, supplient à leur tour le roi de transférer leur hôpital dans les locaux de la Maison de Force Ste Eulalie, susceptibles d'accueillir quatre cents enfants (2). Le ministre Bertin fait mener une enquête (3) mais vainement puisque les lieux sont toujours vacants l'année suivante.

Pour éviter la perte de ces bâtiments, le roi suggère d'y installer le couvent des Carmélites situé entre le haut des Fossés de l'Intendance et la rue Porte-Dijaux, que la Ville souhaite faire évacuer pour percer une rue reliant les deux autres (4). Tout naturellement elle charge Bonfin de lever les plans nécessaires. Ils n'ont pas plus de succès que les précédents et ce projet échoue également.

Finalement la Maison de Force sert temporairement de prison avant d'être affectée au séminaire St Raphaël à la suite de l'échange de tous les terrains la plate-forme contre ceux occupés par le séminaire rue St Paul, que la Ville convoitait (5). Après la Révolution, le séminaire est transformé en caserne pour remplacer celle du Château Trompette que l'on met en vente. Il est ensuite englobé dans la construction de l'hôpital St André au XIXème siècle.

La Maison de Force de la plate-forme Ste Eulalie n'a

(1) - A.D. Gironde C 1119. 2 décembre 1765. Délibération du Bureau d'Administration de la Maison de Force.

(2) - A.D. Gironde C 1113. Mémoire pour l'Hôpital des Enfants Exposés dit Hôpital St Louis.

(3) - A.D. Gironde C 1113. 16 mars 1767. Lettre de M. Bertin à M. de Fargès.

(4) - A.M. Bordeaux DD 44. 7 septembre 1768. Lettre du roi.

(5) - A.D. Gironde G 925. 17 février 1777. Echange de terrains entre la Ville et le Supérieur du Séminaire St Raphaël.

Un plan antérieur à 1769 (1) dévoile la disposition de la Maison de Force provisoire (fig. 14). En 1769 en effet, les administrateurs de cet hôpital lassés d'attendre l'achèvement des bâtiments de la plate-forme Ste. Eulalie renoncent définitivement à eux et obtiennent en échange, la reconstruction de la Maison de Force dans l'Enclos d'Arnaud Guiraud "qui en dehors des magasins, et de quarante sept échoppes louées aux pauvres reste vides de bâtiments" (2). Des plans levés par Bonfin sont "économiquement combinés : l'infirmierie est séparée du corps de la maison par une cour particulière". Les bâtiments sont bien ventilés, "l'air étant chassé par des jours des deux côtés." La totalité du terrain occupé par cette nouvelle maison sera de 3 100 toises quarrées dont 1 090 en cours et bâtiments, 1 810 en grand jardin et 200 en un petit jardin de côté pour isoler des corderies que l'on va établir sur cette partie du clos, qui remplaceront les vieilles échoppes louées aux pauvres". (3)

Un plan des Archives de la Gironde, côté 11 E 34, et intitulé "Plan du Rez-de-chaussée d'une Maison de Force à l'enclos d'Arnaud Guiraud" illustre ce projet. Il a été arrêté "ne varietur au bureau du 10 avril 1769". Dans la marge, une note donne le détail des mesures à observer pour le nivellement des pentes (fig. 15). Cette fois-ci, nous avons affaire à un programme nettement défini où trois corps de logis déterminent un grand U renversé sur lequel viennent s'appuyer les dépendances.

La porte monumentale percée dans un mur concave, est aménagée au milieu de deux petits pavillons symétriques affectés au logement du jardinier et du corps de garde. Leur façade en arc de cercle

(1) - A.M. Gironde III - H Plan de l'Enclos d'Arnaud Guiraud.

(2) - A.D. Gironde C 1119.

(3) - A.D. Gironde C 1119.

détermine un héli-cycle conférant un prestige certain à la cour d'entrée. De celle-ci on accède à la maison de l'aumônier au milieu d'un jardinet sur la gauche, et sur la droite, au bâtiment d'accueil. Celui-ci est traversé par un passage ouvrant sur la seconde cour plus vaste ayant fonction de cloître. Dans cette première aile, on distingue la loge de la sœur portière, une antichambre et un grand bureau. Au delà du couloir se trouvent la chambre et le cabinet de la Mère Supérieure, qui communiquent avec le réfectoire des sœurs. On y accède normalement par une porte au débouché d'un passage menant vers les cours, la cage d'escalier et la cuisine.

Les communs s'organisent autour de la cour de la cuisine, dans le prolongement de celle de l'entrée. Ils comprennent des lieux d'aisance, un parc à cochons, un garde-manger et un petit lavoir et, adossés au réfectoire, la boulangerie, le four à pain et la farinière. En face se trouvent le lavoir, la buanderie et un bûcher capable de contenir de grosses quantités de bois destiné moins au chauffage qu'à l'alimentation des fourneaux, du four à pain et des feux sous les lessiveuses. La cour de service communique avec le jardin, comme le corps de bâtiment qui jouxte la cuisine, et que l'on a réservé au réfectoire et à l'ouvrage des filles. Nous noterons la disposition des tables et des bancs plaqués le long des murs. Les pièces possèdent de nombreuses baies sur cour et sur jardin qui assurent la bonne circulation de l'air et de la lumière, contribuant à régénérer l'atmosphère. Un passage semblable aux précédents mène au jardin que l'on atteint après avoir descendu trois marches. Non loin de là, dans la cour, nous remarquerons un point marqué A, situé au niveau le plus bas de la grande cour. Il signale le départ d'un aqueduc destiné à drainer les eaux évacuées par une conduite souterraine traversant le bâtiment et le jardin jusqu'au fossé des Bénédictins.

La dernière aile en retour sur la cour est affectée à la chapelle prolongée par la sacristie, et doublée par un grand chœur rectangulaire. La nef communique avec le chœur et avec l'infirmierie où l'on soigne les maladies vénériennes, au moyen d'ouvertures fermées par des grilles. Derrière l'église, les pensionnaires jouissent d'une aire de récréation séparée de la cour des malades par un mur. Des lieux d'aisance et des bains, une chambre de surveillance pour les soeurs complètent l'ensemble sanitaire. Un corridor menant à la cour, et à un local avec un fourneau à buche, occupe l'extrémité de la maison. Il sert de départ à un escalier.

Nous ne connaissons pas la distribution de l'étage, les plans ayant disparu. Nous savons seulement que l'élévation se limitait à un rez-de-chaussée surmonté d'un unique étage, atteignant chacun quinze à seize pieds de haut (1). Les restrictions budgétaires n'autorisant pas un décor très développé, la façade devait être dépouillée.

La pose de la première pierre de cette nouvelle maison de force a lieu en grande pompe le 5 Mai 1769 (2). La construction de l'édifice est confiée aux architectes Brothier et Cadet contrôlés par Bonfin (3). Elle doit se dérouler par tranches successives aboutissant à la démolition progressive de toutes les vieilles structures. On procède en premier lieu à l'élévation des trois corps de logis principaux repoussant à plus tard celle des dépendances et de l'entrée monumentale.

En avril 1771, Bonfin dresse un "Plan général du terrain de la Maison de Force" à propos de la cession par la Ville d'une

(1) - A.D. Gironde C 1119. Mémoire des Administrateurs de la Maison de Force.

(2) - A.M. Bordeaux BB 131.

(3) - A.M. Bordeaux GG 1197.

parcelle de 317 toises destinée à agrandir le jardin (1). Les nouveaux bâtiments figurent au lavis jaune superposés aux anciens teintés en gris; seules les dix-sept échopes de la grande cour ont été détruites (fig. 16). Un dernier document annoté par notre architecte et daté de 1781 (2) confirme la construction de la bâtisse en U en conservant toutefois certaines parties de la Maison de Force provisoire (marquées en gris sombre sur le plan) imbriquées au milieu de l'édifice neuf (fig. 17). Les salles maintenues étaient assignées initialement à la prison, la cuisine, le vestibule , l'infirmerie et le petit laboratoire (3). Elles ouvraient sur une petite cour close . Les pièces en bordure du cours Saint-Jean, près du logement de l'aumônier, servaient de corps de garde, lieux, laboratoire , buanderie et loge des fous (4).

Un relevé encore plus tardif (5) montre un dégagement partiel du terrain donnant naissance à un édifice formé de quatre corps de logis autour d'une cour rectangulaire (fig. 18). L'établissement est devenu l'Hospice des Aliénés. Il subsistera quelques décennies de plus avant d'être remplacé par l'Ecole du Service de Santé des Armées.

Malgré les nombreuses années consacrées à sa construction, la Maison de Force conçue par Bonfin dans l'enclos d'Arnaud Guiraud n'est donc pas réalisée intégralement. Nous déplorons que par mesure d'économie, les jurats aient justement supprimé la partie la plus attrayante du projet concernant la cour d'entrée monumentale avec ses pavillons symétriques. Faisant allégeance, l'architecte s'efface avec diplomatie devant la volonté de ses maîtres. Renonçant à donner à cet établissement de seconde catégorie l'ampleur et l'élégance qu'il y avait prévu, il se réserve de plus grandes satisfactions sur un autre

(1) - A.M. Bordeaux GG 1197.

(2) - A.M. Bordeaux IV-A/6 "Plan comprenant le Dépôt des Pauvres, la Maison de Force et une partie du Fort St.Louis.

(3) - A.M. Bordeaux III-H/1 plan de l'enclos d'Arnaud Guiraud, salles M, L, K, N, et O.

(4) - Idem. Salles T, D, G, R et C.

(5) - A.M. Bordeaux III-H/7 Plan du petit Séminaire et de l'Hospice des Aliénés. XIX ème siècle.

chantier qu'il dirige à la même époque: le couvent des Dames de la Foi. Plus libre de ses actes, Bonfin réussit à imposer le principe de façade incurvée qu'il avait auparavant proposé à la Maison de Force. Situé à la jonction des vieux quartiers et des nouveaux faubourgs, le bâtiment s'élève en épousant la courbe de ce qui deviendra la place Tourny. Des années plus tard, l'architecte reprend cette idée pour l'Hôtel de Lisleferme qu'il édifie au Jardin Public.

8.- L'Ecole charitable des Dames de la Foi ou Hôtel de la Marine

L'immeuble se situe place Tourny au numéro 9 sur un terrain de forme trapézoïdale limité à l'ouest par la rue Fondaudège, et à l'est par le cours de Verdun autrefois dénommé "Grande Allée" ou "Promenade du Jardin Royal". Affecté aux services de la Direction des Affaires Maritimes et aux logements de l'Administrateur en Chef et du Commandant de la Marine Nationale à Bordeaux, le bâtiment avait à l'origine une tout autre destination. Il fut conçu pour accueillir l'Ecole Charitable des Dames de la Foi, connue encore sous le nom de Maison d'Instruction Chrétienne du St Enfant de Jésus.

Cette communauté se chargeait d'enseigner à lire et écrire, gratuitement, aux jeunes filles pauvres, filles de nouveaux convertis ou d'artisans. Elle les élevait "dans la connaissance des principes de la Religion Catholique Apostolique Romaine". Installées à Bordeaux depuis 1685, les Dames de la Foi recevaient une pension royale pour leur nourriture et entretien mais la Ville devait les loger (1). En 1758, le propriétaire de la maison qu'elles occupent rue de Gourgue, près de la Maison Professe des Jésuites, désire reprendre son bien. Les sœurs doivent trouver un autre refuge.

La municipalité envisage alors de leur élever une maison "à moindre frais qu'il se pourrait [...] sur l'emplacement appartenant à la Ville dans la portion de lovale dans la place Tourny, faisant encoigneure avec la rue Fondaudège". La délibération en Jurade du 24 août 1758 confirme cette décision. On construira "suivant la décoration des autres maisons bâties

(1) - A.M. Bordeaux GG 989. Etat des revenus et charges de la communauté des Dames de la Foi dites Minimettes.

dans la Place de Tourny conformément aux plans qui en ont déjà été levés par le Sieur Bonfin ingénieur de la Ville [...] et à la police du devis sur ce passé avec le Sieur Dardan architecte et Béziat charpentier de haute futaye" (1).

L'intendant Aubert de Tourny autorise l'ouverture du chantier auquel on s'attaque sans tarder. Le 16 décembre 1758, Bonfin lui écrit "les grandes gellées qu'il y a fait pendant quelques jours m'ont obligé de faire cesser les travaux de la maison des Dames de la Foi" (2). Le 21 janvier 1759, "le bâtiment est monté à la hauteur de cinq ou six assises au dessus des fondements et l'on a cessé d'y travailler à cause du mauvais temps" (3). Le 16 juin, l'architecte de la Ville signe un billet certifiant "qu'il peut être payé aux Sieurs Dardan et Béziat, entrepreneurs, la somme de six mille livres pour quatrième acompte du prix de leur adjudication" (4). Le 31 décembre, les deux hommes reçoivent leur sixième acompte de six mille livres sur les fonds de la Caisse des maisons démolies (5). Apparemment l'œuvre se poursuit mais des difficultés financières surviennent bientôt. En mars 1760, Béziat écrit à l'intendant : "la bâtisse des Dames de la Foi s'avance de grande force sy votre grandeur avec la bonté de nous faire conter de huit à dix mille livres, elle seroit bien avancée à la fin de juillet prochain ; j'ay avancé tant que j'ay peu au moins cinq mille livres. Le Sieur Dardan dit qu'il n'a pas le

(1) - A.M. Bordeaux BB 125.

(2) - A.D. Gironde C 1226. Lettre de Bonfin à Tourny.

(3) - A.D. Gironde C 1223. Etat des Travaux Publics de la Ville.

(4) - A.D. Gironde C 1049. Billet adressé au Trésorier de la Ville.

(5) - A.D. Gironde C 1051. La Caisse des maisons démolies était alimentée par des fonds provenant d'octrois et taxes diverses. Elle servait au dédommagement des maisons démolies par la Ville pour concourir à son embellissement.

sol pour avancer de son côté" (1). Ils obtiennent des subsides car en juin le gros-œuvre est fini (2). La menuiserie est achevée : charpente, couverture, planchers, lambris. Les croisées avec leur vitres sont posées et peintes, les portes sont "fermées" et prêtes à être mises en place. L'on doit terminer quelque cloisons dans les cellules, au dortoir et dans les salles de classe. Les murs seront bientôt blanchis au lait de chaux. Le carrelage est en cours : le rez-de-chaussée est pavé sauf un corridor et la moitié du réfectoire. Le premier étage est bien avancé et le second est à faire. Dans la chapelle, "la balustrade pour l'apuy de communion au devant de l'autel" est faite ainsi que les deux banquettes pour mettre au devant des tribunes. On travaille à la rampe d'escalier et à l'exécution de plafond en plâtre au dessus des tribunes et de cet escalier (3).

L'argent manque cependant pour finir cette maison et les entrepreneurs réclament les onze mille livres qui leur sont dues. Dardan se confie en ces termes à Tourny : "à présent nous ne trouvons plus de crédy. Monseigneur, j'ai l'honneur d'assurer votre grandeur que j'ay bien fait des batiman mais je n'ay jamais fait qui maye tan donner de paigne et de chagrin" (4). Le 9 août suivant, Letellier, jurat, s'adresse à l'intendant : "je fus hier Monsieur, avec le Sieur Beaufin (sic) visiter avec les Srs Dardan et Béziat la maison des Dames de la Foy. J'ordonnay de votre part a ces entrepreneurs de la finir et la mettre en

(1) - A.D. Gironde C 270. Mémoire sur les bâtisses publiques.

(2) - A.D. Gironde C 1223. Lettre de Dardan à l'Intendant.

(3) - A.D. Gironde C 1223. 21 juin 1760. Etat des ouvrages qui reste à faire au couvent des Dames de la Foy, dressé par Letellier, jurat.

(4) - A.D. Gironde C 1223.

état d'y loger au plus tôt, ils me promirent qu'elle le seroit pour le quinze du mois prochain"(1). Septembre n'apporte pas d'amélioration, pas plus que les mois d'hiver. En avril 1761, des manouvres plantent des bornes de pierre devant l'édifice, pour en protéger les abords (2). Est-ce le signal de la fin des travaux et l'annonce de l'entrée prochaine des Dames de la Foi dans leur couvent? Hélas il n'en est rien. Le chantier est abandonné faute d'argent pour payer les ouvriers et les dernières fournitures, et les religieuses ne prendront jamais possession de la demeure.

La Jurade affronte en effet de nombreuses dépenses auxquelles elle ne peut pas faire face. En janvier 1762, dans un élan de zèle et de patriotisme, elle propose de contribuer aux frais de la Guerre de Sept Ans pour une somme de cent cinquante mille livres allouée à la construction d'un navire baptisé "Le Bordelais" (3). Cette participation réduite par le roi à cinquante mille livres (4), doit être prise sur les fonds prévus pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville, et les divers embellissements urbains. La Ville ne parvient pas à s'acquitter de sa dette et après délibération du 25 mai 1763, elle offre au roi en compensation, la maison destinée aux Dames de la Foi "pour être employée au service du Bureau des Classes et magasin de la Marine" (5). La prise de possession de l'immeuble a lieu le 30 septembre 1763 en présence de l'intendant Boutin, qui en reçoit les clés et les plans au nom du roi (6).

(1) - A.D. Gironde C 1225.

(2) - A.D. Gironde C 1052. Rôle des ouvriers employés du 30 mars au 11 avril 1761.

(3) - A.M. Bordeaux EB 126. Délibération du 5 janvier 1762.

(4) - A.M. Bordeaux: EB 126 - 23 février 1762. Lettre de M. Bertin aux jurats.

(5) - A.M. Bordeaux: EB 127.

(6) - A.D. Gironde C 1079.

Le 31 octobre, le Duc de Choiseul, secrétaire d'état à la Marine (1) accuse réception de plans envoyés par Bouthin à qui il répond : "Quoique cette maison dont la situation est très avantageuse, n'ait paru assez étendue pour y établir non seulement des magasins pour le service de la Marine et celui des colonies, mais encore le Bureau des Classes et le dépôt des papiers qui en dépendent, je crains que les changements ou les réparations qu'il y aura à faire pour la rendre propre à ces usages ne jettent dans une dépense considérable. Je désirerais pourtant que tous ces objets pussent être remplis et que l'on put même y pratiquer un logement pour Mr. Daubenton, si, sans l'inconvénient de la dépense, il n'y en avoit pas d'autres à craindre. C'est pour savoir à quoi m'en tenir sur cela, que je lui mande de faire dresser un plan relativement à ce projet, et de joindre à ce plan qu'il m'enverra un devis estimatif de la dépense qu'il y aura à faire pour l'exécuter, afin que je puisse en connaître l'objet et pourvoir à cette dépense si elle n'est pas excessive"(2).

Le 2 novembre suivant, la Ville cède une impasse débouchant sur la rue Fondaudouge, pratiquée entre le bâtiment et les possessions du Sieur Dubourdieu (3). On y ajoutera en 1765 un terrain acheté à ce même Dubourdieu, pour y établir des magasins (4).

Le 31 mars 1764, un arrêt en Conseil d'Etat du

(1) - Etienne François Comte de Steinville, Duc de Choiseul (1719 - 1785) occupe le poste de secrétaire d'état à la Marine de 1761 à 1766. Son cousin Choiseul Praslin lui succède de 1766 à 1770.

(2) - A.D. Gironde C 1079.

(3) - A.M. Bordeaux BB 127.

(4) - A.M. Bordeaux BB 126. Délibération du 20 janvier 1765.

roi ratifie les délibérations précédentes. Le 9 avril, le Duc de Choiseul en adresse une copie à l'intendant à qui il confie la surveillance des transformations de l'édifice en lui recommandant la plus grande économie (1). Le même jour il autorise M. d'Aubenton à prendre possession des lieux, où pour faciliter l'exercice de ses fonctions, il sera logé ainsi que le commissaire des classes et le garde-magasin (2).

Le coût de la réorganisation interne est évalué à 26 412 livres 6 sols 9 deniers. Le financement provient du produit des droits perçus pour l'entretien de la Tour de Cordouan. Pour limiter la dépense Choiseul suggère de prendre "dans les bois et autres effets qui se trouvent en ce port", à la salle royale cours du Chapeau Rouge, tout ce dont on aura besoin à condition de déduire le montant de ces matériaux du premier devis fourni et d'en envoyer un second où figurera la dépense effective (3).

Le 2 mai 1764, Boutin de passage à Paris, désigne Thomas de Berlin, subdélégué au département de Bordeaux pour remettre le bâtiment aux mains de M. d'Aubenton (4). L'entrepreneur Marchand est chargé de transformer le pensionnat, sous l'égide de Bonfin. On engage de nombreux artisans pour la décoration des appartements de fonction. Les travaux les plus considérables s'échelonnent jusqu'en décembre 1768 où Bonfin

(1) - A.H.M. Pièce 5 - 9 avril 1769. Copie de la lettre adressée par Choiseul à l'intendant Boutin.

(2) - A.H.M. Pièce 6 - 9 avril 1769. Copie de la lettre adressée par Choiseul à M. d'Aubenton, Ecuyer, Conseiller du Roy en ses conseils, Commissaire Général de la Marine, nommé Ordonnateur au Département de Bordeaux et de Bayonne.

(3) - A.H.M. Pièce 6. Lettre de Choiseul à M. d'Aubenton.

(4) - A.D. Gironde C 1079.

en assure la réception. "Pour avoir levé les plans, coupes et profils de l'ancien état, dressé les plans pour la nouvelle distribution et changement sous-couvre, coupes et profils, devis et détails estimatifs, pour avoir faits les différents marchés et polices et les deissins particuliers de la décoration intérieure et de tous les détails, conduit généralement tous les ouvrages et fait les toisés et réception", l'architecte touche ses honoraires, à raison de deux sols par livre soit sur la somme engagée de 49 159 livres 6 deniers, 4 915 livres 18 sols (1). La dépense totale atteint 54 074 livres 18 sols 6 deniers, soit un dépassement de 27 662 livres 11 sols 9 deniers du devis initial "dans lequel on n'avoit pu prévoir positivement les dépenses à faire dans les articles de la maçonnerie, charpente, serrurerie, et peinture qui se sont trouvés plus forts parce qu'il étoit impossible d'apprécier tous les ouvrages à faire dans un pareil objet de démolition et réédification comme pour une bâtisse neuve" (2). M. d'Aubenton fait rajouter peu après, au fond de la grande cour du côté de l'allée du Jardin Royal, une écurie pour deux chevaux, comprenant aussi un grenier à foin et une chambre pour le cocher, plus une petite remise. Un mur percé d'une porte sépare ces communs de la cour principale (3).

Durant les dernières années de la monarchie et la période révolutionnaire, on se contente de l'entretien courant du bâtiment qui n'est guère modifié. En revanche l'époque napoléonienne apporte de profonds bouleversements. En 1837, l'hôtel échappe

(1) - A.H.N. 20 décembre 1768. "Etat de ce qui est dû au Sr. Marchand entrepreneur".

(2) - A.H.N. Fièce 11. Devis des ouvrages à faire pour établir des Bureaux, des magasins et des logements dans la maison cédée à la Marine. 20 décembre 1768.

(3) - A.H.N. Deux Etats estimatifs des remises et écuries que M. d'Aubenton désire faire faire dans l'Hôtel royal de la Marine.

de justesse à la surélévation de la place Tourny. A l'intérieur, les modernisations des locaux administratifs entraînent par étapes successives la disparition de bien des anciennes structures. Pour limiter les initiatives abusives, et pour sauvegarder les traits les plus caractéristiques de l'Hôtel de la Marine, la Commission Nationale des Monuments Historiques procéda en 1932 au classement des façades et du salon de compagnie.

Après avoir retracé le déroulement de sa construction revenons à une étude plus précise de l'Hôtel de la Marine. Considérons d'abord les plans qui existent encore à Bordeaux et aux Archives Nationales. Ils concernent seulement la Maison des Dames de la Foi. Ceux que Bonfin dressa lors du changement de destination du bâtiment, brûlèrent dans l'incendie qui détruisit l'Établissement des Vivres de la Marine, quai de Bacalan, en mars 1919.

Examinons le premier plan détenu à Bordeaux ni daté, ni signé (1). Il représente le rez-de-chaussée de l'institution religieuse sur l'emplacement prévu par la Ville, à la jonction de la rue Fondaudège et de la promenade du Jardin Royal (fig.19). La façade principale, place Tourny, est orientée au sud. Pour épouser au mieux la forme du terrain, l'architecte opte pour une composition en V centrée sur la chapelle qui constitue l'axe médian. La nef est précédée d'un ample vestibule point de passage obligé entre les deux ailes latérales et l'extérieur. Une porte sur la gauche conduit à la cage d'escalier largement développée pour assurer la circulation d'un grand nombre de personnes. A la base de l'escalier à deux vo-

(1) - A.M. Bordeaux XXII - C - Plan de la Maison des Dames de la Foi ou Bureau de la Marine.

lées droites, on accède au corridor desservant toute l'aile gauche. Il longe d'abord une vaste salle coudée ayant fonction de chœur, séparé de la nef par une grille. De là, les moniales et leurs élèves assistent aux offices sans se mêler aux fidèles qui fréquentent la chapelle. La chambre de confession servant d'ouvroir à la supérieure prolonge le chœur. A l'extrémité du bâtiment se trouvent les lieux à l'anglaise et l'accès au grand ouvroir et au réfectoire, prenant jour au sud sur la cour, et au nord, sur une terrasse dominant un jardin d'une hauteur de trois marches. Un couloir borde le réfectoire, débouchant sur un escalier menant probablement au dortoir, et sur le couloir traversant l'aile droite du couvent. Celle-ci est occupée par des dépenses et souillardes, la cuisine, l'infirmerie et au delà d'une porte, le sacristie, le parloir particulier, et le parloir commun pour recevoir les visiteurs.

Ce plan bien conçu dans lequel s'allie, par un souci de symétrie, l'esthétique au fonctionnel, pose des problèmes. Nous constatons en premier lieu, que le parti représenté ici dépasse les limites du terrain offert par la municipalité : le grand ouvroir, le réfectoire et le jardin sont situés sur un espace n'appartenant pas à la Ville. Le Sieur Dubourdieu dont la propriété est mitoyenne, cédera bien quelques toises carrées dans le prolongement du cul-de-sac, mais la parcelle gagnée n'équivaudra jamais à la superficie de ce grand jardin (1). D'autre part, le nombre d'ouvertures en façades, ne correspond pas à celui que nous voyons aujourd'hui. Alors que la porte d'entrée, place Tourny, s'insère entre quatre baies actuel-

(1) - A.M. Bordeaux BB 128. Délibération du 28 janvier 1765.

lement, il n'en figure que deux sur le présent document. Ce dernier nous semble n'être par conséquent, qu'un projet (attribuable à Bonfin), dont l'ampleur ne cadrerait pas avec la surface disponible au sol. Ce programme trop ambitieux est écarté, toutefois l'architecte en conserve les grandes lignes dans ceux qu'il soumet par la suite.

Bonfin dresse une première série de quatre "Plans de la Maison de l'Instruction Chrétienne du St Enfant de Jésus" accompagnés de la mention "approuvé le présent plan pour être exécuté conformément au devis à Bordeaux le 11 juillet 1758", signé Aubert de Tourny" et "accepté pour exécuter à Bordeaux le 25 juillet", signé Dardan Béziat (1). Contrairement à ce que nous pourrions croire, il ne s'agit toujours pas d'un état définitif, mais d'une réduction du projet précédent (fig.20). Le corps de bâtiment reliant les deux ailes par le nord et le grand jardin qui s'étendait derrière, n'existent plus. Bonfin conserve la disposition en V axée sur la chapelle, bien que la distribution des pièces change. L'escalier passe de deux à trois volées. Au rez-de-chaussée de l'aile gauche, quatre classes remplacent le chœur et la chambre de confession. Dans l'aile droite, le corridor longe désormais le jardin. Les deux parloirs cèdent la place à une seule salle pour les étrangers et le réfectoire se substitue à l'infirmerie, installée à l'entresol.

À cet étage se trouvent une salle pour les sœurs étrangères, une salle de conférence et une lingerie du côté de

(1) - A.M. Bordeaux XXII - C - Plans des rez-de-chaussée, entre-
2 à 5 sol, mansarde et caves.
Partiellement brûlés, ils sont de lecture difficile. Nous ne les avons pas reproduits, préférant leur substituer leurs copies conservées aux Archives Nationales sous la côte N III Gironde 4 1 - 3.

la rue Fondaudège. Du côté opposé, Bonfin prévoit la chambre de la supérieure, avec un cabinet, puis ouvrant sur le corridor : un "bouge" ou débarras, une infirmerie de sept lits, la salle du pensionnat et une chambre pour une sœur (fig.21).

L'étage de la mansarde comprend un dortoir de douze cellules à gauche, et à droite, trois chambres, un cabinet, et deux salles à coucher pour les pensionnaires (fig.22).

Nous passerons sans nous attarder sur ce deuxième projet, pour nous consacrer à l'analyse des plans qui ont été finalement retenus (1). L'étrangement postérieurs aux précédents, ils sont datés, signés et annotés dans la marge : "Seconde idée, plan des caves, du rez-de-chaussée, de l'étage d'entresolle, et de la mansarde, pour la Maison de l'Instruction Chrétienne du St Enfant de Jésus, dressé par nous inspecteur des travaux de la Ville, à Bordeaux le 1er août 1758" signé Bonfin ; "accepté pour exécuter, à Bordeaux le 5 août 1758" signé Béziat et Dardan ; "approuvé le présent plan à Bordeaux le 10 septembre 1758" signé de Fourny et Fynel syndic de la Ville. La différence avec l'étude proposée en juillet est minime. Elle réside principalement dans la situation du couloir de l'aile droite, définitivement placé le long de la grande allée, en pendant de celui qui borde la rue Fondaudège. Ce retour à la symétrie s'accompagne d'un gain de confort : les pièces prennent jour sur la cour intérieure bien plus calme que la rue.

Le plan des caves nous révèle des murs de fondations solidement implantés dans le sol, dont l'épaisseur varie entre deux et quatre pieds (fig.23). Ils annoncent la dis-

(1) - A.N. Marine D2 37 153 à 156. Plans de la Maison de l'Instruction Chrétienne du St Enfant de Jésus.

tribution de l'étage supérieur. Seule la partie droite est accessible par un petit escalier suivi d'un corridor. On y voit quatre caves éclairées par des soupireaux.

Au rez-de-chaussée, la chapelle occupe une place de choix au centre du bâtiment, dans l'axe de l'entrée principale (fig. 24). Elle n'est pas orientée. La nef unique est rectangulaire. Les murs aveugles, blanchis au lait de chaux sont protégés par des lambris dans la partie basse. Le type de voûte est indéterminé sur le plan mais nous savons qu'il y avait un dôme, par lequel pénétrait la lumière, démolé en 1760 (1). Le vaisseau mesurant vingt pieds de large se termine par une abside en cul-de-four formant le chœur large de seize pieds et profond de huit. Le jour se diffuse par une baie centrale au dessus du maître autel adossé au mur. Une grille de fer forgé servant d'appui pour la communion, clôt le sanctuaire. La tribune à laquelle on accède par l'entresol domine cet ensemble épanouillé. Elle était couverte de "quatre petits plafonds de plâtre" (2). S'agissait-il d'une voûte d'arête ou plutôt de petites coupes aplaties? La destruction totale de la chapelle et l'absence d'estampe, n'autorisent aucune réponse sûre. La sacristie est reléguée sur le côté gauche de la nef cédant la place à la salle pour les étrangers d'où l'on gagne le jardin. La disposition des ailes ne change guère.

A l'entresol, quatre chambres pour les retraitées, du côté de la rue Pondaudège remplacent la lingerie, la salle de conférence, et la salle des sœurs étrangères (fig. 25).

(1) - A.E.M. Etat de ce qui est dû à Marchand - 20 décembre 1760.

(2) - A.D. Giroude C 1225 "Etat des ouvrages qui resta à faire au couvent des Dames de la Joy". 21 juin 1760.

A la mansarde, on supprime une cellule au dortoir ; en face, le cabinet disparaît, les deux chambres à coucher diminuent au profit de l'élargissement du corridor (fig. 26). La plus vaste est attribuée aux sœurs de Ste Claire de passage à Bordeaux.

Ces pièces sont à peine achevées lorsque l'intendant Boutin prend possession de l'immeuble le 30 septembre 1763 (1). Elles seront modifiées sans tarder, dès le changement d'affectation de l'édifice alors que l'aspect extérieur de l'immeuble restera identique.

La façade de l'Hôtel de la Maxime épouse la courbe de la place Tourny (fig. 27). Elle est scandée par six pilastres toscans reposant sur de hauts piédestaux, et déterminant cinq travées occupées par des arcades cintrées où s'insèrent les fenêtres du rez-de-chaussée et de l'entresol. La travée centrale est percée d'une large porte cochère à deux vantaux, conservant son heurtoir d'origine. Au dessus de l'arcade, le sculpteur Francin a sculpté les armes du roi sur un cartouche entouré de tritons et d'attributs maritimes (fig. 28) (2). Une solide corniche dénuée d'ornement assure la séparation avec l'étage de mansarde recouvert d'ardoises. Il est éclairé par des baies cintrées dotées d'un motif rocaille à la clé. Elles sont coiffées par un entablement autrefois cintré et légèrement remanié au XIX^{ème} siècle.

L'aile en retour sur le cours de Verdun présente une élévation identique s'étirant sur neuf travées (fig. 29) tan-

(1) - A.D. Gironde C 1079.

(2) - A.H.L. Le 29 octobre 1764 Francin reçoit 350 livres pour avoir sculpté les armes du roi, dans deux blocs de pierre de Nantes.

dis que celle sur la rue Fondaudège se limite à trois arcades, la première étant garnie de fenêtres feintes (fig. 30). Elle se prolonge par un corps de bâtiment plus ordinaire comprenant un rez-de-chaussée et deux étages percés de sept fenêtres. Un bandeau règne sur la paroi, marquant les différents niveaux. Deux portes de plein-pied sur la rue, donnent accès aux bureaux qui ont succédé aux anciens magasins où l'on entreposait cordages, fûts de goudrons, et produits coloniaux.

Dans la cour intérieure, l'élément marquant est l'avant-corps central aménagé à la place de l'ancienne chapelle dont l'abside a été démolie (fig. 31). Il est orné de chaînage d'angle à refends sur toute sa hauteur. Une grande porte cochère s'ouvre au rez-de-chaussée, séparé du premier étage par un cordon de pierre. L'étage noble se distingue par deux portes-fenêtres inscrites dans un chambranle double, à crosettes, et surmontées d'une table saillante prise entre deux consoles supportant un entablement. Les baies rectangulaires sont munies de balconnet en fer forgé. Un attique et un fronton triangulaire couronnent cette élévation. Les ailes latérales reprennent le schéma appliqué rue Fondaudège.

La disposition intérieure de l'Hôtel de la Marine a été fortement remaniée entre 1764 et 1768 puis ultérieurement surtout dans les locaux administratifs. Il reste néanmoins de nombreux souvenirs de cette époque.

Le rez-de-chaussée est traversé par un passage menant à la cour (fig. 32). Deux murs transversaux creusés de niches, correspondent aux limites de l'ancien vestibule au delà duquel se trouvait la chapelle. Dix colonnes toscanes sur base, soutiennent un plafond compartimenté établi lors de la



suppression de la chapelle qui bénéficiait de toute la hauteur disponible jusqu'aux combles. Sur la droite en entrant, se situe le logement du concierge comprenant une cuisine, arrière cuisine, office, deux chambres, cabinet de toilette et chaudière à bois. La plupart des pièces sont voûtées. Du côté opposé, on accède à la cage d'escalier. L'escalier tournant à droite se compose de trois volées droites de six, sept, et six marches, reposant sur des arcs rampants (fig.33). Quatre colonnes doriques en bois ont été rapportées tardivement sur les paliers pour renforcer les organes de soutien (fig.34). Les grilles de fer forgé entaillées pour le pensionnat illustrent le courant rocaille encore très en vogue à Bordeaux dans les années 1760 (fig.35).

Un relevé du début du siècle nous donne un aperçu de la distribution du premier étage affecté aux bureaux et au logement de l'Ordonnateur, remplacé de nos jours par l'Administrateur en chef des Affaires Maritimes (fig.36). Un bref retour au plan de l'entresol dressé par Bonfin (fig.25) nous permet de constater que les murs de refend n'ont pas été touchés et que la plupart des cheminées sont restées en place. Quelques cloisons rajoutées ça et là ont formé des pièces et dérangements supplémentaires. En revanche un escalier a été élevé à l'extrémité de l'aile gauche pour desservir l'appartement du commissaire aux Classes, aménagé dans la mansarde (1).

Dans les bureaux subsistent encore quelques pans de lambris malheureusement endommagés par les subdivisions intérieures. L'ancien Cabinet de l'Ordonnateur achevé en 1766, a été heureusement épargné. Il est éclairé par deux baies ouvrant

(1) - A.H.M. 1768. Mémoire de Marchand.

sur la cour. Des bibliothèques vitrées s'appuient contre les murs perpendiculaires aux fenêtres (fig. 37). Au centre du perron une cheminée en marbre vert "campan" surmontée d'une glace en bois doré (fig. 38) fait le pendant de la porte à double battant conduisant au petit salon suivant (fig. 39). La troisième paroi est recouverte de rayonnages dont le décor est déjà représentatif de la tendance qui s'imposera avec l'avènement de Louis XVI. Les lignes courtes disparaissent au profit de formes géométrisées plus sages. D'autre part, l'influence de l'antiquité se fait ressentir. Ainsi les montants des étagères sont-ils agrémentés de volutes supportant un linteau orné de grecque, couronné par un vase à godron relevé par une niche guirlande de laurier doré (fig. 40). Même si quelques motifs fleuris empruntés au rocaille persistent çà et là, l'introduction de rosaces dans les coins et la simplification des lignes annoncent un changement de style que nous devons aux sculpteurs Laffèvre et Garnier (1). Un parquet à la Versailles complète cet élément bureau.

Un salon banal puis un passage vitré surplombant la cour, mènent au chef-d'œuvre de l'Hôtel de la Harne : le Salon Choiseul. Il a été gagné sur l'ancienne chapelle amputée de son abside et diminuée de moitié en hauteur par l'adjonction d'un plancher neuf établi au même niveau que les salles voisines. La pièce rectangulaire, de bonnes dimensions, est baignée par la lumière que diffusent deux hautes fenêtres donnant sur la cour, au nord. Elle doit son nom au grand portrait de Choiseul (fig. 41).

(1) - CELESTE "Documents concernant l'Hôtel de la Harne", in Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux, Tome 7, 1890.

fixé sur le mur sud, et peint par Moitrier (1).

La décoration élaborée par Bonfin est le fruit d'un travail d'équipe réalisé principalement en 1765 - 1766. Le 15 août 1765, Laurent Lefèvre, sculpteur, demeurant à St. Seurin, s'engage pour 800 livres à exécuter et achever toute la sculpture du salon de compagnie avant le quinze novembre suivant (2). La commande comprend les lambris composés de douze panneaux rectangulaires ornés d'un médaillon ovale attaché par un nœud de ruban, où s'inscrivent les armes royales supplantées après 1789 par des faisceaux, des haches et des bonnets phrygiens (fig. 42). A ces panneaux étroits s'ajoutent deux grands panneaux pour recevoir des tableaux, plus deux autres cintrés, ornés d'agrafes et chutes de fleurs placés de part et d'autre du portrait de Choiseul face aux fenêtres ; les lambris d'appui sont séparés des précédents panneaux par une frise de "guillemés entrelacés avec rayes et fleurons" régissant autour du salon (fig. 43). Lefèvre fait également deux trumeaux identiques situés au dessus de la cheminée sur le mur ouest, et entre les croisées. Ils sont formés de palmiers liés de guirlandes de fleurs, se prolongeant pour dissimuler le joint de la glace et s'enrouler autour d'un médaillon retenu par des agrafes (fig. 44). Des pilastres "en bâtons rompus" encadrent le trumeau de la cheminée, et les larges panneaux de lambris. Le sculpteur exécute enfin les "quatre dessus de porte en ovale pour recevoir des tableaux ornés de sculpture dans le milieu haut et bas avec guirlandes et chu-

(1) - CELESTE. Opus cité. Le 27 décembre 1766 Moitrier reçoit 288 livres pour l'achèvement du Portrait en pied du ministre de la Marine, ceint de l'écharpe blanche des chefs d'escadre, et de l'ordre de St Louis.

(2) - CELESTE. Opus cité.

tes de fleurs sur les côtés attachées avec un anneau, et dans les angles un fleuron" (fig. 45).

Les toiles bénéficiant de ces beaux ordres s'apparentent au genre de Vernet. Elles représentent un port, un navire en construction, une crique avec des pêcheurs et trois vaisseaux battant pavillons tricolores (adjonction post-révolutionnaire) (fig. 46).

Une riche frise de plâtre, sculptée par Nicolas Riot, décore le plafond (1). On distingue parmi des minceaux fleuris des ancres et de multiples attributs maritimes : trident, cordages, casque de Mercure, coiffe d'indien (fig. 47), poissons, coquillages, instruments de navigation (fig. 48). Le 19 octobre 1768, Riot reçoit cinquante livres supplémentaires pour les huit cornes d'abondance qu'il a rajoutées dans les quatre encadrement du plafond (2).

On fit appel à Hétyvier pour encadrer le charbonnier en plâtre de la cheminée, pour lequel il reçut cinquante livres le 23 décembre 1766. Le manteau en marbre blanc veiné provint d'un autre artisan. Une console chantournée et deux encadrements recouverts du même marbre blanc veiné, faisaient pendant au foyer, de part et d'autre des croisées (fig. 49) et (fig. 50) (3). Parce qu'elle fut endommagée ou plutôt parce qu'elle ne plaisait plus, la première cheminée fut remplacée suivant un marché conclu le 10 mai 1774 entre le Commissaire Lombard et

(1) - A.E.M. Extrait de l'Etat de ce qui est dû au Sr. Marchand le 1er septembre 1765 Riot reçoit 220 livres pour son travail.

(2) - CELESTES. Opus cité. "Mémoire des augmentations que moy Riot sculpteur, ay fait par l'ordre de M. Beauvain".

(3) - A.E.M. Etat de ce qui est dû au Sr. Marchand.

le marbrier Balthazar Perrier (1), par un modèle plus moderne, au bandeau orné d'ancres croisées et aux piédroits cannelés (fig. 51). La commande comprenait aussi deux tables du même marbre pour les encoignures. Le salon de Choiseul était peint en gris perle dès l'origine ainsi que l'antichambre et la salle à manger polygonale qui lui étaient contigus.

Selon un état des lieux établi en 1777, il fallait compter en plus des pièces de réception, au premier étage, une chambre à coucher avec cabinet de bain, cabinet de toilette, lieux à l'anglaise et garde-robe, une deuxième chambre et son cabinet, une lingerie et une dernière chambre plus modeste (2). Les chambres étaient lambrissées et disposaient de cheminées à trumeau. Les plafonds étaient sculptés de rosettes en leur centre exécutées par Povver ou Rochefort (3).

Le second étage affecté en partie au commissaire des classes était divisé en quinze pièces dont trois chambres à coucher avec alcove, deux chambres plus ordinaires, cinq chambres et un "bouge" pour loger des domestiques, un cabinet, deux antichambres, un cabinet de toilette, des lieux à l'anglaise et "un fourneau pour chauffer l'eau des bains".

Notons enfin que la plupart des pièces étaient pourvues d'un moyen de chauffage, poêle ou cheminée, et que la demeure était équipée d'un système très perfectionné pour répondre aux besoins d'eau. Deux pompes aspirantes et refoulantes posées dans le puits de la cour permettaient d'élever l'eau

(1) - A.H.M. Pièce 18.

(2) - A.H.M. "Note pour faire connaître le détail des appartements de l'Hôtel de la Marine" 17 avril 1777.

(3) - CELESTE - Opus cité.

jusqu'à soixante-dix pieds de hauteur pour remplir un réservoir établi au second étage. Ce réservoir d'une contenance de douze barriques, communiquait avec des tuyaux de plomb grâce auxquels l'eau était redistribuée dans toute la maison (1).

En raison de sa proximité du Château Trompette et de sa situation au débouché des Allées de Tourny, l'Hôtel de la Marine a été soumis aux mêmes règles dictées par l'intendant et visant à limiter la hauteur des édifices. Bonfin respecte les consignes en apportant sa touche personnelle. Se détournant du style rocaille, il relègue, au niveau de la mansarde, les quelques éléments qui lui sont empruntés. L'ordonnance sévère de la façade contraste avec le décor fleuri des demeures situées sur les Allées et confère à l'édifice de dimensions très moyennes une majesté indéniable en parfait accord avec sa destination. L'amorce d'un retour à la rigueur prônée par Blondel est confirmée par l'évolution du décor intérieur plus tardif. Erigé en pleine période de transition entre deux courants artistiques opposés, l'Hôtel de la Marine offre l'exemple d'un passage progressif de l'un à l'autre. Porteur des prémices du goût néoclassique, il a servi de modèle aux maisons de la place Tourny, hélas dénaturées par leur surélévation.

(1) - A.H.N. "Etat de ce qui est dû au Sr. Marchand." 1756.

9. - La maison du Curé de St. Christoly

Il existe aux Archives Municipales deux documents datés du 7 septembre 1779 relatifs au projet plus modeste de "Maison à bâtir par la Ville pour M. le Curé de St. Christoly, en remplacement de celle qu'il cède pour l'agrandissement de l'Hôtel du Gouvernement" (1). Ces plans, coupes et élévations sont approuvés "ne varietur" par plusieurs jurats et Barberet, curé de Christoly, qui déposent leurs signatures. Celle de Bonfin n'y figure pas mais les légendes sont de sa main. Il est sans nul doute l'auteur du projet.

La maison se situera rue St. Paul sur une portion de terrain de l'ancien Séminaire St. Raphaël, appartenant à la ville. Elle sera contiguë à celle du boulanger Vignal et celle que la ville fait aussi bâtir pour les Bénéficiaires de St. Michel, à proximité immédiate de l'Eglise St. Paul. Elle apparaît distinctement sur un plan d'ensemble de l'Hôtel-Dieu et Ancien Séminaire (2), dressé par l'architecte en 1787 (fig. 52).

Le premier document représente l'élévation sur la rue St. Paul accompagnée d'une coupe faite selon une ligne AB déterminée sur le plan (fig. 53). La façade est parfaitement dépouillée. On remarque au rez-de-chaussée quelques assises de soubassement interrompues par deux arcades en anse de panier. Une corniche sépare nettement le rez-de-chaussée des deux autres étages simplement percés de quatre baies rectangulaires. Une seconde corniche très développée règne à la base du toit.

(1) - A.M. Bordeaux XI-T/16 et XI-T/18.

(2) A.M. Bordeaux XI-A/35.

La coupe dévoile en partie la disposition intérieure de l'habitation. La lecture est plus évidente si l'on se réfère au plan précisant l'axe selon lequel elle a été établie (fig. 54). Nous différencions alors le corps de logis principal, sur cave, composé de deux pièces par étage de hauteur décroissante. Chacune est dotée d'une cheminée sculptée. Une retombe marque l'augmentation demandée par le curé de St. Christoly, "afin que cette maison puisse avoir un grand grenier sur le derrière". La toiture présente une pente unique s'abaissant vers la rue. Elle est dominée par les souches de cheminée hautes de 6 pieds.

La cage d'escalier prolonge le corps de logis. Entre chaque étage l'escalier se compose de deux volées droites s'appuyant sur des arcs en berceau rampant. Du repos à mi-étage, on accède aux lieux à l'anglaise (on distingue la fosse sous l'escalier de la cave). Au delà de la cage d'escalier, se trouve le bûcher donnant sur la cour.

Le plan définit mieux la distribution des pièces. Les caves sont voûtées en berceau sur sept pieds de hauteur. La plus proche de la rue est la plus vaste, l'autre étant amputée de la largeur du corridor. Au rez-de-chaussée, l'arcade de gauche correspond à l'entrée d'une boutique suivie d'une arrière-boutique prenant jour sur la cour. L'arcade de droite dessert la partie privée de l'habitation. Nous noterons le décalage entre la largeur de l'arcade et celle de la porte, aménagée en retrait pour ne pas rompre l'équilibre de la façade. Un couloir traversant le corps de logis, débouche sur la cour autour de laquelle sont regroupées les dépendances (bûcher, lieux, puits) et la cage d'escalier.

Cette disposition est très typique des maisons bordelaises.

Les chambres sont à l'étage, la plus vaste donnant sur la rue. Celle du premier devait servir de salle de séjour. Nous avons vu que toutes disposent d'une belle cheminée dont le manteau et le trumeau rectilignes sont décorés de pilastres ou d'éléments sculptés propre au style Louis XVI.

Ces ornements intérieurs alliés à la rigueur de la façade confirment les tendances ébauchées à l'Hôtel de la Marine. L'austérité de la demeure sans prétention du curé de St. Christoly, est due certes à sa fonction et aux restrictions budgétaires auxquelles elle a été soumise, mais surtout au goût bien ancré pour les formes épurées et structurées. La géométrie des ouvertures et les corniches bien accentuées, appartiennent déjà au répertoire néoclassique.

10. - La Chapelle de l'Hôpital des Incurables

Le succès remporté par l'hôtel de la Marine, fait la notoriété de Bonfin. Sollicité par une clientèle privée qui lui commande désormais hôtel, château ou palais, il demeure impliqué dans la plupart des projets de la Jurade. Il en résulte quinze années d'activité intense. Les affaires sont encore fort prospères lorsque la Ville lui propose la conduite des travaux d'agrandissement de l'hôpital des Incurables et la construction de la nouvelle chapelle, en 1781 (1).

Cet hospice fondé en 1742 par M. de Bigot, recueillait les hommes et les femmes atteints de maladies incurables. Une communauté de Soeurs Grises leur apportait le soutien moral dont ils avaient grand besoin. Cet établissement se situait près de la Porte d'Aquitaine, la façade donnant sur la rue des Incurables (rue Elie Gentrac). On le détruisit au siècle dernier pour bâtir la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Agrandi une première fois en 1752 à la suite d'une donation de la veuve Gombaud (2), il est à nouveau transformé trente ans plus tard. Le 12 avril 1781 Bonfin conclut un marché avec Gabriel Durand pour effestuer les excavations, fondations et maçonnerie des bâtiments neufs, le ravalement des façades existantes et divers menues réparations (3). Bonfin se réserve le soin d'ériger la chapelle et de la décorer à son goût.

(1) A.D. Gironde III E 3 l'Hôpital des Incurables.

(2) Nouveau guide de l'Etranger à Bordeaux et dans le département de Gironde. Bordeaux : Chaumas, 1856. p. 113.

(3) A.D. Gironde III E 3 "Toisé des ouvrages de maçonnerie faits à l'Hôpital des Incurables à l'époque du 1er janvier 1784 par le Sr. G. Durand maître architecte et entrepreneur de cette ville, sous la conduite et direction de M. Bonfin ingénieur et architecte de la ville".

Le plan de masse vraisemblablement levé par l'architecte en 1772 montre la disposition générale de l'hospice (1). Les mémoires des artisans apportent de plus amples détails. Nous y apprenons que les hommes et les femmes habitaient des quartiers distincts composés de plusieurs salles ouvrant sur deux cours carrées. Certaines pièces prenaient jour sur la rue, d'autres donnaient sur le jardin qui s'étendait jusqu'aux remparts. Un corps de bâtiment perpendiculaire à la rue, entre les deux cours, abritait un vestibule, côté jardin, des appartements, les cuisines voûtées en berceau, un débarras et la chapelle (fig. 55).

Malgré l'absence de plan il est possible d'avoir une idée précise de cette chapelle grâce au procès verbal dressé, le 7 avril 1784 par le Vicaire Général du diocèse, venu inspecter l'église avant de la bénir (2). La description qu'il donne concorde avec les dires des ouvriers. "Elle est située à l'intérieur dudit hôpital dans un endroit néanmoins séparé et n'ayant aucun bâtiment ni au dessus ni au dessous, avec deux portes, dont l'une collatérale à gauche et vis à vis de l'autel, communique avec l'intérieur dudit hôpital, et la porte principale placée au fond de la dite église, sert d'entrée pour les personnes du dehors" (3).

La chapelle de plan rectangulaire, se compose d'un vestibule dominé par une tribune, d'une nef unique séparée du sanctuaire par une grille de fer forgé et d'une sacristie. La longueur de la porte d'entrée au sanctuaire est de quarante et un pieds, celle

(1) A.M. Bordeaux V-A/30.

(2) A.D. Gironde G 919.

(3) A.D. Gironde G 919.

du sanctuaire est de vingt et un pieds soit une longueur totale équivalent à 20,46 mètres. La nef mesure vingt huit pieds (9,24 mètres) de large et trente de haut (9,90 mètres). Les murs sont de pierre très solide, enduits de plâtre et recouverts de fresques à l'intérieur. Le sol est dallé de pierre dure. Le plafond est agrémenté de voûtes en lunette ornées de peintures. Il comporte au centre une coupole sur pendentifs de vingt quatre pieds de diamètre et quatre pieds neuf pouces de haut (7,92 m x 1,50 m) surmontée par une lanterne percée d'ouvertures (1). Les combles sont couverts de tuiles creuses sauf le dôme et le lanternon protégés par des ardoises (2).

La façade sur la rue se limite à un porche monumental qui devait comporter des colonnes supprimées par économie (3). Barthélémy Cabriol, habitué à travailler pour Bonfin exécute la sculpture du second projet, pour la somme de 257 livres (4). Trois marches encadrées de bornes moulurées marquent l'entrée. La porte à deux vantaux s'inscrit dans un chambranle enrichi de trois rangs successifs d'oves, perles et feuilles d'acanthes supportent un fronton orné de denticules et d'une "gloire" sculptée sur le tympan (fig. 56). Les consoles et le tympan sont taillés en pierre de Taillebourg. Une frise de modillons et de triglyphes souligne la corniche en forte saillie. L'entablement est protégé des intempéries par une légère charpente recouverte d'ardoises.

L'intérieur de l'édifice est richement décoré. L'architecte fait appel aux meilleurs peintres du moment qu'il a déjà eu l'occasion d'employer au Palais Rohan. Le milanais Jean-Antoine Bérinzago couvre la voûte et les murs de fresques simulant de fausses

(1) A.D. Gironde III E 3 Mémoire des ouvrages faits par Richard Me. Charpentier du 27 avril 1782 au 14 avril 1784.

(2) A.D. Gironde III E 3 Etat des travaux faits par Bignet Me. Couvreur juillet 1782.

(3) Ce projet avait été exposé au salon de 1787 cf. MARIOTTE Les salons bordelais p. 88 et 89.

(4) A.D. Gironde III E 3 Mémoire de la sculpture faite par Cabriol 16 février 1783.

perspectives et des architectures feintes selon les dessins fournis par Bonfin lui-même.

Autour des croisées, il peint "des guirlandes et autres ornements d'un très bon goût" (1). On lui doit encore la peinture du maître-autel en faux marbre antique, celle des gradins en marbre blanc veiné et celle des portes en toile formant le tambour à l'entrée de la nef (2). Pierre Lacour réputé pour ses tableaux d'histoire et ses portraits se charge des figures de Saint Jérôme et Saint André dans les niches des deux chapelles latérales. Il y ajoute "le ciel et la gloire qui termine chaque chapelle, lesquelles gloires sont ornées de groupes d'enfants et autres accessoires" (3). Ces oeuvres achevées en octobre 1784 lui rapportent 600 livres, qui ne seront payées qu'en août 1785.

Le maître-autel, dû à Cabrol, occupe le centre du sanctuaire. Il se compose d'"un tombeau à la romaine en pierre de Roc de tau" recouvert de plâtre et peint en faux marbre, sur lequel repose un tabernacle en bois doré en forme de colonne tronquée. Les cannelures sont garnies de roseaux et le tore de feuilles de laurier. Un retable de dix pieds six pouces de long, forme l'arrière plan. Il représente deux anges adorateurs, vêtus de tuniques drapées. Ces figures déploient leurs ailes sur un fond de gloire où apparaissent des têtes de chérubins au milieu des rayons de lumière divine. Elles prennent appui sur des nuées qui dissimulent en même temps les supports du tabernacle. Cette composition mouvementée qui évoque les

(1) A.D. Gironde G 919 .

(2) A.D. Gironde 111 E 3 Mémoire des ouvrages faits par Berinzago
6 mars 1784.

(3) A.D. Gironde 111 E 3 Mémoire de Lacour, peintre d'Histoire
21 octobre 1784.

grandes envolées baroques est réalisée en plâtre doré à l'or fin (1). L'analyse de ces divers éléments implique que la chapelle offrait un décor de qualité bien que teinté d'archaïsme. Le plan et la forme appartiennent à la tradition classique. Des artistes de renom comme Bérinzago ou Lacour auraient pu introduire des facteurs nouveaux mais il n'en fût rien. Remarquons cependant que le thème de la colonne tronquée utilisée comme tabernacle, se développera dans l'esprit de Bonfin et trouvera son épanouissement dans la Fontaine de la Grave projetée quatre ans plus tard.

11. - La Fontaine de la Grave

Nous définirons dans un prochain chapitre le rôle de Bonfin à propos de la surveillance de l'eau et de l'entretien des fontaines publiques.

Nous traiterons simplement ici le cas de la fontaine de la Grave située aujourd'hui quai des salinières. Primitivement établie tout près du rempart, à la suite du marché passé entre la jurade et Pierre Goyer la Rochette, ingénieur du roi, le 28 juin 1708, la vasque rectangulaire était alimentée par la Font de l'Or (2). Remaniée en 1735 par l'ingénieur Dardan (3), puis par Bonfin père, la fontaine figure sous cette deuxième forme sur le plan du port dressé par Bonfin en 1786 (4).

(1) A.D. Gironde E 3 "Mémoire de la sculpture en plâtre du maître autel de l'Hôpital des Aincurables fait par ordre et sur le dessin de M. Bonfin" 8 avril 1784.

(2) Th. RICAUD. "Les anciennes fontaines bordelaises" in Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux Tome 41 1924 p. 114.

(3) A.D. Gironde - C 1241.

(4) A.M. Bordeaux 1-A/5.

On distingue au sud de la porte de la Grave, un bassin auquel on accède par des marches (fig.57). Ces structures rudimentaires sont démolies à l'occasion de l'élargissement du quai décidé par la jurade en 1788. Bonfin chargé de l'entreprise doit également remplacer la fontaine. Dans un souci d'esthétique, il la déplace vers le nord afin qu'elle se dresse en face de la porte de la Grave et de la rue Pichadey (rue des Faures), en contrebas du quai (fig.58). Le projet approuvé le 26 février 1788 (1) présente un ensemble inscrit dans un octogone, au centre duquel s'élève une colonne dont le socle carré est flanqué de quatre vasques (fig.59). Tout autour, un muret retenant la terre du talus, délimite l'espace réservé aux usagers. Quatre escaliers de six et sept marches, situés dans l'axe des diagonales de la base du fût, conduisent au quai plus haut de soixante dix centimètres. Là, des bornes de pierre régulièrement implantées, protègent les abords du point-d'eau.

L'apparence étrange de la fontaine proprement dite résulte de l'utilisation d'éléments décoratifs empruntés à l'antiquité et réemployés avec la plus grande liberté. Ainsi voyons-nous une colonne tronquée aux cannelures ioniques reposer sur une base pseudo-dorique complexe : une baguette de joncs en faisceau liés par un ruban croisé, surmonte un large tore orné de feuilles de lotus tressées retenues par des liens. Ce motif est interrompu par quatre masques de lions à la gueule ouverte pour livrer passage à l'eau s'écoulant dans les vasques. Des plantes aquatiques couronnent le tout (fig. 60).

La coupe dessinée le 5 avril 1788 montre la cavité aménagée au centre de la colonne pour recevoir le mécanisme de la

(1) A.M. Bordeaux V-N/1 et 2.

fontaine auquel on accède par une petite ouverture. Bonfin a représenté aussi la canalisation d'adduction d'eau en provenance de la Font de l'Or (fig. 61). Remarquons enfin que le socle a été surélevé par rapport au projet initial pour améliorer le débit et peut-être la qualité de l'eau.

Malgré cette précaution l'eau fournie était de pureté douteuse. En 1791, Bandiéry de Laval, ingénieur du roi, consulté à un tout autre propos, rapportait qu'elle servait surtout à rincer les barriques à bord des bateaux (1). Il estimait l'accès à la fontaine difficile et dangereux et déclarait : "le niveau du canal d'évacuation est tel qu'au moment des marées un peu fortes, l'eau bourbeuse de la Garonne arrive par refoulement jusqu'au pailier." Il fallut bien trouver une solution. Le 23 avril 1827, Durand déposa un projet de restauration et de surhaussement qui vit le jour plus tard (2). L'aspect actuel de la fontaine de la Grave résulte des modifications du siècle dernier (fig. 62). Les bornes, le muret, les escaliers et les vasques ont disparu. Sur le tore, les croissants entrecroisés emblème de Bordeaux, ont remplacé les faces de lion réemployés sur le piédestal. Seul trois d'entre elles furent équipées de cannelles pour l'écoulement de l'eau. La quatrième, regardant le fleuve, n'a joué qu'un rôle décoratif. Au dessus d'elle, se trouve la porte d'accès au mécanisme intérieur. Le battant de bois cannelé se fonde discrètement dans la masse de la colonne.

(1) Bandiéry de Laval "Mémoire relatif à l'établissement d'un bassin d'armement, de désarmement et de carénage, dans les terrains du Château Trompette" remis le 5 avril 1791 aux administrateurs du Directoire du Département.

(2) Th. RICAUD "Les anciennes fontaines bordelaises" in Bulletin et mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux Tome 45 p. 69.

En son temps, Laval juge sévèrement ce monument public qui "par sa forme n'est ny digne du siècle, ny même de l'emplacement qu'il occupe" (1).

Notre critique sera moins acerbe. Délivré d'un support mural auquel il devait se soumettre jusqu'à présent, Bonfin conçoit enfin un monument isolé, à l'image des ruines antiques qu'il chérit. Il imagine non sans fantaisie, un répertoire décoratif qui surprend au voisinage des pinacles gothiques de l'église St Michel. Le choix d'un pareil thème s'explique par l'engouement porté à la colonne ou à l'obélisque en cette fin de siècle. Cette tendance persistera à Bordeaux comme en témoigne la place des Quinconces.

Après les mutilations du siècle dernier qui lui ont ôté toute grandeur, il serait bon que le monument soit sérieusement restauré et qu'il retrouve ainsi sa véritable raison d'être. Pour le moment, émergeant d'un parterre délicatement fleuri, la fontaine de la Grave n'en finit pas d'intriguer les passants...

(1) Mémoire de 1791 cité page précédente.

B - ENTRETIEN, RESTAURATION, AGRANDISSEMENTS

La tâche de Bonfin ne consiste pas seulement à bâtir du neuf : elle l'amène quotidiennement à surveiller l'état des bâtiments publics, à en assurer l'entretien et au besoin la restauration. L'architecte procède alors comme pour les constructions neuves. Il établit les plans et sélectionne les artisans en fonction de leur compétence et de leur compétitivité : celui qui présente le meilleur devis emporte le marché. (Certains d'entre eux le suivent leur vie durant, de chantier en chantier). Faute de temps, il confie la réalisation du programme à un entrepreneur ou à un architecte à qui il délègue ses pouvoirs. A partir de là, il se contente de contrôler de près travaux et comptes. Au cours de sa longue carrière, il intervient régulièrement sur les mêmes édifices. C'est le cas de la Halle aux Poids où il réside lui-même.

1. - La halle aux Poids

Rappelons que l'immeuble situé sur les quais, comprend au rez-de-chaussée des entrepôts et au-dessus des appartements réservés aux personnes employées par la Ville ou l'Intendance. En 1750, Chevray obtient l'adjudication des travaux pour 53.450 livres (1). "Le magasin n'ayant pas été trouvé d'une grandeur convenable à cause de la grande quantité de marchandises qui s'y déchargent pour les pesées, on a jugé à propos de l'augmenter de dix huit pieds de largeur, sur la longueur de quatre vingt dix neuf pieds" (2).

(1) A.M. Bordeaux DD 59 Halle aux Poids.

(2) A.D. Gironde C 1232 7 août 1756 "Réception de la construction de la Halle aux Poids et des augmentations qui ont été faites au delà de ce qui était porté par l'adjudication".

Un plan daté de 1750 montre l'état du rez-de-chaussée avant ces mesures (fig. 63). Une salle voûtée immense occupe toute la longueur du bâtiment. Les arcs doubleaux retombent sur des piliers carrés alignés au centre de la pièce. La coupe réalisée un peu plus tard révèle la partie ajoutée du côté de la rivière (fig. 64). L'entrepôt se compose désormais de trois rangées d'arcades au lieu de deux, et chaque étage gagne une pièce supplémentaire. L'élévation de la façade sur les quais indique la nouvelle répartition des portes et des fenêtres (fig. 65). Le décor rocaille ébauché sur une travée suit le style imposé par Pertier aux maisons de la "façade uniforme".

Ces deux derniers documents nous paraissent imputables à Bonfin. Si nous craignons de l'affirmer catégoriquement faute de date ou de signature, nous certifions que l'architecte a dirigé l'aménagement intérieur de l'édifice. Au cours de l'année 1756, il a en effet contrôlé tous les ouvrages de serrurerie, plomberie, menuiserie, et en plus charpenterie et peinture (1). Il en est de même en 1758 et 1759. De 1761 à 1764, il fait changer des poutres et étayer les planchers de certaines parties de la halle. Il recommence la même opération en 1780 car les poutres de quarante pieds de long étayées précédemment sont à leur tour attaquées par la pourriture et fléchissent dangereusement (2). Sa dernière intervention a lieu en 1792 et 1793 à l'occasion de la vente de la halle déclarée bien national. Bonfin remet à la municipalité les plans du bâtiment divisé en quatre "portions". Après l'adjudication aux nouveaux propriétaires, il retourne inspecter chaque lot, vérifiant si la prise de possession a été faite selon les conditions imposées par

(1) A.D. Gironde C 1232 1756 Mémoires des ouvriers .

(2) A.M. Bordeaux DD 59 13 avril 1780 Mémoire de Bonfin adressé aux jurats à propos des travaux urgents à faire à la Halle aux Foids.

l'administration (1).

L'architecte a veillé sur la Halle aux Poids depuis sa construction jusqu'à sa mise en vente. Cette constance ne se reproduisait pas envers tous les édifices publics, certains ne réclamant qu'une action ponctuelle. La restauration de la Maison Daurade en est un exemple.

2. - La Maison Daurade

L'hôtel se situait dans la rue parallèle au cours du Chapeau Rouge, reliant la rue Ste. Catherine à celle des Piliers de Tutelle. Bâtie pour le Président de Pontac par Hardouin Mansart, la demeure devait son nom à l'abondance des dorures ornant ses appartements. Elle fût détruite en 1800 (2).

En 1758, la Ville ordonne de la remettre en état pour y loger le Comte de Langeron, Lieutenant du roi, Commandant de la province. Bonfin fait changer les contrevents, poser des châssis et des listaux pour les tapisseries, réparer les lambris et les planchers, installer de nouvelles cloisons (3). Piffon change les vitres cassées, Gaëtan Camagne refait les peintures et l'on installe les meubles commandés au menuisier Péchade et au tapissier Barbot (4). En avril on livre la vaisselle. En quelques mois la Maison Daurade est à nouveau habitable, il ne manque plus qu'à remplacer la toiture de l'écurie Place St Rémy.

(1) A.M. Bordeaux O 16 Minutes d'adjudication sur le port.

(2) L. DESGRAVES Evocation du vieux Bordeaux Paris, 1960 p. 126.

(3) A.D. Gironde C 1181 Mémoires de Péchade, menuisier.

(4) A.D. Gironde C 1042 et C 1048.

Sur ce petit chantier Bonfin a joué les coordinateurs de travaux sans négliger de vérifier chaque dépense.

3. - Le Jardin Public

Une tâche semblable l'attend au Jardin Public créé par M. de Tourny en 1746 . Il reçoit les matériaux destinés aux portiques et aux deux pavillons que Voisin construit sur la terrasse et surveille le travail des artisans.

En 1757 après l'agrandissement du jardin vers les Chartrons, il expertise différentes maisons que Voisin doit démolir et reconstruire un peu plus loin (1). Deux ans plus tard, à la demande de la Jurade, il trace la limite méridionale du jardin jouxtant le Jardin des Plantes et la propriété de Mme. Duplessy. Pour réaliser un alignement correct, l'architecte est obligé d'empiéter sur le domaine de cette dame (2) . En compensation, la Ville lui cède une autre parcelle et érige le mur de séparation à ses frais avec des pierres de récupération . En décembre, le maître-maçon Roux a achevé la clôture (3) . En 1761, Bonfin contrôle l'exécution de nouvelles portes en fer forgé placées " sur le grand chemin face au glacis du Château Trompeyte, et au bout du manège en face de l'allée qui conduit au derrière des Chartrons " (4), c'est-à-dire aux accès nord et est. Le dessin en a malheureusement disparu mais il devait s'apparenter fort à celui que nous possédons d'un projet de grille à élever devant la maison des frères Laclotte sur la terrasse du Jardin Public (fig.66) . Le document que nous présentons est une copie conforme de l'original dû à Bonfin lui-même . Le projet est arrêté en Jurade le 12 mars 1772; sa réalisation sera aux frais et dépens des frères Laclotte qui s'engagent à respecter le modèle fourni. Ce dernier consiste en un muret supportant la grille que scandent des pilastres de fer reposant sur un socle cubique en pierre dure. Entre ces socles, des panneaux d'entrelacs

(1) A.D. Gironde C 1181.

(2) A.M. Bordeaux BB 125 Délibération du 3 juillet 1759.

(3) A.D. Gironde C 1181 Toisés des 15 et 16 décembre 1759.

(4) A.D. Gironde C 1054 et 1055.

d'ovales s'inscrivent dans un châssis à onglets, lié aux traverses par des fers en oves. Ils sont surmontés d'une claire-voie à barreaudage vertical. Les pilastres se composent d'un cadre vertical à onglets au milieu duquel se trouve des cercles disposés en croix, pris entre deux coeurs. Des vases agrémentés des croissants entrecroisés de Bordeaux, forment l'amortissement. Bonfin reprend un thème décoratif qu'il avait conçu en 1769 à propos de son projet d'hôtel de Ville (fig. 81). L'influence de Soufflot est très nette. La facture de la dernière porte qu'on lui ait commandé, rue de la Course, est beaucoup plus simple : les riverains offraient de prendre en charge son exécution (1).

La population délaissant peu à peu le jardin, Bonfin s'y manifeste épisodiquement pour maintenir les bâtiments en état et assurer le drainage du terrain par la construction d'un aqueduc souterrain. L'ère révolutionnaire amène un regain d'intérêt : la foule se presse aux assemblées patriotiques. Le bassin est comblé pour laisser le champ libre aux exercices de la Garde Nationale (2). L'architecte devenu Major du Corps Patriotique du Génie appartient au comité organisateur des fêtes pour lesquelles il prépare des dessins. Il dresse lui-même le procès-verbal de la Fédération contractée le 17 juin 1790 au jardin public : "un autel était assez élevé pour être vu de tous les points du jardin et environné d'une galerie assez spacieuse pour contenir toutes les personnes qui devaient s'y tenir ; un pavillon à la chinoise élevé sur des mâts la couvrait" (3). Bonfin ne précise pas s'il a participé à l'élaboration de ce curieux ensemble.

(1) A.M. Bordeaux D 87 15 septembre 1790.

(2) A.M. Bordeaux D 85 25 avril 1790.

(3) A.M. Bordeaux D 86 17 juin 1790 Fête de la Fédération.

En contre partie il a présenté un plan de monument pour la célébration du 14 juillet 1790, en collaboration avec Larroque, Lothe, Dufard et Dorthe. "Ce plan a été trouvé très ingénieux ; on l'a agréé en lui donnant les plus grandes éloges" (1). Le procès-verbal de la manifestation le décrit (2). "Au milieu du Champ de la Fédération était élevé un bâtiment carré appuyé à chacun de ses angles par des contreforts, emblèmes de la force et de la résistance ; des colonnes d'ordres doriques décoraient chacune des faces du bâtiment ; des couronnes civiques étaient suspendues dans les entrecolonnements ; chaque face du bâtiment était couronnée par une attique éclairée par un soleil, et l'on y voyait représenter au bas-reliefs les événements les plus remarquables de la Révolution, tel que la prise de la Bastille du 14 juillet , la démarche du roi du lendemain à l'Assemblée Nationale, sa première entrée dans la Ville de Paris dont le maire lui offrit les clés, et celle où, aux acclamations de tout le peuple de la Capitale, il vint y fixer son séjour. La devise à la liberté, à la Nation, à la loi et au Roi annonçaient les nouveaux objets des respects et des hommages des français. Sur les quatre contreforts étaient gravés en lettres d'or les décrets de l'Assemblée Nationale dans des médaillons ceints de lauriers, de chêne et d'olivier : au dessus étaient des faisceaux d'armes sur lequel on voyait flotter les étendards aux trois couleurs de la Nation. C'est sous ces emblèmes qu'était dressé l'autel destiné à recevoir le serment fédératif" (fig. 67). Cette construction hétéroclite qui évoque les "mastaba" des civilisations moyen-orientales, rompt radicalement avec le bon goût traditionnel.

(1) A.M. Bordeaux D 86 Délibération du 5 juillet 1790 .

(2) A.M. Bordeaux D 86 14 juillet 1790 Procès-verbal de la Fédération des Gardes Nationales et des Troupes de Ligne.

Sa raison d'être est différente. Il ne s'agit plus de créer du beau "en soi", mais d'exalter et glorifier de nouvelles valeurs. Le monument devient le support d'une idée ; le détail s'estompe au profit de puissants volumes destinés à impressionner le public. Cette oeuvre audacieuse se rapproche des projets d'architectes visionnaires comme Ledoux ou Boullée.

Pour mettre à l'abri les matériaux de l'autel de la Patrie afin de le reconstruire chaque année, on décide de bâtir un magasin adossé au mur de clôture nord du jardin à gauche de la porte. Lasmolles édifie cette remise de cinquante et un pieds de long sur vingt et un de large, fermée par une porte à deux vantaux, et couverte de tuile. Bonfin assure la réception des travaux (1).

Nous ne pouvons clore cette rubrique sans mentionner le "plan d'une nouvelle orangerie et travaux dans les dépendances de l'Ecole de Botanique" signé de Bonfin, mais non daté (2). Nous supposons qu'il s'agit d'un dessin prévu pour le jardin des plantes limitrophe du jardin public au sud. Le plan très endommagé par le feu montre un bâtiment fort allongé divisé en trois parties : l'orangerie projetée sur la gauche, une serre au centre éclairée par quatre larges baies, et dans le prolongement une autre salle où l'on doit ouvrir deux portes.

L'élévation est plus parlante (fig. 68). Elle représente l'orangerie vue de face, communiquant avec l'extérieur par une porte et quatre grandes fenêtres. La coupe indique que la pente du toit est inversée de manière à obtenir la plus grande hauteur côté jardin.

(1) A.D. Gironde 3 L 346 25 novembre 1791.

(2) A.M. Bordeaux XXII-D/13.

Le système intensifie la pénétration de la lumière et garantit un maximum de chaleur par la réverbération sur les chassis vitrés. " La porte nouvelle dans le salon de démonstration" correspond probablement à la percée figurant sur le plan. Le mur surhaussé par un placage permet de donner plus d'ampleur à la porte en forme d'arcade en plein cintre dont les piédroits et le linteau à refends soutiennent un entablement très sobre. Ce dépouillement rappelle le style de la cour de l'Hôtel de la Monnaie érigé à Paris par Antoine au cours des années 1770. Il se rapproche aussi des projets contemporains d'aménagement de la Place Dauphine (Place Gambetta).

Par analogie avec ces différentes façades, nous déduisons que le projet d'Orangerie et de porte pour l'Ecole de Botanique fut conçu aux alentours de 1770.

4. - L'Hôtel du Gouvernement

Au XVIIIème siècle, l'hôtel occupait un îlot limité par la rue St-Paul (Rue du Ruat), la rue Porte-Dijeaux et la rue du Temple. Le gouverneur de la province y demeurait. Depuis 1792, les ventes successives, puis la percée de la rue Vital-Carles ont largement diminué cette résidence mise aujourd'hui à la disposition du préfet d'Aquitaine.

Maintes fois restauré au cours de la seconde moitié du XVIIIème siècle, l'hôtel subit ses plus grandes transformations de 1756 à 1766, à l'instigation du nouveau gouverneur : Louis-Armand de Vignerot du Plessis, Duc de Richelieu. Un superbe appartement fut accolé au vieux bâtiment entre le jardin et la rue St-Paul avec une

façade sur cette rue (1). M. Monnier attribue la construction de cette aile neuve à Jean Alary. Bonfin malgré son jeune âge (26 ans), est nommé pour superviser l'entreprise (2). Il s'entoure d'une équipe d'artisans qu'il réemploie à la Maison Daurade, à la Maison de Force, à l'Hôtel de la Marine et sur divers autres chantiers menés de front. Citons parmi ces hommes habiles les maîtres menuisiers Gay, Boyer, Béziat, le Charpentier Locupé, le couvreur Villadère, les serruriers Bautier, Moutarde, Dorse et Jayer, le vitrier Piffon, dont les noms reviennent régulièrement (3).

Il est impossible de donner une description complète des lieux en raison de la taille de la demeure et des modifications ultérieures qu'elle a subies (4). Un plan de 1792 apporte quelques lumières sur la disposition intérieure du rez-de-chaussée (fig.69). Les appartements privés sur le jardin comprenaient du nord au sud, la "grande galerie", "l'ancien cabinet" du maréchal, "la chambre dorée", "le grand cabinet doré". Ils se prolongeaient sur la rue St. Paul par la chambre du premier valet de chambre, un boudoir, la chapelle, la chambre du premier laquais, la chambre du bain, le grand escalier et les dépendances. S'ajoutaient à cela un entresol, un premier étage où logeaient le secrétaire et le chapelain, et un étage mansardé (5).

(1) Pour l'analyse détaillée de la demeure et les illustrations des pièces d'apparat, nous revoyons à l'étude faite par M. Louis MONNIER, publiée au CRDP. Bordeaux.

(2) A.M. Bordeaux DD 30 a.

(3) C 1052 à 1056 Mémoires des divers ouvrages fait à l'hôtel du Gouvernement.

(4) A.M. Bordeaux DD 30 b et c - Inventaire mobilier : en 1766 l'hôtel comprend 95 pièces.

(5) A.D. Gironde C 1052.

A partir de 1760, un second appartement plus modeste est aménagé dans l'aile en retour d'équerre, sur le jardin (1).

La décoration des pièces d'apparat est due aux artisans locaux dirigés par Bonfin. (Rien ne prouve qu'il ait aussi donné les modèles de lambris ou des cheminées). Les plafonds du grand cabinet et de la chambre à coucher du maréchal sont de la main de Rochefort plâtrier, la sculpture des rinceaux dorés à l'or jaune de Paris est exécutée par les ornemanistes Lecomte et Métinié (2). Les peintures et dorures relèvent de Lorillard et Fournier peintres et doreurs (3). Les lambris en chêne de la grande galerie et des petits appartements sur le jardin sont commandés au menuisier Labarre. Il n'existe aucun document sur les boiseries des cabinets et de la chambre à coucher d'une très belle facture. Sont-elles réalisées par un parisien engagé et payé directement par le maréchal? D'une pièce à l'autre, la composition générale ne change guère. Des panneaux ornés de coquilles, d'agrapes et de guirlandes fleuries alternent avec les trumeaux surmontés de trophées enrubannés, et les portes à deux vantaux dominées par des peintures aux cadres richement ouvragés.

De nouvelles campagnes de travaux se succéderont de 1769 à 1773 puis à partir de 1779 à la suite de cession de terrain rue St Paul. Les transformations ont lieu cette fois-ci sur ordre du Duc de Mouchy neveu et successeur du précédent gouverneur. Bonfin dirige toujours les opérations, rénovant en particulier la grande galerie. La remise en état achevée en 1781 n'est pas connue en détail (4).

(1) A.D. Gironde C 1054 .

(2) A.D. Gironde C 1052 Comptes du 26 septembre 1760 .

(3) A.D. Gironde C 1056 .

(4) A.M. Bordeaux DD 36 f 20 février 1781 Lettre de Bonfin au Duc de Mouchy.

Bien que l'architecte ne soit pas à l'origine du fastueux décor des appartements du Duc de Richelieu, accordons- lui le mérite d'avoir choisi les ouvriers qui ont exécuté le plus bel ensemble de style rocaille conservé à Bordeaux. Il sait profiter de l'enseignement en reprenant certains motifs lors de l'aménagement du plus modeste Salon Choiseul, à l'hôtel de la Marine que l'on bâtit simultanément.

Reconnaissons enfin l'excellence du gestionnaire : durant plus de trente ans Bonfin rend compte à la Ville de chaque dépense. Les frais atteignent des sommes énormes pour l'époque : 44000 livres prises sur la caisse des deux sols pour livre pour les réparations effectuées du 4 avril 1761 au 24 décembre 1763 et près de 240.000 livres pour la période allant de 1766 à 1773 (1). A ce prix la demeure d'une des plus illustres figures du XVIIIème siècle, pouvait briller de tous ses ors.

(1) A.D. Gironde C 3245/2 et C 1065.

5 .- L'Hôtel de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux

L'Hôtel de l'Académie ou Hôtel Jean-Jacques Bel se situait entre la rue Mautrec et la rue St. Dominique (aujourd'hui Jean-Jacques Bel), un peu en retrait des Allées de Tourny. Il figure parmi les bâtiments où Bonfin fit des interventions répétées dont nous ignorons malheureusement le détail.

La première date de 1760, en conséquence d'un accord passé entre la Ville et l'Académie où celle-ci cédait une portion de son jardin pour percer la rue St. Dominique, et une partie du terrain qui s'étendait devant sa façade, pour réaliser l'alignement des Allées de Tourny. En compensation, la Ville s'obligeait à lui élever une maison "à faire bâtir aux dépens de la Ville, assortie de toutes les pièces et tous les logements qui lui étaient nécessaires" et de la lui remettre en état d'être habitée au plus tard le 2 juin 1760 (1). Les plans sont arrêtés et Bonfin commande leur exécution (2). En mars 1760, il fait faire un perron pour la sortie de la maison actuelle sur la nouvelle cour et s'apprête à faire reconstruire le portail frontal sur la rue St. Dominique (3). En mai il écrit : "L'on travaille au bâtiment de l'Académie, je ferai en sorte que l'on puisse avant le mauvais temps, le couvrir" (4). En août toutes les fondations sont posées, puis les travaux sont suspendus faute de crédit et le rez-de-chaussée seul, est élevé jusqu'au cordon du premier étage (5). Tout reste à l'abandon.

La seconde intervention de Bonfin a lieu en 1769, année

-
- (1) - A.D. Gironde C 1182. Mémoire en faveur de l'Académie. 1764.
(2) - A.M. Bordeaux BB 125. 23 juin 1759.
(3) - A.D. Gironde C 1119. 2 mars 1760. Lettre de Bonfin à Tourny.
(4) - Idem. 6 mai 1760. Lettre de Bonfin à Tourny.
(5) - A.D. Gironde C 1182.

où la Ville procède aux adjudications des ouvrages à faire dans les bâtiments devant l'Hôtel de l'Académie, sous l'inspection de l'architecte de la Ville conformément aux plans et devis remis au greffe(1). Une délibération du 28 mai précise les opérations à mener dans l'Académie elle-même. On supprimera le premier étage au dessus de la bibliothèque afin de lui donner une hauteur de 25 à 26 pieds et on restaurera un appartement à l'usage du bibliothécaire. Enfin on élèvera la cage du grand escalier pour former un "observatoire dont le dessus sera une plate-forme couverte en plomb et bordée d'une balustrade. Il y aura sur chaque face de l'observatoire une porte vitrée de dix à onze pieds de hauteur au moins et quatre pieds et demi de largeur avec chacune un balcon de trois pieds en saillie [...]. L'escalier qui montera à l'observatoire sera en vis à jour et composé de pierres de l'ancien escalier" (2). Ces aménagements ont été faits comme en témoignent les comptes vérifiés par Bonfin au cours des années 1769, 1770 et 1772 (3).

Des travaux supplémentaires ont eu lieu en 1782 (4). En 1790, l'académie occupe toujours deux maisons rue Mautrec dont l'état laisse à désirer. En 1792, elle demande un nouveau logement à la municipalité. Bonfin en tant que membre de la dite académie est chargé de réfléchir au problème. Le 2 septembre, on décide de l'installer dans le bâtiment qui servait de pensionnat au Collège de Guyenne et qui est abandonné depuis dix-huit mois (5). Il semblerait néanmoins qu'elle soit demeurée en place puisqu'en 1806, Bonfin Fils entreprend d'y établir une bibliothèque publique à laquelle on accède par le n°1 rue St. Dominique (6).

(1) - A.M. Bordeaux BB 131. Délibération du 5 mai 1769.

(2) - A.M. Bordeaux DD 2. Copie de la délibération du 28 mai 1769.

(3) - A.M. Bordeaux DD 26. Duprat exécute les travaux.

(4) - A.M. Bordeaux DD 94.

(5) - A.M. Bordeaux D 99.

(6) - H. DE LA VILLE DE MIRMONT. Histoire du Musée de Bordeaux. Bordeaux: Feret, 1899. p.139 et 140.

6.- La salle de concert de l'Hôtel de l'Intendance

Depuis 1707, l'Intendance occupait le vieux château de Puy-Paulin, en bordure de la place du même nom, égayé par la présence d'un beau jardin qui s'étendait jusqu'à l'actuel cours de l'Intendance. La résidence comprenait une salle de concert située le long du jardin, perpendiculairement aux Fossés de l'Intendance (1). Lors de l'incendie qui détruisit l'hôtel le 2 février 1756, elle ne fut pas atteinte par les flammes. Tourny put même la mettre à la disposition de la Ville quelques mois, pendant que l'on bâtissait la salle de spectacle provisoire.

Buissière reconstruit avec talent l'immeuble ravagé par le feu sans toucher la salle de concert. Ce n'est qu'en 1768 que Bonfin est chargé de sa restauration mais il ne peut se mettre à l'ouvrage immédiatement. Il lui manque en effet, des poutres de chêne de 28 pieds de long, introuvables à dix lieues à la ronde. Le 26 janvier 1769, il s'adresse au Subdélégué du Département pour que ce dernier fasse rechercher par ses confrères des départements voisins, le bois faisant défaut (2). Bonfin conclut en ces termes "Monsieur l'Intendant m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il désirerait beaucoup que ces réparations fussent faites avant son arrivée, quelle bonne envie que j'aye de répondre à son attente, je ne puis faire commencer que lorsque j'aurai ces poutres ou prendre un parti différent, je vous supplie Monsieur de vouloir donner des ordres incessamment, il n'y a que ce moyen".

L'architecte finit par résoudre son problème mais il a perdu du temps. L'intendant Boutin lui écrit en juin 1769 pour "pres-

(1) - L. DESGRAVES. Evocation du Vieux Bordeaux. Paris : Les Editions de Minuit, 1960. p. 57.

(2) - A.D. Gironde C 261. Lettre du 26 janvier 1769.

ser les travaux qui restent à faire à la salle de concert qu'il prêtera volontiers pour l'établissement de celui que l'on projette" (1). Le local est achevé peu après ; on y donne des concerts les jours de fête pendant lesquels les salles de spectacles sont fermées. La salle est utilisée jusqu'au 10 avril 1783 où Dupré de St Maur la met à la disposition du nouveau Musée. Elle a disparu après la Révolution.

Les plans de Bonfin n'existaient plus, nous transcrivons ici la description de l'endroit, faite à l'occasion des relevés et estimations des Biens Nationaux le 3 octobre 1791 (2). "Le Musée occupe en totalité une surface d'environ deux cents une toises carrées, ayant huit toises trois pieds de façade sur la rue des Fossés de l'Intendance y compris le passage, bordé d'une grille qui le sépare du jardin du susdit hôtel, et vingt trois toises quatre pieds de profondeur, consistant en une vaste salle de Concert, précédée d'un vestibule et logement de concierge, et suivie d'un logement composé de cinq pièces, avec cour au derrière, qui est maintenant recouverte d'une charpente" (fig.70). L'état des lieux ne fait pas mention de la décoration intérieure dont nous ignorons tout.

Bonfin n'eut plus l'occasion d'intervenir à l'Intendance, les successeurs de Boutin préférant faire appel aux ingénieurs du roi en fonction à Bordeaux. L'architecte se chargea seulement de passer un marché avec le coiffeur Godefroy qui assurait l'entretien des toitures (3).

(1) - A.M. Bordeaux GG 1003 b. Extrait d'une lettre de Boutin datée du 10 juin 1789.

(2) - A.M. Bordeaux XI - N . L'Hôtel de l'Intendance.

(3) - A.M. Bordeaux DD 29 a. Police du 15 avril 1771.

7. - Les collèges

Trois ans après son entrée en fonction, le jeune Bonfin est prié de visiter le Collège de Guyenne et d'établir un rapport sur l'état des lieux (1). Le collège se compose alors de plusieurs vieilles bâtisses situées derrière l'Hôtel de Ville et limitées par les rues du Cahernan (rue Ste Catherine), de Gourgue et de Guyenne. Le délabrement général des bâtiments incite la Ville à faire reconstruire l'établissement en même temps que l'Hôtel de Ville tout proche. La délibération communale du 11 octobre 1753 est homologuée par le roi le 23 septembre 1755 : on bâtit du neuf suivant les plans de Portier (2). Nous verrons plus tard ce qu'il advint de l'Hôtel de Ville. Le collège pour sa part, retombe dans l'oubli jusqu'en 1762 où l'on projette d'y établir une pension pour cent élèves. Après avoir examiné les bâtiments propres à être restaurés, Bonfin remet un plan qui "procure jusques dans la plus petite partie toutes les commodités et les aisances tant pour les professeurs q' pour les écoliers", aussitôt agréé par la jurade : les réparations se font "faites incontinent et sans délai, aux frais de la ville sous les soins et la vigilance de l'inspecteur des travaux" (3). Quinze jours plus tard, le public est avisé de l'ouverture de la nouvelle pension commune divisée en deux corps de logis l'un pour les élèves de la sixième à la troisième, l'autre pour les grands. Les pensionnaires se réunissent seulement au réfectoire (4).

(1) A.M. Bordeaux BB 121 26 septembre 1753.

(2) A.M. Bordeaux BB 123.

(3) A.M. Bordeaux BB 127 13 et 15 décembre 1762.

(4) A.M. Bordeaux BB 127 4 janvier 1763.

Il n'existe aucune description plus précise sur cette entreprise rondement menée. Les plans ont également disparu.

Le collège de Guyenne subsiste sous cette forme jusqu'en 1770 où la municipalité décide de le transférer à l'ancienne Maison Professe des Jésuites récemment acquise par les Jurats à la suite de la dissolution de l'ordre en 1762. La Maison Professe se trouve au voisinage immédiat du collège, rue des Ayres. La Jurade presse Bonfin de faire "incessamment le plan des deux ailes de bâtiments à rez-de-chaussée seulement, en forme de chartreuse, qui doivent être fait de chaque côté du jardin actuel de la Maison Professe et se continuer de même jusqu'au portail d'entrée qui sera pratiqué au milieu du jardin sur la rue de Gourgues, à l'effet de pratiquer toutes les classes dudit collège dans une des ailes et les logements des professeurs et du portier dans l'aile opposée" (1). Dans le vieux bâtiment se trouveront les classes d'hydrographie, de dessins, de mathématiques et celle de l'Académie de peinture et de sculpture, ainsi que des logements pour les professeurs. Les plans sont approuvés par délibération du 13 septembre suivant : les fondations seront commencées sans tarder. On y emploiera les matériaux provenant des démolitions de l'Hôtel de Ville (2). Hurtault est engagé comme entrepreneur et maçon, en compagnie de Concelle, charpentier, Château et Lavergne, menuisiers, Godefroy et Dupuch, couvreurs, Piffon, vitrier, Eymiet et Sabarot, plâtriers et Jayer serrurier.

(1) A.M. Bordeaux BB 133 14 août 1770.

(2) A.M. Bordeaux BB 133 13 septembre 1770.

Le gros des travaux s'effectue entre 1770 et décembre 1772 (1). La décoration est assurée par le marbrier Périer qui exécute les cheminées, le sculpteur Vernet qui restaure l'autel de l'église, et son confrère Cessy membre de l'Académie de Bordeaux (2). Ce dernier orne le péristyle de l'entrée d'un cartel représentant les armes de la Ville, entouré de guirlandes de laurier. Il sculpte aussi une console à l'entrée de l'arcade, ornée d'une feuille d'eau.

"La grandeur et la beauté des bâtiments" destinés au nouveau Collège de Guyenne entraîne la suppression du Collège de la Madeleine, ancienne institution de Jésuites, faisant face à l'Hôtel de Ville sur les fossés : "tous les biens et revenus dont jouissait ledit collège de la Madeleine seront réunis à ceux du Collège de Guienne pour ne former qu'un seul établissement mieux doté, le Collège Royal de Guienne, et placé sous notre protection" (3). Il existe un plan très brûlé daté du 6 septembre 1770 en légère contradiction avec les exigences de la délibération du 14 septembre (4). Ce document intitulé "plan géométral d'une partie de la Maison Professe pour la nouvelle installation des classes du Collège Royal de Guienne" a été remanié après 1770. Il représente bien un bâtiment en U se composant d'un corps de logis en bordure de la rue de Gourgue où se trouve l'entrée, et de deux ailes en retour d'équerre sur la cour intérieure. Contrairement à ce qui était fixé par les jurats, elles sont toutes les deux occupées par les classes : humanité, rhétorique, philosophie à gauche, et les quatre petites sections à droite.

(1) A.M. Bordeaux DD 33.

(2) A.D. Gironde C 1065 - Comptes de la Ville 1772.

(3) A.D. Gironde C 1065 juin 1772 Lettres Patentes du roi.

(4) A.M. Bordeaux IX-F/3.

Le gros des travaux s'effectue entre 1770 et décembre 1772 (1). La décoration est assurée par le marbrier Périer qui exécute les cheminées, le sculpteur Vernet qui restaure l'autel de l'église, et son confrère Cessy membre de l'Académie de Bordeaux (2). Ce dernier orne le péristyle de l'entrée d'un cartel représentant les armes de la Ville, entouré de guirlandes de laurier. Il sculpte aussi une console à l'entrée de l'arcade, ornée d'une feuille d'eau.

"La grandeur et la beauté des bâtiments" destinés au nouveau Collège de Guyenne entraîne la suppression du Collège de la Madeleine, ancienne institution de jésuites, faisant face à l'Hôtel de Ville sur les fossés : "tous les biens et revenus dont jouissait ledit collège de la Madeleine seront réunis à ceux du Collège de Guienne pour ne former qu'un seul établissement mieux doté, le Collège Royal de Guienne, et placé sous notre protection" (3). Il existe un plan très brûlé daté du 6 septembre 1770 en légère contradiction avec les exigences de la délibération du 14 septembre (4). Ce document intitulé "plan géométral d'une partie de la Maison Professe pour la nouvelle installation des classes du Collège Royal de Guienne" a été remanié après 1770. Il représente bien un bâtiment en U se composant d'un corps de logis en bordure de la rue de Gourgue où se trouve l'entrée, et de deux ailes en retour d'équerre sur la cour intérieure. Contrairement à ce qui était fixé par les jurats, elles sont toutes les deux occupées par les classes : humanité, rhétorique, philosophie à gauche, et les quatre petites sections à droite.

(1) A.M. Bordeaux DD 33.

(2) A.D. Gironde C 1065 - Comptes de la Ville 1772.

(3) A.D. Gironde C 1065 juin 1772 Lettres Patentes du roi.

(4) A.M. Bordeaux IX-F/3.

La réunion des deux établissements a nécessité un agrandissement du projet initial. Les professeurs et les pensionnaires sont désormais logés dans le bâtiment principal à étages donnant sur la rue des Ayres.

La création du Collège Royal de Guyenne a pour conséquence de libérer les locaux des deux précédentes institutions. La mairie s'installe provisoirement dans l'ancien collège de Guyenne en attendant la fin de la reconstruction de l'Hôtel de Ville (1), tandis que le Collège de la Madeleine est transformé sous la conduite de M. de St André, premier ingénieur des ponts et chaussées de la province afin d'y faire siéger le parlement, la cour des aides, le bureau des finances et quelques autres juridictions. On y adjoint un logement pour le premier président du parlement et des prisons (2). A la Révolution, les bâtiments vendus comme biens nationaux sont acquis par la ville qui y transfère ses services (3). Ils y demeureront jusqu'en 1836.

(1) A.M. Gironde DD 27 e Dépenses relatives à l'établissement du Collège de Guyenne dans la Maison Professe.

(2) A.D. Gironde G 887-889 Lettres-Patentes de mars 1773.

(3) A.M. Gironde D 89 2 février 1791.

8 .- Le Palais de la Bourse

Autour des années 1775, on aménage en ces lieux de nouveaux appartements comprenant entre autre une galerie où se tient le salon de l'Académie à partir de 1776. La décoration de ces pièces serait imputable à Bonfin, qui en aurait donné le dessin à Cabirol avant de conclure un marché le 23 février 1784 (1). Deux devis estimatifs précisent le genre de sculpture à faire dans les salles, détruites depuis par les bombardements de la dernière guerre. Le premier fait mention de panneaux ovales entourés de moulures et guirlandes de fleurs alternant avec de grandes glaces et des portes surmontées d'entrelacs et de vases (2). Le second mémoire propose un programme plus complexe. "Seize cadres en rond pour les tableaux" et autant de guirlandes fleuries retenues par des noeuds de ruban animent les murs de part et d'autre d'une glace dont l'encadrement à trois ornements ("tore de chêne, chapelet et feuilles d'eau") est dominé par une branche de laurier sortant d'un fleuron antique noué au milieu et formant une couronne. Deux bas-reliefs agrémentent le dessus des portes. Celui de la porte feinte recouverte de glaces représente la Paix appuyée sur la poupe d'un vaisseau, désignant de la main droite le buste de Louis XVI, et tenant de l'autre une branche de laurier. Celui de la porte d'entrée est consacré à Mercure publiant la Paix sur les mers, et tenant en mains une bourse et un rameau d'olivier, symboles de prospérité et de paix. Une corniche sculptée d'oves, dards, pâtenôtres et feuilles d'eau règne sous le plafond (3).

(1) Th. RICAUD. " Les sculptures de Cabirol au Palais de la Bourse " in Bulletin et mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux, tome 51, p. 77 à 88.

(2) Cf. annexes

(3) Nous regrettons de ne pouvoir illustrer cette description: la mauvaise qualité des clichés joints à l'article auquel nous renvoyons a empêché toute reproduction ici.

De telles scènes allégoriques évoquent sans l'ombre d'un doute la signature du Traité de Versailles qui, en ravivant les droits de la flotte française, devait favoriser le commerce et accroître la fortune des armateurs bordelais. Quant aux motifs décoratifs eux-mêmes, ils s'inscrivent dans la lignée de ceux que Bonfin et Cabirol viennent d'achever au Palais Rohan.

9 .- Les églises et les couvents

Le diocèse ne dispose à cette époque d'aucun architecte attitré. Par ailleurs, les représentants du pouvoir local et royal ont droit de regard sur les affaires du clergé. Il en résulte que les chapitres paroissiaux et les supérieurs des communautés religieuses se mettent tout naturellement en rapport avec l'architecte de la Ville lorsqu'ils ont des travaux à entreprendre.

Dès 1754, ce dernier est sollicité par les Soeurs de la Charité ou Soeurs de St. Lazare, pour améliorer la maison qu'elles occupent rue du Mirail, paroisse St. Eloi. Le gros oeuvre est exécuté par l'architecte Héricé qui reconstruit l'escalier, agrandit une chambre, élargit des croisées et pose un carrelage pour la somme de trois cents livres (1). La Ville contrôle l'ouvrage et prend en charge la moitié de la dépense.

En 1759, Bonfin est mandé par les Petites Carmélites près de la porte des Capucins. Il reprend l'estimation erronée du maçon Richen à propos de la reconstruction de maisons adossées au mur de clôture du couvent abattu lors de la percée de la récente rue des Petites Carmélites (2). L'une des maisons se trouve en bordure de la nouvelle rue et la seconde à l'angle de la rue Fermentade. Les travaux sont achevés et les comptes arrêtés le 31 décembre 1759. Leur montant s'élève à près de quarante mille livres, ce qui donne déjà un aperçu de leur ampleur en l'absence de toute source complémentaire (3).

(1) A.D. Gironde C 1042 Comptes vérifiés par Bonfin le 10 septembre 1754.

(2) A.D. Gironde H 8 .

(3) A.D. Gironde C 1051.

Les registres de la Jurade ne mentionnent aucune intervention digne d'intérêt avant 1767, où les Capucins demandent un plan de reconstruction de leur monastère à proximité du Fort Louis. Bonfin présente deux projets mentionnés dans une lettre du 2 avril 1768 (1). Probablement supplanté par Laclotte, il n'y donne pas suite (2).

La même année, il établit le relevé de l'îlot occupé par les Grandes Carmélites en bordure des fossés de l'Intendance, en prévision de l'ouverture d'une voie qui relierait l'Hôtel du Gouvernement, rue Porte-Dijeaux, à l'Intendance. Ce projet impliquant le départ des moniales permettrait d'aligner les rues Porte-Dijeaux et St. Rémi depuis la Place Dauphine (Gambetta) jusqu'à la Place Royale (Place de la Bourse). Le couvent serait transféré dans les bâtiments de la plate-forme Ste. Eulalie primitivement destinés à la Maison de Force, et que la Ville s'engage à achever pour y loger les soeurs (3). Bonfin propose une redistribution des locaux pré-existants (fig. 13) en conservant simplement la chapelle, les communs et la cuisine (4). Les corps de logis affectés à la lingerie, aux infirmeries et réfectoires sont désormais occupés par les cellules des religieuses disposant chacune d'un oratoire privé, auxquelles s'ajoutent des pièces de rangement et le réfectoire (fig. 71). La cour intérieure devient un cloître limité à l'est par des " hermitages " et dépôts divers. L'architecte y adjoint une seconde cour entourée de galeries couvertes au milieu desquelles s'ouvre le passage menant à l'entrée principale desservant la chapelle et la rue. Sur la droite se trouvent les confessionnaux (M et N), les appartements des soeurs (R), le tour, une entrée de service (S) contre le jardin des tourières. Une maison pour les visiteurs et une autre pour les trois aumôniers complètent ce vaste programme conçu pour un terrain d'une superficie de 4161 toises carrées. Dans le but de limiter la dépense jugée excessive, Bonfin est contraint de réduire son projet en diminuant la surface des cours et des jardins. Il propose une solution sur une aire de 3913 toises carrées, puis de 3593 toises carrées

(1) A.D. Gironde II Z 632 Lettre de Bonfin au secrétaire du Comte de Ségur.

(2) Louis DESGRAVES. Evocation du vieux Bordeaux. Paris: les Editions de Minuit, 1960. p.258. Nos recherches sur le sujet sont demeurées infructueuses: les plans et les devis ont disparu. Rien ne permet de confirmer la thèse de Desgraves.

(3) A.M. Bordeaux DD 44 Décision royale du 7 septembre 1768.

(4) A.M. Bordeaux VIII- J/1.

écartées l'une et l'autre provisoirement (1). En 1772, la Ville confirme son intention de transférer les Carmélites dans l'ancienne Maison de Force (2). Incapable d'en assurer le financement, elle y renonce peu à peu. Le dossier est laissé en attente et l'on ne l'ouvrira à nouveau qu'après la Révolution.

L'abandon du projet des Grandes Carmélites est significatif d'une période de crise économique qui se déclenche aux alentours des années 1770 avec des répercussions dans le monde de la construction. A dater de cette époque, les commandes se réduisent beaucoup surtout pour les ordres religieux. Les créations de toute pièce sont délaissées au profit de restructurations ou de travaux d'entretien courant. Bonfin se consacre donc à cette tâche, notamment pour les églises paroissiales.

En 1776, le chapitre de St. Seurin lui commande la réfection de la charpente du chœur et d'une partie de la nef, lui offrant 243 livres en remerciement de ses peines (3). L'architecte avait rebâti jadis sur ordre de l'intendant, le mur du cimetière entourant l'église: cette mesure avait pour but de protéger les riverains de la nécropole de tout risque d'épidémie émanant d'un tel voisinage (4).

La même année, il entame une campagne de "modernisation" de l'église St. Michel à la demande de la Fabrique de cette paroisse. Il fait reconstruire le grand escalier extérieur devant l'entrée la plus proche de la porte de la Grave. Simultanément il dirige la rénovation de la sacristie. En signe de reconnaissance pour la peine qu'il a prise, la paroisse envoie à Bonfin quatre pains de sucre, six livres de café et six de chocolat qui lui tiennent lieu d'honoraires (5)! Satisfait d'un paiement en nature, pratique très courante en ce temps-là, l'architecte collabore à la suite du programme en "supprimant le pilier en pierre partageant l'arceau de la porte principale" afin de faciliter le passage des fidèles et du dai lors des processions (6). Une porte unique à

(1) A.M. Bordeaux Plans VIII-J/ 3 et 4.

(2) A.M. Bordeaux DD 44.

(3) A.D. Gironde G 1563 et G 1496 Comptabilité du Chapitre de St. Seurin

(4) A.D. Gironde C 1223 Travaux d'urgence effectués en 1758 et financés par les fonds réservés à la construction de la Maison de Force.

(5) A.D. Gironde G 2309 f°45 Registre des délibérations prises par les syndics et le Grand Ouvrier de la Fabrique de St. Michel: décision du 19 décembre 1776.

(6) A.D. Gironde G 2309 f°71 Décision du 7 mars 1779.

deux vantaux remplacera les deux portes précédentes. Elle est exécutée par le menuisier Louis Maille en "bon bois de chêne sec, sans noeuds vicieux, aubier ny gerçures" conformément au dessin approuvé par Bonfin (1). Parmi les deux modèles que proposait l'artisan, l'architecte choisit celui de droite en y apposant une touche personnelle (fig.72). Il prolonge les panneaux en relief jusqu'au tableau orné de grecques et accentue la saillie des moulures (fig.73). Après démontage des anciens trumeaux et réfection des linteaux et tympans, les portes sont progressivement mises en place en commençant par celle qui fait face au clocher et celle de l'entrée nord pour finir par celle du midi posée en 1783 (2) (fig.74). Les trois portes sont surmontées de tympans sculptés par Cabriol et Mercier (au sud). Elles ne paraissent pas avoir été modifiées depuis l'intervention de Bonfin. Notons également que ce dernier avait procédé dans le même temps à la restauration des deux piliers situés en bordure du chœur et de l'escalier pour y accéder (3).

Une cause fortuite amène notre homme à s'intéresser à la cathédrale St. André non pour y établir les décors déployés à l'occasion des cérémonies extraordinaires, comme il avait coutume de faire, mais pour dresser un état des lieux. En effet à la suite d'un grave incendie survenu le 25 août 1787, il doit remettre un procès-verbal détaillé des réparations à effectuer. L'acte envoyé par le Bureau des Finances et deux maîtres-charpentiers l'aident à déterminer l'ampleur des dégâts (4). Au terme de six séances d'inspection minutieuse de chaque pan de mur, des voûtes et des combles, la remise en état de la cathédrale est estimée à plus de 260 000 livres auxquelles s'ajoutent les honoraires des différents rapporteurs: 300 livres pour chaque architecte et 150 pour chacun des charpentiers. La contre-expertise demandée à Brémontier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussée, confirme la chose.

Les travaux concernent la consolidation des murs lézardés, la réfection des stalles, le remplacement des vitraux des chapelles, la charpente et la couverture du chœur et d'une partie de la nef, et enfin l'élévation d'un mur séparant du reste de l'édifice la partie de nef

(1) A.D. Gironde G 2359 Pièces comptables de la Fabrique de St. Michel:
14 mai 1781.

(2) A.D. Gironde G 2361 Marché passé avec L. Maille, menuisier le 6/9/1783.

(3) A.D. Gironde G 2359 29 septembre 1782 Mémoire des travaux de Lasmoles.

(4) A.D. Gironde C 3120 Rapport du 27 septembre 1787.

épargnée par le feu, où l'on dira provisoirement la messe. Des fonds en provenance de toute la France ,permettent malgré les événements politiques ,une restauration assez rapide (1). En mars 1791,tout est prêt pour célébrer en grande pompe la prise de fonction du nouvel évêque constitutionnel (2).

La dernière action de Bonfin en matière de réparations dans des bâtiments du clergé a pour cadre la chapelle du couvent des Carmes Déchaussées (3) où il fait consolider un passage communiquant avec le clocher.

La fermeture des lieux de culte par délibération du 8 avril 1791 et la mise en vente des biens ecclésiastiques déclarés "Biens Nationaux" mettent un terme aux travaux de tout genre. Désormais de vastes terrains situés au coeur de la ville sont disponibles à la construction. Profitant de cette occasion exceptionnelle,les nouveaux dirigeants lancent de nombreux projets d'urbanisme . Au milieu des jeunes artistes frais émoulus de l'Académie, Bonfin conserve bonne place en sachant faire valoir sa longue expérience en ce domaine.

(1) A.D. Gironde C 3120 .

(2) A.M. Bordeaux D 92 Bonfin contrôle les comptes des ouvriers préparant le sacre de l'évêque à St.André.

(3) A.M. Bordeaux D 92 Arrangement conclus entre Bonfin et Bury,charpentier à propos des travaux pour l'église des Petites Carmes dites Carmes Déchaussées.

Chapitre II : VOIRIE ET URBANISME

=====

La notion d'ensemble urbain renaît au XVIII^{ème} siècle, suscitant un regain d'intérêt pour l'architecture. Dans toute l'Europe on ne parle que de plans réguliers et monuments homogènes, reliés par de larges avenues. De l'Angleterre à la Prusse, de la Russie à l'Italie, on déclenche de vastes opérations d'urbanisme dirigées par des esprits éclairés. Bordeaux n'échappe pas à la règle, grâce à la personnalité des intendants Boucher et Tourny. Séduits tous deux par la beauté naturelle du site où s'élève leur cité, ils souhaitent en faire la plus belle ville du royaume. Ils décident de rénover les vieux quartiers d'apparence médiévale souvent insalubres. Favorisent l'extension de l'agglomération trop à l'étroit derrière ses murailles, ils abattent une partie des remparts et remplacent les anciennes portes par d'élégants arcs de triomphe ou des grilles ouvragées. Bordeaux s'ouvre soudain vers le fleuve et vers les faubourgs. Tandis que se multiplient les places et les rues nouvelles, la ville devient un immense chantier.

Ce programme ambitieux fondé sur des notions d'urbanisme moderne provoque une multitude de projets proposés par des maîtres de grand renom (Gabriel, Soufflot, Louis) et des artistes locaux. Il engendre simultanément une réorganisation complète de la voirie dont l'entretien laissait à désirer. Cette tâche échoit à Bonfin avec le concours des Trésoriers de France. Pour la réaliser, l'intendant débloque des fonds de la caisse des deux sols pour livre.

A - LA VOIRIE

Lorsque l'ingénieur entre en fonction en 1750, les rues sont dans un état lamentable. Encombrées de gravats et d'immondices divers, elles se transforment en cloaque à la moindre ondée. La circulation y est malaisée voire impossible certains jours. En outre, dès la tombée de la nuit, les passants n'y sont plus en sécurité. Sur les injonctions de Tourny soutenu par les jurats, les améliorations apparaissent peu à peu. Les voies sont dégagées et nivelées afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Bonfin procède lui même au relevé de terrain et au calcul du degré d'inclinaison de la pente. Parfois, il fait creuser un égout souterrain pour éviter la stagnation des eaux usées aux points les plus bas.

L'opération suivante est le pavage confié à des maîtres paveurs recrutés par Bonfin, travaillant, à partir de 1750, selon les principes émis par le Parlement (1). On utilise des pavés de bois ou de grossiers cailloux récupérés dans les chantiers de démolition et dans les cales des navires où ils servaient de lest (2). Dans le meilleur cas on choisit du grès du Périgord taillé en cube. Les petits pavés proviennent de Bergerac, d'autres de Blaye. Ce matériau très résistant mais onéreux est employé avec parcimonie. On le réserve pour les chaussées les plus fréquentées et pour les sites prestigieux comme la place Royale, la place de Bourgogne, les cours de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel du Gouvernement. L'entretien de ces pavés relève d'abord de Bonfin qui en est déchargé au profit de Moreau, bourgeois de la ville, qui s'engage à effectuer les réparations en temps utile sans attendre les ordres de l'ingénieur (3).

(1) A.M. Bordeaux DD11 Arrêt du 20 août 1760.

(2) A.M. Bordeaux DD11 12 août 1783 Lettre de M. de Vergennes, Ministre, répercutant l'ordre royal de "faire paver au plus vite avec le lest des bateaux".

(3) A.M. Bordeaux BB128 délibération du 29 janvier 1765.

Ce dernier conserve le privilège d'établir le "toisé" des ouvrages prévus, d'en estimer le coût, de contrôler la quantité de pierre réellement utilisée et la dépense qui en résulte.

En sus d'un revêtement, les rues reçoivent systématiquement un nom, porté sur un registre conservé par la Jurade. Les tailleurs de pierre sont payés quarante sols par inscription gravée sur la façade des maisons placées à chaque extrémité de la voie. (Il en reste de nombreuses survivances dans l'actuelle zone piétonnière). Le marquage commencé au cœur de la cité en 1758, s'étend progressivement vers les faubourgs au fur et à mesure de leur développement. C'est ainsi que le quartier des chartrons est à son tour concerné en 1769 (1).

Enfin, pour diminuer l'insécurité nocturne, l'éclairage public s'enrichit de plusieurs centaines de lanternes en fer blanc fonctionnant à l'huile. Un préposé de la ville veille à leur entretien et à leur illumination spécialement recherchée à l'occasion des grandes fêtes.

Illustrons ces généralités rapidement énoncées par quelques exemples précis où nous avons essayé de faire ressortir selon les cas les différents types de travaux engagés personnellement par Benfin.

1. - Le pavement

L'architecte commence sa carrière en contrôlant la pose du pavement de la place Royale que l'on complète par "un revers en pavé de grès à côté de la chaussée qui traverse la place vis à vis de la statue équestre"(2).

(1) A.M. Bordeaux DD 9 b Comptes des tailleurs de pierre.

(2) A.D. Gironde C 1048.

Dans le même quartier, il suit la mise en place du pavage de la rue de la Devise et de la place du Marché Royal (1) tandis qu'il poursuit l'aménagement des quais amorcé par Gabriel entre la place Royale et la place de Bourgogne. Les maisons à façade uniforme sortent de terre peu à peu, d'abord sur la section comprise entre la Cour des Aydes et la place de Bourgogne, puis entre celle-ci et les échoppes qui se trouvent au-delà de la Porte de Grave. En 1757, le tronçon compris entre la Douane et la Cour des Aydes est encore inachevé alors que les travaux continuent au sud jusqu'à la Porte de la Monnaie. Bonfin veille au respect de l'élévation imposée.

Par ailleurs, le rivage était resté à l'état naturel, malgré la circulation intense qui y régnait. Les berges boueuses sur lesquelles se dressent les palissades clôturant les chantiers navals offrent un piètre spectacle indigne du décor en pierre dorée que l'on est en train d'implanter. Pour équilibrer ce nouveau paysage urbain, Bonfin dirige la construction d'une chaussée pavée le long du fleuve. Le terrain est dégagé et nivelé de façon à présenter une légère déclivité vers la Gironde où s'écouleront les eaux pluviales. Les égouts s'y déverseront également à l'issue des aqueducs souterrains disposés régulièrement perpendiculairement au rivage. Le sol est conforté par des pieux enfoncés dans la vase qui délimitent le bord du quai. Une couche de pavés recouvre la surface (fig. 75). La chaussée s'étendant de la rue de la Douane à la porte de la Grave est achevée en 1758 pour l'entrée du Duc de Richelieu (2). De courts tronçons sont aménagés devant les portes de la Grave et de la Monnaie en 1761, derrière le Château Trompette puis entre les portes du pont St Jean et de Bourgogne en 1770 (3).

(1) A.D. Gironde C 1045 juillet 1757.

(2) A.D. Gironde C 1051 Toisé du pavé fait par Ricard.

(3) A.D. Gironde C 1055 et DB11 Comptes de Moreau en 1770.

La progression est lente jusqu'à la reprise de l'activité qui se manifeste entre 1787 et 1790. De cette époque date la transformation du port des Chartrons. Les quais en maçonnerie sont démolis pour augmenter la largeur de la chaussée de façon à "faciliter les expéditions du commerce". La pente est corrigée pour améliorer l'écoulement de l'eau. Les ouvriers des travaux de charité mettent en place les pavés neufs complétés par des pierres de délestage des navires (1). Deux ans plus tard, Bonfin et Lhote s'attaquent au remaniement du rivage le long de l'hôpital de la Manufacture, au sud, à la suite d'une pétition des habitants réclamant l'alignement de la chaussée et le redressement des palissades des chantiers navals. Après s'être rendu sur les lieux pour fixer la ligne sur laquelle l'Ordonnateur de la Marine et les constructeurs devront faire établir les barrières déplacées, l'architecte remet un plan au bureau Municipal le 23 octobre 1792 (2). Le tracé de la chaussée projetée de la petite rue des Bordes jusqu'à la porte Ste Croix y figure au lavis rose (fig. 76). Les travaux attaqués aussitôt sont interrompus par la "nécessité de construire un aqueduc pour les eaux de la fontaine de la Manufacture" (3). Bonfin bâtit l'aqueduc, et l'entreprise se poursuit. A la fin du XVIIIème siècle les quais de Bordeaux offrent une vue agréable et accueillante aux voyageurs qui y débarquent.

Dans l'intervale, l'ingénieur s'était efforcé de rendre présentables les abords de la cité en venant de la campagne. Les portes d'accès à la ville close étaient précédées de vastes étendues qui peu à peu s'ordonnaient et devenaient des places géométriques bordées de maisons aux façades identiques.

(1) A.M. Bordeaux D 119 Délibération du 10 septembre 1790.

(2) A.M. Bordeaux D 100 plan IV - B/39.

(3) A.M. Bordeaux D 102 3 mars 1793 rapport de Bonfin.

Bonfin se charge du revêtement du sol et de l'ouverture de voies rectilignes parallèles à la vieille enceinte, destinées à relier les places entre elles. A partir de 1757, il intervient sur le passage sous la porte des Capucins et dans la rue extérieure aux remparts menant à la place d'Aquitaine. Là, il dirige la construction d'une chaussée et de son "revers" qui la traverse en son milieu, en direction du chemin de Toulouse (1). Cette mesure insuffisante précède le pavage intégral de la place réalisé seulement en 1771, pour faire disparaître "les tas de boue qui la rendent impraticable l'hiver et empêchent la vente de certains emplacements qui appartiennent à la Ville" (2). On commence à dégager la voie qui ira de la place d'Aquitaine à la place de Berry projetée près de l'ancienne porte Ste Eulalie. Dès 1758, on pave le chemin longeant les marais de l'archevêché depuis le pont sur la Devèse jusqu'au Feugue (soit la section actuelle comprise entre le Fort du Hâ et la place du Commandant Raynal) (3). Ce premier essai de boulevards extérieurs se poursuit au-delà de la place Dauphine en direction du jardin public. Les alentours du jardin prennent forme également. A partir de 1756, on aménage la place triangulaire au départ de l'avenue du Médoc et du chemin de Figueriau (place Longchamp), puis la rue Couet (rue de la Course) (4). La rue du Jardin Public menant au faubourg des Chartrons n'est pavée qu'en 1791 à la demande de Bonfin qui avait établi au préalable un devis fixant la dépense à huit mille deux cent soixante dix livres (5).

(1) A.D. Gironde C 1043 à 1046 Comptes de Jean Auriac paveur.

(2) A.M. Bordeaux BB 133 Délibération du 12 décembre 1771.

(3) A.D. Gironde C 1046 Comptes de Richard paveur.

(4) A.M. Bordeaux DD 11 Mémoire de Bonfin.

(5) A.M. Bordeaux D 91.

Les allées de Tourny, en revanche, étaient ouvertes à la circulation en 1762 même si l'on avait employé des pavés de blocage (1). Elles assuraient la jonction entre les récentes avenues plantées d'arbres (Cours Clémenceau et Cours de Verdun) et la vieille ville où la situation évoluait lentement retardée par les tentatives d'alignement des rues.

2. - Alignement des rues du centre-ville

Bonfin et Lhote, délégués par la Ville et les Trésoriers de France en partageant la responsabilité. Ils commencent par le redressement de ce qui deviendra la rue Ste.Catherine.

Depuis 1753, en effet, la Jurade souhaitait obtenir une voie rectiligne de vingt quatre pieds de large traversant la cité du nord au sud. En 1754, un plan fixant à trente pieds la largeur de la rue est définitivement adopté (2). L'opération s'effectue à partir de la porte du Médoc "au fur et à mesure des besoins de réédification des maisons", afin que la Ville puisse étaler la dépense engendrée par les indemnités à verser aux propriétaires cédant plus de quatre pieds de terrain (3). L'alignement touche une succession de places et ruelles formant des décrochés, le tout sur une longueur approchant les deux kilomètres (4). Il implique la démolition de certaines maisons et surtout un remaniement du niveau du sol.

(1) A.M. Bordeaux DD 11 29 décembre 1762 Comptes de Jean Auriac.

(2) A.D. Gironde C 1326.

(3) A.M. Bordeaux BB 127 copie de l'arrêt royal du 5 mars 1763.

(4) A.M. Bordeaux X - B/63 Plan de la rue Ste.Catherine depuis la porte d'Aquitaine jusqu'à la porte du Médoc, le nouvel alignement est tracé en rouge. La dimension de ce document (6,30 m) nous a empêché de le reproduire.

Un rapport du 7 septembre 1763, sûrement rédigé par Bonfin, établit les dispositions à prendre pour "adoucir et corriger la rampe considérable de la rue Ste. Catherine, afin de fixer le rez-de-chaussée des maisons qui se reconstruiront" (1). Le degré d'inclinaison de la rue est déterminé de façon à ce que le ruisseau central, ou égout, se situe à un niveau supérieur ou au moins égal à celui des rues perpendiculaires. L'on évite ainsi les engorgements. Le nivellement dépasse largement le cadre de la future rue Ste. Catherine, car il concerne aussi le début de toutes les voies transversales. Pour atténuer simplement la plus forte pente constituée par la section de quarante toises de long limitée par les rues St. Rémy et du Parlement, il faut surhausser la place St. Projet et creuser la terre pour abaisser le sol près de la porte du Médoc (2). Débouchant sur une véritable restructuration du quartier, les travaux envisagés sont considérables et coûtent fort cher. Les transformations espérées se font attendre.

L'arrivée de Dupré de St. Maur apporte une impulsion nouvelle. Soucieux de continuer l'oeuvre lancée par ses prédécesseurs, l'intendant joue sur plusieurs fronts. Il ordonne le redressement des rues Porte-Dijéaux et St. Rémy souhaitant relier les deux plus fameuses places de Bordeaux par un axe bien dessiné (3). Le projet n'a que trop tardé et de multiples façades se dressent déjà sans que l'on ait donné un ordre à suivre. La largeur de la voie est aussitôt fixée à vingt six pieds mais l'alignement n'est pas respecté rigoureusement.

(1) A.D. Gironde C 1226.

(2) A.D. Gironde C 1226 Rapport du 7 septembre 1763.

(3) A.M. Bordeaux DD 9 C Arrêt royal du 30 septembre 1780.

En 1784, Lhote, excédé par la lenteur d'exécution des précédents programmes, adressé au Comte de Vergennes un autre projet de redressement des rues Ste.Catherine et St.Rémy, réalisable en cinq ans. Le ministre le soumet aux jurats, les priant de lui faire part de leurs observations(1). Il semble que ces derniers demeurent fidèles à leur architecte ainsi que paraît le prouver un plan daté du 12 mai 1786 et intitulé "Réformation des pentes de la rue Ste.Catherine et des deux grandes rues adjacentes de St.Rémy et de Porte-Dijéaux, donné pour la seconde fois par le bureau de la ville à celui de Messieurs les Trésoriers de France" (2). Ce document est anonyme mais l'écriture est celle de Bonfin. La révolution n'apporte aucun changement significatif en dehors de l'alignement du tronçon compris entre la place d'Aquitaine et la rue St.Antoine (3). L'objectif n'est atteint qu'au milieu du XIXème siècle.

Sur ordre de l'Intendant, les actions se multiplient dans les années 1780. On entreprend le redressement de la rue Castillon, puis celui de la rue des Remparts où la circulation est devenue impossible, tout le trafic se faisant par la rue Bouffard. Un rapport de l'ingénieur de la Ville suggère d'adopter le projet des Trésoriers de France qui consiste à baisser le niveau du sol, de la rue des Trois Conils au petit "heurt" où se fait le partage des eaux entre la rue précédente et celle de la Porte-Dijéaux, c'est à dire sur une distance de quatre vingt dix toises. L'on prévoit en outre de construire sur le côté ouest où le seuil des maisons est trop élevé par rapport à la rue, un trottoir avec des escaliers accédant à la chaussée (4).

(1) A.M. Bordeaux DD 9 C 14 avril 1783 Lettre du Ministre aux jurats.

(2) A.M. Bordeaux X - B/85.

(3) A.M. Bordeaux XI - A/73.

(4) A.M. Bordeaux XI - B/50 23 août 1782. Observations sur l'abaissement de la rue des Remparts de Porte-Dijéaux.

Cela ne se fait pas et Bonfin consulté derechef en 1790, se défend de proposer une solution parfaite : il fallait agir dix ans plus tôt "parce qu'alors on aurait veillé à ne laisser bâtir aucune maison sans l'assujettir à cette réformation de pente" (1). Parmi les trois plans dressés, le second remporte l'adhésion des jurats. Là encore, l'on devra soit construire des marches devant les habitations soit établir des trottoirs qui auraient l'inconvénient de rendre la chaussée trop étroite, deux voitures ne pouvant s'y croiser. Lorsqu'éclate la Révolution la rue est en cours d'aménagement comme beaucoup d'autres en ville. Malgré les efforts conjugués de Boucher, Tourny, et Dupré de St. Maur pour moderniser la voirie, il reste encore des ruelles obstruées en partie par des immondices ou des masures que l'on n'a pas détruites faute d'argent pour indemniser les propriétaires. L'opposition traditionnelle entre la jurade et l'administration royale n'est pas étrangère à la lenteur des travaux, tout comme le sempiternel problème de leur financement. Ainsi pour économiser un jour, a-t-on remis à plus tard une option meilleure. Voilà comment l'on déplore qu'en 1790, les deux tiers de la ville soient pavés de bois et non de grès (2). Ne contestant pas l'utilité des réformes imposées par les intendants et la jurade, les dirigeants de l'ère révolutionnaire prônent d'avantage de constance et de rigueur dans l'exécution des projets.

(1) A.M. Bordeaux XI - B/51 Profil de la rue des Remparts avec trois différents projets.

(2) A.M. Bordeaux O 1 1790 Vues sur l'administration de la voirie.

3. - La distribution de l'eau

Cette question pour laquelle Bonfin eut son mot à dire, ne saurait être dissociée du domaine de la voirie. Très délicate, elle pose de graves problèmes dans une ville où la population ne cesse de s'accroître. Le sous-sol marécageux et la proximité du fleuve soumis au rythme des marées compromettent la qualité de l'eau distribuée en quantité à peine suffisante avec un débit irrégulier.

Certains habitants ont la chance de disposer d'un puits dans la cour de leur maison, mais la plupart d'entre eux s'approvisionnent directement aux fontaines publiques dont le bon fonctionnement est primordial. Pour éviter trop de désagrément aux utilisateurs, la composition de l'eau et l'état du matériel qui l'achemine, font l'objet d'une étroite surveillance assurée par le "fontainier" et l'ingénieur de la ville.

Dès sa nomination, Bonfin participe aux commissions de contrôle des principales fontaines publiques. En 1754, il collabore à la rédaction d'un mémoire d'ordre général sur l'état des eaux (1). Il est consulté aussi au sujet des inondations causées par les marées de nouvelle lune, qui troublent les sources du port. La mauvaise qualité de l'eau amène des plaintes de la population très dense dans ce quartier. Aux besoins des riverains, s'ajoutent ceux des marins qui font des réserves à bord des navires prêts à appareiller. Augmenter le débit et la qualité de l'eau, est le souci constant du corps de ville et de l'Intendant.

(1) Th. RICAUD "Les anciennes fontaines bordelaises" Bordeaux : Cadoret, 1925. p. 90.

En 1758, ils approuvent le projet du maître fontainier Antoine Lucas, venu spécialement de Paris pour trouver un remède au problème. Lucas établit sur le rivage neuf fontaines "ayant pour sources les eaux du puit carré de la rue Carpenteyre et de la Font de l'Or" ; il accomplit sa mission "en agissant de concert avec les sieurs Bonfin et Brion pour tout ce qui pourra concourir au bien et à l'avantage de la Ville". Le 30 janvier 1760, les deux hommes assistent à la réception des travaux (1). La même année Bonfin confie à Richen la construction de fontaines supplémentaires sur le port et dans la ville : place de Bourgogne, rue du Chai aux farines, place Ste Colombe, aux angles de la place Royale sur les quais et place du Marché Royal, enfin aux Chartrons en face de la rue Barreyre (2). Bonfin supervise les travaux et vérifie les dépenses sans pour autant donner le modèle des édifices plus utilitaires que décoratifs. Avec le concours de son ami Brion il venait de diriger la réfection de la conduite d'eau reliant les sources d'Arlac et du Tondu au réservoir de la porte d'Albret. Grâce aux réparations, à dater du 3 août 1759, le débit des fontaines du jardin de l'archevêché et de l'hôpital St. André a augmenté, la fontaine St. Projet est transformée. Elle alimente désormais deux autres fontaines édifiées par Richen rue des Minimes et près de St. Christoly (3). Diverses interventions auront lieu encore à St. Projet, dont une en 1766 (4).

(1) A.D. Gironde C 1242.

(2) A.D. Gironde C 1052 Toisé des ouvrages de maçonnerie faits par Richen.

(3) A.D. Gironde C 1054 Comptes des ouvriers de Richen pour les ouvrages faits en juin et juillet 1761.

(4) A.D. Gironde C 1062.

Par ailleurs, Bonfin et Brien sont régulièrement appelés pour enquêter sur des eaux troubles ou stagnantes tant à la fontaine de l'Or qu'aux Chartrons. Pour limiter les incidents, l'ingénieur suit attentivement toutes les constructions (caves, fosses d'aisance) qui se font à proximité d'une source, obligeant parfois le propriétaire à modifier ou condamner la cavité qu'il a creusée (1).

Durant toute la seconde moitié du XVIIIème siècle, les autorités se préoccupent de doter la ville d'un meilleur réseau de distribution. En 1782, les jurats commandent un "mémoire sur la possibilité d'établir à Bordeaux un nombre suffisant de fontaines". A cette occasion, Bonfin s'associe au mathématicien-géomètre Larroque et au professeur d'hydrographie Blanc qu'il côtoyait déjà pour les questions concernant le port. Thiac, successeur de Brien, se joint à eux. Le rapport est remis officiellement le 7 mai 1787 (2). Il propose d'amener en ville les eaux des sources de Mérignac, des Carmes (aux Chartrons), et de l'Eau Bourde (vers Ste. Croix). Un plan montre le tracé des conduites à réaliser. Jugé trop coûteux, il n'est pas mis à exécution. Sur ces entrefaits arrive la Révolution qui n'apporte aucune solution satisfaisante. Les fontaines se dégradent tant que la nouvelle administration charge Bonfin fils de dresser un rapport. Ce dernier s'étonne du mauvais état général et du manque de points de distribution alors que les sources abondent aux environs immédiats de la cité (3).

Bonfin père associait à la surveillance des fontaines, celle des machines hydrauliques qui élevaient le liquide du réservoir où il se trouvait jusqu'au départ des canalisations.

(1) A.D. Gironde C 1110.

(2) A.M. Bordeaux E 4/4.

(3) A.M. Bordeaux D 116 Rapport remis le 28 ventose an IV (18 mars 1796).

La première se situait entre les portes Ste. Croix et de la Grave et avait été mise en service en 1752 par un dénommé Jouis. Cet homme prétendait que l'architecte avait fait son possible pour le gêner dans l'installation de son système de pompage et que la construction de la bâtisse qui le protégeait, allait à l'encontre de ce que l'on devait faire. Cela n'a pas empêché Bonfin de contrôler la mise en place d'une seconde machine dans le château d'eau de la plateforme Ste. Eulalie en 1760. Celle-là fournissait de l'eau à tout le quartier Porté-Dijéaux et par ailleurs aux rues Ste. Eulalie, du Mirail jusqu'à la place des Augustins (1). L'architecte assurait l'entretien du mécanisme et du bâtiment (2).

Il lui incombait en outre de maintenir propres les différents ruisseaux qui traversaient la ville, avant de se jeter dans la Gironde. Ces petites rivières dites "Estey", en provenance de la proche banlieue présentaient la particularité d'être en partie couvertes. Elles coulaient sous des voûtes de pierre qui les dissimulaient aux regards. C'était le cas du Peugue et de la Devèse (ou Devise) pour ne citer que les plus connues. Ce système souterrain obligeait à pratiquer tous les deux ou trois ans un curetage du ruisseau sur tout son cours pour éviter que les détritiques ne s'accumulent et ne provoquent de mauvaises odeurs ou même des inondations. Le nettoyage se faisait généralement aux frais de la ville mais on exigeait parfois une participation des riverains (3). Dans les passages qui n'étaient pas voûtés, il fallait construire des ponts en bois remplacés peu à peu par des ponts de pierre comme ceux qui recouvraient le Peugue et la Devèse le long du marais de l'archevêché depuis 1758 (4).

(1) A.D. Gironde C 270.

(2) A.D. Gironde C 1119 24 février 1759 Lettre de Bonfin à l'Intendant.

(3) A.M. Bordeaux DD 5 Peugue, Devèse égouts et canaux
Interventions de 1758 à 1792.

(4) A.D. Gironde C 1051 Toisé des ouvrages de Roux, architecte.

Nous connaissons un devis établi par Bonfin pour un "pont de quatorze pieds d'ouverture à construire sur le ruisseau Duguît à l'alignement du grand chemin venant des portes d'Aquitaine et des Capucins, au faubourg des Terres de Bordes"(1). Le pont destiné aux piétons sera construit en pierre après démolition du vieux pont de bois, sur trente quatre pieds de longueur. L'entrepreneur obéira aux plans, élévations et profils qui lui seront remis.

En 1787, Bonfin entre en compétition avec l'ingénieur du roi Mignerou de Brocqueville, pour construire un pont sur l'Estey Majou, ruisseau dont le cours épousait le tracé de la rue Carle Vernet, (près de la gare de Brienne), avant de rejoindre la Gironde. Mignerou proposait une arche de bois soutenue par deux piliers en pierre suffisamment hauts pour laisser passer les grosses barques de pêche à voile (2). Bonfin critique la précarité du projet et suggère aux jurats d'établir "un pont voûté en pierre de dix huit pieds d'ouverture et vingt et un pieds de large entre les garde-corps". Ce pont en pierre de Bourg serait semblable à ceux qui passent sur le ruisseau Ste. Croix dans l'alignement du boulevard de la ville. Il ne coûterait pas plus de mille deux cent livres (3). Les jurats s'obstinent à conserver le projet de Mignerou auquel ils imposent quelques modifications. Mal leur en prend car le pont inauguré en 1787, s'effondre en 1796 ! Bonfin avait eu une meilleure audience pour les affaires concernant le port.

(1) A.M. Bordeaux DD 7 Ponts et Pontons mai 1767.

(2) A.M. Bordeaux I - C/1 à 3.

(3) A.M. Bordeaux DD 7 13 avril 1787 Mémoire sur le pont de Brienne.

4. - Le port de Bordeaux

Nous avons relaté comment Bonfin contribua à l'embellissement du port de la Lune en favorisant l'élévation de la façade uniforme et en mettant en place une chaussée pavée. La création de cette voie avait nécessité de canaliser les ruisseaux et égouts qui se déversaient dans la Gironde, et de les faire passer dans des conduites souterraines. Pour éviter que les berges déjà sujettes à l'envasement soient envahies de saletés et pour y faciliter la manutention des marchandises, les aqueducs sont prolongés de plusieurs mètres jusqu'au niveau atteint par les eaux en marée basse. Les travaux se déroulent de 1764 à 1793 sous l'égide de Bonfin qui fournit aux architectes plans, coupes, et élévations (1). Ceux de "l'aqueduc vis à vis la porte des Portanets", édifié par Lasmolles en 1788, nous renseignent sur ce type d'ouvrage (fig. 77). La conduite mesure deux pieds et demi de large sur cinq de haut. Elle repose sur un lit de cailloux et de maçonnerie soutenu par des pieux enfoncés dans le sol. A l'extrémité, des grilles de bois permettent de filtrer l'eau. "La tête" de l'aqueduc, en forme d'arche en pierre, ne manque pas de monumentalité malgré ses petites dimensions (1,65 mètres de haut). Dans le même souci de commodité et d'esthétique, Bonfin entreprend la construction de quais en pierre. Cela impose de repousser les chantiers navals qui encombrent la rive, vers les Chartrons et au delà de la porte de Bourgogne. La Jurade confirme cette décision le 30 juin 1766 en ordonnant de rendre libre "la partie du port entre la porte de la Grave et la Font de l'Or" en direction de la porte Ste. Croix (2). Au fur et à mesure que l'armement des navires diminue, les chantiers qui ferment ne sont pas remplacés.

(1) A.M. Bordeaux DD 6 Etats dressés par Bonfin.

(2) A.M. Bordeaux BB 129 Cela correspond à l'actuel quai de la Grave.

Ceux qui subsistent sont déplacés vers l'hôpital de la Manufacture, à l'exception de la "Calle Royale", située au bout du cours du Chapeau Rouge, dont Benfin dirige l'agrandissement en 1776 (1).

L'ouverture d'une cale de construction est soumise à une réglementation stricte définie par l'ingénieur de la ville. A titre d'exemple, nous reproduisons une délibération de la jurade du 23 mai 1766, où il impose ses conditions habituelles. Il accorde pour une période limitée "la permission à Arnaud Jullien maître constructeur de former un chantier de construction au dessus des chantiers du Roi, vis à vis la Manufacture, à charge pour lui de déposer et entretenir une barrière, de faire le pavé et d'ouvrir une calle sur les bords de la rivière, qui ne sera employée qu'après visite, contrôle et rapport du directeur des travaux de la ville" (2).

A ce titre, son avis est requis sur l'entretien et l'équipement de la zone portuaire. En 1773, il se joint à la commission créée pour lutter contre l'envasement du fleuve et composée de Montégut, professeur d'hydrographie, Larroque, Blanc et Villette. Ensemble, ils lèvent un plan de la rivière depuis la place Royale jusqu'en Paludate, où sont tracées les directions des courants et les différentes profondeurs obtenues par sondage "afin de fixer l'endroit où il conviendra de placer un épi pour jeter les courants du côté de la ville, et détruire la pointe de sable vis à vis de la Manufacture" (3). Le résultat de leurs observations est consigné dans un rapport cité intégralement neuf ans plus tard dans le mémoire de l'Intendant Dupré de St.Maur (4), sans pour autant être réalisé.

(1) A.M. Bordeaux BB 136 Délibération du 16 avril 1776.

(2) A.M. Bordeaux BB 129.

(3) A.M. Bordeaux BB 136 Délibération du 21 janvier.

(4) DUPRE DE ST. MAUR. Mémoire relatif à quelques projets intéressants pour la ville de Bordeaux. Bordeaux : Racie 1782.

L'intérêt se porte désormais sur la nécessité de construire un pont reliant Bordeaux à la Bastide. Dès 1771 différents projets sont soumis à l'appréciation des jurats. En 1784, Larroque, Blanc et Bonfin accompagnés de Valflambert ingénieur des Ponts et Chaussées de la Généralité, sont priés de bien vouloir examiner les travaux de M. Chevalier, avocat au Parlement (1). Ce dernier proposait d'établir un pont de bateaux muni de deux travées mobiles, permettant, deux fois par jour, le passage des gros navires. L'idée n'est pas retenue par la jurade. Le dossier est repris en 1789, mais le rapport remis à la municipalité le 14 avril est toujours défavorable (2). Les bordelais ne pourront traverser la Gironde à pied sec qu'en 1822.

Entretiens, Bonfin, Blanc, Larroque, et les officiers du port sont consultés au sujet de l'établissement de nouvelles "grues et machines propres au déchargement des bateaux". Après accord des jurats, on les installe sur les quais entre les bords du cours du Chapeau Rouge et le château Trompette (3). Quelques mois plus tard, on rassemble une seconde "commission composée de MM. Cornic, Capitaine de vaisseau, Latus et Guibert constructeurs, Bonfin, Laval et Larroque, ingénieurs, Lacoste dragueur et des trois officiers du port, afin d'opérer au relèvement du navire "La Ville de Port-au-Prince" échoué devant le quai de Bacalan et dont le renflouage présente de grandes difficultés". (4)

Cette anecdote illustre la variété des occupations de Bonfin qui consacre cependant une grande part de son temps à régler des problèmes autrement plus sérieux, notamment dans le domaine de l'urbanisme.

(1) A.M. Bordeaux EB 140 Délibération du 28 mars 1784.

(2) A.M. Bordeaux O 21 1789 - An VII Port de Bordeaux.

(3) A.M. Bordeaux - D 90 Délibération du 7 avril 1791.

(4) A.M. Bordeaux. Inventaire sommaire de la période révolutionnaire, tome 1, p. 317. Délibération du 13 octobre 1791.

B - L'URBANISME

Rappelons que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Bordeaux n'était plus qu'un immense chantier que l'ingénieur de la Ville inspectait du matin au soir. Il connaissait tous les projets en cours et était impliqué directement dans certains d'entre eux.

1. - La place Royale

Prenant la suite de son père décédé en 1750, il contribue à l'achèvement de la Place Royale (place de la Bourse). Il veille à la pose des pavés, règle les derniers comptes, et fait terminer la statue équestre de Louis XV (fig. 78). Érigé solennellement le 19 août 1743, le chef d'oeuvre de Lemoyne reposait sur un simple socle de maçonnerie élevé par les entrepreneurs Bardan, Jaugeon et Bonfin père (1). Au lendemain de sa mort, son fils, Richard-François dresse un devis approuvé en jurade, pour entourer le monument de grilles de protection peintes en noir. (2) Il dirige ensuite, la mise en place des bas-reliefs en marbre de Carrare sculptés par Francin et destinés à recouvrir le piédestal. (3) L'ensemble accompli en 1758 requiert les soins de l'architecte jusqu'à sa démolition (4).

(1) A.M. Bordeaux DD 13e 23 décembre 1750 solde versé aux trois hommes.

(2) Idem. Devis du 18 janvier 1751.

(3) A.D. Gironde C 1043 19 février 1757. Bernard fixe les bas-reliefs par des agrafes en plomb.

(4) A.D. Gironde C 1047 Comptes de G. Camagne peintre.

En 1772, Bonfin confie la restauration du socle et des ferronneries au sculpteur Vernet fils avec lequel il conclut un contrat d'entretien (1). Le marché est rompu sous la Révolution. En 1792 la commune demande de supprimer les grilles, puis de déposer la statue du roi. Pour comble de paradoxe, elle n'hésite pas à recourir à Bonfin pour mener à bien cette manœuvre délicate (2).

Parmi les projets lancés avant cet épisode fâcheux de l'histoire bordelaise, examinons celui qui concernait les alentours de l'église Ste. Eulalie au sud-ouest de la cité.

2. - Projet de place, porte, et rue de Berry près de
l'Eglise Ste Eulalie.

Agé de 24 ans, Bonfin élabore un plan de restructuration du quartier approuvé par un arrêt en conseil d'Etat le 19 mars 1754 (3). L'objet du projet est "d'agrandir la ville depuis le jardin du Château du Hâ, jusqu'à la place d'Aquitaine et de trouver dans cet agrandissement :

1°/ de quoi placer des établissements publics dont on a besoin,

2°/ de faire une belle entrée de ville au quartier Ste Eulalie par une grande porte construite 52 toises en avant de celle d'aujourd'hui.

3°/ de former devant cette porte en dedans de la ville une place d'une étendue convenable, entourée de maisons bâties uniformément.

(1) A.M. Bordeaux DD 13e 15 juin 1772 réception des ouvrages de restaurations.

(2) A.M. Bordeaux D 99 Délibérations du Conseil Général de la Commune les 15, 16 et 18 août 1792.

(3) A.D. Gironde C 1226 Extrait des registres du Conseil d'Etat du Roi. Arrêt du 19 mars 1754 homologuant la délibération prise en jurade le 9 février 1754.

4°/ d'établir de cette place actuelle d'Aquitaine une communication par une rue en ligne droite de longueur de 184 toises sur une largeur de 26 pieds, avec terrain suffisant des deux côtés pour y bâtir des maisons.

5°/ d'établir pareillement de la place nouvelle Ste. Eulalie avec le quartier de la cathédrale une communication par un allignement qui ira joindre la rue des Minimes, et qui en fera une rue en droite la ligne de 250 toises sur une largeur de trente pieds, avec terrain suffisant pour y construire les parties d'iceluy à l'occident - les établissements publics dont on a besoin entre autres un petit séminaire et un hôpital des Enfants Trouvés. et à l'orient des maisons de particuliers" (1). Tourny signe l'ordre d'exécution de ce projet le 11 avril 1754 et assiste le 15 septembre suivant à la pose officielle et solennelle de la "pierre fondamentale de la porte et place que la ville a dédié à l'heureuse naissance de Monseigneur le Duc de Berry, et dans laquelle doivent être posées les médailles qui seront incessamment frappées pour transmettre à la postérité la plus reculée ce précieux monument" (2).

Le financement de ce programme est assuré par la vente des terrains appartenant à la Ville, où l'on va ouvrir les nouvelles voies. L'argent recueilli ne suffit pas à couvrir la dépense occasionnée par les travaux et les indemnités versées aux propriétaires d' échoppes amenées à disparaître. En 1757, les jurats obtiennent l'autorisation de prélever chaque année pendant deux ans, la somme de 60 000 livres dans la Caisse des Maisons Démolies (3).

Le projet de Bonfin (fig. 79) détermine à peu de choses

(1) A.D. Gironde C 1165 Plan pour l'agrandissement du quartier Ste Eulalie.

(2) A.M. Bordeaux BB 122. Le Duc de Berry, fils de la Dauphine est né le 23 août 1754.

(3) A.D. Gironde C 1165 1er mai 1757. Lettre de M. de Courteille à Tourny.

près, le tracé du réseau actuel. On reconnaît en G le cours Aristide Briand, avec le départ du chemin de St. Genès (H) ; la rue des Deux Places qui lui est parallèle est devenue rue Henri IV, tandis que les deux voies adjacentes s'appellent désormais rue Jean Burguet (F) et rue Paul Louis Lande (M).

Conformément aux désirs de Bonfin les remparts ont effectivement été repoussés vers l'extérieur et les rues ont été percées. La pente du terrain incliné vers la ville a été adoucie nécessitant la venue de multiples charrois pour emporter la terre en excédent. L'alignement des habitations a naturellement été imposé le long des nouveaux axes de communication. En revanche la porte et la place de Berry n'ont jamais pris corps. Des masures et des échoppes récemment bâties encombraient l'espace trapézoïdal imparti à la future place. Faut de pouvoir dédommager les propriétaires de ces quelques maisons vouées à la destruction, la Ville renonce à poursuivre son dessein gardant l'espoir de le remettre à plus tard. Force est de reconnaître que l'abandon est définitif en 1790. L'architecte Lartigue, qui avait la charge du chantier sous l'égide de Bonfin, réclame des indemnités en compensation des pertes subies. Il meurt avant d'avoir reçu le moindre denier tandis que ses héritiers exigent leur dû... en vain (1).

L'aménagement du quartier Ste. Eulalie est contemporain de la tentative de reconstruction de l'Hôtel de Ville, en bordure des anciens fossés comblés et transformés en promenade publique (Cours Victor Hugo).

(1) A.M. Bordeaux 03 12 novembre 1791.

3.- Projet de reconstruction de l'hôtel de ville et d'aménagement du quartier alentour.

Situé aux confins de la cité antique et du quartier St. Michel, l'hôtel de ville occupe un îlot limité par le cours des fossés (cours Victor Hugo), la rue du Cahernan (rue Ste. Catherine), la rue de Guyenne et la rue St. James à l'entrée de laquelle se dresse la porte de la grosse cloche tenant lieu de beffroi.

Constitués de plusieurs maisons plus ou moins délabrées, les locaux sont inspectés par Bonfin le 5 mai 1753 (1). Le procès verbal qu'il rend, incite la Jurade à supplier le roi d'accorder la permission de reconstruire ces bâtiments vétustes "qui ne présentent aux yeux des étrangers qu'un triste monument de la barbarie gothique" (2).

Tourny lui-même, souhaitait ardemment faire élever un nouvel hôtel de ville, digne de ceux qui commençaient à parer les grandes villes de France. Il voulait doter la promenade des anciens fossés, d'une façade élégante répondant au bel ensemble de la place Royale; les premiers projets datent de 1749 et sont attribués à l'architecte Paulin (3). Ils sont suivis par le dossier très complet établi par Portier, directeur des travaux de la place Royale, comprenant un devis, des plans et élévations de l'hôtel de ville à bâtir sur l'emplacement de l'ancien, augmenté de celui du collège

(1) A.M. Bordeaux BB 120.

(2) A.M. Bordeaux BB 121 délibération du 11 décembre 1753.

(3) F.G. PARISET, "Notes sur l'hôtel de ville de Bordeaux et ses projets de reconstruction", in Archives de l'Art Français, tome XXV ; Paris 1978. Nous renvoyons à cet article pour connaître en détail la genèse du projet d'hôtel-de-ville.

de Guyenne transféré dans la Maison Professe (1). Le bâtiment prévu se compose d'un corps de logis à trois pavillons que prolongent deux ailes en retour d'équerre délimitant une cour d'honneur. Un dôme recouvert d'ardoises coiffe l'avant corps central. Portier y adjoint à l'est une galerie bordant la cour d'accès à la salle de spectacle, et aux dépendances (conciergerie, prisons etc.).

Un arrêt du conseil d'état du 23 septembre 1755 homologue la délibération du 11 décembre 1753 et autorise la reconstruction de l'hôtel de ville et du collège de Guyenne en suivant les plans de Portier (2). Tourny appose son v. le 22 octobre 1755, afin que l'on se mette à l'ouvrage. L'incendie de salle de spectacle de l'hôtel de ville survient dans la nuit du 27 au 28 décembre 1755, et remet en cause le projet retenu. Une cabale oppose les partisans de la reconstruction du théâtre sur place à ceux qui souhaitent le voir rebâtir ailleurs pour plus de sécurité et de commodité. Ces derniers vont l'emporter confiant à Bonfin la réalisation de la salle provisoire près de la place Dauphine.

Au cours des deux années suivantes, l'architecte dirige les travaux d'entretien des bâtiments encore utilisables et conduit les restaurations des locaux endommagés par l'incendie. Le Beffroi,

(1) A.D. Gironde C 1179

(2) A.M. Bordeaux BB 123 Extrait du conseil d'état du roi tenu le 23 septembre 1755.

(3) A.M. Bordeaux BB 123

qui a beaucoup souffert est progressivement remis en état. L'horloger Duluc fabrique une nouvelle horloge en réemployant les quelques éléments de l'ancienne, sauvés des décombres (1). L'on met en place une cloche neuve qui a été fondue dans la cour même de l'hôtel-de-ville. On refait le plancher de la plateforme sous la cloche, ainsi que le plafond au-dessus et toute la charpente et la couverture des deux tours et du lanternon central. En guise de décoration, on couronne le faite des tours de vases de bois sculptés par Péchade, et contenant des fleurs de lys dorées forgées par Jayer (2). Ces ornements ont disparu depuis.

Tourny se retire en 1757, cédant la place à fils plus conciliant avec les autorités locales. La Jurade s'empresse aussitôt de rejeter le projet de Portier présentant de trop nombreux défauts, au profit d'un plan de Gabriel dont elle vante les qualités au ministre de la Province : "ce plan forme un tout parfait. C'est l'édifice le plus régulier et le plus commode et son exécution ne sera pas plus coûteuse que celle du plan de Portier" (3). Si le plan de Gabriel est refusé, les jurats sont disposés à "en faire faire un autre par le plus habile architecte de Paris", que l'intendant adoptera d'autant plus volontiers "qu'il est sans prévention et qu'il n'est occupé que du plus grand avantage de la ville" (4).

(1) A.D. Gironde C 1056 28 janvier 1761 Mémoire de tous les ouvrages faits par Duluc à l'hôtel-de-ville.

(2) A.D. Gironde C 1043 1756-1757 comptes de divers ouvriers.

(3) A.M. Bordeaux DD 27e lettre du 24 janvier 1758.

(4) A.M. Bordeaux DD 27e lettre du 24 janvier 1758.

Apparemment les dessins de Gabriel sont écartés et Soufflot entre en jeu sans que l'on sache exactement comment. Le 1er août 1758 il présente à l'Académie un "projet pour un hôtel-de-ville, une salle de spectacle et un collège pour la ville de Bordeaux" qui obtient un succès certain (1). Bien que nous ne possédions aucun détail sur les négociations entre Soufflot et les différentes administrations, nous savons qu'ils se sont mis d'accord pour retenir ce projet. On pose la première pierre de l'édifice en grande pompe le 11 juin 1759 en présence du Duc de Richelieu gouverneur de la province, de M. de Tourny, Intendant de Guyenne, et de M. Destrades, maire de la cité (2).

Sur la pierre fondamentale placée au midi à l'angle du beffroi, étoi gravé ceci : "du règne de Louis XV le 11 juin 1759 a été commencé le bâtiment de l'hôtel de ville de Bordeaux qui doit être réédifié conformément au plan dressé par M. Soufflot, chevalier de l'ordre de St. Michel, contrôleur des bâtiments de sa majesté, et exécuté sous la direction du Sr. Pierre Moreau, architecte pensionnaire du roy et en son absence par le Sr. Bonfin ingénieur de la ville". Ce monument "élevé pour l'utilité et la décoration de la ville" doit servir également à loger le roi et les personnes de la famille royale de passage en nos murs. Cette belle cérémonie ne débouche sur rien.

(1). J. Monval . Soufflot. sa vie, son oeuvre, son esthétique. Paris Lemerre, 1918.

(2) A.M. Bordeaux BB 125 11 juin 1759

A la demande de l'intendant et des jurats, Bonfin fait exécuter deux copies des plans du rez-de-chaussée, premier étage et élévation du projet de soufflot (1), mais les travaux sur le terrain ne démarrent guère, ou peu s'en faut ; pendant dix ans il n'y a aucune évolution sensible tandis que les efforts de la municipalité se portent sur l'achèvement de la Maison de Force et l'Hôtel de la Marine.

D'autre part l'expulsion des jésuites conduit à considérer la situation topographique du quartier St. Eloi d'un oeil nouveau. La ville est autorisée à racheter leurs biens dont la Maison Professe rue des Ayres où l'on projette d'installer le collège de Guyenne. Les vieux bâtiments ainsi libérés sont tout désignés pour permettre l'agrandissement de l'hôtel de ville.

En conséquence le 16 décembre 1768, la Jurade prend la décision de remanier le projet retenu : "la reconstruction de l'hôtel de ville permise par arrêt du Conseil du 23 septembre 1755 devenant chaque jour plus urgente, les différents plans faits pour cet édifice ont été examinés en Jurade, et celui de M. Soufflot étant sans contredit celui qui réunit le plus de beautés et de commodités, il a été délibéré qu'il sera préféré et que l'hôtel-de-ville sera bâti sur icelui ; que cependant pouvant s'y trouver quelques partis dans l'intérieur susceptibles d'une distribution et communication plus aisées en égard aux opérations journalières, le

(1) A.D. Gironde C 1054 28 octobre 1759 Billet de Bonfin à la Jurade. Il a employé Allais, architecte, pour l'aider dans ce travail.

sieur Bonfin architecte de la ville sera chargé d'examiner ce plan et de faire pour distribution et communication intérieures du bâtiment toutes les opérations nécessaires" (1).

Simultanément, l'architecte Mansart de Lévi, Comte de Sagonne revendiquant les titres de Lieutenant du Roi, premier ingénieur et architecte de sa Majesté et de son Académie royale, ainsi que premier ingénieur et premier architecte des Etats et Province de Bourgogne, sollicite une entrevue en Jurade pour y remettre les plans de l'hôtel de ville qu'il a dressés sur ordre de Richelieu (2). Le Gouverneur prévenu de cette requête dénie aussitôt toute responsabilité dans l'affaire (3). L'importun qui demandait 60.000 livres d'honoraires pour son plan, plus 40.000 livres versées annuellement tant qu'en durerait l'exécution, est définitivement écarté sans que ses dessins entrent en possession de la Jurade.

Le 19 août 1769 l'Assemblée des Cent Trente, examine à nouveau cinq plans de Portier, Gabriel, Bousignon, et Soufflot et adopte à l'unanimité "le cinquième fait d'après le plan précédent du Sr. Soufflot mais adapté sur l'augmentation du terrain, tant pour une partie de décoration extérieure que pour la plus grande commodité de distribution de l'intérieur, par le sieur Bonfin".

(1) A.M. Bordeaux BB 131

(2) A.M. Bordeaux DD 27e 19 décembre 1768 lettre de Mansart aux Jurats.

(3) Idem. 9 janvier 1769 Réponse du Duc de Richelieu aux Jurats.

Le projet est financé par la Ville qui s'engage à verser jusqu'à 160.000 livres par an pour la reconstruction de son hôtel tombant en ruines (1). Cependant, il ne peut être exécuté sans avoir été soumis à M. de Bertin, Ministre de la Province, qui en parlera au roi afin d'obtenir le visa final. Le dossier est envoyé à Paris et les négociations se poursuivent entre Bordeaux et la capitale par l'intermédiaire de Trouvé.

Celui-ci, inquiet de l'abus de confiance commis envers Soufflot en ne le payant pas d'une part, et en modifiant son plan sans l'en avertir d'autre part, se renseigne sur les relations existant entre le contrôleur général des Bâtiments du Roi et l'ingénieur bordelais. Il émet quelques réserves sur l'ampleur du projet. La Ville lui répond qu'elle n'a jamais eu connaissance des conventions passées entre les deux hommes mais que Bonfin a lui-même assuré "qu'il n'avait pas cru lui avoir absolument manqué" (2). Elle justifie en outre l'augmentation du programme initial dans lequel on ne prévoit plus d'appartements royaux. "Le plan ne présente que des salles pour les assemblées et des galeries qui au besoin serviraient dans les occasions de passage et solennité publique. [...].

(1) A.M. Bordeaux DD 27e - 28 octobre 1769. Lettre du Jurat Chavaille à M. Trouvé agent de la Ville de Bordeaux à Paris.

(2) A.M. Bordeaux DD 27e - 5 décembre 1769. Lettre des Jurats en réponse au courrier de Trouvé du 25 novembre précédent.

Nous ne projetons que l'utile et l'indispensable dans lequel cependant doit se trouver la décoration qui convient à un édifice de cette importance et qui réponde à la beauté du port et à l'immensité de la ville". (1)

Conscient que "le Ministre n'approuvera le plan pour la reconstruction de l'hôtel de ville que sur l'approbation de M. Soufflot", Chavaille espère réparer la bévue de ses confrères en faisant pressentir à l'architecte "que Messieurs les Jurats entendent lui offrir un honorifique qui paraît d'autant plus juste qu'il est lui-même le premier auteur du plan de l'hôtel-de-ville". (2)

Les travaux envisagés couvrent désormais une superficie de 2350 toises carrées au lieu des 2224 toises prévues au départ. La dépense est estimée à 1.631.654 livres d'après le devis scrupuleusement établi par Bonfin en janvier 1770 (3). La ville assure même qu'avec la concurrence, le prix de revient devrait être inférieur.

(1) A.M. Bordeaux DD 27e - 5 décembre 1769. Lettre des Jurats à Trouvé.

(2) idem. 5 décembre 1769 - Lettre de Chavaille à Trouvé.

(3) idem. 1774 dépenses de la Ville pour la reconstruction de l'hôtel-de-ville.

Et sans vouloir passer pour trop riche, elle prétend couvrir les frais de construction seule en dix ou douze ans et achever avant quatre ans les parties les plus essentielles au service public. Elle presse son agent d'user de toute son influence sur Soufflot en lui faisant espérer les marques de reconnaissance qu'il mérite, afin que ce dernier fasse hâter la décision favorable du Ministre (1).

Or, M. de Bertin déclare que le projet est trop considérable et ordonne que le contrôleur général des bâtiments du roi et Bonfin envoyé à Paris, procèdent ensemble à une réduction du programme à un prix plus économique. Bonfin quitte Bordeaux le 3 mars 1770 et séjourne à la capitale jusqu'au 5 mai suivant (2). Les deux hommes remettent un nouveau plan contenant 1375 toises superficielles, y compris les 400 toises affectées à la salle de spectacle, dont le coût est évalué à quatorze cent mille livres. Le projet est arrêté par le Ministre le 28 août 1770 et présenté au roi qui l'approuve et donne son autorisation en mars 1771 (3).

Le 20 mars 1771, en l'Assemblée des Notables, Gabriel Chalifour, maître-maçon, emporte l'adjudication des fondations du futur hôtel-de-ville, oeuvrant sous le contrôle de Dufart employé

(1) A.M. Bordeaux DD 27e - 3 février 1770 lettre de Chavaille à Trouvé.

(2) Idem. 1770 - Comptes des dépenses de Bonfin au cours de son voyage à Paris. cf. annexes. (3) Idem. 1774 - Dépenses de la Ville pour la reconstruction de l'hôtel-de-ville.

comme dessinateur et sous inspecteur et de Mirail inspecteur du chantier (1). Chalifour doit démolir les quelques structures anciennes inutiles au nouveau projet, réutiliser celles qui peuvent encore servir et bâtir les parties neuves en limitant les frais d'approvisionnement en matériaux (2). Conjointement, Bonfin se charge de l'aménagement de l'hôtel de ville provisoire dans l'ancien Collège de Guyenne lui-même transféré dans la Maison Professe des Jésuites rue des Ayres (3).

En 1773, la totalité des dépenses englouties depuis 1766 dans ce vaste projet de reconstruction atteint déjà 1.335.929 livres 11 sols et 6 deniers (4) et seules les fondations "des murs de face, galerie et pavillons" de la façade principale de l'édifice sont achevées (1). Nous ne sommes plus loin des quatorze cent mille livres autorisées par le roi.

En outre l'autorité de la Jurade faiblit devant la détermination du Duc de Richelieu, gouverneur de la province, fermement décidé à doter Bordeaux d'une salle de spectacle digne

(1) A.M. Bordeaux DD 27e - 1774 - Dépenses de la Ville pour la reconstruction de l'hôtel-de-ville.

(2) A.M. Bordeaux DD 27 a - 24 décembre 1772 - Etat des ouvrages de maçonnerie faite à l'hôtel de ville par Chalifour et Godefroy, vérifié par Bonfin.

- 10 mars 1773 - Toisé de la démolition des parties de vieux bâtiments de l'hôtel de ville commencée en décembre 1772.

(3) cf. p. 132 et 135 de notre étude.

(4) A.D. Gironde C 1065 Comptes de la Ville de Bordeaux.

d'une agglomération de cette importance. Alors que tous les regards se tournent déjà vers Victor Louis et son projet de théâtre, les travaux de reconstruction de l'hôtel de ville sont définitivement interrompus au profit de "la comédie" qui absorbe le reste des fonds encore disponibles dans les caisses de la cité (1).

Pour mesurer l'ampleur du projet qui visait en fait à transformer radicalement cette partie de Bordeaux, analysons un document anonyme conservé aux Archives de la Gironde (2). Il révèle un plan de masse de l'hôtel-de-ville, situé à une vingtaine de toises en retrait du tracé normal du cours des Fossés, et limité sur les côtés par les rues St. James et du Cahernan. L'édifice en U se compose d'un corps de logis donnant sur une cour d'honneur animé par un avant-corps central, et flanqué de deux grandes ailes dont les avant-corps en saillie créent une sorte de pavillon aux extrémités (fig. 80).

En pendant au Palais, de l'autre côté du cours des Fossés, on prévoit d'ouvrir sur les terrains repris aux Jésuites, une place rectangulaire longue de 50 toises et large de 31, qui répondrait à la cour d'honneur et apporterait à cet ancien quartier l'élégance et la grandeur dont il manquait. Les bâtiments bordent la place de façon bien symétrique obéissant sans nul doute au principe

(1) A.M. Bordeaux BB 135 - 25 juillet 1774.

(2) A.D. Gironde II Z 37 - Plan de l'emplacement du nouveau palais de Bordeaux.

Un plan semblable existe sous la cote IX - A/30 aux A.M. de Bordeaux. Ils doivent dater de 1770.

de façade uniforme, comme l'atteste le ressaut des avant-corps, identiques de chaque côté. Notons que la fonction des constructions est sans conséquence pour le type d'élévation puisque les habitations des particuliers, sur la droite, ne se distinguent pas des édifices de gauche réservés aux différentes juridictions bordelaises regroupées autour de deux cours carrées intérieures.

La percée d'une voie rectiligne dans l'axe médian de la place permet également de relier de façon judicieuse le nouvel ensemble architectural à la rue des Augustins, qui mène vers la porte d'Aquitaine et au delà vers le grand chemin de Toulouse. En plus de l'ouverture du quartier vers l'extérieur et de l'amélioration de la circulation déjà très dense tant rue du Mirail que rue Bouhaut, cette nouvelle rue a l'avantage de dégager de belles perspectives : depuis la rue des Augustins, passants et voyageurs auront le loisir d'admirer la façade de l'hôtel-de-ville, avec tout le recul nécessaire.

Le projet comprend encore des prisons neuves que l'on doit bâtir rue du Mirail à l'emplacement de l'Eglise St. Jacques selon un mode très fonctionnel pour l'époque. On distingue deux cours égales autour desquelles s'organisent les quartiers séparés des hommes et des femmes, et une cour plus vaste ou promenoir entourée probablement des pièces communes. Pour des raisons de sécurité, la prison ne comporte aucun mur mitoyen avec les maisons

voisines. Elle est isolée du monde extérieur dont elle est protégée par de solides murailles animées par quelques ressauts. Le complexe carcéral est conçu de façon très rationnelle comme l'ensemble de cette étude.

Un projet aussi cohérent et limité à l'essentiel ne peut qu'être le fruit d'une réelle expérience. Aussi prenons-nous le risque d'avancer les noms de Bonfin et Soufflot, sachant que rien ne permet ici de départager les deux artistes, et imaginant que le document que nous avons analysé résulte des séances de travail en commun ayant eu lieu à Paris au printemps 1770.

Les Architectes proposent pour la première fois de réunir dans le même secteur géographique les services publics de la Ville, les cours de justice, le Parlement, et les prisons ce qui améliorerait le fonctionnement des administrations et faciliterait les démarches des usagers. D'autre part, alliant l'utile à l'agréable, ils envisagent de rénover un quartier ancien laissé à l'abandon au profit de la zone portuaire, en le parant d'un hôtel de ville neuf mis en valeur par une belle place.

Pour subvenir en partie au coût d'une telle opération, Bonfin et Soufflot pensaient vendre à des particuliers les emplacements en bordure de la nouvelle rue. Ces quelques rentrées d'argent ne suffisaient pas à couvrir l'énorme dépense. L'affaire était vouée à l'échec.

Connaissant l'implantation de l'hôtel de ville, penchons-nous maintenant sur trois dessins relatifs au projet de sa reconstruction. Délaissons pour l'instant celui de Bonfin déjà bien connu (fig.81), pour observer ceux de Gabriel et de Soufflot, antérieurs dans le temps et retrouvés récemment aux Archives Municipales de Bordeaux (fig. 82).

L'élévation due à Ange-Jacques Gabriel (1698-1782), premier architecte du roi, date de 1757 (1). Nous voyons un corps de logis de quinze travées en retrait sur une cour formée par les avancées des ailes latérales, comprenant chacune onze travées sur la rue. A l'exception des avant-corps, la décoration est continue sur l'ensemble du bâtiment. Au rez-de-chaussée, de hautes fenêtres rectangulaires inscrites dans un chambranle à crossettes, reposent sur un appui maintenu par deux consoles très sobres. Au dessus d'elles, un double bandeau renforce la séparation avec les deux étages où règne l'ordre colossal corinthien. A l'étage noble, les baies rectangulaires sont agrémentées par des entablements talutés sur consoles, tandis que l'attique se limite à des ouvertures carrées simplement ornées de chambranles à crossettes.

(1) A.M. Bordeaux DD 27e - 24 janvier 1758 - Lettre de la Jurade au Ministre.

Des pilastres corinthiens soulignent les travées et soutiennent l'entablement composé d'une architrave à trois fascies, d'une frise nue, d'une corniche à modillons et d'un bandeau d'attique. Le toit apparent, à la française est couvert d'ardoises. Il est dominé par le dôme en plein cintre, de plan carré à la base qui coiffe l'avant-corps central.

Gabriel a en effet plus soigné cette partie de l'édifice auquel on accède par un degré rectangulaire de cinq marches formant un large perron sur toute l'avancée du bâtiment. Le rez-de-chaussée à refends est percé de trois arcades en plein cintre avec claveau renforcé à la clé. Comme précédemment, un double bandeau le sépare des niveaux supérieurs, où quatre colonnes corinthiennes flanquées de pilastres du même ordre délimitent trois travées. Une arcade en plein cintre dominée par un tableau rectangulaire occupe l'espace central alors que l'on retrouve baies rectangulaires et fenêtres d'attique sur les côtés. Un fronton triangulaire à modillons, coiffe l'entablement. Il est surmonté par un attique prenant jour par deux ouvertures carrées. Une ébauche de cartouche débordant sur l'entablement du dôme, est esquissée au dessus du fronton.

L'organisation des avant-corps marquant le milieu de chaque aile diffère légèrement. Les refends du rez-de-chaussée reposent sur un soubassement. Deux portes-fenêtres rectangulaires surmontées de guirlandes et de tables à l'antique placées sous un entablement taluté encadrent la grande arcade médiane. L'élévation

des étages ne change guère en dehors des colonnes et du fronton triangulaire se détachant sur les ressauts de la toiture.

Notons que Gabriel réutilise pour ce projet des thèmes empruntés à l'Ecole Militaire où figurent les mêmes refends, des avant-corps aux dispositions très semblables et surtout un dôme identique à celui-ci. Il ne propose donc rien de très original. Les formes et les proportions retenues s'accordent au moins avec celles de la récente Place Royale (Place de la Bourse) élevée sur les ordres de Jacques V Gabriel, son père.

Soufflot, appelé à la rescousse pour départager les autorités, innove davantage. Il utilise avec plus de force l'espace imparti, jouant sur les volumes et les oppositions de lumière. L'édifice rendu plus imposant demeure soumis à un plan traditionnel: un corps principal sur cour fermée, encadré par deux ailes en retour d'équerre, qui se prolongent en façade sur la rue des Fossés. Il conserve l'idée d'un corps de logis donnant sur une cour d'honneur mais cette fois-ci la cour est beaucoup plus profonde, fermée par des grilles de fer forgé fixées sur des soubassements de pierre. Deux piliers monumentaux ornés de trophées guerriers marquent l'entrée. En l'absence de portes, de simples bornes munies de chaînes interdisent éventuellement l'accès aux voitures.

La façade sur la cour comprend quatre travées de trois étages de part et d'autre d'un avant-corps bien saillant couronné par un entablement à l'antique, décoré de trophées. Au rez-de-chaussée nous distinguons une alternance de baies rectangulaires et de niches en plein cintre abritant des statues, percées dans un mur à refends. Au dessus, règne un bandeau. A l'étage noble, des portes-fenêtres rectangulaires prises dans un chambranle à crossettes, ouvrent sur des balcons à balustres de pierre. Un ensemble raffiné de tables protégées par un entablement mouluré occupe tout l'espace disponible entre cet étage et l'attique composé de baies carrées.

Le corps de logis présente treize travées de trois étages. Le rez-de-chaussée à refends offre une succession de baies rectangulaires alternant avec des niches en plein cintre abritant des statues. Un bandeau le sépare de l'étage noble composé de portes-fenêtres rectangulaires inscrites dans un chambranle à crossettes, surmonté d'une table placée sous un entablement taluté. Chaque ouverture est pourvue d'un garde-corps à balustres de pierre. Au dessus, un demi étage carré précède l'entablement dominé par la balustrade dissimulant une toiture à l'italienne.

L'avant-corps plus marqué que chez Gabriel, s'étend sur les cinq travées centrales. Au rez-de-chaussée, nous retrouvons les arcades en plein cintre à claveaux renforcés à la clé. Aux étages supérieurs, six colonnes corinthiennes colossales, (aux fûts cannelés cette fois-ci), forment une loggia au fond de laquelle apparaissent

deux niches rectangulaires avec des statues, surmontées de tables sculptées d'attributs, dominées par un médaillon entouré de guirlandes fleuries et d'inscriptions gravées. L'entablement puissant supporte un attique où l'on distingue un long tableau orné d'inscriptions, encadré de haut-reliefs représentant chacun deux figures allégoriques appuyées sur un globe terrestre, près duquel apparaissent des ancres de marine rappelant la vocation maritime de la cité portuaire. Couronnant cette composition, deux renommées ailées, munies de trompettes, soutiennent un cartouche aux armes du roi, surmonté de la couronne de France.

L'influence antique se manifeste également dans la conception des ailes latérales du palais. Plus longues que le corps de logis sur cour, elles conservent néanmoins le même nombre de travées (treize) (fig.83), organisées de façon différente. Si l'élévation générale ne change guère en dehors du rez-de-chaussée qui comporte ici une galerie à arcades au fond de laquelle on distingue une suite de portes et de fenêtres, la disposition des extrémités du bâtiment est autre. Effectivement, la première travée se distingue des suivantes par les refends qui la recouvrent sur toute la hauteur. La galerie qui occupait les travées voisines, n'existe plus ici, où une simple porte se détache sous une grande arcade en plein cintre. De même, la subdivision des étages supérieurs est modifiée. L'attique disparaît au profit d'un bas-relief surmontant la porte-fenêtre inscrite dans une seconde arcade en plein cintre, surhaussée. Un tableau prend place entre celle-ci et l'entablement. Remarquons la légère dissymétrie entre l'extrémité gauche de l'aile soulignée par un double ressaut, et celle de droite qui lui répond par un retrait prononcé (fig. 82).

En revanche la symétrie règne parfaitement du côté de la cour d'honneur où de solides avant-corps très saillants mériteraient l'appellation "pavillons d'angle" (fig.83). Reprenant les grandes lignes de l'avant-corps principal (refends à la base, ordre colossal aux étages formant loggia, et entablement) sur trois travées au lieu de cinq, ils reçoivent un traitement particulier. Ainsi ne persiste-t-il au rez-de-chaussée qu'une arcade unique servant d'entrée à la galerie qui se poursuit le long de la cour. Les héros mythologiques dressés dans les niches sous les tables à l'antique, et le fronton triangulaire en retrait duquel apparaît une coupole aplatie reposant sur un tambour, confèrent à ce passage une solennité particulière. Cinq statues d'amortissement parachèvent ce pastiche des temps anciens qui plut beaucoup aux autorités bordelaises(1).

Nous avons vu comment pour des "raisons de commodités intérieures" ou plutôt pour laisser à leur architecte la possibilité de s'exprimer, les jurats ordonnèrent de reprendre le projet de Soufflot. "L'élévation d'un projet d'Hôtel de Ville pour Bordeaux" détenue par la Société Archéologique de notre ville (fig.81), est le fruit des réflexions de Bonfin à ce propos. Prise isolément, cette étude révélerait une recherche incontestable, alors que si nous la confrontons aux précédentes, l'évidence saute aux yeux : ce n'est plus qu'une compilation.

(1) A.M. Bordeaux BB 131 - Délibération du 16 décembre 1768.

Bonfin conserve le plan de Soufflot où des ailes très développées encadrent le corps principal, en constituant une cour d'honneur fermée partiellement par des grilles fixées entre les pavillons d'angle et les corps de garde. "Trois travées de grilles à barreaudage simple, scandées de pilastres inscrits dans un cadre à onglets, surmontés de vases à base de trapèzes et des trois croissants de Bordeaux "reposent sur un bahut de pierre (1). A l'exception de la frise de vagues affrontées qui court sous la rangée de piques, Bonfin réemploie les mêmes éléments décoratifs stylisés pour les grilles prévues au Jardin Public, devant la maison Lacroix en 1772 (fig. 66).

L'élévation du futur Hôtel de Ville est plus complexe dans la mesure où des thèmes chers aux deux artistes parisiens y sont réunis. Alors que les travées latérales du corps de logis demeurent fidèles au dessin de Soufflot, (une fois supprimées les niches du rez-de-chaussée), un pavillon central apparaît désormais. Sur une base inchangée, on distingue le ressaut d'une loggia composée d'arcades surhaussées flanquées de colonnes corinthiennes colossales, puis un entablement prononcé, une balustrade qui règne sur toute la façade, et enfin un attique orné d'oculi, médaillons et sculptures allégoriques. En dehors des trophées fixés sur les acrotères, le groupe médian est identifiable. Il s'agit de jeunes

(1) M.F. LACQUE LABARTHE. Le fer forgé des édifices publics, civils et religieux à Bordeaux au XVIII^e siècle. Opus cité, p.200.

gloires ailées soutenant les armes et la couronne de France, se détachant sur la masse sombre d'un dôme à l'impériale lui-même paré de guirlandes et couronné par un tempietto sur lequel danse une Renommée brandissant une trompette.

F.G. Pariset voyait dans ce dôme des analogies avec celui de l'École Militaire (1), alors qu'un rapprochement avec celui de l'Hôtel-Dieu de Lyon nous semble plus évident. Là, le lanternon diffère de celui de Bonfin quoiqu'il soit aussi dominé par des angelots portant une sphère, mais l'organisation générale du dôme et de son support est identique. Il suffit d'y reconnaître le groupe des gloires présentant les armes royales, placé exactement au même endroit, pour en être convaincu.

L'influence d'Ange Gabriel reste tangible cependant, pour la disposition des ailes notamment. La répétition du pavillon prévu initialement par Soufflot à l'angle de la cour d'honneur, et repris aux extrémités du bâtiment, rappelle les gardes-meubles de la place de la Concorde : le rez-de-chaussée à refends, percé de triplet, sert de socle au péristyle corinthien se prolongeant en retour sur la cour et les rues adjacentes. L'innovation réside dans le *couvrement en retrait des frontons et de la balustrade.*

(1) F.G. PARISET. Société Archéologique de Bordeaux. Exposition du centenaire 1973. p.96.

Comme sur le premier projet de Gabriel, Bonfin a recours au toit d'ardoise qu'il traite à sa façon. Pour éviter toute monotonie ou pour accentuer la monumentalité des pavillons, il leur donne une toiture à pans coupés, surmontée d'une terrasse faitière, enjolivée par un décor abondant (chainage, guirlandes fleuries et ferronnerie soignée composée de petits et grands cercles accolés en alternance entre les pilastres d'angle).

Il y ajoute des personnages coiffés de casques empanachés portant capes et hauts de chausse, témoins de notre passé national selon F.G. Pariset. Ces figures maladroites apportent une note pittoresque bien éloignée de la noblesse et de la dignité émanant des statues à l'antique voulues par Soufflot :

Les guérites des gardes, défendant l'accès à la cour d'honneur, sont de facture plus heureuse. Le souvenir de Gabriel y est encore vivace. La forme des édicules, les chainages, les oculi et le couronnement fait de boulets de canons évoquent autant les corps de garde de la place de la Concorde que ceux de l'École Militaire.

Sans dénigrer l'oeuvre de Bonfin, nous sommes obligés de reconnaître la part revenant à ses contemporains parisiens. Notre architecte si bien documenté souhaitait laisser à la postérité une marque personnelle. Le choix de cette toiture surchargée compromettant l'équilibre d'une composition par ailleurs réussie, prouve que Bonfin n'a pas entièrement assimilé les leçons de Soufflot. Moins novateur, il subit encore l'emprise du grand siècle, et n'est pas prêt pour adhérer pleinement au néoclassicisme naissant. L'éclectisme qui régit sur le projet d'Hôtel de Ville se rapproche davantage des tendances développées dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

4 . Projet de fontaine place Dauphiné.

Peu après son étude pour l'hôtel de ville, Bonfin propose une "élévation pour la décoration des bâtiments dans les fossés de la ville qui accompagneront la fontaine à édifier dans la place Dauphiné à l'occasion du mariage de M. le Dauphin" (fig. 84). Le document conservé aux Archives Municipales est signé et daté de 1770. Les jurats qui agrèent le projet et en décident l'exécution, apposent leurs paraphes le 21 décembre de cette même année (1).

Il s'agit d'élever entre la porte Dijeaux et la porte Dauphiné, sur la partie est de l'actuelle place Gambetta, une façade-écran en avant des murs de la ville et ce, conformément au type de maisons qui se construisent peu à peu sur les trois autres côtés du terrain encore encombré de masures et d'obstacles divers. Rappelons que la formation de cette place avait été décidée par Tourny et confirmée par une délibération de la jurade du 4 janvier 1746 (2). Les travaux avaient échu à Voisin, contrôlé par Portier qui avait fourni les plans (3). Le manque d'acquéreur pour les emplacements à bâtir, autant que les divergences d'opinions opposant les intendants se succédant à Bordeaux, ralentissent la réalisation du programme. Le mariage du Dauphin à qui la place est dédiée, est l'occasion idéale pour relancer les choses et

(1) A.M. Bordeaux - Plan XI - B/30

(2) G. DUCAUNNES-DUVAL, la formation de la place Dauphiné in Rev. Historique Bordeaux, 1924, p. 6 à 14.

(3) A.D. Gironde C 1196 et C 1156 à 1160.

aboutir. Bonfin soumet donc son projet approuvé par le roi et retenu par les autorités bordelaises (1). Le 16 mai 1770, alors que l'on célébrait en grande pompe à Versailles les noces du futur Louis XVI et de la jeune archiduchesse Marie-Antoinette, les jurats procédaient à Bordeaux à la dédicace officielle de la place Dauphine et à la pose de la première pierre de la fontaine, selon les rites en vigueur à l'époque. Bonfin présenta lui-même aux lieutenant de Maire et jurats, les truelles et les marteaux, assisté de Cadet, appareilleur et de douze maçons (2).

Cette belle cérémonie resta sans effets puisque l'on renonça à l'établissement de la fontaine probablement en raison des difficultés d'alimentation en eau (3). A l'emplacement qui lui était réservé, un corps de garde limité à un seul rez-de-chaussée, où l'on entreposa plus tard la guillotine, subsista jusqu'en 1857 date à laquelle on acheva enfin la façade à l'image des maisons voisines.

Revenons au projet de Bonfin (fig. 84). Prisonnier du décor uniforme imposé dès l'ouverture du chantier vingt-cinq ans auparavant, notre architecte ne peut innover. Il conserve l'élévation de Portier, en simplifiant les détails ornementaux. Le bâtiment

(1) A.M. Bordeaux DD 16a. Lettre de jurat Lartigue, du 24 avril 1770 accompagnant "le plan d'un petit édifice à élever dans une des plus belles places dédiée à Monseigneur le Dauphin à l'occasion de son mariage", à faire approuver au Ministre Bertin.

(2) A.M. Bordeaux BB 132 16 mai 1770 . Procès-verbal de la dédicace de la place Dauphine.

(3) Th. RICAUD. La place Dauphine à Bordeaux in Bull. de la Société Archéologique Bordeaux, 1911 p. 83 à 104.

aligne dix-neuf travées ordonnées de façon semblable : une grande arcade à refends englobe le rez-de-chaussée destiné aux boutiques et l'entresol éclairé par une petite ouverture. Un simple claveau renforcé à la clé remplace les mascarons toujours en place sur les maisons de la rue porte Dijeaux. L'étage noble souligné par un bandeau règnant sur tout l'édifice, prend jour par de hautes portes-fenêtres rectangulaires ornées d'agrafes et de garde-corps de fer forgé. Enfin, un étage de mansardes à fronton complète cette élévation sobre. Les cinq travées médianes, en légère saillie déterminent un avant-corps rythmé par des chaînages. Là, des balustres de pierre remplacent les ferronneries du bal étage. L'accent est mis sur la travée centrale en ressaut, bordée de chaînages et coiffée d'un toit en pavillon (fig.85). La baie de l'étage ouvre sur une terrasse formée par l'avancée du massif abritant le réservoir et le mécanisme de la fontaine qui occupe les deux niveaux inférieurs de l'édifice auquel elle est adossée. Elle se compose d'un soubassement taluté à refends sur lequel s'appuient deux colonnes doriques lisses légèrement renflées à la base, supportant un entablement où l'architrave est réduite à sa plus simple expression au profit d'une frise de métopes et de triglyphes. Un fronton triangulaire où s'inscrivent les armes de France complète ce cadre architectural servant d'écrin au bas-relief de marbre blanc, représentant "l'alliance des Maisons de Bourbon et d'Autriche" (1). L'évènement à commémorer primant sur la fonction

(1) A.M. Bordeaux BB 132 - 1- mai 1770.

de l'édicule, la fontaine proprement dite se fait très discrète. Placée en contrebas, elle comprend un masque de lion par où l'eau s'écoule dans un bassin rectangulaire de pierre noire, posé à même le sol. Dix bornes plantées symétriquement tout autour, en protègent l'abord.

Echappant aux règles d'élévation uniforme imposée aux maisons, la fontaine reflète les tendances en cours à Paris. Bien que l'on sente encore l'influence de Gabriel qui avait conçu quelque chose d'approchant pour la place Royale une quinzaine d'années auparavant (1), la rupture avec l'art surchargé du milieu du siècle, est consommée (fig.86). La rigueur de la composition s'allie à la sobriété des formes empruntées à l'Antiquité redécouverte. Quatre ans avant l'arrivée de Victor Louis à Bordeaux, Bonfin s'oriente vers le néoclassicisme.

Le projet de fontaine n'aboutit pas mais les constructions voisines prennent corps et la place est sur le point d'être achevée en 1781. En juillet 1782 Bonfin remet aux jurats un mémoire accompagné d'un plan et d'une coupe, égarés depuis, concernant l'aménagement du centre de la place "pour servir à une promenade publique" (2). Il propose "une ellipse qui servira d'enceinte à la

(1) Th. RICAUD, *la place Dauphine à Bordeaux*, in Bull. Société Archéologique de Bordeaux, 1911, p.83 à 104.

(2) A.M. Bordeaux DD 16a 28 juillet 1782 Mémoire sur la place Dauphine.

promenade, longue de 276 pieds et large de 222, renfermant au milieu un boulingrin de 164 pieds sur 110, creusé de deux pieds de profondeur racheté par des talus. Quatre vingt seize bornes accouplées, en pierre dure de vingt pouces de diamètre, liées par des chaînes de fer en feston, feront l'enceinte extérieure de l'ellipse dans laquelle il sera pratiqué huit entrées symétriquement espacées. Vingt bancs en pierre de quatorze pieds de long supportés par trois consoles diviseront en deux parties l'espace de cinquante six pieds de large destiné à la promenade autour du boulingrin, promenade bien engravée et sablée avec du sable de l'Est choisi et conservé à cet effet. "Les quatre emplacements triangulaires laissés aux angles de l'ovale, réservés pour les marchés seront couverts de pavés de délestage de navire" (1).

En dehors du boulingrin qui ne semble pas avoir été planté, la place est aménagée comme prévu. Les chaînes reliant les bornes sont supprimées en 1792, puis les bornes elles-mêmes au XIX^e siècle alors que les bancs demeurent jusqu'à la création du square anglais inauguré en 1870 (2). Actuellement les grands arbres du jardin ne permettent plus d'apprécier l'unité architecturale d'un haut-lieu de l'histoire bordelaise.

(1) A.M. Bordeaux DD 16a Mémoire du 28 juillet 1782.

(2) A. RECHE Naissance et Vie des Quartiers de Bordeaux, Bordeaux 1988, p. 214 et suivantes. Illustration de la place en 1845.

5 . La place de la Comédie.

Pendant que la place Dauphine prend corps lentement, une activité intense règne à l'autre extrémité des fossés de l'Intendance, en direction du fleuve, où se construit le grand Théâtre conçu par Victor Louis.

L'architecte parisien, appuyé par le Duc de Richelieu et l'Intendant, est assisté de Bonfin, nommé contrôleur des travaux (1). Les deux hommes ne s'entendent guère et Louis ne manque pas de critiquer son confrère ainsi que l'atteste l'affaire du "avis estimatif des ouvrages qui restaient à faire à la nouvelle salle des spectacles de Bordeaux, à l'époque du 12 mars 1779". Ce mémoire récapitulatif avait été exigé par arrêt du Conseil du 26 février précédent, pour faire le point sur l'état des travaux et prévoir les dépenses futures estimées à sept cent quatre mille trois cent dix neuf livres dix neuf sols cinq deniers. Le dossier rédigé par Bonfin, reçoit la signature de Louis avant d'être remis en Jurade le 1er mai 1779 (2). Or, dès le lendemain Louis conteste le document proposant aux Jurats une réduction de frais de cent mille livres sur la somme annoncée. La cabale se calme avec l'achèvement de la salle et Louis quitte Bordeaux en juin 1780, contraint de reconnaître que les comptes sont justes et que tout est en ordre. Quoiqu'il dise, Bonfin s'est acquitté de sa mission de contrôleur, avec exactitude.

(1) Chapitre II. p. 27.

(2) Ch. MARIONNEAU. Victor Louis opus cité p.401-402.

En revanche son attitude à propos de l'agencement de la place de la comédie, est sujette à caution et justifie le courroux et le mépris manifestés rapidement par son confrère. La construction du théâtre à l'extrémité sud des allées de Tourny modifie considérablement la topographie d'une zone à grande circulation, débouché naturel du chemin du Médoc, vers la ville close et le port. Louis envisage immédiatement de tirer parti de la situation en proposant une place régulièrement formée, qui servirait d'écrin à la salle de spectacle et s'accompagnerait de l'alignement des cours du Chapeau Rouge et de l'Intendance (1).

Il reprend en avril 1776 un projet qu'il avait déposé dès septembre 1774, à l'Hôtel de Ville (2). En accord avec les proportions du théâtre, Louis détermine la profondeur de la place qu'il fixe à 22 toises 4 pieds 6 pouces du péristyle (fig.87). Il prévoit de bâtir en vis à vis de celui-ci une façade uniforme de treize travées dont le milieu répondrait au milieu de "la comédie" et dont les extrémités auraient formé deux pans coupés sur les fossés de l'Intendance et la rue Mautrec (fig. 88). Le côté de l'immeuble divisé intérieurement en plusieurs habitations, (dont celle du Comte de Rolly occupant les six travées de droite), serait aligné sur celui

(1) Le détail des manoeuvres et démarches diverses qui ont abouti à la formation de la place de la Comédie figure dans l'ouvrage de C. TAILLARD *Bordeaux Classique*, Toulouse, 1987, p. 177 à 186.

(2) A.M. Bordeaux XXI - B/4 "Plan pour le redressement des deux rues du Chapeau Rouge et de l'Intendance". Louis 1776.

du théâtre en prévision du redressement général du cours de l'Intendance. Louis ne doit reconstruire que la maison du Comte de Rolly en bordure de la rue Mautrec, tandis que Lhote reçoit commande pour la demeure de l'angle opposé, sur les fossés de l'Intendance. En conséquence, l'architecte parisien soumet son programme à l'ingénieur de la voirie qui dresse alors un autre plan avec décor uniforme pour toutes les maisons. Conservant à la place sa profondeur, il projetait une élévation avec des pans coupés de 8 pieds et des entresols éclairés par des yeux-de-boeuf, mais il ne respectait pas l'alignement avec le théâtre (1). Agréé malgré tout par les trésoriers de France, le dossier est envoyé au ministre de la Province pour en obtenir l'approbation. Les jurats vêtés de ne pas avoir été consultés, protestent auprès de ce dernier pour faire valoir leurs droits. Le ministre Bertin leur renvoie alors le plan de Lhote, les priant de se concerter avec les trésoriers "pour former le meilleur plan". La Jurade s'adresse à Bonfin qui remet à son tour un projet de "redressement du fond de la place devant la nouvelle salle des spectacles", daté du 3 octobre 1776 (2). Les trois projets sont expédiés à Paris et soumis à l'examen de Soufflot qui donne la préférence à Bonfin par arrêt du 5 mai 1777 (3). Le Contrôleur des Bâtiments du Roi expose lui-même les raisons de son choix : il objecte à Louis qu'il n'y a pas de symétrie entre les deux pans coupés de sa maison et que les arcades du soubassement sont trop

(1) DETCHEVERRY Histoire des Théâtres de Bordeaux, p.102-103.

(2) A.M. Bordeaux - Plan XXI - B/5

(3) A.M. Bordeaux DD 18 . Rapport des Jurats 20 Septembre 1777.

étroites pour laisser passer une voiture. A Lhote, il reproche la petitesse des pans coupés de huit pieds qui ne permettent pas un dégagement suffisant sur le carrefour avec la rue de l'Intendance, et il critique les yeux-de-boeuf.

Quant au plan de Bonfin, il a l'avantage de prendre en compte l'ensemble du terrain et de respecter la symétrie (fig. 89). C'est-à-dire que l'alignement de la façade parallèle au théâtre se fait désormais avec les maisons formant l'angle des Allées de Tourny et de la rue Mautrec, ce qui agrandit la place qui atteint vingt-trois toises trois pieds deux pouces de profondeur. D'autre part, le point central de cette façade correspond à un pied près à l'axe de symétrie de la comédie, cette légère différence résultant des largeurs inégales des habitations comprises dans l'immeuble unique. Le pan coupé de trente pieds sur la rue de l'Intendance est semblable à celui qui forme le départ des allées de Tourny (même ouverture d'angle). Pour assurer la régularité de l'élévation, Bonfin songe à y englober la rue Mautrec qui débouche sur la place par une porte de onze pieds et demi de large sur seize de hauteur à laquelle répond une porte identique du côté de l'Intendance, chacune ouvrant au centre d'un avant-corps en saillie. Le rez-de-chaussée se compose ensuite d'une succession de grandes et de petites arcades de huit ou cinq pieds de large. Au premier étage, cette alternance est reprise avec le décor des fenêtres ornées soit de "crossettes retournées" et de petites consoles, soit d'une frise sculptée au milieu de grandes

consoles. Au dessus du second étage, un entablement en forte saillie couronne cette façade haute de cinquante pieds (1).

Bien que retenu par Soufflot, le programme de Bonfin provoque la colère et la consternation de Louis, du Comte de Roly et des habitants de la rue Mautrec qui protestent énergiquement auprès de Dupré de St. Maur. Celui-ci transmet les requêtes au ministre Bertin, lequel accepte de les communiquer à Soufflot (2). L'affaire traîne de bureau en bureau. Au printemps 1778 Valframbert, ingénieur en chef des ponts et chaussées pour la généralité de Guyenne intervient à son tour à la demande des détracteurs de Bonfin. En présence de l'accusé et de Louis, il vérifie le toisé du plan pour s'assurer que les murs de refends de certaines maisons coïncident bien avec les pleins de la façade, et que les fenêtres correspondent aux ouvertures prévues. Contrairement aux affirmations des médisants, le calcul est juste, Bonfin ne pouvant tout de même pas commettre d'erreur aussi grossière (3).

Le 14 juillet suivant l'intendant propose à nouveau à Bertin de bâtir selon son protégé. Le 12 février 1779 Soufflot interroge Louis sur l'aboutissement de la querelle, mentionnant un

(1) A.D. Gironde C 1227 . Observations sur la façade uniforme projetée par la Ville place de la Comédie.

(2) A.D. Gironde C 1227 . 19 juin 1777 lettre de Bertin à l'Intendant.

(3) A.D. Gironde C 1227 . Lettre et rapport de Valframbert sur ordonnance du 30 mars 1778.

plan qu'on exigea qu'il fût, où il disait se rapporter à l'avis de son confrère parisien. Ce document égaré chez le ministre ne parvient jamais à Bordeaux. Un second plan de Soufflot est envoyé à Dupré de St. Maur en novembre. Ce dernier concilie l'intérêt public et celui des propriétaires. "Il ne fait pas perdre une grande partie de terrain sans nécessité, il ne ferme plus la rue Mautrec et ne gêne pas le redressement des fossés de l'Intendance". En février 1780, l'intendant confirme que le Bureau des Finances a fixé l'alignement à suivre selon le second plan de Soufflot (fig. 90), ayant en outre l'autorité nécessaire pour faire respecter et adopter cette décision (1). L'affaire paraît classée même si l'on a pas référé au roi pour ne pas rallonger encore les délais, et si l'on s'est dispensé de tenir compte de l'avis de la Jurade.

Finalement Louis construit les deux maisons du Comte de Roly à l'angle de la rue Mautrec dont l'accès reste libre, suivant l'alignement figurant sur les plans de 1776 (fig.91). Malgré sa détermination et ses appuis hauts placés, l'architecte parisien ne verra pas l'achèvement de la place de la Comédie. La façade qu'il avait commencée ne sera complétée qu'au XIX^e siècle, avec des modifications importantes voulues par Thiac, en particulier la surélévation de l'ensemble. D'autre part le beau projet de redressement des cours de l'Intendance et du Chapeau Rouge n'aboutira pas davantage, les autorités locales n'en n'ayant pas ressenti la nécessité.

(1) A.D. Gironde C 1227 . novembre 1779 - Février 1780 - correspondance de Bertin et Dupré de St. Maur.

6 . Projets de prolongement du cours d'Albret et
d'embellissement du quartier St. Seurin.

Dupré de St. Maur, féru d'urbanisme, avait en tête de former un grand boulevard de ceinture qui commencerait sur les quais au sud, du côté de l'église Ste. Croix, et qui contournerait toute la ville par l'ouest, pour rejoindre la Garonne plus au nord, au faubourg des Chartrons. Cette voie dont le tracé reprendrait la courbe du fleuve permettrait de faciliter la communication entre les nouveaux faubourgs qui se développaient aux abords des portes de la ville. Dans la zone méridionale de la cité, de grands axes offraient déjà une certaine continuité permettant de circuler facilement du Fort Louis jusqu'aux allées d'Albret (fig. 2). Celles-ci s'interrampaient brutalement au niveau du ruisseau de la Devise au delà de laquelle se trouvait la rue St. Martin.

L'intendant décide de faire disparaître ce rétrécissement malcommode en prolongeant le cours d'Albret d'abord vers la rue Judaïque puis dans un deuxième temps, vers le chemin du Médoc au delà de la rue Fondaudège. En mars 1781 il convoque Bonfin et Lhote à qui il expose ses idées, leur demandant d'établir les plans en conséquence (1). Pour hâter les choses, il les exhorte à acheter ensemble pour vingt-deux mille livres une maison située à l'angle des rues St. Martin et du Pont-Long, afin qu'aucun particulier ne

(1) A.M. Bordeaux O4 Voirie - 19 juin 1792.
Rapport de M. Bonfin à Mrs les Commissaires du Comité
Consentieux de la Municipalité.

prenne les devants et ne s'opposent à l'élargissement de la voie. L'acte est signé chez Maître Chéron le 12 janvier 1782, mais les travaux ne suivent pas. L'administration se heurte au problème de l'indemnisation des riverains et ne parvient à aucun accord pour passer au milieu du fief de la communauté de la Treizaine du St. Esprit. En 1792 la situation n'a pas évolué, le prolongement du cours d'Albret se fera des années plus tard, dévié vers la place Dauphine.

Malgré les difficultés rencontrées rues du Pont-Long et St. Martin, Dupré de St. Maur maintenait la seconde partie de son programme consacrée aux embellissements du quartier St. Seurin figurant sur le plan fourni par Bonfin en 1781 (1).

Le faubourg qui jusqu'à présent réunissait un grand nombre de terrains aux mains du Chapitre de St. Seurin et différentes autres communautés religieuses, connaît aux alentours de 1780 un regain d'activité avec l'implantation d'une masse de petits artisans espérant gagner leur pain aux portes de la cité bourdonnante. L'accroissement rapide de la population provoque une prise de conscience de l'Intendant en accord avec la Jurade, pour lutter contre tout développement urbain anarchique. Bonfin se fait leur interprète, cherchant à mettre en valeur la vénérable basilique St. Seurin étouffée derrière l'enclos de son cimetière séculaire, par

(1) Nous n'évoquerons ici que le projet de Bonfin, l'étude détaillée de l'évolution du quartier ayant été traitée cf. Marguerite CASTEL "La formation topographique du quartier St. Seurin" in Revue Historique de Bordeaux", 1922, Tome XV.

des rangées de "déplorables mesures". Le schéma proposé est simple: sans bouleverser le quartier, il suggère une régularisation des éléments déjà en place (fig. 92). Conformément à l'ancienne tradition du parvis, l'architecte ouvre devant le portail occidental, la place rectangulaire dite du Pradeau, tandis qu'il en dessine une en demi-lune, au midi, devant le porche gothique, dans le cimetière amené à disparaître. De l'hémicycle, deux rues symétriques rejoignent en droite ligne, la rue Capdeville à gauche, redressée et élargie à trente pieds, et la troisième place en partie ovale qui se substitue au terrain irrégulier situé devant le doyenné. Là débouche encore sur la droite la rue Tronqueyre, dont le tracé est rectifié, tandis que deux autres voies se raccordent à la rue Judaïque, depuis le fond de l'ovale. Bonfin prévoit le prolongement de celle-ci en direction de la rue du petit Pont-Long, réservant une traverse qui rejoindra la rue Ségalier au niveau de l'îlot triangulaire pris sur le jardin du Doyenné.

Le projet de l'architecte de la Ville est contesté par les chanoines du Chapitre de St. Seurin qui souhaitent une communication entre les rues Capdeville et Tronqueyre, à laquelle Bonfin ne s'oppose pas. Ils obtiennent gain de cause par arrêt en Conseil d'Etat du 16 juin 1787 autorisant la percée de la rue nouvelle. D'autre part le Chapitre réclame la déviation de la rue Capdeville dont le tracé rectiligne éventrait quatre maisons canoniales. A son corps défendant, Bonfin est obligé de concilier l'intérêt des chanoines avec ceux de la municipalité, et d'obtempérer. Refusant



de former au nord, le coude demandé qui nuirait tant "au bel alignement des façades qu'au point de vue d'ensemble", l'architecte préfère incliner légèrement la rue Capdeville sur toute sa longueur en partant de la nouvelle place. Il ne se prive pas de souligner que ce pis-aller choque son sens de l'équilibre et brise l'harmonie des lieux puisqu'il rompt la symétrie avec la rue Tronqueyre et ne permet plus l'alignement exact de la rue Capdeville et de celle qui doit la prolonger vers la rue Judaïque (1).

La révolution apporte des modifications supplémentaires. La nationalisation des biens du clergé et l'aliénation de ceux des émigrés libérant de façon inespérée de grands terrains bien situés et bons à bâtir, attire autour de la basilique, une classe nouvelle de bourgeois prêts à spéculer pour avoir pignon sur rue. Voyant la population s'accroître très rapidement dans ce secteur, le Directoire ordonne l'élargissement de la rue devant l'église porté de trente à trente six pieds, ainsi que l'agrandissement de la place selon les corrections faites par Lhote et Bonfin sur leur propre plan (2).

Poursuivant les efforts de leurs prédécesseurs en multipliant les voies d'accès aux quartiers voisins (Tourny, Fondaudège, Judaïque) les nouveaux dirigeants facilitent l'intégration du faubourg St. Seurin dans la ville et contribuent peu à peu à lui donner son aspect actuel.

(1) A.M. Bordeaux 21 mai 1789. Transaction entre la Jurade et le Chapitre de St. Seurin.

(2) A.M. Bordeaux D 95 . Décision du 12 mars 1792.

7 . Projets de la période révolutionnaire.

Bordeaux, patrie des célèbres députés girondins, participe pleinement au mouvement général révolutionnaire. Les esprits éclairés se réunissent dans les cafés et les théâtres qui surgissent partout, pour discuter et s'enflammer à propos d'idées généreuses répandues par les philosophes et grands orateurs parisiens.

Les élus locaux n'échappent pas à ce courant de réformes, et conformément à ce qui se passe dans la capitale, ils oeuvrent pour le bien du citoyen. Ce désir de changement et de modernité s'exprime intensément durant les années précédant la Terreur, où les projets de tout genre foisonnent. La publication de la mise en vente des Biens Nationaux est à l'origine de la majorité d'entre eux (1). Dès octobre 1790, la municipalité charge Bonfin et Lhôte de lever les plans de tous les couvents et maisons qui en dépendent, travail qu'ils confient aux jeunes architectes Thiac, Berthomé et Rieutore et qu'ils vérifient une fois terminé (2). Cette première disposition prise, les artistes sont requis pour présenter leurs projets au fur et à mesure que la nécessité s'en fait sentir. L'émulation née de cet appel est censée attirer l'attention des éventuels acquéreurs à qui il faut démontrer l'intérêt de bâtir.

(1) A.M. Bordeaux D 87 - 25 septembre 1790.

(2) A.M. Bordeaux D 119 - 28 janvier 1791 - Lecture du mémoire de Lhôte et Bonfin.

La municipalité devait en effet racheter elle-même les Biens Nationaux avant de les remettre en vente sous forme de lots, l'argent recueilli finançant directement la réalisation matérielle des programmes. Un des premiers à avoir été lancé est celui du futur quartier dit des "Grands Hommes".

a. - Le quartier des Grands Hommes.

Dès le 28 septembre 1790, Bonfin et Lhote signalent au Corps Municipal "qu'attendu la vente prochaine des emplacements des monastères de Jacobins et des Récollets, il importait infiniment de donner des communications à ces grands terrains intérieurs" environnés de maisons particulières (1). Approuvés par les commissaires, ils reçoivent l'ordre de se rendre sur place et de travailler à un plan de masse du triangle occupé par les couvents, entre les fossés de l'Intendance, la rue de la Corderie et les Allées de Tourny.

Leur "plan pour la disposition générale des rues à ouvrir sur les terrains desdits Jacobins et Récollets" est remis en mairie le 1er octobre 1790 (2). D'une lecture légèrement délicate, il représente les voies à percer en surimpression des bâtiments préexistants teintés en gris (fig. 93). La médiane tracée perpen-

(1) A.M. Bordeaux D 87

(2) A.M. Bordeaux D 87 - Procès-verbal du 1er octobre 90 - Plan D-J/30.

diculairement aux allées de Tourny, en direction de la porte Dauphine, en est le schéma directeur. Les ingénieurs précisent qu'il faut ouvrir cette artère au niveau de la maison située entre le second et le troisième pavillon après la rue St. Dominique même si cela ne correspond pas exactement au milieu de l'espace compris entre la rue St. Dominique et la place ovale de la porte Tourny, car cette demeure ne comprend que trois croisées en façade au lieu de cinq (ce qui rendrait l'opération plus économique).

L'axe qui portera le nom des rues Montesquieu et Montaigne est interrompu d'abord par les rues transversales Fénelon et Franklin puis Buffon et Voltaire convergeant vers la place circulaire aménagée au centre du triangle, et enfin par une voie parallèle aux allées menant à l'église Notre Dame. Toutes les rues ont vingt quatre pieds de large ; elles délimitent des îlots que l'on divisera en parcelles à bâtir. Cela entraînera la disparition de la plupart des constructions existantes en dehors de l'église des Jacobins, du cloître contigu et de la salle de spectacle près de la rue de la Corderie, qui sera dégagée de la masse et redécorée sur ses quatre faces désormais apparentes. La salle restaurée doterait le secteur d'une animation élégante qui apporterait sans conteste une plus-value aux habitations voisines.

Le projet de Lhote et Bonfin, bien conçu en apparence, tire judicieusement parti de la forme du terrain en reliant entre elles, trois des plus grandes artères de la ville. La

place en étoile concilie les intérêts des habitants et des promeneurs ménageant une zone spacieuse et bien aérée au coeur d'un quartier où la circulation sera dense. Malheureusement le mérite de cette innovation ne revient pas à nos architectes mais à leur confrère Laciotte qui avait décrit dans le Journal de Bordeaux, le 28 septembre 1790, un projet comprenant la même place avec une disposition des rues légèrement différente (1). Malgré cela, celui de Lhote et Bonfin est dans un premier temps agréé par la municipalité et le Directoire du Département avant d'être écarté au profit du plan du jeune Chalifour (2). Son étude avait l'avantage de prolonger la rue Voltaire par la rue Jean-Jacques Rousseau, formule qui offrait un débouché supplémentaire sur les allées de Tourny en leur extrémité septentrionale.

b. - Le cimetière de la Chartreuse.

La recherche du bien public et le désir de modernité se traduit aussi par l'amélioration des conditions de la vie quotidienne. On accorde plus d'importance à l'hygiène et à la prophylaxie et à ce titre on condamne l'ancienne coutume d'enterrer les morts dans les petits cimetières paroissiaux intra-muros, dont le voisinage est malsain.

(1) Isabelle MITTON Une réalisation d'urbanisme à Bordeaux à l'époque révolutionnaire : Le quartier des Grands Hommes. Université de Bordeaux III . T.E.R. 1979.

(2) Idem

Consultés à ce propos, Lhôte et Bonfin remettent à la municipalité, un mémoire prônant l'exemple des grandes cités italiennes qui de tout temps, ont établi leur nécropole en dehors des zones habitées (1). Ils conseillent de faire un cimetière sur la route de Toulouse, entre la route et le chemin des Loupes, pour les ressortissants des paroisses de Ste. Croix, St. Michel et Ste. Eulalie soit 46.359 habitants tandis que les 45.000 paroissiens de St. André, St. Seurin, St. Pierre et St. Dominique, seraient enterrés dans l'enclos des Chartreux le long de la rue St. Bruno et du chemin de Mérignac.

Le 10 septembre 1791, le Conseil Général de la Commune décide que le grand Champ des ci-devant Chartreux, classé Bien National, serait consacré à l'établissement d'un cimetière unique pour toute la ville (2). Bonfin relève le toisé de l'enclos dont la superficie atteint environ seize hectares, et dresse le plan de l'aménagement des lieux (3). Le terrain trapézoïdal est divisé en quatre grands rectangles de soixante douze toises de long sur soixante huit de large, compartimentés en "carreaux" où l'on creusera les tombes de dimensions égales. L'ensemble pourrait contenir 25.862 sépultures.

(1) A.M. Bordeaux - D 90 - Rapport du 27 avril 1791.

(2) A.M. Bordeaux D 93.

(3) A.M. Bordeaux XIV-C/5 "Plan général du cimetière projeté dans le clos des Chartreux". 10 octobre 1791. N.S. mais annoté par Bonfin.

La décision du Corps Municipal est approuvée par le roi le 15 janvier 1792 ; le cimetière est utilisé à partir du mois de décembre suivant, tous ceux de la ville fermant progressivement à la demande des riverains gênés par les émanations et autres inconvénients.

c. - Projet de rues à ouvrir sur l'emplacement de l'Hôtel-Dieu St. André et du Séminaire St. Raphaël.

Bien modeste en comparaison des cas que nous venons d'aborder, ce projet mérite d'être cité à titre d'exemple, en témoignage des nombreux dossiers consacrés à telle ouverture de rue ardemment souhaitée puis aussitôt oubliée, d'autres priorités ayant pris le relais.

Rappelons les faits en précisant la localisation de l'Hôtel-Dieu aujourd'hui disparu. Cet établissement de soins fondé au XIV^e siècle par le chanoine Vital Caries, et placé sous le patronage de la Jurade, occupe à la fin du XVIII^e siècle, un quadrilatère irrégulier de cent cinquante mètres de long sur cinquante de large, à l'angle de la rue des Trois Conils et de la rue Baubadat, non loin de la cathédrale. Les bâtiments maintes fois reconstruits, datent de 1672 et peuvent accueillir trois cent quatre vingt quatre malades ou blessés répartis en douze salles (1). A leur

(1) P. COURTEAULT Le Vieil Hôpital St. André de Bordeaux. Bordeaux, 1944.

vétusté s'ajoutent des problèmes d'insalubrité liés à la proximité de la Devèze dont les eaux débordent fréquemment et stagnent au pied des murs de l'hôpital situé en contrebas de la rivière. Les administrateurs en réclament la reconstruction dans un endroit moins propice à la propagation des miasmes et où les risques de contamination de la population par épidémie seraient moins élevés.

La Jurade envisage alors la possibilité de rebâtir l'Hôtel-Dieu à l'emplacement de l'ancien Séminaire St. Raphaël, situé rue St. Paul et contigu à l'hospice. Ces locaux acquis en 1778, servaient de dépôts au matériel utilisé pour les illuminations et les fêtes publiques (décors de toiles peintes, lanternes, lampes à huile etc ...). En avril 1787, Bonfin est chargé de dresser sur place le toisé des lieux et de déterminer les terrains et les bâtiments que la Ville céderait sans inconvénient pour elle (1). En août suivant, après remise du plan de l'architecte, un accord est conclu (2), et on lance une souscription publique pour la reconstruction de l'Hôtel-Dieu. Le manque d'argent recueilli et le changement des priorités fait retomber le dossier dans l'oubli.

Cependant, en 1792, l'architecte de la Ville reprend le plan précédent à des fins contraires (3). Il s'agit

(1) A.D. Gironde VII - E5. Registre de délibérations de l'Hôtel-Dieu St. André, 22 et 29 Avril 1787.

(2) A.M. Bordeaux DD 84b . Rapport du 16 août 1787.

(3) A.M. Bordeaux Plan XI- A/7.

désormais de raser l'ensemble et d'ouvrir sur cet emplacement trois voies rectilignes se coupant à angle droit, les rues limitrophes St. Paul, Baubadat et des Trois Conils étant elles-mêmes redressées (fig. 94). L'idée a le double intérêt de permettre l'assainissement du quartier, la Devèze étant partiellement canalisée, et de créer une zone d'habitations à proximité de l'archevêché, bâtiment prestigieux où siègent les tribunaux révolutionnaires. Remarquons en outre, que l'on amorce la prolongation de la rue située dans l'axe du portail nord de la cathédrale, première étape d'une tentative de dégagement de l'édifice enclavé au milieu des maisons. Limité par la présence au-delà de la Devèze de constructions privées, et après la rue Montméjean par l'Hôtel du Gouvernement, Bonfin n'a pas eu les moyens d'atteindre le développement nécessaire. Ayant pressenti le besoin d'ouvrir une artère reliant la métropole aux rues Porte-Dijeaux et de l'Intendance l'architecte anticipe sur l'avenir, prévoyant la percée de la rue Vital-Carles réalisée au XIX^e siècle.

d. - Projet de marché, mairie et caserne sur les fossés de l'Hôtel de Ville.

Poursuivant leur programme d'amélioration de la vie quotidienne, les autorités locales envisagent de doter la ville de nouveaux marchés plus modernes qui assurent une bonne distribution des denrées alimentaires dans des conditions plus saines.

Dès septembre 1791, la municipalité commande à

Bonfin un projet de marché à établir sur les terrains du couvent des Petites Carmes, aux Chartrons (rue Notre-Dame). L'architecte confie le travail à son fils Michel récemment rentré de Rome, qu'il introduit ainsi pour la première fois dans les affaires de la Ville (1). Ce dernier remet les plans signés de sa main à la mairie puis au Directoire où ils sont agréés en 1792 (2). Le chantier commence un peu plus tard.

Pour répondre aux besoins de la population du centre de Bordeaux, un second projet est prévu sur les terrains de l'ancienne maison commune en bordure de l'actuel cours Victor Hugo. Rappelons qu'il existait un ensemble disparate de vieux bâtiments et de cours compris entre les rues du Caherman (Ste. Catherine), de Gourgue et St. James. Le projet de reconstruction de l'Hôtel de Ville ayant été abandonné en octobre 1773, la mairie siégeait dans les locaux de fortune réaménagés à titre provisoire (3). Le 17 mai 1790 on décide le transfert des services municipaux dans le collège de la Madeleine, ancien collège des Jésuites, situé de l'autre côté des Fossés de l'Hôtel de Ville, adjudgé à la municipalité le 15 octobre 1791 (4). En décembre, Bonfin est convié à une réunion pour déterminer les bâtiments nécessaires à la nouvelle maison

(1) A.M. Bordeaux D 92 - 22 septembre 1791 - remise des plans.

(2) A.M. Bordeaux XXV -A/7 et XXV- J/1 et 2. Plans et élévation du marché des Petites Carmes des Chartrons. Signés Bonfin fils.

(3) A.M. Bordeaux - BB 135 - 12 septembre 1774 - Projet de bâtiments provisoires à l'Hôtel de Ville.

(4) A.D. Gironde - 4 L 122 et A.M. Bordeaux 80 Ml.

commune et fixer les parties à vendre tant dans celle-ci que dans l'ancienne. En janvier 1792, le corps municipal appelle les artistes à bien vouloir lui présenter des projets d'aménagement de la nouvelle mairie y compris la distribution des emplacements inutiles qui seront remis en vente, accompagnés du plan du marché à établir à l'endroit de l'ancien Hôtel de Ville, avec la distribution des parcelles à vendre autour de la place (1).

Seul Bonfin et son fils se manifestent, déposant le 2 Juin 1792, un dossier de huit pièces comprenant le plan et l'élévation du grand marché, un plan de masse du Collège de la Madeleine avec les restaurations prévues et la percée de la rue à ouvrir, un plan de rez-de-chaussée et du premier étage de la future mairie, une coupe longitudinale du grand escalier et de la salle des assemblées publiques, une coupe transversale dudit escalier et de la maison d'arrêt et pour en finir l'élévation des casernes (2). Les plans de l'Hôtel de ville consultables aux archives ne correspondent pas à ce projet là, nous les laisserons donc de côté. En revanche, ceux du grand marché et des casernes existent toujours (3). Ils sont complétés par un rapport descriptif rédigé et lu par les Bonfin introduits devant le Conseil Général de la Commune le 9 Juin 1792. Les architectes précisent leur objectif en ces termes : "un point important était de donner une grande valeur aux emplacements à

(1) A.M. Bordeaux D 94 . Délibération du 10 Janvier 1792

(2) A.M. Bordeaux D 96 . 2 Juin 1792

(3) A.M. Bordeaux D 98 . 9 Juin 1792 . Mémoire de Bonfin.

à rendre, tant en les disposant le plus avantageusement possible, en donnant au marché une étendue suffisante et une forme agréable". La commune disposerait ainsi de mille cinq cents toises à vendre (estimées rapporter un million de livres) en bordure du marché. Celui-ci est formé par une vaste place rectangulaire entourée de galeries prolongée au nord par un hémicycle ouvert au centre sur la rue de Gourgue (fig. 95). Le péristyle du Collège de Guyenne sert de milieu à ce marché dont la largeur sur les fossés de l'Hôtel de Ville est de trente six toises quarrées. Il détermine l'axe nord-sud selon lequel sera alignée la nouvelle rue à percer sur les terrains du collège de la Madeleine, en direction de la place d'Aquitaine. Ce choix nuit légèrement à la symétrie sur les fossés bordés de huit arcades allant se terminer à l'alignement de la rue du Cahernan, d'une part, et de onze arcades jusqu'à la rue St. James d'autre part. La place ne sera séparée du cours que par des bornes ce qui "lui donneroit plus d'étendue et aéreroit ce quartier en le rendant l'un des plus salubres de la ville". Deux fontaines circulaires disposées le long des fossés serviraient à laver le marché, leurs eaux s'écoulant par une pente naturelle vers la rue de Gourgue, "de façon que jamais les débris des denrées ne séjourneraient dans cette place et qu'après l'heure du marché, elle deviendrait un lieu d'agrément après en avoir été un d'utilité". Une poissonnerie et une boucherie entourées de galeries couvertes, contribueraient à l'ornementation des lieux, cette disposition donnant "du mouvement à la masse générale".

Les acquéreurs des emplacements situés le long du marché seront obligés de bâtir selon une façade uniforme suivant les normes les plus propres à des maisons de location. "On s'est abstenu de toute idée de luxe et la seule nécessité d'accord avec la symétrie a déterminé la façade" reconnaissait Bonfin lui-même. L'élévation des habitations est effectivement sobre et dépouillée (fig. 96). Le rez-de-chaussée et l'entresol composés d'arcades en plein cintre reposant sur des impostes très saillants, est animé par des refends contrastant avec la nudité des niveaux supérieurs. Chaque travée est soulignée par la présence de fortes consoles jumelées supportant un balcon dont le garde-corps sera en fer forgé. L'étage noble comprend des portes-fenêtres surmontées de consoles à volutes soutenant un entablement, que l'on trouvera réduit à sa plus simple expression au deuxième étage, et qui disparaîtra des croisées du dernier niveau. Une frise pseudo-dorique où des métopes ornées de cercles concentriques alternent avec des consoles massives remplaçant les habituels triglyphes, règne sur la façade. Elle apporte une touche raffinée à l'austérité de l'édifice.

Il semble que ce modèle de décoration n'ait pas été réalisé à l'emplacement qui lui était réservé, alors qu'il a très fortement marqué le style d'une maison occupant les numéros 11 et 13 des actuelles Allées de Tourny (fig. 97). Malgré l'adjonction d'un niveau supplémentaire entre le rez-de-chaussée à arcades et le balcon sur consoles de l'étage noble, nous reconnaissons les éléments les plus marquants de l'élévation des Bonfin, jusqu'à la

frise sous la corniche qui est identique. Cette demeure a-t-elle été bâtie par Michel Bonfin dont le nom revient souvent à propos des restaurations des Allées de Tourny au XIX^e siècle ? Aucune preuve jusqu'à ce jour n'a confirmé cette hypothèse, les analogies n'en sont pas moins troublantes.

Quant au marché lui-même, nous savons que les ventes de parcelles se déroulèrent principalement de septembre 1792 à juillet 1793, les acquéreurs étant nombreux. La démolition des restes de l'Hôtel de Ville se fit en 1794. La place arasée était tracée en 1796 mais ne comportait aucune construction. Le marché fut réalisé au début du XIX^e siècle : en 1811, il comprenait quatre halles rectangulaires au lieu des deux initialement prévues (1). Aucun document n'atteste la réalisation de la façade uniforme prévue tout autour. Les événements politiques auront eu certainement de lourdes répercussions sur l'exécution des travaux. Les propriétaires lassés de tant de retard, ont dû renoncer à bâtir vouant à l'échec cette tentative de réhabilitation d'un quartier à moitié en ruines.

La caserne à ajouter à la Maison Commune du Collège de la Madeleine constitue le dernier élément important de ce vaste programme de rénovation. Commandée aux Bonfin par le Corps Municipal ce même 10 janvier 1792 (2), elle est destinée à

(1) L. MITTON Quelques projets d'urbanisme à Bordeaux à l'époque révolutionnaire. Université Bordeaux III. D.E.A. 1980-1981

(2) A.M. Bordeaux D 94

deux cents hommes et quatre officiers. Sa situation exacte sur le cours des Fossés n'apparaît pas sur le plan d'ensemble du marché (fig. 95). Nous supposons qu'elle occupait un des côtés de la nouvelle rue à ouvrir, la mairie occupant l'autre. L'élévation approuvée par la Municipalité le 26 Juillet 1792, est plus parlante : elle révèle un corps de logis allongé flanqué de pavillons d'angle plus bas vraisemblablement en retour d'équerre (fig. 98). L'échelle mentionnée sur le dessin permet d'évaluer les proportions de l'édifice qui mesurait environ trente cinq toises de long et neuf de hauteur. La longueur correspond approximativement à la largeur de la place du marché avec laquelle la caserne doit s'harmoniser, sans être pour autant dans le même axe. Le corps de logis est soumis à une division horizontale très accentuée. On distingue au rez-de-chaussée, un soubassement mouluré surmonté par un mur appareillé en bossage, percé de dix-sept baies en plein cintre et de deux grandes arcades ornées d'un simple cordon continu depuis le soubassement. Ces larges ouvertures ménagent un passage aux gens à pied et à cheval. Au centre du bâtiment, un cartouche à la romaine porte l'inscription "Cazernes". Le bel étage souligné par un bandeau est animé par dix hautes fenêtres rectangulaires coiffées de frontons triangulaires prenant appui sur des consoles. Une frise dorique courant sur toute la façade sépare l'étage noble, très élevé, du dernier niveau. Celui-ci est éclairé par une série de dix-neuf baies en plein cintre décorées par un cordon reliant des impostes très saillants. Cette suite d'éléments en relief évite l'effet de platitude et d'écrasement des formes situées en hauteur. Une étroite corniche sur modillons complète le décor.

L'élévation des pavillons latéraux est très dépouillée, chacun comprenant deux travées et trois niveaux délimités par des bandeaux. Au rez-de-chaussée, se trouvent deux grandes arcades en plein cintre, rehaussées par des cordons, tandis que des croisées oblongues garnissent les étages supérieurs. Un entablement supportant un fronton triangulaire constitue l'essentiel du décor.

A l'image des maisons entourant le marché, la caserne du cours des fossés est soumise à une austérité voulue, répondant moins à un souci d'économie qu'au désir d'assortir un genre à une fonction. En outre, les Bonfin apportent à cette élévation une touche plus personnelle : les emprunts à l'architecture italienne soit de l'Antiquité, soit de la Renaissance, sont évidents. Cette façade recomposée est née de la réflexion d'un jeune architecte marqué par le séjour à Rome ; l'influence de Michel Bonfin sur son père se manifeste ici très clairement.

CHAPITRE III - CEREMONIES ET REJOUISSANCES PUBLIQUES

Nous ne saurions achever ces lignes consacrées à la carrière officielle de Bonfin sans accorder une rubrique spéciale à l'évocation rapide des fêtes et cérémonies qui se déroulaient régulièrement au XVIII^e siècle, et dont l'organisation revenait à la Ville. Comme Versailles disposait des Menus Plaisirs, Bordeaux avait son propre service des fêtes avec une équipe d'artistes et d'artisans qui créaient les décors éphémères et composaient les illuminations et feux d'artifice dont le peuple était friand. Bonfin fournissait le plus souvent le plan et les dessins de base et dirigeait les équipes tant sous la monarchie que pendant les débuts de l'ère révolutionnaire.

Aux fêtes religieuses qui scandaient la vie quotidienne, rassemblant la population en de longues processions, s'ajoutaient les défilés des corporations honorant leur saint patron, et les nombreuses fêtes de quartier plus profanes. En dehors de ces manifestations qui se déroulaient chaque année à date fixe, le Jurade ordonnait parfois de célébrer solennellement tel ou tel événement important sur le plan national ou même international, confiant à son architecte l'organisation matérielle des cérémonies exceptionnelles.

Peu après son entrée en fonction Bonfin s'occupa des réjouissances en l'honneur de la naissance des petits-fils de Louis XV, le duc d'Aquitaine, puis le Duc de Berry, futur Louis XVI, le Comte de Provence (Louis XVIII), et le Comte d'Artois (Charles X). La Ville de Bordeaux entendait prouver sa fidélité et son attachement à la couronne en fêtant dignement la venue au monde des jeunes princes. Un "Te Deum" chanté à la cathédrale St. André en présence des autorités et des notables était suivi de feux d'artifices et d'illuminations dans toute la cité, en particulier sur les façades de l'Hôtel de Ville et de la résidence du gouverneur (1).

Les défaites infligées aux Anglais à Minorque et la prise de Port-Mahon sont également le prétexte à de magnifiques feux d'artifice, tirés depuis un "Théâtre d'artifice" édifice éphémère orné sur quatre façades de galeries, pilastres et frontons réalisés par le spécialiste des décors de théâtre, Gaëtan Camagne, et le menuisier Péchade (2). Cette construction d'occasion se situait près de l'Hôtel de Ville.

L'entrée solennelle du vainqueur de Minorque, le Maréchal de Richelieu, donna lieu à des manifestations brillantes sans précédent qui entamèrent largement le budget de la Ville.

(1) A.D. Gironde C 1041 - 1045 et 1046.

(2) A.D. Gironde C 1041 Fête du 4 Août 1756.

Le gouverneur, arrivé le 3 juin à la citadelle de Blaye, remonta la Garonne en bateau et fut accueilli en grande pompe à Bordeaux le dimanche 4 juin 1758. Bonfin avait conçu un décor d'architecture feinte en bois et toile, d'une richesse inouïe sur un itinéraire menant du fleuve à la cathédrale (1). Cela commençait sur les quais par une "tribune aux harangues" placée en avant de la porte Cailhau, de plan rectangulaire aux angles arrondis. Le bâtiment ~~long~~ de soixante pieds et large de dix huit, se divisait en trois salles auxquelles on accédait par des perrons extérieurs. Les façades du côté de la ville et de la rivière étaient décorées d'un avant corps en saillie, de trente deux pieds de largeur, où des colonnes ioniques accouplées alternaient avec de grandes arcades. Entre les arcades et l'architrave se trouvait un cartouche représentant le blason en couleur du Duc de Richelieu, entouré de ses attributs en doré (colliers des ordres, manteau ducal, bâton de Maréchal de France), et de guirlandes de lauriers. Au dessus de l'entablement régnait une balustrade. Dans l'axe des colonnes accouplées, se dressaient des pedestaux avec des trophées d'armes, tandis qu'au centre de la tribune, s'élevait en amortissement une statue du Dieu Mars appuyé sur un bouclier et accompagné sur la gauche d'un génie tenant deux couronnes, l'une de laurier, l'autre de myrthe. Les parties simples encadrant l'avant-corps se composaient d'une croisée surmontée d'un oculus orné de lauriers entrelacés de rubans dorés, le tout couronné

(1) A.M. Bordeaux B8 124 - 4 juin 1758 - Relation de l'arrivée de Monseigneur le Gouverneur.

par les mêmes entablements et balustrades. Sur les façades latérales se trouvait une grande arcade dominée par un cartouche aux armes de la ville. Sur les pedestaux de la balustrade étaient placées des grenades dorées.

L'édifice dans son ensemble était polychrome, traité de façon à imiter le marbre. Les socles étaient peints en marbre gris veiné, les parties murales en marbre blanc veiné et l'entablement, les corniches, impostes, archivoltes et chambranles en marbre vert s'opposant au violet des colonnes et des frises. Tous les ornements en relief étaient dorés.

L'intérieur n'était pas moins riche. La salle centrale qui abritait un trône était tendue de damas cramois, tandis que le plafond disparaissait sous du taffetas plissé du même ton, formant pavillon, du sommet duquel des festons ornés de glands d'or retombaient en chute au ras d'une cimaise et d'une frise dorées. Les pièces adjacentes étaient plus sobres, des panneaux peints en "jaune antique" se détachant sur le faux marbre blanc veiné. Une corniche séparait les murs du plafond blanc compartimenté.

Derrière la tribune aux harangues dans l'alignement des maisons neuves qui forment le passage devant la porte Cailhau, on avait érigé un arc de triomphe de dimensions plus réduites (quarante huit pieds de large sur cinquante six de haut) percé d'une seule arcade en plein cintre encadrée de colonnes corinthiennes

accouplées de part et d'autre de tables saillantes ornées de trophées de guerre et surmontées de bas-reliefs. Un cartouche central, reproduisant les armes du gouverneur au milieu de ses attributs et de trophées, dominait la balustrade et l'entablement. Des vases placés dans le prolongement des colonnes complétaient ce décor aux teintes plus discrètes. Les fûts des colonnes et des pilastres en retrait, et la frise peints en "jaune antique", se détachaient sur un fond gris imitant la pierre, rehaussés par le bronze des bases, des chapiteaux, et de tous les reliefs.

La voûte "du passage de la porte Calhau était recouverte d'une toile peinte en bleu céleste parsemée de fleurs de lys d'or". Au milieu de la voûte était suspendu un baldaquin recouvert à l'intérieur de damas cramoisi, et à l'extérieur de panneaux formés de larges galons d'or. Du baldaquin sortaient quatre rideaux de taffetas cramoisi formant des festons attachés le long des parois.

Le dernier édifice qui ponctuait l'itinéraire du glorieux gouverneur se trouvait devant la porte Basse, disparue aujourd'hui à l'extrémité de la rue du Loup, dans l'axe du chevet de la cathédrale. Il s'agissait d'un second arc de triomphe plus modeste, de trente pieds de large sur trente six de haut, composé de deux arcades dont l'une était feinte. On y avait peint une rue en perspective, habile

stratagème pour élargir l'horizon dans ce passage étroit. Des trophées de guerre dorés situés sur les piliers, se détachaient sur une table saillante peinte en "marbre vert antique", s'opposant au marbre blanc veiné des structures principales. L'entablement architravé supportait une balustrade pleine, blanche, ornée de tables en marbre violet. Un cartouche représentant le blason armoirié du duc, soutenu par deux renommées "en couleur", occupait le centre de la balustrade.

De nombreux artisans avaient contribué à la réalisation de cet ensemble décoratif somptueux parmi lesquels les menuisiers Locupé, Péchade et Bernard, les peintres Camagne et Berinzago artiste notoire de l'époque qui travailla sur l'arc de triomphe de la porte Cailhau, et le célèbre Francin qui sculpta sur bois les ornements de la Tribune. Le coût de l'entrée majestueuse du maréchal atteignit la somme de 90.876 livres et quatre sols (1). Bonfin pour sa part, ne toucha que deux mille livres d'honoraires "pour les peines et soucis qu'il s'est donné pour faire réussir ces objets de décoration dont la Ville a eu lieu d'être contente" (2) ; cette prime confortable équivalait presque à son salaire annuel !

Aucune autre entrée solennelle, même de prince royal, ne fut traitée avec autant de faste par la suite. Les fêtes qui se

(1) A.D. Gironde C 1050.

(2) A.M. Bordeaux - Fonds Braquhaye Ms.335 15 juin 1765.

déroulèrent en 1776 à l'occasion de la visite du Duc et de la Duchesse de Chartres durant trois jours, n'offrirent rien de comparable. Louis fut chargé des réjouissances qui se déroulaient à l'Intendance et Bonfin de celles qui relevaient de la Jurade, dans la salle Bardineau où l'entrée avait été garnie de guirlandes et d'un portique peint d'environ quinze pieds. On s'y réunit pour souper et danser. Dans le jardin, un arc de triomphe orné de peinture et d'emblèmes de marine avait été dressé pour l'occasion (1).

D'autres circonstances plus douloureuses requéraient les soins de Bonfin notamment les cérémonies de pompes funèbres. Si l'architecte n'est pas cité pour celles du Dauphin, qui se déroulèrent le 22 janvier 1766 à St. André, il fut chargé d'organiser le dernier hommage rendu à la reine Marie Leczinska le 7 septembre 1768 (2). Une procession partie du Palais de l'Ombrière, se rendit à la cathédrale dont la porte Royale avait été dissimulée par un grand cache noir figurant une porte carrée surmontée de deux tables saillantes de marbre noir sur lesquelles étaient gravées en lettres d'or une citation des livres Saints. Au dessus de la corniche se dressait un cartouche aux armes de France et de la Reine, encadré de vases funéraires.

Dans la nef tendue de drap noir, on avait élevé un amphithéâtre, cachant l'irrégularité des piliers. Il était orné

(1) A.M. Bordeaux BB 136 - 15 avril 1776.

(2) A.M. Bordeaux BB 131 - Rapport du 9 janvier 1769.

d'armoiries et d'emblèmes mortuaires : têtes de mort soutenues par des rameaux de cyprès, couronnes renversées, sabliers et faux. Le raccord de la nef au chœur se faisait par trois pans égaux et symétriques qui fermaient la croisée du transept, et rejoignaient le jubé . Ils étaient décorés de larmes d'argent, et de cartels, et étaient surmontés d'une frise et "d'un cordon de lumières".

L'autel élevé sur trois marches, et dominé par un dais, occupait l'espace de trente pieds compris entre les piliers du jubé . Il se composait d'un retable ionique avec des colonnes et des pilastres en marbre vert supportant un fronton brisé garni d'une gloire. Un cadre de velours noir coupé d'une croix de satin blanc accompagnée de quatre écussons brodés aux armes de France, formait le panneau central au dessus de la table sainte. En retrait et en hauteur, était aménagée une petite tribune pour les musiciens contre le jubé . Dans le fond de la tribune s'élevait une grande tenture ornée de larmes, de trophées et d'une frise en festons de laquelle montait jusqu'au sommet de la coûte un tiers-point avec les armes de France et en contrebas des médaillons représentant la Sagesse et la Piété d'une part, la Charité et la Clémence l'autre part.

Devant les orgues il y avait un second amphithéâtre, avec un tiers-point répondant à celui du chœur, où l'on distinguait les allégories de la Magnificence et de la Libéralité.

Le catafalque était placé à l'entrée de la porte Royale entre les fonts baptismaux et la chapelle St. Jean. De plan rectangulaire il présentait des pans coupés aux quatre angles, garnis de pedestaux en marbre des Pyrénées sur lesquels étaient gravés des passages de l'Écriture. Ces pedestaux supportaient des pyramides polychromes sur lesquelles étaient fixées des girandoles à plusieurs branches formant des masses lumineuses. Le tombeau reposait sur une estrade de six marches, encadré de figures symbolisant la France éplorée, appuyée sur son écusson et tenant de l'autre main un flambeau renversé, et la Religion. Quatre cents flambeaux chargés de lumière étaient disposés sur les degrés. A soixante pieds de hauteur, suspendu à la voûte, une sorte de pavillon dominait le mausolée. Le dessus était couvert d'hermine. De hautes aigrettes étaient plantées dans les angles. La calotte interne était de drap noir brodé de quatre écussons coupés par une croix de satin blanc. De longs rideaux partagés en bandes de voile noir et d'hermine, enrichis de fleurs de lys d'or et de larmes d'argent, sortaient des pentes du pavillon retroussés par des cordons (1).

Cette description détaillée donne, en l'absence d'estampe, une idée de la véritable mise en scène préparée par Bonfin. Rien ne manque au répertoire funèbre de l'époque où les emblèmes chrétiens côtoient sans heurt les poncifs de l'art funéraire antique (urnes, flambeau renversé ...). Le déploiement

(1) A.M. Bordeaux BB 131 - Rapport du 9 janvier 1789.

d'éléments symboliques est proportionnel au rang et à la qualité du défunt à qui l'on souhaite rendre hommage. Il fallait bien cela pour rappeler les mérites et les vertus de la Reine.

Notre architecte semble avoir voulu rivaliser avec Michel-Ange Challe, peintre ordinaire du roi, chargé de la décoration de la basilique St. Denis pour les obsèques de Marie Leczinska. Bonfin a certainement eu connaissance du décor mis en place pour le service solennel du 11 août, qui présentait bien des similitudes ! Un mausolée entouré de quatre figures allégoriques, dominé par un pavillon d'où sortaient quatre rideaux noirs brodés de fleur de lys d'or et de larmes d'argent, occupait le centre de l'église entièrement tendue de drap noir. L'autel surmonté d'un dais de velours se trouvait en avant du jubée qui formait aussi un amphithéâtre. L'ordre ionique avait également été choisi pour le décor du chœur composé d'arcades séparés par des pilastres (1).

La Ville de Bordeaux prouvait qu'elle était capable d'honorer la mémoire de sa souveraine de façon aussi grandiose qu'en la capitale du royaume.

En revanche, on ne déploya pas le même faste pour rendre un dernier hommage à Louis XV, en 1774. La chute de la popularité du roi et l'état critique des finances de la Jurade incitaient à l'économie. Berinzago assura les peintures du

(1) A.M. Bordeaux IX-e/187. Détail de la cérémonie des obsèques de la Reine.

catafalque, de l'autel et des architectures feintes qui tapissaient la nef, tandis que Cessy et Deschamps réalisaient les ornements sculptés d'après les dessins fournis par Bonfin (1). La nef comportait de chaque côté trois arcades dans lesquelles apparaissaient des bas côtés fictifs voûtés d'arêtes. Des têtes de mort étaient fixées à la clé. Au dessus se trouvaient des tribunes décorées par des pilastres de marbre blanc veiné et des urnes de Lapis Lazuli. Des pans coupés recouverts de tenture, habillaient le chœur. Une frise en feston régnait en haut des panneaux. L'autel occupait toute la largeur du jubée. On y accédait par des gradins de brèche violette. La table en forme de coffre de marbre blanc veiné était rehaussée de panneaux de "marbre de vérali". Le retable se composait de quatre colonnes ioniques isolées, en avant de pilastres, surmontées de vases dorés, et d'un fronton demi-circulaire. Le catafalque, installé au centre de la croisée du transept, était orné de "quatre médailles encadrées, attachées par des noeuds et portant des inscriptions" (2).

La pompe funèbre de Louis XV fut suivie quelques jours plus tard d'un Te Deum pour célébrer l'accession au trône de Louis XVI, pour laquelle nous n'avons pas rencontré de mention spéciale. A partir de ce moment là, les manifestations à la gloire de la monarchie se font plus rares et plus discrètes, les temps ne s'y prêtant plus.

(1) A.M. Bordeaux - Fonds Braquehaye MS. 330 - 4 juillet 1774
et A.M. Bordeaux - AA 24 "Catafalque du Roy Louis XV".

(2) A.M. Bordeaux - AA 24 - Catafalque du roi Louis XV.

En revanche, la période révolutionnaire succède un regain d'animation. Les événements discutés et analysés dans les clubs, sont rapidement diffusés au sein de la population. Pour canaliser la foule, les autorités organisent de nombreuses revues à caractère didactique. Bonfin, fort de son expérience passée, fournit toujours les plans nécessaires à ce nouveau type de manifestation jusqu'à ce que son fils lui succède en 1794.

Bonfin aménage le Temple de la Loi ou plus tard le Temple décadaire dans le tiers de la nef de la cathédrale où les autorités se réunissent pour discourir et promulguer les lois. Il élabore le décor pour le sacre du nouvel évêque constitutionnel Pierre Pacareau, élu par l'Assemblée électorale du département en avril 1791 (1), ayant déjà à son actif les mises en scènes du jardin public devenu Champs-de-Mars à l'occasion des fêtes de la Fédération et du 14 juillet 1790 (2). Nous lui devons encore l'érection de l'autel de la Patrie au même endroit, l'année suivante. L'autel en porphyre, se dressait à treize pieds au dessus du sol érigé au sommet d'une suite de gradins comprenant entre autre un stylobate en marbre violet orné d'une frise de guirlandes de feuilles de chênes imitant le bronze. Sur la table, on avait déposé une maquette de la Bastille, des chandeliers et une croix. En face de l'autel sur la terrasse devant la porte Royale, se trouvait une tente tricolore au sommet de laquelle flottait le pavillon national.

(1) A.M. Bordeaux - D 90 - 3 avril 1791 - Proclamation à St. André des curés élus et D 92 contrôle des comptes des ouvriers qui travaillèrent à St. André - 22 août 1791.

(2) cf. Livre II, Chapitre 1 p. 121 - 122 et (fig. 67).

Elle était accompagnée de deux autres tentes plus basses, de cent pieds de long sur vingt de large, formées de panneaux bas rythmés par des pilâstres supportant des vases. Une quatrième tente de trente six pieds de long et dix huit de large occupait toujours la terrasse, près des grilles. Les corps administratifs et la municipalité y siégeaient lors du défilé de l'armée (1).

Nous n'avons pas le détail des festivités de 1792, ni de 1793 année où notre architecte est brutalement écarté (2). Rentré en fonction un peu plus tard, il tombe malade. L'indisposition se prolongeant, son fils Michel propose au Bureau Central de le remplacer, le 14 Prairial de l'an IV, avant de prêter serment le 17 Thermidor suivant (3). Dès lors, l'organisation des fêtes lui incombe, comme c'est le cas pour celle de l'Agriculture le 10 Messidor, celle de l'anniversaire de la République du 9 et 10 Thermidor, et les suivantes (3).

Richard Bonfin, dont l'expérience et la culture sont reconnues, n'intervient plus que ponctuellement pour donner un conseil; cédant la place à son fils, il se retire de la scène.

(1) A.D. Gironde 3 L 346 - Commémoration de la Fédération 14 Juillet 1791.

(2) A.M. Bordeaux D 126 -

(3) A.M. Bordeaux D 154.

DEUXIEME PARTIE

LA CLIENTELE PRIVEE

Chapitre I - LES MAISONS BOURGEOISES

Nous avons rencontré bien des difficultés pour appréhender la carrière privée de Bonfin. Après de vaines recherches nous sommes arrivés à une conclusion simple : les multiples activités qu'il exerçait pour la ville prenaient la plupart de son temps. Travaillant sans relâche, souvent le dimanche et parfois le jour de Noël, il n'avait pas le loisir de se créer une clientèle privée. Il s'en plaignait d'ailleurs amèrement (1). Son crédit dans les milieux intellectuels lui valut d'importantes commandes passées par l'aristocratie. Il semblait en revanche, qu'il ait rarement eu l'occasion de s'entendre avec la bourgeoisie fortunée. S'il édific quelques habitations de rapport dans le cadre de spéculations immobilières, il ne nous a pas laissé de belles demeures bourgeoises à l'instar de celles que construisaient Lhôte ou les frères Laclotte. La maison Faurie, au 2 et 2 bis Place Jean Jaures est la seule que nous lui connaissions.

(1) - A.H. Bordeaux, Fonds Traquehaye Ms. 330. Mémoire concernant les fonctions et obligations de l'architecte de la Ville.

- La maison Faurie

Cette maison a été bâtie en 1774 à la demande du Sieur Faurie, courtier royal, "sur l'emplacement qu'il a acquis de la ville près de la nouvelle grille du Chapeau Rouge, suivant les plans de distribution des différents étages, dressés par M. Bonfin, architecte de la ville, et conformément à l'élévation ou façade symétrisée des six maisons en face de la susd. grille"(1)

Elle est mitoyenne de l'Hôtel Boyer-Fonfrède, et comme lui, fait partie de l'Îlot Louis. A ce titre elle est soumise aux normes stylistiques imposées par cet architecte afin d'obtenir une façade uniforme sur le fleuve. L'élévation comporte un rez-de-chaussée avec entresol et trois étages, occupant seulement trois travées (fig. 99). Le rez-de-chaussée à refends, se compose de deux grandes arcades percées d'une large porte surmontée d'une fenêtre éclairant l'entresol. Entre les arcades, se trouvent une ouverture rectangulaire à claveaux en escalier, dominée par une baie carrée.

Le premier étage ou étage noble est mis en valeur par un balcon en fer forgé, reposant sur de fortes consoles en volutes ornées de glyphes et gouttes pendantes (fig.100). Ces consoles interrompent une frise de feuilles de chêne tressées maintenues par un ruban croisé au centre de la composition. Celles qui forment la clé des arcades sont garnies d'acanthes. La ferronnerie du balcon est semblable à celles de l'hôtel Boyer-Fonfrède et de l'hôtel Bonnafé à l'angle de la rue Ste.

(1) - A.M. Bordeaux DD 13b (côte communiquée par M. Tailland)
Devis des ouvrages de maçonnerie, charpente, couverture, planchers et ouvrages en plâtre à faire pour édifier et construire la maison de M. Faurie, 18 octobre 1774.

Catherine. Elle consiste en deux frises de cercles très espacés, encadrant des barreaux se recourbant vers l'intérieur de part et d'autre d'un fer de ligne ondulée. Des cercles relient entre eux les motifs ovales formés par les barreaux. Trois portes-fenêtres inscrites dans un chambranle à crossettes, ouvrent sur le balcon. Elles sont garnies de tableaux lisses couronnés par un entablement taluté, souligné par des denticules. La corniche présente un ressaut au dessus des consoles à volutes recouvertes de feuilles.

Le deuxième étage reprend les mêmes thèmes en les simplifiant. Le balcon disparaît remplacé par des garde-corps en fer forgé. L'entablement taluté, au dessus des ouvertures est atténué. Il ne s'appuie plus sur des consoles mais sur des sortes de modillons en faible relief.

Le troisième étage ou attique est plus sobre encore. Les baies carrées ont pour tout décor leur chambranle à deux fascies. L'entablement prend naissance peu au-dessus. Il comprend une architrave à deux fascies et une corniche en forte saillie soutenue par des consoles. Entre celles-ci on distingue des caissons ornés de losanges. Une balustrade couronne l'édifice, dissimulant la toiture.

Bonfin n'est pas responsable de cette élégante façade ; il se borne à donner les plans de la distribution intérieure, plans qui ne nous sont pas parvenus. A défaut d'avoir visité la maison Faurie, nous sommes contraints de faire une estimation de la disposition des pièces d'après le devis de Laclotte, entrepreneur chargé de la construction (1).

(1) - A.M. Bordeaux DD 13b.

Cette demeure se divise en deux corps de logis, l'un double, donnant sur la rue, l'autre, simple, adossé au fond de la cour intérieure. On le réservait aux pièces de services et peut-être au logement des commis du magasin.

Le rez-de-chaussée repose sur des caves voûtées de huit pieds de hauteur sous clés. Un vaste dépôt de sucre ouvrant sur la rue occupe la majeure partie de ce niveau. Des piliers en pierre dure de Cadillac y soutiennent des arcades en pierre de Bourg. Le sol est carrelé. Un long corridor lui est contigu. Il mène à la cour où se trouvent un puits profond et le départ d'un "aqueduc" pour évacuer les eaux usées de la maison et des lieux à l'anglaise, vers la rue. Le couloir et la cour sont dallés.

L'escalier dans-couvre, est suspendu. Il mesure quatre pieds de large. Les marches sont taillées en pierre dure de Béguey. Larges de treize pouces, elles sont ornées d'un filet. Le limon est agrémenté d'une moulure en quart de rond et d'une grosse baguette sculptée dans la masse.

Les pièces à usage commercial sont regroupées à l'entresol tandis que le premier étage est réservé à la salle à manger et au salon. Les autres niveaux sont occupés par des chambres aménagées jusque dans les "galetas". Elles sont toutes carrelées de carreaux à six pans et équipées de cheminées. (On en comptait quinze, ce qui donne une idée du nombre de pièces habitables). Les cheminées des appartements des premier et second étages destinés au Sieur Faurie et à sa famille, étaient exécutées en pierre de Rauman avec les cadres et les corniches en plâtre ; elles étaient sculptées. Ailleurs, elles

étaient taillées en pierre de Taillebourg.

La charpente de chacun des corps de logis se compose de cinq demi-femmes ce qui suppose une toiture à croupe. Les côtés devaient être faits en planche de sapin de Hollande ou de bois refendu de Nerva.

Pris entre Louis et Laclotte, Bonfin est apparemment très limité dans ses initiatives lors de la construction de la maison Faurie. Nous pensons néanmoins que si le courtier a fait appel à lui pour la distribution intérieure, alors que Laclotte était parfaitement capable de s'en charger, c'est qu'il souhaitait lui confier la réalisation d'un décor approprié à sa position sociale.

Nous espérons que l'avenir nous permettra de vérifier cette hypothèse.

- Maisons rues Rohan et Lontbazou

Les minutes du notaire Banchereau, chargé avec Rodesse d'assurer la vente des terrains entourant l'archevêché, contiennent un acte de vente en date du 31 octobre 1778 (1) qui nous intéresse. Il s'agit de concéder au Sieur Jacques Sabouroux, tailleur rue des Trois Conils, un emplacement situé rue Rohan, joignant le mur de clôture du jardin de l'archevêché, et bordé par deux autres lots appartenant au Sieur Rodesse.

Sabouroux s'engage à "faire bâtir incessamment une maison sur l'alignement de ladi rue Rohan, fixée au plan général

(1) - A.D. Gironde 3 E 26603 Minutes Banchereau 1778.

arrêté entre le prince de Rohan et Mrs. les Jurats de la présente ville ; conformément au plan de décoration et élévation annexé à ces présentes après avoir été contresigné par M. Bonfin. La maison couvre toute la parcelle de dimensions très réduites : 19 pieds de large sur 15 pieds et demi de profondeur. La hauteur, calculée depuis le revers du pavé jusqu'à la corniche, est fixée à 18 pieds 3 pouces. Le comble sera impérativement couvert d'ardoises du côté du jardin de l'archevêché et il sera interdit d'y élever une lanterne. Les eaux de pluie seront évacuées par un cheneau rue Rohan. La distribution intérieure n'est pas mentionnée.

Les documents annexés à cet acte de vente sont relatifs à une boutique de la rue Montbazou dont Bonfin dresse le plan, la coupe et l'élévation en novembre 1778. Les acquéreurs de lots situés dans les deux rues longeant le futur Palais Rohan, étaient donc obligés de respecter le même programme de façade uniforme.

La boutique de la rue Montbazou jouxtait également le mur du jardin de l'archevêché. Ses proportions valent celles de la maison du tailleur : 19 pieds de largeur sur 15 pieds 6 pouces de profondeur et 18 pieds 9 pouces de hauteur depuis le pavé jusqu'à la cimaise de la corniche (fig.101). Elle est de plan rectangulaire. L'élévation consiste en un rez-de-chaussée occupé par le magasin, et un entresol. La façade est animée par une grande arcade cintrée englobant la porte d'entrée et la baie de l'étage. Les deux ouvertures sont ornées de plate-bande à claveaux très saillants. La clé est pendante. Une fenêtre rectangulaire donne la lumière à la boutique ; elle est surmontée d'un tableau en saillie joignant un bandeau mouluré. Il règne

entre les deux niveaux, et forme les impostes de l'arcade. Une fenêtre carrée perçue entre le bandeau et l'entablement, est flanquée de deux consoles massives supportant la corniche. La cheminée apparaît en avant du toit. La coupe nous indique que la toiture a trois pentes (fig.102). Celle du côté de la rue est recouverte de tuiles alors que le comble faisant face au jardin est couvert d'ardoises. La maison dispose d'une pièce unique par étage.

Cette construction modeste mais soignée n'est pas à dédaigner. Elle nous renseigne non seulement sur l'aspect de locaux à usage professionnel, très répandus au cœur de la cité, mais encore elle illustre le programme de façade imposée rue Montbazou et rue Rohan. Toutes les bâtisses ayant disparu lors de la construction des deux musées, ces quelques documents constituent un précieux témoignage.

Chapitre II - LE PAVILLON DE FRONSAC

Il existe aux Archives Nationales, dans la collection des cartes et plans, deux documents cotés N II Gironde 4 1 et 2, concernant le Tertre de Fronsac (1). Ils ne sont ni datés, ni signés, et le texte qui accompagne les dessins n'est pas de la main de Bonfin. Malgré cela, nous les attribuons à notre architecte en raison d'une petite phrase significative incluse dans une lettre adressée à l'homme de confiance du Comte de Ségur, en ces termes : "Je fais abstraction des travaux de Fronsac puisque M. Le Maréchal le veut" (2). Il n'y a là aucune ambiguïté sur l'implication de Bonfin dans une affaire apparemment bien lancée. Souvenons-nous aussi que l'architecte a dirigé la campagne de restaurations de l'Hôtel du gouvernement de 1757 à 1766, remettant au goût du jour la demeure du Maréchal dont il est question ici (il s'agit toujours de Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, Duc de Richelieu, Maréchal de France, et Gouverneur de Guyenne). Cet illustre seigneur, satisfait des services rendus par Bonfin à maintes reprises, trouve le moyen de le récompenser en lui confiant la réalisation d'une maison de campagne.

La lettre dont nous avons parlé datait du 2 avril

(1) - Cote communiquée par M. Taillard, qui poursuit des recherches sur le sujet. Un exemplaire du plan de masse est conservé aux Archives de la Gironde (II Z 1836).

(2) - A.D. II Z 632 - cf. Annexes.

1768. Elle mentionnait des travaux en cours. Les plans sont donc légèrement antérieurs à cette date. Ceux qui nous sont parvenus sont des copies des originaux, destinés à l'administration.

Fronsac se trouve à une trentaine de kilomètres de Bordeaux, à l'ouest de Libourne. C'est un paisible village de vigneron, établi sur la rive droite de la Dordogne, et dominé par la masse conique d'une grosse colline appelée "Tertre". Du sommet du Tertre, on découvre une vue superbe sur Libourne et la rivière qui scintille au milieu des vignobles. Le Maréchal de Richelieu, amateur de beauté, ne manque pas d'être séduit par un tel paysage et décide d'y construire sa résidence d'été. D'autres avaient élu domicile sur ce site exceptionnel, plus attirés par sa valeur stratégique. On raconte qu'il y eut là un castrum romain, remplacé par une forteresse plus importante à l'époque de Charlemagne.

Lors de sa venue à Fronsac, le Gouverneur de Guyenne ne voit que de vagues vestiges du passé et la trace de l'ancien chemin d'accès au plateau. Le premier plan (1) est un relevé topographique où l'on a pris soin de noter en légende, les mesures des pentes et divers accidents du terrain (fig. 103). L'espace disponible pour construire est très limité ; le plateau n'est pas large et de plus, il est bordé de versants abrupts. On aplanit le sol par endroit ; on le nivelte par des remblais de terre par ailleurs, et l'on obtient une plate-forme. On y établit une terrasse carrée, plus haute de huit pieds, à laquelle on accède par un escalier dont les formes sinueuses rappellent le

(1) - A.N. III Gironde 4 n° 1 - Tertre de Fronsac.

célèbre escalier en fer-à-cheval de Fontainebleau. Bonfin érige ensuite le pavillon en surélevant le rez-de-chaussée de quinze pouces (environ 40 centimètres).

Le second plan (fig.104) donne de nombreux détails sur l'habitation. Les mesures qui y sont reportées, permettent d'évaluer les dimensions de l'édifice à 18,81 mètres de large sur environ 27,21 mètres de long. Compte tenu de l'exiguïté du terrain, c'est spacieux,

Bonfin propose un plan rectangulaire, très régulier, où règne la symétrie. Les lignes droites sont adoucies par la courbe du salon de compagnie saillant sur la façade arrière. L'élévation devait être régie par les mêmes principes d'ordre et d'équilibre. La lecture du plan révèle l'existence de "souterrain" ou plutôt de sous-sols traditionnellement réservés aux cuisines, réserves, chais et autres pièces de services, et éclairés vraisemblablement par des soupiraux. Un entresol surmontait le rez-de-chaussée faiblement surélevé. Le décor des façades nous échappe. Il semblerait que des pilastres scandent les murs extérieurs.

Le château qui occupe de nos jours le sommet du Tertre de Fronsac ne nous apprend rien de plus sur la folie du Duc de Richelieu. C'est une construction bien plus modeste, bâtie au XIX^{ème} siècle, probablement avec des matériaux récupérés sur les ruines du pavillon précédent.

Pour le moment, nous devons nous contenter de connaître la distribution du rez-de-chaussée, étage-noble de la demeure. On y accédait, en venant du bourg, par un degré rectangulaire de trois marches. Le seuil de la porte franchi, le visiteur

nétrait dans un vestibule, à pans coupés, éclairé par les trois ouvertures de l'entrée. Disposé au centre de l'habitation, le vestibule commande toutes les pièces dont le salon ovale. Sur la droite se trouvent la petite salle à manger, un passage menant à l'escalier de service desservant sous-sol et entresol, une garde-robe, et un cabinet. Celui-ci donne sur la vallée de la Dordogne, comme le grand salon qui lui est contigu. On y a aménagé un petit oratoire dans un renforcement compris entre deux pans coupés. Le salon de compagnie est la salle la plus spacieuse : 35 pieds 4 pouces de long sur 29 pieds 6 pouces de large, soit approximativement 12,63 mètres sur dix. On y remarque deux cheminées placées de part et d'autre de la porte principale. Cinq baies ou porte-fenêtres permettent de gagner la terrasse en descendant un degré convexe qui épouse la forme de l'avant-corps en saillie.

Un appartement privé fait suite à la pièce d'apparat. Il se compose d'une chambre avec alcove, équipée d'une salle de bain, luxe à signaler, et de lieux à l'anglaise. Un couloir longe le second escalier de service conduisant à l'entresol, et aboutit à la garde-robe où l'on a installé un lit. Il dessert également une chambre pour deux valets, qui jouxte le vestibule.

Nous disposons de peu d'éléments pour replacer le Pavillon de Fronsac dans le contexte architectural de son temps. Nous constatons cependant que l'architecte a opté pour le plan centré avec une rotonde, thème hérité des gracieuses villas palladiennes. Cette formule est parfaitement adaptée à la fonction de résidence d'été destinée à servir de cadre aux splendides fêtes données par le Maréchal. Elle illustre fort bien la tendan-

ce architecturale des années 1770, reprenant les critères utilisés par Ledoux, Boullée ou De Wailly dans les maisons de campagne. Le Pavillon de Fronsac s'apparente en cela à deux œuvres de Charles De Wailly : le projet de château pour Catherine II, et le château de Montmusart, près de Dijon (1).

Fronsac s'insère tout à fait dans le courant artistique parisien, alors qu'il introduit une grande innovation dans notre région où ce type d'édifice ne se rencontre guère avant 1780. Bonfin aurait-il donné enfin libre cours à son imagination créatrice, sans être bridé par des impératifs budgétaires ? Pour la première fois, il suit l'avant-garde de la mode ! Curieusement, il ne s'y tiendra pas et reviendra à des projets beaucoup plus banaux.

Cet "accident de parcours" s'explique-t-il par le manque d'originalité et d'argent des mécènes provinciaux hostiles à trop de modernisme, ou par le fait que le Duc de Richelieu aurait imposé son propre programme ? Bonfin ne serait alors qu'un simple exécutant.

(1) - Soufflot et l'architecture des lumières, opus cité.
p. 234, fig. 186 et 187.

Chapitre III - LE CHATEAU D'ARSAC

Arsac est un bourg du Médoc tout proche de Margaux. Son château se dresse à l'écart du village, en bordure de la route de Louens. On l'aperçoit en passant, au bout de sa longue allée d'arbres. Très modifié au cours des siècles, il n'a plus grand rapport avec celui que nous évoquerons ici.

Une lettre, quatre plans et une élévation conservée aux Archives départementales de la Gironde (1) nous permettent de remonter le passé. En 1768, le Comte de Ségur (2) désireux d'agrandir ou de moderniser sa demeure commande à Bonfin un projet de château. Le 2 avril, l'architecte écrit à un proche du seigneur, sans doute l'intendant du domaine, qu'il lui envoie "les deux différentes idées qu'il en a faites". Il lui promet pour le samedi suivant, les deux élévations et un troisième plan à soumettre au Comte de Ségur (3).

La première idée se résume en trois documents intitulés "Premier Projet du château d'Arsac", annotés par Bonfin (ni signés, ni datés). Le plan du corps de logis est un simple rectangle dépourvu de pavillon. La façade sur cour est exposée

(1) - A.D. Gironde II Z 632 - Le plan II Z 634 relatif à l'état de l'ancien château, est égaré.

(2) - "Ce personnage était sans doute le fils ou le petit-fils de Joseph de Ségur, Comte de Cabanac, baron d'Arsac et de Belfort, seigneur en partie de Parempuyre, qui fut sous-maire de Bordeaux en 1721." cf. P. ROUDIE.
"Documents concernant la construction de trois maisons de campagne en Bordelais dans la seconde moitié du XVIIIème siècle : Arsac, le Buro à Ambès, Vaquey à Sallebauf."
Bulletin et Mémoires de la société Archéologique de Bordeaux, Tome LXVIII, 1976.

(3) - Nous transcrivons intégralement la lettre de Bonfin en annexe

au sud tandis que celle sur le jardin est tournée vers le nord. Leur élévation est identique (fig.105).

Trois travées médianes encadrées de pilastres, déterminent un avant-corps en faible ressaut, lui-même entouré de quatre autres travées. Un pilastre semblable aux précédents rehausse l'extrémité de la façade.

Le rez-de-chaussée un peu surélevé, comporte en ses assises inférieures, une rangée de soupiraux éclairant le sous-sol à demi-enterré. Les croisées ont été percées dans le même alignement. Elles sont ornées d'un chambranle à crossettes et d'un appui soutenu par des consoles. L'avant-corps se distingue par un décor particulier : trois arcades en plein-cintre à clé pendante, couvertes dans un mur à refends. Un degré rectangulaire à trois marches permet d'y accéder.

Un bandeau règne sur la façade séparant nettement les étages. Le premier est animé simplement par deux fenêtres présentant un chambranle à crossettes. Une corniche sur modillons et une balustrade constituent le couronnement du bâtiment. D'après la note figurant sur le plan, elles devraient dissimuler le comble encore apparent ici.

La distribution intérieure du futur château fait l'objet des deux plans suivants. Le premier concerne le rez-de-chaussée, "lequel aura 17 pieds de hauteur pour avoir des entre-sols sur les cabinets et les garde-robes" (fig.106).

L'entrée principale se fait au midi, en pénétrant dans un vestibule oblong, à pans coupés. Un oratoire privé est aménagé dans une petite abside sur la gauche. Au delà d'une porte toute proche, se trouve la salle à manger. Elle communique

avec l'appartement de la Comtesse, composé d'une chambre et d'un cabinet donnant sur le jardin et d'une grande garde-robe prenant jour à l'ouest. Un escalier (A) dessert les sous-sols, les entresols établis au dessus du cabinet et de la garde-robe, et le premier étage. Le salon de compagnie de 28 pieds de côté (environ 9,24 mètres) occupe le centre de la demeure. Il donne sur le jardin par trois portes-fenêtres. Il commande vers l'est, un appartement d'honneur constitué de quatre pièces, et d'un corridor aboutissant au petit escalier (B) menant aux entresols "où sera la chambre des laquais." L'appartement du maître de maison est exposé au midi. Il reprend à peu de chose près, la disposition de l'appartement d'honneur.

Le premier étage (fig.107) est traversé par un long corridor sur lequel débouchent sept appartements composés d'une chambre à coucher, d'un cabinet, et d'une garde-robe. A l'extrémité nord-ouest, sont prévues les chambres du maître d'hôtel et du cuisinier, et des armoires de rangement près de la cage d'escalier. Signalons encore la présence d'un poudroir, petite pièce réservée aux soins de la coiffure.

Ce projet très honnête, présente quelques similitudes avec Fronsac, notamment pour la distribution des pièces d'apparat. Mais cela ne contribua pas à remporter l'adhésion du Comte de Ségur.

Bonfin proposa simultanément une seconde idée qui ne le satisfait pas vraiment. "Je ne suis pas content de [l'élevation] du plan avec deux pavillons, ces pavillons devenant trop fort pour le corps de logis qui est cependant de cinq arcades ; c'est par objet d'économie que je me suis fixé à ce nombre et pour ne pas faire un trop grand bâtiment, il en faudrait

sept pour que le tout fût en belles proportions [...] . J'entends terminer ces pavillons par une attique dominant sur le corps de logis qui le sera lui-même par une balustrade, et les coiffer par un grand comble couvert d'ardoises" (1).

Deux plans accompagnent cette description. Considérons d'abord celui du rez-de-chaussée (fig.108). On y voit un corps de logis de cinq travées (nous savons qu'il s'agit d'arcades) occupé principalement par le salon de compagnie et une partie de l'appartement d'honneur. Il est flanqué de deux pavillons aux proportions effectivement trop massives, ayant chacun un accès sur la cour. Le pavillon A contient la salle à manger, et l'appartement de Madame. Une note précise qu'il y a "des souterrains", ou sous-sol, et un entresol au dessus du cabinet et de la garde-robe. Le pavillon B renferme la chapelle, un large passage et l'appartement du maître. Les escaliers sont repoussés dans les angles du bâtiment, côté cour. Un entresol est aménagé au dessus de la chapelle et du couloir, pour y déposer des archives.

Le premier étage (fig.109), est destiné aux chambres à coucher. Bonfin y prévoit quatre grands appartements avec cabinets et garde-robes, deux plus petits, et quatre chambres. Le poudroir est maintenu. L'attique du pavillon A, à l'ouest, est réservée au logement des domestiques. Celle du pavillon B, à l'est, comporte deux grands appartements et une chambre supplémentaire.

Des plans des communs (écuries, basse-cour) devaient accompagner ce dossier. Bonfin y fait allusion mais ils ne sont pas parvenus.

Aucun des deux projets analysés ci dessus ne fut

(1) A.D. Gironde II Z 632. Lettre de Bonfin cf. annexes .

retenu. D'après M. Roudié, Le Comte de Ségur adopte une troisième solution moins onéreuse. Renonçant à faire bâtir une nouvelle demeure, il se contente d'améliorer son vieux château. En 1768, celui-ci se compose d'un corps de logis rectangulaire prolongé par une aile en retour d'équerre sur la cour. Du côté de la terrasse, deux pavillons asymétriques forment un décrochement important (fig. 110). Bonfin élargit celui de gauche d'une travée, dotant la chambre à coucher du comte d'un cabinet, d'une alcove et d'une garde-robe. L'appartement de sa femme, situé juste en face, est doublé de la même manière. Dans le corps de logis, l'architecte diminue la salle à manger, créant une chambre de plus, et établit un corridor pour faciliter la circulation. Dans l'aile, il rajoute des cloisons pour augmenter les chambres destinées aux domestiques. Il ne touche guère aux pièces utilitaires (office, cuisine, commun, souillarde, boulangerie à deux fours) exception faite du garde-manger qu'il réduit de moitié pour obtenir une chambre. Enfin, il construit de toute pièce, sur la cour, un cabinet pour l'intendant du domaine. Il supprime ainsi le décrochement qui correspondait à l'alignement avec le pavillon donnant sur la terrasse. La façade sur la cour s'en trouve unifiée. Pour équilibrer les masses et accentuer le caractère, Bonfin dresse un mur parallèle au bâtiment latéral, reliant le quartier de la maîtresse de maison à une chapelle, précédée d'un vestibule, située en face du logis de l'intendant. Il achève les travaux par la pose d'une grille fixée sur un muret, et la construction de deux piles destinées à recevoir un portail.

A défaut de s'être exprimé en créant un édifice neuf, Bonfin éprouve au moins la satisfaction d'avoir introduit

au Château d'Arsac, non seulement le confort mais encore une grandeur certaine qu'il n'avait jamais atteint.

Chapitre IV : LE CHÂTEAU DE MARCELLUS

Le Château de Marcellus se situe en Lot-et-Garonne, dans le canton de Marmande, à 7 km au sud-ouest de la ville, sur le plateau en terrasse qui surplombe la riche plaine alluviale de la Garonne. Il domine le canal latéral à la Garonne.

Il a été reconstruit à la place d'un ancien château, dont il a conservé certaines structures, à l'initiative de André-Joseph de Martin du Tyrac, Comte de Marcellus, et de son épouse Suzanne-Angélique-Thérèse de Pils-Beauséjour (1).

En 1772, le Comte de Marcellus présenté à la Cour, devient lieutenant du roi. A la même époque, il décide de faire rebâtir la vieille demeure de ses ancêtres. Il s'adresse à Richard-François Bonfin qui lui donne les plans et élévations du nouveau château. Ils conviennent qu'on ne ferait que remanier le socle sur lequel reposait le premier château et que les matériaux employés à la reconstruction seraient tirés le plus possible de la démolition.

Le chantier, ouvert en 1772, se poursuit jusqu'en 1777. Il est confié à des artisans locaux, dirigés par Bonfin qui contrôle les mémoires et vise tous les comptes avant de les

(1) - Les archives concernant la reconstruction du Château de Marcellus, sont conservées au château. Nous n'y avons pas eu accès lors de notre visite. En conséquence, nous repreneons les conclusions de M.Y. Hugon, fondées sur l'étude des documents originaux qu'il a pu consulter quelques années auparavant.
Y.HUGON, "Le Château de Marcellus". In Les Cahiers du Bazadais, n° 25, Septembre 1973, p. 43 à 57.

faire acquitter. Le maître-maçon se nomme Joseph Canada, dit Jolyœur. Il s'engage par devis du 27 octobre 1773 à établir la maçonnerie au Château et à épanneler les pierres à sculpter. Il est entièrement payé le 9 octobre 1775. Le maître charpentier Jeau Superbie, originaire de Blaignac, près de La Réole, signe le 26 décembre 1773 un devis qui l'oblige à fournir toute la charpente et les planches. Dans ce but, on lui donne à exploiter un bois de chênes, sur les bords du Sérao (proche cours d'eau affluent de la Garonne), aux frais du Comte de Marcellus. Son compte est définitivement réglé le 16 avril 1776. Les tuilliers et chauffourniers engagés en 1774 reçoivent leur solde le 10 décembre 1776. Jean-Baptiste Mare, "maître-maçon en plâtre" résidant à Bordeaux, paroisse Ste-Eulalie, se charge de la plâtrerie par devis du 16 mars 1775. Il est payé le 9 avril 1776. Pour la menuiserie, on s'adresse à Jean Coutoula, maître menuisier à Marcellus, qui signe son devis le 2 décembre 1773 et reçoit son paiement définitif le 14 juillet 1777. On lui adjoint Jean Caramel, dit Quercy, par marché passé le 26 décembre 1773.

Joseph Antoine, artisan marmandais d'origine italienne, exécute les travaux de peinture d'après le devis du 11 mai 1775. On le paye le 30 octobre suivant. On ne possède pas de traces des marbriers, des sculpteurs, et des serruriers responsables de l'ornementation.

Les frais connus pour la construction de Marcellus s'élèvent à 40000 livres environ. Les matériaux employés proviennent en grande partie de la Gironde. Carreaux et tuiles sont complétés par une petite production au bourg voisin de Samazan. Les pierres de la Roque de Thau, de Bourg, de Barsac et de Langoiran sont amenées par bateau remontant la Garonne. Elles sont

transportées ensuite par des bouviers jusqu'au chantier. Il en est de même pour celles provenant de la carrière Demartin à Montpouillan à quatre kilomètres de Marcellus, et de Cocumont à sept kilomètres au sud.

Le chantier débute par la construction en 1772 d'une plate-forme reliant deux pavillons de l'ancien château : celui de Couthures au nord, à celui de Marmande à l'est. Cette plate-forme mesure environ cinq mètres de large sur trente de long. Elle surplombe la vallée de la Garonne, reposant sur cinq arches voûtées en plein cintre qui contrebutent un mur taluté. Chaque arc est orné d'une clé passante.

Bonfin arrive à Marcellus, alors qu'elle est achevée. Il soumet alors un projet tenant compte des structures déjà en place et de la forte déclivité du terrain. Il conçoit un château précédé d'une cour d'honneur aménagée sur une terrasse en terre-plein fermée par des grilles. Pour le bâtiment principal, il adopte un plan massé en T, englobant les pavillons de Couthures et de Marmande. Il maintient également les deux autres qui leur font pendant de chaque côté de la cour (fig. 111).

Les travaux reprennent aussitôt. Fin juin ou début juillet 1773, le maître-maçon Cazade bâtit les murs de soutien de la cour d'honneur. Il prolonge le cordon de pierre qui court sur les façades latérales séparant les parties anciennes des nouvelles. Il élève deux balustrades en bordure du vide entre le corps de logis et les pavillons de Marcellus et Montpouillan, et construit le bahut et les piliers destinés à supporter la grille d'entrée (fig. 112).

A l'automne, il aménage l'étage de soubassement, situé à 7 50 mètres en contrebas du rez-de-chaussée. Il perce cinq fenêtres et une porte en plein cintre pour éclairer les cuisines, donnant sur le fossé nord-ouest. Simultanément, il ouvre six mûls-de-beuf au côté opposé, attribué au logement des domestiques. Sous la plate-forme septentrionale, il pratique cinq fenêtres dans l'épaisseur du vieux mur. Enfin il fait la voûte du souterrain en pierre de Roque de Thau et de Langoiran. Les paiements attestent la continuité des travaux échelonnés du 5 juillet 1773 au 9 octobre 1775. Suivant toujours les directives de Bonfin, Cazade entreprend la façade sud-ouest sur la cour d'honneur. En revanche il arase celle du nord-est, héritée du passé, qui se limitait à un rez-de-chaussée. Il la reconstruit en la surélevant d'un étage, et surhausse les pavillons pour les amener au même niveau, au cours de l'année 1776. Le gros œuvre est alors achevé.

Connaissant désormais le déroulement de l'entreprise, examinons ensemble le château. Il apparaît au bout d'une majestueuse allée de tilleuls, protégé par une grille où s'ouvre un portail à double battants, coiffé d'un linteau surmonté de pointes de lances en fonte. Cette grille est due au maître-serrurier Sulpice Guédon, résidant à Bordeaux, rue du Pont-Saint-Jean. Elle a été réalisée entre février et juin 1813, avec le fer provenant de la première clôture confisquée à la révolution et restituée à Marcellus en 1795. Les armoiries des Marcellus qui couronnaient le portail, et les corbeilles fleuries qui ornaient les piliers n'ont pas été reconstituées. La maçonnerie, elle, n'a guère changé. Des pilastres jumelés, d'ordre dorique

habillent les piliers de plan rectangulaire. Ils supportent un entablement curieux où la frise s'amenuise terriblement au profit de trois fortes consoles soutenant la corniche (fig. 113).

Au delà des grilles, dans la cour, se dressent les deux pavillons réaménagés au XVIII^{ème} siècle. Bonfin y fit percer une porte en plein cintre et un oculus en façade, ainsi que des fenêtres sur les côtés. Le pavillon du sud, dit de Montpouillan, servait de chapelle ; celui de l'ouest, dit de Marcellus, devint un dépôt d'archives. On le dota d'un escalier intérieur provenant de l'ancienne demeure. L'un et l'autre possèdent un toit à quatre versants, couverts de tuile canal. Ils sont reliés au château par la balustrade de pierre établie par Cazade en 1773.

La façade principale du château, haute d'une dizaine de mètres, est tournée vers le sud-ouest. Elle se compose d'un corps de logis de trois travées, flanqué de pavillons latéraux en décrochement (fig. 114). L'entrée se situe au rez-de-chaussée, dans la travée centrale. La porte en plein cintre est décorée de voussoirs à refends. Un porche en portique, constitué de quatre colonnes ioniques jumelées, rajouté au XIX^{ème} siècle, la dissimule partiellement ; les baies rectangulaires protégées par des contrevents de bois, sont surmontées de tableaux ornés de guirlandes de fleurs et de fruits entrelacés, retenues aux extrémités par deux nœuds de ruban plissé (fig. 115). Un bandeau court sur la façade séparant le rez-de-chaussée du premier étage. Là, les fenêtres s'inscrivent dans des chambranles à crossettes. Elles sont garnies de balustrade en pierre, et posées de balustres à panses galbées en poire. Deux chaînes de refends délimitent la travée centrale, équipée d'un balcon reposant sur

le portique d'entrée. Les pavillons sont ornés de chaîne à refends sur les côtés, et de tables verticales saillantes entre les ouvertures de chaque étage. Notons l'avancée du mur en ressaut, particulièrement visible au niveau de l'entablement. Toute la façade est coiffée d'une corniche sur modillons, en pierre de Bourg. La balustrade qui cache la toiture plate, en tuile, et les frontons cintrés des pavillons auraient été établis à la fin du siècle dernier.

L'élévation nord-est, dominant la plaine de la Garonne, s'organise différemment, malgré le même nombre d'étage (fig. 116). Un avant-corps central de trois travées, couronné par un fronton cintré moderne, aux armes des Montbron et Marcellus, anime cette façade. Trois portes-fenêtres en plein cintre, une médiane, deux latérales ouvrent sur la terrasse limitée par les pavillons de Couthures et de Marmande largement en saillie (cinq mètres environ). Le décor du rez-de-chaussée change légèrement offrant en plus des guirlandes des fenêtres, un nouvel encadrement des portes, agrémenté par une frise géométrique de canaux à l'antique, joignant le bandeau séparant les étages. Les parties hautes sont identiques à celles de la façade principale.

Les pavillons, transformés à partir de 1776 forment un retour en équerre. Ils possèdent, face à la Garonne, une fenêtre ornée d'un tableau sculpté au rez-de-chaussée, et une à balustrade à l'étage. Ils prennent jour sur la plateforme par une porte-fenêtre en plein cintre et une baie au premier.

Les façades latérales longues d'une quinzaine de mètres comportent un étage supplémentaire de soubassement (fig. 117)

Cinq ouvertures par niveau laissent pénétrer la lumière. La façade nord-ouest se distingue par la percée d'une porte en plein cintre, desservant les cuisines, au niveau du fossé. Au dessus, se trouve une porte-fenêtre à l'image de celles de l'élévation postérieure, donnant sur un superbe balcon en fer forgé qui repose sur des consoles à glyphes et gouttes pendantes. La ferronnerie est attribuée au célèbre maître serrurier de la Réole, Blaise Charlut (fig. 118). Les quatre baies encadrant cette composition élégante mais hétéroclite, sont agrémentées de tables saillantes horizontales sans décor. Un bandeau mouluré règne sur le mur, renforçant la séparation entre les étages. Les ouvertures supérieures reprennent le principe du chambranle à crossette et de la balustrade, déjà vu sur les façades principales. Au faite de l'édifice, se retrouve le même couronnement tardif dissimulant la toiture.

L'intérieur du Château de Marcellus a été soumis à des transformations importantes au cours du XIX^{ème} siècle, qui ont altéré la distribution originale du bâtiment. En l'absence de tout plan, nous ne ferons qu'une évocation rapide des lieux.

Au sous-sol se trouvent les pièces de service : cuisine et souillarde, logements des domestiques desservis par des accès extérieurs dans les fossés et par l'escalier intérieur.

Au rez-de-chaussée, après avoir franchi la porte d'entrée garnie d'un beau heurtoir et d'anciennes ferrures, nous pénétrons dans le vestibule. Dufart, disciple de Bonfin, appelé à faire les restaurations intérieures, le fit carreler de marbre commandé chez Roussey, marbrier

à Bordeaux (1).

Le vestibule conduit à la bibliothèque, à droite et, par une porte au plein-cintre à deux vantaux, au grand salon. Ce dernier servait initialement de salle à manger. Il donne sur la plateforme, éclairé par une porte-fenêtre en plein-cintre et trois baies. Il a été remanié par Dufart à la suite du fléchissement des poutres de la charpente. L'architecte engagea le maître-menuisier Michel Gluzeaux pour construire trois arcs doubleaux de décharge, reposant chacun sur deux colonnes doriques en bois (2). Pierre Duron, maître-charpentier à Bordeaux collabora avec Gluzeaux pour remettre la charpente en état. Il remplaça les planchers du premier étage (3). Le plâtrier Chabannes et son neveu Duro se chargèrent des plafonds (4). Milhac fit la peinture, son règlement en date du 16 août 1813 marque la fin des travaux. Le mur sud-est est orné d'une cheminée en marbre blanc veiné de gris, de style Louis XVI, encadrée de deux portes à double-battants. Le mur opposé forme une petite abside percée d'une porte en plein cintre également à double battants qui ouvre sur le salon dit "de conversation". De chaque côté de l'abside et de la cheminée, des panneaux portent les initiales entrelacées des constructeurs et restaurateurs du château : Marcellus - Pils, Marcellus - Sophie de Pils, Marcellus - Forbin et Marcellus - Verthamon. La paroi sud-ouest est aveugle.

(1) - Roussy est payé le 19 juillet 1813.

(2) - Michel Gluzeaux fournit un devis le 20 février 1813. Il est payé le 5 juillet suivant.

(3) - Son devis date du 18 février 1813. Le compte fut acquitté le 5 juillet 1813.

(4) - Ils furent payés respectivement le 25 juillet et le 18 septembre 1813.

L'alternance des portes en plein-cintre et des lambris constitue tout le décor.

Signalons encore, à titre de curiosité, le beau moulage de la Vénus de Milo, cadeau du Louvre en reconnaissance de l'action du Vicomte Louis-Marie de Marcellus (né en 1795) qui négocia l'achat du célèbre chef-d'œuvre, sous Louis XVIII.

Le salon de conversation, de dimensions beaucoup plus modestes, a été endommagé par le feu il y a quelques années. Le parquet et le plafond ont été détruits mais les boiseries ont été conservées. Une cheminée en marbre violet des Pyrénées complète le décor. Une porte-fenêtre ouvre sur la plateforme, une autre sur le balcon en fer forgé réalisé par Blaise Charlut, dominant le fossé nord-ouest. Une porte découpée dans les lambris mène au salon aménagé au rez-de-chaussée du Pavillon de Couthures, qui communique encore avec la terrasse. Cette pièce complète l'ensemble des salles de réception.

Les appartements privés se situent à l'étage. On y accède par un grand escalier situé à gauche du vestibule, dans l'avant-corps nord.

Cet escalier tournant à gauche, se compose de quatre volées droites interrompues par trois repos. La première repose sur le mur d'échiffre, les suivantes, sur des arcs en berceau rampant (fig. 119). Les marches sont en pierre, adoucies en volute, au départ. La rampe de fer forgé suit un graphisme très libre où triomphent la courbe et l'arabesque issues d'une corbeille stylisée. Ce thème est réutilisé pour le garde-corps du palier (fig. 120). La facture de ces ferronneries s'apparente tout à fait à celle des œuvres exécutées par Blaise Charlut à La Réole, tant au couvent des Bénédictins qu'en l'église St Pierre. D'autre

part, l'omniprésence du motif de la corbeille, sur la rampe et sur le balcon du salon de conversation, implique la même main. L'existence en outre, de petites pommes ajourées en fil tordu, au départ de la rampe au rez-de-chaussée et sur les montants des panneaux du palier (fig. 121), confirme notre attribution à Blaise Charlut (1715 - 1792) (1).

Le palier spacieux offre un autre exemple de belles ferronneries avec celles qui ferment les arcades donnant sur la cage d'escalier (fig. 122). Le dessin rappelle les compositions chères au grand siècle. On y reconnaît des fleurs de lys stylisées de part et d'autre du motif central.

Le reste de l'étage est occupé par des chambres à coucher et dégagements divers, desservis par un couloir longitudinal. Un petit escalier au sud du bâtiment, conduit aux combles. Là, un système de trappe à bascule permet d'atteindre les toits d'où le visiteur jouit d'une vue panoramique sur la vallée de la Garonne.

Si le paysage ne manque pas d'attrait, un charme et une élégance indéniables émanent du château lové dans son écrin de verdure. Loin d'être une demeure isolée en pleine nature, sans liens avec le monde architectural, Marcellus transmet un certain nombre de principes où l'on décèle l'influence de maîtres fameux.

Le plan de masse avec pavillons et cour d'honneur

(1) - Madame Lacoue-Labarthe, spécialiste de la ferronnerie en Gironde, reconnaît dans cette pomme particulière, la signature ou marque de Charlut.

n'est certes pas une nouveauté mais ne retrouve-t-on pas une disposition semblable au célèbre château du Marais (Seine-et-Oise) érigé par Barré en 1770 (1) ? Ce parti traditionnel est imposé par la configuration du terrain et des bâtisses encore en place. A Marais, comme à Marcellus, la cour d'honneur est entourée de balustrades, et un gros cordon de pierre règne sur le mur de soutènement. Il existe d'autres points communs dans le décor des façades principales : fenêtres à balustrades surmontées de bas-reliefs, corniche sur modillons.

Ces ressemblances avec un grand château de la région parisienne, contemporain du nôtre, sont à l'honneur de l'architecte, mais ne doivent pas nous égarer. Marcellus se rapproche bien davantage du Palais Rohan, actuel Hôtel de Ville de Bordeaux, qui sortait de terre en même temps que lui, sous l'égide de Bonfin.

La similitude du couronnement des deux édifices, les frontons courbes, le portique ionique de l'entrée sont trompeurs. Ces éléments qui accentuent la parenté avec l'ancien archevêché, sont des adjonctions du siècle dernier. Le rapport entre les deux résidences s'établit en fait, en comparant des détails : les tableaux disposés au dessus des fenêtres du rez-de-chaussée (fig. 123). La composition des guirlandes de fruits, fleurs et feuillages, liés en bouquets et retenus par des rubans est identique. Nous y retrouvons le même melon à côtes rebondies, les grenades, les coings ou les pêches, disposés d'une manière semblable. L'exécution est peut-être légèrement plus habile à

(1) - L. REAU, Le rayonnement de Paris au XVIII^{ème} siècle.
Paris : Lafont, 1946.

Bordeaux (fig.124). A défaut de pouvoir attribuer ce travail à un artiste bien défini, nous estimons que les reliefs sortent du même atelier bordelais, à moins qu'un sculpteur de Marmande ait fourni de fidèles répliques à la demande de Bonfin.

Ce dernier n'assume pas pleinement la paternité du décor que nous venons d'évoquer. Il s'est largement inspiré de l'œuvre lyonnaise de Soufflot, diffusée en France par des gravures. Il suffit de regarder les sculptures qui embellissent les façades des avant-corps de l'Hôtel-Dieu pour constater l'influence du grand architecte sur Bonfin (1). Le bordelais à tout bonnement reproduit les nœuds de rubans qui maintiennent des draperies au dessus des fenêtres du premier étage (2). Il a substitué au drapé, des guirlandes végétales, pâles reflets de celles qui se trouvent dans la chapelle haute du dôme (3). Les tables verticales entre les baies des avant-corps latéraux, les refends, les oculi inscrits dans des cadres, sur les pavillons indépendants sont autant d'emprunts à l'Hôtel-Dieu. Les piliers soutenant la grille se réfèrent, eux, au répertoire décoratif de la Loge des Changes achevée en 1750 (4). Cette fois-ci, Bonfin a associé un élément du rez-de-chaussée, le pilastre dorique, à l'entablement du premier étage où des consoles remplacent les habituels triglyphes (fig.113).

(1) - D. THERNOIS, "Soufflot et Lyon" in Soufflot et l'architecture des lumières. Paris : CNRS, 1980. p. 94 à 97.

(2) - Ibidem. p. 94 fig. 72

(3) - D. THERNOIS - Opus cité, p. 97 fig. 76.

(4) - Ibidem. p. 86. Loge des Changes, gravure de Bellicard d'après Soufflot (1748).

Loin d'innover comme ses confrères Boullée ou Ledoux, Bonfin préfère aux formes hardies que proposent ses contemporains, l'équilibre et la mesure d'une architecture plus classique. En édifiant le château de Marcellus, il rend un véritable hommage au talent de Soufflot.

Chapitre V : L'HÔTEL DE LISLEFERME

La construction de l'Hôtel de Lisleferme, à Bordeaux, résulte de plusieurs transactions que nous rappelons brièvement.

Le 7 juillet 1769 Pierre Nicolas de Lisleferme, avocat en la cour du Parlement de Bordeaux, se porte acquéreur en indivision avec plusieurs confrères, de "toutes les maisons et jardins, vergers, parterres, échoppes et emplacements, appartenances et dépendances de la famille Duplessi, dans le faubourg St. Seurin, confrontant du midi la grande rue Fondaudège, du nord avec le jardin public, du levant avec la rue Duplessi et du couchant avec le jardin des plantes". Le contrat de vente est passé devant Maître Barbarie notaire à Bordeaux, pour une somme globale de cent mille livres (1).

Le 26 mars 1774, différents propriétaires demandent la cessation de l'indivis pour une "partie de terrain et échoppes le tout confrontant du nord au jardin public, du levant, partie et du jardin public et de la place circulaire appelée de Bardi-neau, du midy à une nouvelle rue appelée du Réservoir, rejoignant la rue Duplessy et du couchant, audit jardin des plantes [...] et pour autre partie de terrain située au midi de la rue du Réservoir et dans l'angle de la rue Duplessy" (2). Le partage équitable rendu impossible par la nature différente des parcelles, on organise une vente aux enchères remportée par Brun et Boissière pour soixante dix mille livres. Ces derniers entrent en jouissance des biens cédés le 1er juillet 1774, mais ne font aucune proposition de construction avant 1778.

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M1 - Actes de vente de l'Hôtel de Lisleferme à la Ville.

(2) - Idem.

Le 17 juin est confirmée chez le notaire Rauzan une police passée le 26 mars 1778 portant vente par voie de licitation de la part de Boissière en faveur du sieur de Lisleferme, d'un emplacement indivis entre eux, situé entre le mur de la façade de la salle Bardineau, les clôtures du Jardin Public et la place Bardineau, et couvrant une superficie de 200 toises quarrées.

Le nouveau propriétaire du terrain s'engage à verser deux mille livres à l'ancien, et à lui laisser la jouissance de 70 toises de l'emplacement, au midi et joignant la place pour y faire construire une maison ou partie de l'Hôtel qu'il a l'intention de construire lui-même (1). L'arrangement se conclut d'autant mieux qu'il se passe en famille & le gendre accède volontiers aux volontés de son beau-père et le projet de l'hôtel prend corps, agréé par la Jurade :

" Boissière, Bouyer, et messire Pierre Romain Nicolas de Lisleferme, seigneur du Bosé et du Toureil, ayant exposé par une requête présentée en Jurade, qu'ils se proposent de faire bâtir une ou plusieurs maisons, suivant la décoration dont ils ont produit le plan, sur le terrain qu'ils possèdent, entre la salle Bardineau et le Jardin Public [...] il a été délibéré qu'il [leur] est permis de porter leur mur de façade du côté du jardin à l'alignement de celui de la terrasse, à la charge de payer le terrain qu'ils prendront en avançant jusqu'au dit alignement [...]. Il leur est aussi permis de faire enlever les huit arbres qui nuisent audit alignement, de faire des fenêtres et prendre des jours du côté du Jardin Public dans toute l'étendue de leurs bâtiments tant au rez-de-chaussée

(1) - A.D. Gironde 3 E 21708 - Minutes de Rauzan Père.

qu'aux étages supérieurs, conformément audit plan [...] à condition que tous les jours qu'ils feront ouvrir au rez-de-chaussée seront élevés d'au moins cinq pieds au dessus du sol du jardin public et grillés avec barre de fer" (1).

Le permis de construire accordé, les travaux débutent rapidement, or aucune des sources consultées ne nous révèle le nom de l'architecte engagé. La tradition, reprise par de nombreux historiens bordelais, attribue toujours l'édifice à Richard-François Bonfin. L'hypothèse trouve toute sa justification si l'on considère les liens particuliers qui unissent l'artiste au parlementaire et poète. Les deux hommes, fins amateurs d'art, fréquentent assidûment l'Académie. Ils se rencontrent régulièrement et échangent certainement leurs opinions au cours des débats et réunions savantes. Il est même probable qu'une amitié réelle ait fleuri entre eux. (Rappelons qu'une dizaine d'années plus tard, Michel Bonfin accompagnera Lisleferme en Italie).

Il semble logique que le juriconsulte s'adresse à Bonfin, qu'il connaît bien et dont il partage les vues, plutôt qu'à un autre de ses confrères bordelais moins introduits dans le milieu académique et certainement plus gourmands pour leurs honoraires. Il aurait les moyens de faire appel à Louis, mais celui-ci a déjà fort à faire avec sa salle de spectacles, et ses allées et venues entre Paris et Bordeaux ne garantissent pas la même rapidité d'exécution.

Honoré par une commande émanant d'une personne de qualité, et de bon goût, Bonfin prend l'affaire en main, malgré les différents chantiers déjà en cours, qui requièrent sa présence,

(1) - A.M. Bordeaux B E 137 - Délibération de mars 1778
Document très endommagé par le feu.

et l'hôtel se construit. Propriété de la famille de Lisleferme jusqu'en 1857, il est vendu à la Ville de Bordeaux le 24 avril, pour la somme de cent trente mille francs (1). Complètement transformé intérieurement, il reçoit les riches collections du Muséum d'Histoire Naturelle. Un élégant salon de compagnie, qui a échappé aux réaménagements divers, lui vaut d'être inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 8 octobre 1935.

Observons plus précisément cet ancien hôtel particulier. Il se situe dans la partie occidentale du jardin public, sur un terrain en pente douce légèrement plus élevé au sud qu'au nord et présentant de surcroît une déclivité non négligeable d'est en ouest. L'entrée de l'édifice se trouve 5 Place Bardineau, en plein midi tandis que le corps de logis est orienté est-ouest, la façade principale donnant sur le jardin face au levant. Conformément aux ordres des jurats, le bâtiment s'élève dans l'alignement des terrasses, auxquelles il est perpendiculaire, selon un plan en L couché formant un retour au nord. Au sud, un mur concave percé d'un portail monumental épouse la courbe de la Place Bardineau initialement circulaire, et délimite une cour intérieure triangulaire qui fut couverte en 1891.

L'originalité du plan adopté n'est pas le fruit d'une recherche excessive mais le résultat d'une bonne adaptation aux irrégularités du sol doublée d'une soumission aux impératifs d'urbanisme.

Nous manquons d'informations sur le déroulement des travaux et leur coût. Les devis ayant disparu, nous ne connaissons pas plus le nom des artisans employés là que la nature exacte

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M1.

des matériaux utilisés, par analogie avec les constructions de l'époque, nous pensons néanmoins que les pierres proviennent des carrières exploitées aux alentours de Bourg-Sur-Gironde.

En revanche nous possédons une description de l'édifice, datée du 9 Novembre 1820 (1), et qui mérite d'être retranscrite : "La principale entrée de ce bâtiment sur la Place Bardineau se compose d'un grand portail soutenu par de fortes piles en pierre soutenant une corniche et des murs de clôture de droite et de gauche. Ce portail donne entrée dans une cour pratiquée au devant de l'hôtel, il existe dans ladite cour une terrasse montant jusqu'à hauteur du premier étage, soutenue par des colonnes, laquelle joint l'hôtel à un petit corps de bâtiment servant de logement au portier. Au derrière de ce bâtiment est une deuxième cour dépendante de la salle dite de Bardineau dans laquelle est un puits commun avec l'hôtel. A l'extrémité de la cour principale en est une troisième dépendante de l'hôtel dans laquelle on entre par une petite porte". (On y trouve des lieux d'aisance et la porte de deux chais voutés).

"La façade sur le couchant donnant sur les cours est percée de quarante quatre ouvertures savoir : au rez-de-chaussée de deux fenêtres, de trois arceaux, et d'une porte ordinaire ; au premier étage de dix fenêtres et d'une porte vitrée donnant sur la terrasse, au deuxième étage de onze et une feinte fenêtres, et au troisième étage de douze dont une feinte.

La façade vers le midi donnant Place Bardineau est en tour creuse [concave] et est percée de dix ouvertures savoir : au rez-de-chaussée, d'une porte, de deux fenêtres, d'une descente à vin, au premier et deuxième étages de trois fenêtres.

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M1 - Minutes du greffe du Tribunal de Première Instance.

Les autres façades donnant dans le jardin public ont aux angles midi et levant et au nord, deux larges pans coupés où sont pratiqués à la hauteur du premier étage, deux balcons en pierre garnis de balustres soutenus par des consoles aussi en pierre, les dites façades sont percées ensemble de quarante huit ouvertures savoir : au rez-de-chaussée de deux portes, de quatorze fenêtres grillées au fer, au premier étage de cinq portes à balcon et de onze fenêtres garnies de balustrades à hauteur d'appui, et au deuxième étage de seize fenêtres. Il existe un abajour (sic) pratiqué dessous de la fenêtre du rez-de-chaussée de l'angle levant et midi et une fenêtre feinte à chaque étage de la façade touchant la grille dite de Bardineau.

La couverture de ce bâtiment est en tuile à canal ; il existe au dessus une lucarne, plusieurs têtes ou bouches de cheminée et un pavillon à quatre faces percées sur chacune de deux ouvertures ; il est couvert en ardoise et a quatre arrêtières."

Cette déposition, extraite des minutes du greffe du Tribunal de Première Instance est sensée être parfaitement objective. Or, bien qu'elle nous renseigne très exactement sur l'aspect extérieur de l'édifice, elle nous pose un problème : Le nombre de seize ouvertures par étages dont elle fait mention nous paraît curieux. Il ne correspond pas à l'état des lieux actuels, ni à celui dressé par l'architecte Charles Burguet en mars 1858 (avant la campagne de restauration), où le compte est arrêté à dix sept portes et fenêtres par étage, et dix-huit en y ajoutant la travée en retour Place Bardineau.

Devons-nous imputer une erreur à l'employé du tribunal ou considérer l'hypothèse d'une modification de la façade sur jardin entre 1820 et 1858? Nous savons qu'en 1820, l'hôtel appar-

tient à Jenny Bonnafé épouse de Jean Nicolas de Lisleferme, fils du parlementaire, dont elle est séparée depuis 1813 (1).

Cette femme meurt le 12 avril 1821 laissant à quatre héritiers indivis l'Hôtel de Lisleferme. Retenus ailleurs par leurs obligations, ils n'y résident guère avant de le mettre définitivement en vente en 1857 (2). Il est parfaitement improbable que ces propriétaires peu enclins à habiter Bordeaux, aient entrepris une campagne de travaux fort coûteux donnant lieu soit à de nouvelles percées remettant en cause toutes celles qui existaient déjà, soit à l'adjonction d'une travée supplémentaire, prolongeant le bâtiment vers le Nord-Ouest. L'observation minutieuse des pierres elles-mêmes ne révèle aucune trace de bouleversement en dehors des modifications bien définies concernant le rez-de-chaussée. Il suffit enfin de considérer l'ordonnance parfaitement rythmée de cette façade pour repousser l'hypothèse de transformations majeures antérieures à 1857.

Bien que le problème du nombre d'ouvertures ne soit pas résolu, nous prenons le risque d'affirmer que l'Hôtel de Lisleferme, côté jardin, se présente à peu de choses près tel que le visiteur le voyait au moment de son achèvement. Il offre au regard une longue façade (fig. 125) de deux étages composée d'un corps de bâtiment de neuf travées pris entre deux avant-corps asymétriques, à pans-coupés, formés de deux travées au sud et trois au nord. Trois travées supplémentaires constituent une amorce

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M1.

(2) - L'Hôtel de Lisleferme est devenu le siège du Centre de Contributions Indirectes, loué à cette administration peu avant 1830. in : l'Album de Voyageur à Bordeaux, p. 172.

de pierre servent de support aux quatorze fenêtres rectangulaires dépourvues de tout décor, séparées par de larges pilastres plats se détachant sur le plan lisse des chambranles à cru. Cette sobriété était commandée par la présence de fortes grilles de fer plaquées devant chaque baie, aujourd'hui démontées.

Les trois portes ne sont plus d'origine. Elles sont dues à l'architecte Charles Burguet, chargé de l'aménagement du Musée. Le dossier qu'il a constitué à cette occasion comporte quatre précieux plans de l'état des lieux en 1858, qui permettent de connaître la distribution intérieure de l'hôtel, avant les transformations (1).

Sur le plan du rez-de-chaussée (fig.126), figure un accès au jardin, à gauche du pan coupé septentrional. Burguet le fait murer partiellement, le changeant en fenêtre et fait trois nouvelles percées au niveau des troisième, sixième, et neuvièmes baies en partant de la gauche, menant à l'entrée principale du Musée, au corridor de service traversant l'immeuble de part en part, et aux trois salles destinées à un café (fig.127). La porte médiane disparaîtra à son tour un peu plus tard, au profit d'un passage aménagé dans l'aile nord. En revanche les deux portes monumentales subsistent, desservant le Musée et la Bibliothèque. Elles sont réalisées par l'entrepreneur Périé, responsable de la maçonnerie pour la somme de 886 francs. Les piédroits sont faits de pierre de Bourg de premier choix, et les socles,

(1) - A.M. Bordeaux 9301 M2 - "Ancien Hôtel de Lisleferme, Etat actuel" - Quatre plans datés du 4 Mars 1858, signés Charles Burguet, architecte de la Ville.

de pierre dure de St Macaire (1). Un cartouche entouré d'éléments végétaux amortit le chambranle mouluré (fig.128). Les piédroits enrichis de consoles à volutes supportent un entablement sur lequel est fixée une plaque de marbre gravée au nom du Muséum. Il existe un dessin du 10 Novembre 1858 (fig.129) où Burguet prévoyait des piédroits à refends. Cette solution approuvée par le conseil municipal fut rejetée plus tard.

Le rez-de-chaussée très dépouillé contraste avec l'étage noble plus raffiné. Une bande horizontale régnant sur la façade, les sépare nettement. Le corps du logis est percé de neuf baies vitrées rectangulaires au chambranle à deux fascies, couronnées par un entablement taluté, rehaussé de denticules. Celui-ci repose sur des consoles à volutes d'où s'échappent des chutes de feuilles de laurier. Les allèges sont ornées de balustres de pierre en forme de poire, dont la panse est galbée en tore.

Les avant-corps latéraux ont été spécialement mis en valeur par une décoration plus abondante et plus imposante. Des portes-fenêtres ouvrent sur deux balcons de pierre épousant le profil des pans-coupés. Elles sont coiffées de frontons triangulaires en forte saillie dont les rampants sont soulignés par des denticules. Les frontons s'appuient sur des consoles à volutes garnies frontalement, de feuilles d'acanthé et d'une double chute de bouquets de laurier. La plateforme et le garde-corps à balustres du balcon, sont supportés par d'énormes consoles décorées de glyphes et de gouttes pendantes (fig.130), réparties

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M2 - "Mémoire des travaux de maçonnerie exécutés pour la restauration de l'ancien Hôtel de Lisle-ferme pour l'installation des galeries d'Histoire Naturelle, du logement du directeur du Jardin Public, et d'un café dans le soubassement, et des logements pour les gardes, par le sieur Périé-Jeune, entrepreneur des Bâtisses, sous la direction de M. Burguet, architecte de la Ville de Bordeaux".

entre les fenêtres du rez-de-chaussée selon le rythme 1 - 3 - 2 au sud, et 2 - 3 - 3 - 2 au nord où le balcon est plus long d'une travée.

Au deuxième étage, on retombe dans une grande simplicité. Dix sept ouvertures de taille intermédiaire entre celles des étages précédents, éclairaient ce niveau. Elles s'inscrivent toujours dans un chambranle à deux fascas, se détachant cette fois-ci sur un bandeau à crossettes en légère saillie. L'entablement prend naissance peu au-dessus. Il se compose d'une architrave à trois fascas, d'une frise nue, d'un rang de denticules et d'une corniche sur modillons, faisant un décroché au niveau des ressauts.

Une balustrade de pierre couronne l'édifice. Elle dissimule une toiture complètement remaniée au siècle dernier qui était constituée à l'origine de quatre versants en pente douce couverts de tuile canal. Un petit belvédère de plan carré dominait l'ensemble. Il a été démonté par Burguet dans les années 1859 - 1860.

L'entablement et la balustrade se prolongent en retour, du côté de la Place Bardineau assurant la liaison avec la partie fonctionnelle de l'hôtel, d'un genre plus sévère. Nul besoin d'ornement délicat sur des parois exposées aux rayons d'un soleil ardent, qui efface les détails. Là, l'animation des murs résulte d'une opposition plus générale des masses disposées sur des plans différents que modèlent l'ombre ou la lumière.

La façade sur la Place Bardineau en est l'illustration (fig.131). On y distingue trois travées réparties sur trois étages. Au rez-de-chaussée les baies rectangulaires s'inscrivent dans un chambranle à une fasce. Deux d'entre elles ont conservé les grilles

imposées par la Jurade, tandis que la troisième a été murée. Un bandeau matérialise la séparation avec les étages supérieurs soumis à une ordonnance très géométrique. Deux pilastres colossaux délimitent un espace compartimenté, subdivisé par les fenêtres au chambranle renforcé. Celles du premier étage sont couronnées de tableaux que l'on retrouve en proportion plus modeste sur les allèges. Ces volumes horizontaux compensent la verticalité des pilastres. Le mur de clôture (fig.132) suit la même rigueur décorative. Il est percé de fenêtres (dont une murée par Burguet) encadrées de pilastres. Un bandeau règne sur toute sa longueur. La porte cochère biaise, est décalée vers la droite. Elle se compose de deux vantaux et d'un tympan de bois ouvragé ouvrant sous un arc en plein cintre surmonté d'une corniche en forte saillie. Elle est flanquée de deux piles en maçonnerie ornées de tables, retouchées au XIX^{ème} siècle.

En arrière-plan, se devine l'élévation sur cour, très altérée. Le rez-de-chaussée englobé dans les agrandissements successifs est méconnaissable ; seul persiste le décor du premier étage : une table au dessus des fenêtres à chambranle ordinaire. Une platebande règne sur la façade, délimitant le second étage où toutes les baies ont été murées par Burguet de même que celles de l'attique, au dessus de la corniche (1).

Avant de considérer la disposition intérieure de l'édifice, il nous semble utile de nous pencher sur un document conservé aux Archives Municipales sous le titre "Elévation d'un bâtiment que les Jurats vont faire édifier au bout du jardin

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M2 - Mémoire de Périé.

public, dans la partie occidentale" (fig.133). Bien que ce lavis ne soit ni daté ni signé, nous l'attribuons à Bonfin en raison non seulement de la similitude des caractères de l'intitulé avec son écriture mais encore des liens professionnels qu'il entretenait avec la Jurade. A première vue, ce dessin correspond à l'Hôtel de Lisleferme à même nombre d'étages, et décoration identique. Une observation plus minutieuse révèle des différences : il n'y a plus que dix travées au lieu de onze et les pans coupés ont disparu, remplacés par de simples avant-corps à double ressaut. Au rez-de-chaussée, les deux moulures de base des pilastres plats, se poursuivent pour former l'appui des fenêtres qui deviennent presque carrées. Une porte est percée dans la sixième travée en partant de la gauche. A l'étage noble, les denticules des frontons sont supprimés. Les consoles d'un goût nouveau sont plus géométriques, ornées d'un cabochon et de glyphes. Celles des balcons, de même style, offrent au regard des triglyphes et une grosse pomme de pin, en façade, et sur le côté, une volute très stylisée accompagnée d'une feuille largement déployée en étoile dans l'écouillon. Il y a seulement quatre consoles par balcon et leur proportions sont plus réduites que celles actuellement en place. Elles égalent un tiers de la hauteur de la fenêtre du rez-de-chaussée et non la moitié. La balustrade diffère aussi par la forme des balustres qui comportent un tore de plus, et par leur nombre trois sept et trois au lieu de trois neuf et trois. On distingue d'autre part, à l'arrière plan, un troisième balcon appliqué sur la face septentrionale de l'édifice, à la place de celui qui se trouve aujourd'hui le long du pan coupé.

La transition avec le second étage est moins marquée qu'auparavant en raison du faible espace laissé entre les deux niveaux, et des frontons qui amortissent les fenêtres aux chambranles plus travaillés. L'entablement conserve l'architrave à fasces mais la frise et les denticules disparaissent au profit d'une simple corniche moulurée. La balustrade dissimulant les combles est main levée selon un rythme de cinq balustres au lieu de huit, entre chaque massif de maçonnerie.

Ce lavis des Archives Municipales doit être mis en rapport avec un plan du premier étage de l'Hôtel de Lisleferme conservé aux Archives Départementales (1) sur lequel apparaît une disposition semblable des ouvertures et des trois balcons (fig. 134). Les deux documents sont nettement apparentés malgré l'intitulé "Élévation d'un bâtiment que Messieurs les Jurats vont faire édifier, au bout du Jardin Public, dans la partie occidentale." Aucune délibération ne confirme cette commande, et rien de ce genre n'a jamais été réalisé à cet endroit en dehors de l'Hôtel de Lisleferme. Il y a donc lieu de nuancer l'interprétation de ce titre, en comprenant : bâtiment que Messieurs les Jurats permettent de faire édifier. L'élévation et le plan correspondent certainement au premier projet de l'Hôtel de Lisleferme, remanié ultérieurement pour lui donner l'aspect que nous connaissons. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un état définitif, ce plan nous intéresse en tant qu'unique document du XVIII^{ème} siècle montrant la disposition interne de la demeure. Un monumental

(1) - A.D. Gironde II Z 1193.

escalier d'honneur situé presque au centre de la maison dessert les deux principaux appartements : à gauche, celui que Monsieur de Boissière s'était réservé dans le contrat de vente, à droite, celui de son gendre.

Le premier se compose d'une antichambre de laquelle on accède aux dégagements, au salon de compagnie et à la vaste chambre à coucher commandant l'entrée du cabinet. Ces trois pièces en enfilade ont vue sur le jardin tandis que celles de service (lieux à l'anglaise et garde-robe) prennent jour du côté de la Place Bardineau.

L'appartement opposé est beaucoup plus grand. On y pénètre par une antichambre menant à une spacieuse salle à manger comprise entre une chambre à coucher située au revers de la cage d'escalier et un cabinet depuis lequel, en traversant une garde-robe, on atteint la seconde antichambre de plan demi-elliptique. Celle-ci conduit au salon de compagnie en ellipse aménagé dans l'angle du bâtiment, éclairé par les portes-fenêtres ouvrant sur les deux balcons. Derrière les pièces de réception se trouve la chambre des maîtres de maison qui occupe toute la largeur de la construction. On y a disposé deux lits dans une profonde alcôve. Des lieux à l'anglaise et un cabinet de toilette apportent une note de confort. Un escalier de service placé entre le cabinet de toilette et le dégagement assure une circulation facile entre les étages.

Pour des raisons que nous ignorons, ce premier projet est rejeté. Bonfin le remanie, gardant en mémoire le système de distribution qu'il reprend presque intégralement dans la version définitive. Il adopte le parti des pans coupés aux ex-

trémities latérales de la maison et diminue l'espace mural entre les ouvertures, augmentant celles-ci de trois unités. Cette formule permet un important gain de lumière.

Ces modifications apparaissent sur les plans "en état", dressés par Charles Burguet en 1858 lors de l'acquisition de l'Hôtel de Lisleferme par la municipalité (1).

Au rez-de-chaussée (fig.126) se trouve une cour suffisamment étendue pour laisser manœuvrer une voiture à cheval. Elle est limitée à l'ouest par un mur en hémicycle, à l'est par ceux de l'hôtel et au nord par un portique supporté par quatre colonnes, dressé dans l'axe de l'entrée. Quatre pilastres jumelés et adossés au mur, encadrent la porte principale. Cette galerie ouverte n'existe pas sur le plan des Archives Départementales. Comme elle apparaît sur celui-ci dans un graphisme plus léger, nous supposons qu'il peut s'agir d'un ajout postérieur à l'œuvre de Bonfin, mais antérieur à 1820 (2), destiné à améliorer l'accueil des visiteurs abrités de la pluie ou d'un soleil trop brûlant.

De là nous pénétrons dans une grande pièce faisant fonction de vestibule et de cage d'escalier, constituant le principal axe de circulation autour duquel s'articulent les diverses parties de la demeure. Un escalier monumental composé de trois volées droites interrompues par deux repos dessert les deux étages. A sa base deux portes mènent à maintes salles, vraisemblablement réservées au service. Au sud, deux pièces équipées de

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M2

(2) - A.M. Bordeaux 8301 M1 - Minutes du Greffe du Tribunal de 1ère Instance.

cheminées devaient servir de chambres. Au nord, nous identifions deux remises, une cuisine où l'on reconnaît le fourneau à bois et l'évier, et une scullarde. Un petit passage entre la cour et l'escalier de service conduit à d'autres salles de formes complexes dont une polygonale où les domestiques se retrouvaient peut-être pour partager leur repas.

Le plan de l'étage noble est fortement inspiré de celui proposé la première fois (fig. 135). La cage d'escalier, sorte de noyau vital de la demeure, est le passage obligé pour atteindre les appartements privés auxquels on accède depuis le palier. A gauche, une antichambre précède une chambre à coucher à alcôve. Le salon de compagnie a été reporté plus au sud, jouxtant un cabinet qui paraît agrandi, éclairé désormais par deux portes-fenêtres au lieu d'une, ouvrant sur le balcon. Quelques dégagements et un escalier de service, sur l'arrière du bâtiment, complètent cet appartement. Celui qui lui est opposé, est principalement consacré aux salles de réception. Les deux antichambres ne forment plus qu'une vaste pièce au centre de laquelle se trouvent deux colonnes de décharge. De là, on atteint par un couloir l'autre escalier de service, la chambre à coucher et son cabinet de toilette. Par une seconde porte percée dans l'hémicycle, on gagne le salon de compagnie ovale prenant jour sur le jardin par trois portes-fenêtres, qui communique par un passage dissimulé avec un cabinet de travail lui-même en rapport avec des dégagements et la salle à manger. De celle-ci, on accède à l'antichambre et à deux petites pièces situées en avant de la cage d'escalier, assurant la jonction entre les deux appartements.

Nous notons enfin que Burguet représente une toiture à

trois versants qui recouvre le portique d'entrée, alors que celui-ci supportait à l'origine une terrasse, fermée par une balustrade, où l'on se rendait grâce à une porte-fenêtre (1) murée depuis.

Le second étage est occupé par les appartements privés (fig.136). Celui du midi reprend la disposition du niveau inférieur avec antichambre et cinq pièces dotées de cheminées. Au nord, des changements se sont produits : l'antichambre, réduite de moitié, commande une suite de chambres, garde-robes et dégagements où nous remarquerons une petite pièce ovale faisant peut-être fonction de boudoir qui mène à une curieuse salle en demi-ellipse, au dessus du grand salon de compagnie, utilisée probablement comme salon plus intime.

En l'absence de couloir, au premier comme au deuxième étage, les pièces se commandent, en enfilade, sur toute la longueur de l'édifice, formule qui offre l'avantage de moduler à volonté les espaces, en particulier lors des réceptions. Bien différent est le troisième étage, réservé au logement des domestiques (fig.137). L'escalier d'honneur a disparu au profit d'un modeste degré, seule la façade sur cour est percée de fenêtres, celle sur jardin étant limitée à l'extrême, dissimulée derrière la balustrade, compte tenu de la dénivellation du terrain. Les murs de refends occupent les mêmes places que précédemment, mais des cloisons légères délimitent de nombreuses pièces desservies par un corridor qui serpente tout au long de la demeure. Aux extrémités, à proximité des escaliers, se trouvent

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M1.

les commodités et deux cuisines munies d'évier et de fourneaux.

Aujourd'hui, après plus d'un siècle de remaniements intérieurs, il est bien difficile de discerner les structures d'origine que nous venons de décrire. Les projets de Burguet approuvés et adoptés par le Conseil Municipal et le Préfet en 1859 (1) nous donnent déjà un aperçu des premiers changements.

Dans la cour (fig. 127), le portique et le pavillon du portier disparaissent . profit d'un dépôt de bois élevé contre le mur mitoyen, que l'on prolonge vers le nord jusqu'à l'entrée de service, isolant la cour de derrière. Dans le bâtiment le déplacement de la cage de l'escalier d'honneur du centre du corps de logis vers l'angle sud, constitue le bouleversement majeur. Il entraîne un rétrécissement de l'entrée d'origine divisée par des cloisons en un corridor de service (E) communiquant désormais avec le jardin, et deux chambres (D) attribuées aux gardes, et la création d'une nouvelle entrée monumentale sur le parc. Celle-ci s'accompagne d'un vaste vestibule (A) aménagé à la place d'une chambre dont on a remplacé le mur transversal par deux piliers de soutien en fonte, supportant le plafond. La grande salle voisine est dotée de cheminées et de trois cloisons formant trois autres chambres pour les gardiens. L'escalier de service situé du côté de la Place Bardineau est supprimé et l'espace récupéré, est attribué au logement du portier (C) tandis que la pièce (B) sert de passage et de vestiaire.

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M2 - Trois plans intitulés "Ancien Hôtel de l'isleferme : installation des Galeries d'Histoire Naturelle, du logement du directeur du jardin d'un café et d'un logement pour quatre gardes. Projet." Datés du 10 novembre 1858, adoptés en l'Hôtel de Ville le 12 janvier 1859, approuvés par le préfet le 19 février 1859.

La partie nord du corps de logis est destinée à un café. Dans ce but, on perce dans la première salle (F) une porte vers le jardin et une vers la pièce de droite. Là on abat une cloison et reprend le tracé des murs pour obtenir une seconde salle rectangulaire terminée par un hémicycle. On y ouvre également un passage vers la cuisine et la souillarde (G) qui demeurent à l'usage du café. En revanche, l'accès à l'ancien escalier de service (J) est condamné, au profit d'une entrée unique sur la cour. Au premier étage (fig.138), on conserve les murs de refends au niveau des deuxième et septième fenêtres de la façade est, et celui contre lequel partait l'escalier gauche. On crée trois salles destinées aux collections d'Histoire Naturelle. Le salon ovale devient le cabinet du Conservateur du Musée (D), et la chambre du fond celui du Directeur du Jardin (E).

Au second (fig.139) on aménage une salle de préparation (B) à la place de l'escalier et l'on ouvre une porte de communication avec l'immense galerie où l'on présente encore les collections d'histoire naturelle. Le logement du directeur du jardin est installé dans les pièces septentrionales (C) que l'on a modifiées en divisant la grande chambre à coucher en deux et en complétant l'ovale de la salle demi-elliptique affectée au salon tandis que l'ancien cabinet de toilette devient vestibule.

Des travaux ultérieurs de moindre importance ont altéré la disposition de Burquet, limitant encore le nombre d'éléments purement XVIII^{ème} siècle. En dehors de quelques passages voûtés du rez-de-chaussée, seul persiste dans son état intégral l'esca-

lier de service de droite (fig. 140). De plan elliptique, il s'élève en tournant sur les trois étages. Il se compose d'une volée suspendue et d'un palier par niveau. Les marchés de pierre sont ondulés et en volute au départ. La rampe de fer forgée obéit à un dessin sobre : une alternance de lignes verticales et serpentine. Les barreaux sont maintenus par une main-courante ordinaire en fer.

L'escalier d'honneur démoli par Burguet était bien plus somptueux. Il se composait de soixante dix huit marches interrompues par deux paliers reposant sur de larges voûtes (1). Il ne fut déposé qu'après la construction de celui que l'on peut voir actuellement, dans l'angle sud du bâtiment. Ce nouvel escalier d'apparat occupe approximativement le même volume que l'ancien. Il s'inscrit dans un hexagone né de la nécessité de doubler les murs formant le fond de la cage et reprend le système de trois volées entre chaque palier (fig. 127). Jusqu'au premier étage, les marches sont taillées dans de la pierre de Bourg neuve ; au delà, elles sont formées de pierre de récupération. Notons leur départ adouci en volute, au rez-de-chaussée et reportons notre attention sur la rampe en fer forgé de belle exécution qui semble provenir de l'ancien degré (fig. 141). Des rinceaux stylisés ornés de feuilles d'acanthes en métal découpé, travaillé sur les deux faces, courent sous une frise supérieure composée de dents de scie. Des cercles placés tantôt au sommet, tantôt à la base des volutes répètent le rythme suggéré par la frise (fig. 142).

Cette composition se rattache à un goût prononcé pour

(1) - A.M. Bordeaux 8301 M2 - Mémoire de Périé.

l'arabesque que l'on rencontre fréquemment à partir des années 1760. François de Neufforge s'y réfère en 1768, au tome VIII de son "Recueil élémentaire d'Architecture" où il propose plusieurs "développements de serrurerie propre pour différentes rampes d'escalier" (fig. 143). Celle de l'Hôtel de Lisleferme dérive du modèle présenté en bas de page à gauche : les fleurons centraux ont été supprimés, les cercles allégés, mais le principe reste le même. Un décor très voisin de spirales se déroulant entre deux frises de perles se retrouve vers 1769 dans l'escalier d'honneur du Garde-Meuble Royal (actuel ministère de la Marine) dû à Ange-Jacques Gabriel secondé par Soufflot. Le parti plus complexe adopté par Gabriel un an plus tard à l'École Militaire influence certainement Bonfin. Il retient l'idée des rinceaux à volutes en rejetant les barraudages à fleurons qui briseraient l'élan d'une composition ramenée à des proportions infiniment plus modestes.

Ce penchant pour l'arabesque se manifeste enfin dans l'unique pièce témoignant toujours de l'élégance raffinée qui régnait dans la demeure des Lisleferme : le salon de compagnie dit des "quatre saisons". De plan ovale, il se situe au premier étage, face au jardin. Il est éclairé par trois portes-fenêtres auxquelles font face trois autres portes garnies de glaces qui renvoie la lumière. Au sud, une grande glace est encadrée de pilastres supportant une archivolte en plein cintre. Le tympan est orné d'une couronne de feuillage et les écoinçons de feuilles déployées (fig. 144). Au nord, se dresse la cheminée. Entre les ouvertures se trouvent les panneaux de lambris qui évoquent les différentes périodes de l'année : ils sont délicatement ornés

selon une composition commune où changent les traditionnels attributs (fig.145). A la base du tableau, on distingue une urne à l'antique reposant sur un trépied en forme de pattes de chèvre. De ce vase s'échappent symétriquement deux branches de rinceaux fleuris dont les volutes s'épanouissent latéralement, tandis qu'une tige centrale se divise en fins rameaux qui s'enroulent autour d'une baguette cannelée sur laquelle se perchent deux oiseaux (fig.146). Un cordon de perles en plus fort relief, souligne la finesse des motifs végétaux du registre supérieur, qui entourent une petite gloire en amande, rehaussée de perles, où l'on devine la silhouette gracieuse d'une jeune femme qui rappelle les nymphes pompéiennes. Au dessus, un bas relief rectangulaire bordé par deux sortes d'éventails, représente une scène allégorique se rapportant à la saison choisie. La partie supérieure du lambris est occupée par l'éclosion d'une grosse fleur qui déploie ses feuilles au milieu de brindilles et d'herbes folles reproduisant le contour d'une lyre. De la corolle, devenue corbeille, jaillissent les plantes propres à chaque solstice. Vers l'intérieur de la pièce, à droite de la glace, on reconnaît successivement les bouquets et les guirlandes fleuries du printemps, (fig.147) puis les feuilles de chênes associées à l'hiver (fig.148). A gauche, côté jardin, ce sont les épis mûrs de l'été (fig.149) et les grappes de raisin de l'automne (fig.150). Chaque tableau s'insère dans un cadre composé d'un rang de perles et de navettes alternées, et d'une bordure garnie de rinceaux à fleurons d'où retombent latéralement des chutes de fleurs. Intercalées entre des feuilles de chênes et de lauriers, ces dernières sont nouées et reliées

entre elles par un cordon qui soutient une baguette à la base. Autour de cette baguette, se développent des entrelacs de lierre ou d'olivier au milieu desquels on distingue un trophée formé d'instruments de musique, de torchères ou de carquois. Des moulures ornées de rais de cœur et de perles complètent cet ensemble très élaboré qui contraste avec la nudité des lambris d'appui simplement rehaussés d'un filet d'or. Au plafond, on reprend le même répertoire à l'antique : rais de cœur, denticules, corniche à modillons séparés par des rosettes (fig.145). Un parquet au point de Hongrie enrichi au centre d'une rosace en marquetterie (fig.144) apporte une dernière note raffinée. Le mobilier se limite à quelques fauteuils, un bureau, et guéridon et trois banquettes ajoutées au siècle dernier.

Nous ne saurions quitter le salon des quatre saisons sans évoquer le nom de Barthélémy Cabriol (1737 - 1786). Nous ne possédons aucun document certifiant qu'il est l'auteur des lambris sculptés mais nous reconnaissons une technique qui lui est propre. En dehors des bas-reliefs allégoriques, il n'y a guère de stuc modelé puis appliqué sur chaque panneau mais un travail du bois délicatement ciselé dans la masse. D'autre part les motifs décoratifs employés ici sont très voisins de ceux des salons d'apparat du Palais Rohan, attribués à Cabriol en toute certitude. On y découvre les mêmes éléments empruntés à l'antiquité (urnes, carquois, lyres, oves, rais de cœur, perles) ou à la nature (guirlandes fleuries, bouquets, chutes de feuilles, épis de blé, etc...).

La qualité d'exécution des lambris du salon ovale et la similitude du répertoire avec celui de l'ancien Archevêché, ne

constituent pas néanmoins, des preuves irréfutables de l'intervention de Gabirol à l'Hôtel de Lisleferme. Un rappel des rapports qui s'étaient établis entre le sculpteur et Bonfin renforce notre hypothèse. Les deux hommes ont été reçus ensemble à l'Académie de Peinture, sculpture et Architecture en 1771. Ils y ont enseigné et ont participé aux expositions qu'elle organisait. En 1772, ils ont fait équipe pour la décoration de l'École d'Hydrographie, dont Gabirol était chargé, sous la direction de Bonfin (1).

Gabirol travaille ensuite pour le Chapitre de St-Seurin puis se rend à Aiguillon (Lot-et-Garonne), où il réalise la sculpture des frontons du nouveau Palais Ducal aux alentours de 1776 (2). De retour à Bordeaux, il exécute le retable de l'autel de la chapelle St Marc à l'église St-Michel en 1778 (3), alors que commence la construction de l'Hôtel de Lisleferme. Il ne passe pas d'autres marchés avec la Fabrique de St-Michel avant 1780 (4). Dans l'intervalle, il a le temps de sculpter les lambris du salon des Quatre Saisons, ou du moins d'y diriger ses ouvriers. Bonfin, satisfait du résultat obtenu, n'hésite plus à soutenir la candidature de Gabirol pour le Palais Rohan et lui fait obtenir la plus importante commande de sa carrière en 1781 (5).

-
- (1) - A.M. Bordeaux D D 134 - Délibération du 26 octobre 1772.
 - (2) - A. BIROT. Le Château Ducal d'Aiguillon. Bordeaux : T.E.R. d'Histoire de l'Art, 1982.
 - (3) - Archives Historiques de la Gironde. Tome 55 N°LXIV - Mai 1778 "Devis contenant une réparation à faire dans l'église de St-Michel pour la chapelle de St Marc".
 - (4) - Ibidem ; N°LXVII 7 septembre 1780 "Devis pour l'autel de St-Roch".
 - (5) - Ibidem ; N°LXVIII - Contrat passé par Gabirol pour la décoration du grand salon de l'Archevêché.

Maintenant que nous connaissons mieux l'Hôtel de l'Isle-ferme, replaçons-le dans son contexte bordelais en le comparant aux édifices qui lui sont contemporains. A priori, il ne présente aucun point commun avec les hôtels de Laclotte bâtis dans le quartier du Jardin Public, ni même avec ceux de Lhôte. Nous pensons en particulier à l'Hôtel de Lalande, notre Musée des Arts Décoratifs, que M. Pariset attribuait à Lhôte et que l'on aurait élevé en 1779. En revanche, il se rapproche nettement de la manière de Victor Louis, reprenant ça et là des thèmes chers au parisien : entablements talutés, balcons rectangulaires reposant sur des consoles ornées de glyphes, corniches couronnées de balustrades que l'on peut remarquer sur les immeubles de l'Îlot Louis notamment aux hôtels Boyer-Fonfrède et de la Molère, place Jean-Jaurès.

En fait, Bonfin suit la tendance stylistique qui se développe autour des années 1770 prônant un retour à des formes classiques plus dépouillées et rationnelles que celles engendrées par la période baroque. Il adopte un plan de masse, sans pavillons pour un hôtel particulier érigé directement en bordure d'une promenade publique et non dissimulé entre cour et jardin. La distribution intérieure obéit à la demande de l'époque. On y trouve des appartements privés bien agencés et confortables desservis par de bons dégagements qui suppriment les multiples corridors d'antan, une véritable salle à manger, et un salon de compagnie de forme ovale avec un décor antiquisant comme dans les demeures parisiennes.

Bonfin, toutefois reste soumis à l'enseignement de ses glorieux anciens, comme nous l'avons vu pour la rampe de l'escalier d'honneur; sa façade s'inspire encore d'une élévation pro-

posée par Neufforge dès 1760 (fig.151). Malgré l'introduction de denticules et autres éléments empruntés aux grecs, elle dénote un certain archaïsme.

Chapitre VI - LES COMMANDES DES

ARCHEVEQUES DE BORDEAUX

- Le nouvel archevêché dit Palais Rohan

Le nouvel archevêché est dû à l'initiative d'un haut dignitaire de la cour, cousin du roi : Ferdinand - Maximilien - Mériadeuc, Prince de Rohan, Archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Grand Prévôt de l'illustre Chapitre de Strasbourg. Nommé archevêque de Bordeaux le 26 décembre 1769 en remplacement de Mgr. Audibert de Lussan, décédé en novembre, le prélat entre à Bordeaux l'année suivante (1). Fort désappointé par l'état de délabrement dans lequel se trouve la résidence, élevée depuis le XIII^{ème} siècle le long du flanc nord de la cathédrale St André, il en décide la reconstruction.

Par lettres-patentes de mai 1771, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 15 juillet suivant, il est autorisé à aliéner des terrains marécageux presque entièrement incultes dépendant de l'archevêché, et couvrant une superficie de quatre-vingt mille toises. Ces terrains sont limités au nord par la Devèze et l'enclos des Chartreux, au sud par le fort du Hâ et le couvent des Minimes, à l'est par la cathédrale et les vieux bâtiments de l'archevêché, à l'ouest par les marais de la Chartreuse. Le produit de la vente des terres sera employé à la reconstruction de la "Maison Episcopale de Bordeaux

(1) - X. VEDERE. - Le Palais Rohan, mairie de Bordeaux.
Bordeaux : CRDP, 1967.

qui est dans un état total de dépérissement" (1).

Après avoir reçu différentes enchères (2), le prélat vend la totalité des terrains au plus offrant pour cinq cent mille livres. L'acte est passé le 19 août 1771, devant Faugas et son confrère, notaires à Bordeaux, au nom du Sieur Dufau et Compagnie. Les acquéreurs réels sont effectivement Gabriel Dufau, Capitaine des Ports aux Chartres, demeurant à Bordeaux, rue de la Devise, paroisse St Pierre ; Louis Jodril-
lat, Ecuyer, Conseiller-secrétaire du roi, demeurant à Paris, rue Chapon, paroisse St Nicolas-des-champs ; Joseph Etienne, ingénieur, demeurant à Paris rue Neuve-Saint-François au Marais, Paroisse St Jean en Grève, tous trois associés (3). Dufau et Etienne, nommés procureurs généraux de la société se chargent de revendre le terrain divisé en plusieurs parcelles réparties selon un morcellement agréé par les jurats où l'on prévoit de nouvelles rues et places.

Le Prince de Rohan quant à lui, se soucie des plans de son futur palais. Il s'adresse en premier lieu à M. de St. André ingénieur des Ponts et Chaussées. Celui-ci propose une idée dont il confie le développement à ses collaborateurs. Un échange de correspondance entre St. André et Lesage, ingénieur, travaillant à Libourne, confirme cet état de chose (4). Le 25 avril 1771, Lesage écrit à son supérieur : "Le massé du plan de l'archevêché est fait, dessiné et levé en papier de

(1) - A.D. Gironde Q 1741 - 1742 Lettres-patentes du Roi données à Compiègne en juillet 1772.

(2) - La compagnie Loliot composée de négociants, parlementaires, jurats et de grands commis de l'administration avait fait des propositions d'achat cf. VEDERE, op. ci. p. 5.

(3) - A.D. Gironde Q 1741 - 1742.

(4) - A.D. Gironde 8J295 Travaux du Port de Libourne.

retombe sur le plan général que j'ay fait ci-devant. Le projet que vous en avez dressé fait le plus bel effet du monde ; M. Tournaire va s'occuper d'en faire les détails, conformément à ces intentions". Le 17 mai, Lesage déclare que "les projets de l'archevêché ne sont pas trop avancés vu les absences que M. Tournaire est obligé de faire". Le 28 juin, Lesage déplore le retard pris dans cette affaire : "je n'ai pu finir la coupe sur la longueur de l'archevêché, M. Tournaire n'étant pas encore de retour de voyage, ce qui me fâche beaucoup sachant que vous en avez besoin" (1).

La longueur des délais imposés au Primat d'Aquitaine l'oblige à se tourner en septembre, vers l'ingénieur Joseph Etienne qui fournit d'autres plans du lotissement et du futur palais. Une copie certifiée conforme de sa main, se trouverait aux Archives Municipales (2). Le plan de masse de l'archevêché y apparaît (fig. 152). On distingue un corps de logis rectangulaire prolongé par deux petits pavillons côté jardin, et deux longues ailes en retour d'équerre formant une cour, face à la cathédrale. Une rue étroite dans l'alignement de celles des Remparts et des Minimes, longe le palais, clôturé par un simple mur percé d'un portail. A l'arrière des constructions, figure le jardin dessiné à la française. Le parterre se compose de huit massifs rectangulaires ordonnés symétriquement autour d'un bassin circulaire.

L'archevêque retient le projet, en confiant l'exécution selon les devis produits en mars 1772, à l'entrepre-

(1) - A.D. Gironde 8J 295.

(2) - VERDIERE. Opus cité p. 4. Nous n'avons pas retrouvé ce document.

neur René Poirier. Ce dernier s'oblige à construire le nouvel archevêché pour la somme de 486 017 livres. Etienne, "nommé du contentement du Sieur Poirier" contrôlera les comptes et les travaux (1). Le roi approuve les quatre plans et les devis qui lui sont soumis, par lettres-patentes de juillet 1772, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 13 août suivant (1).

Les travaux débutent sans tarder par la destruction du vieil archevêché dont on récupère les matériaux réutilisables, revendant les autres (2). Dès l'été 1772, le prélat loge à l'Hôtel du Gouvernement tandis que son secrétariat est transféré dans une maison de la Place St André (3). Les ventes se poursuivent simultanément. Le 26 août 1775, elles atteignent 500 000 livres réinvesties dans la construction. Cet argent ne suffit pas à couvrir les frais qu'elle nécessite. Un désaccord à propos de la mauvaise gestion financière de l'entreprise, oppose Etienne au Prince de Rohan qui le remercie de ses services non sans l'avoir payé. Avant de regagner Paris, l'ingénieur perçoit 30 000 livres pour "tous les soins qu'il s'était donné pour la vente des terrains", plus la même somme à titre d'honoraires dus depuis le 1er mars 1771 au 1er mars 1777, "pour les dépenses de sa maison et les soins qu'il avait pris à la construction" (4)

Le 10 mai 1776, un acte passé en l'étude de Me Boulard, notaire à Paris, désigne Richard-François Bonfin pour rem-

-
- (1) - A.D. Gironde Q 1741 - 1742 Copie des Lettres-patentes de juillet 1772.
 - (2) - Archives de l'Archevêché - Etat des frais de construction du Palais Rohan : la vente du plomb et de trois portes de l'ancienne bâtisse rapporte 9 635 livres.
 - (3) - A.D. Gironde G 565 - Archives Diocésaines 1772 - 1790, p. 18 et 19.
 - (4) - Archives de l'Archevêché - Etat des frais de construction du Palais Rohan.

placer Etienne. L'archevêque lui donne tout pouvoir pour veiller en son nom à ce que Poirier continue la construction conformément au plan et devis arrêtés, et pour vérifier "l'employ du prix des terrains vendus" (1). Des lettres-patentes du mois d'août, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 7 septembre 1776 confirment la nomination de l'architecte à qui l'on accorde un honoraire annuel de trois mille livres à compter du 7 septembre 1776 et jusqu'à l'achèvement du palais (2).

Bonfin prend la direction du chantier qui progresse. Le 16 juin 1777, Monsieur, frère du roi, de passage à Bordeaux, vient admirer la maquette en bois du nouvel archevêché, exposée au secrétariat (3). Le 9 novembre 1778, le secrétariat s'installe dans l'aile sud du nouveau palais déjà bien avancé (4).

Entretemps la compagnie Dufau a été rachetée le 12 avril 1778 par Claude Alexandre Rodesse, écuyer, conseiller secrétaire du roi à Paris, nouvel homme d'affaires et régisseur du Prince de Rohan, secondé par Me Banchereau, conseiller du roi et notaire à Bordeaux (5). Une meilleure gestion facilite le déroulement des travaux. En 1781 le palais est habitable même si la décoration des pièces de réception est en cours. Son commanditaire nommé à Cambrai n'en profitera plus. L'évêque de Rodez, Monseigneur Jérôme-Marie Champion du Cicé le rempla-

(1) - A.N. Minutier Central . LXXIII - 973 Minutes Boulard.
cf. annexes .

(2) - A.M. Bordeaux Fonds Rodesse. Honoraires de Bonfin.
cf. annexes .

(3) - A.D. Gironde G 565 p. 116

(4) - A.D. Gironde G 565 p. 145

(5) - Acte de vente passé devant M. Boulard, notaire à Paris.

ce, exigeant des modifications de la demeure. Il s'y installe le 29 juillet 1782, "son arrivée ayant été malheureusement différée par la lenteur des travaux que nécessita son habitation" (1). Le prélat retourne à Paris de septembre 1782 à mai 1783, laissant la place aux artisans. Les travaux s'arrêtent le 13 décembre 1785. Le palais archiépiscopal est achevé : sa construction a duré douze ans et a coûté 1 165 624 livres 4 sols 9 deniers (2). Bonfin perçoit 27 000 livres en guise d'honoraires du 7 septembre 1776 au 7 septembre 1785. Son compte n'est définitivement réglé que le 20 octobre 1787 (3).

Le Palais Rohan ne sert pas longtemps d'archevêché. La Révolution chasse son éminent occupant qui s'exile en Angleterre. Décrété Bien National en 1790, le palais est confisqué, laissé à la garde du portier et du concierge. N'ayant su le protéger et éviter des dégradations causées par des émeutiers, les deux hommes sont chassés le 21 mai 1791 (4). L'Administration du Département prend possession des lieux. Burguet et Combes aménagent une partie de l'aile droite pour les séances du Tribunal Civil et Militaire (5).

En 1800 le bâtiment est affecté à la nouvelle préfecture de Gironde. En 1808, il se transforme en Palais Impérial, recevant la visite de l'empereur et de l'impératrice. Sous la Restauration en 1814, il devient Palais Royal. Propriété de

(1) - A.M. Bordeaux BB 139.

(2) - Archives de l'Archevêché - Etat des frais de construction du Palais Rohan.

(3) - A.M. Bordeaux-Fonds Rodesse. Honoraires de Bonfin cf annexes .

(4) - A.M. Bordeaux D 91. Délibération du 21 mai 1791..

(5) - A.D. Gironde 3 L 214 - 215.

l'état en 1835, il est échangé contre un autre immeuble appartenant à la ville. Depuis 1836, il est le siège de la mairie de Bordeaux, subissant régulièrement de nouvelles transformations qui jusqu'à présent n'ont pas trop altéré son aspect extérieur.

Le Palais Rohan est le plus vaste édifice privé conçu à Bordeaux au XVIII^{ème} siècle. Il se dresse entre cour et jardin au cœur de la ville. Un portique ionique couronné d'un entablement orné de denticules et d'une balustrade, ferme la cour en bordure de la place (fig. 153) . L'entrée monumentale occupe le centre de cette composition tripartite : une porte cochère à deux vantaux s'ouvre au milieu d'un avant-corps formant une sorte d'arc de triomphe. Elle est encadrée de quatre colonnes couplées reposant sur des piédestaux, de part et d'autre de niches surmontées d'un tableau, lui-même garni d'une guirlande. Deux statues exécutées par Prévot, représentent "le génie des Sciences et des Arts", et "le génie de l'Industrie et du Commerce". Elles occupent ces niches depuis 1869 à la place des allégories prévues sous l'Ancien Régime, et jamais exposées. Bonfin en avait donné le modèle à Cabirol qui mourut en 1786 sans avoir rempli son contrat (1). L'architecte passa un second marché avec le sculpteur Deschamps le 21 février 1787. L'artiste s'engageait à fournir deux statues hautes de 6 pieds 2 pouces, en pierre de Taillebourg, pour la somme de quatre mille livres (2). Ces figures symbolisaient la Religion, sous la forme d'une femme voilée tenant la bible et désignant

(1) - Archives Historiques de la Gironde. Tome 55 cf. Annexes.

(2) - A.D. Gironde 3L 214 - 215 - Délibération du Directoire du département de la Gironde du 13 juillet 1792.

un passage de l'Écriture, en foulant aux pieds des livres hérétiques (fig.154) ; La Ville de Bordeaux lui faisait face, représentée par une femme coiffée d'une tour, le bras droit appuyé sur l'écusson des armes de la ville, le gauche tenant des raisins (fig.155) (1). Alors que Deschamps avait bien avancé sa commande, le Directoire du Département lui ordonne de modifier les attributs des statues qui deviennent la Constitution et la Justice (2). Nous ignorons le sort qui fut réservé à ces statues.

Les armes de Bordeaux dominant le portail. Elles ont été dessinées par Michel Bonfin, en remplacement de celles des Rohan démolies par l'architecte Lamolles en 1791 (3).

De part et d'autres de l'entrée principale, quatre arcades en plein-cintre séparées par des pilastres lisses constituent la galerie. Elles sont fermées par des grilles à barreaudage vertical forgées par Jayer (4). Mme Lacoue-Labarthe a savamment décrit les impostes : "au dessus d'une frise de postes affrontées, le centre de la baie est occupé par un motif central pommé aux contours doubles, garni de cercles, de feuilles et de pistil" (5) flanqué de volutes aux courbes légèrement aplaties (fig.156).

Les deux avant-corps en ressaut correspondant

-
- (1) - Les maquettes en terre-cuite, de ces œuvres sont conservées au Musée des Arts Décoratifs Inv. 1066 et 1067.
- (2) - A.D. Gironde 3L 214 - 215 cf. annexes .
- (3) - A.M. Bordeaux D 120. 6 juillet 1791 ordonnance de payer 145 livres à Lamolles pour la démolition des armoiries.
- (4) - A.D. Gironde G supplément 30. Mémoire de Jayer du 16 décembre 1783 au 31 décembre 1784.
- (5) - M.F. LACOUÉ-LABARTHE. Le Fer forgé des édifices publics, civils et religieux à Bordeaux au XVIIIème siècle. Université de Bordeaux III, 1987.

aux extrémités des ailes du palais, déterminent la dernière partie d'un ensemble régi par la symétrie. Les murs sont percés de trois fenêtres rectangulaires dont une feinte au centre, toutes surmontées de tableaux avec des guirlandes. Des pilastres semblables aux précédents délimitent chaque travée (fig.157).

Après avoir franchi la porte cochère qui a conservé le heurtoir et la peinture exécutés par Mayer, nous pénétrons sous le portique voûté d'arêtes. Des arcs doubleaux surbaissés reposent sur des pilastres et des colonnes doriques supportées par de hauts piédestaux (fig.158).

La cour carrée est bordée latéralement de bâtiments bas comprenant un rez-de-chaussée et un entre-sol. Les ouvertures s'inscrivent dans treize arcades en plein-cintre. La septième plus large soulignait le passage menant aux communs au nord et à la chapelle au sud, le couronnement est identique à celui du portique qu'il prolonge. Une toiture à quatre versants couverts d'ardoises, coiffe ces constructions (fig.159).

La façade principale longue de quinze travées apparaît au fond de la cour d'honneur, tournée vers l'est. Elle reprend la division tripartite remarquée sur le portique, avec un avant-corps central et deux latéraux amorçant les pavillons d'aile. Elle comprend trois niveaux apparents plus un sous-sol dont on distingue seulement les soupiraux d'aération (fig.160).

Le rez-de-chaussée à refends est percé de quatre ouvertures à plates-bandes carrées, surmontées de tableaux à guirlandes, de chaque côté de l'avant-corps. Celui-ci comporte trois arcades cintrées à clé pendante, auxquelles on accède par un degré rectangulaire. Dans l'angle formé par le corps de lo-

gis et les ailes, se trouvent deux degrés convexes en quart de cercle, desservant quatre portes-fenêtres. Un entablement identique à celui des ailes, règne à égale hauteur sur la façade, servant de socle aux étages supérieurs. L'analyse des parties hautes de l'archevêché impose un retour au passé afin de saisir les différences entre le profil initial et l'aspect actuel de l'édifice. Deux dessins intitulés "Projet de décoration de la façade du Palais Rohan" (côté cour et côté jardin), attribués à Joseph Etienne et conservés au Musée des Arts Décoratifs, nous révèlent une élévation bien plus riche que celle que nous voyons aujourd'hui (fig. 161). Le projet d'Etienne, daté de 1773, représente le corps de logis, le départ en coupe des deux ailes et les pavillons latéraux. Les divergences avec l'état actuel concernent les étages supérieurs. L'ingénieur propose un ordre colossal dorique à pilastres cannelés, régnaant sur l'étage noble et le second, séparés par une frise de fleurons. Des guirlandes surmontent les petites fenêtres au ras de l'entablement pseudo-dorique. Etienne substitue à la frise classique, une alternance de triglyphes en fort ressaut, et de métopes ornées d'un drapé. La corniche supporte une balustrade laissant voir une toiture à la française dotée de deux minuscules lucarnes dans les combles. Un fronton cintré couronne l'avant-corps central ; on y distingue deux personnages assis de part et d'autre d'un cartouche.

Ce programme a été abandonné pour une autre idée illustrée par une "Elévation du Palais Rohan - Façade sur jardin" datée du 21 juillet 1778 (1) sûrement de la main de

(1) - A.M. Bordeaux XI - R
2

Bonfin (fig.162). L'architecte conserve l'ordre colossal mais opte pour des pilastres ioniques très dépouillés et lisses. Il supprime les chambranles à crossettes des baies de l'étage noble, désormais inscrites dans un cadre mouluré sous un entablement taluté. Les fleurons disparaissent au profit d'un fin cordon et d'un bandeau cannelé courant sur la façade. Au second étage, l'appui des fenêtres repose toujours sur des consoles mais la guirlande a disparu remplacée par une moulure en relief. A l'entablement, Bonfin élimine la frise, supplantée par un modeste rang de denticules qui double les rampants du fronton triangulaire dominant l'avant-corps central. Enfin la toiture est dissimulée par la balustrade.

Les mentions "arresté" qui figurent par deux fois sur le lavis que nous venons d'étudier, et les faibles divergences que présente cette élévation avec celles que nous admirons aujourd'hui, nous amènent à voir en Bonfin le responsable du décor des étages du Palais Rohan (le rez-de-chaussée était en construction à son arrivée). Le retour à des lignes dépouillées, à des plans lisses et à une austérité certaine s'explique certes par l'influence de Louis, mais surtout par les très importantes difficultés financières du Prince de Rohan. Il fallait réduire la dépense et limiter le faste.

Le fronton qui couronne l'avant-corps de la façade sur cour est orné d'une horloge, alors qu'autrefois on y avait placé une scène allégorique représentant "la Sagesse Evangélique" personnifiée par la Vierge tenant de la main droite le feu sacré, et appuyant la main gauche sur l'Evangile. Cette sculpture exécutée par Cabirol disparut à la Révolution.

La façade postérieure orientée à l'ouest, donne

sur le jardin (fig.163). C'est une réplique à peu de choses près de l'élévation sur cour. Le corps de logis ne conserve qu'un seul avant-corps médian, surmonté d'un fronton triangulaire où Gabirol a sculpté "La libéralité" : une jeune fille richement vêtue, portant une couronne, s'appuie sur un bouclier d'airain sur lequel elle fait graver par un génie les armoiries du Prince de Rohan, tandis que de la main droite elle distribue des pièces d'or. Un lion et une corne d'abondance complètent le tableau (1).

Deux pavillons bas, éclairés par six baies rectangulaires, encadrant une porte-fenêtre cintrée, flanquent le bâtiment principal. Ils ont gardé la toiture à quatre versants, prévue par Etienne (fig.164 et 165)

Le jardin à l'anglaise a succédé aux parterres à la française. Il n'y a plus de traces de l'ancien décor telles les deux "panthères à l'égyptienne" commandées à Gabirol puis à Deschamps pour agrémenter le bassin (2). Les dépendances ont également disparu.

Monsieur de Cicé avait en effet ordonné à Godefroy, "entrepreneur des fortifications", de lui bâtir une nouvelle orangerie en remplacement de celle qu'il faisait transformer en appartement dans le pavillon droit. En 1783, Godefroy construit un bâtiment de plan rectangulaire adossé au mur de clôture longeant la rue Montbazou, exposé en plein sud (3). Il mesure 45 toises de long, 3 toises 18 pouces de

(1) - Gabirol reçut 2 400 livres pour la sculpture des deux frontons.

(2) - A.D. Gironde 3L 214 - 215 - Devis du 21 février 1787, signé Deschamps.

(3) - A.D. Gironde G supplément 30 1782 - 1783 - Etats des ouvrages de Godefroy pour Mgr. de Cicé.

large et 2 toises 43 pouces de haut (soit approximativement 85 x 6 x 5 mètres). Seize croisées ouvrent au midi, tandis que deux portes entourant une troisième, vitrée et cintrée sont aménagées au levant, à proximité du corps-de-logi. A l'intérieur, un châssis vitré divise l'orangerie en deux (1). Les murs sont enduits de plâtre et blanchis à la chaux. Le plafond voûté est peint en blanc de Bourg. Une imposte rapportée à la naissance des voûtes règne sur les murs (2). Une toiture à deux versants couverts en ardoise, recouvre le tout.

En 1787 l'archevêque commande une serre chaude édiflée dans le jardin par Duprat appareilleur employé sur le chantier de Beauséjour. La serre de plan rectangulaire mesure 48 pieds de long sur 11 de large et 12 de haut (soit environ 15,84 x 3,63 x 4 mètres). Les parements du mur de face sont en pierre de Bourg ; le sol est dallé en pierre dure. Papon, couvreur, pose la couverture en ardoise et Mayer se charge des serrures (3).

Après ce bref passage dans le jardin découvrons l'intérieur du Palais Rohan. En l'absence de plans originaux et en raison des remaniements successifs qui ont bouleversé les étages, nous nous bornerons à l'étude du rez-de-chaussée le plus digne d'intérêt (fig.166).

Le perron central conduit au sévère vestibule.

Les murs de pierre nue sont scandés par des pilastres doriques

-
- (1) - A.D. Gironde G supplément 30 1783 - Mémoire des ouvrages de Boreux, menuisier.
 - (2) - Idem - 1783 - Mémoire des ouvrages de Bonnet, plâtrier.
 - (3) - A.D. Gironde G 244 - Comptes de l'archevêché :
 - Mémoire des réparations faites à l'archevêché du 23 juillet 1787 au 9 janvier 1788 par Duprat.
 - Mémoire des ouvrages de serrurerie faits par Mayer, du 1er mars 1786 au 12 mars 1788.

liasses qui soutiennent un entablement avec une frise des denticules et une corniche. Cette pièce remaniée au siècle dernier est devenue le Mémorial des employés municipaux victimes des deux guerres.

Le "Salon Fourcade" se joint sur la droite. Une cheminée en marbre pourpre surmontée d'un trumeau garni d'une lyre et de trompettes entrecroisées constitue l'essentiel d'un décor caractéristique du règne de Louis XVI. Au dessus de lambris d'appui découpés en petits panneaux rectangulaires, les murs sont tendus de soie. Deux portes à double battants surmontées de tableaux cannelés ouvrent sur la cage d'escalier. La troisième mène aux pièces d'apparat en enfilade le long du jardin (fig.167).

Le premier salon, contigu au "Salon Fourcade" est éclairé par deux baies. L'ornementation est concentrée autour de la cheminée de marbre veiné, adossée au mur mitoyen de la salle à manger. Une glace rectangulaire encadrée de chutes de feuilles de laurier retenues par des faveurs, est dominée par un riche entablement où l'on distingue des rangs de perles et des ovales. Au dessus, un tableau sculpté représente un masque de lion tenant dans sa gueule deux guirlandes de feuilles de chênes relevées par des nœuds de ruban plissé. Un médaillon où se dessine le profil d'une jeune femme, se détache au milieu de branches fleuries nouées elles-aussi. Le décor des quatre portes à double vantaux se limite à une frise de rosaces serties dans des entrelacs, sous l'entablement. Les parois sont garnies de lambris très sobres, en revanche le parquet " à la Versailles" est d'une très belle facture (fig.168).

Pénétrons maintenant dans le salon d'assemblée, considéré comme l'une des plus belles parures du palais. Bonfin conçoit lui-même le décor raffiné de cette salle entièrement lambrissée. Il remet un modèle de l'œuvre à exécuter à Barthélémy Cabirol, sculpteur émérite de l'époque. Le 8 août 1781, l'artiste accepte de faire la sculpture en plâtre du plafond, celle des lambris et des bas-reliefs au dessus des portes " dans le meilleur genre et au gré de M. Bonfain, ingénieur dudit palais, qui en a donné le dessin, pour et moyennant la somme de quatre mille huit cents livres", qui lui seront payées au fur et à mesure de l'avancement des travaux (1). Cabirol s'engage en outre à avoir terminé la commande pour le mois de décembre suivant ; à charge pour lui, s'il y avait du retard, de payer des ouvriers supplémentaires imposés par Bonfin ou Rodesse. Nous avons du mal à imaginer qu'une telle besogne fut achevée en moins de cinq mois.

L'architecte impose un programme ordonné selon les règles de la symétrie. Dans la pièce de plan carré, il établit des éléments de base qui déterminent l'agencement des différents lambris : ce sont les trois trumeaux placés au milieu des murs face au jardin. La présence du foyer adossé contre la paroi est, prédispose cette surface à un traitement privilégié. Au centre, se dresse une majestueuse cheminée de marbre blanc. Son linteau est orné de feuilles de chêne et de laurier entrecroisées, et ses piédroits de consoles à volutes d'où chu-

(1) - Archives Historiques de la Gironde - Bordeaux : Féret et Fils, 1923 - 1924. Tome 55, p. 125. Copie du contrat passé par Cabirol pour la décoration du grand salon de l'archevêché. cf. annexes .

tent des verdure encadrées de feuilles d'eau (fig. 169). Un trumeau couronne ce bel ouvrage. Il se compose d'une glace cintrée, sertie par une baguette de roses et d'entrelacs. Les montants et l'archivolte sont rehaussés par l'alternance de bouquets de laurier et de feuilles de chêne nouées par des liens. Les impostes à deux fasces présentent des rais de cœur et des perles. La clé en forme de console à volute est garnie d'une acanthe. "Les rosaces triangulaires" destinées aux écoinçons ont été remplacées par des rinceaux (1). Deux larges "pilastres" flanquent la cheminée. On distingue dans une composition florale très riche une longue guirlande, retenue au sommet par des rubans noués. Une couronne de feuillage y est suspendue par des cordelettes agrémentées de glands à franges regroupés par trois. Le centre du tableau est occupé par deux charmants bouquets attachés ensemble, et la base, par des arabesques fleuries. De légers rameaux d'oliviers ondulent latéralement, autour d'un fil tendu. Une doucine taillée en feuille d'eau forme le cadre de cette première série de lambris, juxtée par deux panneaux nus délimités par des faisceaux de sept baguettes liées par des guirlandes de fleurs. Des pilastres plus étroits leur font suite. Des arabesques peuplées d'oiseaux, s'y mêlent encerclant des urnes contenant des fleurs (fig. 170 et 171).

Ces trois types de lambris se répartissent autour de la pièce selon un rythme propre à chaque mur.

Côté jardin, les panneaux étroits sont plaqués près des angles alors que les grandes compositions florales occupent une place de choix entre les trois baies décorées à

(1) - Le grand salon a subi quelques altérations et ne concorde plus exactement avec le devis de Cabirol. Les glaces des murs transversaux ont été retouchées : elles sont sans tain depuis 1865.

l'image des trumeaux. Elles forment le juste pendant de celles du Devant (fig.172).

Les parois sud et nord sont organisées de manière semblable. De part et d'autre des glaces permettant une échappée vers les salons contigus, se trouvent les pilastres étroits, puis les portes à double battants, et les panneaux à faisceaux (1). Le décor des portes est très fouillé. Chaque vantail se divise en quatre parties délimitées par une baguette en perle et une doucine à feuille d'eau (fig.173). Une frise de branches de laurier croisées et nouées habille les panneaux oblongs, de part et d'autre des panneaux principaux plus allongés. Là, de délicates arabesques fleuries se déroulent autour d'un vase à col très fin fermé par une pomme convoitée par des serpents enchevêtrés. Le registre supérieur consiste en un déploiement d'épis de blé d'où chutent des végétaux attachés par un cordon (fig.174). Le chambranle à deux fasces est rehaussé par des feuillet d'eau et des crossettes à consoles. Le linteau est sculpté "dans le goût des frises riches de Lepautre" (2) c'est à dire des rinceaux végétaux très fournis. Il est couronné par une corniche où l'on reconnaît des perles en chapelet, des oves et des feuilles d'eau. Un bas-relief domine le tout : un brûle-parfum fumant, (à la panse garnie d'acanthés et de guirlandes) apparaît sur un fond très chargé de draperies, guirlandes et branches d'oliviers superposées. Ce relief ne correspond pas à celui qui est décrit dans le contrat de Cabirol, comme "des groupes d'enfants en stuc poli". Il résulte vraisemblablement des modifications appor-

(1) - Les deux portes situées à l'est, étaient des placards ; on les a ouvertes à la circulation au XIX^{ème} siècle.

(2) - Contrat de Cabirol cf. annexes .

tées au siècle dernier.

Sur le pourtour du salon, règne une frise de branches de laurier croisées et nouées, au dessus des lambris d'appui. Les éléments en plâtre doré du plafond s'ajoutent au décor sur bois. Ils comprennent une grande rosace au milieu du plafond, et un entablement comportant une architrave à deux fascias, une frise "de 12 à 13 pouces de haut, sculptées en arcades à culots et fleurons", une corniche réunissant des oves, chapelets et rais de cœur à culots (fig.170).

Cette énumération complète la description d'un salon qui illustre au mieux la double tendance du retour à l'antique et à la nature, mère des Arts. Malgré les retouches du siècle dernier, il demeure le plus bel exemple à Bordeaux de ce que l'on dénommait naguère "Style Louis XVI".

La pièce qui le prolonge est beaucoup plus banale. Elle sert à l'occasion de petite salle à manger. Elle est recouverte de lambris unis agrémentés de simples filets d'or (fig.175). La cheminée de marbre rose et son trumeau rectangulaire, adossés au mur sud, sont les éléments les plus remarquables. Un tableau reproduisant le motif du brûle-parfum, au milieu des guirlandes (figurant au dessus des portes du salon), domine l'entablement sur console placé au dessus de la glace. La corniche du plafond offre aux regards des oves insérés parmi des pignes, des palmettes et des perles. Le plancher est façonné "à la Versailles", comme celui du grand salon. Les meubles ne sont plus ceux de l'archevêché. A la suite de déprédations diverses, tout le mobilier du Palais Rohan a été racheté et renouvelé petit à petit. Une porte mène à d'autres salles de moindre intérêt,

réservées autrefois aux appartements privés de l'archevêque. On y dénombrerait une chambre à coucher, un cabinet, une garde-robe, et divers dégagements. Une grande pièce dite "Salle de la Croix" communiquait avec la chapelle. Le Conseil s'y rassemblait chaque semaine pour régler les affaires du Diocèse.

A l'autre extrémité du corps de logis, se trouve la grande salle à manger ornée de peintures en grisaille et de trompe-l'œil exécutés en 1783 par Pierre Lacour, père, selon le goût antique. Giovanni Berinzago encadre ces œuvres d'architecture feintes en 1784 (1). Une première campagne de restaurations effectuées entre 1804 et 1807 remplace ce décor par de faux marbres verdâtres dûs à Félix Annoni. En 1838, Desgallère supprime le plafond peint par Lacour, fait deux faux bas-reliefs représentant un "sacrifice à Pomone" et un "sacrifice à Cérès", appliqués sur le mur face au jardin, et modifie le décor des niches feintes situées à chaque extrémité de la salle (2). Malgré ces remaniements plus ou moins abusifs, les figures se dressant dans les niches témoignent encore du talent de Lacour. Elles symbolisent "Bacchus", et "Hébé déesse de la Jeunesse versant le nectar à l'Amour", exposée au Salon de l'Académie en 1782 (fig.176 et fig.177). Les lunettes ornées de "putti" brandissant des guirlandes, et les scènes des quatre saisons, placées au dessus des portes, sont également attribuées à Lacour (fig.178 à 181). La salle à manger, pièce unique en son

(1) - Lacour touche 1 667 livres en 1783, et Berinzago, 1 946 livres en 1784. Ce sont les derniers travaux importants menés au Palais Rohan avant son achèvement.

(2) - Desgallère a substitué aux scènes de jeux d'enfantes, des coquilles

genre à l'archevêché, apporte une touche d'originalité aux salles de réception.

L'escalier d'honneur aménagé non loin de là, dans l'angle nord-est du corps de logis, suscite également l'admiration des visiteurs. Ce chef-d'œuvre de stéréotomie a été conçu par Bonfin qui trouve enfin l'occasion de matérialiser le projet qu'il avait élaboré pour le nouvel Hôtel de Ville, Cours des Fossés, dans les années 1770. L'édifice ayant été abandonné faute d'argent, l'escalier était resté à l'état d'étude, sous forme d'un modèle réduit en bois, présenté au public lors du salon de 1780, à la rubrique sculpture n° 97 (1). J.M. Pérouse de Montclos a analysé l'ouvrage définitif avec la plus grande précision technique. L'escalier à trois volées est suspendu "sur une voûte plate au départ et gauchie progressivement pour former un demi-berceau. Ce demi-berceau tourne pour porter le premier retour suspendu ; une trompe rachète le carré de la cage sous le demi-berceau tournant (fig.182). Le palier est porté par une demi-voûte en arc de cloître [...] appareillée en pansache comme une trompe" (fig.183) (2). Des jeux d'appareil parfaitement gratuits compliquent cette structure complexe : le départ gauche sous la volée est appareillé en pansache, et la lunette sous la deuxième volée a une pénétration ondulée (fig.184). Ce travail de la pierre, hors du commun s'accompagne d'une superbe rampe en

-
- (1) - C. MARIONNEAU, Les Salons Bordelais ou Expositions des Beaux-Arts à Bordeaux au XVIIIème siècle.
Bordeaux : Yve. Moquet, 1883.
- (2) - J.M. PEROUSE DE MONTCLOS, L'Architecture à la française XVIème, XVIIème, XVIIIème siècles. Paris : Picard, 1982, p. 290

fer forgé exécutée par le serrurier Mayer (1). Le dessin s'apparente à ceux que Ange-Jacques Gabriel avait fait pour les ferronneries de l'escalier du Château du Petit Trianon, forgé vers 1765 par François Brochois (fig.185). Bonfin n'ignore pas ce bel ouvrage (2), et y puise de quoi nourrir son imagination. Au Palais Rohan, il réemploie le motif des postes sous la main courante, thème qui donne une grande impulsion à la composition. Il conserve aussi l'alternance des ovales avec des éléments verticaux plus complexes, constitués par une rosette tournante inscrite dans un cercle pris entre deux fleurons. Pour la frise inférieure, il renonce aux postes au profit d'une reprise du système vertical soit "une succession aérée de fers en ovales garnis d'une rosette losangée et de deux fleurons" (3). D'après Mme Lacoue-Labarthe, le style de cette rampe d'appui est doublement caractéristique ; il indique d'abord un retour au grand goût du siècle (le Louis XIV en réadaptant des formes utilisées depuis Androuet du Cerceau ; mais dans sa nouvelle définition graphique, il introduit des modèles chers aux néoclassiques que l'on retrouve dans les hôtels bordelais des années 1780.

Gabirol sculpta des bustes à l'antique, fixés sur des socles, qui devaient réchauffer le décor de fer et de pierre. On les disposa finalement dans le vestibule (4).

En dehors des pièces d'apparat et de la cage d'escalier conçues pour étaler un luxe ostentatoire à la gloire des

(1) - A.D. Gironde G supplément 50 - Mémoire de Mayer - 16 décembre 1783 - 31 décembre 1784.

(2) - Son premier séjour à Paris au printemps 1765 coïncide avec l'achèvement du Petit Trianon.

(3) - M.F. LACQUE-LABARTHE. Opus cité.

(4) - A.D. Gironde G 1277 - Mémoire des ouvrages de Mayer du 15 mars 1788 au 31 mars 1789.

Rohan, Bonfin exerça ses talents d'architecte plus modestement pour Mgr. de Cicé. Dès sa nomination, le prélat impose un certain nombre de modifications qui coûtèrent 66 841 livres 7 sols 1 denier (1). Bonfin dirige les travaux exécutés par le maçon Godefroy, le plâtrier Bonnet et le peintre Gaëtan Camagne (2). Il s'agit d'aménager à la place de l'orangerie située initialement dans le pavillon bas prolongeant la salle-à-manger, à droite, un appartement destiné aux hôtes de passage. Il se composait d'un salon, d'une chambre à coucher et d'un cabinet rond, en bordure du jardin, auxquels s'ajoutaient un cabinet de toilette et des lieux à l'anglaise. Un corridor aboutissait à l'escalier de service menant au grenier que Bonfin avait fait transformer en chambres pour les domestiques. Au dessous, le long de la rue Montbazou, il établit un office, une cuisine avec des fourneaux neufs construits avec les matériaux de démolition de ceux qui se trouvaient au sous-sol et une rôtisserie.

La deuxième série d'augmentations ordonnées par Mgr. de Cicé concerne la construction d'une tribune dans la chapelle, pour faciliter les communications avec les appartements des premier et second étages. On y accédait par un entresol rajouté au dessus de la Salle de la Croix. Cette tribune élevée par Godefroy reposait sur quatre colonnes en pierre de Bourg. Elle mesurait quatre toises sur trois. Elle était séparée de la nef par une balustrade en chêne ornée à la base d'un gros tore, et d'une corniche à l'appui. Une "genouillère" régnait le long de la balustrade. Trois croisées à vasistas procuraient l'air et la lu-

(1) - Archives de l'Archevêché - Etat des frais de construction du Palais Rohan.

(2) - A.D. Gironde G, Supplément 30.

mière, le plafond était voûté (1). Nous ne possédons pas de détail sur la nef elle-même. Nous savons qu'elle était de plan rectangulaire, le sol étant pavé de grands carreaux. Des pilastres de deux pieds de large et quatre pouces de saillie, scandaient les murs blanchis à la détrempe.

Mgr. de Cicé exigea encore que l'on posât neuf poêles dans les antichambres des appartements du rez-de-chaussée pour préserver de l'humidité, et une pompe foulante pour "monter l'eau aux baignoires et lieux à l'anglaise" (2). L'eau provenait d'un tuyau branché sur les conduites de la ville qui approvisionnaient la fontaine St Projet. Le prélat avait indéniablement l'esprit pratique. Il dota sa résidence de tout le confort possible pour l'époque, ouvrant la voie aux réalisations des temps modernes. Son nom néanmoins ne passa pas à la postérité qui reconnut en Mgr. Ferdinand de Rohan le véritable mécène.

Si personne ne conteste la sobre majesté du Palais Rohan, les historiens seront d'accord pour affirmer que l'édifice ne révèle aucune formule révolutionnant le monde artistique. Etienne, mais surtout Bonfin, qui dirige le chantier pendant près de dix ans, nous prouvent ici leur maîtrise complète des notions répandues sur l'architecture depuis le début du XVIII^{ème} siècle.

Bonfin est imprégné des théories de Blondel qu'il applique presque à la lettre (3). Il privilégie le corps de logis

-
- (1) - A.D. Gironde G. Supplément 30. 1782 - 1783. Etats des ouvrages faits par Godefroy pour Mgr. de Cicé.
 - (2) - Idem. 1784 à 1786. Mémoires des réparations aux divers ouvrages hydrauliques faites par Bernard pompier et fontainier.
 - (3) - J.F. BLONDEL. De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général. Paris : 1737 - 1738.

"à qui les ailes et autres bâtiments qui l'environnent doivent céder". Le rez-de-chaussée est surélevé de quelques marches de qui assainit l'étage et donne plus de grandeur à l'élévation. Le perron y est spacieux. Les façades sont ornées d'attributs qui expriment la dignité du seigneur des lieux (du moins avant les restaurations). Notre architecte respecte les règles relatives à la distribution intérieure de la demeure. La cage d'escalier bien éclairée, est placée à droite de l'entrée. Des escaliers de dégagements évitent qu'elle soit encombrée de domestiques. Les pièces de résidence sont à l'écart des parties réservées au service. Le décor est choisi en fonction de la nature de la pièce qu'il personnalise. Il s'enrichit progressivement de salles en salles jusqu'à l'appartement du maître ou les pièces d'apparat traitées avec le maximum de soin. Bonfin ne se limite pas à l'influence de Blondel. Il est sensible aussi aux exemples laissés par d'autres grands maîtres.

Les ailes basses de la cour, percées d'arcades, le rez-de-chaussée à refends sont des réminiscences du Palais Rohan de Strasbourg dessiné par Robert de Cotte. Les pilastres colossaux, qui rythment les façades auraient dû céder le pas à la colonne libre plus au goût du jour. Avec la succession d'ouvertures rectangulaires et de baies cintrées, au rez-de-chaussée, ils rappellent les procédés de Boffrand (1).

En dehors du grand salon où Bonfin crée un décor parfaitement à l'image de ce qui se faisait à Paris, l'architecte innove seulement par la présence du portique clôturant la cour d'honneur. La façade sur la place St André exprime la

(1) - Germain Boffrand - 1748 Projet pour un forum des Halles ;
- Château de Lunéville.

tendance du retour à l'antique mais elle demeure assujettie à des éléments décoratifs archaïques (impostes des grilles, chapiteaux fleuris, arcades). En revanche la façade sur cour présente un tout autre aspect. Bonfin renonce aux colonnes jumelées employées jusqu'alors dans des édifices aussi prestigieux que le Palais Soubise (Delamair), l'Ecole Militaire (Gabriel) ou la très célèbre Ecole de Chirurgie de Gondoin. Il choisit une colonne d'ordre toscan reposant sur un dé cubique. Largement séparées les unes des autres, elles confèrent au portique une élégance et une légèreté remarquables. Cette composition très aérée est antérieure à celle de la colonnade élevée dans la cour d'honneur du Château de Compiègne vers 1783. Bonfin avait peut-être eu vent du projet, d'un esprit identique au sien (1).

Quoiqu'il en soit, grâce à la façade postérieure du portique, le Palais Rohan concourt au changement de courant artistique et annonce le néoclassicisme.

(1) - Les Gabriel, Paris : Picard, 1982. "Elévation du pavillon de gauche sur la place d'Armes et de la colonnade de la cour royale" à Compiègne, Ange-Jacques Gabriel 1764. p. 235.

.- Le Château de Beauséjour à Mérignac

Le Château de Beauséjour se situait à Mérignac, dans la section cadastrale d'Arlac, en bordure du chemin de Mérignac au Tondu et du chemin de Charlin. C'était l'une des résidences d'été des archevêques de Bordeaux, au même titre que le Château de Lormont ou la citadelle de Bourg sur la rive droite de la Gironde.

L'habitation se doublait d'un vaste domaine agricole dont le plus beau fleuron était les vignes du Pape Clément à Pessac. Un rapport dressé par le dénommé Lamarque, expert désigné par le Directoire du District de Bordeaux pour estimer les Biens Nationaux, nous renseigne sur l'état de la propriété en 1790 (1). Elle consiste en une "maison superbement bâtie, chai, cuvier, vaisseaux vinaires, cour, puits, jardin, un très beau vivier, vignes, échopes de vigneron, grange, jardin, terres, allées, bois, taillis, garenne, pignadas et ornières, contenant le tout par entier 53 journaux 14 règes et 13 carreaux (2) estimé à la somme de 54 000 livres". L'exploitation comporte en outre des bois au lieu-dit Broustey, d'autres vignes, et enfin les treize journaux du vignoble du Pape Clément. L'ensemble évalué à 91 200 livres est vendu aux enchères le 4 février 1791. Il est adjugé pour la somme de 140 000 livres, à Raphaël, agissant au nom de Pelxotto (3). Ce nom est fami-

(1) - A.D. Gironde Q 608 - Estimation du bien de Beauséjour - 20 décembre 1790.

(2) - Le journal est une ancienne mesure de superficie correspondant à la quantité de terrain qu'un homme pouvait labourer dans un jour. Le journal de Bordeaux valait 32 règes.

(3) - MARION, BENOËT, GAURILLIER. - Documents relatifs à la vente des Biens Nationaux. - Bordeaux : Cadoret, 1911 - 1912, Tome 1.

lier aux bordelais. Il s'agit bien du puissant banquier israëli-
te Charles Samuel Peixotto (1739 - 1805) résidant Place Dauphi-
ne. Grand amateur d'art, il est également l'heureux proprié-
taire de la Maison Carrée d'Arlac, voisine de Beauséjour, et
d'un château à Talence. Il semble qu'il ait possédé Beauséjour
jusqu'à sa mort. Au XIX^{ème} siècle, le domaine passe aux mains
de M. de Conteneuil, Comte de Beauséjour (1) puis est revendu.
Des vues aériennes des années 1955 - 1960, révèlent encore la
présence des bâtiments dont on distingue les toitures (2). Ils
disparaissent peu après. De nos jours, le site est inclus dans
un terrain militaire appartenant à l'Armée de l'Air. Il n'exis-
te plus qu'une rue Beauséjour bordée de casernements, piètre
témoignage des splendeurs d'autrefois.

Les premières mentions de Beauséjour que nous
avons trouvées remontent à 1781. Il s'agit du montant des re-
venus annuels tirés du domaine et des vignes du Pape Clément. (3)
A cette époque, l'exploitation agricole rapporte 4 495 livres
4 sols pour la vente de quatre-vingt deux barriques de vin,
de sept charretées et demi de foin, de bois de chauffage et
des légumes du potager. Le registre ne dit rien de l'état des
bâtiments en place.

Nous imaginons sans peine que le Prince Archevê-
que Ferdinand de Rohan, entièrement préoccupé de la construction
de son palais, n'ait guère eu le loisir de penser à Beauséjour.
Les choses changent avec l'arrivée en 1781, de son successeur,

(1) - A.M. Méridnac 1 G 8 Matrice f° 215.

(2) - A.M. Méridnac 1 AV f° 41 Plans photographiques.

(3) - Archives de l'Archevêché - Livre de compte des revenus
de l'Archevêché pour les années 1780 à 1784.

Mgr. Champion de Cioé. Dès 1782, il ordonne de planter des arbres dans le jardin (1). En 1783, alors que les modifications de l'archevêché sont bien avancées, le prélat s'attaque à Mé-rignan. Il s'en remet à Bonfin qui exécutera ses ordres et coordonnera les travaux comme à l'accoutumée.

L'entrepreneur Godefroy construit dans le jardin trois serres chaudes en briquettes et en pierre.(2) On y cultivera des ananas. Pour le drainage de l'eau, il installe des aqueducs dans les allées du bois. Il est payé en août 84. Au cours de cette même année, on refait les écuries longues de 51 pieds sur 20 et demi de large, et toutes pavées (3). Martin, charpentier y installe des mangeoires neuves. Il rédige aussi un "dévis de la couverture à faire sur la maison neuve de Beauséjour" comprenant en outre, des travaux à faire sur "le grand portail d'entrée de la cour, du côté nord" (4). Bonfin étudie le dossier mais ne paraît pas y donner suite. Jayer père, serrurier, demeurant rue des remparts, se charge de menues réparations aux portes et contrevents des vieux bâtiments (ouxier, pressoir, chai, chambre du jardinier près du grand portail) et des écuries. Il pose encore "les ferrures et les serrures des nouveaux appartements"(5).

Grâce à lui nous avons une idée de la composi-

-
- (1) - A.D. Gironde G supplément 29.
 - (2) - A.D. Gironde G supplément 30 - Etat des ouvrages faits par Godefroy entrepreneur, en 1782 - 1783.
 - (3) - A.D. Gironde G supplément 29 - Le pavage est payé 36 livres 14 sols 8 deniers le 17 octobre 1784.
 - (4) - A.D. Gironde G supplément 29.
 - (5) - A.D. Gironde G supplément 30 - Mémoire des ouvrages faits par Jayer Père à Beauséjour, du 16 décembre 1783 au 31 décembre 1784. Compte réglé le 6 avril 1785.

tion des communs, mais surtout, nous possédons la certitude que la restauration de la maison de maître a bien commencé courant 1784 (elle se poursuivra jusqu'en 1790). L'année suivante, les comptes ne font état que des ouvrages de Martin au pressoir refait à neuf, et de ses réparations au cuvier : il fabrique des cuves, un douil, et bâtit une cabane dans la vigne (1).

En 1786, les travaux se précisent. Bonfin engage comme appareilleur Duprat, en qui il a toute confiance. Il lui laisse la direction du chantier lorsqu'il s'absente, et surtout le charge de prendre au secrétariat de l'archevêché l'argent nécessaire au paiement des ouvriers et des fournisseurs (2). En six mois, Duprat reçoit plus de 7 000 livres. Il termine la maçonnerie et Martin lui succède. Son "mémoire des ouvrages faits à Beauséjour par ordre de M. Bonfin" en 1786 et 1787 nous éclaire enfin sur la configuration de la maison (3). Le charpentier déclare avoir posé la charpente et la couverture du corps de logis et des deux ailes. Cette disposition correspond au plan très sommaire du cadastre de 1811 (4) où l'on distingue un édifice avec deux ailes en retour d'équerre encadrant une cour. Les communs et bâtiments d'exploitation sont regroupés en avant de la demeure, perpendiculairement au chemin de Mérignac au Tondu. En contrebas du domaine se trouvent d'immenses viviers alimentés en eau par la source d'Arlac (fig.136). Nous n'avons qu'une vague idée de l'élévation de la résidence

(1) - A.D. Gironde G. Supplément 29.

(2) - Idem, Lettres de Bonfin aux abbés Caylus et Gouges. Juillet - octobre - novembre - décembre 1786.

(3) - A.G. Gironde G. Supplément 29.

(4) - A.M. Mérignac 1 G 3. Plan cadastral de 1811.

de l'archevêque. Nous pensons qu'elle se composait d'un rez-de-chaussée peut-être surélevé par la présence de caves en sous-sol, et d'un entre-sol. Apparemment il n'y avait pas de premier étage. La demeure basse et allongée présentait les caractéristiques de la "Chartreuse" modèle largement répandu dans notre région depuis le XVII^{ème} siècle.

La distribution intérieure est mieux connue. Elle consistait en un "vestibule à voussures" côté cour, d'où partait un corridor vers les garde-robes. Nous supposons que le vestibule occupait le centre de la demeure, prolongé sur l'arrière par le salon de compagnie donnant sur les jardins. Une chambre à coucher circulaire, suivie d'un cabinet jouxtait le grand salon. Ensuite venaient la salle à manger, l'office muni d'une fontaine, puis la cuisine et la souillarde dans une aile. De l'autre côté du salon, se trouvait l'appartement de l'archevêque composé d'une chambre, d'un cabinet et d'une garde-robes. La chapelle était aménagée probablement dans la seconde aile et devait avoir un accès sur la cour. Martin mentionne encore la présence de "deux étages d'escalier pour les entresols", ce qui renforce l'hypothèse des caves à vin. Sur les multiples devis que nous avons consultés, on ne fait jamais allusion à un étage autre que celui de l'entresol.

Les corps de métier se succèdent dans le logis depuis 1786. Boreux est engagé le 28 octobre pour réaliser la menuiserie d'intérieur (placards, cloisons, étagères, etc...). Il reçoit cinq acomptes entre le 23 décembre 1786 et le 7 décembre 1787 (1). Avec trois d'entre eux, il perçoit plus de

(1) - A.D. Gironde G. Supplément 29.

4 500 livres. La somme est coquette et nous en déduisons qu'il doit être l'auteur des lambris qui ne manquaient pas d'habiller les murs.

Bonnet et Martin, plâtriers, exécutent les plafonds et l'enduit des cloisons en brique. Bonnet travaille à nouveau du 21 août au 4 mars 1788, puis en juillet avant de toucher son salaire définitif en septembre (1).

Le menuisier Martin est réglé le 22 décembre 1787 pour la charpente et le remaniement de toutes les couvertures en tuiles canal composant le corps de logis et les deux ailes que l'on a allongées. Il touche le même jour 591 livres pour les planches, charpentes et couvertures faits dans les remises de Beauséjour (2). Peu auparavant, Bonfin avait remis 94 livres à Mouneyre, marbrier cours d'Albrét, en paiement de deux tables en marbre blanc destinées au grand salon (3). Cette livraison laisse supposer que les pièces de réception sont habitables en décembre 1787. La demeure dans son ensemble est achevée au cours de l'été suivant.

En 1788, l'architecte acquitte les comptes du serrurier Jayet, de Lavergne "pour les impressions de peinture qu'il a fait pour la restauration de Beauséjour", et du maître-vitrrier Guichard à qui l'on doit tous les carreaux plus "les deux grands verres ovales posés dans la niche de la chambre à coucher de Monseigneur" (4).

(1) - A.D. Gironde G 244. Comptes de l'Archevêché.

(2) - A.D. Gironde G. Supplément 29.

(3) - A.D. Gironde. Supplément 29. Compte réglé le 16 décembre 1787.

(4) - A.D. Gironde G. Supplément 29. - Règlement partiel de Jayet - 13 février 1788.

- 14 mars et 28 juin 1788. Comptes de Lavergne arrêtés à 800 livres et 106 livres 12 sols.

- 2 septembre 1788. Règlement de Guichard, de 1129 £.

Les travaux qui se poursuivent encore, concernent les communs. De décembre 1787 à mai 1788, Martin avait fait la charpente et une croisée dans la souillarde de la cuisine, un pigeonnier et son échelle au dessus de l'escalier des remises, la charpente du chai à bois et divers ouvrages. De mai à septembre, il pose encore des cloisons mais fabrique surtout des tables et "accomode des ustensiles nécessaires au cuvier" (1). Quand à Duprat, l'appareilleur, on lui commande un lavoir à côté de la cuisine, et la démolition d'une partie du mur du pour établir une porte charretière. Ses ultimes interventions ont lieu d'octobre 1789 à janvier 1790 où il reconstruit "le mur de clôture qui menaçoit ruine près de la pièce (?) et à côté du bosquet du jardin" (2).

Les derniers mémoires relatifs à Beauséjour se rapportent aux travaux de Jayer, échelonnés du 15 mars 1788 au 20 mai 1791 (3). L'artisan énumère en particulier les "quantités de serrures dans tous les appartements, qui avoient été forcées et toutes les clés mêlées et changées de place" (4). Il répare les serrures, étiquette les clés et change les verrous.

Bien que très exposé à la convoitise du "peuple opprimé", le château traverse la période révolutionnaire sans subir de plus graves outrages. Nous déplorons que nos contem-

-
- (1) - A.D. Gironde G. Supplément 29. 19 mai et 14 septembre, règlement de Martin.
- (2) - A.D. Gironde G. Supplément 29. - Compte réglé le 3 mai 1788 et Mémoire des travaux faits du mois d'octobre 1789 au 20 janvier 1790.
- (3) - A.D. Gironde Q 1277. Trois mémoires.
- (4) - Idem. Mémoire des ouvrages de serrurerie faits par Jayer du 1er avril 1789 au 1er avril 1790.

porains n'aient pas eu les mêmes égards et que Beauséjour ait disparu si récemment.

Nous nous sommes attardé , voire même appesanti , sur des documents qui n'évoquent pas le moindre décor ou souci esthétique. Que le lecteur nous pardonne! Nous souhaitons remettre à l'honneur un domaine totalement oublié et méconnu alors qu'il figurait à plus d'un titre parmi les plus belles propriétés des environs de Bordeaux. Ses dimensions importantes, le soin que l'archevêque portait à l'entretien des bâtiments, du matériel et de l'exploitation des terres en faisaient une ferme modèle. Le jardin avec ses allées bien tracées, le bosquet à l'anglaise, le parc où évoluait une biche, les serres chaudes où l'on se livrait à la culture de plantes exotiques, l'orangerie, en doublait les attraits. Enfin, la maison "superbement bâtie", et la table où l'on faisait bonne chère (souvenons-nous des volières près de la cuisine, des viviers immenses et de la cage aux faisans) justifiaient parfaitement l'appellation "Beauséjour".

Alliant l'utile à l'agréable, la résidence de Monseigneur de Cicé supportait la comparaison avec les riches villas que Palladio et ses confrères avaient élevées dans la campagne vénitienne.

3.- Le hangar pour le brigantin de l'Archevêque

Au XVIII^{ème} siècle, Bordeaux ne possède pas encore de pont sur la Garonne. Qui veut atteindre l'autre rive doit faire appel aux services d'un passeur, à moins d'être

suffisamment fortuné pour avoir son propre bateau. L'Archevêché dispose d'un brigantin, voilier à deux mâts de plus faible tonnage qu'un brick. Il l'utilise lors de fréquents déplacements de notre ville vers Paris, descendant le fleuve jusqu'à Blaye où il poursuit son voyage par la route.

En 1786, Bonfin est chargé de construire un hangar pour le brigantin à Bacalan, au delà du faubourg des Chartrons (1). En mai, il passe un marché avec Jacques Castagnas, demeurant aux Chartrons, pour creuser et déblayer les terres là où l'on doit aménager la loge du bateau. Elle mesurera à la basse mer environ 48 pieds de long sur 18 de large. Quarante-neuf journées de travail sont nécessaires pour "sortir les terres et les vases éboulées depuis le creusement". Le travail a été particulièrement pénible pour les manœuvres à qui l'on a fourni du vin "attendu qu'ils se sont mis dans l'eau et dans la vase et qu'ils répugnoient à le faire!" Le 6 août 1786, Bonfin vérifie les comptes de Castagnas qui reçoit 220 livres pour l'exécution du marché. Le même jour, l'architecte "estime qu'il peut être payé 260 livres au Sieur Darqué, maître Charpentier de haute futaie, demeurant au Collège de la Madeleine, pour l'ouvrage qu'il a fait". Darqué a enfoncé au mouton, treize pilotis de bois de pin de 18 à 20 pieds de long et de 10 à 11 pouces de diamètre, pour contenir les terres et former les parois de la loge.

Jean Martin, charpentier résidant près de Beauséjour, exécute la charpente et les montants du hangar selon le devis qu'il a signé le 23 juillet précédent. Le marché avait

(1) - A.D. Gironde G. Supplément 30. Comptabilité de l'Archevêché. Juillet, août, septembre 1786.

été conclus pour 500 livres ; Martin reçoit un premier acompte de 200 livres le 13 août, suivi d'un second de 240 livres le 27 septembre. Bonfin acquitte les dernières dettes dans le courant du mois de novembre 1786, signifiant l'achèvement du chantier (1).

La construction d'un hangar pour le brigantin de Mgr. Champion de Cicé n'a aucun intérêt sur le plan artistique. Elle témoigne simplement de la diversité des tâches confiées à Bonfin par un même commanditaire. Il y a loin du château à l'abri à bateau, pourtant notre homme dirige les deux entreprises avec une conscience professionnelle constante se souciant toujours de réaliser le meilleur travail, au meilleur prix.

(1) - A.D. Gironde G. Supplément 29. Lettre de Bonfin à l'Abbé Gaylus à propos du paiement des ouvriers - 9 novembre 1786.

CONCLUSION

Nos investigations ayant dévoilé le parcours de Richard François Bonfin, nous souhaitons désormais dépasser l'anecdote pour dégager les points essentiels à la vraie compréhension du personnage que nous avons côtoyé. Nous abordons ici les questions concernant l'artiste, et son oeuvre, essayant de répondre aux critiques qu'il ne manque pas d'engendrer.

Nous ne nous appesantirons plus sur les traits du caractère de l'architecte qui sont apparus à travers l'analyse de la correspondance et des événements quotidiens puisque cela a été traité dans le livre premier. Nous soulignerons simplement ceux qui ont fait la force d'un homme qui a eu l'honneur d'occuper la fonction d'ingénieur architecte de la ville de Bordeaux pendant plus de quarante ans, dans un contexte politique et économique parfois bien mouvementé.

Issu d'un milieu de bâtisseurs au service du roi, Bonfin hérite de ses pères le sens du devoir et des responsabilités se traduisant par l'amour de l'ouvrage bien fait et le respect du genre humain. Durant sa vie entière, la probité et la loyauté envers les hommes, de toutes conditions, l'emporteront sur l'intérêt et l'ambition personnels. Bien armé moralement, Bonfin a-t-il l'envergure de devenir un bon architecte ?

Revenons aux années de formation. Contrairement à ce qui se passait à Paris, il n'y avait pas encore à Bordeaux, dans les années 1745-50 de structures clairement définies pour apprendre le métier, en dehors de l'apprentissage chez un maître-maçon ou architecte. Certes Bonfin n'a pas étudié à l'académie, mais il a eu la chance exceptionnelle d'évoluer dès sa plus tendre enfance, dans la mouvance des illustres Gabriel appelés dans notre ville pour bâtir la place royale (1729-1755). Au contact des meilleurs professeurs que l'on pouvait rencontrer alors en Aquitaine, le jeune homme s'est initié aux disciplines fondamentales en atelier et sur le terrain où les entrepreneurs lui ont transmis une méthode rigoureuse de travail. La lecture des traités théoriques d'architecture qui abondent vers 1750-1755 et que l'on se procure aisément dans les librairies bordelaises, complète les leçons pratiques. A l'étude des maîtres français classiques, Bonfin ajoute celle des italiens, n'ignorant rien des écrits de Vitruve ou Palladio ni de la progression des découvertes archéologiques faites à Herculanium, Pompeï ou Paestum.

Riche d'un tel enseignement, notre provincial, malgré sa jeunesse est apte à embrasser sans risque la carrière architecturale. Il lui manque cependant un peu de fortune et l'appui de quelques grandes familles pour être "lancé" rapidement. Les circonstances jouent alors en sa faveur, la mort de son père le désignant comme successeur auprès du corps de ville, qui connaissait déjà ses compétences.

Abandonnant le libéral, Bonfin opte dès le départ pour une orientation très particulière que l'on pourrait qualifier de facile. Suivant l'exemple de sa lignée, il est habitué à la notion de service public et le manque probable d'indépendance l'inquiète moins que la crainte de ne pouvoir subvenir aux besoins de sa nombreuse famille.

D'autre part, beaucoup ont cru voir en lui un fonctionnaire servile et besogneux qui n'entendait pas grand chose aux arts. Cette critique émanant plutôt des historiens du siècle dernier, que de ses contemporains, n'est pas dénuée de fondement mais doit être nuancée. Bonfin, en effet, est un travailleur acharné, passant de longues heures dans son cabinet à examiner les dossiers en souffrance, à expertiser des affaires plutôt médiocres et à arbitrer des conflits parfois dérisoires entre la ville et les particuliers, toutefois il ne se cantonne pas à cela. Loin d'être un triste bureaucrate prisonnier de ses papiers et des luttes d'influence entre les partis en place, c'est un homme d'action doublé d'un artiste à part entière. Engagé au départ comme ingénieur pour ses compétences techniques, il y ajoutera celles de géomètre sans jamais renoncer à sa vocation d'architecte. Il entend d'ailleurs exercer pleinement ce métier dont il est fier.

A ce propos, sa charge lui assure non seulement une certaine garantie de l'emploi, non négligeable à l'époque, mais en

outre la possibilité d'aborder une très grande diversité de thèmes qu'aucun mécène ne serait en mesure de proposer en province. Exception faite des premières bâtisses utilitaires comme la poudrière de Lormont, le magasin aux farines, les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, des travaux de voirie ordinaires, et de l'entretien des bâtiments publics, Bonfin se voit confier dès 1757 des commandes de plus grande envergure qui correspondent davantage à son idéal. Le plan de réaménagement du quartier de la porte de Berry, augmenté de la Maison de Force à élever près de l'église Ste. Eulalie, est l'un des premiers exemples de travaux gratifiants. La construction de cet établissement de redressement répond à l'une des préoccupations typiques de l'époque, où les autorités désireuses d'enrayer les désordres de la rue et les mauvais commerces proposaient aux filles repenties une chance de salut ! Respectant les normes de salubrité et d'hygiène du moment, Bonfin prévoit des bâtiments spacieux répartis autour des cours bien ventilées, réalisés tardivement et en partie seulement (fig. 13).

Par la suite, l'architecte est sollicité à trois reprises pour reloger des communautés religieuses dans des bâtiments neufs. Alors que l'on n'a pas gardé de trace des accords passés avec les Capucins vers 1760, les plans du pensionnat des Dames de la Foi et ceux du monastère des Grandes Carmélites à aménager dans les locaux inoccupés de la Maison de Force existent toujours,

aboutissant à des conclusions radicalement différentes. Bonfin a traité les deux cas de façon bien distincte, sachant adapter les impératifs nés de la règle et de la vocation de chaque ordre, aux exigences topographiques et financières (fig. 20 et fig. 71). Ce type de commande lui procurait aussi l'occasion de réfléchir à des modèles de chapelle généralement à nef unique, comme c'était l'usage dans les couvents, souvent précédée d'un vestibule parfois surmonté d'une tribune (Maison des Dames de la Foi). La voûte était en berceau interrompu par des lunettes au niveau des ouvertures supérieures, tandis qu'une coupole dominait soit le chœur, soit la croisée du transept à peine marqué. Les dimensions et le décor de l'édifice dépendaient de l'usage qu'on en faisait et des ressources des communautés. Si la fréquentation des fidèles était autorisée, la chapelle pouvait être aussi élaborée qu'une église paroissiale comme c'était le cas à l'Hôpital des Incurables.

Le genre religieux n'entre qu'en faible proportion dans l'abondante production de Bonfin qui aborde les sujets les plus variés : salles de spectacle ou de concert, collèges, casernes, marchés et fontaines, et quelques projets de prestige comme l'hôtel de ville ou la réorganisation de certains quartiers. Une telle diversité de commandes que la mairie n'a pas forcément les moyens de concrétiser, oblige l'artiste à se pencher sur des thèmes qui sortent de l'ordinaire dépassant souvent le cadre d'une carrière privée en province, et lui interdit toute spécialisation.

Cette polyvalence rend délicate l'approche stylistique d'une oeuvre qui à première vue paraît manquer de cohésion, chaque cas formant un tout indépendant et sans lien avec le suivant. Cependant, si l'on se limite à l'étude d'un genre unique, comme les demeures, les commandes publiques et privées étant confondues, il est plus aisé de reconnaître les éléments qui autorisent des comparaisons et la définition d'une manière propre à Bonfin.

Sa production échelonnée entre 1754 et 1792, correspond à une période de pleine mutation dans le domaine architectural soumis à différentes influences. Malgré son éloignement de Paris, Bonfin, esprit cultivé et curieux, suit d'abord la progression des idées et des modes, diffusées en province, par le biais des traités et de la circulation d'estampes représentant les bâtiments les plus célèbres. Il affine ensuite ses connaissances livresques par la découverte sur place des chantiers et des édifices les plus remarquables, au cours de trois missions que lui confie la Jurade. Ces séjours de plusieurs mois jalonnant sa carrière en 1764-65, en 1770 et en 1781, coïncident avec des étapes clairement définies dans l'histoire de l'art, où l'on observe un temps de répit avant d'aborder de nouvelles recherches. Bonfin retire de ses voyages le plus grand bénéfice, mettant en pratique dès son retour, les leçons tirées des exemples parisiens.

A ses débuts, Bonfin marqué par l'œuvre des Gabriel place Royale, reste fidèle aux effets gracieux typiques de la première partie du règne de Louis XV. C'est ainsi que les appartements privés du Duc de Richelieu, qu'il fait aménager entre 1756 et 1766, à l'Hôtel du Gouvernement, reprennent les motifs "rocaille" traditionnels. Les lambris du salon et du cabinet dorés se composent de panneaux chantournés soulignés par des guirlandes fleuries où apparaissent des mascarons, et par des agrafes en forme de coquille dans les angles. Des rinceaux peuplés d'oiseaux débordent du cadre réservé à la trise pour dérouler quelques vrilles sur le plafond lui-même.

L'Hôtel de la Marine, à peine postérieur est déjà plus sobre tant sur la façade rythmée par une succession d'arcades et de pilastres lisses (fig. 27) que dans les pièces intérieures remodelées à partir de 1765-1766. L'influence du premier séjour à Paris y est sensible, Bonfin simplifiant les formes et introduisant des éléments nouveaux empruntés au "goût grec" diffusé par Laugier, Caylus ou Neufforge dès 1757. Le cabinet de l'ordonnateur de la Marine illustre fort bien ce passage d'un style à un autre (fig. 37 à 40), les bibliothèques de côté contrastant avec les rayonnages rectilignes ornés d'un tableau représentant une urne à godrons reposant sur un linteau sculpté d'une grecque.

Dans le salon Choiseul contemporain du petit Trianon de Versailles, l'évolution des formes est plus nuancée. Comme au salon de compagnie conçu par Ange Jacques Gabriel, la ligne droite apparaît sur les lambris et les vantaux des portes, rehaussés par une frise des postes enrichies de feuilles d'acanthes qui court sans interruption le long des lambris d'appui et sur les portes (fig. 44). Les pilastres à bâtons rompus encadrant le trumeau et les médaillons vont dans le sens de la mode contrairement à la frise du plafond qui demeure très chargée.

Le ralliement à un style plus ordonné, où la symétrie et l'équilibre ont le beau rôle, se confirme au Pavillon de Fronsac (1768) conçu selon les idées de Neufforge et de Wailly pour les maisons de plaisance (fig. 104). Le plan et la distribution des pièces obéissent au goût du jour. L'introduction pour la première fois en pays girondin d'un salon en rotonde, faisant saillie sur le jardin, est une innovation audacieuse.

Désormais, Bonfin entre dans sa phase de maturité. Reconnu par les autorités bordelaises autant que par les particuliers, membre et bientôt professeur à l'Académie, il jouit d'une belle renommée qui lui vaut ses plus belles commandes durant la décennie 1770-1780. Un second voyage à Paris du 3 mars au 5 mai 1770 lui permet de faire le point sur les oeuvres en

cours tant en ville qu'à Versailles et surtout de rencontrer Soufflot accaparé par ses projets de dôme pour le Panthéon. Tous deux sont priés de remettre au plus vite le meilleur plan pour l'hôtel de ville de Bordeaux, à la demande de la Jurade. Soufflot reçut Bonfin dans son atelier où celui-ci prit note d'éléments décoratifs qu'il réemploya tant au Château de Marcellus (1772-1777), qu'au Palais Rohan un peu plus tard. Nous n'avons pas eu vent de la nature des relations entre les deux hommes qui a priori s'estimaient. Lors de la querelle qui opposa Louis et Bonfin à propos de l'aménagement de la place de la Comédie, Soufflot prit le parti de l'architecte bordelais, avec la plus parfaite courtoisie.

En dehors des séances de travail avec Soufflot, Bonfin rapporte de Paris le souvenir bien précis du Garde-Meuble Royal et de l'Ecole Militaire récemment achevés par A.J. Gabriel. Il s'inspire directement de ces modèles pour l'élévation de son hôtel de ville, et pour l'Hôtel de Lisleferme où la rampe de l'escalier d'honneur rappelle fort celle des deux précédents édifices, tandis qu'il copierait plus celle de Brochois au petit Trianon, pour le grand escalier de l'Archevêché. Ces formules teintées d'archaïsme en 1780, contrastent avec le décor du dernier cri réalisé par Cabriol dans les salons. Les lambris sculptés dans le plus pur style pompéien, rappellent ceux du salon de jeu et du boudoir de Marie-Antoinette que Rousseau venait d'achever au château de Fontainebleau.

Loin d'être hostile à l'Anticomanie qui bouleverse le décor intérieur à partir de 1770, Bonfin utilise ce répertoire très imagé dans les salons d'apparat de demeures prestigieuses appartenant à des grands aristocrates désireux de suivre la mode parisienne. A ces exceptions près, l'architecte retenu par son sens de la mesure et son admiration pour les maîtres de la grande tradition classique française, ne parvient pas à se libérer totalement de l'influence des Gabriel ou de Soufflot. Attiré par le néoclassicisme, il n'ose pas proposer des projets aussi étonnants que ceux de Ledoux. Sa plus grande audace se manifeste à la fontaine de la Grave (fig. 60), dont la colonne tronquée évoque le goût pour les ruines illustré par Hubert Robert, répété dans les parcs à l'anglaise qui prolifèrent un peu partout. Quant aux bâtiments, notamment ceux prévus sur les fossés de la ville en 1792, ils se limitent à des volumes simples et dépouillés modelés par les jeux d'ombre et de lumière.

Hésitant à s'adonner lui-même à ce nouveau style architectural, il en laisse le soin à une équipe de jeunes artistes à qui il prodigue conseils et encouragements dans son atelier ou à l'Académie : ce sont Rieutord, Dufart, Combes et Corcelles sans oublier son propre fils Michel à qui il transmet le flambeau.

Homme de son temps, Bonfin s'est intéressé au progrès des sciences et des arts, oeuvrant pour le bien public. Homme de devoir, il a rempli honorablement sa mission auprès de la ville sacrifiant peut-être une part de sa créativité étouffée par les contraintes de sa charge. Homme de l'art, il a suivi sans excès les tendances de son siècle, transmettant son savoir et son expérience à ceux qui deviendront les meilleurs architectes des années 1800. Apprécié et respecté de son vivant, Richard-François Bonfin mériterait plus que l'anonymat dont il est frappé aujourd'hui.

APPENDICE

PIECES ANNEXES



ARCHIVES HISTORIQUES DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Tome XLIII - Paris Alphonse Picard et Fils / Bx Peret
et Fils 1908. Arch. Mun. J 8/17

Documents relatifs à François Bonfin et Richard-
François Bonfin, communiqués par M. E. Rousselot.

F 378 N° CCLXXI Acte de baptême de l'Architecte
Richard -François Bonfin, 31 janvier 1730.

Archives Mun. de Versailles, Etat civil, paroisse
St-Louis, communiqué par M. E. Rousselot d'après une
transcription de M. l'Archiviste municipal de Versailles.

L'an mil sept cent trente, le trente unième
jour de janvier, Richard-François, né le jour précédent
fils de François Bonfin, bourgeois de Versailles,
demeurant dans la rue de l'Orangerie, et de Marie-Louise
Soulas, son épouse, a été baptisé par moy soussigné
prêtre de la Mission, faisant les fonctions curiales
dans cette église de Saint-Louis. Le parrain a été
M. Richard Charpentier, jardinier de l'Orangerie du
Roy, et la marraine demoiselle Jeanne Subtille, épouse
d'Antoine Favet, caissier des batimens du Roy, qui
ont signé avec moy comme aussi le père.

CHARPENTIER, MARIE JEANNE SUBTIL, BONFIN, et
FRERET, prêtre.

ARCHIVES HISTORIQUES DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Tome XLIII - Paris:Alphonse Picard et Fils; Bx : Feret et Fils, 1908.

Délibération de la Jurade nommant Richard-François Bonfin, de Bordeaux, Ingénieur de la Ville à la place de son père.

Documents transcrits et communiqués par
M.E. Rousselot. Série BB Jurade de 1751.

Du lundy 13 décembre 1751
sont entrés dans la chambre du conseil MM. de Galatheau Despiau, Poncet, de Fayart, Montau, Grateloup, jurats et Maignol, procureur syndic de la Ville.

Sur ce qui a été représenté par le procureur-syndic de la Ville que le sieur François Bonfin, ingénieur de la Ville et, en cette qualité, chargé d'examiner les travaux que la Ville fait faire chaque jour et les comptes des ouvriers qui y sont employés pour en fixer le montant, étant décédé le 29 Mars 1750, et MM. les jurats s'étant trouvés dans la nécessité de pourvoir à son lieu et place, quelque bon témoignage qui leur fut alors rendu sur le compte d' François Bonfin, fils du défunt, ne voulurent pas se déterminer à luy accorder toute leur confiance sans l'avoir auparavant éprouvé par eux-mêmes pendant quelque tems, et il fut verbalement convenu que le dit sieur François Bonfin rempliroit les fonctions attachées à laditte place pendant un certain temps, après lequel il seroit définitivement statué sur son état; et comme depuis ledit jour 29 mars 1750, ledit sieur François Bonfin s'est acquitté des susdites fonctions avec beaucoup de selle et à la satisfaction de MM. les jurats et du public, soit qu'il ayt été question de toiser et mesurer des ouvrages, et d'en conneitre la qualité et la juste valeur, ce qui a fait continuer en faveur dudit sieur Bonfin la perception des mêmes appointements, dont son père avait jouy pendant sa vie, il semble qu'il y a de la justice à ne pas laisser plus longtemps dans l'incertitude l'état dudit sieur Bonfin,attant il requiert qu'il y soit pourvu.

MAIGNOL, procureur syndic de la Ville.

Sur quoy il a été délibéré de nommer ledit sieur François Bonfin pour ingénieur de la Ville, au lieu et place de son père, pour toutes les fonctions et opérations attachées à laditte place, lesquelles ledit

François Bonfin sera tenu de remplir exactement, et notamment de veiller, avec toute l'assiduité possible, aux ouvrages que la Ville fait faire, et de venir journellement en jurade faire son rapport de l'état et qualité desdits ouvrages, à raison de quoy il sera continué de lui payer annuellement la somme de quinze cent livres, portée sur les états de la Ville, quartier par quartier, et M. de Tourny sera prié d'autoriser la présente délibération.

DE GALATHEAU, jurat, DESPIAU, jurat, PONCET, jurat, FAYARD, jurat, MONTAU, jurat, GRATELOUP, jurat, Vu : AUBERT DE TOURNY.

Et à l'instant, ledit sieur François Bonfin est entré dans la chambre du conseil et a prêté le serment en tel cas requis, de bien fidèlement et exactement s'acquitter des fonctions de son dit employ, ainsy qu'il est porté par la délibération cy-dessus.

A.M. Bordeaux K 23 Personnel : Agents municipaux - An III.

Instruction de l'affaire concernant la demande de pension adressée par Bonfin à l'Administration - Copie de deux lettres.

- * 17 Ventôse An III. La Commission des Secours Publics aux citoyens administrateurs du Département du Bec d'Ambès.

Le Comité des finances nous a adressé, Citoyens, les pièces relatives à la demande que forme le Citoyen Bonfin, ancien ingénieur architecte de la Commune de Bordeaux, d'une pension pour récompense de quarante années de services constatés et reconnus par plusieurs arrêtés de la dite Commune dont le Citoyen Bonfin rapporte des copies authentiques.

Ce Citoyen ayant été remercié après d'aussi longs services, il est nécessaire que nous connaissions les motifs qui ont déterminé la commune de Bordeaux à prendre ce parti ; nous nous adressons en conséquence à vous, Citoyens, et vous prions de nous faire part des renseignements que vous pourrez vous procurer à ce sujet et de nous donner votre avis sur la demande du Citoyen Bonfin à qui nous écrivons pour qu'il nous fasse passer différentes pièces qui nous manquent pour pouvoir faire notre rapport au Comité des Secours Publics de la Convention Nationale.

Salut et fraternité

Martigue.

- * 6 Germinal An III. Le Président du Département du Bec d'Ambès aux Officiers Municipaux de la Commune de Bordeaux.

Nous vous envoyons ci-joint copie d'une lettre de la Commission des Secours relative à la réclamation que fait auprès d'elle le Citoyen Bonfin d'une pension de retraite à raison de ses longs services dans la Commune de Bordeaux ; nous vous invitons, Citoyens, à nous faire le plus promptement possible parvenir les renseignements que vous pourrez recueillir sur le compte de ce père de famille, afin que nous puissions nous-même répondre sans retard à la lettre de la Commission des Secours et faire jouir le Citoyen Bonfin des Bienfaits de la Nation s'il y a de droits.

A.M. Bordeaux Fonds Delpit 33
Lettre de Bonfin à Combes.

Au citoyen Combes, Ingénieur architecte civil du Département,
rue de la Chapelle St Jean à Bordeaux.

1798 Janv. 30

Bordeaux le 11 Pluviose an VI

Citoyen Confrère

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez adressée ce jour, et par laquelle vous me prévenez que j'ai été admis à la société des sciences, [...], dans la 3^{ème} classe, section de l'architecture civile et militaire ; j'accepte avec reconnaissance et je vous invite, Citoyen, à vouloir bien me faire savoir le jour où je devrai me présenter à l'assemblée, pour témoigner mes sincères remerciements.

Salut et dévouement bien sincère de votre confrère

R.F. Bonfin,

A.M. Bordeaux R6 1789 - An VII - Académie, Cercle de l'Académie, Société du M^{rs}.

27 Ventôse An VI - Règlement de la Société des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

La Société est divisée en trois classes : Sciences Mathématiques et Physiques, Sciences Morales et Politiques, Littérature et Beaux-Arts. Chaque classe est formée de sections composées d'un nombre de membres déterminé.

La 5^{ème} Section des Lettres et Arts correspond à l'Architecture civile et militaire. Les membres en sont Combes, Thiac Aîné et Bonfin Père. Cette classe se réunit les 3 et 16 de chaque mois.

L'Assemblée Générale a lieu le 27. Les séances s'ouvrent à cinq heures et demie. Le Conseil d'Administration se compose du Président de la Société, du Secrétaire Général, et du Secrétaire Général Adjoint, du Conservateur (responsable des machines, livres et collections), du Trésorier (qui reçoit le droit de contribution de chaque membre, et paye les dépenses) et de six membres de la Société pris par tiers dans chacune des classes.

A.M. Bordeaux 3 B 39

Actes de l'Etat Civil - An XIII.

Arrondissement du Tribunal de Première Instance de Bordeaux.
Registre de Décès de la Commune du Nord.

Acte 607 - Du trente de Floréal de l'an douze de la République.

" Acte de décès de Elisabeth Brouillet Delestang décédée hier soir à cinq heures, native de la paroisse de St André des Arts de la Ville de Paris, âgée de soixante-six ans, épouse du citoyen Richard-François Bonfin ancien ingénieur de cette ville, demeurant rue St Laurent n°8 section 13, d'après la déclaration faite par les citoyens Guillaume Labat chef du manège national, y demeurant cours du Jardin Public n°13, et de Jean-Frédéric Eyermann tailleur d'habits rue Esprit des Loix n°3, lesquels ont signé au procès verbal déposé aux Archives de la Mairie, faisant les fonctions d'officiers de l'Etat Civil."

J.M. Pouchan.

A.M. Bordeaux 3 B 82

Actes de l'Etat Civil 1814.

Registre des décès - Acte de Décès de Richard-François Bonfin.

Acte 846 -

" L'an mil huit cent quatorze, le cinq mai, il a été remis un verbal fait par le commissaire aux décès, duquel il résulte que Richard-François Bonfin, âgé de quatre-vingt-quatre ans et trois mois, natif de Versailles, département de Seine-et-Oise, ci-devant Ingénieur de cette ville, pensionné, veuf de dame Elisabeth Létang, demeurant rue St Laurent, 8, est décédé ce jour, à midi et demi ; sur la déclaration d'Alexandre Crouillet, sans profession, même rue, 6, et Jean-Firmin Manier, facteur à la poste aux lettres, même rue, 29, témoins majeurs, qui ont signé audit verbal déposé aux Archives de la Mairie, division de l'Etat Civil."

A.M. Bordeaux Fonds Delpit 69

Lettre de Bonfin à Combes séjournant à Rome.

Bordeaux le 24 Février 1783

J'aurois encore bien plus à me reprocher, Monsieur, si je differois plus longtems avous écrire et à répondre aux deux lettres que vous m'avés envoyées depuis que vous êtes à Rome, Soyés bien convaincu quelles m'ont fais tous le plaisir possible et que j'ai senti un mal aise jusqu'à ce moment où j'ai la satisfacionde m'entretenir avec vous. Je profite de l'occasion que m'a offerte votre cher papa, qui veut inserer ce carré de papier dans salettre pour ne pas mutiplier (sic) les frais.

Vous êtes dans le país où la sublimité de l'architecture àpassé depuis bien des siècles, les différentes révolutions des tems l'ont faite chérir et abandonner mais votre amour pour l'étude et vos soins infatigables a ne rien laisser en arriere formeront pour vous des objets de comparaison qui vous conduiront à pénétrer jusques dans les mistères les plus cachés de l'art.

Que vous êtes heureux et incomparablement heureux, Monsieur, puisque vos jouissances se multiplient et varient tous les jours. Une belle femme ne peut avoir sur un artiste l'empire et les droits de sensation qui lui fais éprouver une colonne bien proportionnée avec l'ensemble du monument qu'elle embellit et la masse d'air qui l'environne, nos gouts ne souffrent point de partage ils sont toujours décider.

Vous courrés la carrière des arts avec succès, les couronnes quevous avés déjà recues sont un motif d'encouragement pour que vous pénétriés en avant dans leur sanctuaire. Soyés bien persuadés que tout l'Intérêt queje mettrai toujours avotre gloire et avotre bonheur, vous connaisés toute l'étendue de mon amitié et de mon attachement pour [vous] au premier jour que vous avez fais dans l'architecture et ces sentiments ne finiront qu'avec ma vie, je vous embrasse de tout mon cœur et suis bien sincè-
rement

Monsieur, votre humble et très obéissant serviteur

R.F. Bonfin,

Votre ami M. Thiac, me prie de vous faire bien son compliment, il va être père incessamment, il ne se passe rien d'intéressant ici, on fais toujours de la drogue comme à l'ordinaire,

A.M. Bordeaux DD 27e - HOTEL DE VILLE DE BORDEAUX 1770

"Compte que rend à messieurs les Maire, Lieutenant de Maire et Jurats gouverneurs de Bordeaux, le S. Bonfin, architecte de la ville, de la dépense qu'il a fait dans son voyage à Paris à l'occasion des plans pour l'Hôtel de ville".

Départ de Bordeaux le 3 mars 1770 :

- Frais de voyage (chaise de poste, passage de rivière, nourriture)	360.5.
Séjour à Paris pendant deux mois (loyer d'une chambre et d'un cabinet, nourriture, domestique, blanchissage, courses de carrosses ou fiacres et voyages à Versailles)	596.0.0.
- Faux frais à Paris pour papier, pinceaux, encre de chine, carmins et crayons en bois à mine fine d'Angleterre au bout	70.2.
Nota : les objets ci-contre serviront pour mettre en grand les desseins pour l'Hôtel de Ville. Payé à un dessinateur pour avoir réduit de moitié le plan général et en masse du quartier de l'Hôtel de Ville et alentours	30.

Départ de Paris le 5 may 1770 : 1091.12.

- Réparations à la chaise de poste et chargement	21.10
- Frais de poste à deux chevaux, nourriture, passage de rivière	<u>317.19.2</u>
	1431. 1.8
- Reçu en vertu d'un mandement du 26 février 1770 cy	<u>1200.</u>
	231. 1.8

Et sur les représentations dudit S. Bonfin qu'il avait fait bien des frais à l'occasion de son voyage qu'il n'avoit pas porté dans le présent compte, et beaucoup gratté ses habits, il a été arrêté en Jurade qu'il lui sera payé pour ses objets

300.

Payé à Bonfin le 26 may 1770 531. 1.8

A.D. Gironde II Z 632 - Lettre de Bonfin concernant le Château d'Arsac en Médoc.

Bordeaux ce 2 avril 1768

Monsieur,

Pour vous prouver qu'aussi tôt que je l'ay pu je ne me suis occupé du plan du château de M. le comte de Ségur, l'honneur de vous envoyer les deux différentes idées que j'ai faites ; je suis à même à faire les élévations, mais je ne suis pas content de celle du plan avec deux pavillons, ces pavillons devenant trop fort pour le corps de logis qui est cependant de cinq arcades ; c'est par objet d'économie que je me suis fixé à ce nombre et pour ne pas faire un trop grand bâtiment, il en faudrait sept pour que le tout fût en belles proportions, j'en veux avoir le cœur net et je fais ce plan. J'entends terminer ces pavillons par une attique dominant sur le corps de logis qui le sera lui-même par une balustrade et les coiffer par un grand comble couvert d'ardoise. Le premier projet, qui est plus simple, seroit beaucoup moins dispendieux, la façade en deviendra bien, la seule chose qui pourroit choquer ce que vu de côté il paroîtroit un peu étroit pour sa longueur. Vous scavés Monsieur que quand il faut sasujetir à une certaine dépense il est bien difficile de rendre tous les cotés agréables, ce sont de ces coups qui appartiennent aux grands maîtres encore les ont ils souvent manqué.

Je vous prie de présenter ces plans à M. le comte, je n'ay pas osé les lui adresser directement. Vous m'allarmes sur l'idée désavantageuse qu'il prend sur mon compte et je suis pénétré d'un chagrin le plus vif, et il n'y a personne dans le monde de qui je chérissse d'avantage la protection, je lui doit tout par devoirs, mais je crois lui devoir encore bien plus par l'attachement respectueux que j'ai toujours eu pour lui. Pour ma justification, Monsieur, je vais entrer dans un détail qui vous paroitra peut être ennuyeux, mais il devient nécessaire pour faire connaître à M. le comte mes obligations forcées.

1° L'affaire des Carmélites pour laquelle il m'a fallu moi-même lever le plan de l'ilot, pour fixer le terrain que prendra la nouvelle rue et les emplacements à vendre. M. le maréchal l'a demandé avec ces ordres précis que vous lui connaissez pour faire un arrangement avec M. le Bailly de Fleury à raison du Temple.

2° Les religieuses ons sollicité vivement que je leur donne en petit la distribution que j'ai fait du bâtiment de la maison de forces près de Ste Eulalie que l'on leur destine en échange, vous scavés combien ces sortes de filles sont pressentes, elles n'ont jamais qu'un objet.

3° Mrs les jurats qui se sont replacés dans l'ancien corps de logis de l'hôtel de ville qu'ils occupoient ci devant m'ont pris beaucoup de tems pour y faire faire tous les changements et réparations, ils sont aujourd'huy mieux logés qu'ils ne l'ont jamais été.

4° Mrs les Trésoriers de France n'ayant point confiance en l'homme qui fait ordinairement l'allignement des rues, ont prié Mrs les Jurats de m'engager à leur aider dans ces opé-

rations, enfin, Monsieur, les Capucins le mois de décembre dernier voulant bâtir me demandèrent un plan dont je n'ay plus entendu parler que vers la fin de février dernier et après qu'il en avoit été fait de nouveaux sur le mien ; voila mon honneur intéressé il m'a fait par un second projet rompre la concurrence et ce malheureux plan, quoique un couvent de Capucins, m'a bien donné de la besogne. Vous vous apercevés que je ne vous cache rien et la douleur restera dans mon cœur jusque à ce que vous ayez la bonté Monsieur de m'apprendre que M. le Comte n'est plus indisposé contre moy. Je fais abstraction des travaux de Fonsac puisque M. le Maréchal le veut.

Par le courrier de samedi prochain je vous enverrai les deux élévations et le troisième plan, je tâcherai d'y joindre le plan des environs du château où j'ai tracé des allées qui d'un côté iront au grand bois et de l'autre à Loustalaut (?). J'y joindrai aussi si la chose est possible le plan du détail des écuries et de la basse cour.

Je vous fais, Monsieur, mes sincères remerciements de ce que vous voulés bien être mon ange tutelaire auprès de M. le Comte. Ma femme vous remercie des compliments que vous avés la bonté de lui faire, elle vient de s'accoucher d'un second garçon et elle se porte au mieux ainsi que l'enfant, elle me charge de vous faire agréer ces compliments. J'ay l'honneur d'être avec un respectueux attachement Monsieur vôtre très humble et très obéissant serviteur.

Bonfin.

A.N. Minutes Notariales - Boulard (Henri)
LXXVIII - 973 (en service du 11 Aout 1745 au 1^{er} Janvier
1782)

" Pouvoir

10 May 1776

Par devant les Conseillers du Roy notaires au Chatelet de
Paris soussignés

fut présent très haut, très puissant et très illustre Prin-
ce Son Altesse Monseigneur Ferdinand Maximilien Merisdeck de
Rohan archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, Grand Prevot
de l'illustre chapitre de Strasbourg, demeurant ordinairement
en son Palais Archiépisopal à Bordeaux de présent à Paris logé
en son hôtel rue du Regard fauxbourg Saint Germain paroisse
Saint Sulpice.

Lequel, au lieu et place du sieur Joseph Estienne, qu'il
avoit nommé, suivant les lettres patentes de sa Majesté don-
nées à Compiègne au mois de Juillet mil sept Cent soixante
douze, registrées au Parlement de Bordeaux le treize Aout de
la même année

a par ces présentes nommé M. Bonfin architecte de Bordeaux,
pour ingénieur dans la construction du Palais Archiépisopal
de Bordeaux, auquel sa d. Altesse Monseigneur l'Archevêque
donne pouvoir de pour luy et en son nom veillier à ce que le
Sieur Poirier continue la construction dud. Palais, conformé-
ment au Plan et devis arrêtés, et à vérifier l'employ du
prix des terrains vendus au Sieur Dufau et compagnie par acte
passé devant Faugas et son confrère notaires à Bordeaux le dix
neuf aoust mil sept cent soixante onse, en donner ses certif-
ficats qui seront annexés avec les quittances du Sieur Poirier
chargé de la construction dudit Palais, aux contrats de Vente
qui seront passé dud. terrain, pour la plus grande sûreté des
acquéreurs conformément aux lettres patentes du mois de juil-
let mil sept cent soixante a enregistrées au Parlement de
Bordeaux le treize aoust suivant, toute la grande chambre
assemblée.

Dont acte fait et passé à Paris en l'étude l'an mil sept
cent soixante seize le dixième jour du mois de may et à sa d.
Altesse Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux signé ces pré-
sentes.

Signé - Prince Ferdinand de Rohan
Archevêque
- Boulard
- Guerer

A.M. Bordeaux Fonds Rodesse - Boîte 5 Dossier 3
Construction du Palais Archiépiscope de Bordeaux.

Honoraires de M. Bonfin

Son altesse Monseigneur le Prince Ferdinand de Rohan ci-devant archevêque de Bordeaux, actuellement archevêque Duc de Cambray, autorisé par lettres patentes de Sa majesté, du mois de juillet 1772 à faire reconstruire le Palais Archiépiscope de Bordeaux, avoit nommé pour son ingénieur le S. Etienne, ce dernier n'ayant pu remplir sa mission que jusqu'au moi de may 1776.

Son Altesse par acte du même mois passé devant Boulard et son confrère notaires à Paris, nomma M. Bonfin ingénieur de la Ville de Bordeaux pour remplacer le S. Etienne, cette nomination fut confirmée par lettres patentes de Sa majesté du mois d'août de la même année et enregistrées au parlement de Bordeaux le 7 septembre suivant.

Il fut accordé à M. Bonfin un honoraire annuel de la somme de trois mille livres à compter du 7.7bre.1776. jusques à ce que la construction du Palais fut entièrement achevée et que les comptes ainsi que les mémoires des divers artistes qui auroient été employés à la dite construction fussent vérifiés, réglés et arrêtés.

Ces divers travaux n'ont été achevés que le 13.Xbre 1785.

M. Bonfin avoit réclamé outre ses honoraires, une gratification pour les travaux extraordinaires dont il avoit été chargé pour parer à l'arrangement qui fut proposé à raison des travaux qui restoient à faire audit palais lors de la translation de S. Altesse à l'archevêché de Cambray et de la nomination de Monseigneur de Clod à l'archevêché de Bordeaux.

Mais ayant observé que les travaux qui avoient été faits pendant les deux dernières années étoient peu importants, qu'ils n'avoient presque consisté que dans la vérification des mémoires des divers entrepreneurs et fournisseurs, il a été considéré qu'au moyen des honoraires annuels de 3000 £ qui étoient dus audit S. Bonfin jusqu'au 7.7bre 1785 il se reconnoitroit suffisamment payé de tout ce qui pouvoit lui être dû à raison de ladite construction, même pour les augmentations qui ont pu être faites, ensemble de tous les soins extraordinaires qu'il a pu se donner pour l'intérêt commun des deux prélats.

Les neuf années qui ont couru depuis le 7.7bre 1776 jusqu'au 7.7. bre 1785 à raison de trois mille livres par année formant en total une somme de vingt-sept mille livres cy.....27 000 £.

Je soussigné architecte de la ville de Bordeaux et ingénieur nommé par le Prince Ferdinand de Rohan archevêque de Bordeaux pour la construction de Son palais archiépiscopal, reconnois avoir reçu de Monseigneur le Prince Ferdinand de Rohan, par les mains de M.M. Poirier, Banchereau et Rodesse, la somme de 27000 £ pour mes honoraires à compter du 7.7.bre. 1776 jusqu'au 7.7. bre 1785 * * * *

Au moyen de laquelle somme de vingt sept mille livres, j'octroie quittance à sa dite Altesse de tout ce qui pourroit m'être du, soit à raison de mes honoraires relatifs à ladite construction, soit à raison de toutes les autres opérations dont je puisse avoir été chargé jusques ce jour pour le compte de sa dite Altesse.

à Bordeaux ce vingt octobre mil sept cent quatre vingt sept

Bonfin.

ARCHIVES HISTORIQUES DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Tome 55 - Bordeaux : Féret et Fils, 1923 - 1924.

Détail des statues qui doivent être exécutées par Cabirol pour la porte principale du palais archiépiscopal (Hôtel de Ville). 1784
Archives municipales, série II.
Communiqué et transcrit par M.G. Ducaunnès-Duval.

Détail des figures qu'il doivent être faite est proposée dans les niches à la porte principale du palais archiépiscopal, par ordre de Monsieur Bonfain, ingénieur de la ville et chargé des travaux dudit palais.

Sçavoir : La ville de Bordeaux, personnifiée par une femme richement vêtue, sur sa tête, une tour, regardant attentivement la Religion, le bras droit appuyé sur un écusson représentant les armes de la ville ; de la main droite tenant des résain et des fruit, symbole de ses production. A ses pieds, du côté de l'écusson de la ville, sera mis une croix primatiale. La figure aura de hauteur six pied six pouces, compris la plaine.

Le socle sur lequel la figure sera posée, sera sculpté un troffée représentant les accessoires de la ville et du primat : la croix, une tiare de pape, des fruit, une branche de lorrier, des ballance, etc.

La Religion sera personnifiée sous la forme d'une femme voilée d'un bandeau sur le front, tenant à la main gauche le livre de la Bible et indiquant de la main droite à la ville de Bordeaux un des principaux passages de l'Écriture ; sous son pied droit sera foulé plusieurs livres de l'hérésie déchirée.

La troffée du socle sera ornée de plusieurs accessoires attribués à la Religion et à l'hérésie, sçavoir : une croix, un calice, une branche d'olivier et de lorrier, une torche, une couronne de rose et, dans le fond, un livre déchiré entouré d'un serpent.

Deux panthère égyptien, placé aux deux extrémités du bassin, auront cinq pied de long, deux pied de large et deux pied six pouce de hauteur i compris leur plaine, lesquels seront coiffés à l'égyptienne d'un cuir qu'il leurs envelope la teste. Les deux pattes de devant allongées et la croupe abattue, la queue passant entre les jambes et batent sur un côté des flancs.

Le tout, sçavoir les figures et les deux panthères seront en pierre de Taillebourg pour prix et somme de trois mille quatre cents livres, sur ce que me sera fourni le pié, et - pour les piés, par moy fourniront la pierre pour les figures et deux panthères.

ARCHIVES HISTORIQUES DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Tome 55 - Bordeaux : Féret et Fils, 1923 - 1924.

CONTRAT passé par Barthélemy Cabirol, sculpteur, pour la décoration du grand salon de l'Archevêché (Hôtel de Ville actuel). 1781
Archives municipales, série H.
Communiqué et transcrit par M.G. Ducaunnès-Duval.

Sculpture et décoration du grand salon de l'Archevêché :

Le plâtre. - Corniche. La cimaise supérieure, grand rais de cœur à culo et chapelet enfilés et cimaise inférieure des oves avec chapelets de trois un.

La frise de 12 à 13 pousse de haut, sculpté en arcades à culots et flunons.

L'architrave, deux membres taillés, le talon en rais de cœur, feuilles d'eau et le cavet en trèfles.

Une grande rosace au milieu du plafond, de 9 pieds de diamètre avec frise antique à l'extrémité de la circonférence, donc les moulures seront taillés, branches d'olives et de lorier attachés, entre la susdite frise et les caissons des consoles en voussures et, dans les caissons des trophées des arts, cul de lampe en feuille d'eau entouré d'un tore d'environ deux pous de circonférence, orné de roses ; ladite rosasse comportant cinq membres taillés.

Lambris en bois.

Les deux portes à placard. Les panneaux du haut et du bas des portes, deux membres taillés, la grande doucine ou gueulle droite en feuilles d'eau à reflés et la baguette en perle.

Les chambranles, deux membres, le talon en feuilles d'eau à mouvement, et le cavet en trèfle.

Frise, haut et bas dans les portes, en branche de lorier croisées et nouées.

La frise au-dessus de la porte, dans le goût des frises riche de Lepautre.

Deux crossettes à consoles ; au coin des chambranles, la corniche sur la porte trois membres taillés, feuilles d'eau, oves et chapelet.

Trois trumeaux de glaces.

Les montant en lorier en paquet noué avec des rubans et, dans l'archivolte, les deux baguettes taillés, deux rosaces triangulaires, l'impot deux membres taillés, rais de cœur et chapelet, la console du milieu avec feuille d'achante, les bordures des glaces avec entrelas et rosaces et la baguettes, perles enfilées.

Les chambranle, impostes et archivolte au pourtour des trois portes, croisées semblable aux trumeaux de glaces.

Quatorze pilastres ornés d'arabesques, fleurs et ornemens, encadré par une doucine taillée en feuille d'eau en mouvement.

Six panneaux décorés de faisceaux à sept baguettes liés par une guirlande de fleurs.

Le talon en cadran, les panneaux taillés en rais de cœur à reflet.

La frise reigning tout au pourtour du lambris en branche de lorier croisées et nouées.

Les deux bas-reliefs au dessus des portes, groupes d'enfants exécutés selon le dessin et en stuc poli.

Je soussigné Barthélemy Gabirol, sculpteur, demurant rue Peugue, après avoir pris en communication le dessin du grand salon du palais archiépiscopal de cette ville et fait lecture du présent devis expliquant les ornements et mouleurs taillés dudit lambris, je fait l'entreprise de toute la sculpture qu'il comporte et laquelle sera exécutées dans le meilleur genre et au gré de Monsieur Bonfin, ingénieur dudit palais, qui en a donné le dessin, pour et moyénant la somme de quatre mille huit cens livres qui me seront payées, à fur et mesure de l'avancement des travaux, par la caisse affectée à la construction dudit palais ; étant au surplus convenu et accepté de ma part que, dans le cas que cest ouvrage ne fussent pas passés avec l'activité et la vigilance demandée et pour qu'il soit finy par tout le mois de décembre prochain, il sera loissible à mondit sieur Bonfin ou au gens d'affaires de son altesse Monseigneur le prince Ferdinand, d'y mettre des ouvriers à mes fraix et dépens, expresse condition dudit marchés et sans lesquels il n'aurois pas lieu.

A Bordeaux, le 8 août 1781.

Signé : Gabirol, acceptant les conditions et marché ci-dessus.
Pour copie, l'original de ce marché étant resté dans mes mains.
Bonfin, en ma qualité d'ingénieur dudit Palais.

Th. RICAUD. Les sculptures de Cabirol au Palais de la Bourse.
Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux.
 Tome 51, 1934.

Résumé de l' "Etat estimatif de la sculpture à faire à l'Hôtel
 de la Bourse, suivant le dessin de M. Bonfain, ingénieur, pré-
 posé pour la décoration de la galerie" dressé par Cabirol,
 "marché fait et convenu avec M. Bonfain le 23 février 1784".

129 pieds de fleurs, à établir au pourtour des ovales, comprenant la chute	774 livres
16 ovales développant : 6 pieds de moulure de cadre orné de feuilles de chêne...et rubans.	320 livres
2 vases, à sculpter au-dessus des portes	18 livres
Entrelacs au-dessus des portes	31 livres 10
4 crosettes aux angles du dessus des chambran- les	18 livres
Frises et rinceaux	35 livres
56 pieds de moulures de cadre, adoptées aux por- tes à "glasses" à deux ornements, feuille d'eau à mouvement, une baguette taillée à perle... à 2 livres le pied	112 livres
<u>Total</u> :	1.508 livres 10

Il y a en plus, 96 pieds de cimaise à trois ornements, la supérieure devant être ornée de feuilles d'acanthé, avec de loin en loin, une feuille d'eau, la baguette, à tailler en perles. puis quelques tresses...coût :	383 livres
Enfin, 27 pieds de moulure au cadre des tru- meaux à "glasse" à deux ornements	81 livres

Total général : 1.773 livres 10

REPERES CHRONOLOGIQUES : RICHARD-FRANCOIS BONFIN ET SON TEMPS

Evènements politiques	Bonfin et Bordeaux	Evènements artistiques, littéraires
<p>730 - Règne de Louis XV Orzy contrôleur général</p> <p>734 - Guerre de succession de Pologne</p> <p>738 - Paix de Vienne</p> <p>740 - Guerre de succession d'Autriche</p>	<p>30 janvier 1730 - Naissance à Versailles paroisse St. Louis, de Richard-François</p> <p>1731 - Départ pour Bordeaux où son père Richard Bonfin, "entrepreneur des ouvrages du roi" suit l'équipe de Gabriel qui construit la place Royale (1729-1755)</p>	<p>1732-1799 - Vie de Beaumarchais</p> <p>1732-1806 - Vie de Fragonard</p> <p>1733-1808 - Vie de Hubert Robert</p> <p>1735-1806 - Vie de Nicolas Ledoux</p> <p>1735-1740 - Lemoyne : décor de l'Hôtel de Soubise Paris</p>
<p>743 - Guerre Franco-Sarde</p> <p>744 - Déclaration de guerre à l'Angleterre et à l'Autriche</p> <p>745 - Machault d'Arnouville, contrôleur général Début de la faveur de Mme de Pompadour</p> <p>11 mai : bataille de Fontenoy</p>	<p>1743-1757 - Louis Urbain Aubert, Marquis de Tourny, Intendant à Bordeaux, lance les grands travaux.</p> <p>1745-1750 - Années de formation sur le terrain avec son père</p>	<p>1737 - Institution des "Salons" de peinture</p> <p>1737-1814 - Vie de Bernardin de St. Pierre</p> <p>1737-1818 - Vie de Gondoin</p> <p>1738 - Fondation de la manufacture de porcelaine de Vincennes transférée à Sèvres en 1756</p>
<p>746 - Traité Franco-Saxon</p> <p>748 - Traité d'Aix la Chapelle</p> <p>750 - Emeutes dans Paris - Tentatives de marches sur Versailles</p> <p>149-1791 - Vie de Mirabeau</p> <p>151 - M. de Marigny nommé Directeur général des Bâtiments du Roi 1773</p>	<p>1750 - Mort de Richard Bonfin. Son fils lui succède en tant qu' "ingénieur de la ville de Bordeaux"</p> <p>13 décembre 1751 - Prestation de serment en Jurade.</p> <p>1753 - nommé "Inspecteur des travaux de de la ville". Reçoit un logement de à la Halle aux poids.</p> <p>1753-1754 - <u>Première commande</u> : la poudrière de Lormant.</p> <p>1755-1756 - Le magasin aux farines</p>	<p>1739-1813 - Vie Alexandre Th. Brongniart</p> <p>1739 - Soufflot : début de l'Hôtel-Dieu de Lyon</p> <p>1742 - J.A. Gabriel, nommé 1er Architecte du roi</p> <p>1747 - Trudaine fonde l'école des Ponts et chaussées de Paris</p> <p>1748-1750 - Soufflot : La loge aux changes (Lyon)</p> <p>1750 - Rousseau : Discours sur les Sciences et les Arts.</p> <p>1751 - Parution du 1er Volume de l'Encyclopédie.</p> <p>1752 - J.A. Gabriel : début de l'Ecole Militaire (Paris)</p> <p>1753 - Début de l'Opéra de Versailles</p> <p>1754 - Début de la Place Louis XV (Paris)</p>

Evénements politiques	Bonfin et Bordeaux	Evénements artistiques, littéraires
56 - Guerre de Sept Ans 28 juin : prise de Minorque par les Français Agitation parlementaire Faillite du Père de la Vallette aux Antilles	1756-1757 - La caserne du quai à cheval 1756-1757 - Salle provisoire de spectacles près de la place Dauphine	1752-1756 - J.F. Blondel : Architecture française. 1754 - Oeuvres d'architecture de M. Boffrand 1755 - M.A. Laugier : Essai sur l'architecture 1756 - Ch. N. Cochin : Voyage pittoresque d'Italie
57-1760 - Claude Louis Aubert de Tourny intendant à Bordeaux	1758-1760 - Quatre écoles pour les Frères de la Doctrine chrétienne	1756 - Voltaire : Essai sur les moeurs Mirabeau : L'ami des hommes
58-1794 - Vie de Robespierre	1758 - Projets de Maison de Force 1771	1757 - Diderot : Le fils naturel
60-1770 - Charles Robert Boutin intendant à Bordeaux	1758 - Entrée triomphale du Duc de Richelieu, Maréchal de France nouveau gouverneur de la province	1757-1780 - Soufflot : La basilique Ste. Geneviève (Panthéon) Paris
61 - Négociations de Versailles	1758-1761 - Couvent des Dames de la Foi	1759 - Voltaire : Candide
62 - Affaire Calas Suppression de l'Ordre des jésuites	1759 - Bonfin devient "Bourgeois" de la ville de Bordeaux Restauration et agrandissements de bâtiments publics	1762 - Rousseau : Emile - Du contrat social 1762 - Chalgrin : Hôtel St. Florentin - Paris 1762-1766 - Le Camus de Mézières : La Halle au blé - Paris
63 - Traité de Paris	1764 septembre à février 1765 : premier séjour à Paris - Mariage avec Elisabeth Brouillet de Lestang	1762-1768 - Gabriel : le petit Trianon - Versailles
64 - Mort de Mme de Pompadour Agitation en Bretagne	1766 novembre : naissance de son 1er fils	1764 - F. Patte : Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV
66 - Mort de Stanislas Leczinski : rattachement de la Lorraine à la France	1764-1768 - Transformation du couvent des Dames de la Foi, en Hôtel de la Marine	1764 - De Wailly : château de Montmusard - Dijon
67 - Les jésuites sont bannis de France	1768 - Pavillon pour le duc de Richelieu à Francac, près de Libourne	1768-1775 - Antoine : l'Hôtel de la Monnaie Paris
68 - Traité de Versailles : acquisi- tion de la Corse Mort de la Reine Marie Leczinska	1768-1769 - Transformation du château d'Arsac (Médac)	1768-1775 - Chalgrin : St. Philippe du Roule Paris
69 - 15 août - Naissance de N. Bonaparte	1769-1773 - Projet de reconstruction de de l'Hôtel de Ville	1769-1774 - Gondouin : Ecole de Chirurgie Paris
		1769 - Ledoux : l'Hôtel d'Uzès - Paris.

Evènements politiques	Bonfin et Bordeaux	Evènements artistiques, littéraires
<ul style="list-style-type: none"> 1 - Mariage du Dauphin et de Marie Antoinette d'Autriche 1 - Exil du Parlement de Paris 1-1775 - Esmangart, intendant à Bordeaux 	<ul style="list-style-type: none"> 1770 - 3 mars - 5 mai - Deuxième séjour à Paris 1770 - Projet de fontaine Place Dauphine 1771 - Membre de l'Académie Royale de peinture, sculpture, architecture civile et militaire - Premier salon 1772-1777 - Château de Marcellus, près de de Marmande (Lot et Garonne) 1773 - Victor Louis commence le Grand théâtre. Bonfin nommé inspecteur des travaux (1774) 	<ul style="list-style-type: none"> 1770 - Ledoux : L'Hôtel de Montmorency Paris 1770-1771 - Ledoux : Pavillon de Mme du Barry - Louveciennes 1770-1776 - Louis : Hôtel de l'Intendance Besançon
<ul style="list-style-type: none"> 1 - Partage de la Pologne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche 1 - Formation du Grand-Orient de France. Clément XIV dissout l'ordre des jésuites. 1 - 10 mai, mort de Louis XV Louis XVI, roi sacré à Reims en 1775. Turgot Ministre de la Marine puis des Finances Rappel du Parlement 	<ul style="list-style-type: none"> 1774 - La maison Faurie. 	<ul style="list-style-type: none"> 1775 - Beaumarchais : le Barbier de Séville E.F. Legrand : Hôtel Gallifet, Paris Ledoux : le théâtre de Besançon et les Salines d'Arc et Senans (1779)
<ul style="list-style-type: none"> 1 - Disette à Paris 1-1776 - J.E.B. de Clugny, intendant à Bordeaux remplacé par 1-1785 Nicolas Dupré de St. Maur 1 - Chute de Turgot Lutte pour l'indépendance des Etats-Unis 1 - Lafayette en Amérique Necker directeur général des Finances 1781 remplacé par 1 - Calonne qui recrée la Compagnie des Indes (84) 	<ul style="list-style-type: none"> 1776 - 21 janvier, élu professeur d'architecture civile à l'Académie. Projet pour la place de la Comédie 1776-1785 - Le Palais Rohan 1778 - Maisons rue Rohan et Montbazou 1778-1780 - L'Hôtel de Lisleferme 1779 - Maisons du curé de St. Christoly 1780-1784 Elu Recteur de l'Académie participe au salon 1781 - septembre - octobre - Troisième séjour à Paris 1781-1784 - Chapelle de l'Hôpital des Incurables 	<ul style="list-style-type: none"> 1777 - Belanger : Pavillon de Bagatelle Paris 1778 - Morts de Rousseau et Voltaire 1779 - Brongniart : le Monastère des Capucins (Lycée Condorcet) Paris 1780 - Mort de Soufflot - Naissance de Ingres. P. Rousseau : Hôtel de Salm, Paris

Evènements politiques	Bonfin et Bordeaux	Evènements artistiques, littéraires
<p>1786 - Affaire du collier de la Reine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de réforme financière de Calonne - Echech et chute - Emeutes à Paris - 2 août - convocation des Etats Généraux. Rappel de Necker <p>1790 - Le Camus de Néville, intendant à Bordeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - mai - Ouverture des Etats-Généraux à Versailles in - Serment du Jeu de Paume let - Proclamation de la constituante illet - Prise de la Bastille ût - Déclaration des Droits l'Homme Abolition des privilèges re - Retour du roi à Paris ibre - Création des assignats - Election des municipalités ai - Mise en vente des biens du clergé illet - vote de la constitution civile du clergé illet - Fête de la fédération - Abolition des corporations Fuite de la famille royale à Varennes. Le roi jure fidélité à la constitution. Réunion de l'Assemblée législative 	<p>1782 - Projet de prolongement du Cours d'Albret avec Lhote et aménagement du faubourg St. Seurin</p> <p>1783 - Inauguration du Musée par Dupré de St. Maur. Bonfin y adhère</p> <p>1784-1790 - Château de Beauséjour à Mérignac</p> <p>1787 - Dernière exposition à l'Académie réparations à la cathédrale St. André</p> <p>1788 - La fontaine de la Grave</p> <p>1789 - Bonfin intègre le Corps du Génie</p> <p>1790 - Confirmé dans ses fonctions</p> <p>Fait lever les plans des Biens nationaux</p> <p>Organise les fêtes publiques</p> <p>1790 - Projet d'aménagement du quartier des Grands Hommes avec Lhote</p> <p>1791 - Plan du Cimetière Général de la Chartreuse</p>	<p>1781 - Brongniart : Hôtel de Bourbon Condé. Paris</p> <p>1781-1783 - Louis : les galeries du Palais Royal</p> <p>1782 - Publications des confessions de Rousseau</p> <p>1783 - Ascensions en ballon de Montgolfier</p> <p>1783 - Mique : village modèle du Petit Trianon à Versailles</p> <p>1784 - Mort de Diderot - Naissance de Rude</p> <p>1784-1787 - Ledoux : Les barrières de Paris</p> <p>1785 - David : Le Serment des Horaces</p> <p>1787 - David : La mort de Socrate</p> <p>1789 - Lavoisier : Traité de chimie</p> <p>David : Le Serment du Jeu de Paume</p> <p>1790 - Naissance de Lamartine (1869)</p>

Evènements politiques	Bonfin et Bordeaux	Evènements artistiques, littéraires
<p>92 - Renvoi des députés girondins 11et - Proclamation de la Patrie en danger. Suspension du roi. Institution d'un tribunal révolutionnaire. Abolition de la royauté.</p>	<p>1792 - Avec son fils Michel : projets de Grand Marché, de Maison commune et de caserne cours des Fossés de l'Hôtel de ville. Bonfin contribue aux frais de guerre contre l'Autriche.</p>	
<p>septembre - début du calendrier révolutionnaire</p>		
<p>93 - 21 janvier - exécution de Louis XVI Soulèvement de la Vendée Création du comité de Salut Public</p>	<p>1793 - mars - quitte son logement de fonction à la Halle aux Poids (bien national) et s'installe rue St. Laurent. 8 décembre - renvoyé sans motif</p>	
<p>Assassinat de Marat 1793 - Exécution de Marie Antoinette</p>		
<p>74 - Chute de Robespierre</p>		<p>1794 - Création de l'Ecole Normale Supérieure</p>
<p>75 - Négociations avec les Chouans Suppression du Tribunal révolutionnaire Epuraton de la Garde Nationale Installation du Directoire</p>	<p>1795 - Réabilité, il obtient une pension de la ville de 2 000 livres à vie et siège à l'Assemblée des Notables Il rend encore quelques services comme expert et responsable de la sécurité des théâtres alors que Michel Bonfin lui succède officiellement</p>	<p>1796-1875 - Vie de Corot 1797 - Lamarck : Mémoire de Physique 1798 - Gros : Napoléon au Port d'Arcote 1798-1863 - Vie de Delacroix 1799 - Monge : Traité de géométrie descriptive</p>
<p>76 - Répression de la Chouannerie Bonaparte commandant en chef de l'armée d'Italie</p>		
<p>77 - Abolition des dernières mesures contre les émigrés Traité de paix franco-portugais</p>	<p>1798 - Admis dans la section d'architecture civile et militaire de la nouvelle société des Sciences, Belles Lettres et Arts</p>	<p>1801 - Madame de Staël : De la littérature Chateaubriand : Atala</p>
<p>1798 - Traité de Campoformio Coup d'état du 18 fructidor</p>		

Evènements politiques	Bonfin et Bordeaux	Evènements artistiques, littéraires
1798 - Campagne d'Egypte 1799 - Coup d'Etat du 18 Brumaire 1802 - Bonaparte nommé Consul à vie 1804 - Promulgation du Code Civil Couronnement de Napoléon Proclamation de l'Empire 1808 - Passage de l'Empereur à Bordeaux	1804 - Mort d'Elisabeth Brouillet de Lestang, sa femme 1814 - 5 mai - Mort de Bonfin à 84 ans	1802 - Chateaubriand : Le Génie du Christianisme Gérard : Portrait de Mme Récamier 1802-1885 - Vie de Victor Hugo 1803-1870 - Vie de Mérimée

CATALOGUE DES PLANS



COUPES ET ELEVATIONS



Avertissement : Compte-tenu de la dispersion des documents conservés dans les fonds d'archives les plus divers, et que nous sommes dans l'impossibilité de recenser intégralement, et des difficultés d'attribution, Bonfin ne signent pas forcément ses travaux, ce catalogue ne prétend en aucun cas être exhaustif, les plans sont classés par ordre chronologique.

1 7 5 5

A.D. Gironde II Z 92 "Plan du port de Bordeaux où est marquée la ligne des crèches convenues en l'Hôtel de ville depuis la porte de la Grave jusqu'à la cour des Aydes" le 8 janvier 1755. signé Bonfin. plan manuscrit échelle de 5 toises 546 x 575 mm.

A.M. Bordeaux XL-A/250 "Plan du port de Bordeaux depuis l'Hôtel des fermes du roy, jusqu'au premier atelier de construction pour l'alignement des crèches projetées le long du bord de la rivière". 7 may 1755. signé Bonfin et Pouyade.

1 7 5 6

A.M. Bordeaux DD38 "Plan de la salle provisionnelle de spectacle vis à vis de la porte du Médoc". 6 avril 1756. signé Bonfin. échelle de 20 toises encre et lavis 230X300 mm.

A.M. Bordeaux V-A/53 "Plan de la partie du port depuis la porte de la Grave jusqu'à l'Hôtel des fermes". plan manuscrit - lavis non signé.

A.D. Gironde C 1232 - Coupe de la halle aux poids après agrandissement. [1756] ? non signé - non daté - sans échelle - crayon
Élévation de la halle aux poids non signé - non daté - sans échelle - encre

A.M. Bordeaux VII-A/13 "Plan du projet de la porte de Berry, comprenant la place extérieure et intérieure d'Aquitaine, la rue des deux-Places et le château du Hâ - lavis non signé - sans échelle

A.D. Gironde C 3666-3667 "Plan contenant l'échange de Mgr. de Lussan archevêque de Bordeaux, avec Mrs. les Jurats, de partie de la plate-forme Ste. Eulalie contre partie des terres de Bellebat". 5 juin 1756. signé Bonfin - échelle de 100 toises - encre et lavis.

1 7 5 7

A.D. Gironde C 1165 "Plan de la plate-forme Ste Eulalie". 23 septembre 1757 - non signé - échelle de 30 toises - lavé en jaune et rouge.

A.D. Gironde C 1165 Profil de la plate forme Ste Eulalie 23 septembre 1757. non signé - échelle de 10 toises.

A.M. Bordeaux VIII-X/1 Plan du rez-de-chaussée de la Maison de Force sur la plate-forme Ste Eulalie. [1760] ? non signé - sans échelle lavé en brun, rouge et jaune.

1 7 5 8

A.M. Bordeaux V-A/45 Plan de la maison de M. Fatin près de la porte de la Grave. 17 février 1758 signé Bonfin - lavé en partie brûlé.

A.M. Bordeaux XXII-C/1 Plan de la maison des Dames de la Foi - 1758 non signé - sans échelle encre et lavé.

A.N. VIII Gironde 4 n° 1-2-3 "Plans du rez-de-chaussée, de l'entresolle, de l'étage de la mansarde de la Maison charitable du St. Enfant de Jésus". 1758 non signé - échelle de 10 toises - encre et lavé.

A.N. Marine D2 37 pièces 153 à 156 "Seconde idée plan des caves du rez-de-chaussée, de l'étage d'entresolle et de la mansarde de la maison de l'Instruction chrétienne du St. Enfant de Jésus. 1er août 1758. signé Bonfin échelle de 10 toises - lavé gris.

1 7 6 0

A.M. Bordeaux VIII-A/42 "Plan et nivellement de l'aqueduc construit depuis la rue Lalande jusqu'au Peugue". 1760 signé Bonfin - plan à l'encre.

A.M. Bordeaux X-B 63 "Plan de la rue Ste Catherine depuis la porte d'Aquitaine jusqu'à la porte de Médoc". non date - non signé - lavé et encre - 6,30 m.

1 7 6 8

A. L. NII Gironde 4 n° 1 Plan du tertre de Fronsac 1768 (?) non signé - non daté - lavé et encre.

A.N. NII Gironde 4 n° 2 Plan du rez-de-chaussée du pavillon de Fronsac 1768 (?) non signé - non daté - lavé - échelle 10 toises

A.D. Gironde II2 632 Premier projet du château d'Arsac en Médoc - élévation, plan du rez-de-chaussée et du premier étage 1768 - non signé - échelle de 10 toises - 230 x 370 mm lavé

A.D. Gironde II2 632 Second projet du château d'Arsac : plan du rez-de-chaussée et du premier étage. 1768 - non signé - échelle de 10 toises - 230 x 370 mm lavé

A.D. Gironde IIZ 632 "Plan du château à M. le Comte de Ségur à Arsac -
Projet d'agrandissement"
1768 signé Bonfin - sans échelle - lavé en brun et jaune

A.M. Bordeaux VIII-J/1-4 "Projet du couvent des religieuses Carmellites dans
la maison vis à vis de Ste. Eulalie"
1768 (?) non signé - échelle de 20 toises - lavis - documents
très brûlés.

1 7 6 9

A.D. Gironde IIZ 37 "Plan de l'emplacement du nouveau Palais de
bordeaux"
1769 (?) non signé - échelle de 50 toises - encre et lavis

Société Archéologique de Bordeaux "Elévation d'un projet d'Hôtel de ville
pour Bordeaux"
1769 (?) non signé - plume, lavis, crayon - 100 x 35,5 cm

1 7 7 0

A.M. Bordeaux XI-B/30 "Projet d'élévation pour la décoration des
bâtiments dans les fossés de ville qui accompagneront la
fontaine à édifier Place Dauphine"
1770 signé Bonfin - Lavis -

A.M. Bordeaux XXII-D/13 "Nouvelle orangerie et travaux dans les dépen-
dances de l'Ecole de Botanique"
1770 (?) signé Bonfin - sans échelle - plume et lavis

1 7 7 1

A.M. Bordeaux DD 24 "Plan de 28 emplacements à vendre sur les bâtiments
cours et noviciat des ci devant jésuites"
janvier 1771 - signé Bonfin - sans échelle

A.M. Bordeaux GG 1197 "Plan général du terrain de la Maison de Force"
avril 1771 - Non signé - lavis

1 7 7 2

A.D. Gironde IIZ 3630 "Place Dauphine : plan de la tour vendue au S. Dumaine
et de l'emplacement A adjugé au S. Richefort"
1772 signé Bonfin - échelle : 80 mm = 8 toises
230 x 360 mm

A.D. Gironde IIZ 3631 "Place Dauphine, plan de l'emplacement B vendu au S. Richefort"
1772 signé Bonfin - échelle : 125 mm = 10 toises
275 x 350 mm

A.D. Gironde Fonds Augereau "Grille du jardin public élevée devant la maison des frères Laclotte"
1772 non signé (copie) - échelle de 8 toises

A.M. Bordeaux V-A/30 "Plan du jardin botanique projeté près de l'Hôpital des incurables"
1772 11 février - échelle de 50 toises - lavis et encre

1 7 7 3

A.M. Bordeaux IX-A/47 "Plan de partie de la place de Bourgogne"
6 août 1773 signé Bonfin - lavis

1 7 7 6

A.M. Bordeaux XXI-B/5 "Plan de redressement du fond de la place devant la nouvelle salle de spectacle"
3 octobre 1776 signé Bonfin - lavis et encre

1 7 7 8

A.M. Bordeaux XXII-D/10 "Élévation d'un bâtiment que les jurats vont faire édifier au bout du jardin public dans la partie occidentale"
non signé - non daté - échelle de 10 toises
lavis et encre - document brûlé en partie

A.D. Gironde IIZ 1193 "Projet pour le premier étage de l'Hôtel de Lisleferme"
non signé - non daté - échelle de 20 toises -
430 x 505 mm

A.M. Bordeaux XI-R/2 "Palais Rohan : élévation sur le jardin"
1778 21 juillet - non signé - sans échelle - lavis

A.D. Gironde JE 26603 Minutes Banchereau "Plan, coupe et élévation d'une boutique sur la rue Monbazou"
novembre 1778 signé Bonfin échelle de 4 toises

1 7 7 9

A.M. Bordeaux XI-T/16 "Projet de la maison à bâtir par la ville pour M. le curé de St. Christoly, rue St. Paul" Élévation
1779 signé Bonfin - échelle de 10 toises - lavis

A.M. Bordeaux XI-T/18 "Projet de la maison, à bâtir pour M. le curé de St. Christoly, Plan des caves, du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étage"
1779 signé Bonfin - échelle de 10 toises

1 7 8 1

A.M. Bordeaux XIX-A/20 "Plan des embellissements projetés dans le faubourg St. Seurin" Copie de l'original
1781 non signé

A.M. Bordeaux IV-A/6 "Plan comprenant le Dépôt des Pauvres, la Maison de Force et une partie du Fort Louis"
novembre 1781 signé Bonfin - échelle de 20 toises - lavis

A.D. Gironde G 2359 "Projet pour les portes de l'église St. Michel"
may 1781 - juin 1782 signé Bonfin - encre et crayon

1 7 8 2

A.M. Bordeaux XI-A/7 "Plan de l'ancien séminaire St. Raphaël rue St. Paul et de l'Hôtel-Dieu St. André, avec les projets de rues à ouvrir sur ces deux emplacements"
1782 signé Bonfin - encre et lavis

1 7 8 7

A.M. Bordeaux XI-A/35 "Plan de l'Hôtel-Dieu St. André et du séminaire St. Raphaël"
1787 signé Bonfin - sans échelle - lavis

A.M. Bordeaux I-A/5 "Plan général du Port de Bordeaux, depuis la place Royale jusques à la manufacture"
1786 signé Larroque et Bonfin - lavis

1 7 8 8

A.M. Bordeaux IV-E/6 "Plan de la disposition à donner à l'aqueduc et à la calle Ste. Croix" plan, élévation, profil.
10 février 1788 non signé - lavis

A.M. Bordeaux V-A/29 "Plan général des environs de la porte de la Grave"
23 février 1788 signé Bonfin - Lavis

A.M. Bordeaux V-N/1 "Plan pour la reconstruction de la fontaine de la Grave vis à vis de la porte de ce nom" et élévation
26 février 1788 signé Bonfin - échelle de 3 toises - lavis

A.M. bordeaux V-N/2 "Profil de la fontaine de la Grave projetée"
5 avril 1788 signé R.B. - encre et lavis

1 7 9 0

A.M. Bordeaux D-J/30 "Projet pour la disposition générale des rues à
ouvrir sur les terrains des jacobins et des Récollets"
1790 Bonfin et Lhote

A.M. bordeaux XX-A/5 "Plan de terrains des Récollets et des Jacobins
et premier projet pour la disposition générale des rues à
ouvrir"
1790 Bonfin et Lhote

1 7 9 2

A.M. Bordeaux V-K/1-2 "Plan de l'église St. Jacques et des maisons en
dépendant"
1792 dressé par Bonfin - copie - lavis

A.M. Bordeaux X-I/1 "Le magasin des Farines"
1792 non signé - sans échelle

A.M. Bordeaux X-A/25 "Plan général d'un marché projeté sur les terrains
de l'ancienne maison commune et d'une rue à ouvrir sur ceux
dépendant de la nouvelle"
2 juin 1792 signé Bonfin père et fils - plume

A.M. Bordeaux IX-K/6 "arrachement de la décoration qui règnera tant sur
les fossés de l'Hôtel de Ville que le marché"
14 décembre 1792 signé Bonfin père et fils - lavis

A.M. Bordeaux V-FF/1 "élévation des casernes cours des Fossés"
21 juin 1792 signé Bonfin père et fils - sans échelle - lavis

A.M. Bordeaux IV-B/39 "Plan de la fraction d'une nouvelle chaussée de
pavé depuis la Porte Ste. Creix jusqu'à la petite rue des
Bordes"
1792 signé Bonfin - échelle de 50 toises - crayon

A.M. Bordeaux XX-B/21 "Plan des emplacements rue de la Vieille Corderie
près de la porte Dauphine, adjugés le 4 décembre 1792
non signé.

BIBLIOGRAPHIE

Avertissement : Dans les études concernant Bordeaux, et sa région nous n'avons retenu que les ouvrages mentionnant le nom de Bonfin, au moins une fois. Le numéro de la page où l'artiste est cité figure en fin de notice bibliographique, après l'indication du nombre de pages du livre.

I - Les sources non imprimées

A) Archives Nationales

- Archives de la Marine - Sous-Série D 2 - Travaux hydrauliques et bâtiments.
 - D2 37 140 à 164 Documents relatifs à la maison des Dames de la Foi.
 - D2 37 165 à 176 Idem.
 - D2 38 263 à 300 Etat général des réparations d'entretien à faire aux bâtiments de la Marine à Bordeaux 1790.
- Série F 13 : Bâtiments civils.
 - F 13 1714 - Plan de l'Hotel de Ville de Bordeaux (ancien collège des jésuites) par Bonfin
 - Projet d'un hôpital dans les bâtiments de Notre Dame - M. Bonfin 1809.
 - F 13 1711 - 1712 B - Château Trompette : projets de M. Bonfin
 - F 13 1885 - dossier 2 - Construction du Palais de Justice de Bordeaux M. Bonfin.
- Série O 2 : Maison de l'Empereur, 1^{er} Empire.
 - O2 287 - Travaux au Palais Impérial de Bordeaux dirigés par M. Bonfin.
 - O2 344 - Idem.
- Série N : Cartes et plans.
 - N II Gironde 3 1 à 13 - Plans de l'Hopital St André et de la caserne de Notre Dame à Bordeaux, en vue d'y établir un grand hôpital. M. Bonfin 1813.
 - N II Gironde 4 1 et 2 - Pavillon de Fronsac.
 - N III Gironde 4 1 à 3 - Plan de la maison charitable du St Enfant de Jésus.
 - N III Gironde 50 1 à 3 - Projet du Palais de Justice de Bordeaux, M. Bonfin. 1810.

B) Minutier Central des Notaires

- LXXIII - 973 - Etude de M^e Henri Boulard : pouvoir du 10 Mai 1776.

C) Bibliothèque Nationale

- Cabinet des Estampes :
 - H 123816 - Place de la Comédie vue de la maison Gobineau - Lithographie de Constant.
 - H 123818 - Place de la Comédie vue de la maison Lachaise - Lithographie de Constant 1837.
 - H 123819 - Vue de la Place de la Comédie et des Allées de Tourny - Lithographie de Constant 1836.
 - H 123938 - Les Galeries du Jardin Public.

C) Archives Départementales de la Gironde

1.- Fonds Anciens

- Série C = Administration provinciale = Fonds de l'Intendance et du Bureau des Finances de Guyenne.
- C 34 - 54 - 65 - 89 - 94 - 118 - 123
 - C 204 - 205 - 244 - 269 - 270 - 278 - 279 - 281 - 289
 - C 312
 - C 927 - 937
 - C 1041 à 1052 - 1054 à 1062 - 1065 - 1068
 - C 1076 - 1079 - 1094
 - C 1113 - 1119 - 1155 à 1157 - 1165 - 1167 - 1175
 - C 1179 - 1181 - 1182 - 1193 - 1194
 - C 1200 - 1203 - 1207 à 1218 - 1225 - 1225 à 1228
 - C 1237 - 1241 à 1245 - 1249 - 1253
 - C 1691
 - C 1970 - 1971
 - C 2367 - 2368
 - C 3119 - 3120 - 3246 - 3306 - 3666 - 3667
 - C 4219 à 4221 - 4228 à 4230 - 4237
 - C 4443 - 4493.
- Série E = 3 E Minutes Notariales
- 3 E 13072 Minutes CHEYRON 10 Octobre 1783
 - 3 E 17853 Minutes HAZERA 19 Avril 1779
 - 3 E 21598 Minutes NAUVILLE 17 Août 1785
 - 3 E 23089 Minutes BRUN 31 Juillet 1788
 - 3 E 26603 Minutes BANCHEREAU 31 Octobre 1778
- 4 E Etat Civil
- 4 E 250 Registre Paroissial St André 1765 - 1767
 - 4 E 570 Registre Paroissial St Michel 1763 - 1765
 - 4 E 571 Idem. St Michel 1766 - 1769.
- Série G = Clergé séculier
- G 132
 - G 234 - 244
 - G 306 - 307 - 332 : Chapitre de St André
 - G 558 - 565 : Etats des paroisses - Personnel
 - G 884 - 887 - 889 - 891
 - G 919 - 925
 - G 1020 - 1024 : Chapitre de St Seurin
 - G 1338 à 1345 : Faubourg St Seurin
 - G 1496 - 1533 - 1541 à 1548 St Seurin : Comptabilité
 - G 1563 : Fabrique de St Seurin
 - G 2306 - 2309 - 2323 - 2356 à 2366 : Fabrique de St Michel.
- Série G = Supplément - Archevêché
- G 29 - 30
 - G 116 - 118

- Série H = Clergé régulier
- H 8 Les grandes Carmélites = Bâtiments -
Devia des entrepreneurs.
- H 19 Les grandes Carmélites = Factures
d'entrepreneurs.

2.- Fonds modernes

- Série L = Epoque révolutionnaire - 1790 - 1800
- 3 L Administration du Département
- 3 L 214 - 3 L 215 Bâtiments du Département
- 3 L 223 - 3 L 225 Travaux publics - Person-
nel
- 3 L 343 Instruction publique - Beaux-Arts
- 3 L 346 - 347 Fêtes patriotiques
- 4 L Administration du district de Bordeaux
- 4 L 121 - 122 Travaux publics - Voirie
- 4 L 128 - 129 Congrégations religieuses
- 4 L 134 Dépôt de Mendicité
- 4 L 267 - 269 - 272 Travaux publics

- Série M = Administration générale - Economie
- 5 M 442 liasses 18 à 21 Magasin à poudre
de Lormont

- Série Q = Domaines nationaux
- Q 608 - 881 - 894
- Q 1036 Capucins
- Q 1037 - 1038 Carmélites
- Q 1140 - 1142 Monuments de la Commune
- Q 1277 Archevêché
- Q 1282 Collèges - Académie
- Q 1283 Hôpitaux
- Q 1533 Bénédictins - Capucins etc...
- Q 1535 - 1536 Séminaire St Raphaël
- Q 1741 - 1742 Archevêché
- Q 1748 - 1750.

3.- Collection des cartes et plans

- Série II Z:- II Z 17 Plan d'un marché aux Chartrons pro-
jetés sur le terrain des ci-devant
Petites Carnes. Signé Bonfin (fils)
1792.
- II Z 34 Maison de Force à l'Enclos d'Arnaud
Guiraud. N.S. 1769.
- II Z 37 Plan de l'emplacement du nouveau Pa-
lais de Bordeaux. N.S., N.D.
- II Z 90 Plan de redressement de la place au-
devant de la nouvelle Salle de specta-
cle N.S., N.D.
- II Z 92 Plan du port de Bordeaux où est mar-
quée la ligne des crèches convenus
en l'Hotel de Ville N.S. 1755.
- II Z 102 Plan de redressement des rues du
Chapeau Rouge et de l'Intendance
N.S., N.D.
- II Z 632 Plans relatifs à deux différents
projets du Château d'Arzac, avec
lettre manuscrite de l'auteur -
Bonfin 1758.

- II Z 1193 Hôtel de Lisleferme - Plan du 1er étage N.S., N.D.
- II Z 1873 Plan des maisons depuis la Comédie jusqu'au port du Chapeau Rouge N.S., N.D.
- II Z 3630 Place Dauphine, Plan de la tour vendue au sr. Dumaine et de l'emplacement A adjudgé au sr. Richefort N.S. 1772.
- II Z 3631 Plan de l'emplacement B vendu au sr. Richefort N.S. 1772.

D) Archives de la Seine

- Fichier Naissance = Acte de naissance d'Elisabeth Brouillet de Lestang Mars 1738 - St André des Arcs.

E) Archives Municipales de la Ville de Bordeaux

1.- Fonds particulier:

- Fonds BRAQUERHAYE (Charles). - Notes manuscrites
 - Cahier gris A ou 1 Ms. 330
 - Cahier gris 2 Ms. 331
 - Cahier 3 Ms. 332
 - Cahier 5 Ms. 334
 - Cahier 6 Ms. 335
 - Cahier 7 Ms. 336
- Fonds DELPIT (Jules). -
 - Liasse 33 : Lettre de Bonfin à Combes du 30 Janvier 1798.
 - Liasse 40 : Courrier de Bordeaux du 3 Décembre 1833
Variétés : Aperçu historique par Aug. PL.
"Les Fontaines".
 - Liasse 69 : Lettre de Bonfin à Combes séjournant à Rome, du 24 Février 1783.
- Fonds MEAUDRE DE LAPOUYADE (Maurice). -
 - Recueil de notes Biographiques sur des artistes et artisans bordelais. Ms. 560
- Fonds MELLIER (Pierre). -
 - Artistes et artisans bordelais. Notes pour servir à leur biographie. Ms. 559
- Fonds RICAUD (Théodore). -
 - Dossier 15 : Les fontaines de Bordeaux.
- LAUGIER (L). -
 - Recherches sur les corporations et confréries de la Ville de Bordeaux aux XVIIème et XVIIIème siècles : p. 330 à 337. Les maîtres-maçons et architectes. Bordeaux, 1884. Ms. 565
 - Registre des réceptions à la Maîtrise au XVIIIème siècle Ms. 585
- Fonds RODESSE (en cours de classement)
 - Boite 5, Dossier 3 : Archevêché.

2.- Fonds ancien:

- Série A A : Actes constitutifs et politiques de la commune. Correspondance générale.

- A A 24 - Honneurs Funèbres (1683 - 1786)
- 1768 : Honneurs Funèbres rendus à la Reine de France Marie Leczinska.
- Série B B : Administration Municipale.
 - B B 119 à 141 : registres de délibérations de la Jurade
 - B B 215 : 1763 Livre ou tableau des Bourgeois de Bordeaux inscrits dans l'ordre alphabétique. Lettre A à K.
- Série C C : Finances, Impôts et comptabilité.
 - C C 315 à C C 895 g Comptes de la Caisse des deux sols pour livre.
 - C C 1111 à 1114 Dépenses de la Ville.
 - C C 1115 à 1245 b Comptes de la Caisse des maisons démolies pour l'esplanade du Château Trompette.
- Série D D : Biens communaux. Eaux et forêts. Travaux publics. Voirie.
 - D D 5 Fenêue, Devèze, aqueducs, esteys et ruisseaux divers. Egoûts et canaux.
 - D D 6 a Port de Bordeaux. Construction et réparations des quais. Chantiers, hangars et cales.
 - D D 7 Ponts et pontons.
 - D D 9 a b c Voirie, alignement, numérotage des rues. Routes et chemins.
 - D D 11 Pavage.
 - D D 13 a b c Travaux publics d'embellissements : La Place Royale.
 - D D 13 d Hôtels de la Bourse et de la Douane.
 - D D 13 e Statue équestre de Louis XV.
 - D D 14 b Place et porte de Bourgogne.
 - D D 15 a Porte du Ghay aux farines. Porte St Pierre.
 - D D 16 a et b Place Dauphine.
 - D D 16 c Nouvelle Porte Dijeaux.
 - D D 17 a Allées de Tourny.
 - D D 17 b et c Place et Porte Tourny
 - D D 17 d Cours du jardin public. Faubourg St Seurin.
 - D D 18 Place de la Comédie.
 - D D 19 a b Place et Porte d'Aquitaine.
 - D D 20 Nouvelle Porte St^e Eulalie.
 - D D 21 Place et Porte de Berry.
 - D D 22 Place et Porte des Capucins.
 - D D 24 Noviciat.
 - D D 26 Hôtel j.j. Bel ou de l'Académie.
 - D D 27 a Hôtel de Ville St. Eloy.
 - D D 27 b Prisons de l'Hôtel de Ville.
 - D D 27 c Cloches de l'Hôtel de Ville.
 - D D 27 d Horloge de l'Hôtel de Ville.
 - D D 27 e Reconstruction de l'Hôtel de Ville.
 - D D 28 Hôtel de la Maierie près de l'église St Paul.
 - D D 29 a Hôtel de l'Intendance.
 - D D 29 b Salle de concert de l'Intendance.

- D D 30 a b c Hôtel du gouvernement.
 - D D 33 Collège de Guyenne.
 - D D 34 Cour des Aydes. Projets de l'ancien Collège de la Madeleine.
 - D D 35 Palais Gallien.
 - D D 36 a à j Grand théâtre.
 - D D 37 Salle de spectacle de l'Hôtel de Ville.
 - D D 38 Théâtre de la corderie ou de la Porte Dauphine.
 - D D 39 Projet de Vauxhall sur les glacis du Château Trompette.
 - D D 42 Palais Archiépiscopal au Palais Rohan.
 - D D 44 Couvent des Grandes Carmélites.
 - D D 45 Caserne du guet à Cheval et à pied.
 - D D 47 Ecoles chrétiennes.
 - D D 48 à 57 c Fontaines publiques.
 - D D 59 Halle aux poids.
 - D D 60 Hôpital ou enclos d'Arnaud Guiraud.
 - D D 61 Maison de Force.
 - D D 62 a b c Jardins.
 - D D 64 Maison professe des Jésuites.
 - D D 65 Couvent des Religieuses Minimettes ou Dames de la Foi.
 - D D 66 Monastère des Récollets ou frères mineurs de l'Observance.
 - D D 68 Incendies, inondations, accidents et sinistres.
 - D D 70 Cimetières.
 - D D 71 Travaux publics d'embellissements - Terrains du Château Trompette.
 - D D 72 Manège.
 - D D 77 Porte des Portanets.
 - D D 82 Magasin des Farines.
 - D D 83 Monastère des Capucins.
 - D D 84 a Hôpital des Enfants Trouvés. Plateforme St^e. Eulalie.
 - D D 84 b Hôpital St. André.
 - D D 93 Hôpital des Incurables.
 - D D 94 Académie de Peinture et de sculpture.
- Série F F - F F 82 a b Guet à cheval et à pied.
- Série G G : Cultes, Instruction publique, Assistance publique.
- G G 83 - 84 - 86 - 87 - 88 - 90 - 93 à 98 -
 - G G 106 - 115 - 117 - 119 - 121 - 130 - 134 : St. André : Etat Civil paroissial - Baptêmes, mariages et sépultures.
 - G G 132 - 155 - 156 - St. Christoly : Etat Civil paroissial - Baptêmes, mariages et sépultures.
 - G G 954 Chapelle de l'Hôtel de Ville.
 - G G 961 - 962 Frères mineurs dits Capucins.
 - G G 974 Les Grandes Carmélites.
 - G G 986 Collège de la Madeleine ou des Jésuites.
 - G G 988 Ecoles chrétiennes.
 - G G 989 Ecole Charitable des Dames de la Foi.

- G G 1001 Salle de spectacle de l'Hôtel de Ville.
- G G 1002 Salle de concert de l'Intendance.
- G G 1003 a f Salle de la Corderie.
- G G 1009 a à e Hôpital St. André.
- G G 1197 Maison de Force.
- G G 1198 Hôpital des Incurables.

- Série H H : Agriculture - Commerce - Industrie.
 - H H 50 Grand Marché.
 - H H 51 Le Marché Neuf.
 - H H 52 Marché Royal.
 - H H 101 Livre des corporations.

- Série I I : I I 172 Dossier Lhôte.

3.- Fonds de la Période Révolutionnaire

Inventaire Sommaire des Archives Municipales,
Période révolutionnaire 1789 - An VIII.

- Tome I. - Bordeaux : Gounouilhou, 1896. - 463p.
- Tome II. - Bordeaux : Pech et Cie, 1910. - 394p.
- Tome III. - Bordeaux : Pech et Cie, 1913. - 451p.
- Tome IV. - Bordeaux : Pech et Cie, 1929. - 604p.

- Série D : Administration Municipale
 - D 83 - 84 - 85 Registres des délibérations de la Jurade 1787 à 1790.
 - D 86 à 97 Délibérations du Corps Municipal de Bordeaux 1790 à 1793.
 - D 98 à 102 Délibérations du Conseil Général de la Commune de Bordeaux 1791 à 1793.
 - D 114 à 116 Délibérations du Conseil de la Commune An III.
 - D 119 - 120 Arrêtés du Bureau d'exécution.
 - D 122 Délibérations du Bureau Municipal 1792.
 - D 126 Délibérations du Bureau Municipal An II.
 - D 131 - 132 Arrêtés du Corps Municipal An III.
 - D 140 - 141 Correspondance de la municipalité 1791 - 1792.
 - D 147 - 148 Correspondance de la municipalité An III - An IV.
 - D 154 - 155 - 156 Arrêtés du Bureau Central An IV - An VI.
 - D 160 Arrêtés du Bureau Central An VIII.
 - D 169 Correspondance du Bureau Central An VI - An VII.
 - D 194 Délibérations de l'Administration Municipale du second arrondissement du Canton de Bordeaux (sud). An V
 - D 198 Correspondance de l'Administration Municipale du Sud An V.
 - D 200 Administration Municipale du Centre : Délibérations, avis, arrêtés. An IV - An V.

- Série G : Impôts - Contributions
 - G 2 1792 - An III.

- Série K : K 23 Agents Municipaux - An III.

- Série M : Edifices communaux - Monuments et établissements publics.
 - M 3 1790 - An VII Jardin Public - Arbres de la Liberté - Marché des chartrons.
 - M 5 1791 - An VIII Palais Gallien - Portes et murs de Ville - Statue équestre.
 - M 9 1790 - An VII Théâtres.
- Série O : Travaux Publics - Voirie.
 - O 1 Voirie 1789 - 1790
 - O 3 Voirie 1791
 - O 4 Voirie 1791 - An II
 - O 8 Voirie - Avis de l'architecte de la Ville An II - An VI.
 - O 11 Adjudications d'emplacements rue Porte - Dijaux.
 - O 12 Adjudications de terrains et bâtiments de l'ancienne Maison Commune 1792 - 1793.
 - O 14 Adjudications d'emplacements rue de La Vieille Corderie 1792 - An VII.
 - O 16 Adjudications d'emplacements sur le port.
 - O 17 Adjudications d'emplacements sur le terrain de l'ancien Jardin Botanique 1793.
 - O 21 Port de Bordeaux 1789 - An VII.
 - O 23 Ruisseaux - Aqueducs - Marais 1790 - An VII.
- Série R : Instruction publique. Sciences, Lettres et Arts.
 - R 6 Académie - Cercle de l'Académie - Musée 1789 - An VII.
 - R 7 Bibliothèques - Beaux-Arts 1790 - An VII.

4.- Fonds Moderne :

- Série E - 3 E 39 An XII Actes de l'Etat-Civil. Arrondissement du Tribunal de 1ère Instance de Bordeaux. Registre de décès de la commune du Nord.
- Série M - 80 M1 1791 Adjudication de l'ancien Collège de la Madeleine à la municipalité.
- 8301 M1 à M6 Hôtel de Lisleferme - Museum.

F) Bibliothèque de la Ville de Bordeaux

- Fonds DELPIT : - Carton XXII Estampe 4 : Plan du Champ de Mars avec autel de la Patrie.
- Carton XXXIV Estampe 1 : Autel de la Patrie pour la fête de la Liberté.

G) Archives Municipales de la Ville de Mérignac

- Cadastre : - 1 G2 Matrice pour l'An V (1797)
- 1 G3 Plan Cadastral de Mérignac - 1811 Section D de l'Allemagne.

H) Archives Historiques de l'Archevêché de Bordeaux

- succession RODESSE : Fonds non classé.

- Livre de comptes des revenus de l'Archevêché de Bordeaux pour les années 1780 - 1781 - 1782 - 1783 et 1784, tenu par M^e Banchereau, conseiller du roi, notaire à Bordeaux.
- Palais Archiépiscopal de Bordeaux ; Etat des frais de sa construction.

I) Archives de l'Hôtel de Lisleferme ou Museum

- Fonds non classé - Juillet 1881 - Plan général des salles et des vitrines des 1^{er} et 2^{ème} étages du Museum.
 - Demande d'agrandissement du Musée déposée par E. Souverbie, conservateur au Cabinet du Maire.
- Juillet 1884 - Correspondance entre la Mairie et l'architecte Charles Durand, chargé de l'agrandissement du Museum. Devis descriptif et estimatif des Travaux - 5 plans.
- 1886 Correspondance entre la Mairie et Charles Durand à propos de la réduction du devis de Juillet 1884.
- 1897 Lettre d'Ernest Lacombe architecte, au Maire, commentant les plans de Durand et reprenant son projet d'agrandissement du Musée.
- 1958 Projets d'aménagement du Musée en supprimant les salles de préhistoire.

J) Archives de l'Hôtel de la Marine à Bordeaux

- Fonds non classé - 31 Mars 1764 Extrait des registres du Conseil d'Etat qui donne à Sa Majesté la maison ci-devant destinée aux Dames de la Foi, Place Tourny, pour être employée au service des Bureaux de la Marine.
- 9 Avril 1764 Copie de la lettre du Duc de Choiseul écrite à Boutin, intendant, confirmant la délibération prise par la Ville de Bordeaux.
- 9 Avril 1764 Copie de la lettre du Duc de Choiseul adressée à M. Aubenton, l'autorisant à prendre possession des lieux, au nom du roi.
- 1764 Etat estimatif des ouvrages de toute espèce à faire à l'Hôtel de la Marine avant de s'y établir.
- 25 Décembre 1768 Réédification de l'Hôtel de la Marine - Etat de ce qui est dû au sr. Marchan, entrepreneur.
- 1768 Etat estimatif des remises et écuries que M. d'Aubenton désire faire.
- 1772 Etat des réparations faites par Corcelle, charpentier à l'Hôtel de la Marine.

- 1774 Marché passé avec Balthazar Perrier, marbrier pour la cheminée du salon, et deux tables de marbre assorties.
- 1777 Inventaire mobilier de l'Hôtel de la Marine.
- 1777 Devis des ouvrages à faire en augmentation et réparations - signé Touffaire.
- 1837 Note sur les établissements de la Marine à Bordeaux, dressée par le Baron Tupinier, Directeur des ports et arsenaux.
- 1897 Notes sur les immeubles de la Marine dépendant du sous-arrondissement de Bordeaux.

II - Les sources imprimées

- 1727 - MARIETTE (Jean) . - L'Architecture Française. - Réimpression de l'édition originale . - Paris et Bruxelles : G. Van Oest, 1929 . - 3 Vol.
- 1738 - BLONDEL (Jacques-François) . - De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général . - Paris : Jombert, 1737 - 1738 . - 2 Vol.
- 1752 - 1756 - BLONDEL (Jacques-François) . - Architecture Française . - Paris : 1752 - 1756 . 4 Vol.
- 1755 - PATTE (Pierre) . - Observations sur la manière dont sont décorés les extérieurs de nos églises, in Mercure de France, Mai 1755, p. 135 - 143.
- 1765 - PATTE (Pierre) . - Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV . - Paris : 1765 . - Réimpression de l'originale . - Paris : guérinet, 1910.
- 1763 - LAUGIER (Abbé Marc-Antoine) . - Observations sur l'architecture . - La Haye, Paris : 1763.
- 1771 - 1779 - BLONDEL (Jacques-François) . - Cours d'architecture ou traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments contenant les leçons données en 1750 et les années suivantes . - Paris, 1771 - 1779 . - 9 Vol.
- 1757 - 1780 - NEUFFORGE (Jean-François de) . - Recueil élémentaire d'Architecture . - Paris : 1757 - 1780 . - 6 Vol. et 2 Vol. de supplément.
- 1782 - DUPRE DE SAINT-MAUR . - Mémoire relatif à quelques projets intéressants pour la Ville de Bordeaux, Bordeaux : Michel Racle, 1782 . - 76 p.
- 1785 - Description historique de Bordeaux : avec l'indication de tous les monuments, chefs d'œuvres des Arts, et objets de curiosité que renferme cette ville . - Bordeaux : Paul Pallandre, 1785 . - p. 168.
- 1787 - BLANC, BONPIN, LARROQUE, THELAC Aîné . - Mémoire sur la possibilité d'établir à Bordeaux un nombre suffisant de fontaines . - Bordeaux : Michel Racle, 1787.
- YOUNG (Arthur) . - Voyages en France en 1787, 1788 et 1789 . - Traduction H. Sée . - Nouvelle édition : Paris, 1975. 3 Vol.
- 1837 - Album du voyageur à Bordeaux . - Bordeaux : Constant 1837 . - 199 p., p.49.
- 1839 - JOUANNET (F.) . - Statistique du Département de la Gironde . - Paris : Dupont, 1839 . - 4 Vol. Tome II, p.123.

- 1845 - BORDES (Auguste) . - Histoire des monuments anciens et modernes de la Ville de Bordeaux . - Paris : Bordes, 1845 . - 2 Vol., Tome II, 284 p. p. 71 et 96.
- 1851 - LAMOTHE (L.) . - L'Hôtel de Ville de Bordeaux : fragments archéologiques sur Bordeaux . - Paris : Didron, 1851 . - 26 p., p. 17.
- 1852 - 1853 - Commission des Monuments Historiques . Tome II, fascicule 14 : Hôpital St André.
- 1853 - RIBADIEU (Henri) . - Histoire de Bordeaux pendant le règne de Louis XVI : précédée d'une notice sur la statue de Louis XVI à Bordeaux, par Justin DUPUY . - Bordeaux, 1853 . - 154 p., p. 37 et 89.
- 1855 - BERNADAU (P.) . - Histoire de Bordeaux : suivie de l'examen critique de cette histoire par l'Ermite de Floirac . - Bordeaux : P. Sauvat, 1855.
- 1856 - LAMOTHE (Léonce) . - Nouveau guide de l'étranger à Bordeaux et dans le département de la Gironde . - Bordeaux : P. Chaumas, 1856 . - 296 p., p.72.
- 1858 - Douze lettres de Victor Louis (1776 - 1777) . - Paris : Dumoulin, 1858 . - 51 p.
- 1860 - DETCHEVERRY (Arnaud) . - Histoire des théâtres de Bordeaux : depuis leur origine dans cette ville jusqu'à nos jours . - Bordeaux : Delmas, 1860 . - 366 p.
- 1863 - ABBE O'REILLY (Patrice John) . - Histoire complète de Bordeaux . - 2^{ème} édition . - Bordeaux : Delmas, 1863 . - 6 Vol., Tomes III et IV.
- 1879 - Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Bordeaux : Tables historiques et méthodiques 1712 - 1875, Documents Historiques 1711 - 1713, Catalogue des manuscrits de l'ancienne Académie 1712 - 1793 . - Bordeaux : Gounouilhou, 1879 . - 386 p.
- 1880 - CELESTE (A.R.) . - "Documents concernant l'histoire des Arts à Bordeaux : l'Hôtel de la Marine", in Société Archéologique de Bordeaux, Tome VII, 1880, p. 15 à 23.
- 1881 - MARIONNEAU (Charles) . - Victor Louis architecte du théâtre de Bordeaux : Sa vie, ses travaux et sa correspondance 1731 - 1800 . - Bordeaux : Gounouilhou, 1881 . - 608 p.
- 1883 - MARIONNEAU (Charles) . - Les salons bordelais ou expositions des Beaux-Arts à Bordeaux au XVIII^{ème} siècle 1771-1787 : avec des notes biographiques sur les artistes qui figurèrent à ces expositions . - Bordeaux : Vve Moquet, 1883 . - 228 p.
- 1886 - BRAQUEHAYE (Ch.) . - "Monuments relatifs au culte d'Esculape à Bordeaux", in Société Archéologique de Bordeaux, Tome XI, 1886, p. 41 à 88.

- 1889 - FERRET (Edouard) . - Statistique Générale du Département de Gironde . - Tome III Première partie, biographie . - Bordeaux : Féret et Fils ; Paris : Masson, 1889 . - 628 p., p. 76.
- 1892 - BORDEAUX : Aperçu historique, Sol, Population, Industrie, Commerce, Administration. Publié par la Municipalité Bordelaise . - Paris : Hachette ; Bordeaux : Féret et Fils, 1892 . - 3 Vol. Tome I p. 74, Tome II p. 252, Tome III p. 327.
- 1895 - JULLIAN (Camille) . - Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895 . - Bordeaux : Féret et Fils, 1895. - 804 p.
- 1895 - MAIRIE DE LA VILLE DE BORDEAUX Division des Travaux Publics (Architecture) . - Origines de la décoration architecturale obligatoire des maisons sur les quais, les allées de Tourny et la place Gambetta ci-devant place Dauphine . - Bordeaux, 1895.
- 1898 - SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES DE LA GIRONDE . - Livre des bourgeois de Bordeaux (XVIII^{ème} siècle) . - Bordeaux : Gounouilhou, 1898 . - Tome II p. 12.
- 1899 - LA VILLE DE MIRMONT (H. de) . - Histoire du Musée de Bordeaux . - Tome I : les origines. Histoire du Musée pendant le Consulat, l'Empire, la Restauration 1801 - 1830 . - Bordeaux : Féret et Fils ; 1899 . - 536 p. et XXIII pl.
- 1904 - FOURCHE (Paul) . - "Un projet de l'Intendant Louis Urbain de Tourny : l'Eglise St-Louis des Chartrons" in Société Archéologique de Bordeaux . - Tome XXV 1904 . - p. 25 à 71.
- 1907 - BRUTAIS (J.A.) . - Guide illustré dans Bordeaux et les environs . - Bordeaux : Gounouilhou, 1907 p. 64 et 66.
- 1908 - DESHAIRS (Léon) . - Bordeaux . Architecture et décoration au XVIII^{ème} siècle . - Paris : Calavas - 54 pl.
- 1908 - FOURCHE (Paul) . - "Divers documents officiels pour servir à l'histoire de la Porte des Salinières ou Porte Bourgoigne", in Société Archéologique de Bordeaux . - Tome XXX, 1908 . - p. 25 à 50, et Tome XXXI, 1909 . - p.49 à 100.
- 1908 - ROUSSELOT (E.) . - "1808 - Napoléon à Bordeaux", in La Revue Historique de Bordeaux et du Département de la Gironde . - Tome I, 1908 . - p. 204 à 228.
- 1909 - COURTEAULT (Paul) . - Bordeaux à travers les siècles. Bordeaux : Féret et Fils, 1909 . - 109 p., p.55 et 56.
- 1909 - SAUNIER (Charles) . - Bordeaux . - Paris : Renouard, H. Laurens édition, 1909 . - 148 p. - (Les villes d'Art célèbres).

- 1911 - G.D.D. - "La porte du Jardin Public, Place du Champ de Mars", in La revue Historique de Bordeaux et du département de Gironde . - Tome IV, 1911 . - p. 135 - 136.
- 1911 - 1912 - MARION (M), BENZACAR (J.), CAUDRILLIER . - Documents relatifs à la vente des Biens Nationaux . Bordeaux : Cadoret, 1911 - 1912 . - 2 Vol ., Tome I 710 p., p. 489 et 503.
- 1912 - RIGAUD (Th.) "Un coin du Vieux Bordeaux", "Lou Mercat", in Société Archéologique de Bordeaux et du Département de la Gironde . - Tome VII, 1914 . - p. 114 à 117.
- 1914 - COURTEAULT (Paul) . - Pour l'Histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest . - Bordeaux : Mounastre Picamilh, Paris : Auguste Picard, 1914 . - 355 p.
- 1915 - COURTEAULT (Paul) . - "Autour de la Maison Gobineau" in La revue Historique de Bordeaux et du Département de la Gironde . - Tome VIII, 1914 . - p. 58 à 67.
- 1918 - COURTEAULT (Paul) . - "Les arbres des allées de Tourny", in La revue Historique de Bordeaux et du Département de la Gironde . - Tome XI, 1918 . - p. 103 à 116.
- 1918 - MONVAL (Jean) . - Soufflot : Sa vie, son œuvre, son esthétique 1713 - 1780 . - Paris : Alphonse Lemerre, 1918 . - 555 p.
- 1920 - IHERITIER (Michel) . - L'Intendant Tourny 1695 - 1760 . Paris : Félix Alcan, 1920 . - 2 Vol., Tome II . - 607 p.
- 1921 - COURTEAULT (Paul) . - "Les dernières années de Victor Louis", in La revue Historique de Bordeaux et du Département de la Gironde . - Tome XIV, 1921 . - p. 14 à 23.
- 1921 - LEROUX (Alfred) . - Etude critique sur le XVIIIème siècle à Bordeaux . - Bordeaux : Féret et Fils, 1921 . - 416 p., p. 256.
- 1922 - CASSEL (Marguerite) . - "La formation topographique du quartier St-Seurin", in La revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde . - Tome XV, 1922 . - p. 106 à 117 et 170 à 188.
- 1923 - COURTEAULT (Paul) . - La place Royale à Bordeaux . - Paris : Armand Colin ; Bordeaux : Féret et Fils, 1923 . - 452 p.
- 1924 - DUCANES DUVAL (O) . - "La Formation de la Place Dauphine", in La revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde . - Tome XVII, 1924 . - p. 6 à 14.
- 1924 - MICHELOT (André A.) . - "L'ancien Hôtel de Ville et l'explosion du 13 Décembre 1657", in La revue Historique de Bordeaux et du Département de la Gironde . - Tome XVII, 1924 . - p. 243 et 257.

- 1926 - RICAUD (Th.) . - Les anciennes fontaines bordelaises . - Bordeaux : Cadoret, 1926 . - 44 p.
- 1928 - D'WELLES . - "Dessins originaux au lavis des façades de l'ancien archevêché de Bordeaux", in La revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde . - Tome XXI, 1928 . p. 70 à 74.
- 1929 - BRUN (Madeleine) . - "Les théâtres de Bordeaux de 1800 à 1830", in La revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde . - Tome XXII, 1929 . p. 218 à 221.
- 1929 - VEDÈRE (Xavier) . - Les allées de Tourny . - Bordeaux : Bière, 1929 . - 186 p.
- 1931 - COURTEAULT (Paul) . - "Les débris du piédestal de la statue équestre de Louis XV", in La revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde . - Tome XXIV, 1931 . p. 235 à 237.
- 1932 - COURTEAULT (Paul) . - Bordeaux, Cité Classique . - Paris : Firmin Didot, 1932 . - 214 p.
- 1933 - GROMORT (G.) . - Jacques-Ange Gabriel, sa vie, son œuvre . - Paris : 1933.
- 1933 - RICAUD (T.) . - Bordeaux d'antan. Eaux de consommation . - Bordeaux : Bière, 1933 - 1934 . - 276 p.
- 1934 - PLANES-BURCADE (Georges) . - Bordeaux . - Bordeaux : Raymond Picquot, 1934 . - 219 p.
- 1934 - RICAUD (T.) . - "Les sculptures de Gabirol au Palais de la Bourse", in Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux . - Tome L I, 1934 . - p. 77 à 88.
- 1935 - BONTEMPS (Léon) . - "La construction du Grand Théâtre, une lettre inédite de Beaumarchais à Louis", in Bulletin et Mémoires de la société Archéologique de Bordeaux . - Tome L II, 1935 . - p. 29 à 39.
- 1939 - COURTEAULT (Paul) . - "Bordeaux, Monuments civils", in Congrès Archéologique de France, 61^{ème} session tenue à Bordeaux et Bayonne en 1939 par la société française d'Archéologie . - Paris : Picard, 1941 . - p. 15 et 16.
- 1942 - DAMAS (Pierre) . - La Façade de Tourny . - Bordeaux : Picquot, 1942 . - 127 p.
- 1944 - COURTEAULT (Paul) . - Le Vieil Hôpital St André de Bordeaux . - Bordeaux : Picquot, 1944 . - 64 p.
- 1945 - PILLEMENT (Georges) . - Les Hôtels de Paris . - Paris : Tel, 1945 . - 2 Vol.
- 1949 - D'WELLES (Jacques) . - Le Grand Théâtre de Bordeaux : naissance et vie d'un chef-d'œuvre . - Bordeaux : Delmas, 1949 . - 125 p.

- 1951 - MERRILLAU (J.J.) . - "L'Hôtel de la Marine à Bordeaux", in Neptunia, 1951 . - p. 20 et suivantes.
- 1952 - DESGRAVES (L.) . - "L'Intendant Clau^e Boucher", in La revue Historique de Bordeaux . - p. 19 à 36.
- 1952 - HAUTBOEUR (L.) . - Histoire de l'Architecture Classique en France . - Tome IV, 1750 - 1792 . Le style Louis XVI . - Paris : Picard, 1952 . - 577 p.
- 1953 - ABBE BRUN (Pierre) . - Les Eglises de Bordeaux . - Bordeaux : Delmas, 1953 . - 157 p.
- 1953 - VEDERE (Xavier) . - Bordeaux . - Paris : Alpina, 1953 . - 64 p.
- 1954 - DESGRAVES (Louis) . - Bordeaux au cours des siècles . - Bordeaux : Clèdes, 1954 . - 230 p.
- 1954 - D'WELLES (Jacques) . - Le Palais Rohan, Hôtel de Ville de Bordeaux . - Bordeaux : Delmas, 1954 . - 215 p.
- 1955 - VEDERE (Xavier) . - Le Palais de la Bourse à Bordeaux . - Bordeaux : Delmas, 1955 . - 218 p.
- 1959 - MOUSNIER (R.) et LABROUSSE (E.) . - Le XVIII^{ème} siècle, Révolution intellectuelle, technique et politique (1715 - 1815) . - Paris : P.U.F., 1959 - 3^{ème} Ed. - 568 p.
- 1959 - LAVEDAN (Pierre) . - Histoire de l'Urbanisme, Renaissance et Temps modernes . - Paris : Laurens, 1959 . - 530 p.
- 1959 - LAVEDAN (Pierre) . - "Concours pour l'aménagement de la Place du Château Trompette à Bordeaux, Ans VI - IX de la République", in Archives de l'Art Français . - Paris : Société de l'Histoire de l'Art Français, 1959 . Tome XXII. - p. 293 à 296.
- 1960 - DELER (M.) . - Le Jardin Public de Bordeaux, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles . - Bordeaux : Faculté des Lettres DES dactylographié - 1960. - 136 p.
- 1960 - DESGRAVES (Louis) . - Evocation du Vieux Bordeaux . - Paris : Editions de Minuit, 1960 . - 446 p.
- 1960 - PRIEUR (Lucien) . - Bordeaux . - Paris : Hachette, 1960 . - 112 p.
- 1962 - GALT (Roger) . - Promenades dans le Vieux Bordeaux et autour du Bassin d'Arcachon . - Bordeaux : Picquot, 1962 . - 258 p.
- 1963 - PARISSET (F.G.) . - "L'Architecte, Barreau de Chefdeville", in Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français .
- 1963 - VEDERE (Xavier) . - Le Palais Rohan, Mairie de Bordeaux . - Bordeaux : Imprimerie du CRDP, 1963 . - 29 p.

- 1964 - GALLET (Michel) . - Demeures parisiennes, le Style Louis XVI . - Paris : le Temps, 1964 . - 206 p.
- 1965 - GAY (Roger) . - Nouvelles promenades dans Bordeaux . - Bordeaux : Picquot, 1965 . - 251 p.
- 1966 - POUSSOU (J.P.) . - "Le plus grand lotissement bordelais du XVIII^{ème} siècle : le quartier Mériadeck", in Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux . - Tome LKV, 1963 - 1969 . - p. 72 - 73.
- 1966 - VERLET (P.) . - La maison du XVIII^{ème} siècle en France - Société, décoration, mobilier . - Paris : Bachelot, 1966 . - 300 p.
- 1968 - HIGOUNET (Charles) . - Histoire de Bordeaux, Tome V Bordeaux au XVIII^{ème} siècle, sous la direction de F.G. Pariset . - Bordeaux : Delmas, 1968 . - 726 p.
- 1968 - PEROUSE DE MONTCLOS (J.M.) . - Etienne Louis Boullée (1728 - 1799) . - Architecture - Essai sur l'Art. Paris ; Hermann, 1968.
- 1969 - HIGOUNET (Charles) . - Histoire de Bordeaux, Tome VI Bordeaux au XIX^{ème} siècle, sous la direction de L. Desgraves et G. Dupeux . - Bordeaux:Delmas, 1969 . - 583 p.
- 1969 - MOUILLESEAU (J.P.) . - Recherches sur l'activité du bâtiment au XVIII^{ème} siècle à Bordeaux - Maîtres-maçons, entrepreneurs, tailleurs de pierre, 1769 - 1790 . - Bordeaux III, T.E.R. Histoire . - Mémoire dactylographié 1969.
- 1969 - PARISET (F.G.) . - "Le Château de Virazeil" in Congrès Archéologique de France . - Société Française d'Archéologie . - Paris : 1969 . - p. 183.
- 1969 - SOUCHAL (François) . - "Jean Aubert architecte des Bourbon Condé", in Revue de l'Art n° 6, 1969 . - p. 29 à 36.
- 1970 - DENIS (M.) et BLAYAU (N.) . - Le XVIII^{ème} siècle . - Paris : Armand Colin, 1970 . - 352 p.
- 1970 - MOUILLESEAU (J.P.) . - Les Architectes bordelais et le Néoclassicisme . - Archives Municipales de Bordeaux - Catalogue d'exposition . - Bordeaux, 1970.
- 1970 - PARISET (F.G.) . - "Château Margaux et l'architecte Combes", in Vignobles et vins d'Aquitaine - Histoire, économie et art . - Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, 1970 . - 447 p. - p. 409 à 422.
- 1972 - GRUBER (A.C.) . - Les grandes fêtes et leur décor à l'époque de Louis XVI . - Genève : Droz, 1972.
- 1972 - VOVELLE (M.) . - La Chute de la Monarchie 1787 - 1792 in Nouvelle Histoire de la France contemporaine - Paris, 1972 . - Tome 1, 287 p.

- 1973 - Bordeaux 2000 ans d'Histoire . - Catalogue de l'exposition tenue en 1971 au Musée d'Aquitaine - Bordeaux : Delmas, 1973 2ème Ed. - 635 p.
- 1973 - Société Archéologique de Bordeaux : Exposition du Centenaire - Catalogue . - Bordeaux : Biscaye, 1973 . - 257 p. - p. 94 à 97.
- 1973 - HUGON (Yves) . - "Le Château de Marcellus", in Les Amis du Bazadais . - Bulletin de la Société des Amis du Bazadais N° 25 . - Septembre 1973.
- 1974 - ERIKSEN (Svend) . - Early Neo-classicism in France . - Londres : Faber & Faber, 1974.
- 1974 - MANDROU (Robert) . - La France au XVIIème et XVIIIème siècles . - Paris : P.U.F., 1974 . - 357 p.
- 1974 - PARISSET (F.G.) . - L'Art Néoclassique . - Paris : P.U.F., 1974 . - 184 p.
- 1974 - PARISSET (F.G.) . - L'Architecte Combes . - Extrait de La revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde . Tome XXII, Nouvelle série 1973 . - Bordeaux, 1974 . - 40 p.
- 1975 - GALLET (M.) . - "Palladio et l'architecture française dans la seconde moitié du XVIIIème siècle", in Les Monuments Historiques de la France, 1975-2, p. 43 - 55.
- 1976 - ROUDIE (Paul) . - "Documents concernant la construction de trois maisons de campagne en Bordelais dans la seconde moitié du XVIIIème siècle : Arsac, le Burc à Ambès, Vaquey à Salleboeuf", in Bulletin et Mémoires de la société Archéologique de Bordeaux . - Tome LXVIII, 1970 - 1973 . - p. 275 à 293.
- 1977 - LATREYRE (Jean) . - Le Grand Théâtre de Bordeaux des scènes dans la pierre . - Bordeaux : Bière, 1977 . - 224 p.
- 1977 - PARISSET (F.G.) . - "Architectes parisiens à Bordeaux à la fin du XVIIIème siècle", in Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques . Nouvelle série 10 - 11 - Année 1974 - 1975 - Extrait . Paris : B.N., 1977 . - p. 115 à 125.
- 1978 - COUFURA (J.) . - La Franc-Maçonnerie à Bordeaux - XVIIIème et XIXème siècles . - Marseille : Jeanne Raffitte, 1978 . - 281 p.
- 1978 - PARISSET (F.G.) . - "Note sur l'Hôtel de Ville de Bordeaux et ses projets de reconstruction (1752 - 1774)", in Archives de l'Art Français, Tome XXV . - Paris : 1978.
- 1978 - TAILLARD (C.) . - Joseph Brousseau (1734 - 1797) - Recherches sur l'architecture provinciale et le mécénat religieux dans la seconde moitié du XVIIIème siècle . - Bordeaux III Thèse de doctorat en Histoire de l'Art - Mémoire dactylographié . 3 Vol. 1978.

- 1979 - MITTON (I.) . - Une Réalisation d'urbanisme à Bordeaux à l'époque révolutionnaire : le quartier des Grands Hommes . - Bordeaux III T.E.R. Histoire de l'Art - Mémoire dactylographié - 1979.
- 1979 - RECHE (Albert) . - Naissance et vie des quartiers de Bordeaux : mille ans de vie quotidienne . - Paris : Seghers, 1979 . - 255 p.
- 1979 - Charles de Wailly, peintre-architecte dans l'Europe des Lumières - Catalogue de l'exposition présentée à l'Hôtel Sully, Paris.
- 1979 - RABREAU (D.) . - Le Théâtre et l'embellissement des villes de France au XVIIIème siècle . - Thèse dactylographiée - Paris : 1979.
- 1980 - BUIHEL (P.) et POUSSOU (J.P.) . - La vie quotidienne à Bordeaux au XVIIIème siècle . - Paris : Hachette, 1980 . - 348 p.
- 1980 - GOUTUREAU (Eric) . - Le développement urbain du faubourg des Chartrons à la fin du XVIIIème siècle - 1770 - 1790 . Bordeaux III T.E.R. Histoire - Mémoire dactylographié 1980 . - 2 Vol.
- 1980 - HIGOUNET (C.) . - Histoire de Bordeaux . - Toulouse : Privat, 1980 . - 423 p.
- 1980 - PERRÉAU (Jean) . - Trente demeures bordelaises et leurs secrets . - Bordeaux : Ed. P.P.C., 1980.
- 1980 - Soufflot et l'Architecture des Lumières . - Actes du Colloque tenu à Lyon . - Les cahiers de la recherche architecturale - Supplément au n° 6 - 7 . - 310 p.
- 1980 - SOUFFLOT et son temps . - Catalogue de l'exposition présentée à l'Hôtel Sully . - Paris 1980 . - 176 p.
- 1981 - GALY (Roger) . - Bordeaux : Art, Histoire, Tourisme . - Bordeaux Eddibor, 1981 . - 126 p.
- 1981 - GARDELLES (Jacques) . - Dictionnaire des châteaux de France, sous la direction d'Yvan Christ, Guyenne, Gascogne, Béarn, Pays Basque . - Paris : Berger, Levrault, 1981 . - 399 p.
- 1981 - LACQUE - LABARTHE (M.F.) . - Le Fer forgé des édifices publics, civils et religieux à Bordeaux au XVIIIème siècle. Bordeaux III T.E.R. Histoire de l'Art 1981 . - Mémoire dactylographié 455 p. et 1 Vol. de planches.
- 1981 - MITTON (I.) . - Quelques projets d'urbanisme à Bordeaux à l'époque révolutionnaire . - Bordeaux III D.E.A. Histoire de l'Art 1981 . - Mémoire dactylographié.
- 1982 - BIROT (A.) . - Le Château ducal d'Aiguillon . - Bordeaux III T.E.R. Histoire de l'Art 1982 - Mémoire dactylographié 171 p. et 1 Vol. de planches.

- 1982 - BRAHAM (Allan) . - L'Architecture des Lumières de Soufflot à Ledoux . - Paris : Berger - Levrault, 1982 . - 288 p.
- 1982 - COUSTET (Robert) . - Le Théâtre Français de Bordeaux . - Extrait du Colloque International de Bordeaux 1980 . - Paris : CNRS, 1982 p. 199 à 207.
- 1982 - PEROUSE DE MONTLOIS (J.M.) . - L'Architecture à la française XVI - XVII - XVIII^{ème} siècles . - Paris : Picard, 1982 . - 352 p.
- 1982 - Les portes de Bordeaux . - Catalogue de l'exposition présentée au C.A.A.I.D. . - Bordeaux : Imprimerie Municipale, 1982.
- 1982 - L'Oeuvre de Soufflot à Lyon . - Etudes et documents - Institut d'Histoire de l'Art . - Lyon : Presses Universitaires, 1982 . - 431 p.
- 1982 - Les Gabriel . - Ouvrage collectif présenté par M. Galliet et Y. Bottineau . - Paris : Picard, 1982 . - 334 p.
- 1983 - BEAUVALOT (Yves) . - Jacques Gabriel à Dijon . - Dijon : les Cahiers du Vieux Dijon n°6 à 11 . - 1983 - 271 p.
- 1983 - La Place Royale et la façade des quais de Bordeaux . - Catalogue de l'exposition présentée au C.A.A.I.D. . - Bordeaux : Imprimerie Municipale, 1983.
- 1983 - MAFFRE (P.) et BERIAC (J.P.) . - Le Bordelais néoclassique . - Bordeaux : IACA, 1983 . - 150 p.
- S.D. - MONNIER (Louis) . - L'Ancien Hôtel du Gouvernement, aujourd'hui Hôtel du Préfet de la Gironde . - Bordeaux : Imprimerie du C.R.D.P. . - 13 p.
- 1987 - TAILLARD (Christian) . - Bordeaux classique. - Toulouse: Eché, 1987. - 258 p.
- 1988 - RECHE (Albert) . - Naissance et vie des quartiers de Bordeaux. Mille ans de vie quotidienne. - Bordeaux: Ed. L'Horizon chimérique. - 250p.

TABLES DES MATIERES

	Page
Remerciements	4
Liste des sigles et abréviations	5
Avant-propos	6
Introduction	9
<u>LIVRE PREMIER</u> : Un artiste méconnu	11
Chapitre I - Bonfin, un nom et trois architectes	12
Chapitre II - Vie de Richard-François Bonfin	19
1 ^o . Jeunesse et formation	19
2 ^o . Age mûr : profil d'une carrière	22
3 ^o . La période révolutionnaire	31
4 ^o . La disgrâce et la rentrée en service	34
5 ^o . Les années de retraite	39
Chapitre III - Portrait d'un honnête homme	41
1 ^o . Une personnalité sans détour	41
2 ^o . Les relations socio-professionnelles	46
3 ^o . Un spéculateur modéré	49
<u>LIVRE DEUXIEME</u> : L'oeuvre, projets et réalisations	54
<u>PREMIERE PARTIE</u> :	55
Les commandes de la Ville de Bordeaux	
Chapitre I - Les Edifices publics	59
<u>A . Les constructions neuves</u>	59
1 ^o . La poudrière de Lormont	59
2 ^o . Le magasin des farines	62
3 ^o . La caserne du Guet à cheval	64
4 ^o . La salle de spectacle vis à vis la Porte du Médoc	66
5 ^o . La salle de spectacle près de la Porte Dauphine	67
6 ^o . Les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne	71
7 ^o . Les projets de Maison de Force	73
a) sur la plate-forme Ste. Eulalie	73
b) sur l'enclos d'Arnaud Guiraud	80
8 ^o . L'école charitable des Dames de la Foi ou Hôtel de la Marine	86
9 ^o . La maison du Curé de St. Christoly	106
10 ^o . La chapelle de l'Hôpital des Incurables	109
11 ^o . La fontaine de la Grave	113

B - Entretien, restauration, agrandissement

1 ^o . La halle aux poids	117
2 ^o . La maison Daurade	119
3 ^o . Le jardin public	120
4 ^o . L'Hôtel du Gouvernement	124
5 ^o . L'Hôtel de l'Académie Royale des Sciences Belles-lettres et Arts de Bordeaux	128
6 ^o . La salle de concert de l'Hôtel de l'Intendance	130
7 ^o . Les collèges	132
8 ^o . Le palais de la Bourse	136
9 ^o . Les églises et les couvents	137

Chapitre II - Voirie et urbanisme 142

A - La voirie 143

1 ^o . Le pavement des voies	144
2 ^o . Alignement des rues du centre ville	148
3 ^o . La distribution de l'eau	152
4 ^o . Le port de Bordeaux	157

B - L'urbanisme

1 ^o . La place Royale (place de la Bourse)	160
2 ^o . Projet de place, porte et rue de Berry	161
3 ^o . Projet de reconstruction de l'hôtel de ville et de réaménagement du quartier alentour	164
4 ^o . La place Dauphine (place Gambetta)	186
5 ^o . La place de la Comédie	191
6 ^o . Prolongement du cours d'Albret et embellissement du quartier St. Seurin	197
7 ^o . Projets de la période révolutionnaire	201
a) le quartier des Grands Hommes	202
b) le cimetière général de la Chartreuse	204
c) rues à ouvrir sur l'emplacement de l'Hôtel-Dieu St. André	206
d) projets de grand marché mairie et caserne sur les fossés de l'hôtel de ville	208

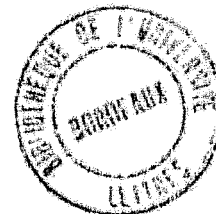
Chapitre III - Cérémonies et réjouissances publiques 216

DEUXIEME PARTIE : 229
La clientèle privée

Chapitre I - Les maisons bourgeoises 230

1 ^o . La maison Faurie, place Jean Jaurès	231
2 ^o . Maisons rue Rohan et Montbazou	234

UNIVERSITE DE BORDEAUX III
U.E.R. DE LETTRES ET ART
SECTION HISTOIRE DE L'ART



RICHARD - FRANCOIS BONFIN

(1730 - 1814)

Regards sur un demi-siècle d'architecture bordelaise

TOME II ILLUSTRATIONS

Doctorat de troisième cycle

Thèse présentée sous la direction de M. le Professeur Paul Roudié

par Stéphane Desbrest - Gilis

Bordeaux .

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Fig.1 - Emplacements des principales carrières de pierre utilisées en Bordelais au XVIII^{ème} siècle.
- 2 - Plan de Bordeaux sous Louis XVI indiquant l'état de la ville après les grands travaux des Intendants; le quartier projeté sous Louis XVI apparaît à la place du Château Trompette détruit en 1815.
 - 3 - La porte de Bourgogne.
 - 4 - La porte d'Aquitaine.
 - 5 - Plan de 28 emplacements à vendre sur le terrain du Noviciat des Jésuites. Bonfin, 1771.
 - 6 - La poudrière de Lormont. Etat actuel.
 - 7 - Plan de masse du lieu de la poudrière. XIX^{ème} siècle.
 - 8 - Plan d'ensemble de l'ancienne poudrière de Lormont. 1871.
 - 9 - Plan du magasin aux farines. Bonfin, 1792.
 - 10 - Plan de la Salle de Spectacle provisoire vis à vis de la porte du Médoc. Bonfin, 1756.
 - 11 - Plan de la Salle de Spectacle près de la place Dauphine. Lesage, 1771.
 - 12 - Profil de la plate-forme Sainte Eulalie.
 - 13 - Plan de la Maison de Force à Sainte Eulalie.
 - 14 - Plan de l'enclos d'Arnaud Guiraud faubourg Sainte Croix.
 - 15 - Plan du rez-de-chaussée d'une maison de force à l'enclos d'Arnaud Guiraud.
 - 16 - Plan général du terrain de la Maison de Force à l'enclos d'Arnaud Guiraud. 1771.
 - 17 - Plan du Dépôt des Pauvres, de la Maison de Force et d'une partie du Fort Saint Louis.
 - 18 - Plan du Petit Séminaire et de l'Hospice des Aliénés. XIX^{ème} siècle.
 - 19 - Plan de la Maison des Dames de la Foi ou Hôtel de la Marine.
 - 20 - Plan de la Maison Charitable du St. Enfant de Jésus, rez-de-chaussée.
 - 21 - Idem. Entre-sol. Bonfin, 1758.
 - 22 - Idem. Mansarde. Bonfin, 1758.
 - 23 - Seconde idée, plan pour la Maison de l'Instruction Chrétienne du St. Enfant de Jésus. Caves. Bonfin, 1758.
 - 24 - Idem. Plan du rez-de-chaussée. Bonfin, 1758.
 - 25 - Idem. Entre-sol. Bonfin, 1758.
 - 26 - Idem. Mansarde. Bonfin, 1758.
 - 27 - L'Hôtel de la Marine. Façade sur la place Tourny, état actuel.
 - 28 - Idem. Entrée principale, place Tourny.
 - 29 - Idem. Façade sur le cours de Verdun.
 - 30 - Idem. Façade sur la rue Fondaudège.
 - 31 - Idem. Façade sur la cour.
 - 32 - Idem. L'entrée vue de la cour.
 - 33 à 35 - Hôtel de la Marine. Vues de la cage d'escalier.
 - 36 - Plan du premier étage de l'Hôtel de la Marine. Etat de 1911.
 - 37 - Hôtel de la Marine. Le cabinet de l'Ordonnateur. Etat actuel.
 - 38 - Idem. Détail de la cheminée.
 - 39 - Idem. Portes et lambris.
 - 40 - Idem. Bibliothèques.
 - 41 - Hôtel de la Marine. Salon de compagnie dit "Salon Choiseul".
Portrait du Duc de Choiseul par Moitrier.
 - 42 - Idem. Détail des lambris. Etat actuel.
 - 43 - Idem. Les grands lambris face aux baies vitrées.

Fig.44 - Hôtel de la Marine, Salon Choiseul. Vue d'ensemble du côté de la cheminée.

- 45 - Idem. Détail d'un dessus de porte.
- 46 - Idem. Peinture en dessus de porte: trois vaisseaux battant pavillon tricolore.
- 47 - Idem. Peinture en dessus de porte: navire en construction, et détail de la frise de plâtre sur le plafond.
- 48 - Idem. Détails de la frise: poissons, coquillages, nef et instruments de navigation.
- 49 - Idem. Encoignure en marbre et bois doré.
- 50 - Idem. Console en marbre et bois doré.
- 51 - Idem. Détail de la cheminée et de son trumeau.
- 52 - Plan de l'Hôtel-Dieu St. André et de l'ancien séminaire rue St. Paul. Bonfin.
- 53 - Projet pour la maison du curé de St. Christoly. Élévation. Bonfin, 1779.
- 54 - Projet pour la maison du curé de St. Christoly. Plan. Bonfin, 1779.
- 55 - Plan de masse de l'Hôpital des Incurables. Bonfin, 1772.
- 56 - Façade de la chapelle de l'Hôpital des Incurables. XIX^{ème} siècle.
- 57 - Plan du port de Bordeaux avec l'ancienne fontaine de la Grave. Bonfin, 1786.
- 58 - Plan général des environs de la porte de la Grave. 1788. Bonfin.
- 59 - Plan pour la reconstruction de la fontaine de la Grave. Bonfin, 1788.
- 60 - Élévation de la fontaine de la Grave. Bonfin, 1788.
- 61 - Profil de la fontaine de la Grave. Bonfin, 1788.
- 62 - Vue de la fontaine de la Grave sous sa forme actuelle.
- 63 - Plan du rez-de-chaussée de la Halle aux Poids. 1750.
- 64 - Coupe de la Halle aux Poids.
- 65 - Élévation de la Halle aux Poids.
- 66 - Grille du Jardin Public élevée devant la maison des frères Laclotte. Bonfin.
- 67 - Monument élevé à Bordeaux le 14 juillet 1790.
- 68 - Nouvelle orangerie à l'Ecole de Botanique. Bonfin.
- 69 - Plan de l'Hôtel du Gouvernement; 1792.
- 70 - Salle de concert de l'Intendance. 1792.
- 71 - Projet pour le transfert des Grandes Carmélites à la Maison de Force.
- 72 - Projet pour les portes de l'église St. Michel, 1782. Bonfin et Maille.
- 73 - St. Michel, détail du portail occidental. Etat actuel.
- 74 - St. Michel, portail méridional. Etat actuel.
- 75 - Détail et profils des atterrissements et bords intérieurs de la rivière.
- 76 - Plan de la chaussée sur le port de Bordeaux depuis la rue des Bordes jusqu'au faubourg Ste. Croix. 1792. Bonfin.
- 77 - Aqueduc vis à vis de la porte des Portanets à prolonger de six toises.
- 78 - Statue équestre de Louis XV Place Royale.
- 79 - Projet de place, porte et rue de Berry, paroisse Ste. Eulalie. 1756. Bonfin.
- 80 - Plan de l'emplacement du nouveau Palais de Bordeaux (Hôtel de Ville cours des Fossés), 1770.
- 81 - Élévation d'un projet d'Hôtel de Ville pour Bordeaux. Bonfin.
- 82 - Élévation d'un projet d'Hôtel de Ville pour Bordeaux. Gabriel et Soufflot.
- 83 - Détail de l'élévation de Soufflot.
- 84 - Projet d'élévation pour la Place Dauphine. Bonfin, 1770.
- 85 - Détail de la fontaine Place Dauphine. Bonfin, 1770.
- 86 - Projet de fontaine en arrière plan de la Place Royale. Gabriel.
- 87 - Plan pour le redressement des deux rues du Chapeau Rouge et de l'Intendance. Louis. 1776.
- 88 - Plan du redressement de la place au devant de la nouvelle salle de spectacle. Louis. 1776.
- 89 - Plan du redressement du fond de la place devant la nouvelle salle de spectacle. Bonfin.
- 90 - Mémoire concernant l'alignement de la place au devant de la nouvelle salle de spectacle.
- 91 - Plan de la partie de la ville de Bordeaux qui avoisine la salle de spectacle. 1782.

- Fig.92 - Projet pour l'embellissement du quartier St.Seurin. Bonfin,1781.
- 93 - Projet pour la disposition générale des rues à ouvrir sur les terrains des Jacobins et des Récollets. Bonfin et Lhote ,1790.
 - 94 - Plan de l'ancien séminaire et de l'Hôtel-Dieu avec le projet de rues à ouvrir sur l'ensemble de ces deux bâtiments. Bonfin,1792.
 - 95 - Projet de Grand Marché à établir sur les terrains de l'ancienne Maison Commune. Bonfin Père et Fils ,1792.
 - 96 - Arrachement de la décoration qui règnera tant sur les fossés de l'Hôtel de Ville que sur le marché. Bonfin,1792.
 - 97 - Maison au n°11-13 Allées de Tourny,état actuel.
 - 98 - Projet de case. nes rue des Fossés. Bonfin Père et Fils,1792.Elévation.
 - 99 - Vue de la maison Faurie n°2 place Jean Jaurès,état actuel.Bonfin,1774.
 - 100 - La maison Faurie,détail de l'étage noble.
 - 101 - Boutique rue Monbazon,élévation. Bonfin,1778.
 - 102 - Boutique rue Monbazon,coupe.
 - 103 - Plan du Tertre de Fronsac.
 - 104 - Plan du rez-de-chaussée du pavillon de Fronsac.
 - 105 - Elévation du premier projet du Château d'Arsac.Bonfin,1768.
 - 106 - Premier projet du Château d'Arsac,plan du rez-de-chaussée.
 - 107 - Premier projet du Château d'Arsac,plan du premier étage.
 - 108 - Second projet du Château d'Arsac,plan du rez-de-chaussée.
 - 109 - Second projet du Château d'Arsac,plan du premier étage.
 - 110 - Projet d'agrandissement de l'ancien Château d'Arsac.
 - 111 - Plan de masse du Château de Marcellus (Lot-et-Garonne).
 - 112 - Vue du Château de Marcellus,état actuel.Soubassement et terrasse.
 - 113 - Idem.Grille d'entrée sur la cour d'honneur.
 - 114 - Idem.Façade principale sur la cour d'honneur.
 - 115 - Idem.Façade principale,détail des tableaux sculptés.
 - 116 - Idem.Façade nord-est dominant la vallée de la Garonne.
 - 117 - Idem.Façade latérale du côté des cuisines.
 - 118 - Idem.Détail du balcon.
 - 119 - Vue intérieure du Château de Marcellus,départ de l'escalier.
 - 120 - Idem.L'escalier.
 - 121 - Idem.Détail de la rampe sur le palier.
 - 122 - Garde-corps sur le palier.
 - 123 - Château de Marcellus,détail des tableaux sculptés sur la façade principale.
 - 124 - Palais Rohan,tableau sculpté sur la façade sur cour.
 - 125 - Hôtel de Lisleferme,façades sur le Jardin Public.
 - 126 - Idem.Plan du rez-de-chaussée dressé par Burguet.Etat de 1858.
 - 127 - Idem.Projet du rez-de-chaussée.Burguet,1858.
 - 128 - Idem.Détail de la porte d'entrée du musée.Etat actuel.
 - 129 - Idem.Projet de façade sur le jardin.Burguet,1858.
 - 130 - Idem.Vue du balcon à pans coupés au midi.Etat actuel.
 - 131 - Idem.Façade sur la place Bardineau.Etat actuel.
 - 132 - Idem.Porte cochère place Bardineau.Etat actuel.
 - 133 - Idem.Elévation d'un bâtiment que les jurats vont faire édifier au bout du Jardin Public.XVIII ème siècle.
 - 134 - Plan du premier étage de l'Hôtel de Lisleferme.Projet du XVIII ème siècle.
 - 135 - Hôtel de Lisleferme.Plan du premier étage dressé par Burguet.Etat de 1858.
 - 136 - Idem.Plan du second étage dressé par Burguet.Etat de 1858.
 - 137 - Idem.Plan du troisième étage dressé par Burguet.Etat de 1858.
 - 138 - Idem.Projet de plan du premier étage.Burguet,1858.
 - 139 - Idem.Projet de plan du second étage.Burguet,1858.
 - 140 - Vue intérieure de l'Hôtel de Lisleferme,l'escalier de service.Etat actuel.
 - 141 - Idem.L'escalier d'honneur.Etat actuel.

- Fig. 142 - Hôtel de Lisleferme. Détail de la rampe du grand escalier. Etat actuel.
- 143 - F. de Neufforge "Développement de serrurerie propre pour différentes rampes d'escalier".
- 144 - Hôtel de Lisleferme. Salon ovale de compagnie dit "Salon des Quatre Saisons". Etat actuel.
- 145 - Idem. Lambris du salon de compagnie.
- 146 - Idem. Détail d'une boiserie.
- 147 - Idem. Panneau "Le Printemps".
- 148 - Idem. Panneau "l'Hiver".
- 149 - Idem. Panneau "l'Été".
- 150 - Idem. Panneau "l'Automne".
- 151 - F. de Neufforge "Développement pour un bâtiment de douze toises de face dans oeuvre sur quatorze de profondeur".
- 152 - Projet d'archevêché à Bordeaux. Plan de masse dressé par Etienne.
- 153 - Archevêché dit "Palais Rohan". Portique d'entrée sur la place Pey Berland. Etat actuel.
- 154 - Idem. "La Religion", figure allégorique destinée à orner l'une des niches jouxtant le portail d'entrée.
- 155 - Idem. "La Ville de Bordeaux", figure allégorique destinée à orner l'autre niche jouxtant le portail d'entrée.
- 156 - Idem. Arcades et grilles sur la place Pey Berland. Etat actuel.
- 157 - Pavillon aux extrémités de la façade sur la place Pey Berland. Etat actuel.
- 158 - Idem. Le portique d'entrée vu de la cour. Etat actuel.
- 159 - Idem. Aile sud sur la cour. Etat actuel.
- 160 - Idem. Façade principale sur la cour d'honneur. Etat actuel.
- 161 - Projet de décoration de la façade du Palais Rohan sur la cour. Etienne.
- 162 - Palais Rohan: élévation de la façade sur jardin. Bonfin.
- 163 - Palais Rohan, vue de la façade sur jardin. Etat actuel.
- 164 - Idem. Pavillon latéral septentrional donnant sur le jardin. Etat actuel.
- 165 - Projet de décoration du Palais Rohan, façade sur le jardin. Etienne.
- 166 - Palais Rohan, plan restitué du rez-de-chaussée vers 1789. D'Welles.
- 167 - Vue intérieure du Palais Rohan, état actuel. Salon Fourcade.
- 168 - Idem. Petit salon.
- 169 - Idem. Le grand salon d'assemblée.
- 170 - Idem. Détail du trumeau et des lambris.
- 171 - Idem. Détail des pilastres.
- 172 - Idem. Baies donnant sur le jardin.
- 173 - Idem. Paroi sud communiquant avec la petite salle-à-manger.
- 174 - Idem. Détail d'une porte du salon d'assemblée.
- 175 - Idem. La petite salle-à-manger.
- 176 - Idem. La grande salle-à-manger. Peintures en trompe-l'oeil "Sacrifice à Pomone" et "Hébé, déesse de la Jeunesse, versant le nectar à l'Amour".
- 177 - Idem. La grande salle-à-manger. Peintures en trompe-l'oeil "Sacrifice à Cérès" et le dieu "Bacchus".
- 178 à 181 - La grande salle-à-manger. Peintures en trompe-l'oeil placées au-dessus des portes: scènes des Quatre Saisons.
- 182 - Idem. Départ de l'escalier d'honneur.
- 183 - Idem. Demi-voûte en arc de cloître supportant le palier.
- 184 - Idem. La cage d'escalier, vue sur la deuxième volée.
- 185 - Château de Trianon. Projets pour les ferronneries de la cage d'escalier. A.J. Gabriel.
- 186 - Relevé cadastral de la commune de Mérignac (Gironde) où apparaît le domaine de Beauséjour. 1811.

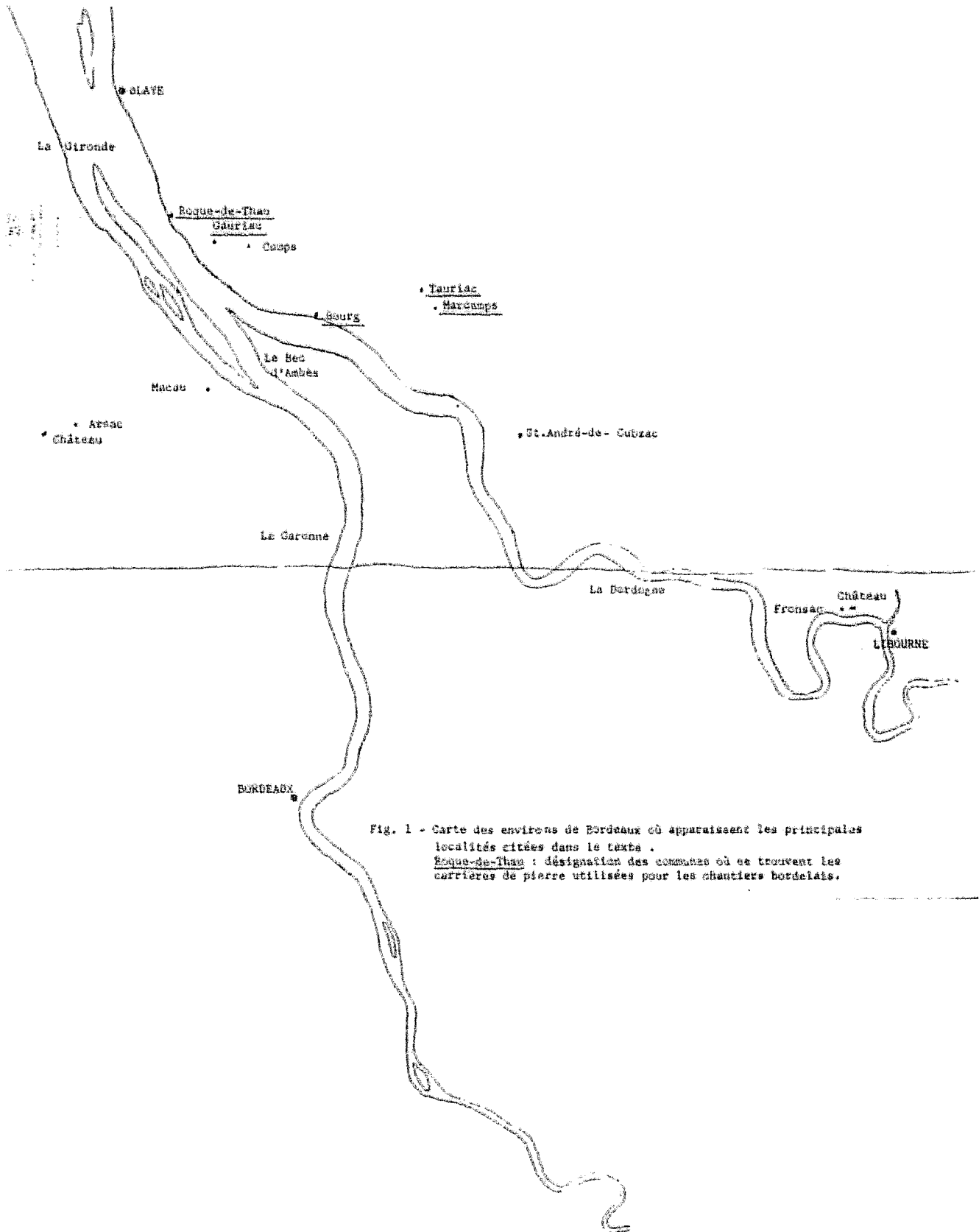


Fig. 1 - Carte des environs de Bordeaux où apparaissent les principales localités citées dans le texte .
Roque-de-Thau : désignation des communes où se trouvent les carrières de pierre utilisées pour les chantiers bordelais.



FIG. 2
BORDEAUX
 Sous Louis XVI
 Indiquant l'état de la ville
 * Les grands travaux des Intendants.

Echelle de 1000
 1000
 2000
 3000
 4000
 5000
 6000
 7000
 8000
 9000
 10000

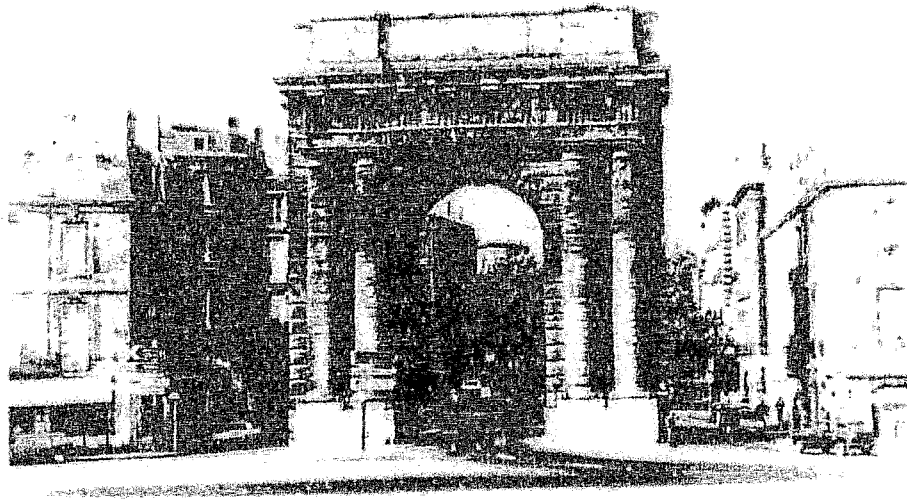


Fig. 3 - La porte de Bourgogne . Portier, 1751-1755 .

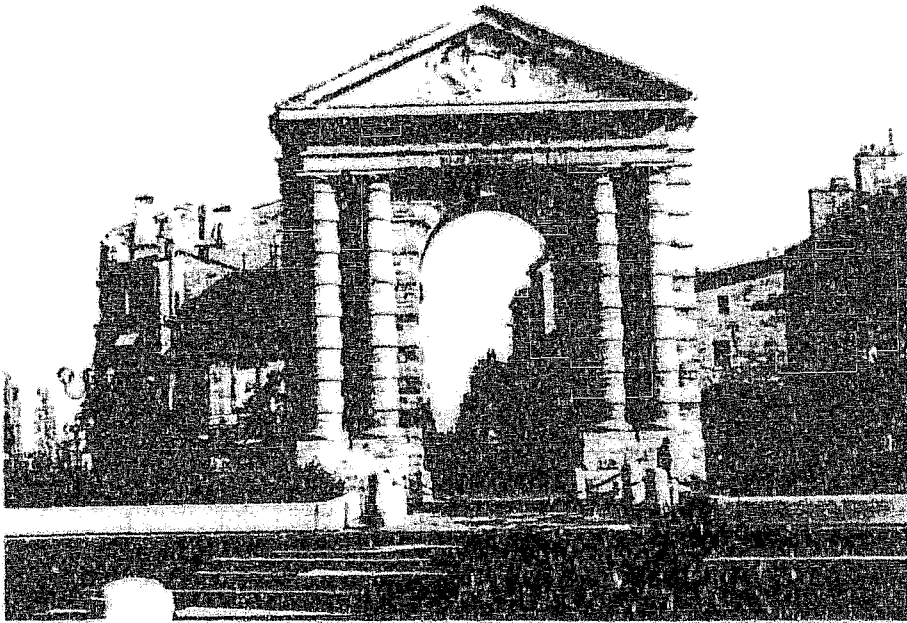


Fig. 4 - La porte d'Aquitaine dédiée au jeune Duc d'Aquitaine
né le 8 septembre 1753. Portier, 1753.

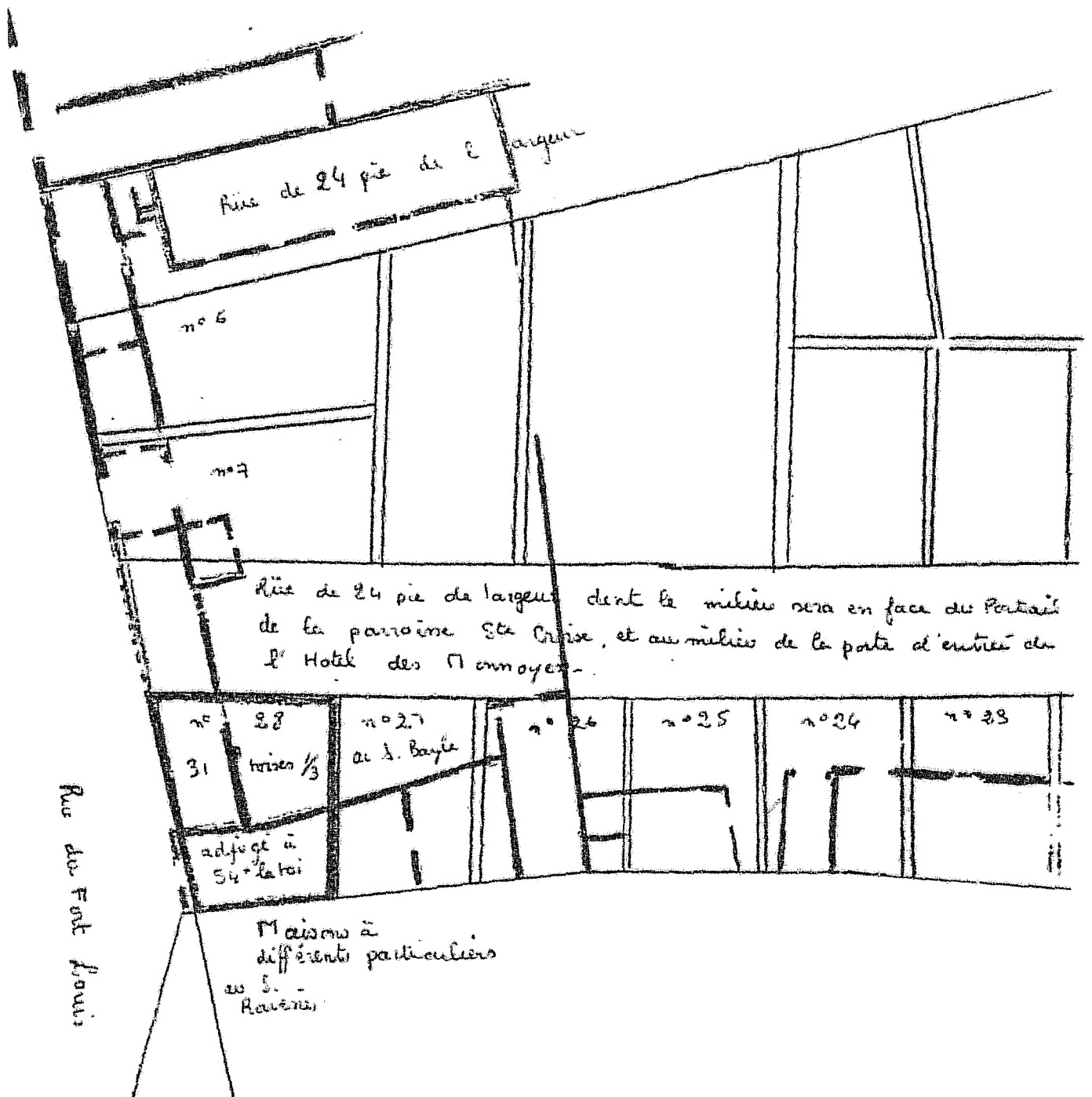


Fig.5 - Plan de 28 emplacements à vendre sur les bâtiments cours et jardins du Noviciat des ci-devant Jésuites. Détail. Bonfin. Arrêté pour être exécuté, délibéré en Jurade le 30 janvier 1771. A.M. Bordeaux DD 24.

— Anciens murs du Noviciat.
- - - Parcelle n°28 adjugée à Bonfin.

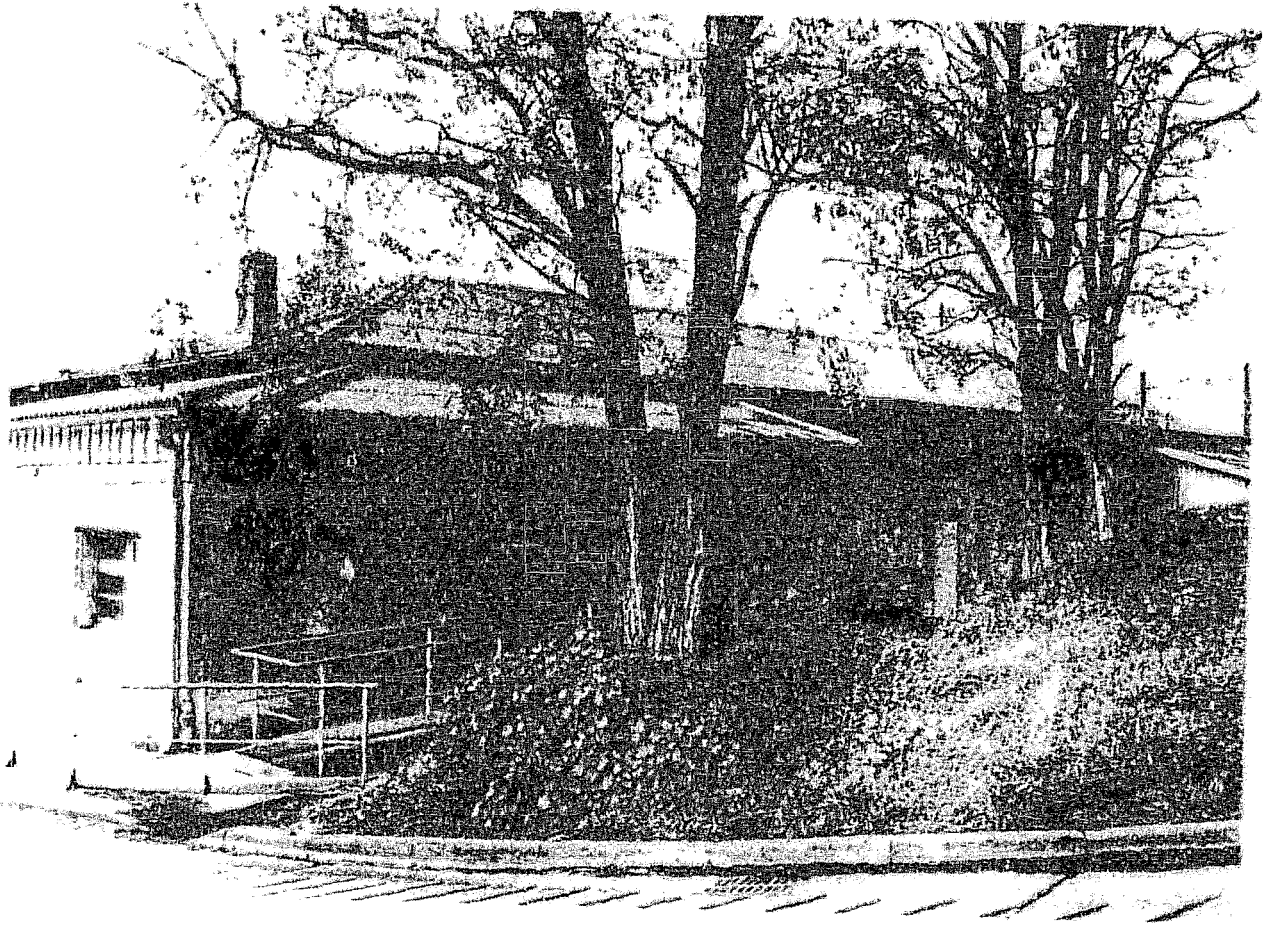
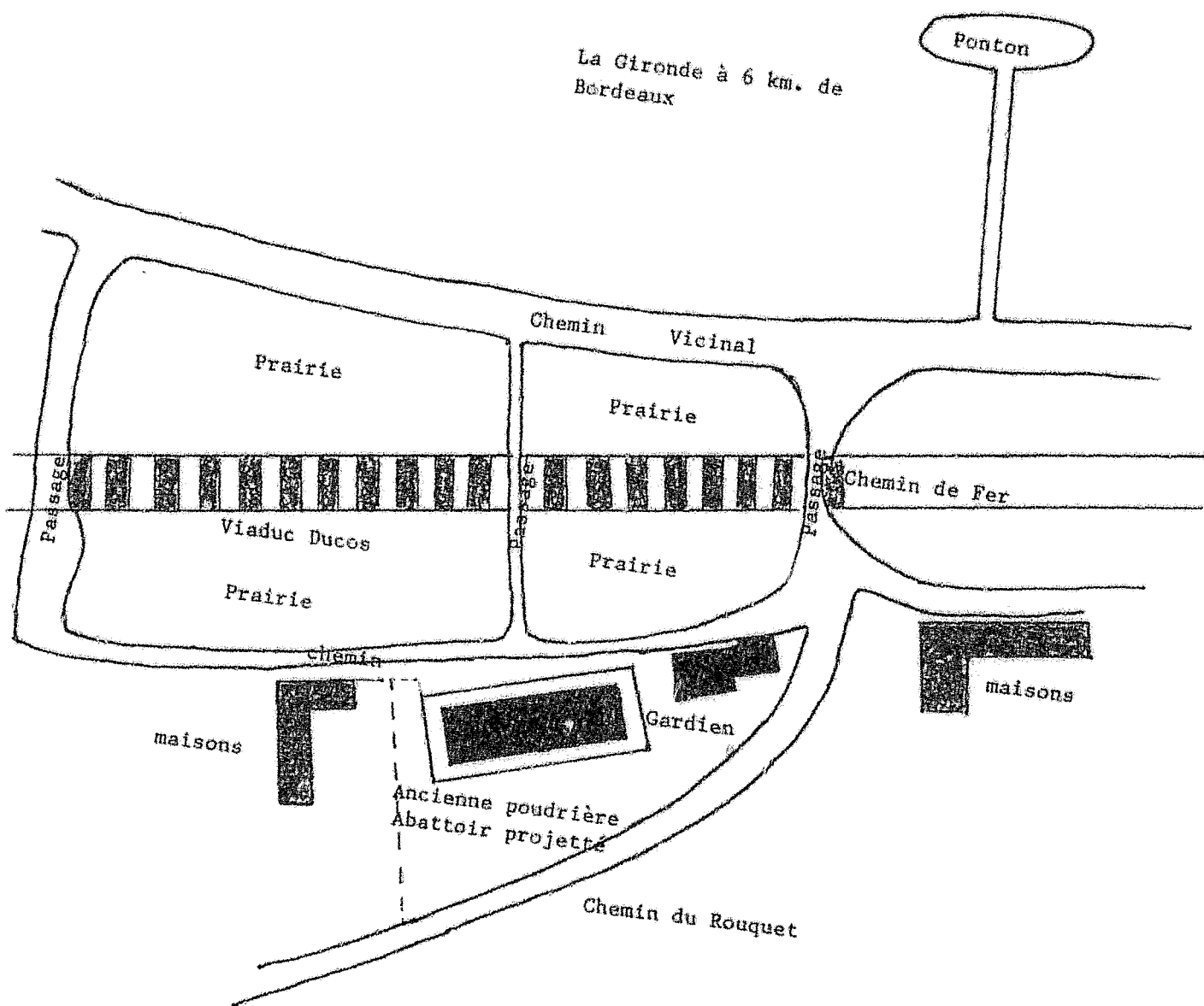


Fig. 6 - Le magasin à poudre de Lormont (Gironde). Bonfin, 1752-1754.
Etat actuel.

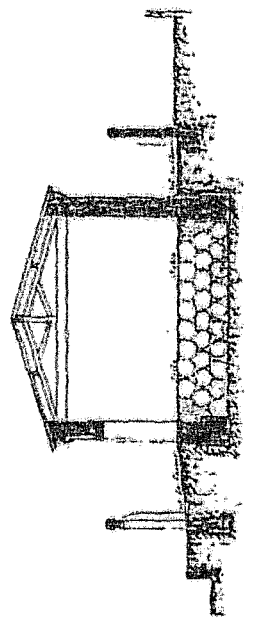
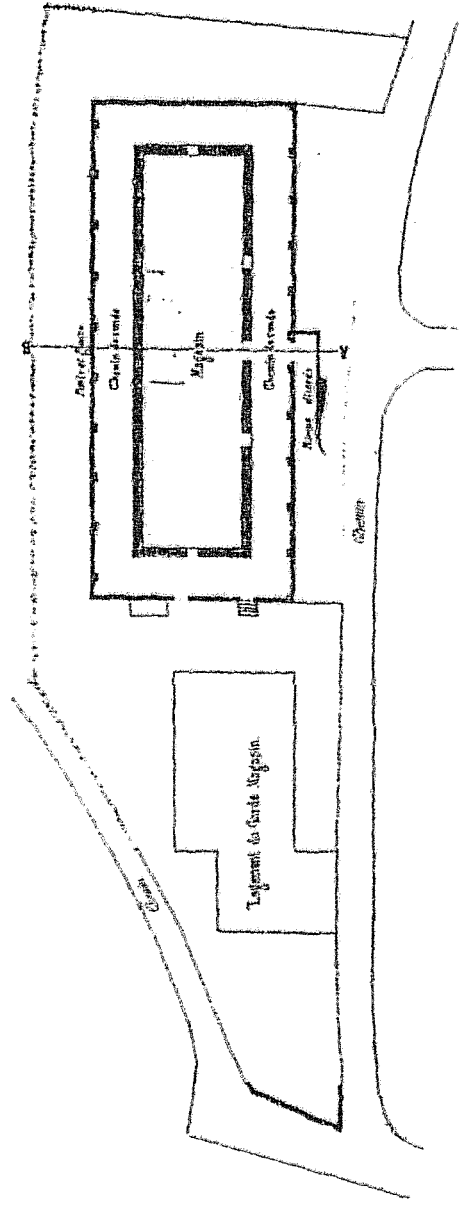


Echelle de 0.001 m/m pour un mètre

Fig. 7 - Plan de masse du lieu de la poudrière de Lormont (Gironde).
 Projet d'abattoir . XIX ème siècle . A.D. Gironde 5M 442 liasse 21.

Fig. 8
 PLAN d'ensemble de l'ensemble paroissial de Lormont avec ses dépendances
 présenté par M. A. G. Lormont, à l'occasion de la construction d'un édifice paroissial.

Échelle de 1:100 pour les parties ci-dessous



Coupe en travers suivant la ligne A-B, indiquant sur les poutres inférieures du mugelin.
 Échelle de 1:50 pour les parties ci-dessus

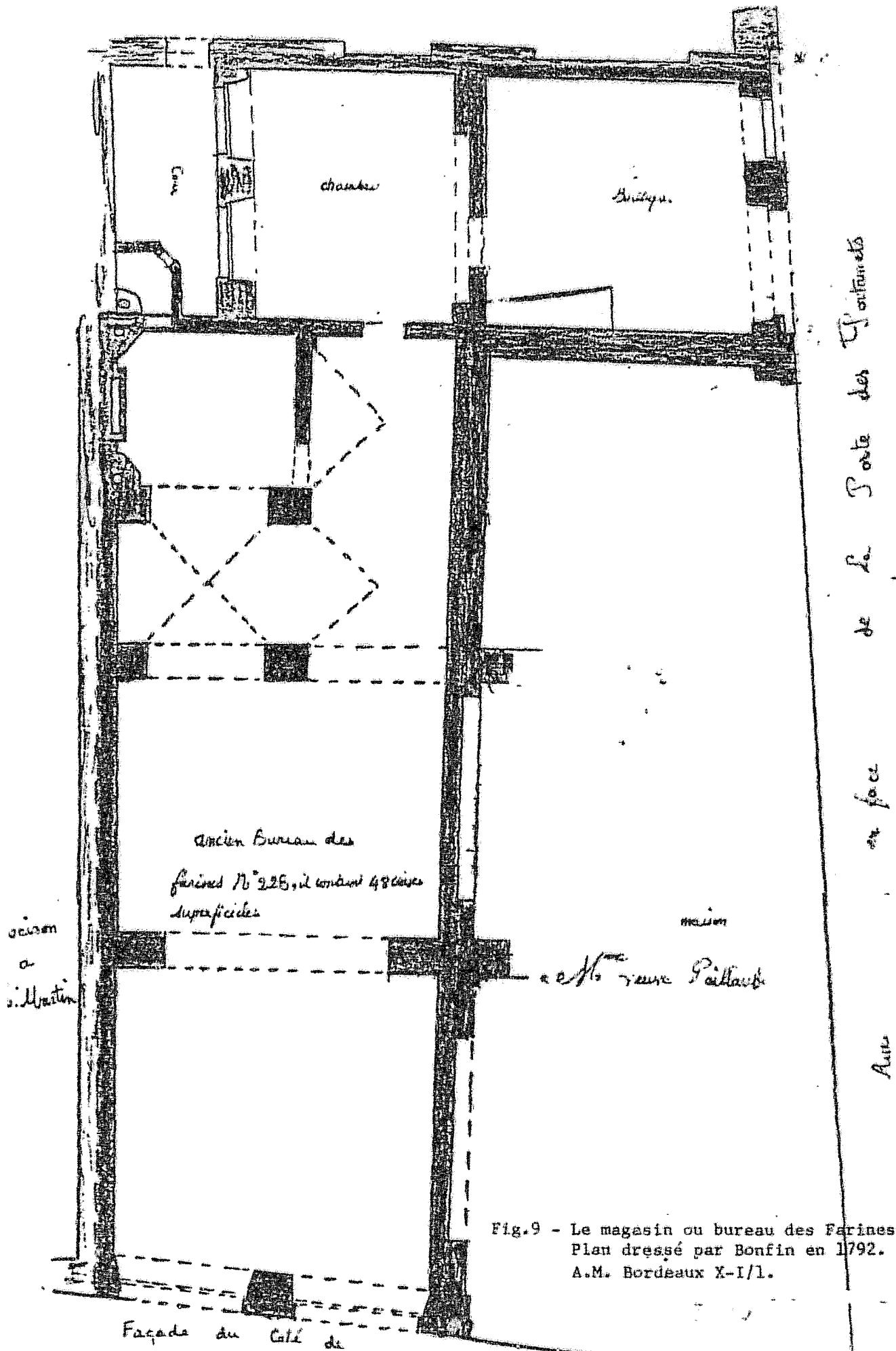


Fig. 9 - Le magasin ou bureau des Farines.
 Plan dressé par Bonfin en 1792.
 A.M. Bordeaux X-I/1.

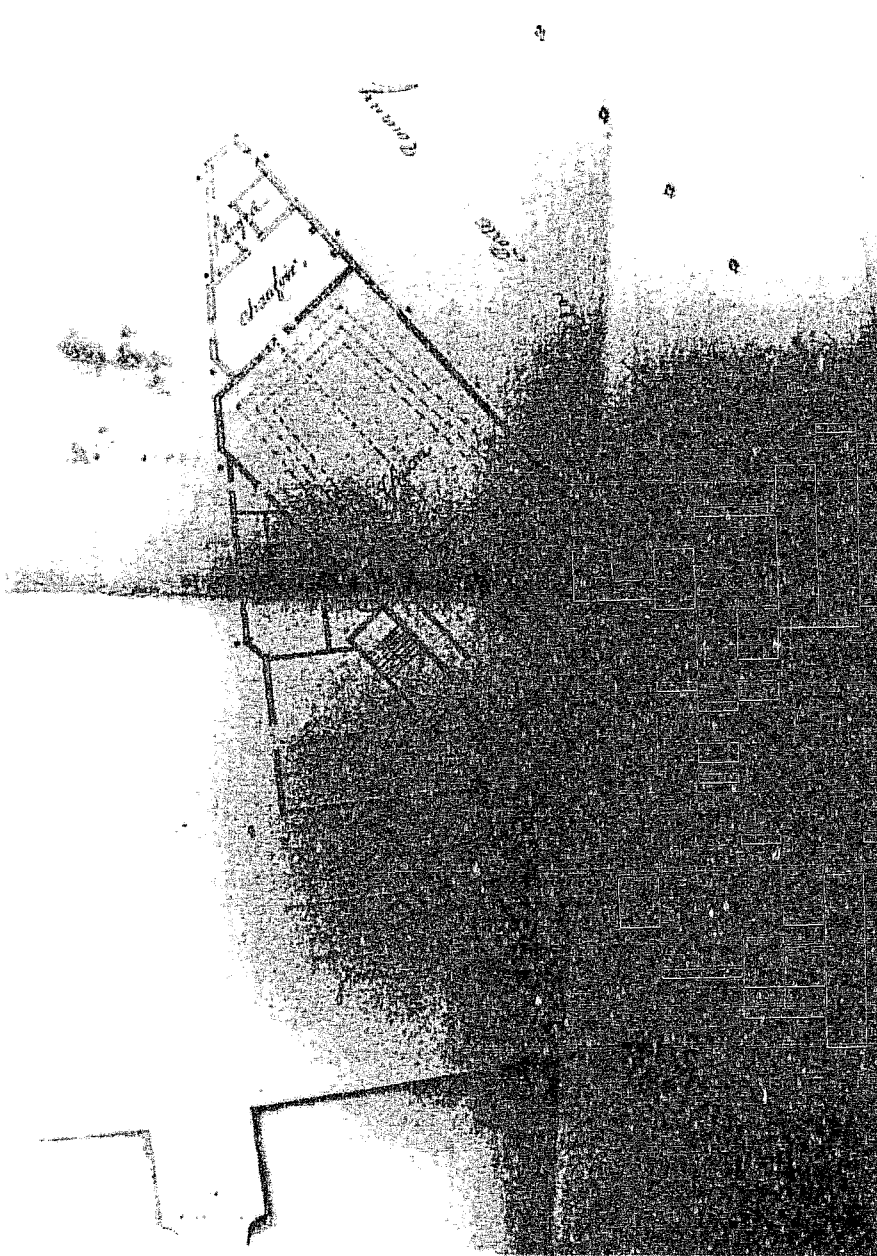


Fig. 10 - "Plan de la salle provisionnelle de spectacle vis à vis la porte du Médoc". Bonfin, 1756. A.M. Bordeaux DD 38.

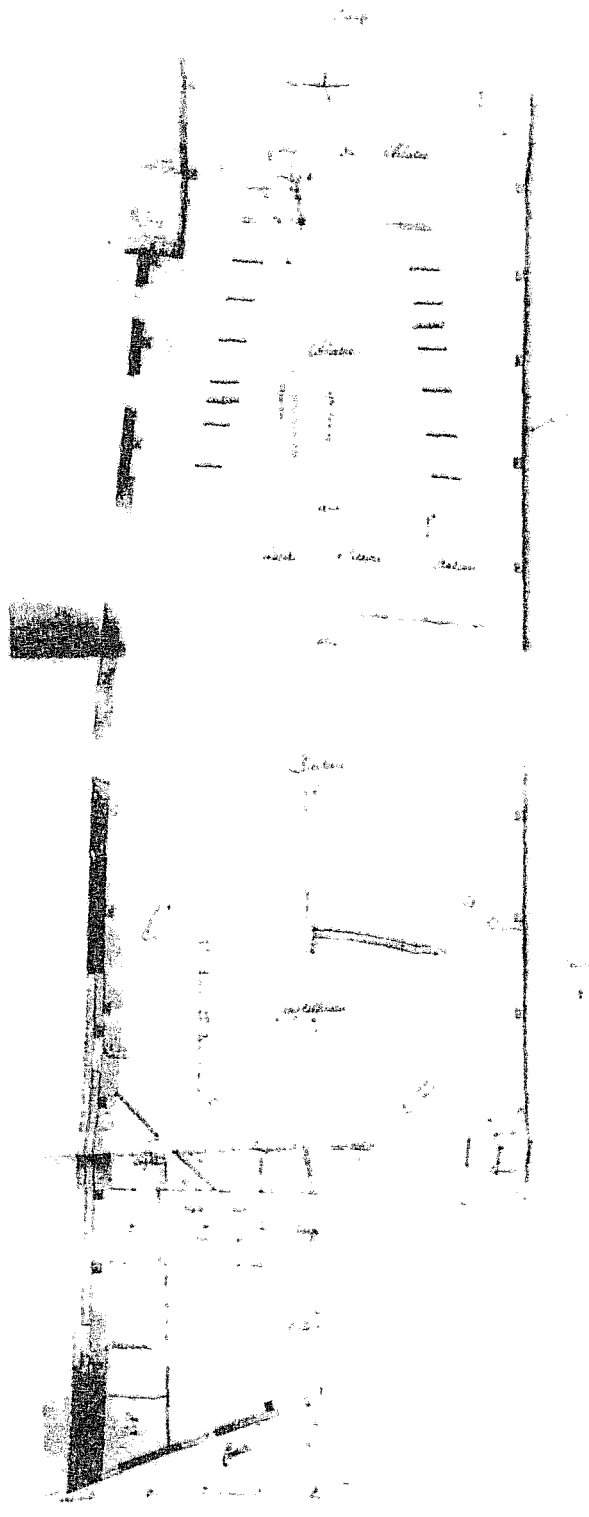
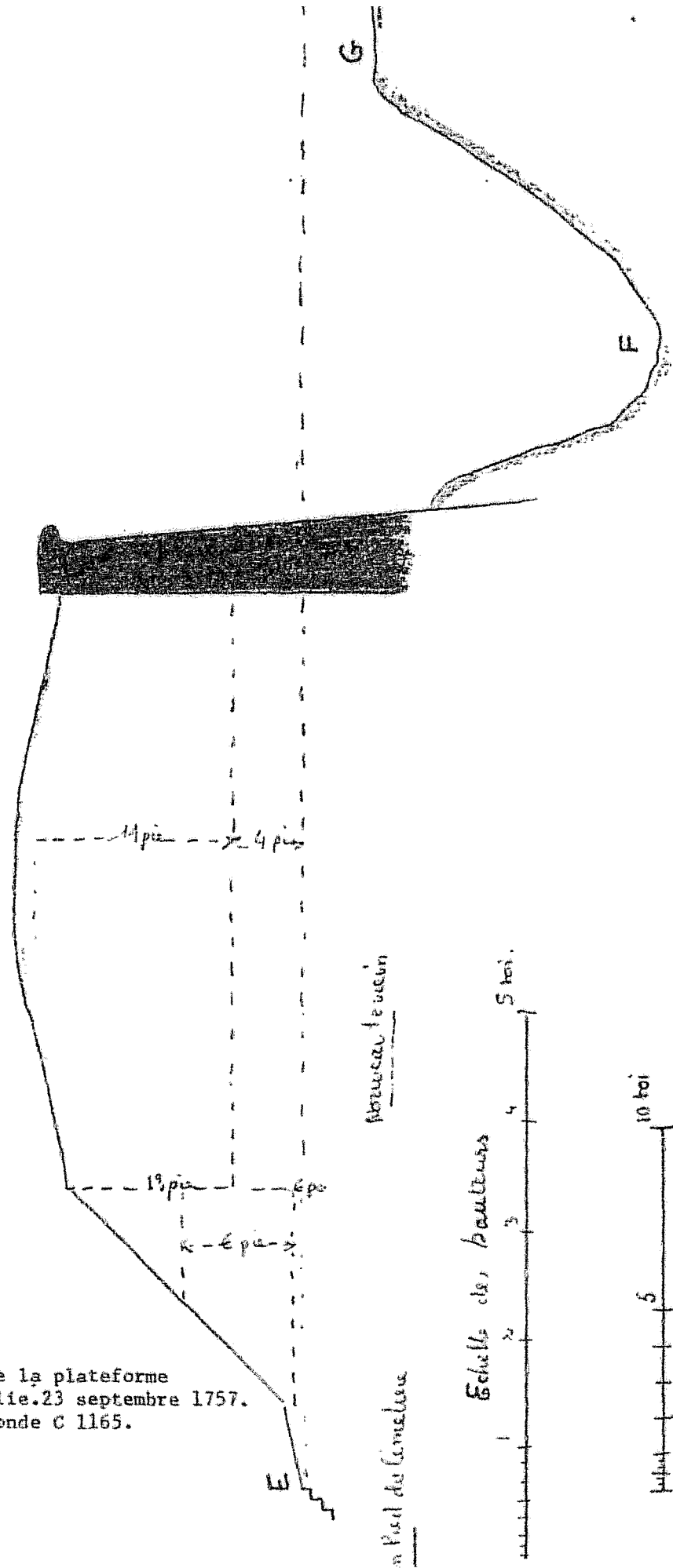


Fig. 11 - Plan de la salle de spectacle près de la place Dauphine.
Lesage, 1771. A.M. Bordeaux DD 38.

Profil de la Plate-forme sur la ligne F, G

Fig. 12 - Profil de la plateforme
 Ste. Eulalie. 23 septembre 1757.
 A.D. Gironde C 1165.



Profil de la plateforme

Profil de la plateforme

Echelle des hauteurs

Echelle des Plans

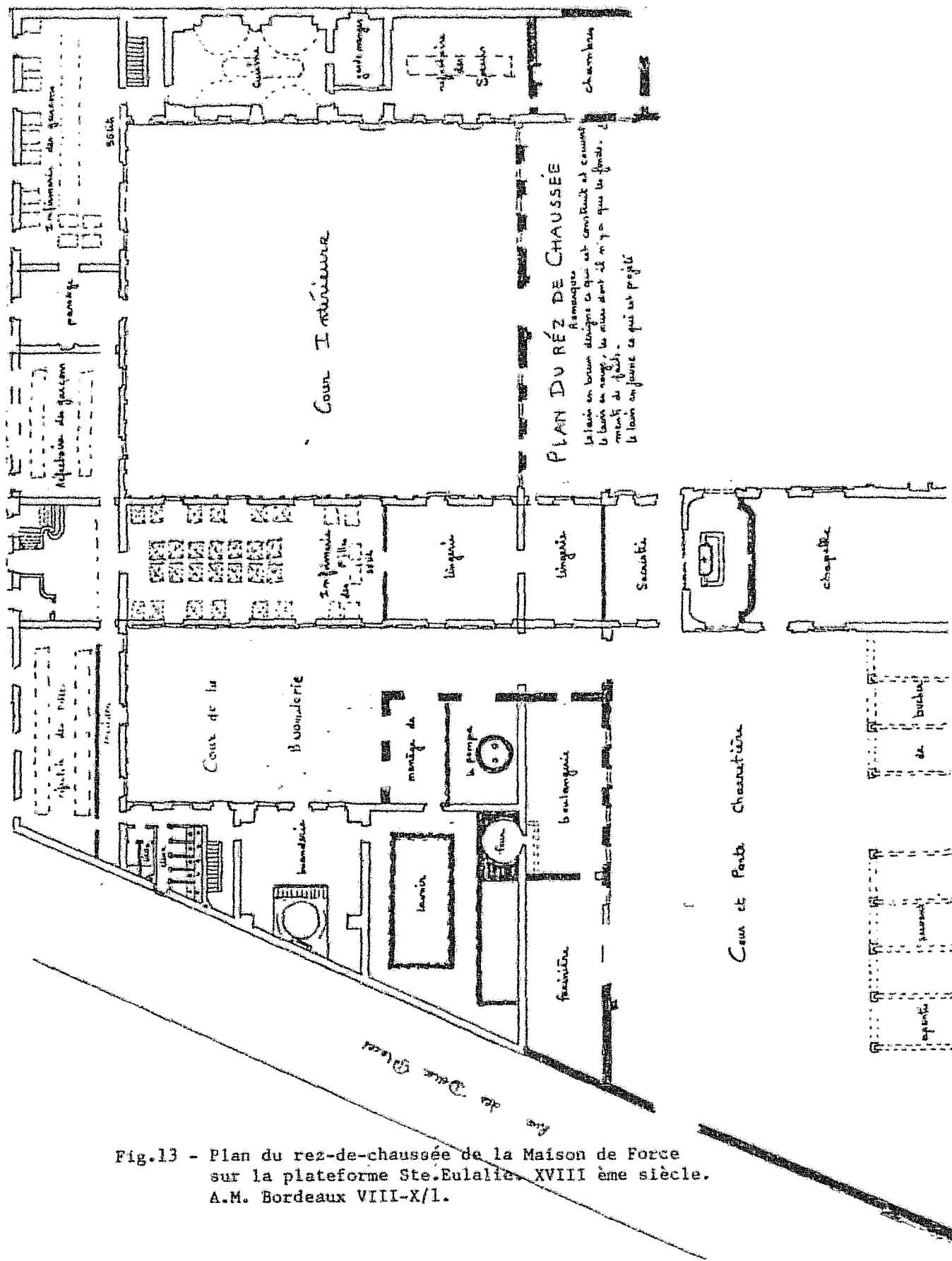


Fig.13 - Plan du rez-de-chaussée de la Maison de Force sur la plateforme Ste.Eulalie. XVIII ème siècle. A.M. Bordeaux VIII-X/1.

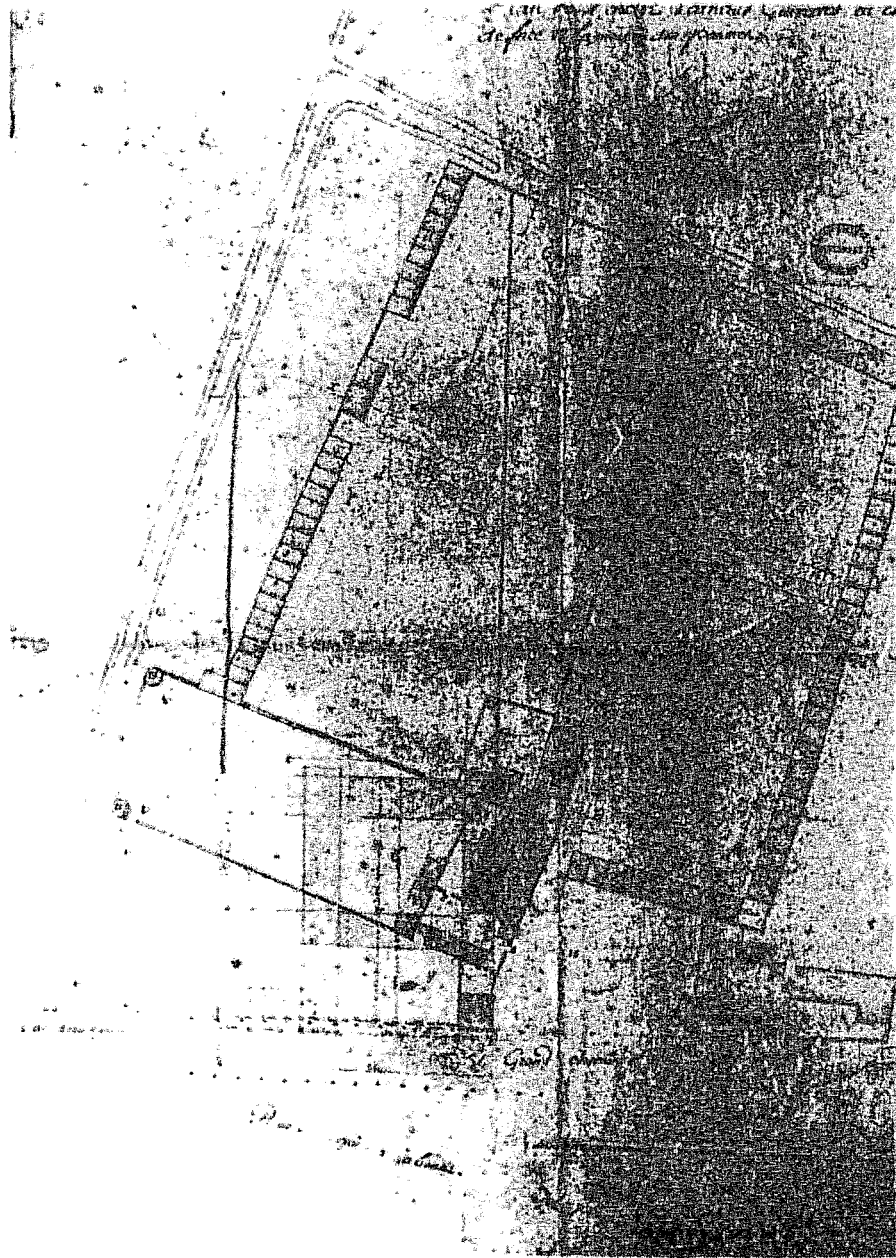


Fig. 14 - "Plan de l'enclos d'Arnaud Guiraud où est la Maison des Filles de Force et la Maison des Pauvres". A.M. Bordeaux III-9/1.

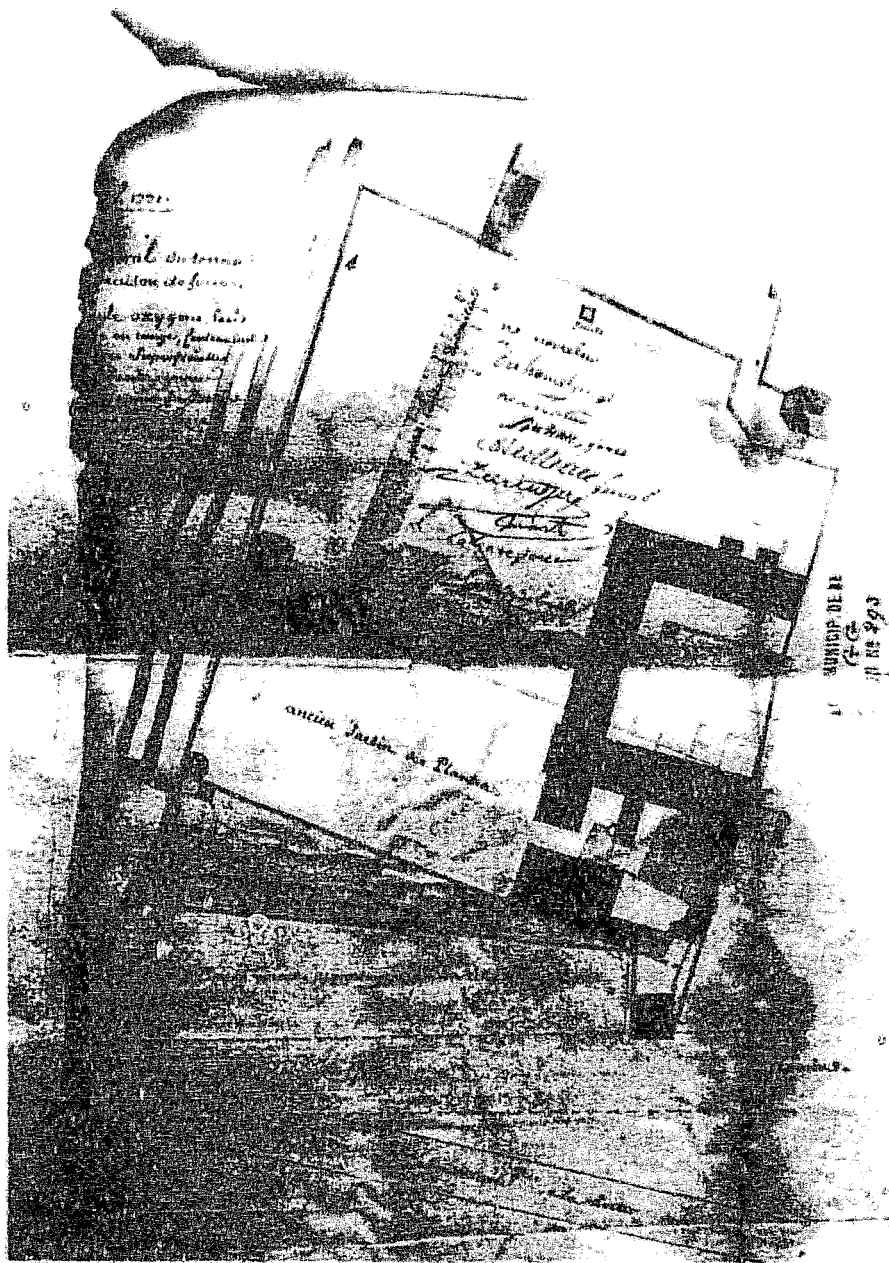


Fig. 16 - " Plan général du terrain de la Maison de Force ".Bonfin.
Avril 1771. A.M. Bordeaux GG 1197.
Nota: " Triangle oxygene lavé en masse contenant 317toises
superficielles cédé par la Ville pour l'agrandissement du jardin
de ladite Maison de Force ".

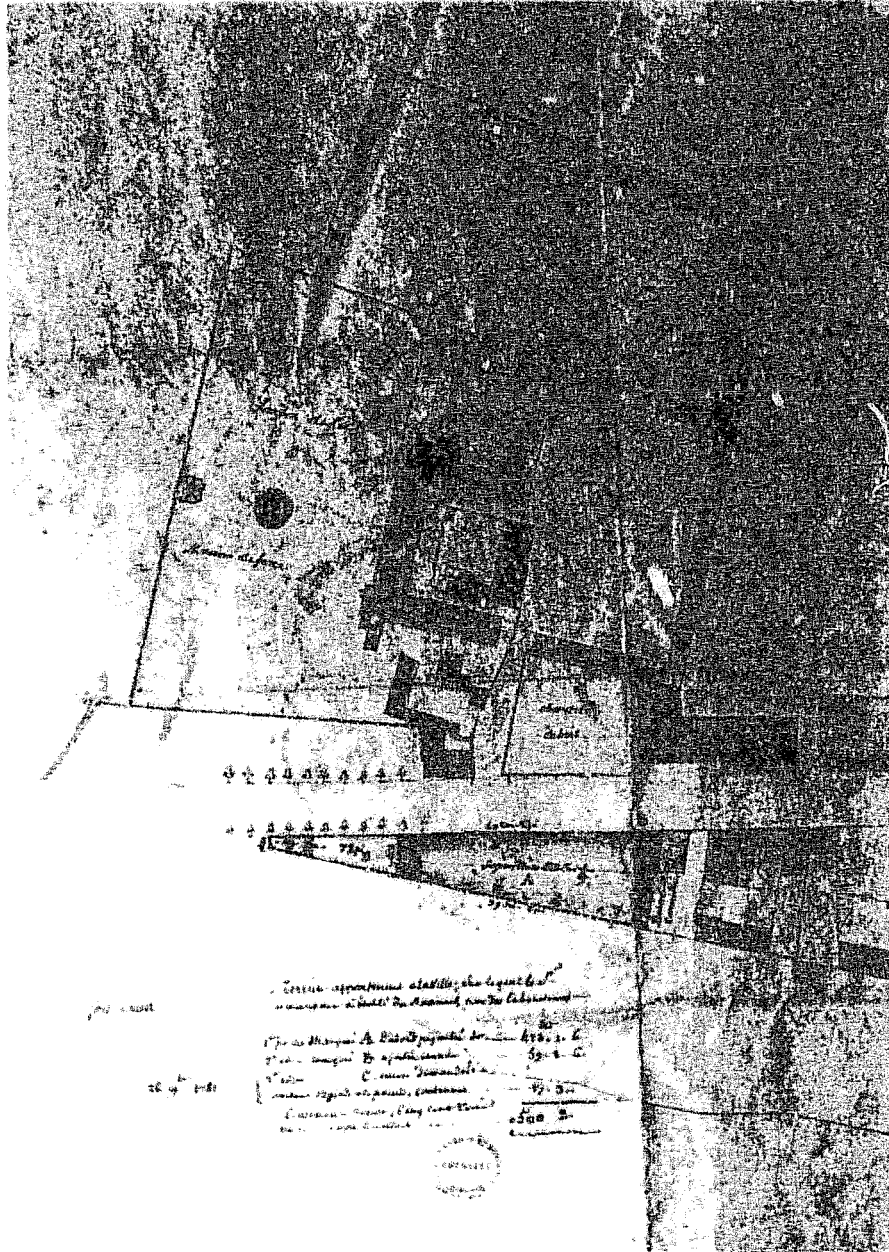


Fig. 17 - "Plan comprenant le Dépôt des Pauvres, la Maison de Force et une partie du Fort Louis". Bonfin, 26 novembre 1781. A.M. Bordeaux IV-A/6.

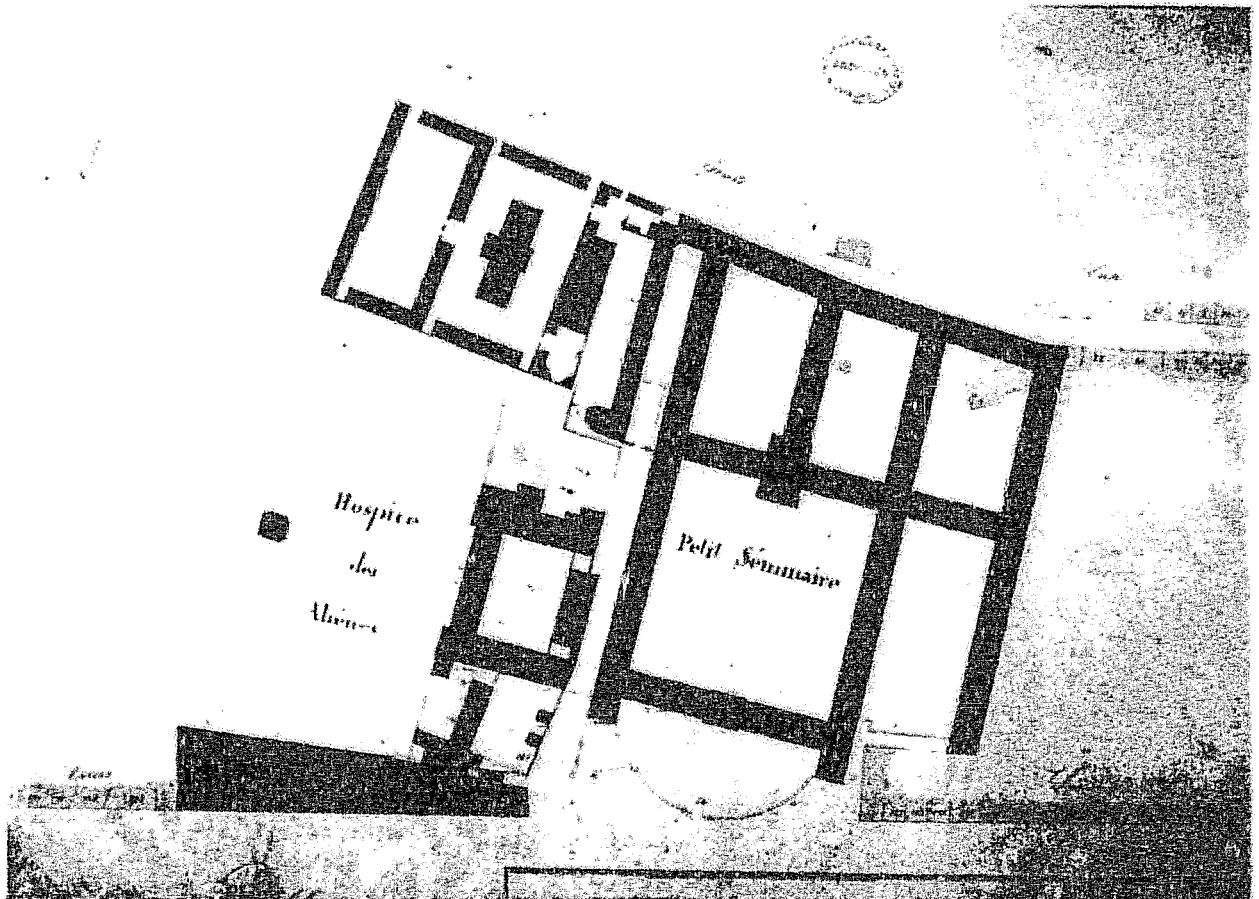


Fig. 18 - Plan du Petit Séminaire et de l'Hospice des Aliénés cours
St.Jean. XIX^{ème} siècle. A.M. Bordeaux III-R /7.

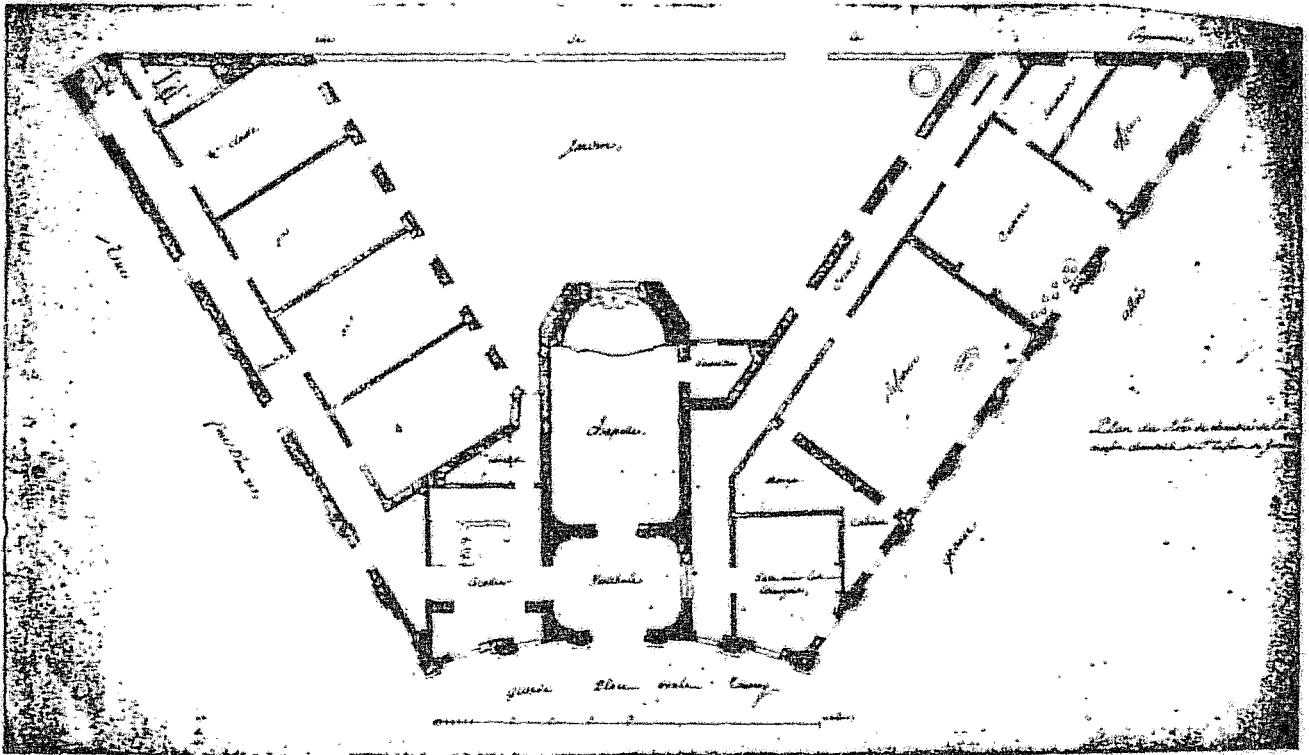


Fig. 20 - Plan du rez-de-chaussée de la Maison Charitable du St. Enfant de Jésus. Bonfin, 1758. A.N. N III Gironde 4 n°1. Cliché A.N.

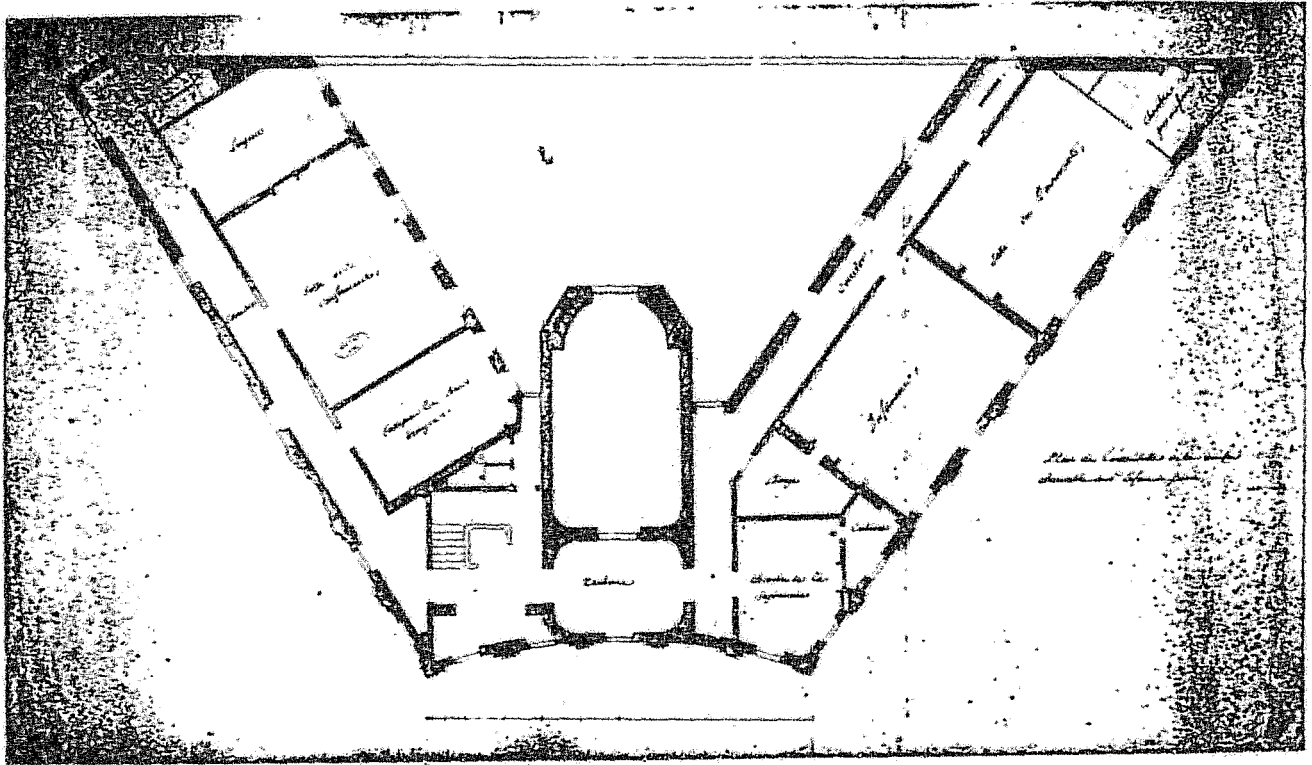


Fig. 21 - Plan de l'entresol de la Maison Charitable du St. Enfant de Jésus. Bonfin, 1758. A.N. N III Gironde 4 n°3. Cliché A.N.

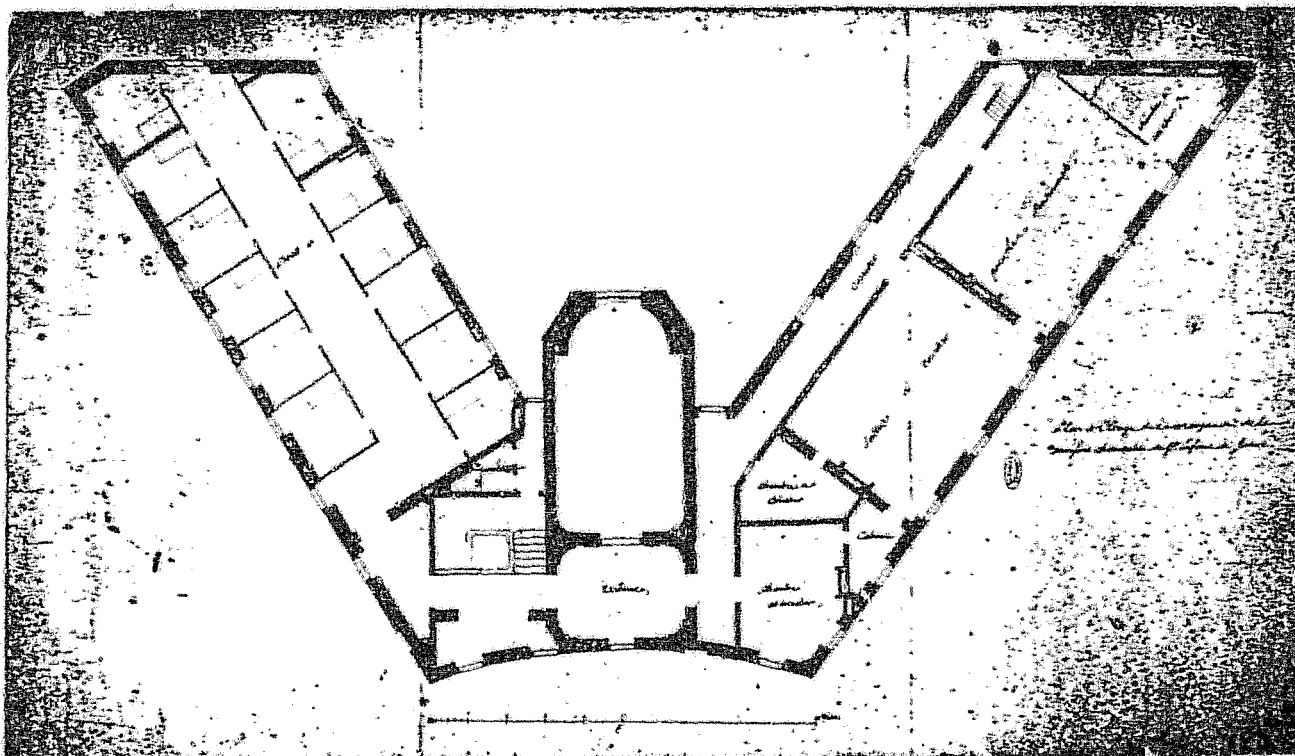


Fig. 22 - Plan de l'étage de mansarde de la Maison Charitable du St. Enfant de Jésus . Bonfin, 1758. A.N. N III Gironde 4 n°2. Cliché A.N.

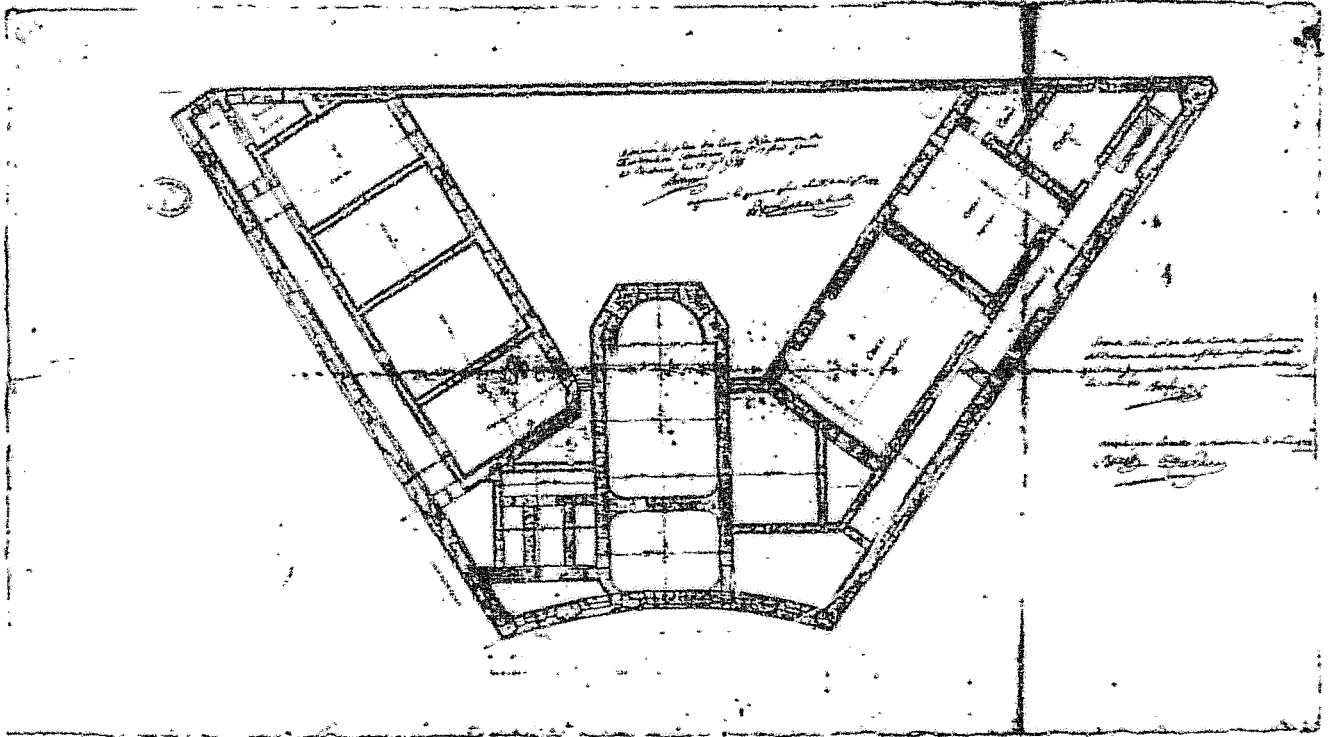


Fig. 23 - "Seconde idée, plan des caves pour la Maison de l'Instruction Chrétienne du St. Enfant de Jésus. Dressé par nous Inspecteur des travaux de la Ville, à Bordeaux le 1er août 1758. Bonfin. Accepté pour exécuter, à Bordeaux le 5 août 1758. Bésiat et Dardan. Approuvé le plan des caves de la Maison de l'Instruction Chrétienne du St. Enfant de Jésus à Bordeaux le 10 septembre 1758, de Tourny et Pynel syndic de la Ville". A.N. Marine D 2 37 Pièce 153. Cliché A.N.

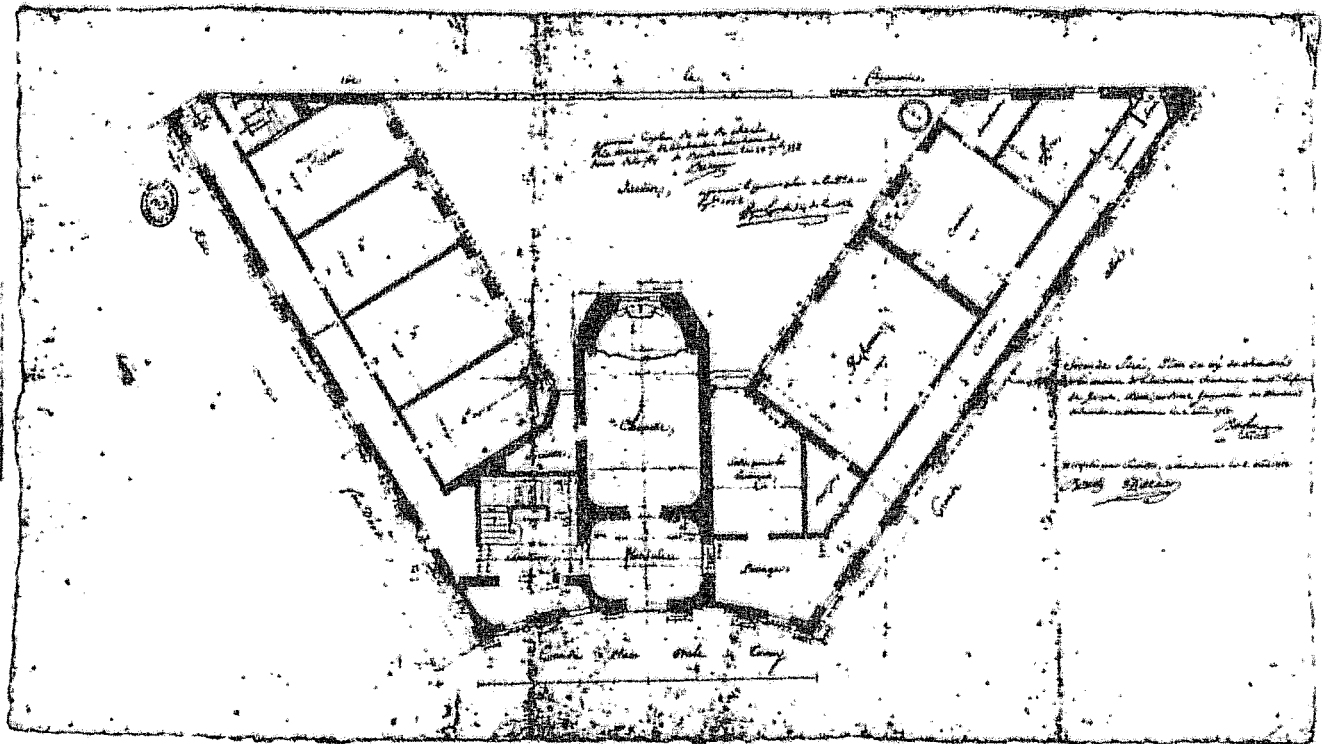


Fig. 24 -"Seconde idée,plan du rez-de-chaussée de la Maison de l'Instruction chrétienne du St.Enfant de Jésus". Bonfin,1758.
 A.N, Marine D 2 37 Pièce 156. Cliché A.N.

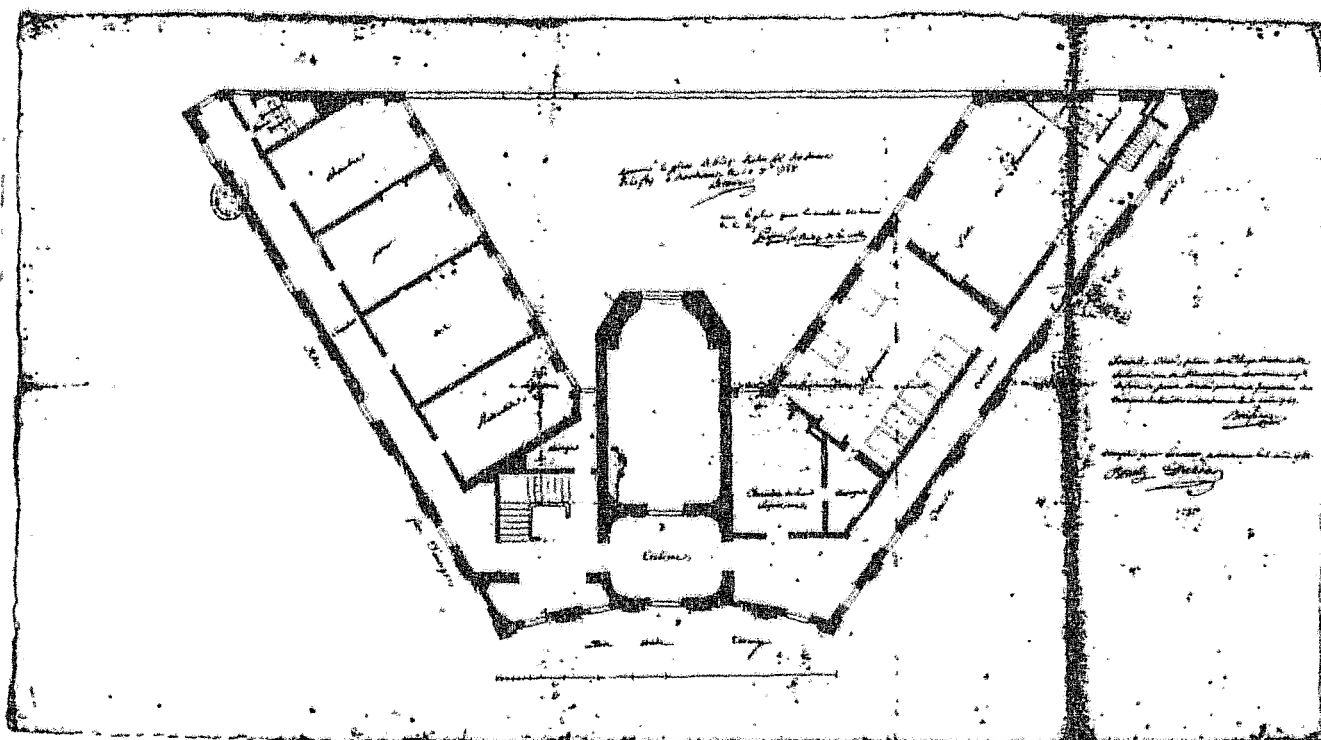


Fig. 25 - "Seconde idée, plan de l'étage d'entresolle de la Maison de l'Instruction Chrétienne du St. Enfant de Jésus". Bonfin, 1758. A.N. Marine D 2 37 Pièce 155. Cliché A.N.

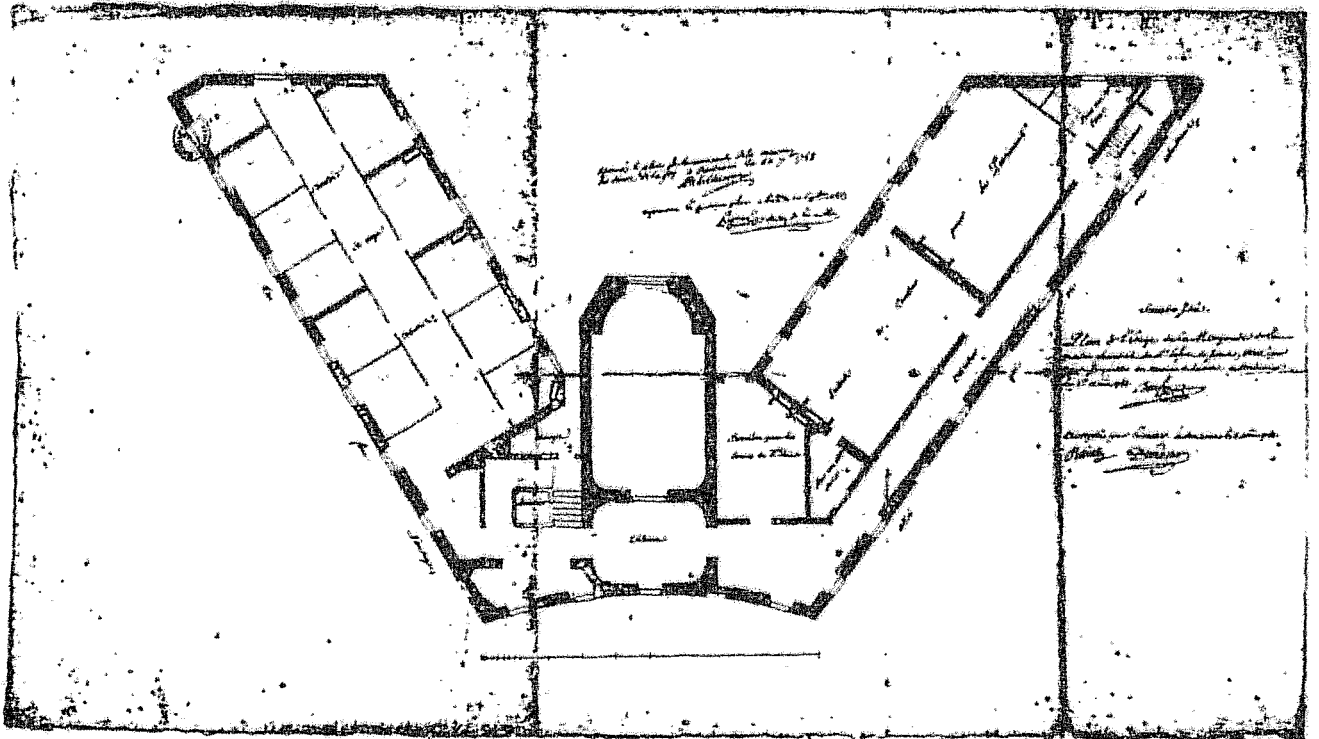


Fig. 26 - "Seconde idée, plan de l'étage de la mansarde de la Maison -
Charitable du St. Enfant de Jésus" . Bonfin, 1758 :
A.N. Marine D 2 37 Pièce 154. Cliché A.N.

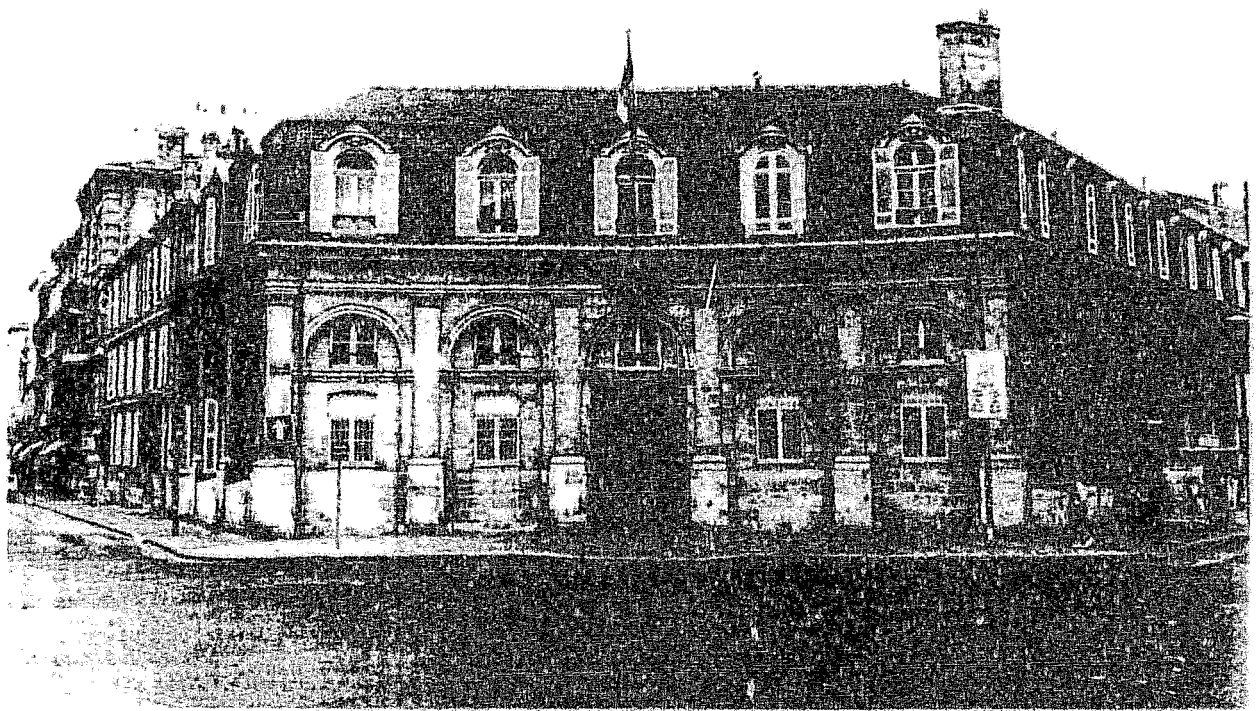


Fig. 27 - L'Hôtel de la Marine à Bordeaux .Façade sur la place Tourny.
Etat actuel.

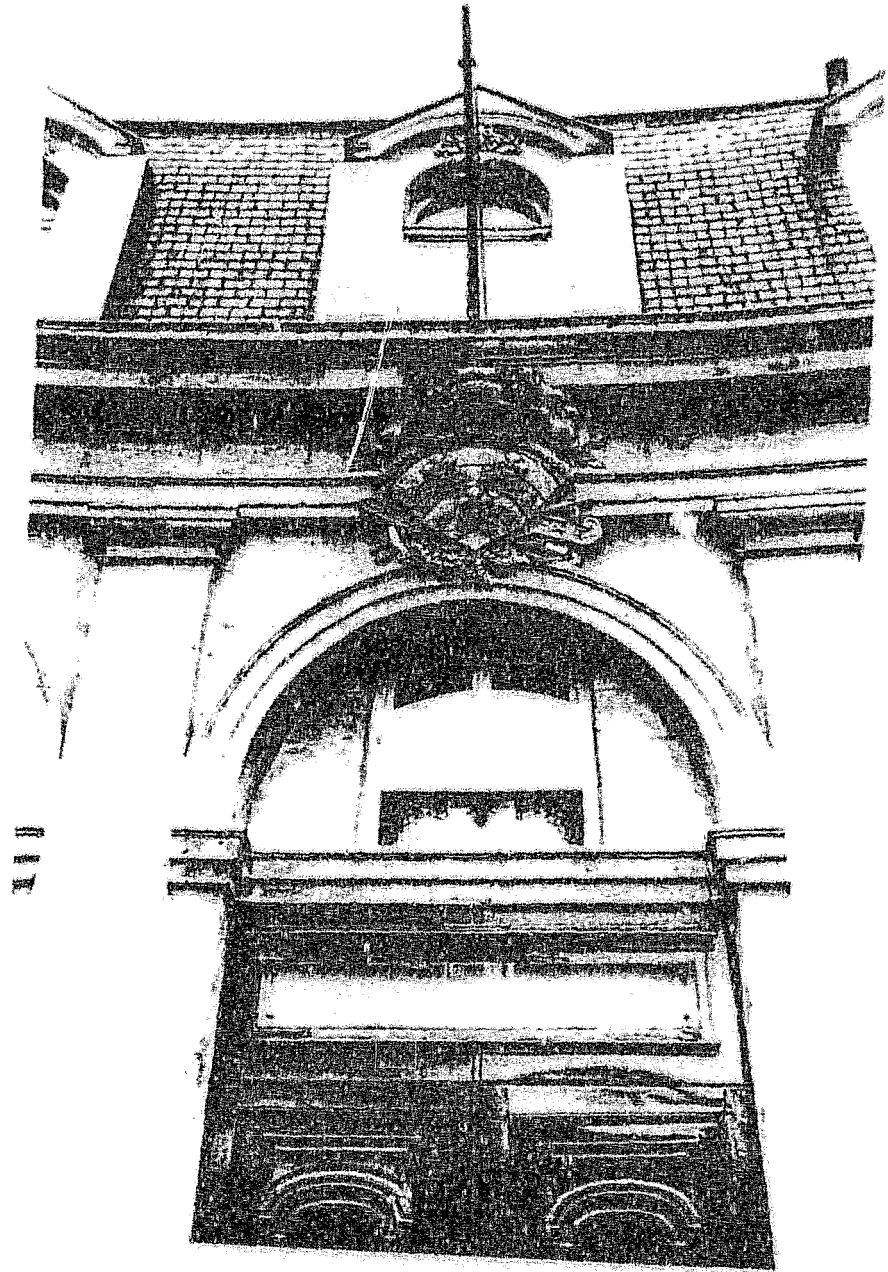


Fig. 28 - L'Hôtel de la Marine. Détail de l'entrée principale place Tournay. Cartouche sculpté par Francin.

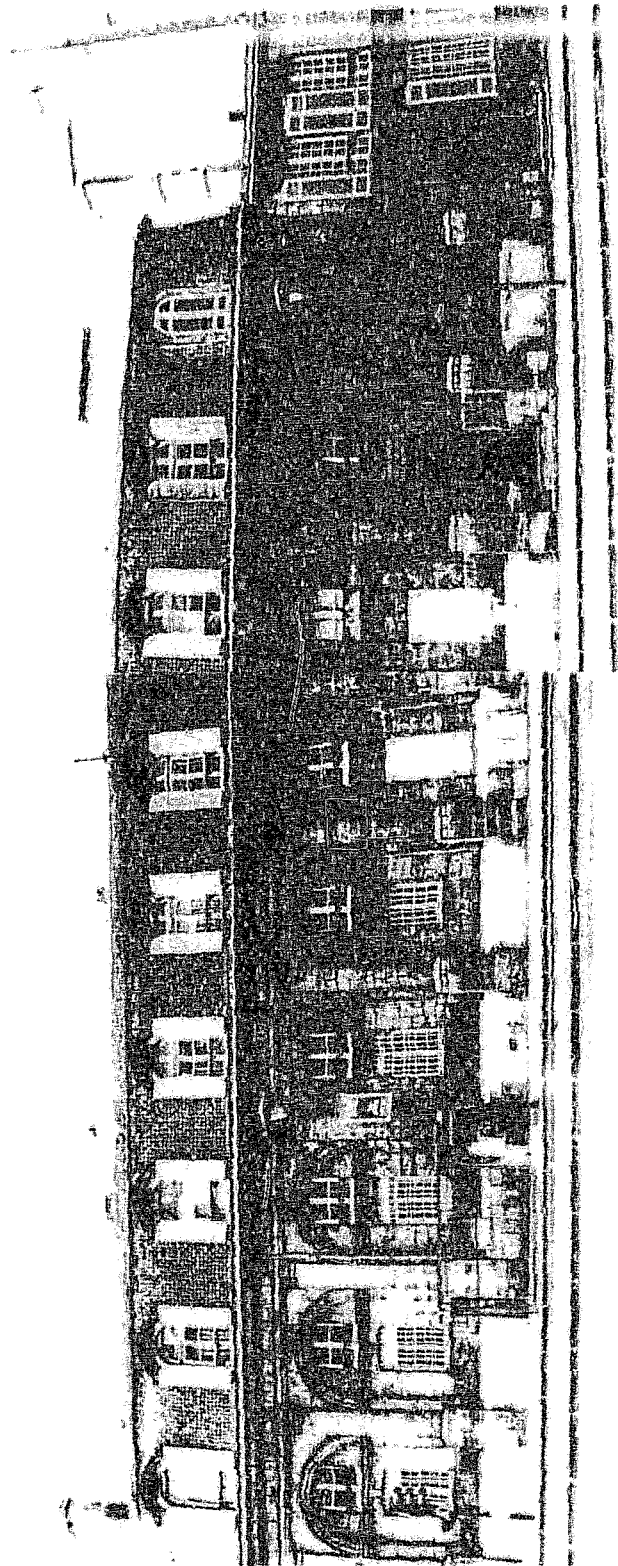


Fig. 29 - L'Hôtel de la Marine . Façade sur le cours de Verdun.



Fig. 30 - L'Hôtel de la Marine . Façade sur la rue Fondaudège .



Fig. 31 - L'Hôtel de la Marine . Façade sur la cour intérieure .

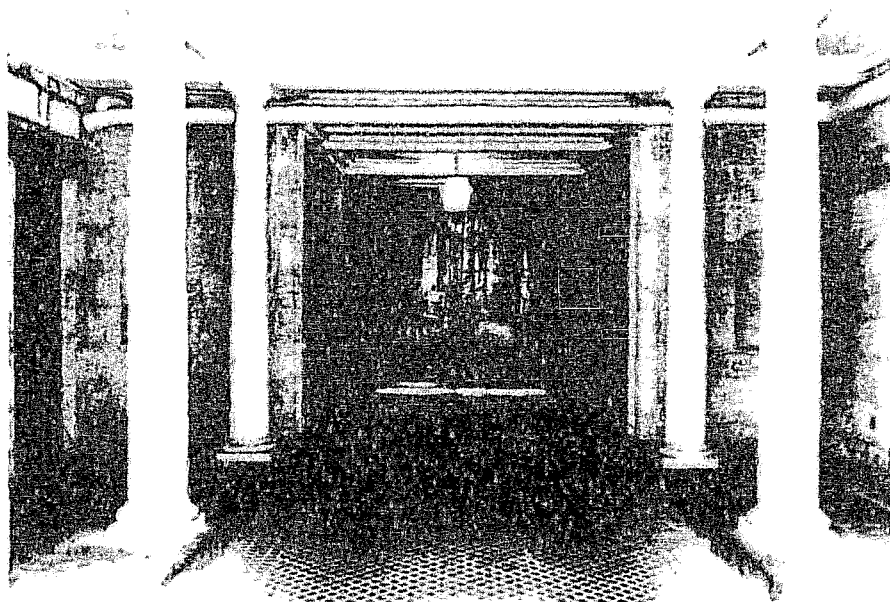


Fig. 32 - L'Hôtel de la Marine . Entrée vue de la cour .

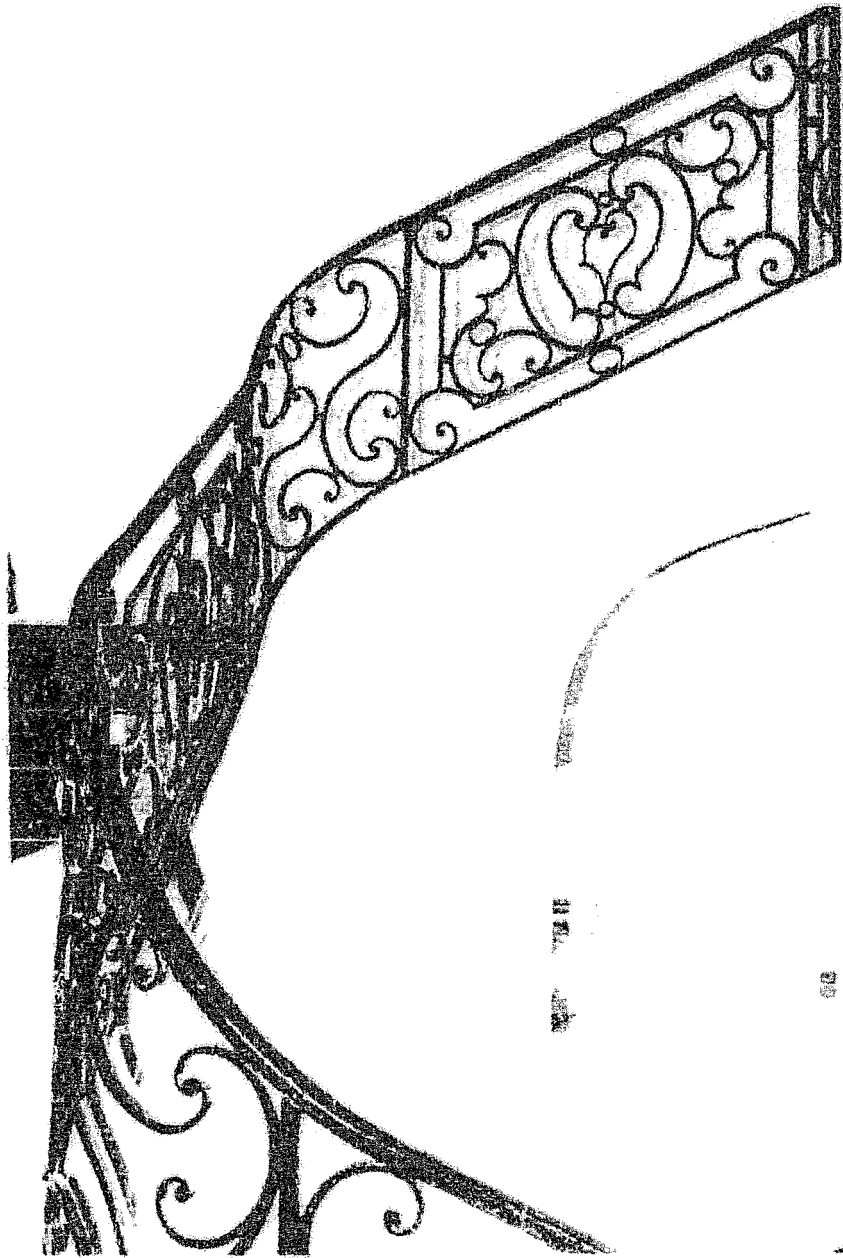


Fig. 33 - L'Hôtel de la Marine. Le grand escalier.

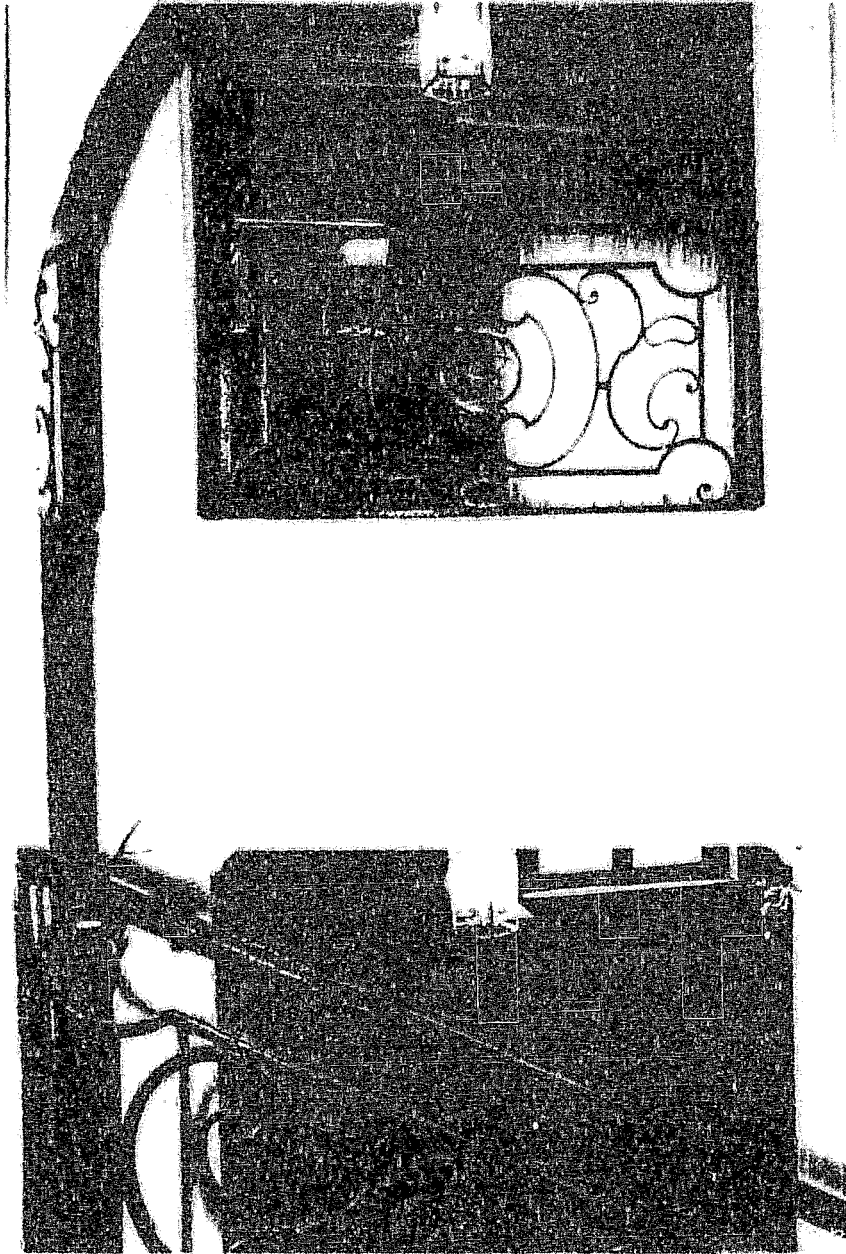


Fig. 34 - L'Hôtel de la Marine . La cage d'escalier: garde-corps sur le palier. Le médaillon central y a été modifié ultérieurement. On y reconnaît les trois croissants entrecroisés, emblème de Bordeaux.

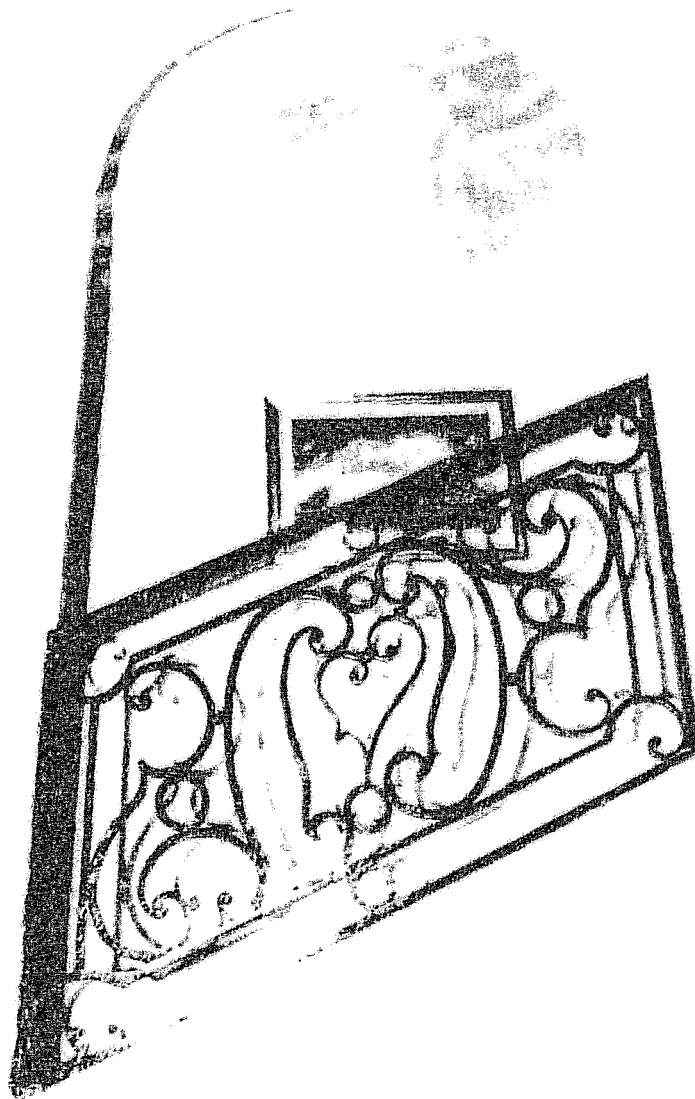


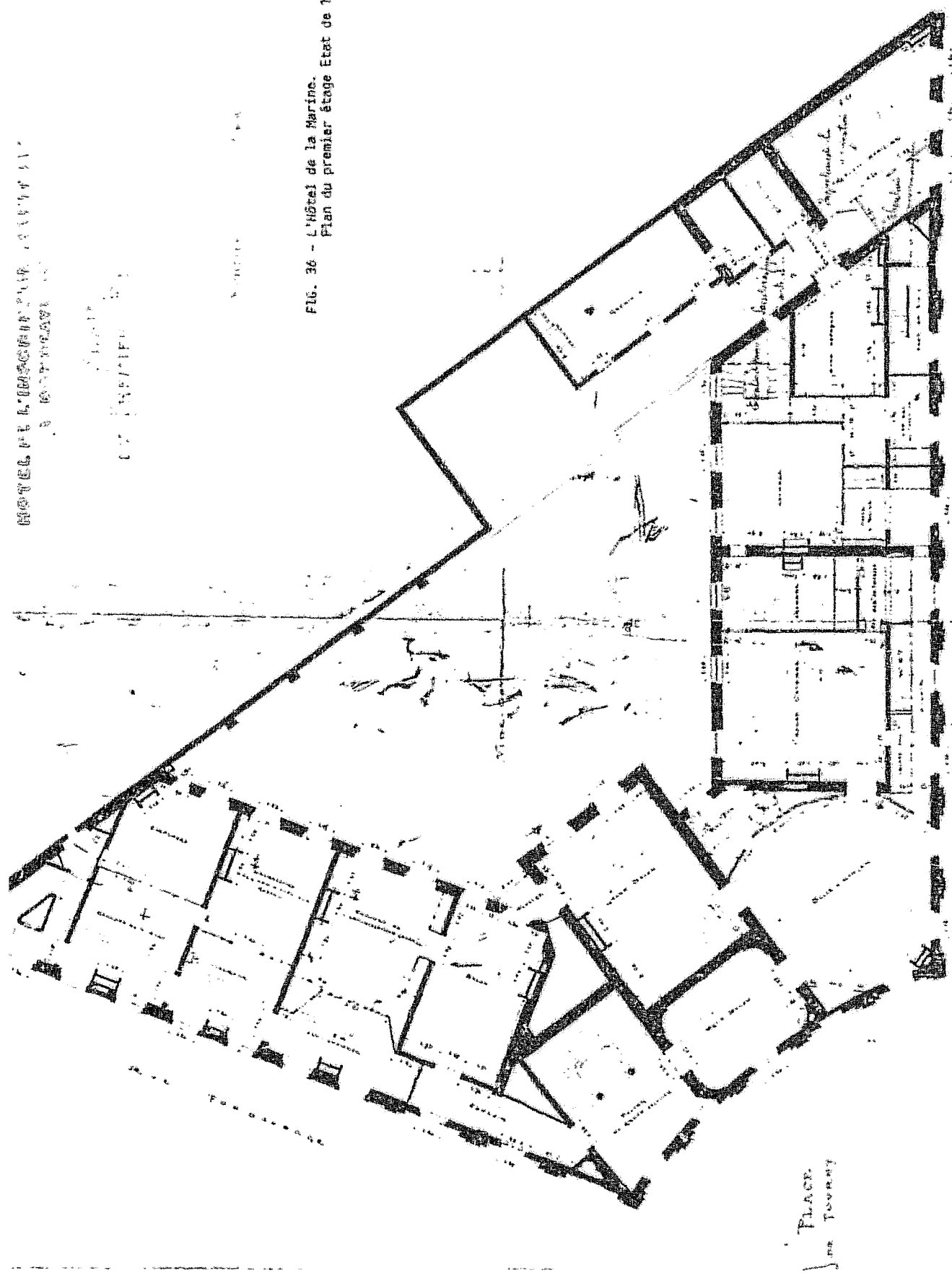
Fig. 35 - L'Hôtel de la Marine . La cage d'escalier . Le dessin de la
ferronnerie est inspiré de celui de la rampe du grand escalier
du Roi au Château de Fontainebleau (A.J.Gabriel).

PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA MARINE
A BREST

PLAN DU PREMIER ÉTAGE

ÉTAT DE 1911

FIG. 36 - L'Hôtel de la Marine.
Plan du premier étage Etat de 1911.



PLACE
de TOURNAY

COUPE DE LA MARINE

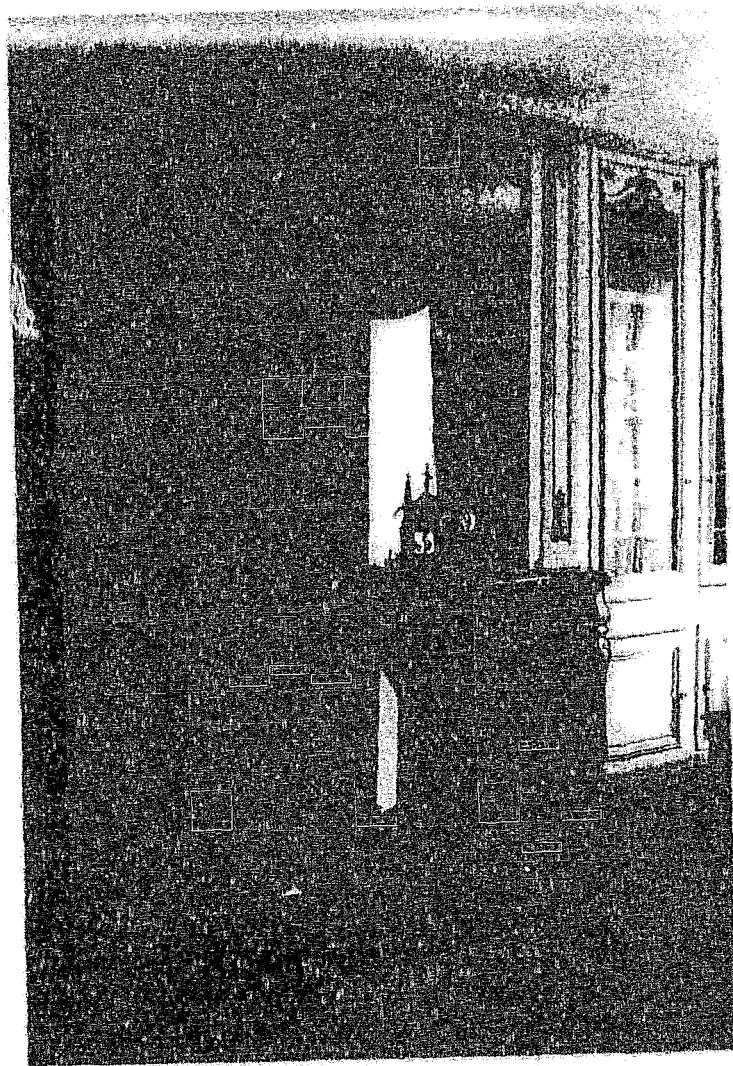


Fig. 37 - L'Hôtel de la Marine. Cabinet de l'Ordonnateur. Etat actuel.

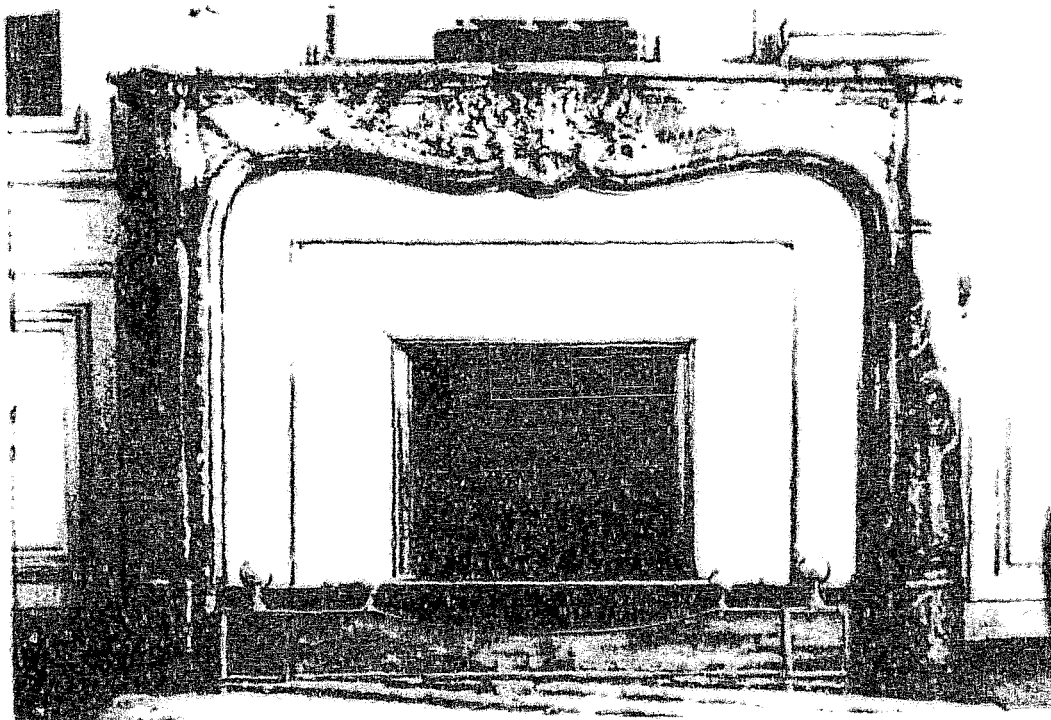


Fig. 38 - L'Hôtel de la Marine. Cabinet de l'Ordonnateur, la cheminée.

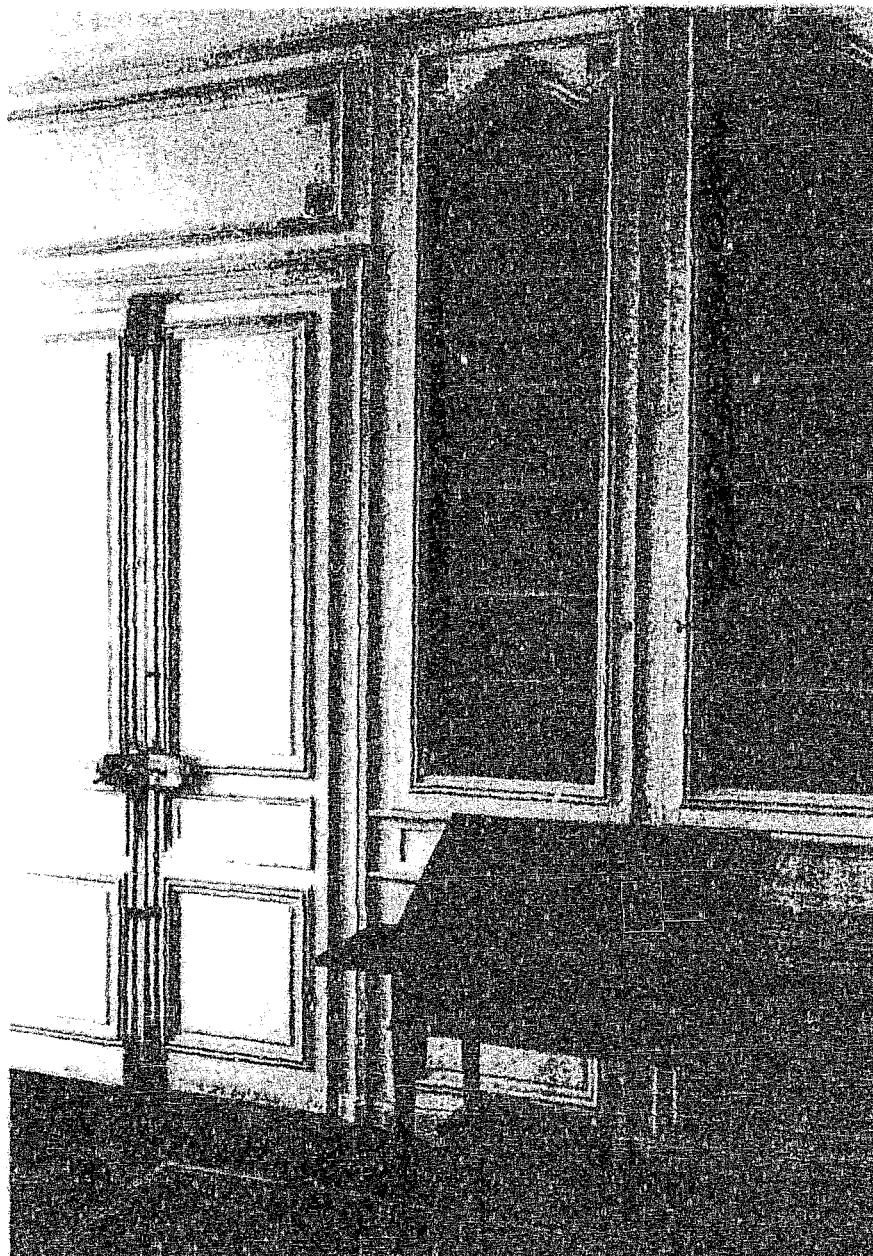


Fig. 39 - L'Hôtel de la Marine. Le cabinet de l'Ordonnateur, porte et bibliothèques .



Fig. 40 - L'Hôtel de la Marine. Cabinet de l'Ordonnateur, bibliothèque et lambris.



Fig. 41 - L'Hôtel de la Marine. Salon de compagnie, portrait du Duc de Choiseul, Ministre de la Marine de 1761 à 1766, peint par Moitrier en 1766.

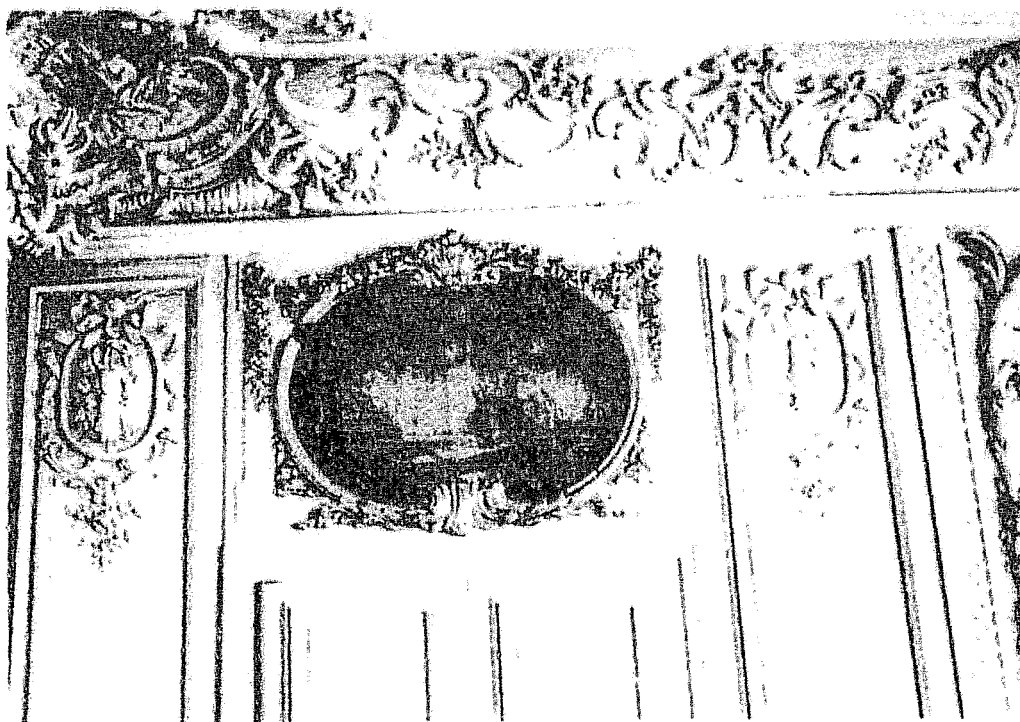


Fig. 42 - L'Hôtel de la Marine. Détail des lambris du Salon Choiseul exécutés par Lefèvre puis remaniés à la Révolution. En dessus de porte, oile représentant un chantier de construction navale et la mise à flot d'un navire.

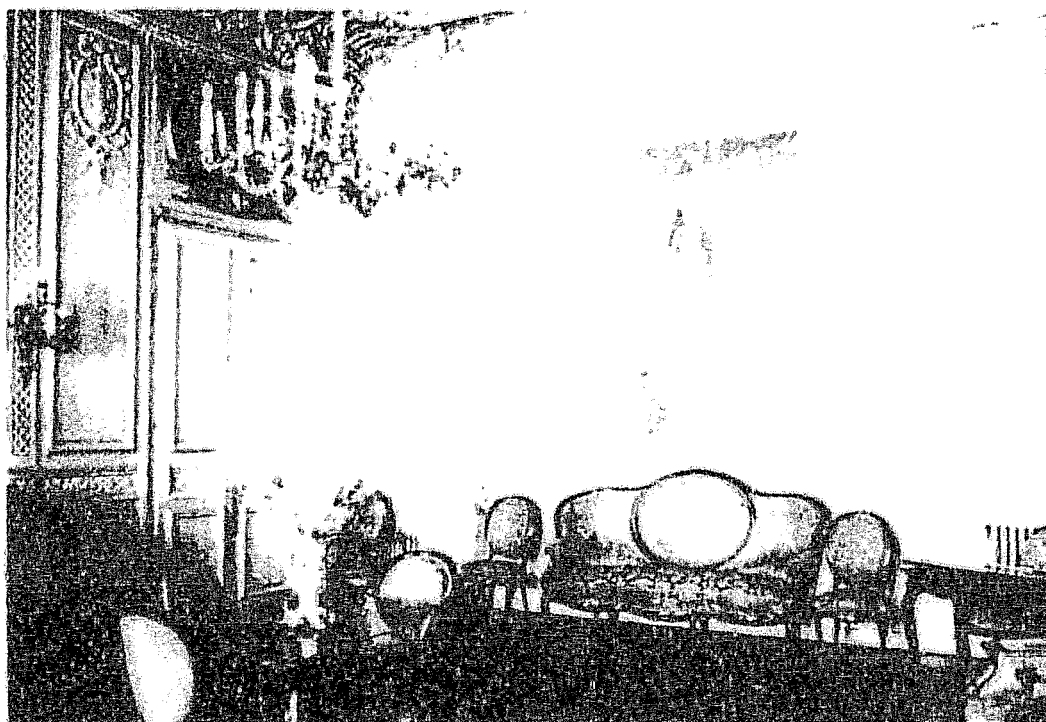


Fig. 43 - L'Hôtel de la Marine. Vue d'ensemble du Salon Choiseul.



Fig. 44 - L'Hôtel de la Marine.Salon Choiseul,la cheminée et son trumeau.

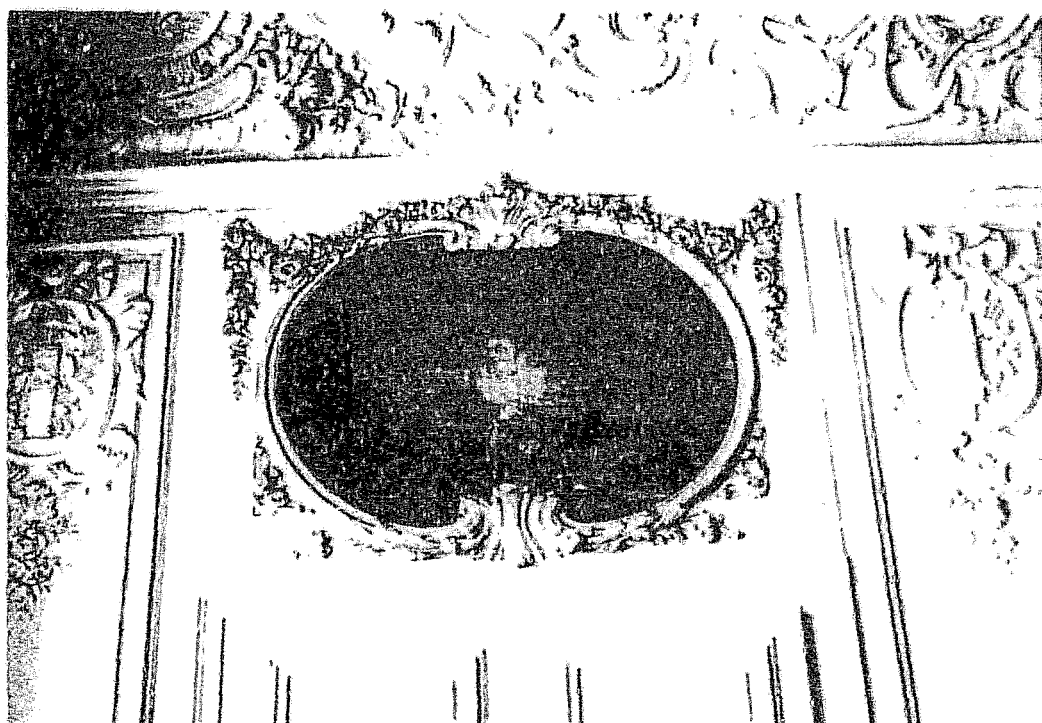


Fig. 45 - Salon Choiseul,dessus de porte:pêcheurs dans une crique.

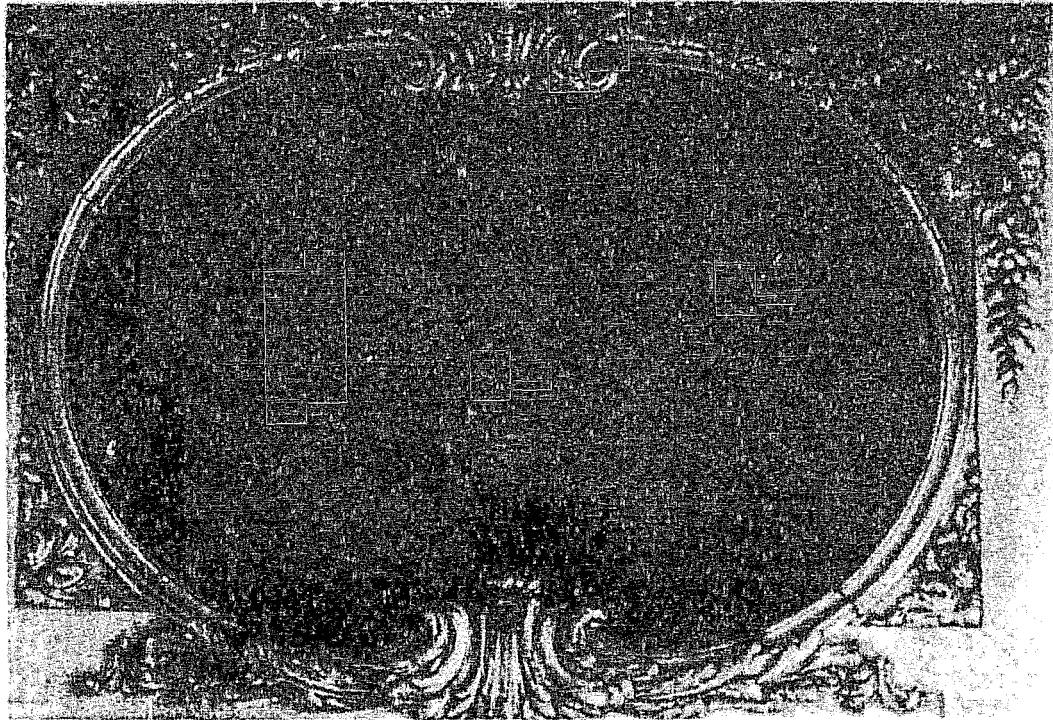


Fig. 46 - L'Hôtel de la Marine.Salon Choiseul,dessus de porte:trois vaisseaux battant pavillon tricolore.

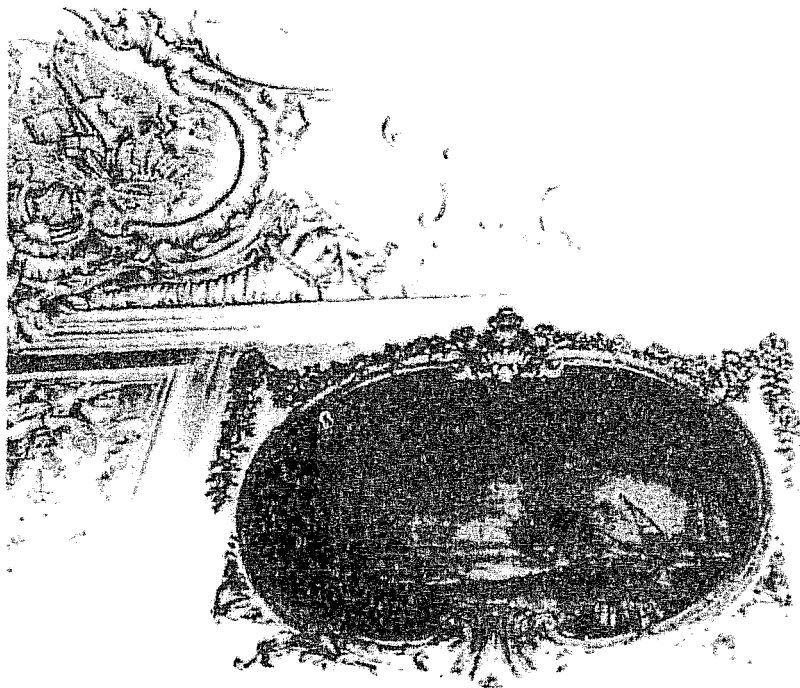


Fig. 47 - Salon Choiseul. Détail de la frise de plâtre sculptée.On y voit un carquois de flèches,le pétase de Mercure,le trident de Neptune une coiffe d'indien,un tonneau et un colis évocant les expéditions outre-Atlantique.

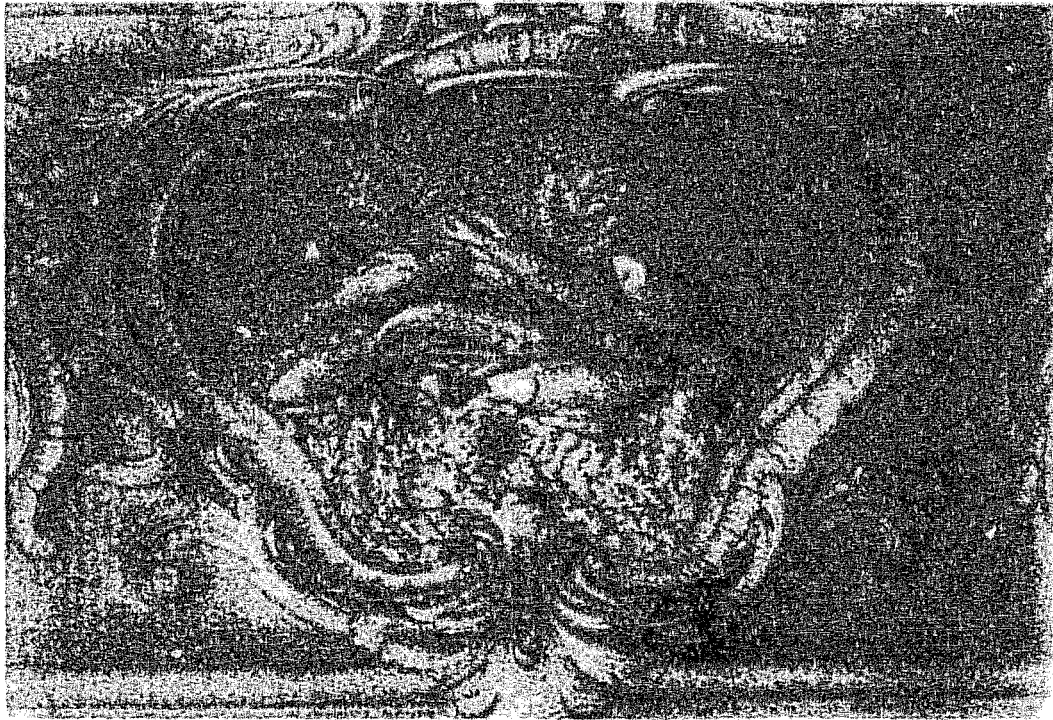
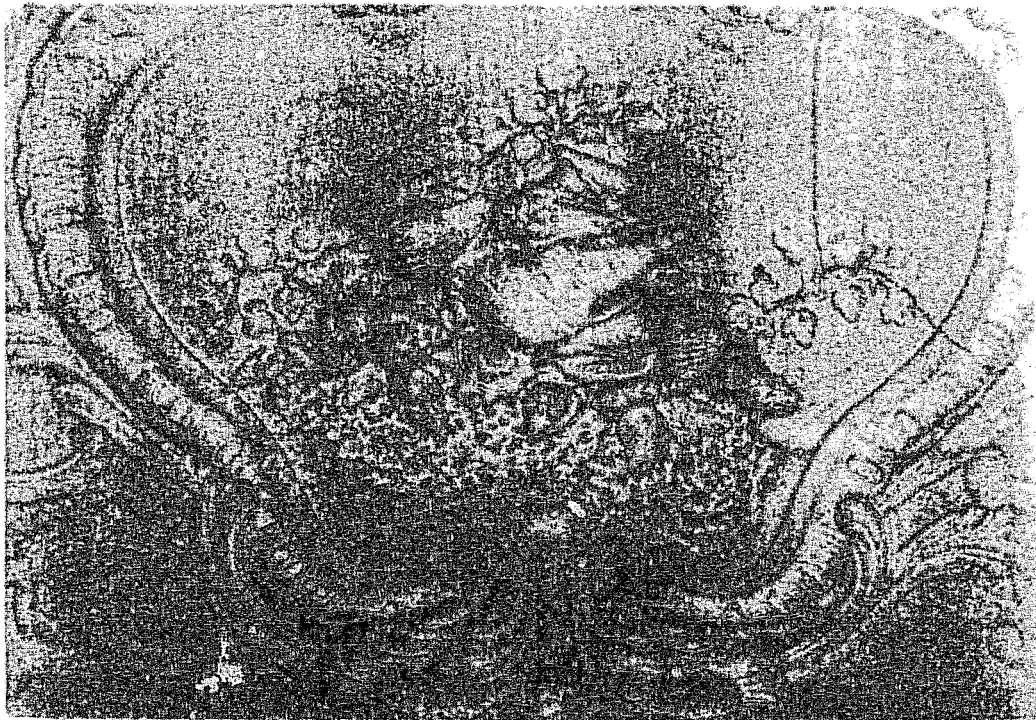


Fig. 48 - L'Hôtel de la Marine.Salon Choiseul,détail de la frise sculptée au plafond par Nicolas Riot.



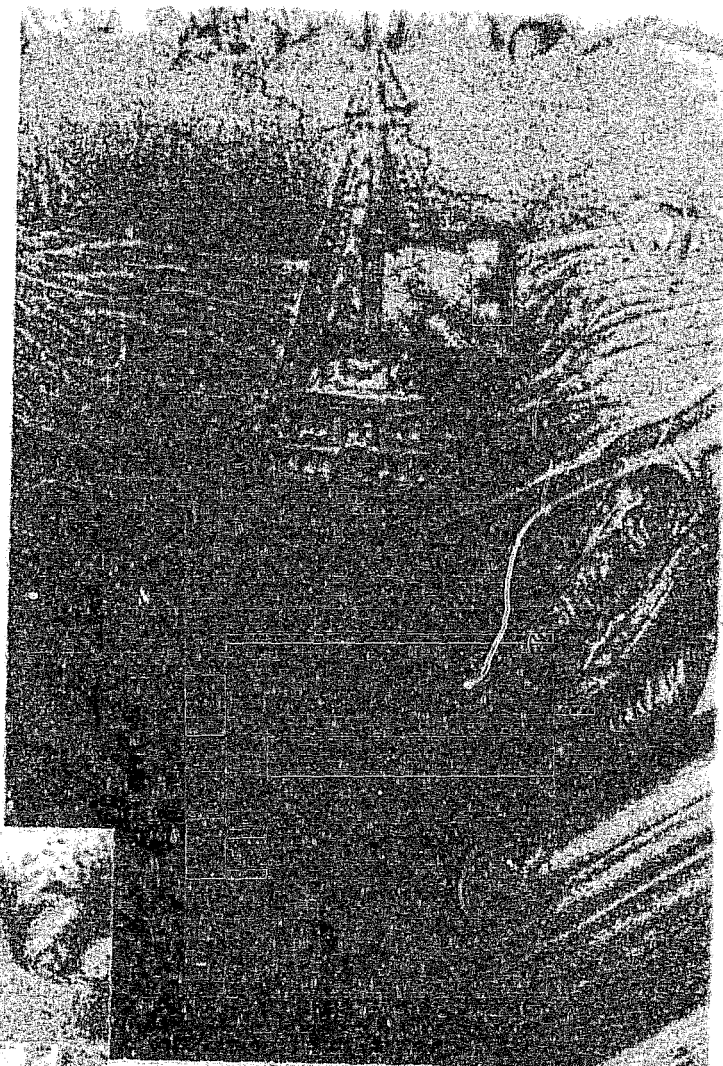


Fig.48 - L'Hôtel de la Marine. Détails
de la frise du Salon Choiseul
sculptée par Nicolas Riot.



Fig. 49 - L'Hôtel de la Marine. Salon Choiseul, encoignure en marbre et bois doré.

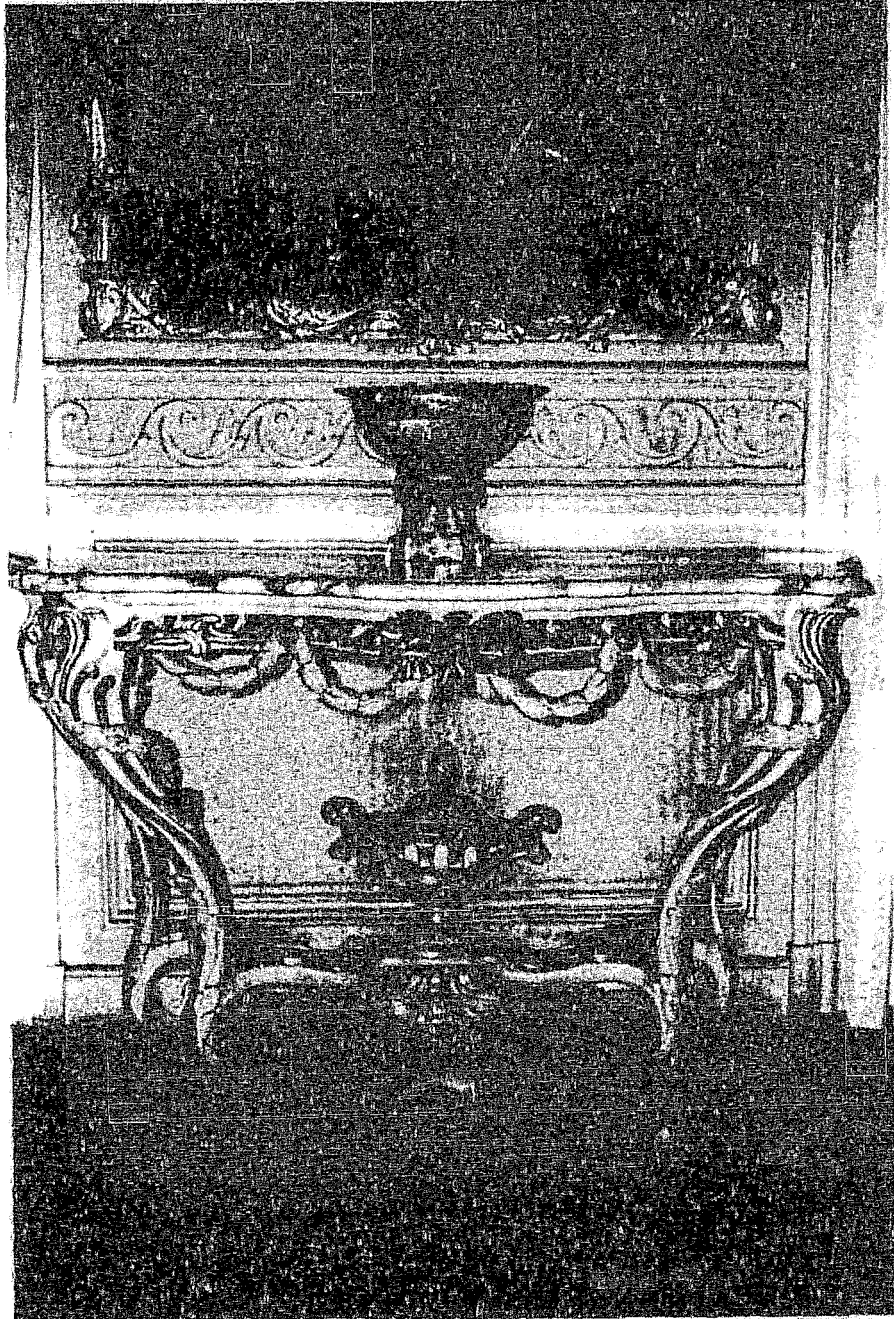


Fig. 50 - L'Hôtel de la Marine.Salon Choiseul,console en marbre et bois doré.

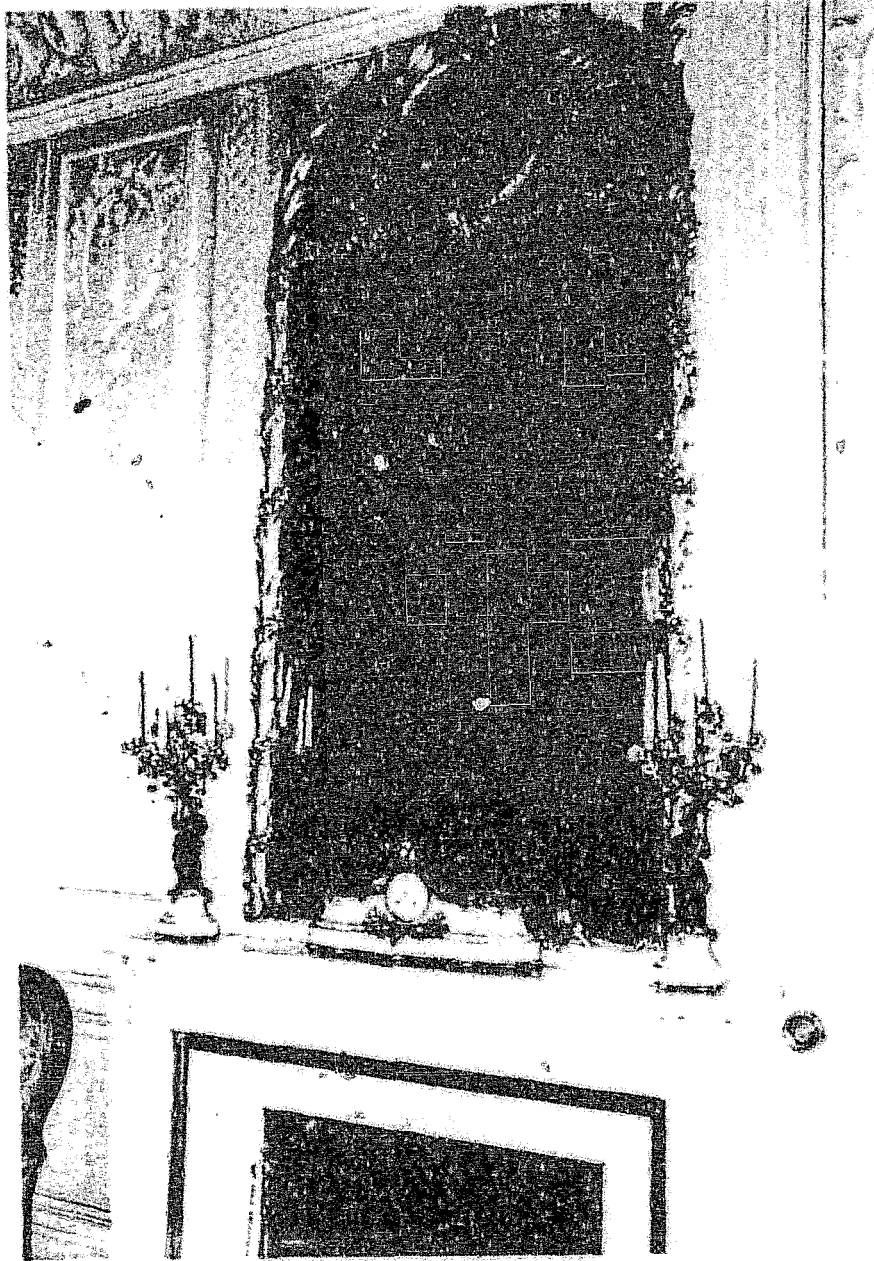


Fig. 51 - L'Hôtel de la Marine. Salon Choiseul, détail de la cheminée et du trumeau. Le trumeau est de Lefèvre et la cheminée de Balthasar Perrier (1774).

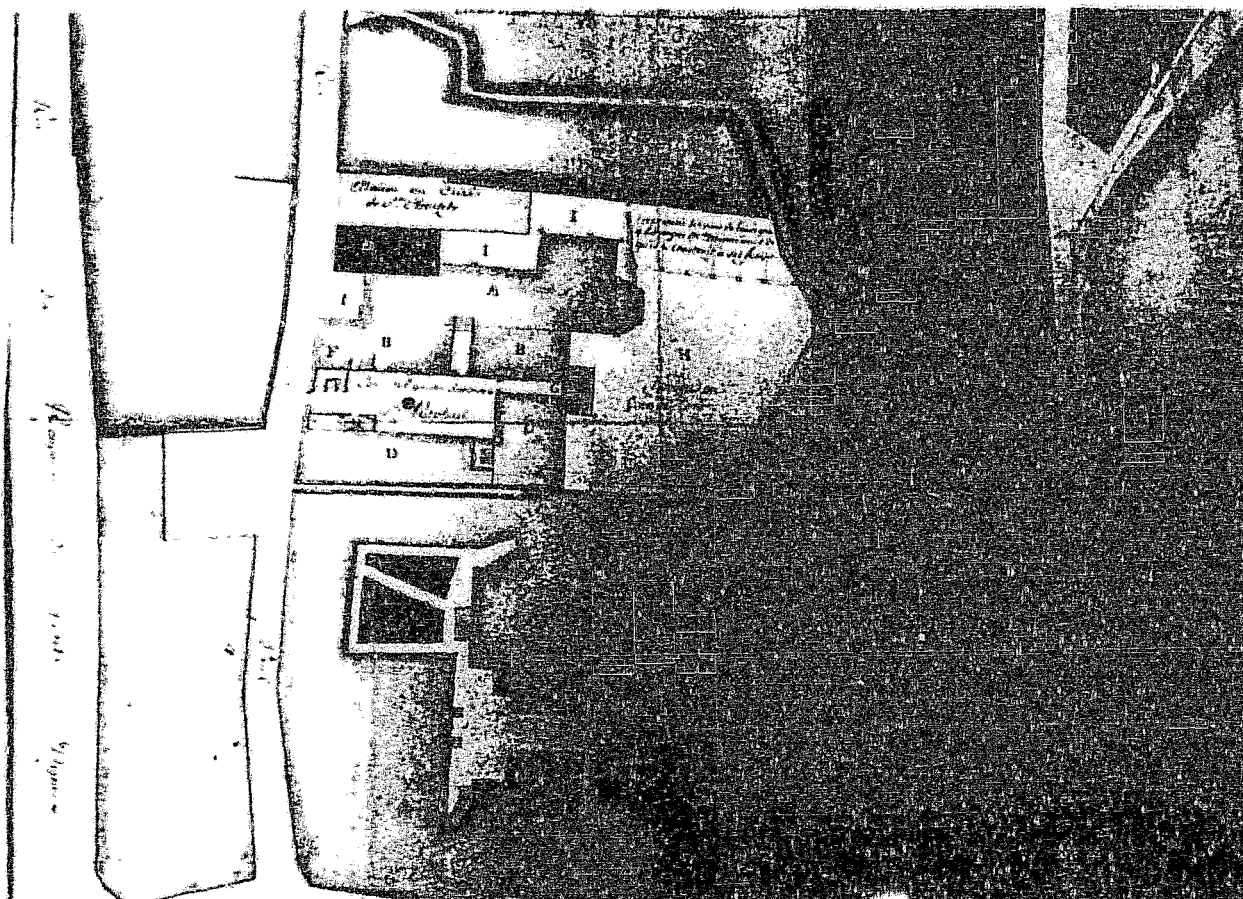


Fig. 52 - Plan de l'Hôtel-Dieu St. André et de l'ancien Séminaire St. Raphaël
 rue St. Paul . Bonfin , 1787 . A.M. Bordeaux XI-A / 35 .
 Nota: " Le lavis de couleur rouge indique les bâtiments de l'Hôtel
 Dieu; le lavis de couleur jaune, les bâtiments dépendant de l'ancien
 Séminaire St. Raphaël et appartenant à la Ville; et les lettres de
 renvoi, l'usage de ces derniers bâtiments nécessaires au Dépôt de
 l'illumination et magasins où sont serrés divers objets de déco-
 ration appartenant à la Ville, et ceux que la Ville cède pour le
 besoin dudit Hôtel-Dieu " .

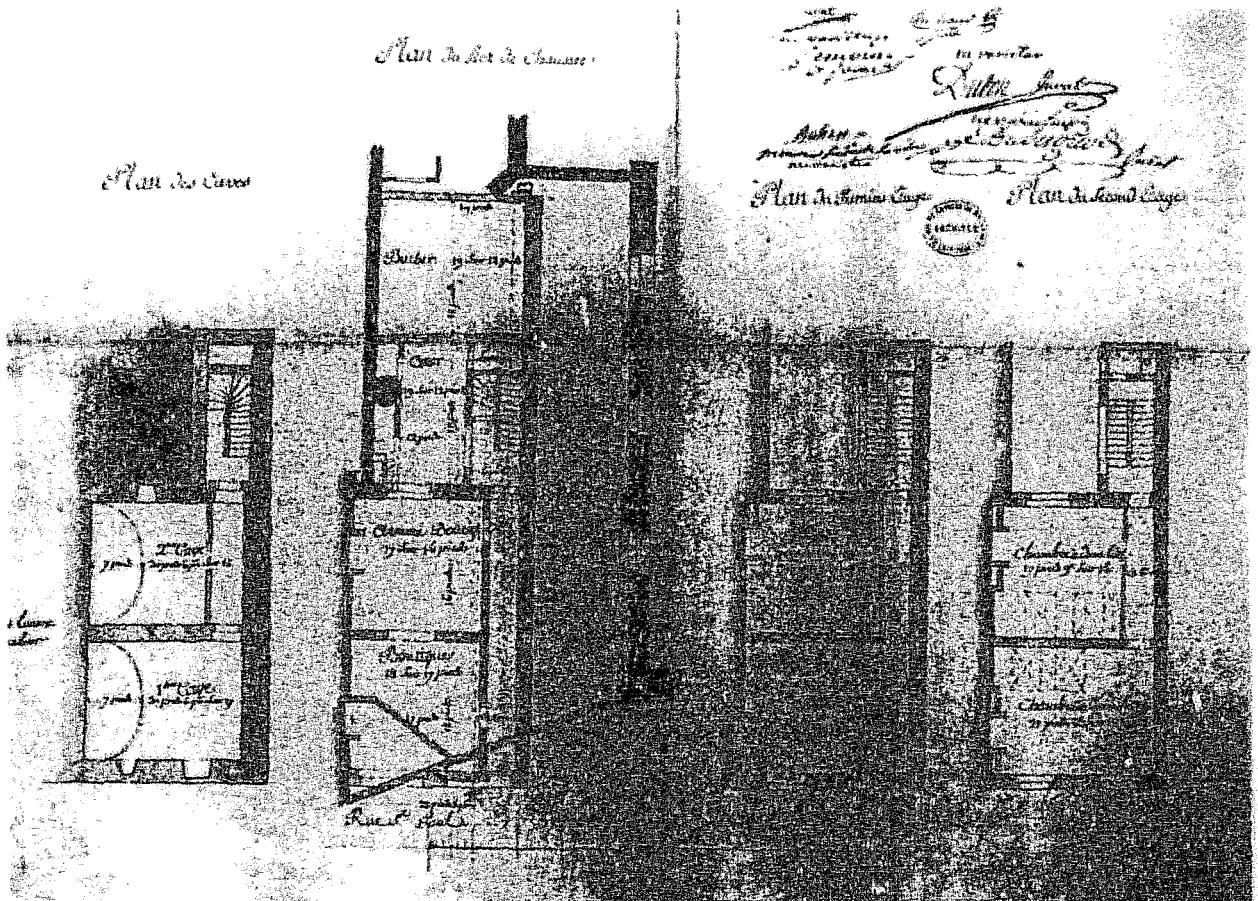


Fig. 54 - "Projet de la maison à bâtir pour M. le Cure de St. Christoly. Plan des caves, du rez-de-chaussée, du premier étage et du second étage". Bonfin, 1779 . A.M. Bordeaux XI -T / 18.

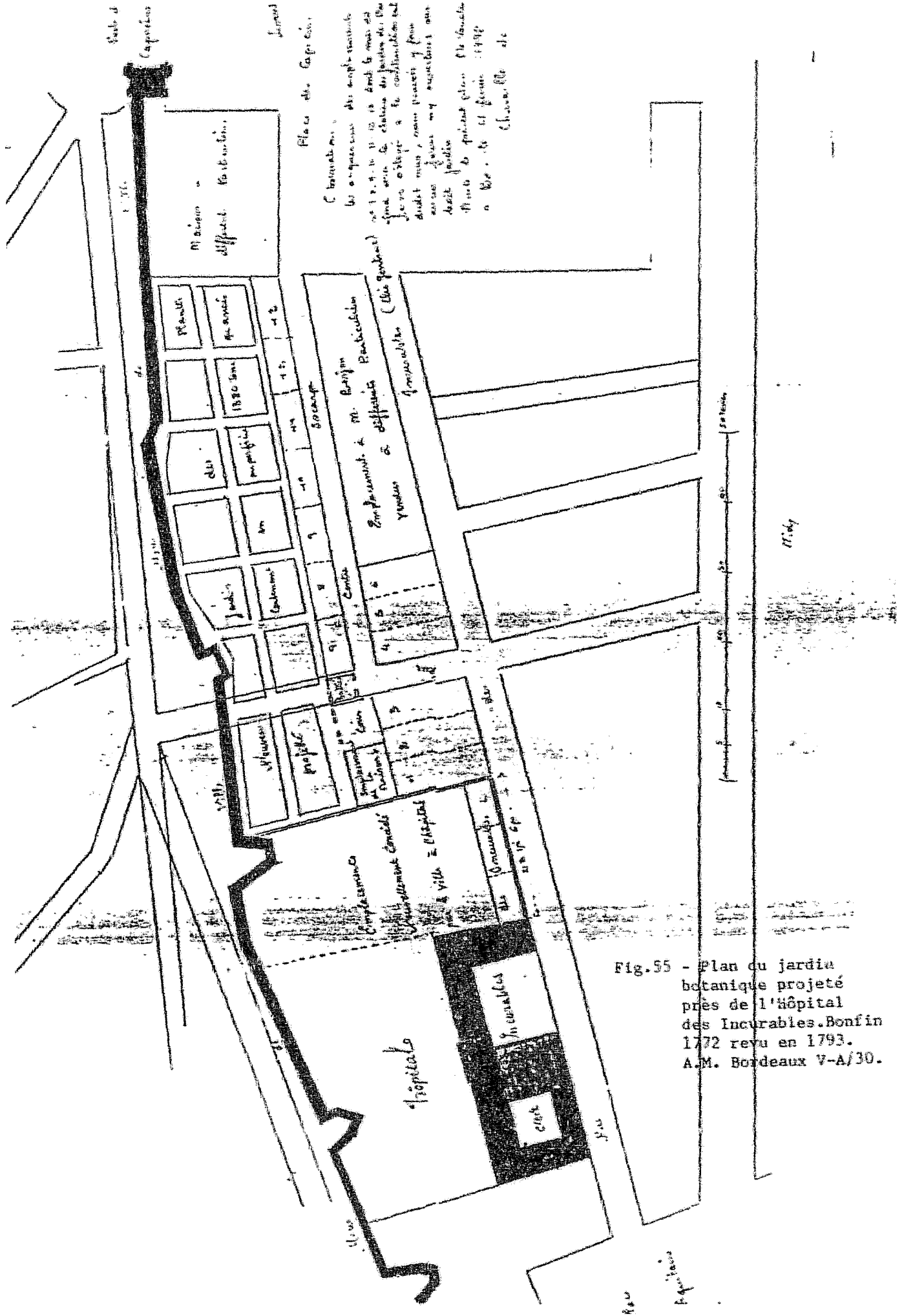
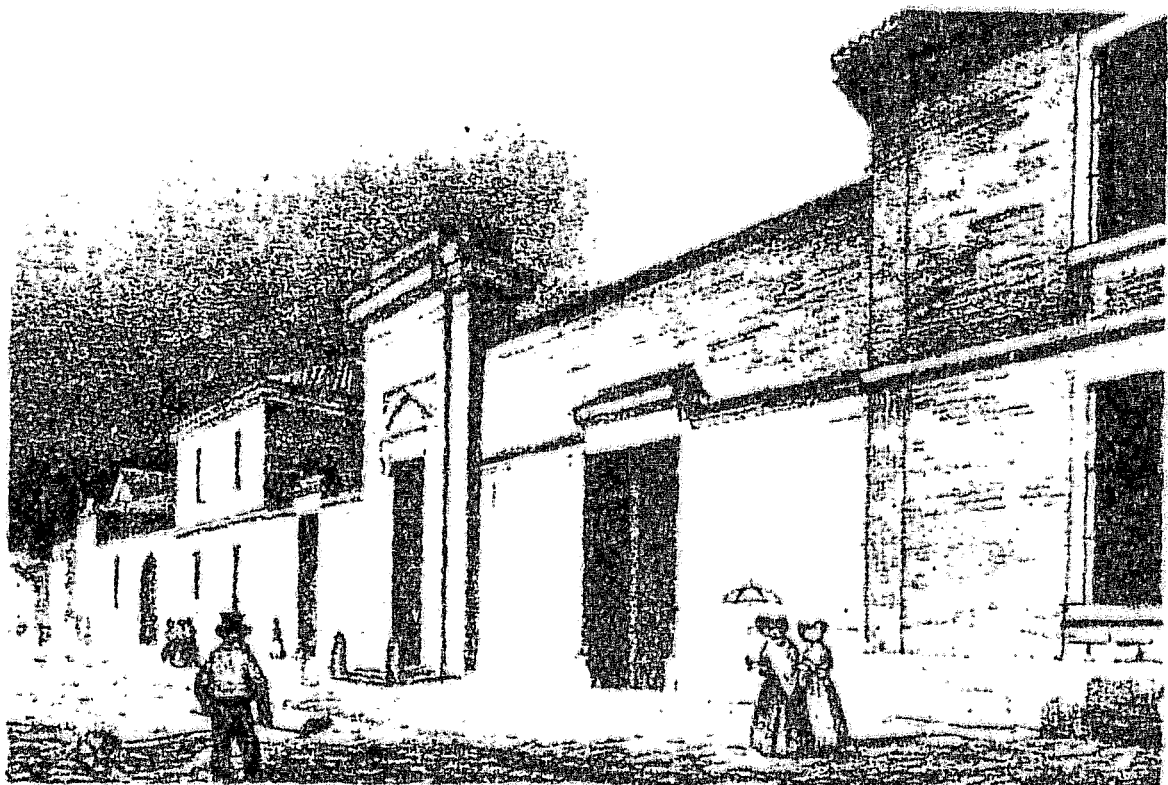


Fig. 95 - Plan du jardin botanique projeté près de l'hôpital des Incurables. Bonfin 1772 revu en 1793. A.M. Bordeaux V-A/30.

MAYENNE DE LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHES
ARCHIVES
(GIRONDE)



Lith. de Constant & Boud

Genie del.

HOSPICE DES INCURABLES.
(Rue des Miracules.)

Fig. 56 - Façade de la chapelle de l'Hospice des Incurables.
Lithographie de Constant. XIX^{ème} siècle.

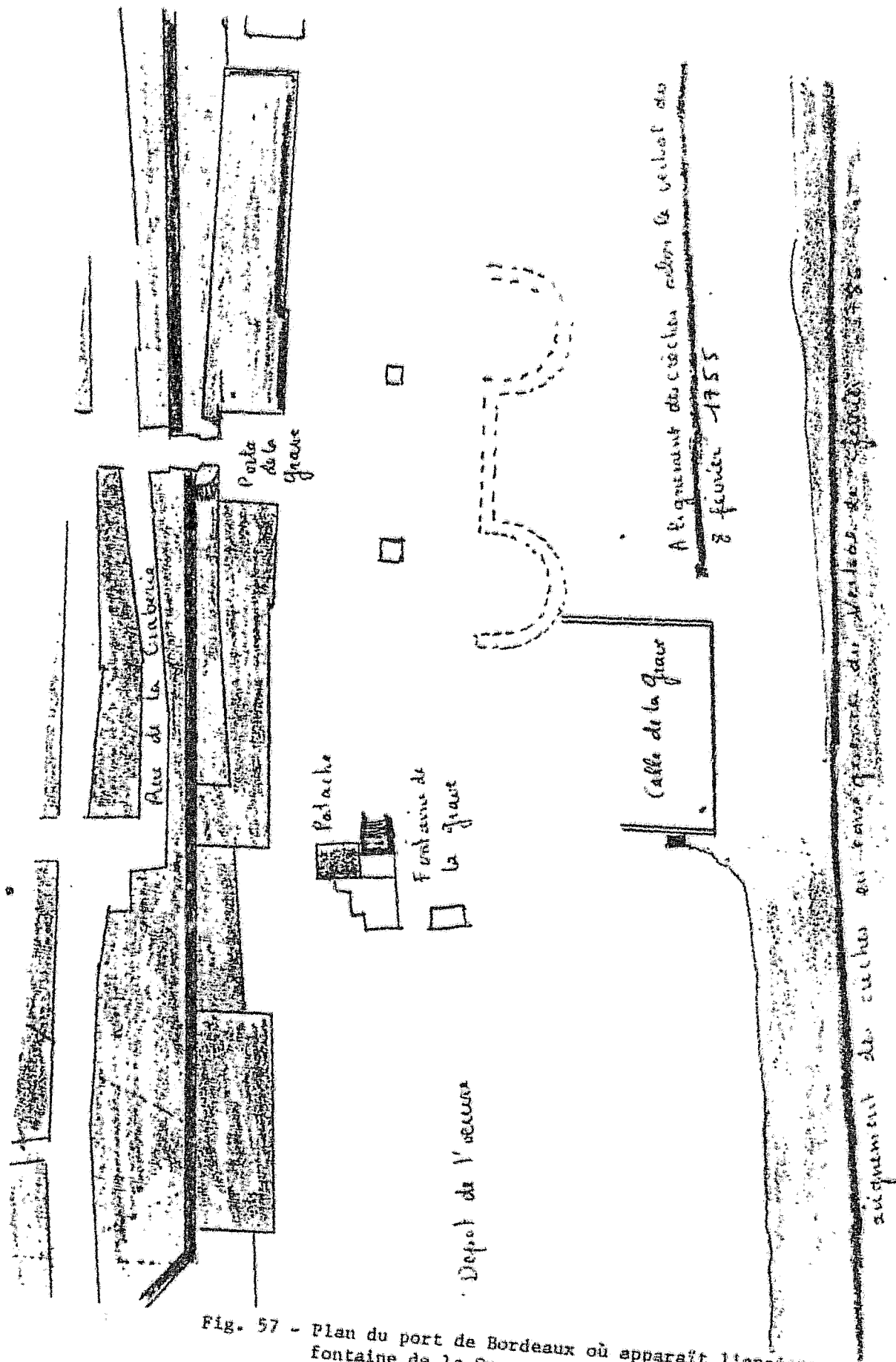


Fig. 57 - Plan du port de Bordeaux où apparaît l'ancienne fontaine de la Grave. Bonfin, 1786. A.M. Bordeaux I-A / 5.

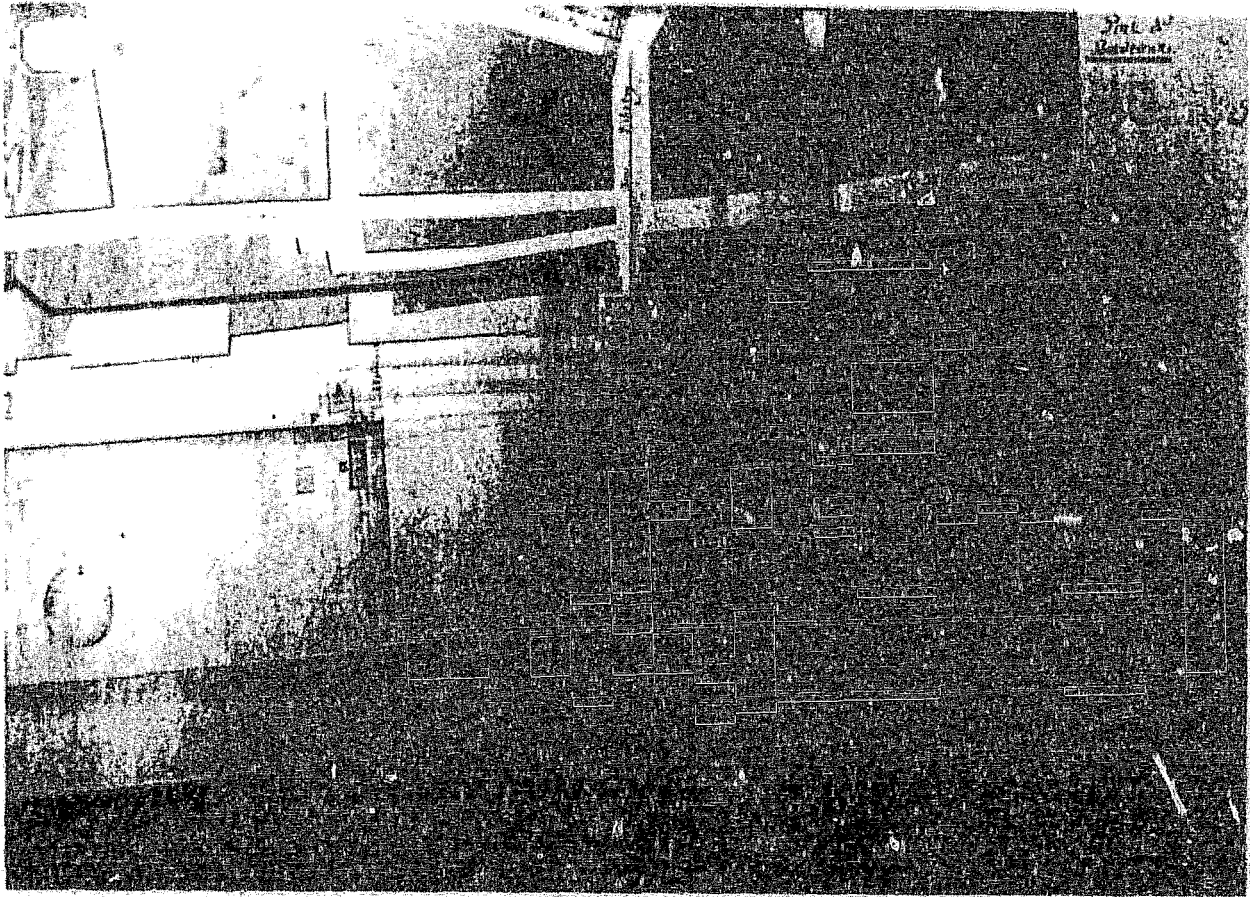


Fig. 58 — Port de Bordeaux. Plan général des environs de la Porte de la Grave. Bonfin, 1788. A.M. Bordeaux V-A /29.

- A Bureau et logement du Capitaine Général des Fermes du Roi dont la démolition est nécessaire pour élargir et porter la voye publique à 48 pieds de largeur, lequel sera établi dans le pavillon qui se construit près de la porte de Bourgogne et symétrisant avec celui pour la police du passage de la Bastide.
- B Fontaine de la Grave aussi comprise dans l'élargissement du chemin public.
- C Projet du rétablissement de ladite fontaine de la Grave, placée vis-à-vis la porte de ce nom et en direction de la rue qui conduit à l'Eglise St. Michel!

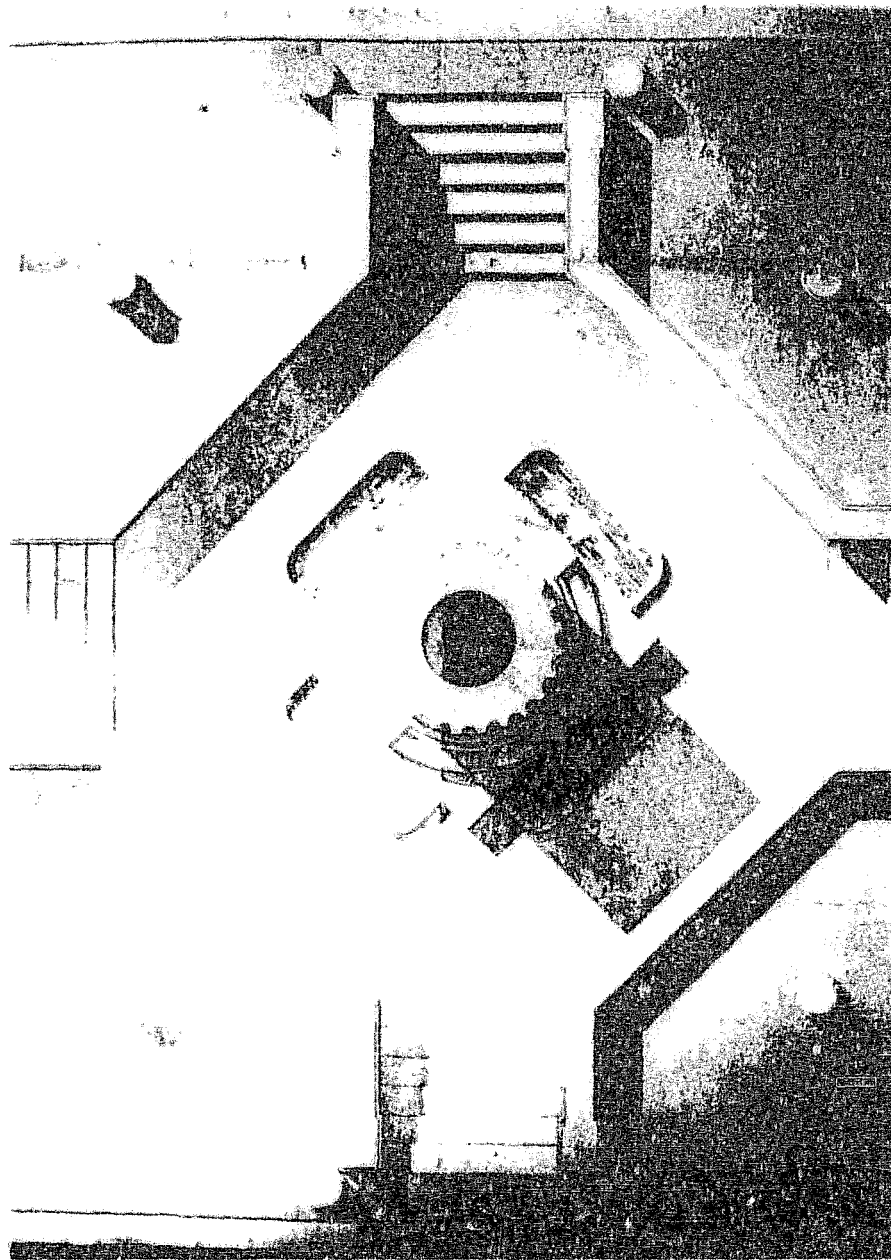


Fig. 59 - "Plan pour la reconstruction de la fontaine de la Grave
vis-à-vis de la porte de ce nom". Bonfin, le 26 février 1783.
A.M. Bordeaux V-N /1 .

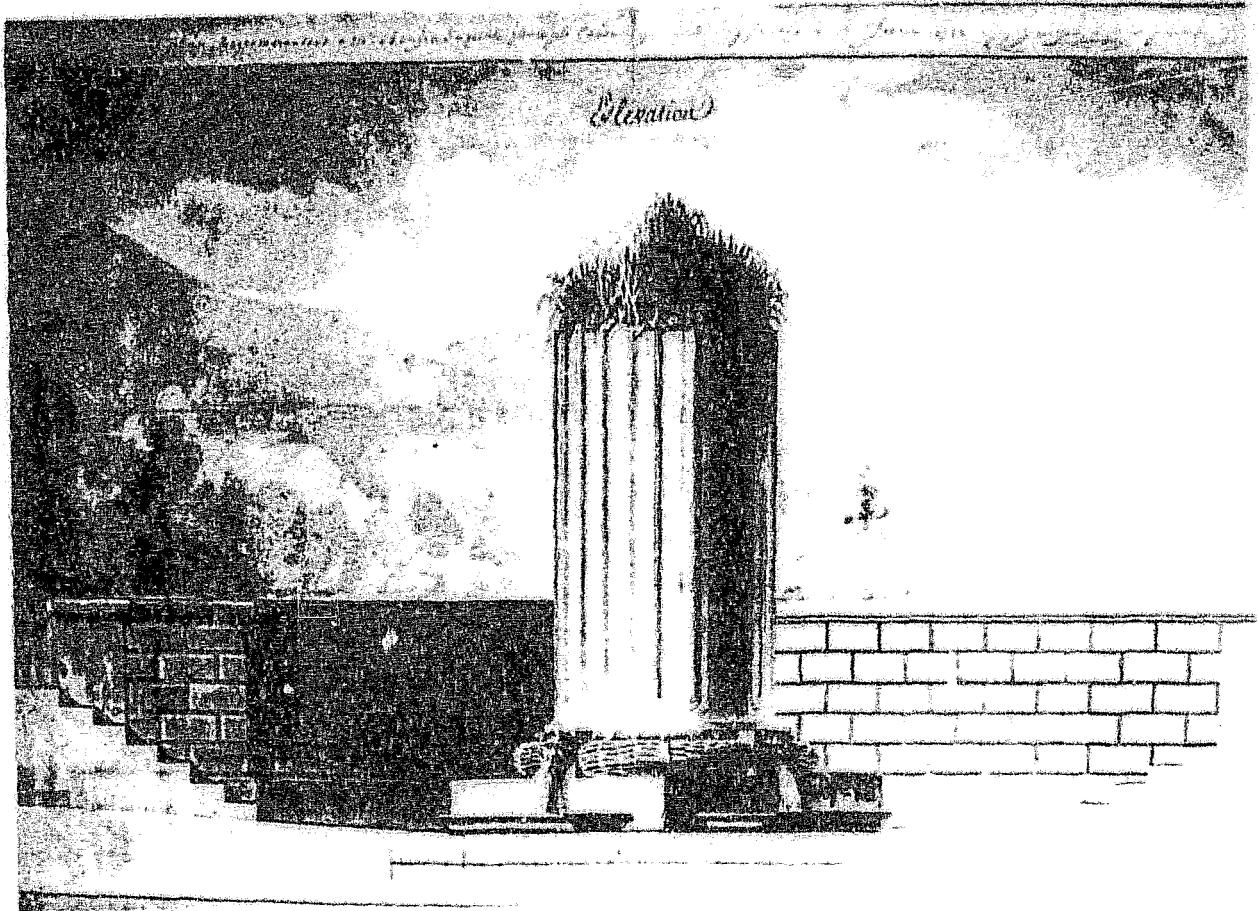


Fig. 60 - Elévation de la fontaine de la Grave. Bonfin, 1788. A.M. Bordeaux V-N/1.

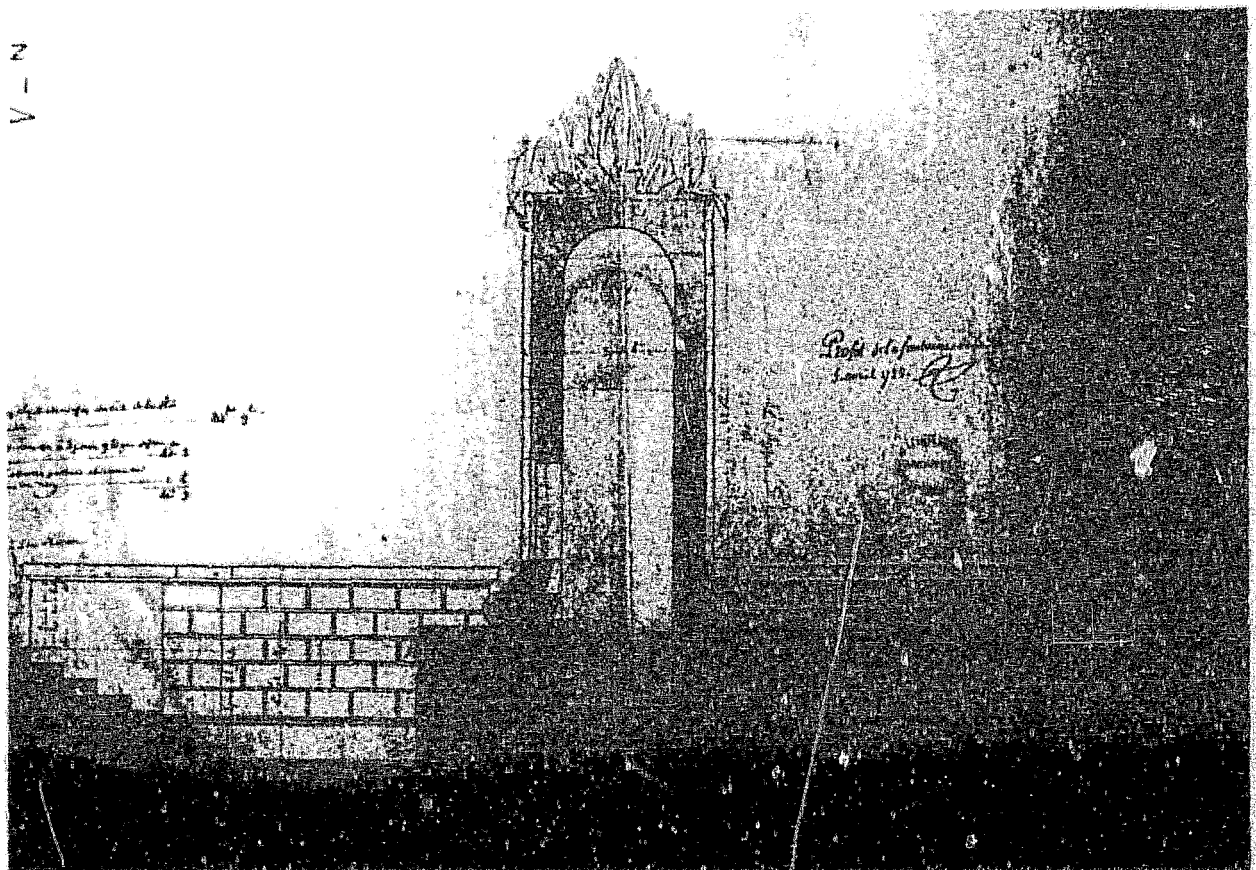


Fig. 61 - Profil de la fontaine de la Grave projetée. Bonfin, 5 avril 1788. A.M. Bordeaux V-N / 2 .

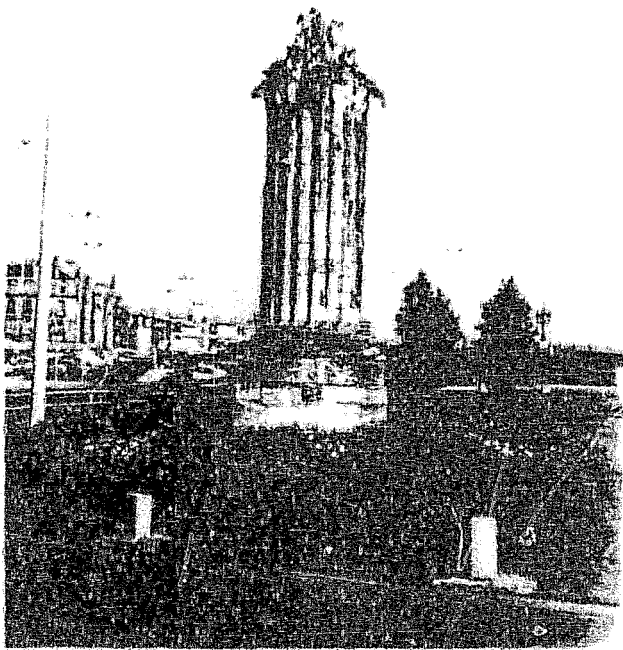
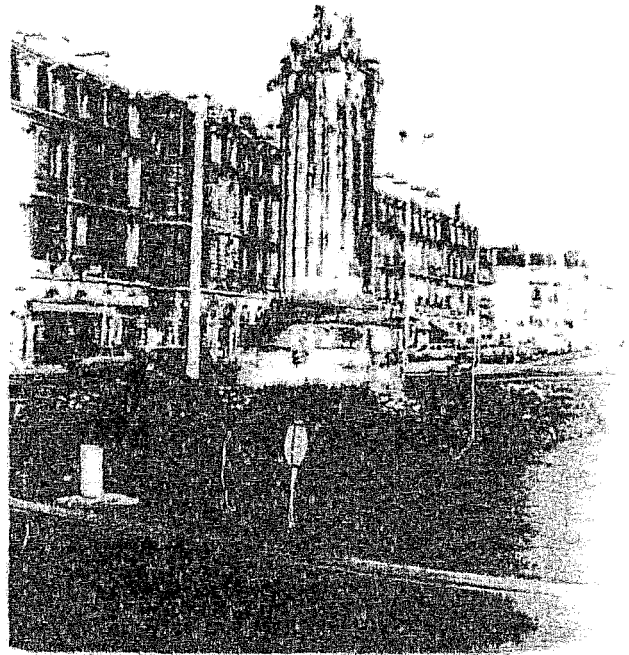


Fig. 62 - Vues actuelles de la
fontaine de la Grève
quai de la Grève.

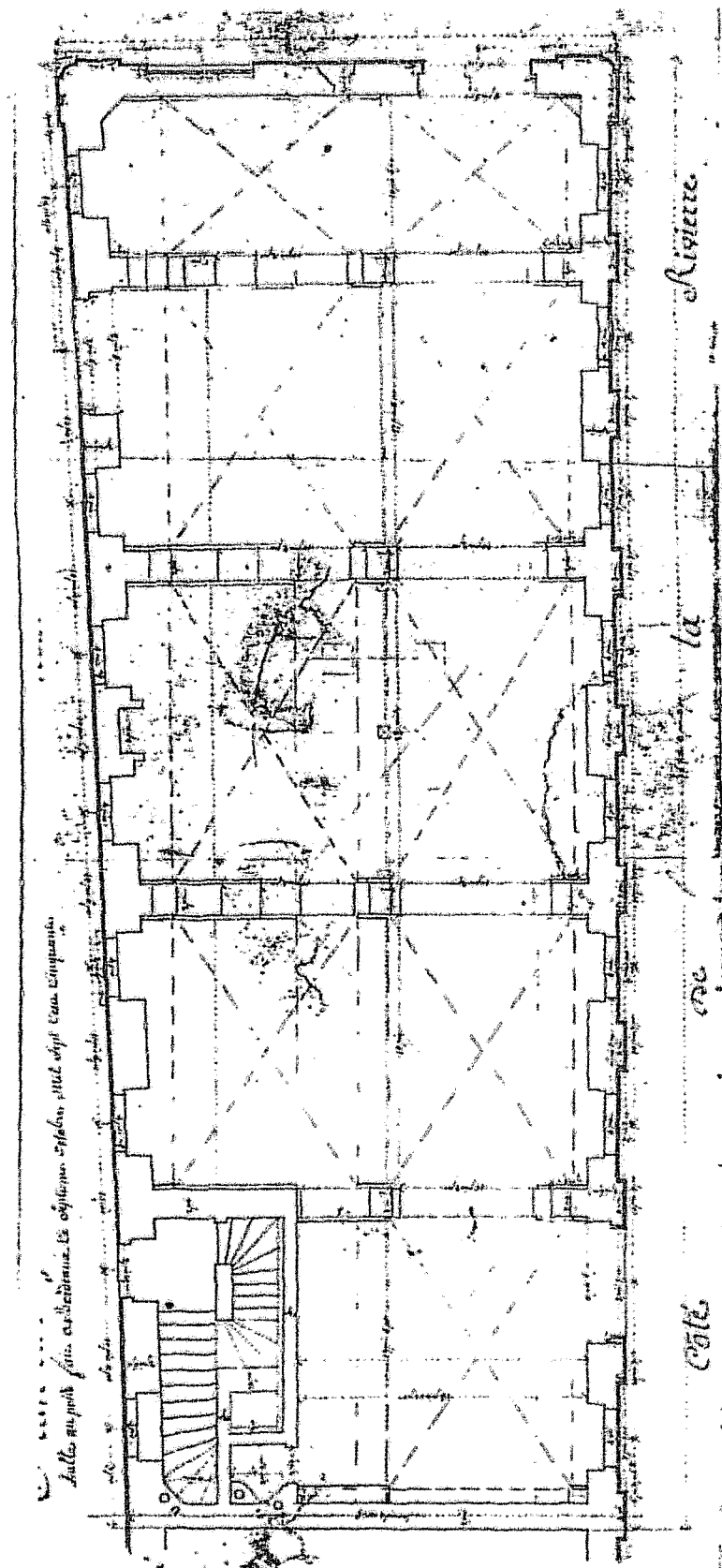


Fig. 63 - Plan du rez-de-chaussée de la Halle aux Poids avant agrandissement
7 octobre 1750. A.D. Gironde C 1232.

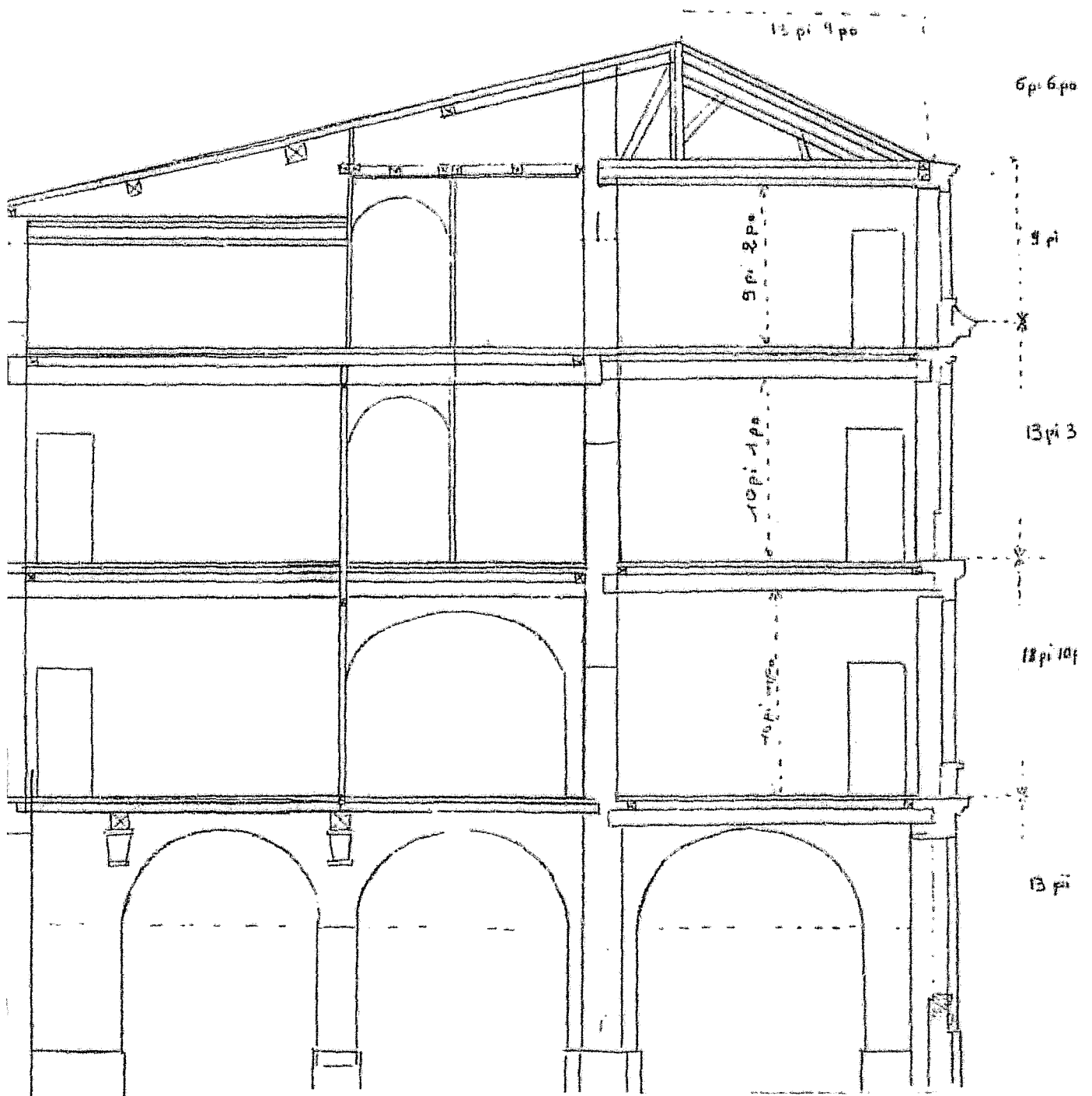


Fig. 64 - Coupe de la Halle aux Poids après agrandissement.
 A.D. Gironde C 1232.

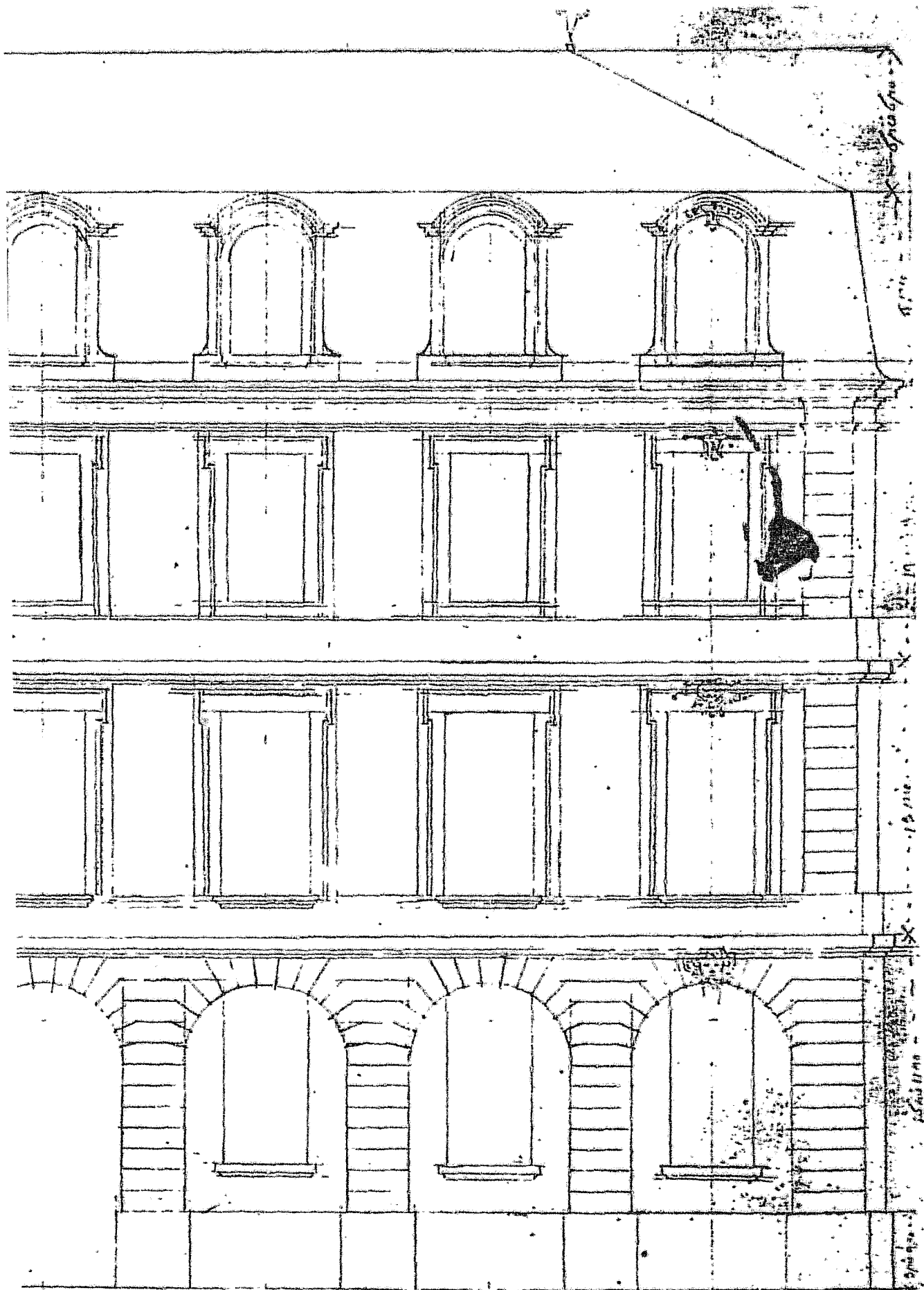
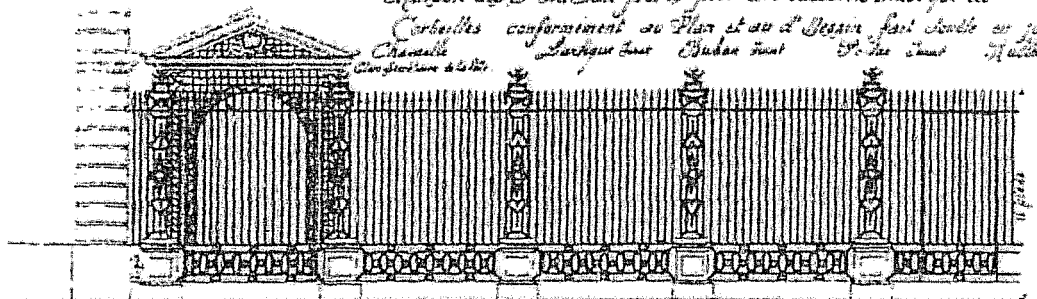


Fig. 65 - Elévation de la Halle aux Poids .A.D. Girondé C 1232.

Grille projetée par
l'architecte de la ville

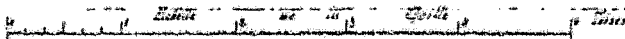
Arrêté - Le dessin de la Grille et treillage au devant de la
Maison des B^{rs} La Clotte frères pour être exécutés ainsi que les
Corbeilles conformément au Plan et au d^e Dessin, fait double en justice le 10 Mars 1772
Charaville Luchet tout Duban tout De la Tour Hulteau tout
Compromis à la loi.



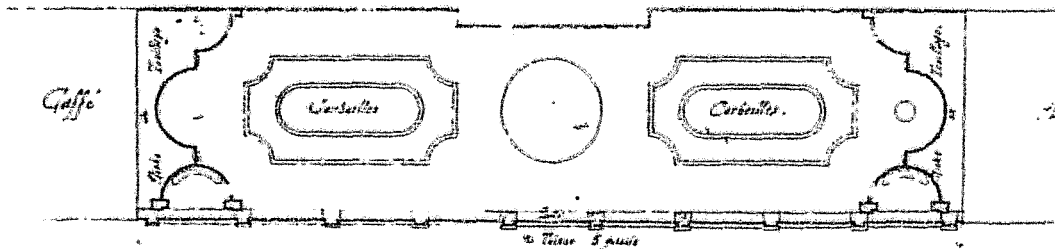
Plan de la grille au devant de la loi

Les bits Pour en convenir
et pour en mesurer les
et sans l'indivision et
est bien

7 toises 2 pi. 6 po.



Maison aux B^{rs} La Clotte frères, sur la terrasse du
Jardin Public.



Dimensions de
la grille au devant de la loi

Grille au Plan

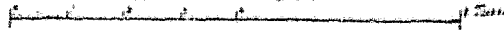
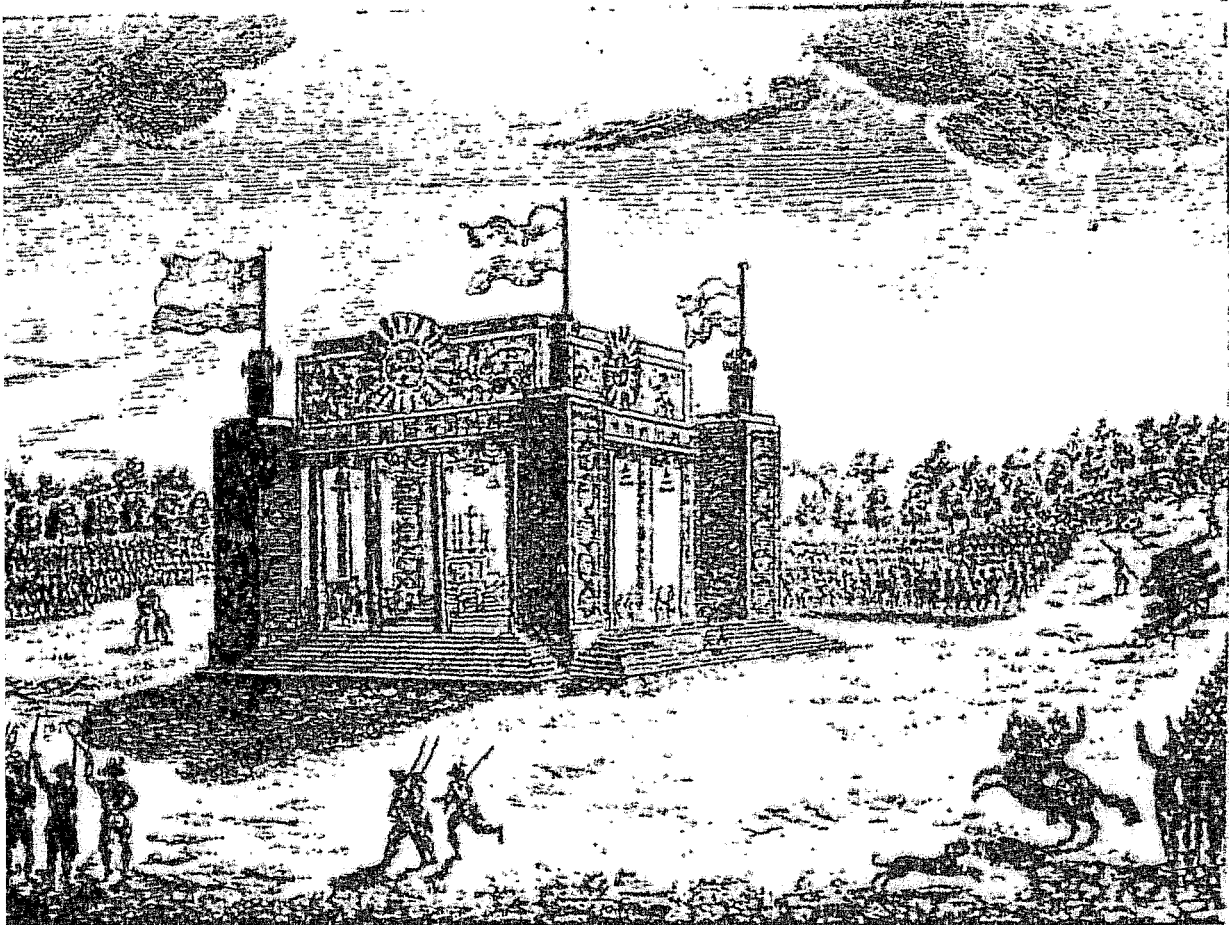


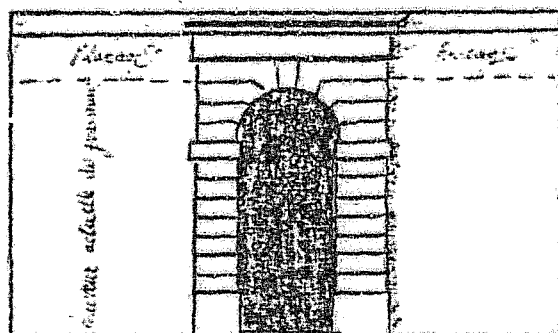
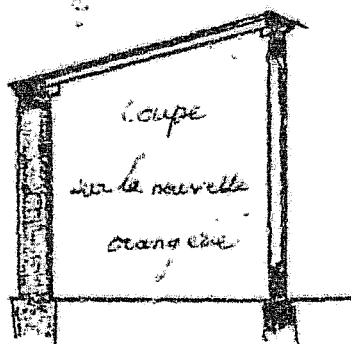
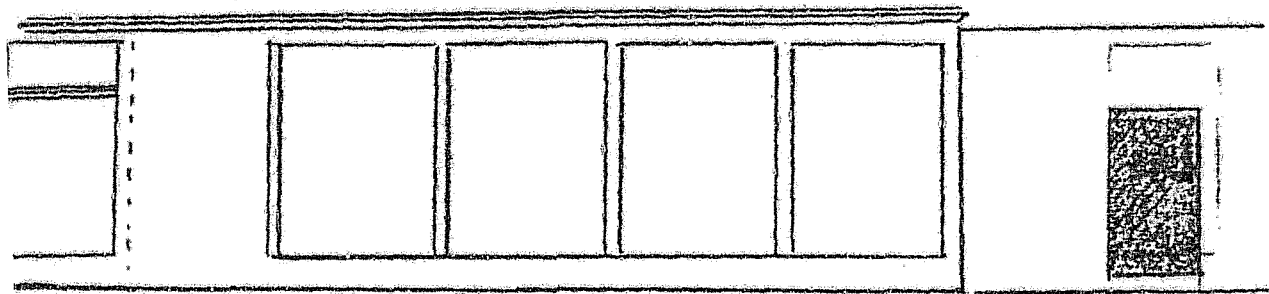
Fig. 66 - Grille du Jardin Public élevée devant la maison des frères Laclotte.
Bonfin, 1772. A.D. Gironde Fonds Augereau.



7^{me} f.

Monument élevé à Bordeaux le 14 juillet pour la
célébration de l'anniversaire de la Liberté.

Fig. 67 - Monument élevé à Bordeaux le 14 juillet 1790 pour la
célébration de l'anniversaire de la Liberté.
B.M. Fonds Delpit carton 34 estampe n°1.



Voûte nouvelle dans le salon de démonstration

nouvelle orangerie et travaux dans les dépendances de l'École de Botanique

Bonfin

Fig. 68 - Nouvelle orangerie et travaux dans les dépendances de l'École de Botanique. Bonfin. A.M. Bordeaux XXII-D / 13.

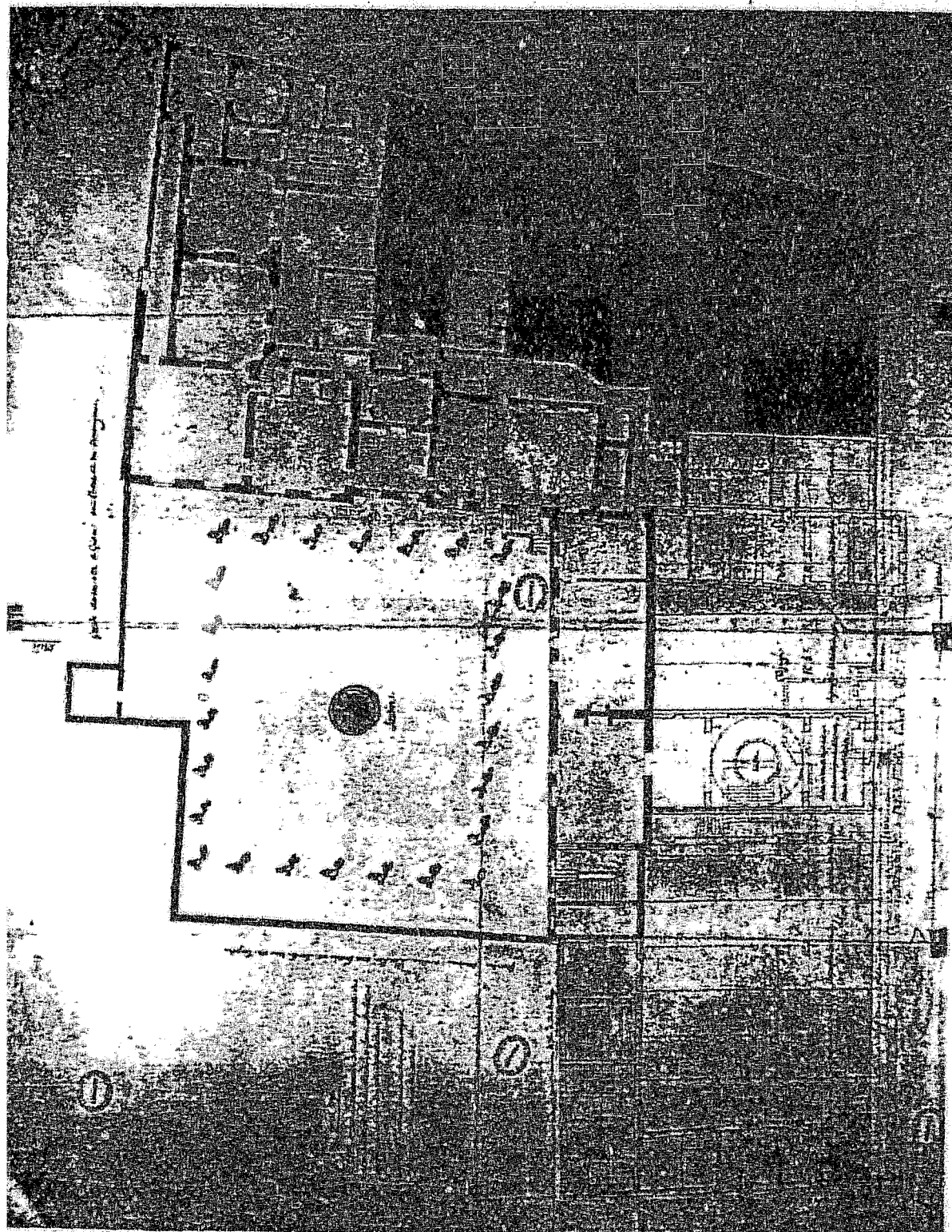


Fig. 69 - Plan des bâtiments de l'Hôtel du Gouvernement en 1792.
A.M. Bordeaux XI-A /3.

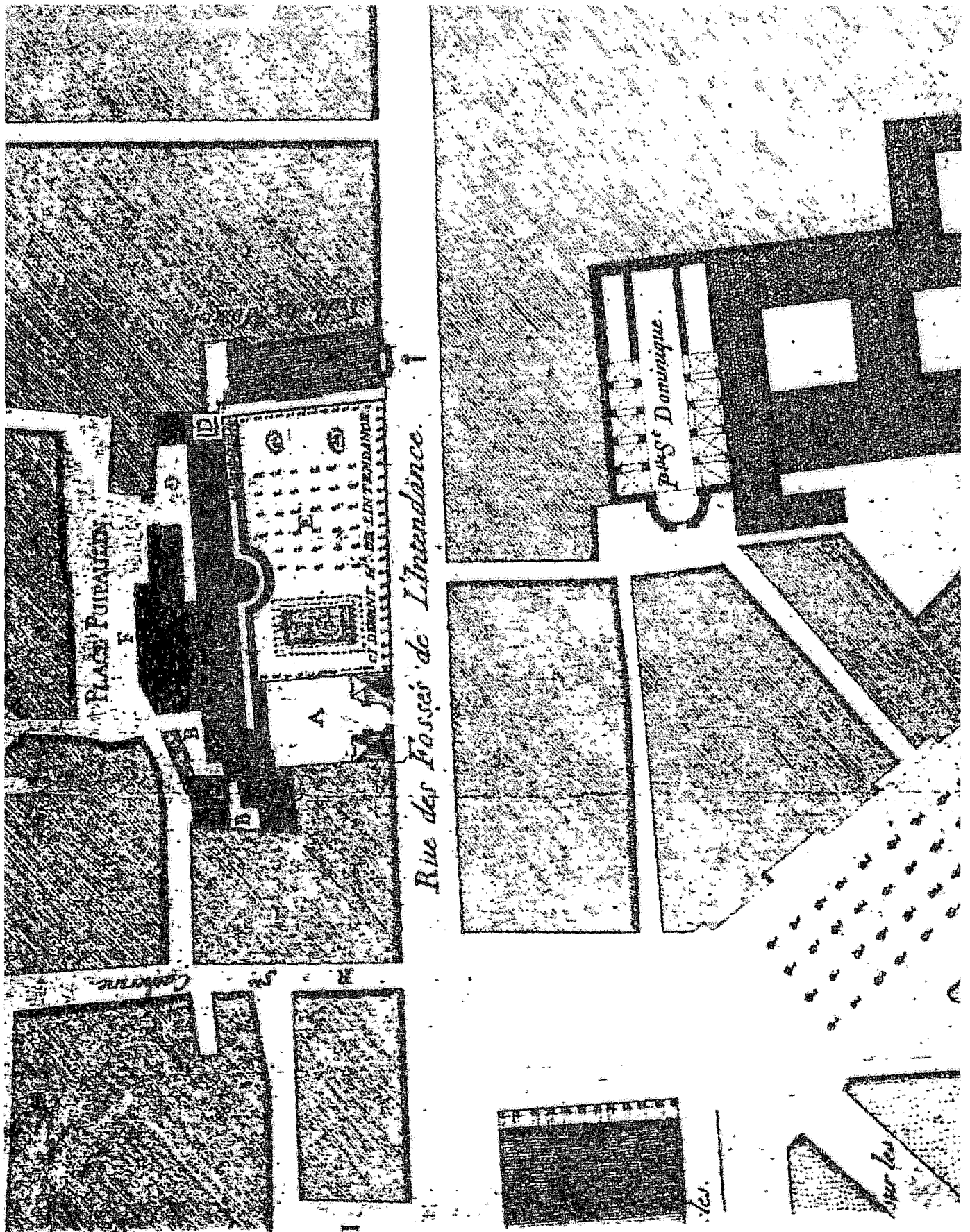


Fig. 70 - Ancienne salle de concert de l'Intendance devenue salle du Musée.
 Document de 1791. A.M. Bordeaux XI - N /3.

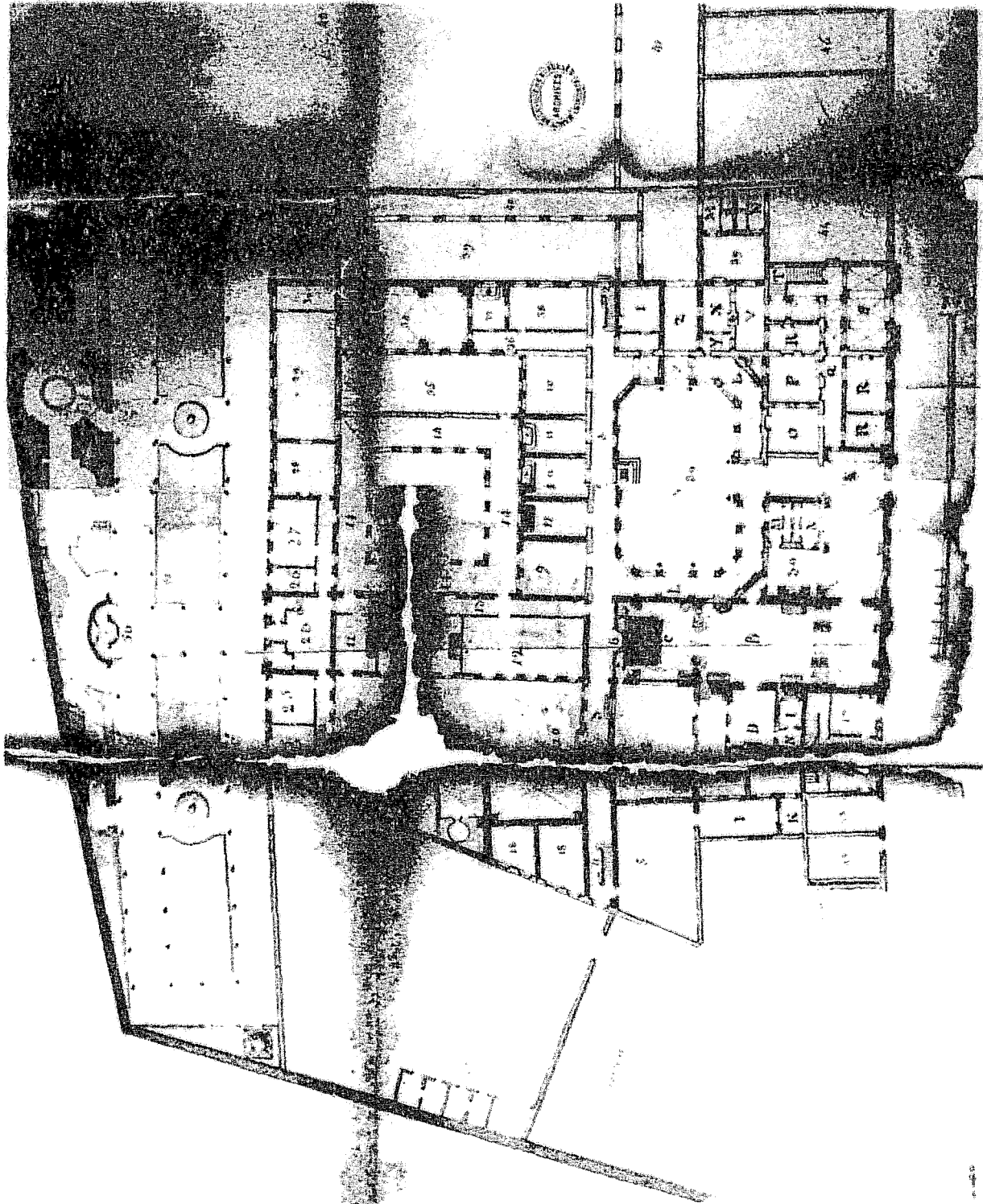


Fig. 71 - Projet pour le transfert des Grandes Carmélites à la Maison de Force de Ste.Eulalie. A.M. Bordeaux VIII-J 71.

Ben lui die d'au sieur vicarj -
 autres s'y gesturot par p'p'osceditions
 de allascha' et autres.

En l'année de 16. ou 15 jours de l'année, de l'année de l'année
 d'année.

Les assemblées a espacement de cinquante ans
 le premier de vingt sept lignes, la porte de
 double paravent, pour et mise en place pour tout
 ce qui concerne la commission, sous la forme
 de dix cent lignes. 18. Juin 1781.

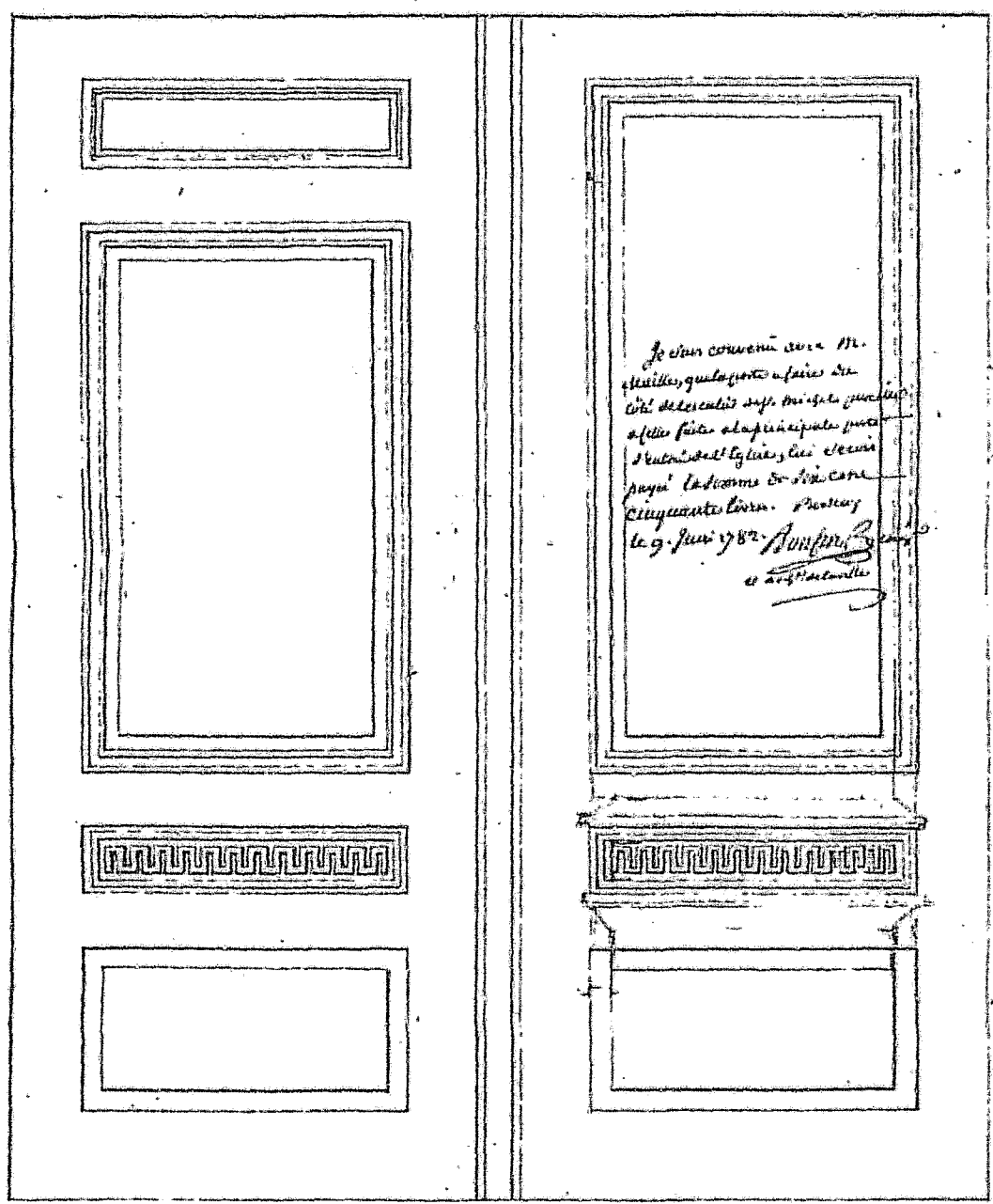


Fig. 72 - Projet pour les portes de l'Eglise St. Michel. Bonfin, 1782.
 A.D. Gironde G 2359.

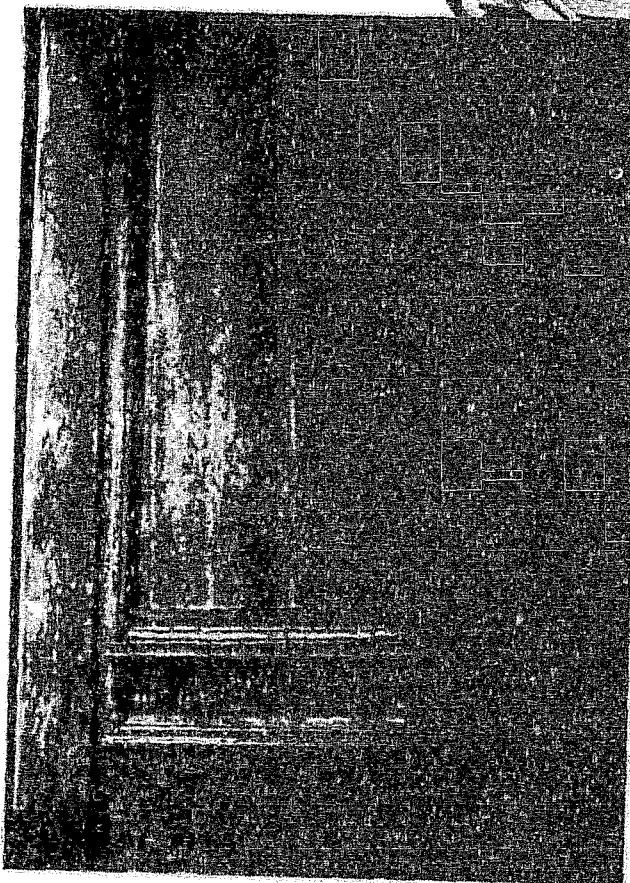
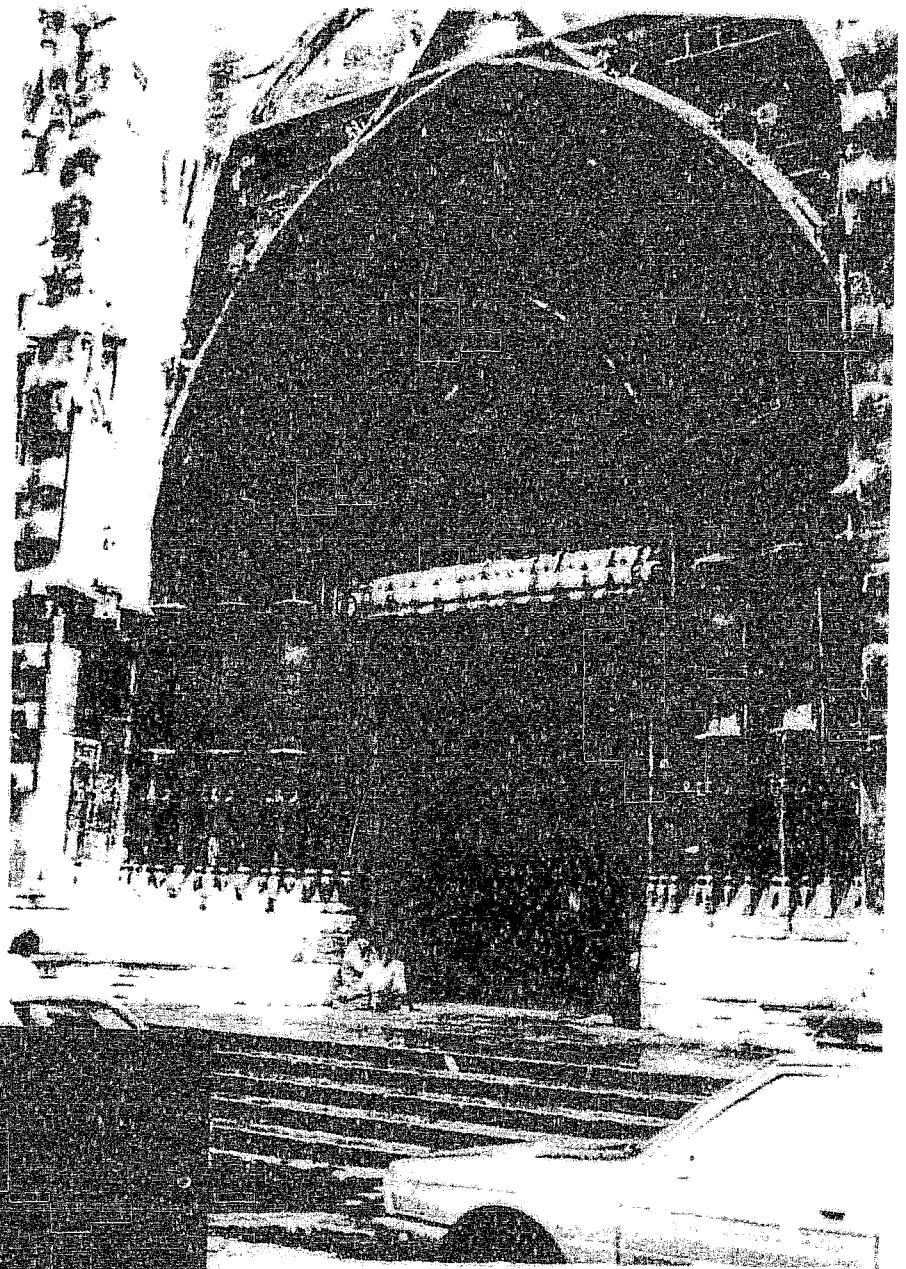


Fig. 73- Eglise St.Michel à Bordeaux.
Portail occidental, état actuel.
Le tympan représente la Nativité
et l'Adoration des Mages (1953)

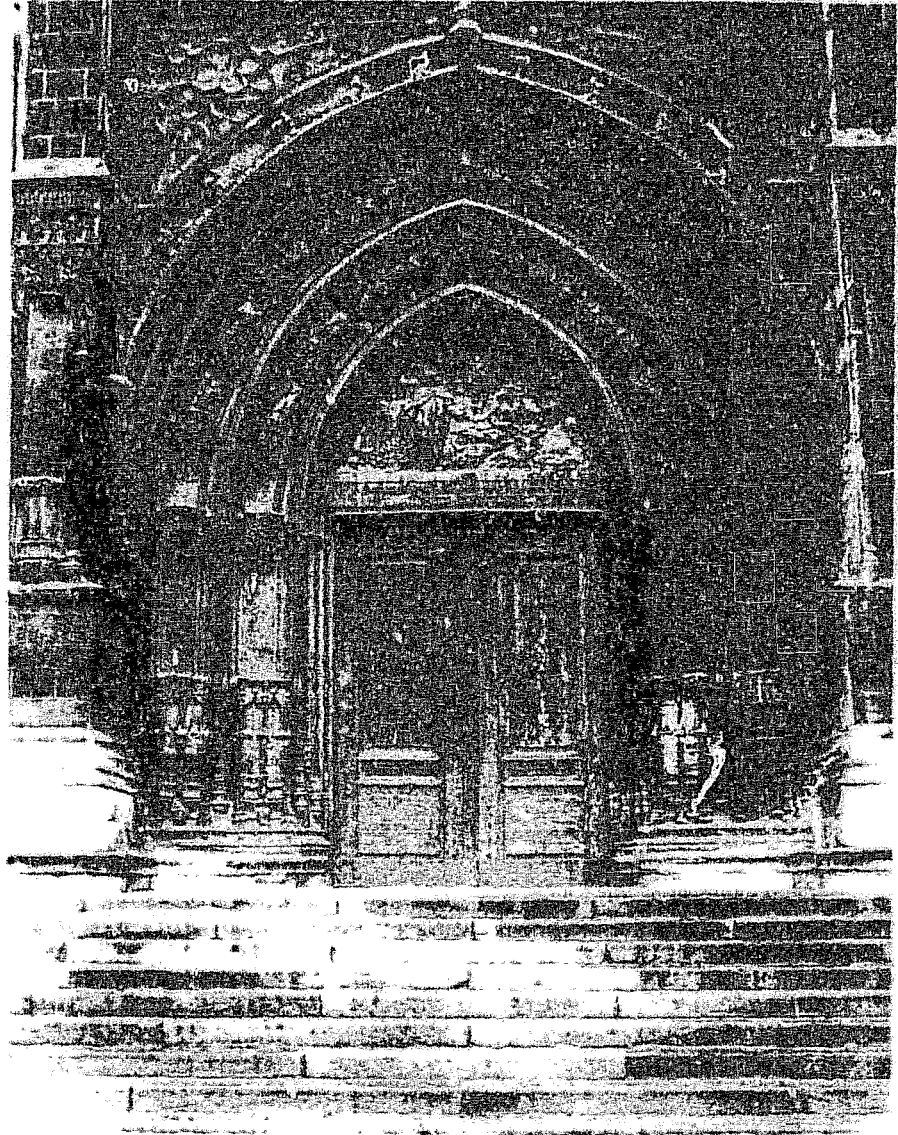


Fig. 74 - St. Michel . Portail méridional (état actuel). La scène sculptée sur le tympan représente le Miracle du Mont Gargano.

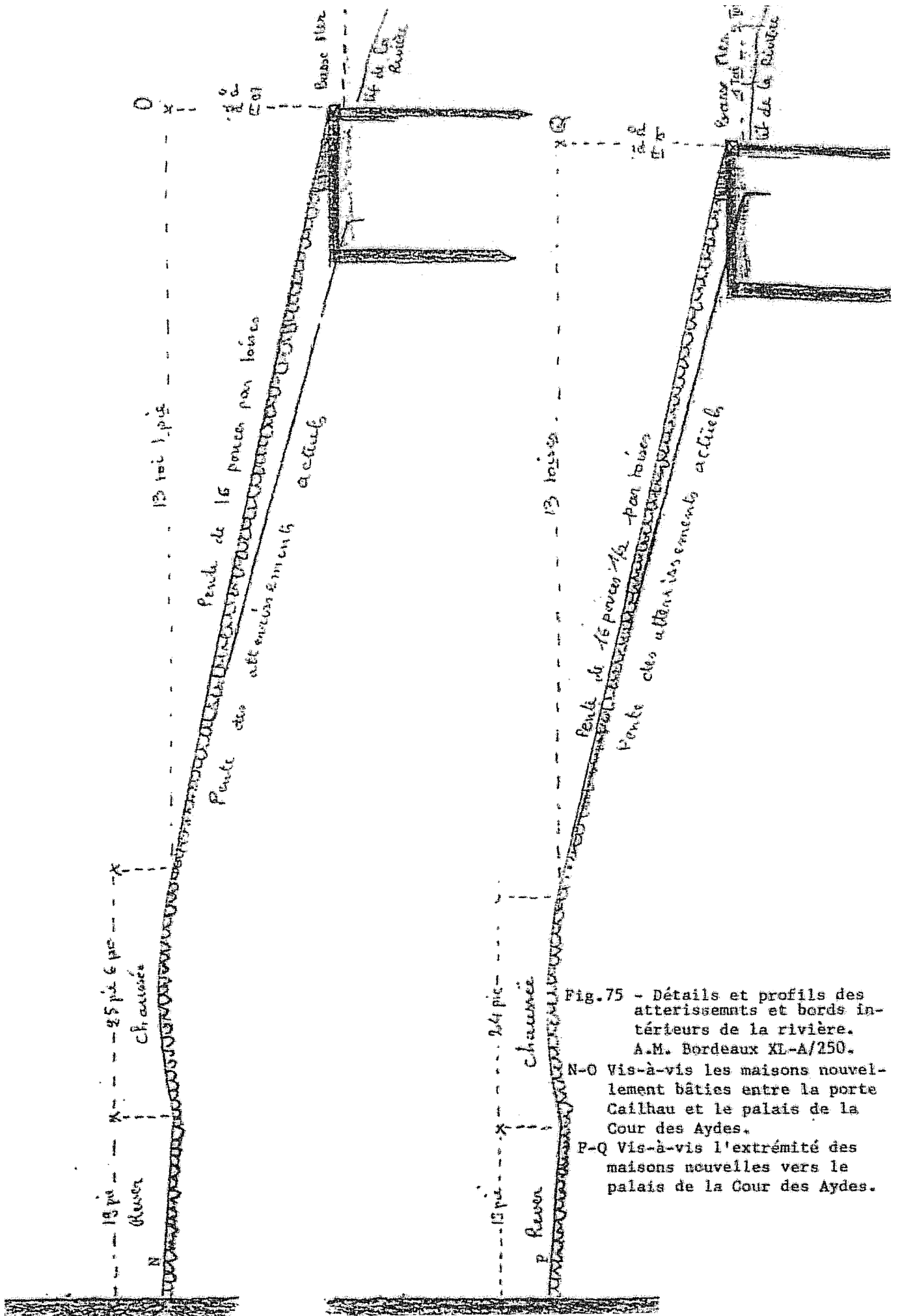
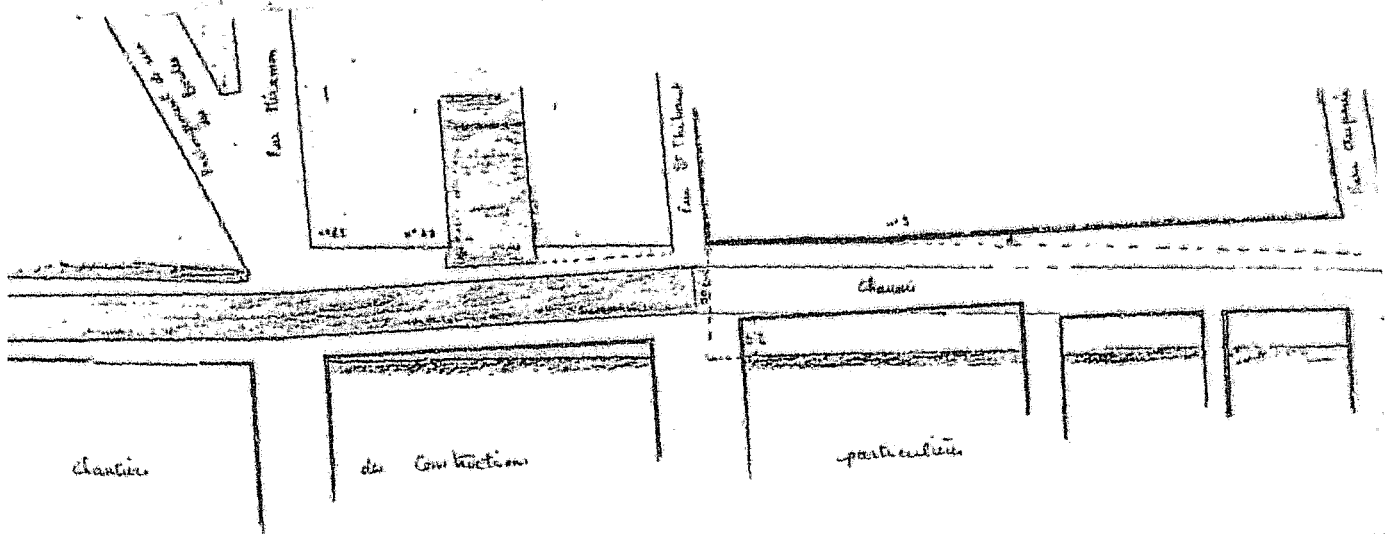


Fig. 75 - Détails et profils des atterrissements et bords intérieurs de la rivière.

A.M. Bordeaux XL-A/250.

N-O Vis-à-vis les maisons nouvellement bâties entre la porte Cailhau et le palais de la Cour des Aydes.

P-Q Vis-à-vis l'extrémité des maisons nouvelles vers le palais de la Cour des Aydes.



Sur le plan de 1792, l'axe de la chaussée (Rue de la Croix) est tracé.

Hôtel de la Manufacture

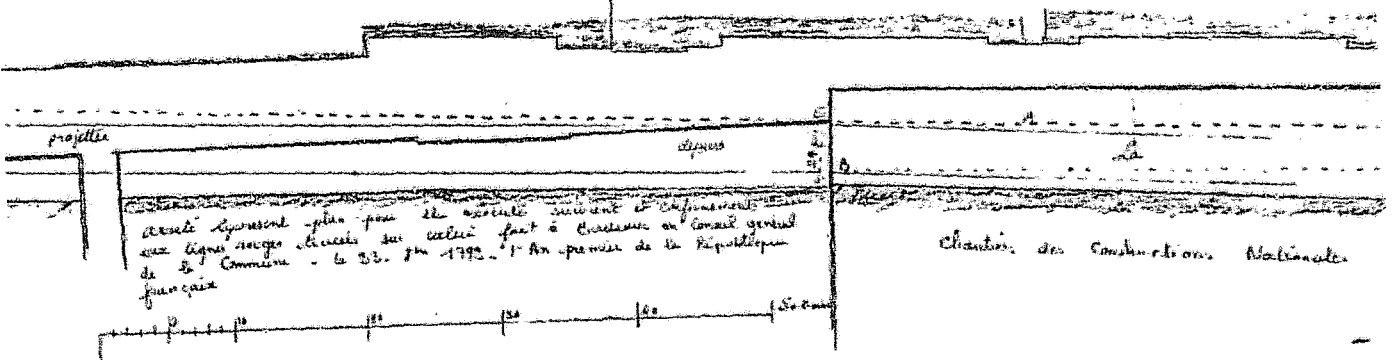
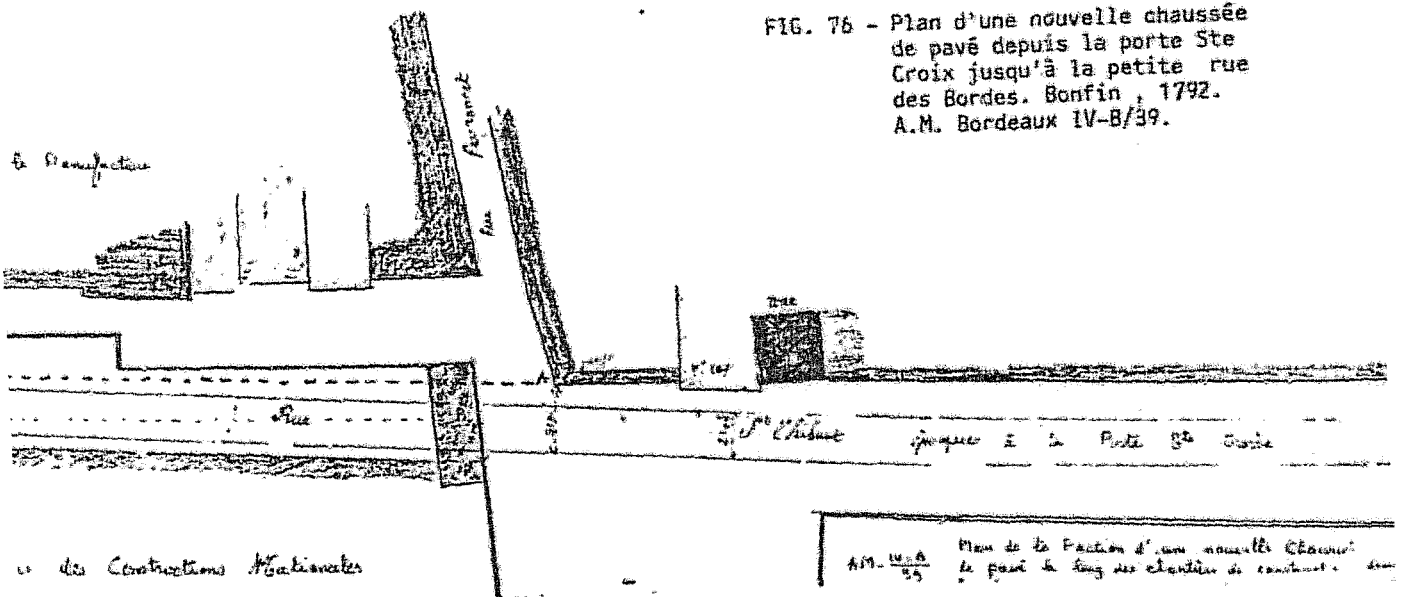
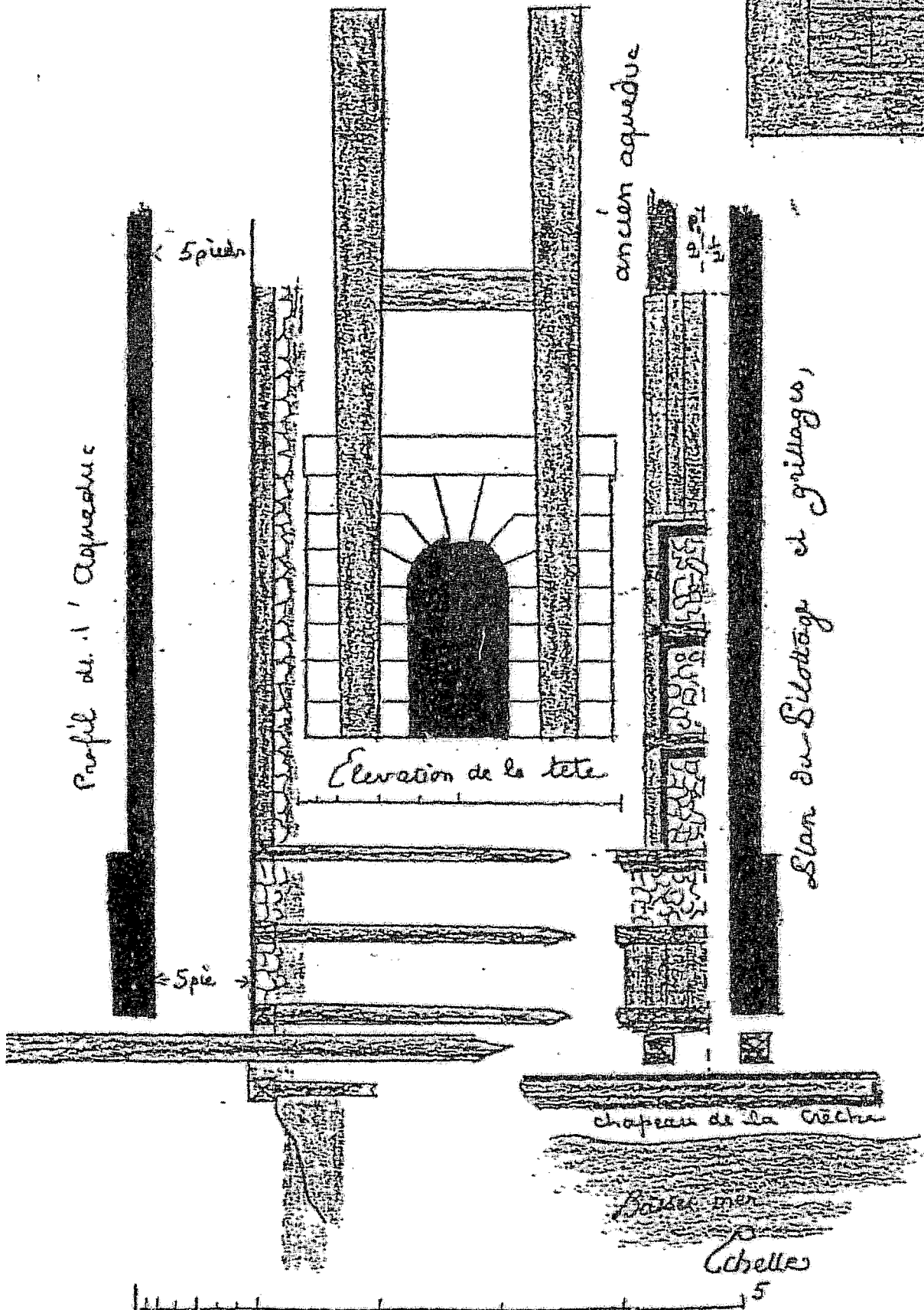
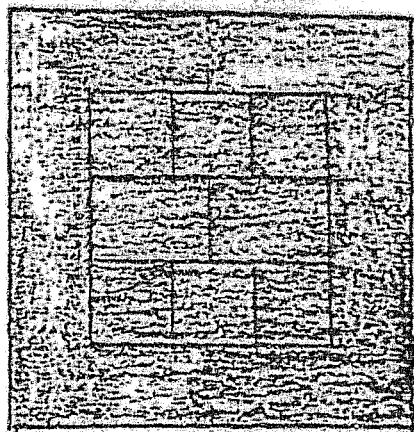


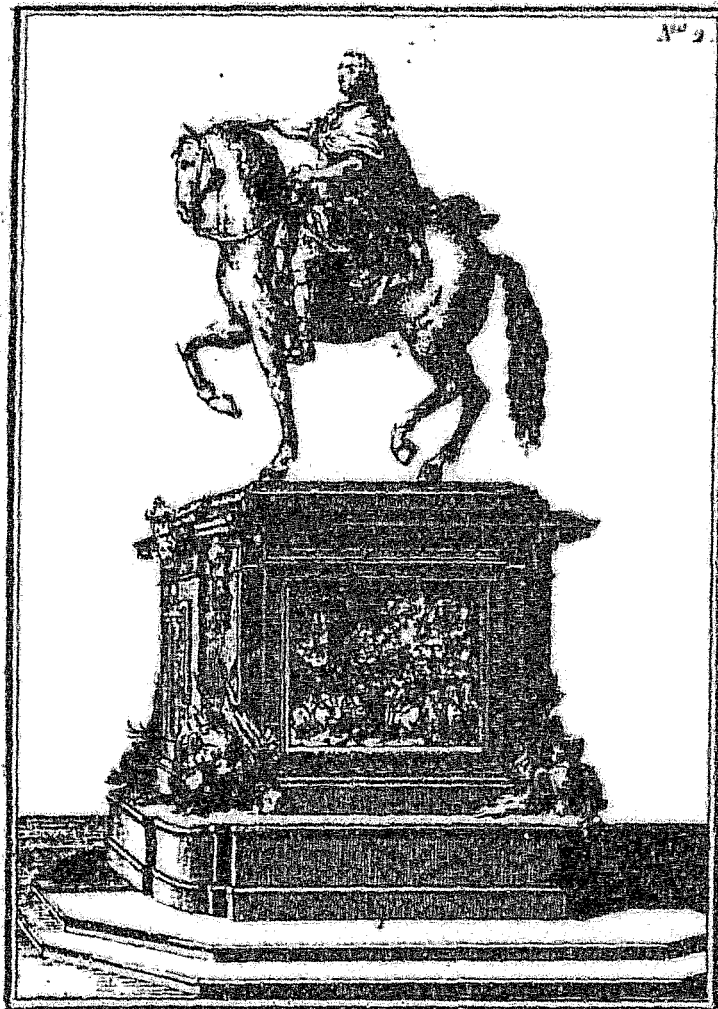
FIG. 76 - Plan d'une nouvelle chaussée de pavé depuis la porte Ste Croix jusqu'à la petite rue des Bordes. Bonfin, 1792. A.M. Bordeaux IV-B/39.



Plan de la section d'une nouvelle chaussée de pavé le long des chantiers de construction.

Fig. 77 - Aqueduc vis-à-vis de la porte des Portanets à prolonger de six toises.
A.M. Bordeaux IX- C/4.





STATUE DE LOUIS XV A BOURDEAUX.
Exécutée par M. le Moine Royale le 19 août 1743.



Fig. 78 - Statue équestre de Louis XV exécutée par Lemoine et érigée
Place Royale à Bordeaux le 19 août 1743. A.M. Bordeaux X-AA/2.

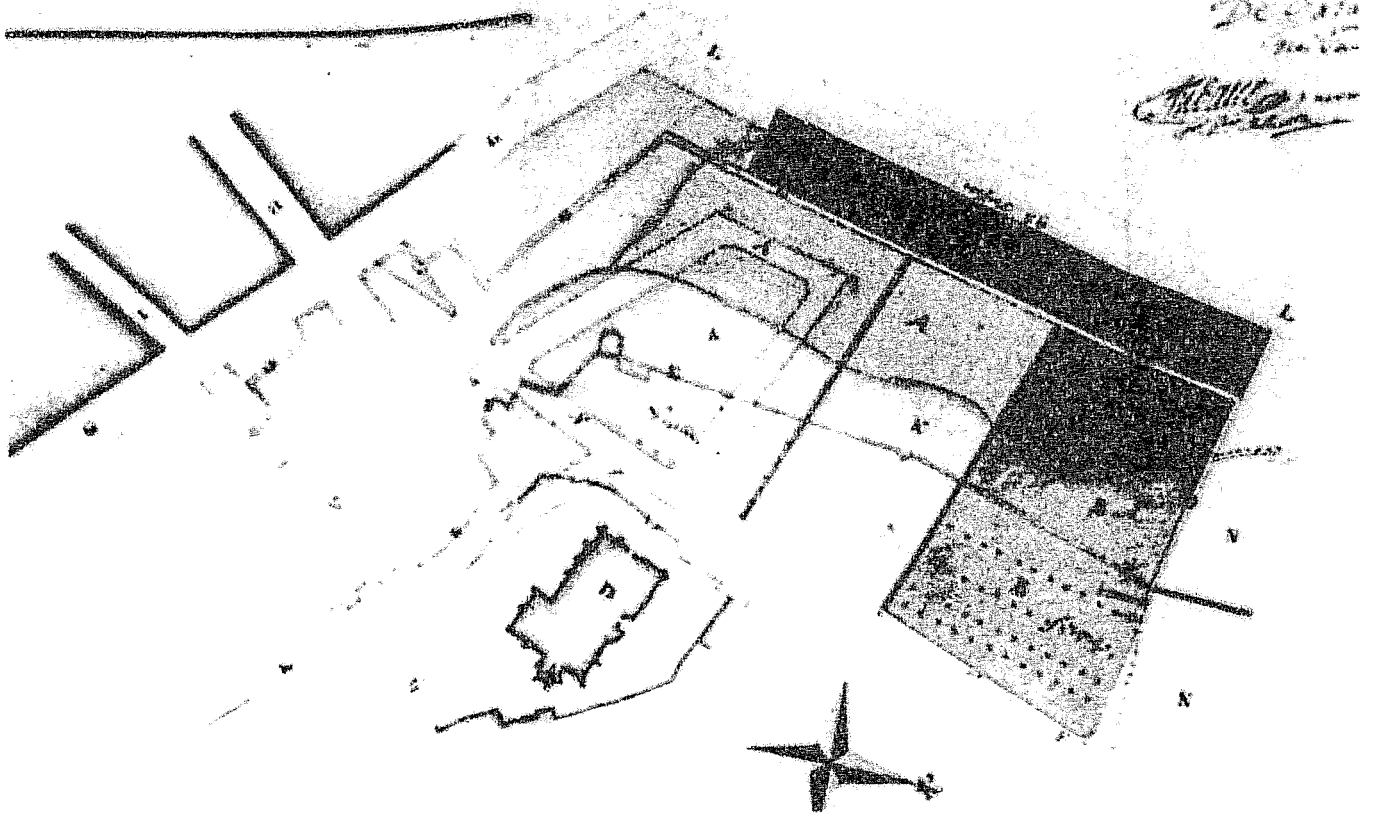


Fig. 79 - Projet de place, porte et rue de Berry paroisse Ste. Eulalie.
 " Plan contenant l'échange de Monseigneur de Lussan, archevêque
 de Bordeaux, avec Mrs. les Jurats, de partie de la plate-forme contre
 partie des terres labourables de Bellebat, tènement de Brumon".
 Bonfin, 5 juin 1756. A.D. Gironde C 3666-3667.

- A Terrain que M. l'Archevêque cède à la Ville.
- B Terrain que la Ville cèdera à M. l'Archevêque.
- C Terrain qui appartient à M. l'Archevêque et qui lui restera.
- D Eglise Ste. Eulalie.
- E Vieux murs de ville.
- F Nouvelle rue en droite ligne de celle des Minimes.
- G Grand chemin du Fort-Louis à l'enclos des Minimes.
- H Chemin de Gradignan.
- I Chemin de St. Nicolas des Graves.
- K Douves.
- M Rue Ste. Eulalie.
- O Nouveaux murs de ville.

*Plan de l'Emplacement du Nouveau
Palais de Bordeaux.*

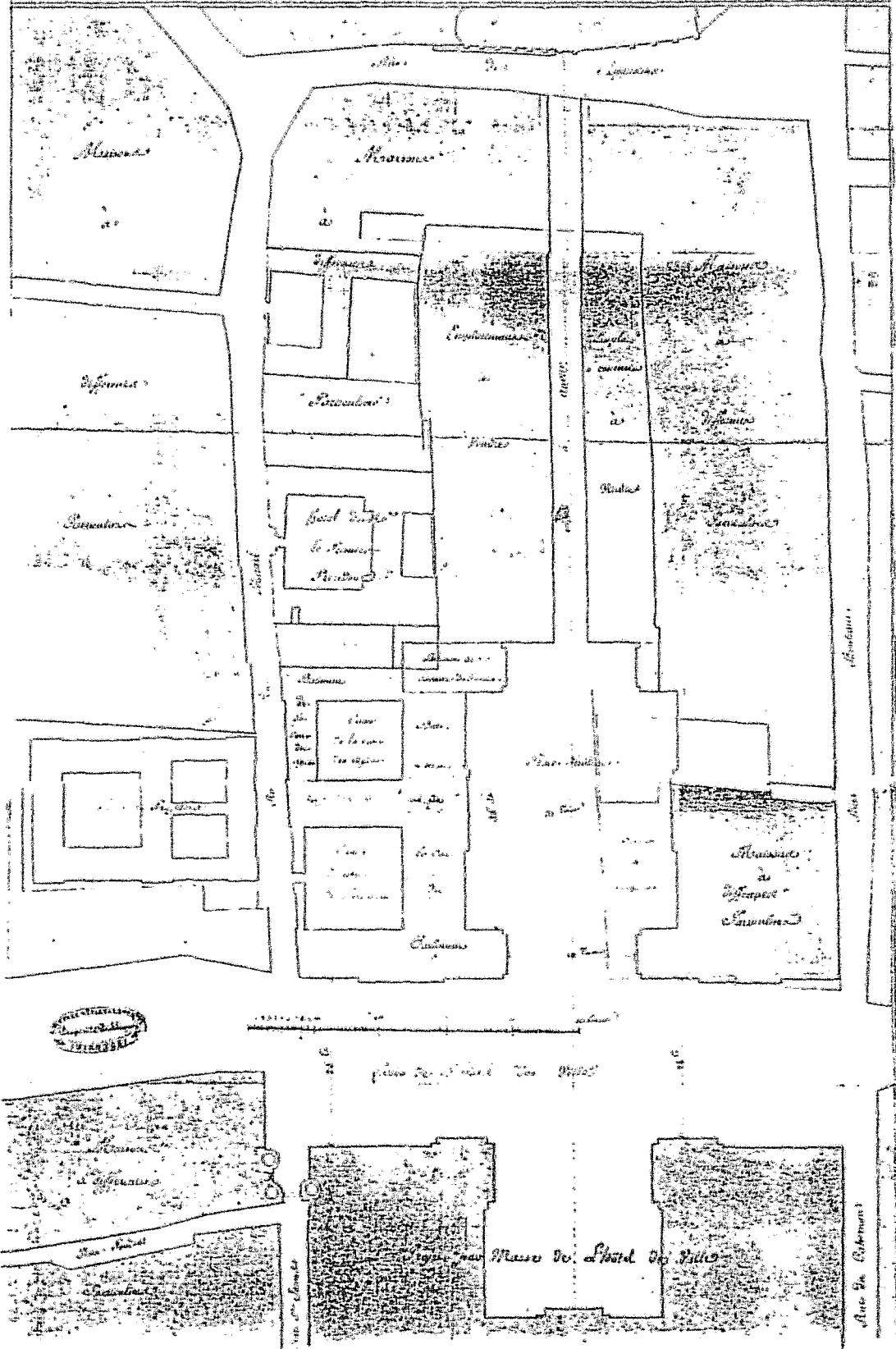


FIG. 80 - Plan de l'emplacement du nouveau Palais de Bordeaux - (Hôtel de Ville cours des fossés).

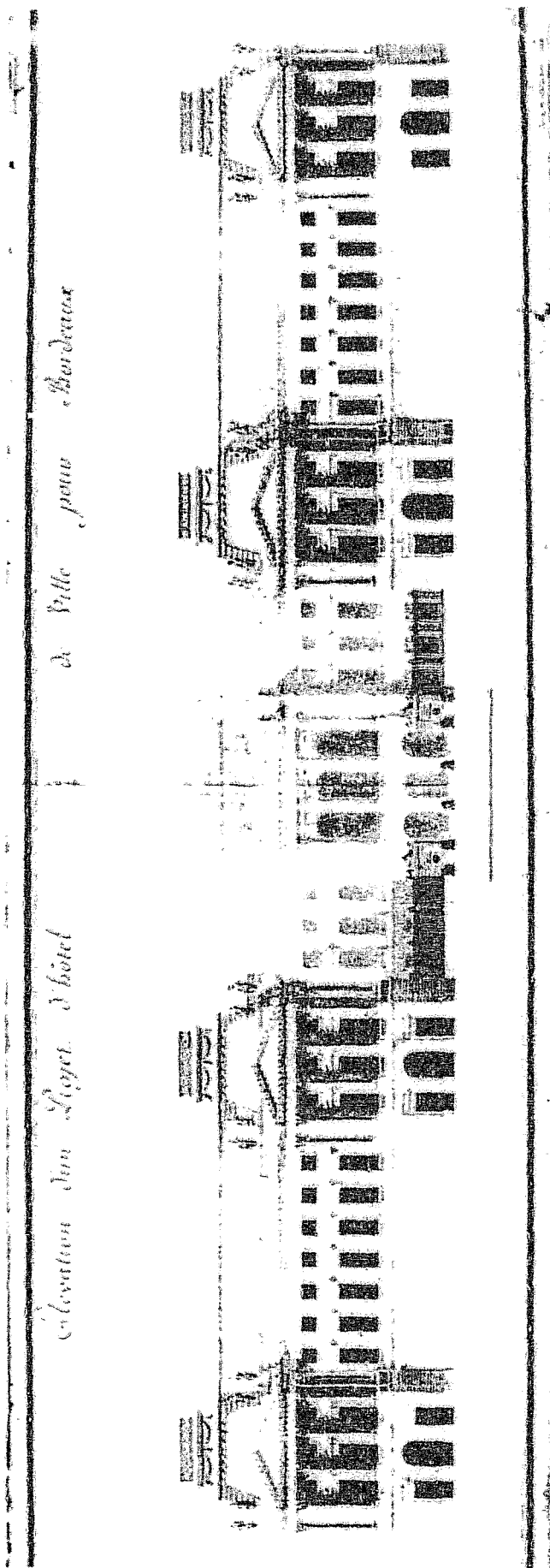


Fig. 81 - Elevation d'un projet d'Hotel de Ville pour Bordeaux . Bonfin.
Société Archéologique de Bordeaux. Plume, encre et lavis. 110 x 35,3cm.
Cliché A.M. Bordeaux.

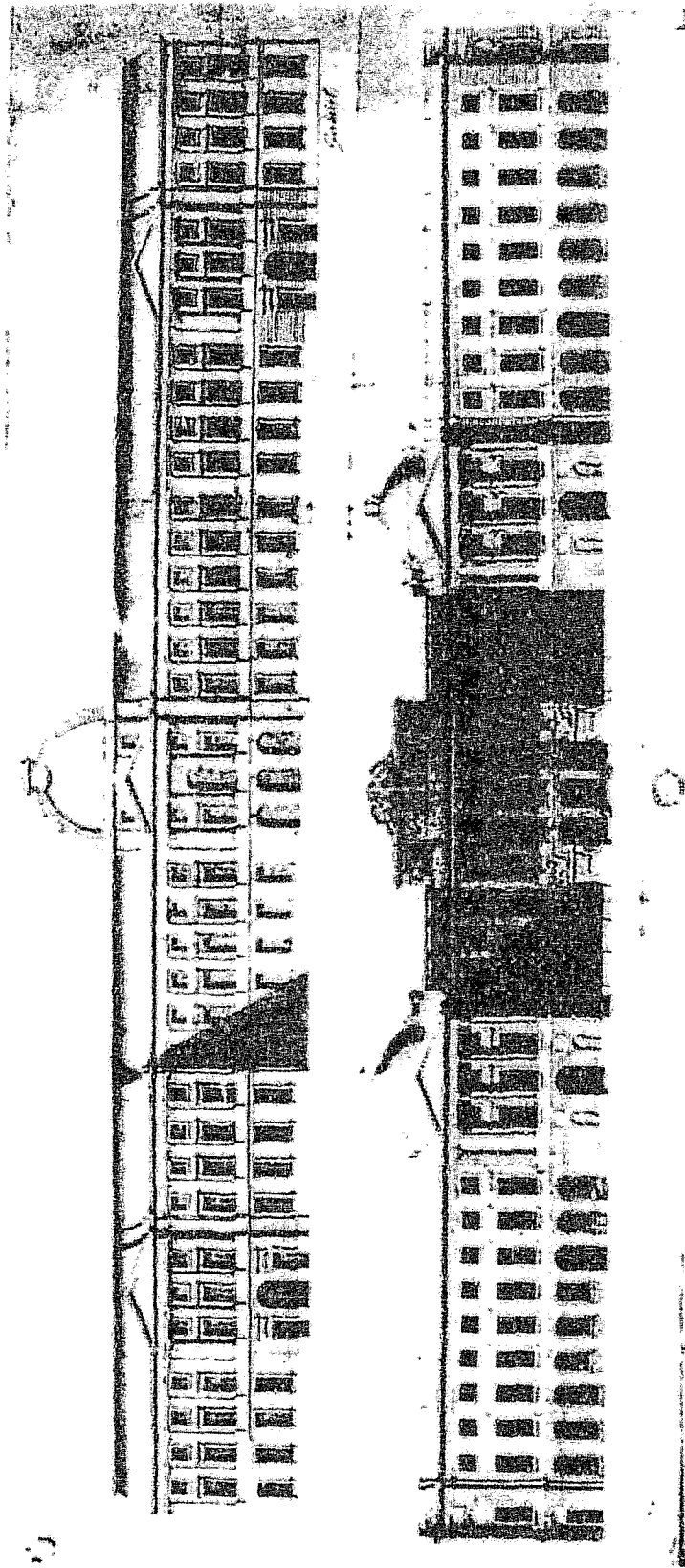


Fig. 82 - Elévation d'un projet d'Hôtel de Ville pour Bordeaux.
En haut, projet de Gabriel; en bas, projet de Soufflot.
A.M. Bordeaux. Cliché des Archives Municipales.

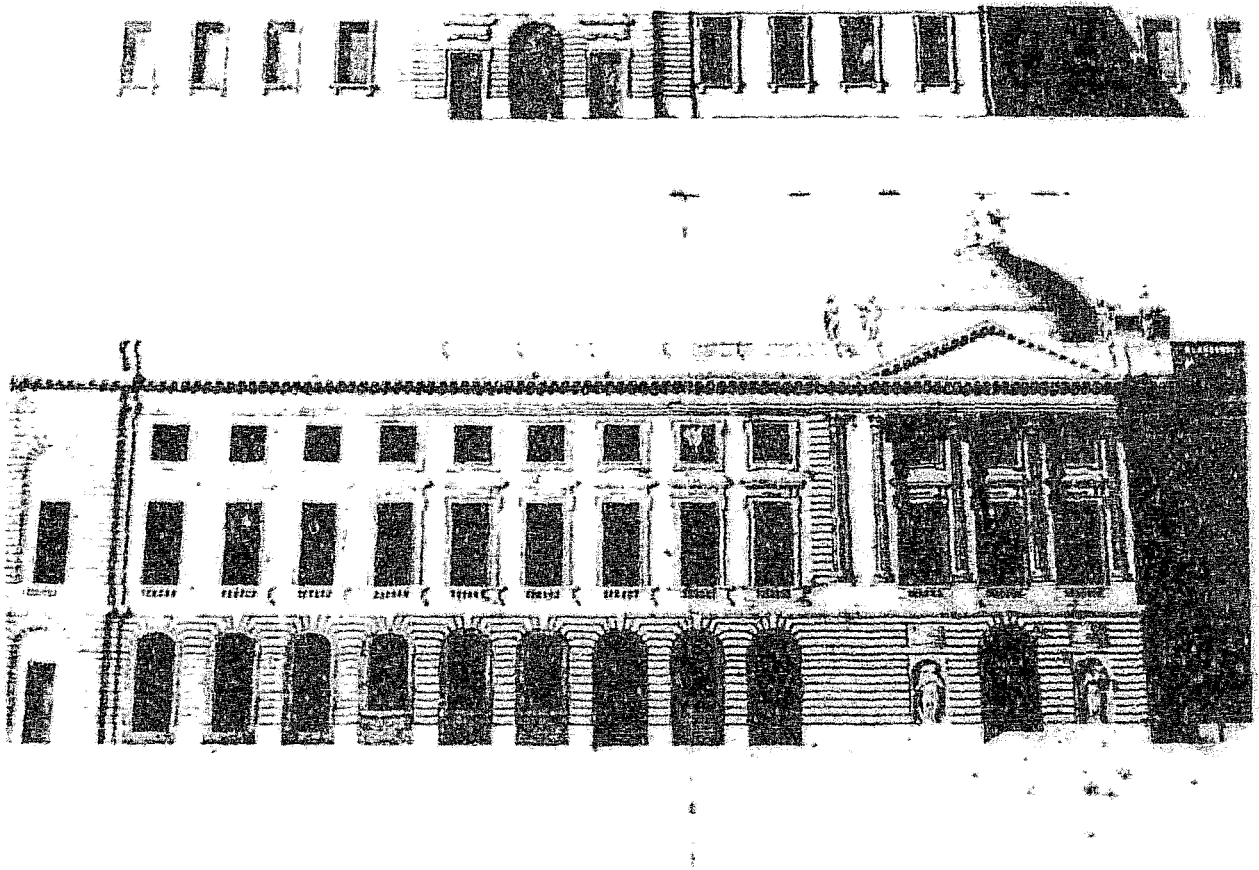


Fig. 83 - Projet d'Hôtel de Ville pour Bordeaux . Détail de l'élévation de Soufflot. A.M. Bordeaux.

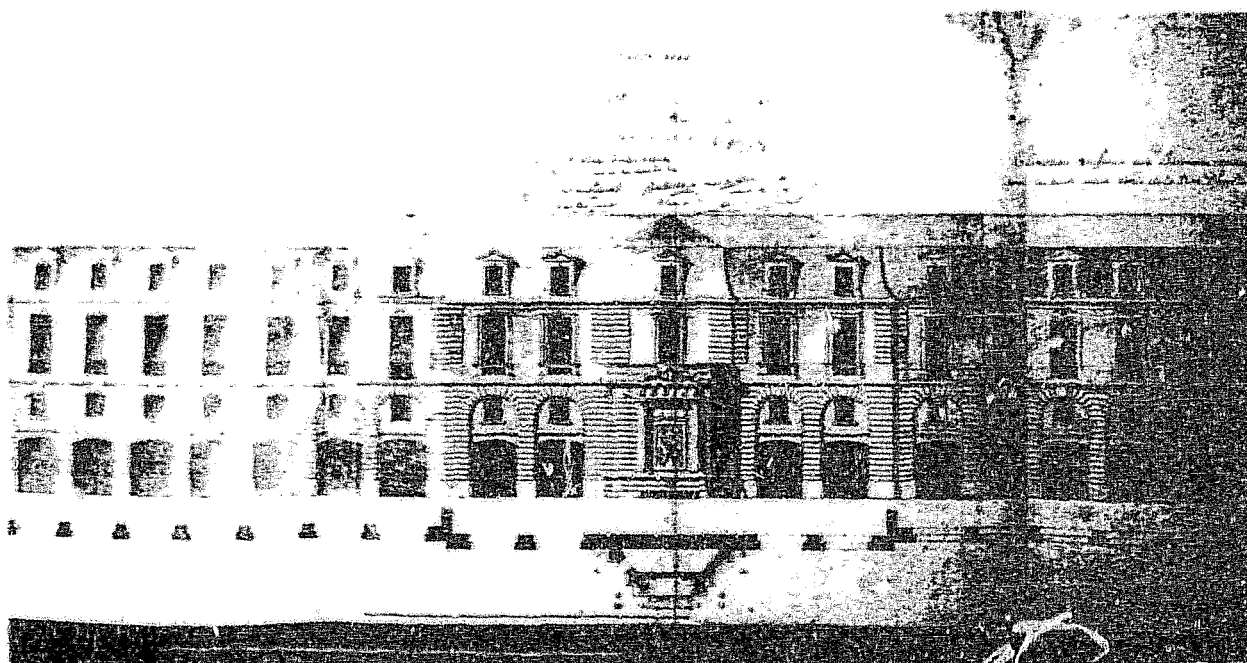


Fig. 84 - Projet d'élévation pour la décoration des bâtiments dans les fossés de la Ville qui accompagneront la fontaine à édifier dans la Place Dauphine à l'occasion du mariage de M. le Dauphin. Bonfin, 1770. A.M. Bordeaux XI-B / 30.

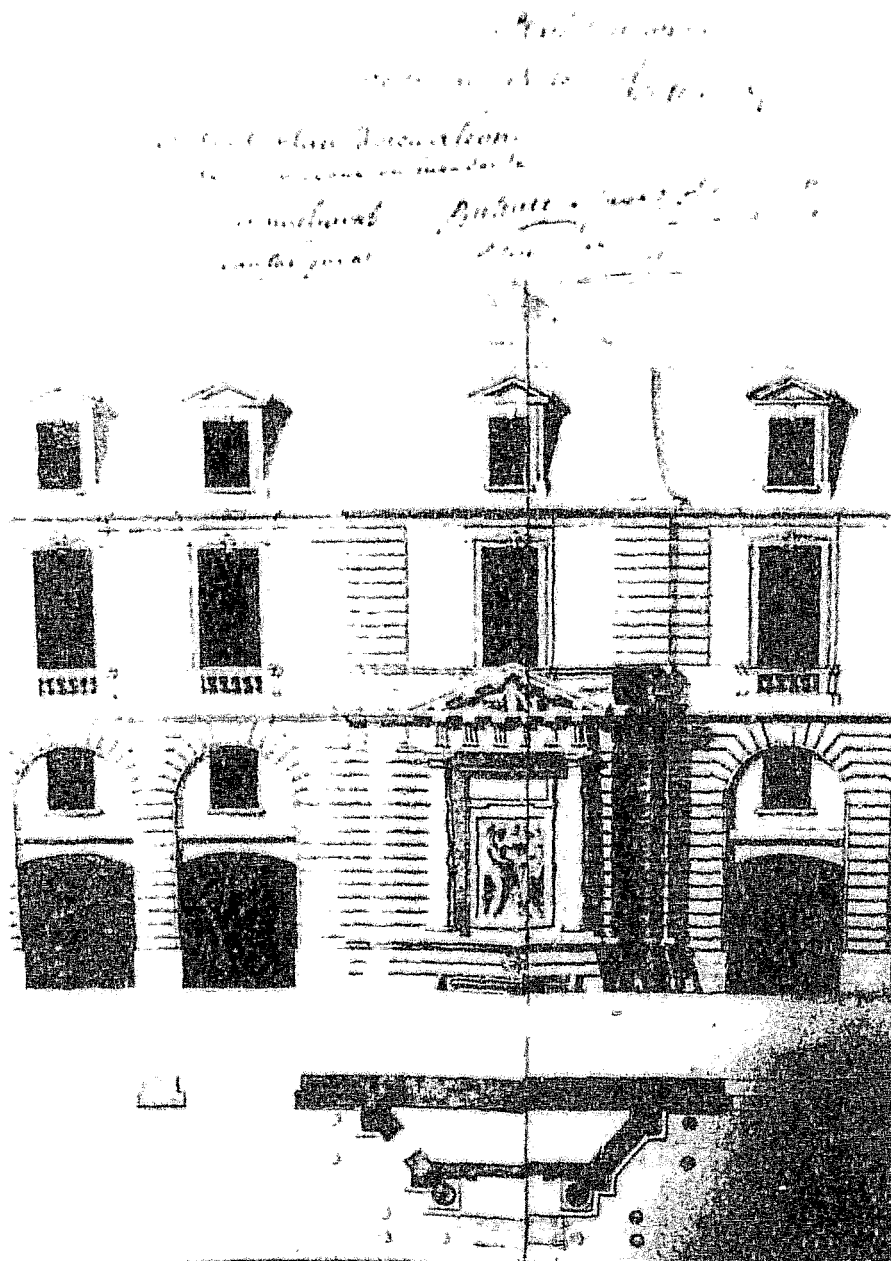


Fig. 85 - Projet de fontaine à édifier Place Dauphine. Détail.
Bonfin, 1770. A.M. Bordeaux XI-B / 30.

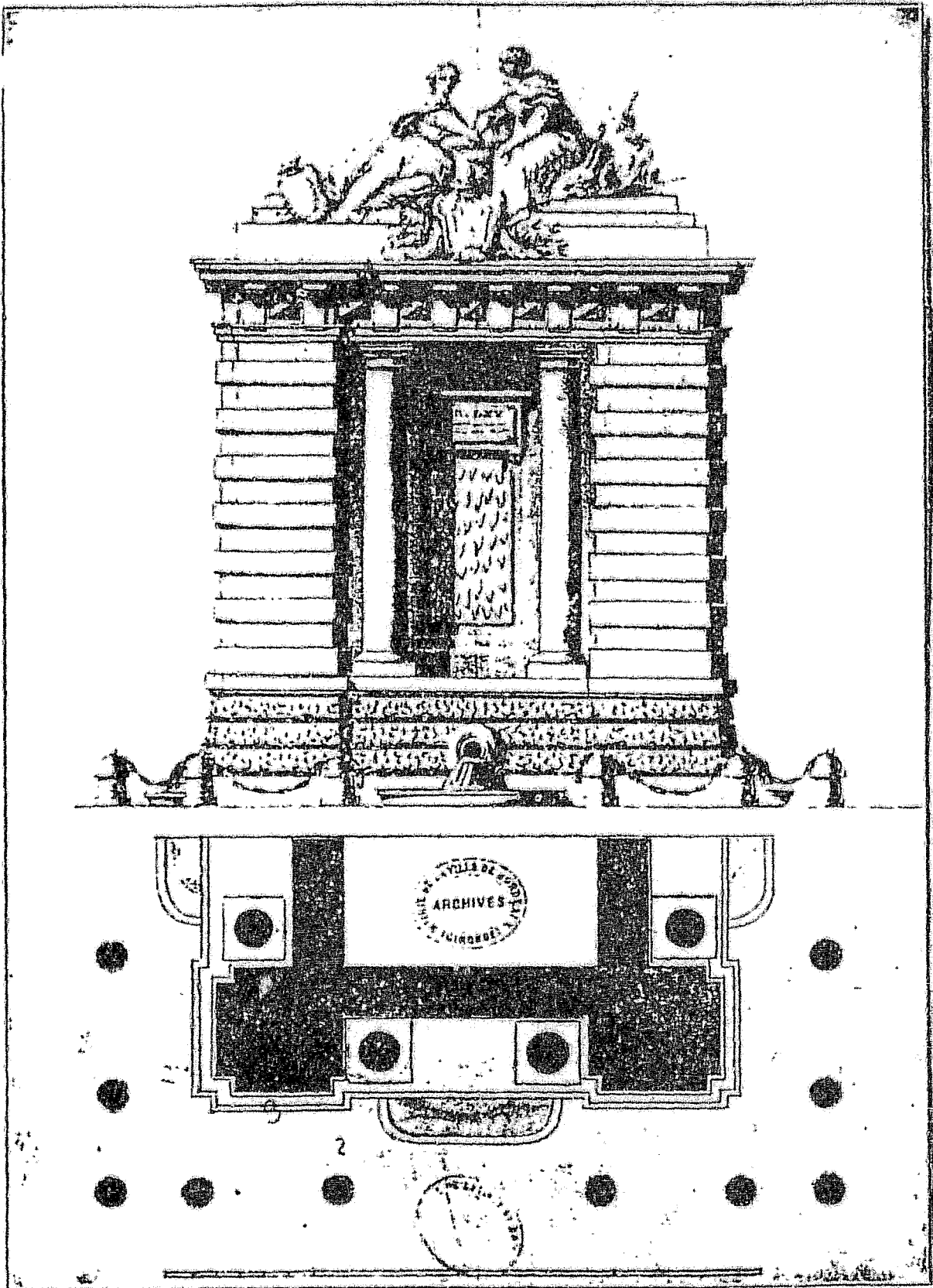


Fig. 86 - Projet de fontaine à édifier en arrière plan de la Place Royale.
 Ange-Jacques Gabriel. A.M. Bordeaux cf. Th. Ricaud "Bordeaux d'an-
tan. Eaux de consommation".

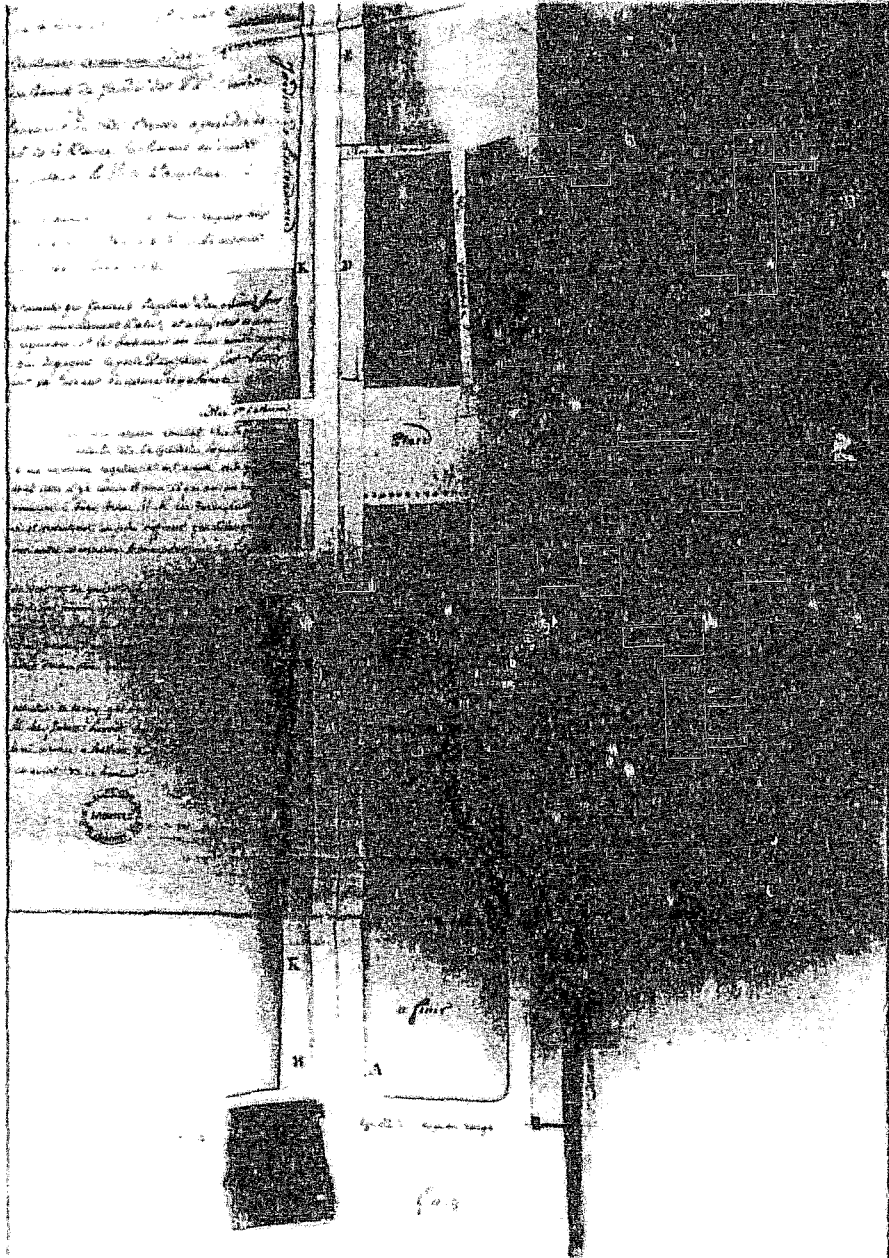


Fig. 87 - Plan pour le redressement des deux rues du Chapeau Rouge et de l'Intendance. Louis, Avril 1776. A.M. Bordeaux XXI-B/4.

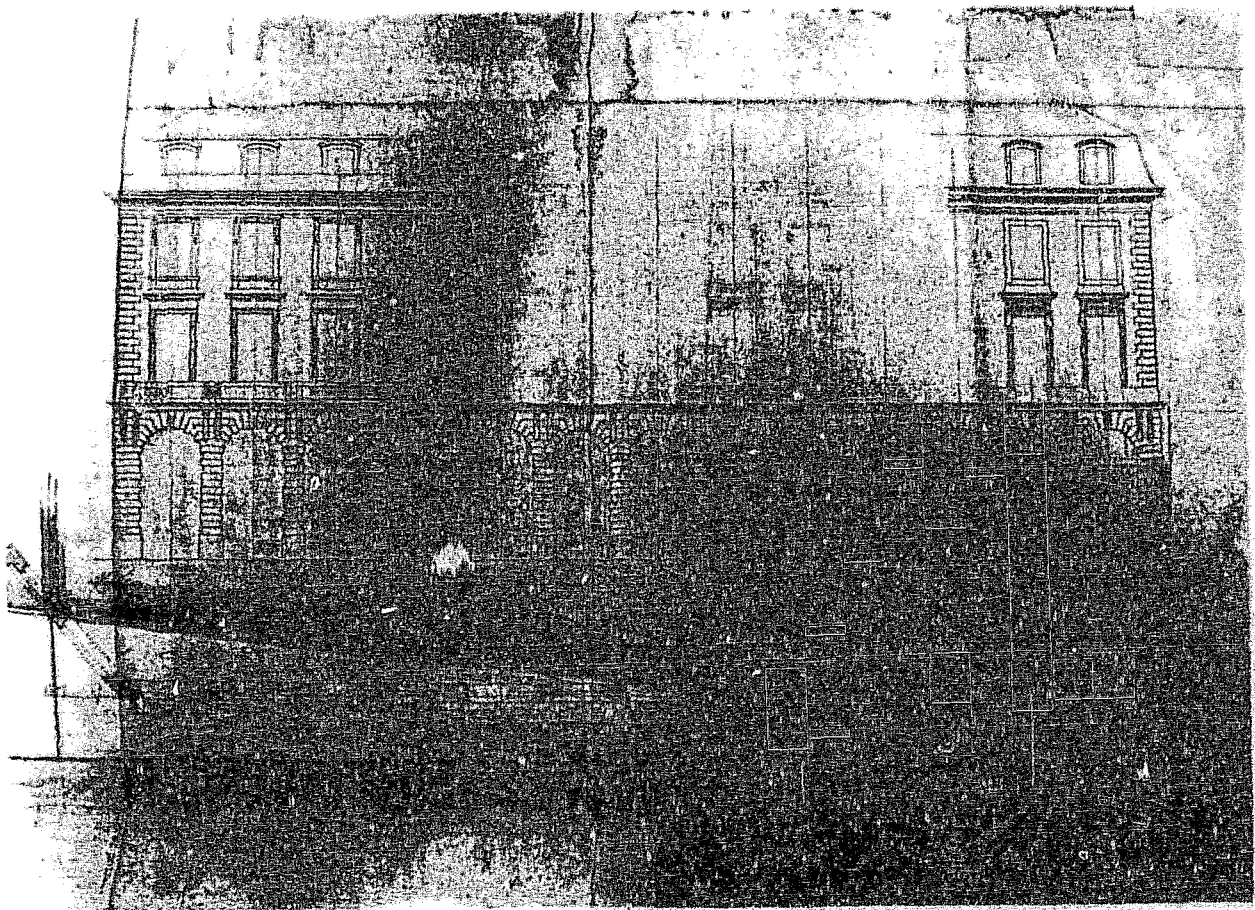


Fig. 88 - Plan du redressement de la place au devant de la nouvelle salle de spectacle de Bordeaux. Louis ,avril 1776. Elevation de la maison de M. le Comte de Roly. A.M. Bordeaux XXI-B /4.

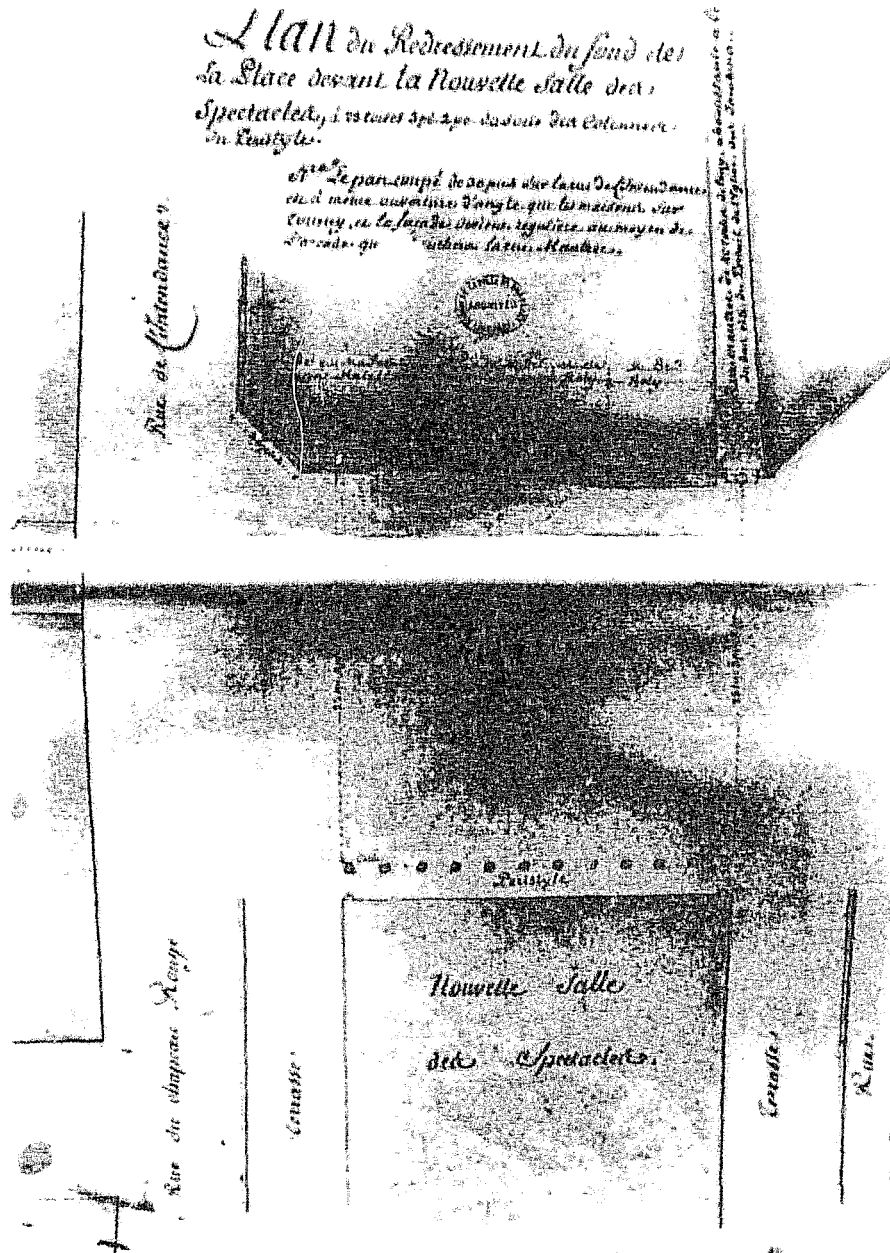


Fig. 89 - Plan de redressement du fond de la place devant la nouvelle salle des spectacles, à 23 toises 3 pieds 2 pouces du socle des colonnes du péristyle. Bonfin, 3 octobre 1776. A.M. Bordeaux XXI-B/5.

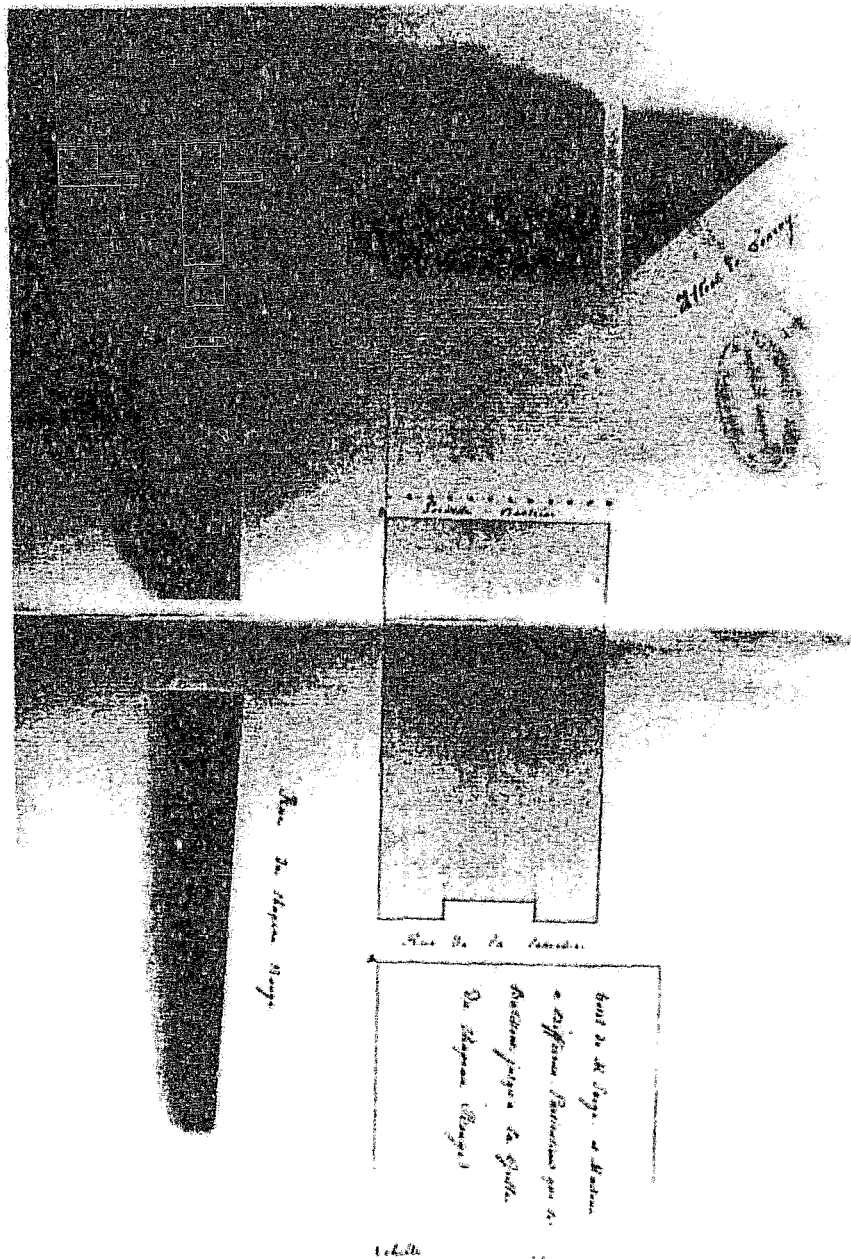


Fig. 90 - Plan joint au " Mémoire concernant l'alignement de la place au-devant de la nouvelle salle de spectacle ". N.S. N.D. A.D. Gironde C 1227.

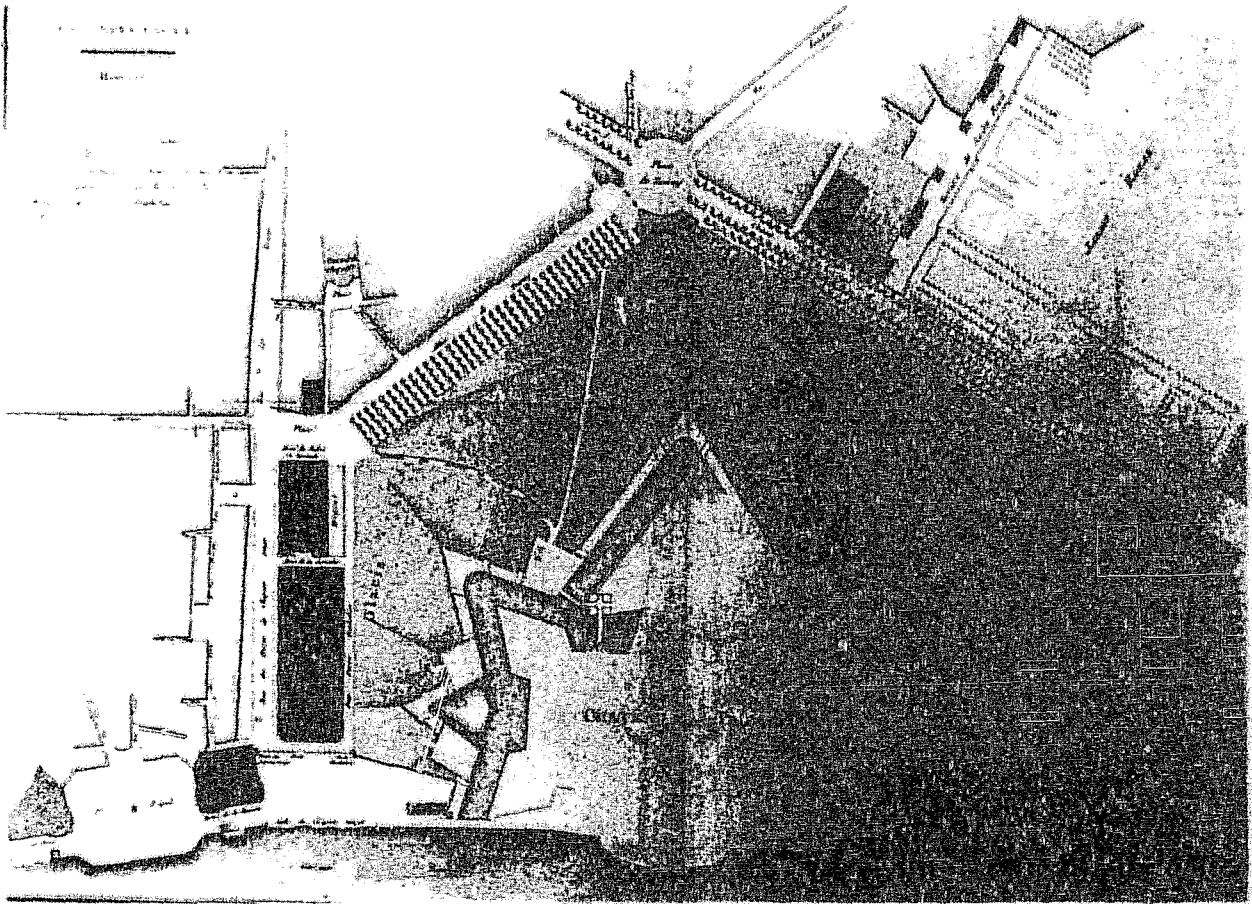


Fig. 91 - Plan de la partie de la Ville de Bordeaux qui avoisine la nouvelle salle de spectacle. Gravé par Sellier, 1782.

- " Renvois: 1 - Masse des bâtiments qui composent la salle de spectacle et ses distributions accessoires.
 2 - Masse des bâtiments particuliers construits par M. Louis.
 3 - Les lignes ponctuées désignent le projet de redressement des rues des Fossés du Chapeau Rouge et de l'Intendance . "

A.M. Bordeaux XXI- A / 3.

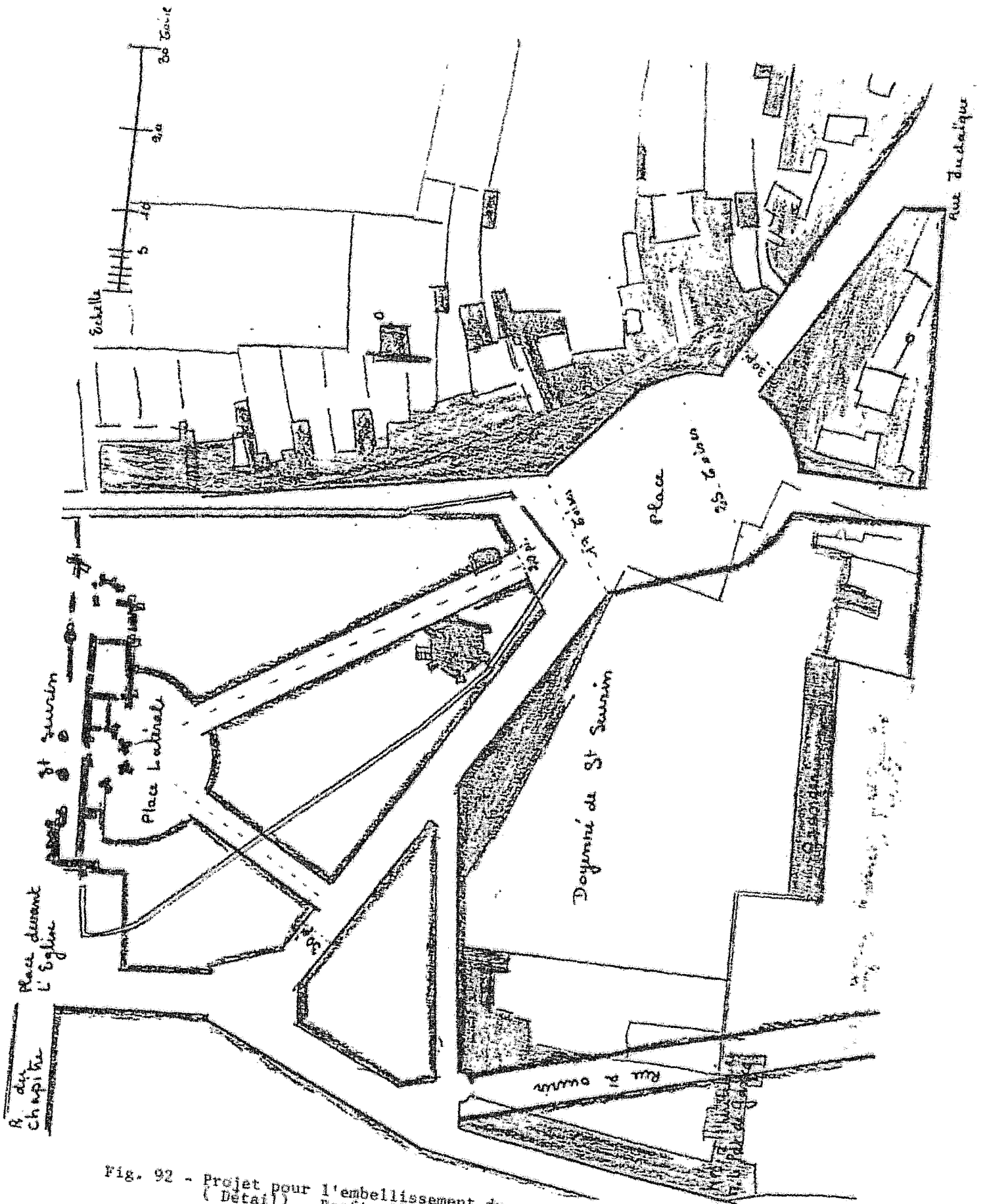


Fig. 92 - Projet pour l'embellissement du quartier St. Seurin -
 (Detail) . Bonfin, 1781. A.M. Bordeaux XIX-A/20.

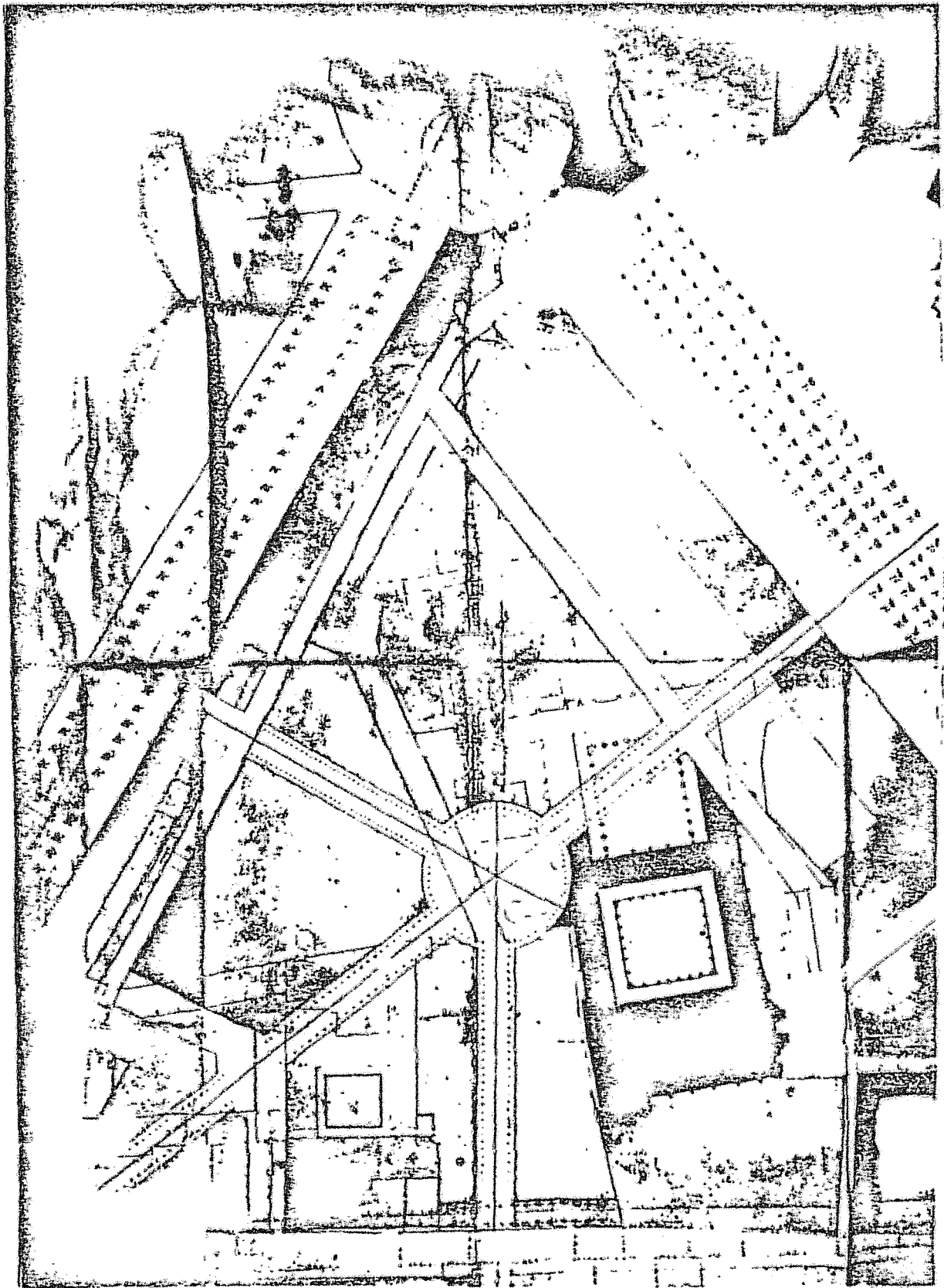


Fig.93 - Projet pour la disposition générale des rues à ouvrir sur les terrains des Jacobins et des Récollets. Bonfin et Lhote. 1790 . A.M. Bordeaux D-J/30.

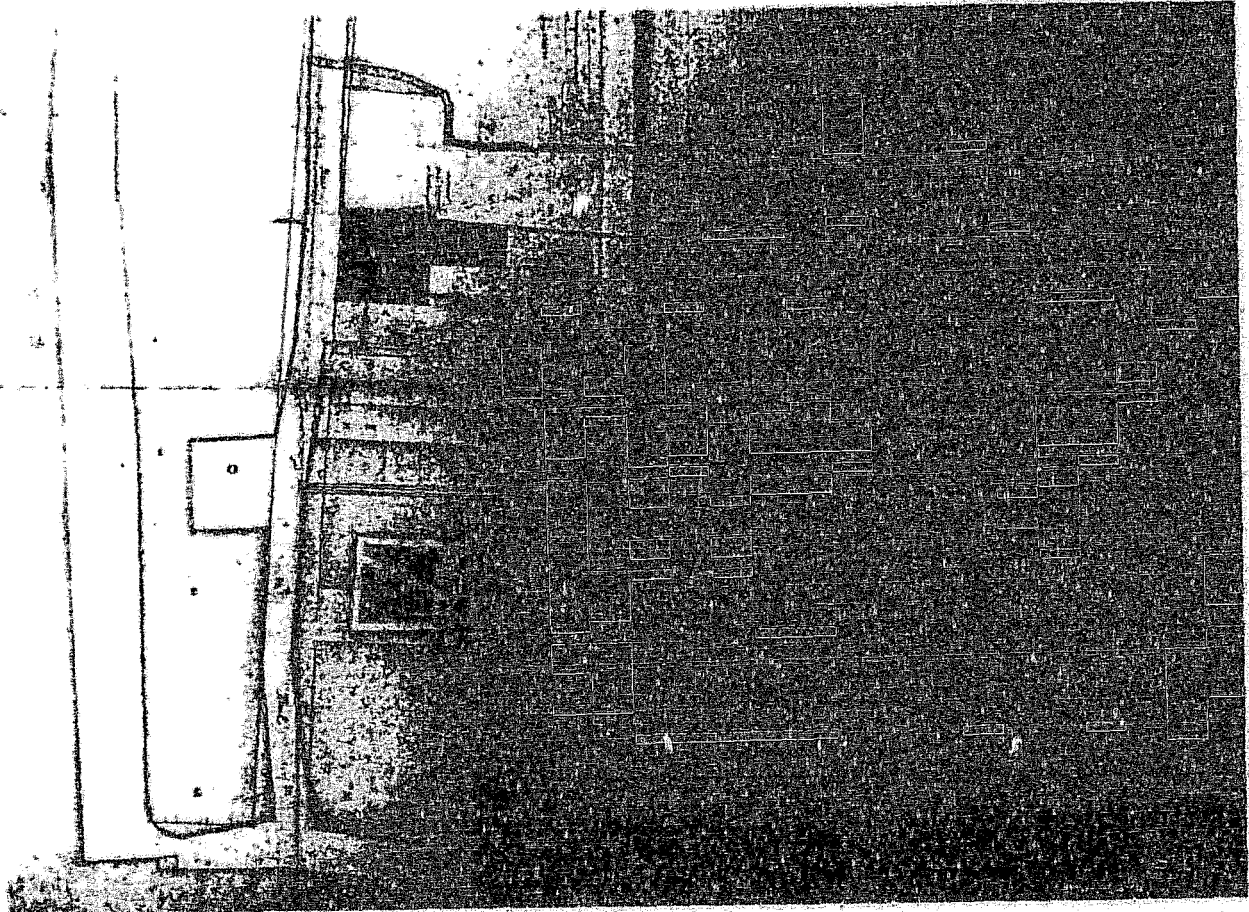


Fig.94 " Plan de l'ancien Séminaire de St.Raphaël rue St.Paul et de l'Hôtel-Dieu St.André, avec les projets de rues à ouvrir sur l'ensemble de ces deux bâtiments." Bonfin, 1792 .
A.M. Bordeaux XI-A/7.

"Remarque: A - Chapelle du séminaire B - Porte d'entrée du séminaire
C - Bâtiment du séminaire D - Cour du séminaire
E - Bâtiments de l'hôpital
F - Pont de l'hôpital qui traverse la rue St.Paul
G - Jardin des sœurs de l'hôpital
H - Cour de l'hôpital I - Fontaine de l'hôpital
L - Pompe de l'hôpital M - Chapelle de l'hôpital
N - Porte d'entrée de l'hôpital
O - Emplacement vide appartenant à l'hôpital "

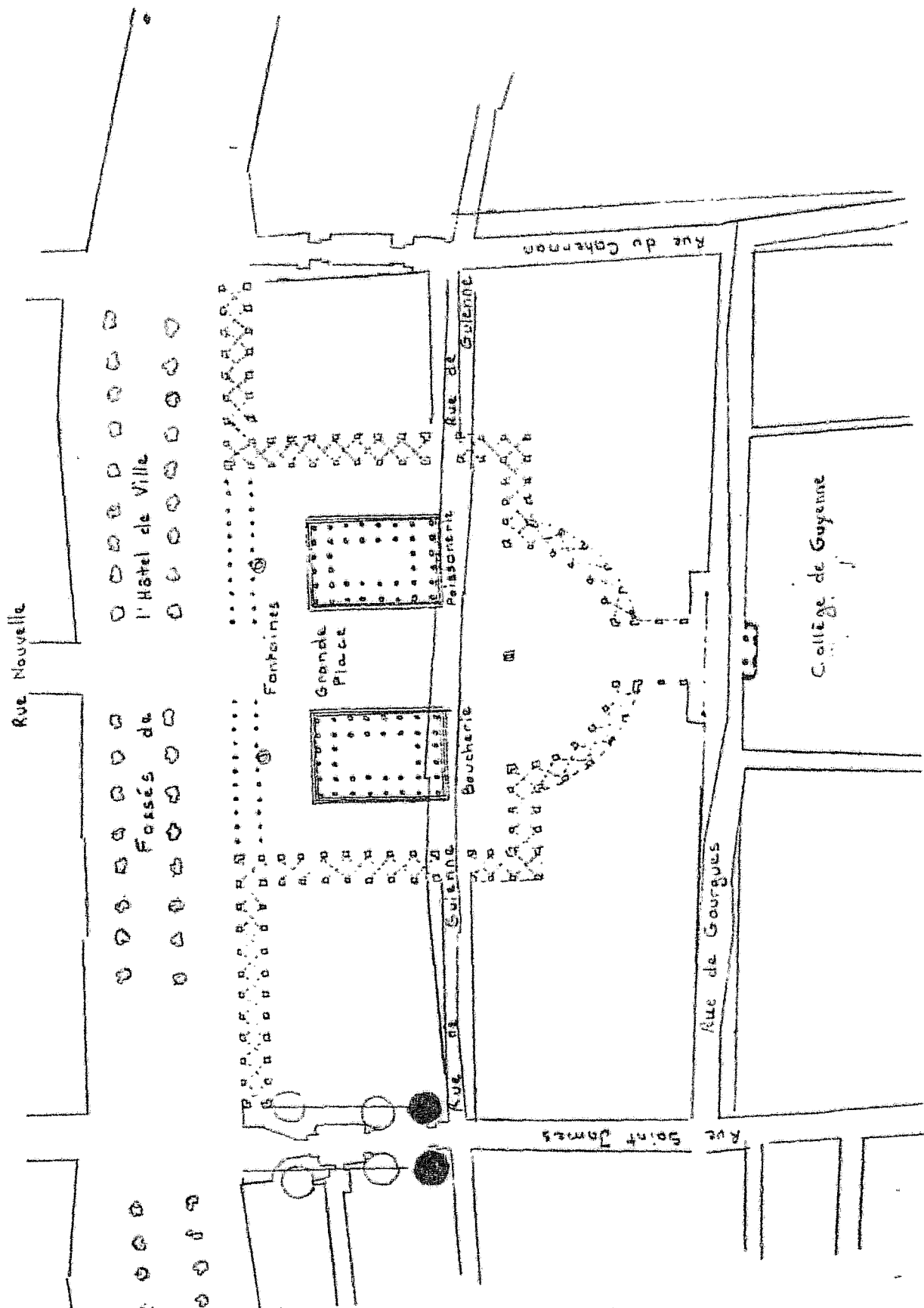


Fig. 95 - "Plan général d'un marché projeté sur les terrains de l'ancienne Maison Commune et d'une rue à ouvrir sur ceux dépendant de la nouvelle". Bonfin Père et Fils. 2 juin 1792 . A.M. Bordeaux IX-A/25.

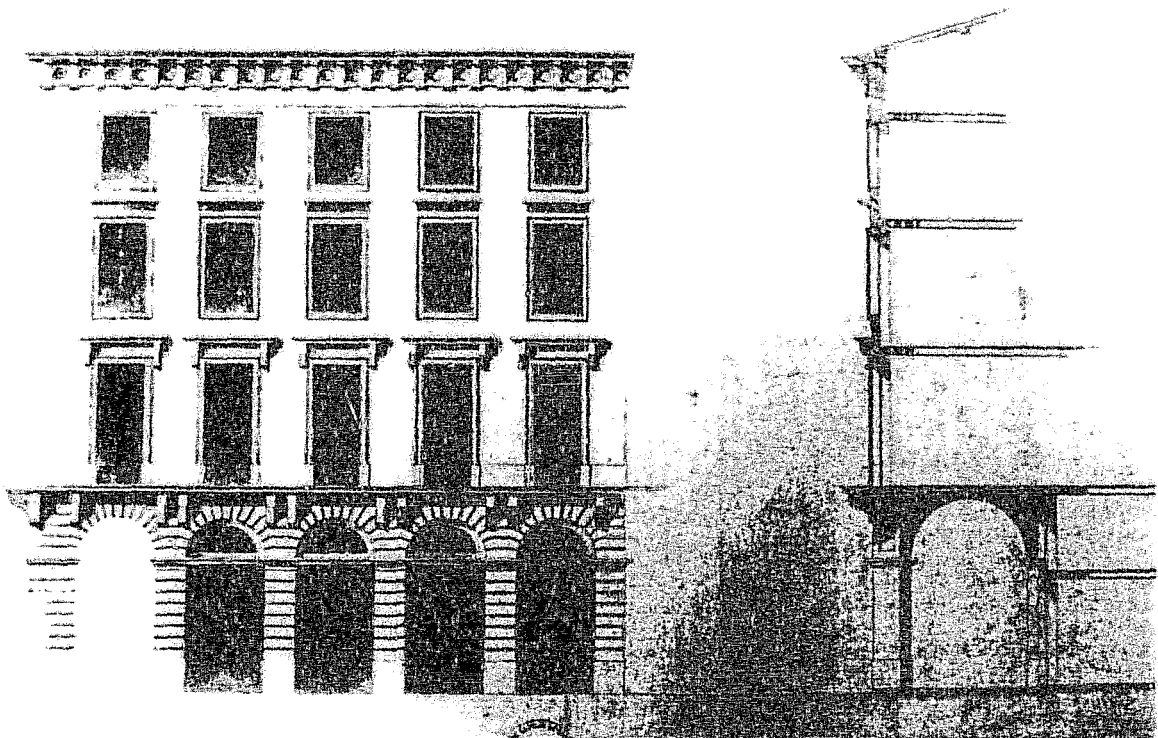


Fig. 96 - "Arrachement de la décoration qui régnera tant sur les fossés de l'Hôtel de Ville que sur le marché . Projet fait en conséquence de l'invitation qui nous a été manifestée par les citoyens commissaires ". 14 décembre 1792 . Boafin Père et Fils. A.N. Bordeaux IX-R/6.

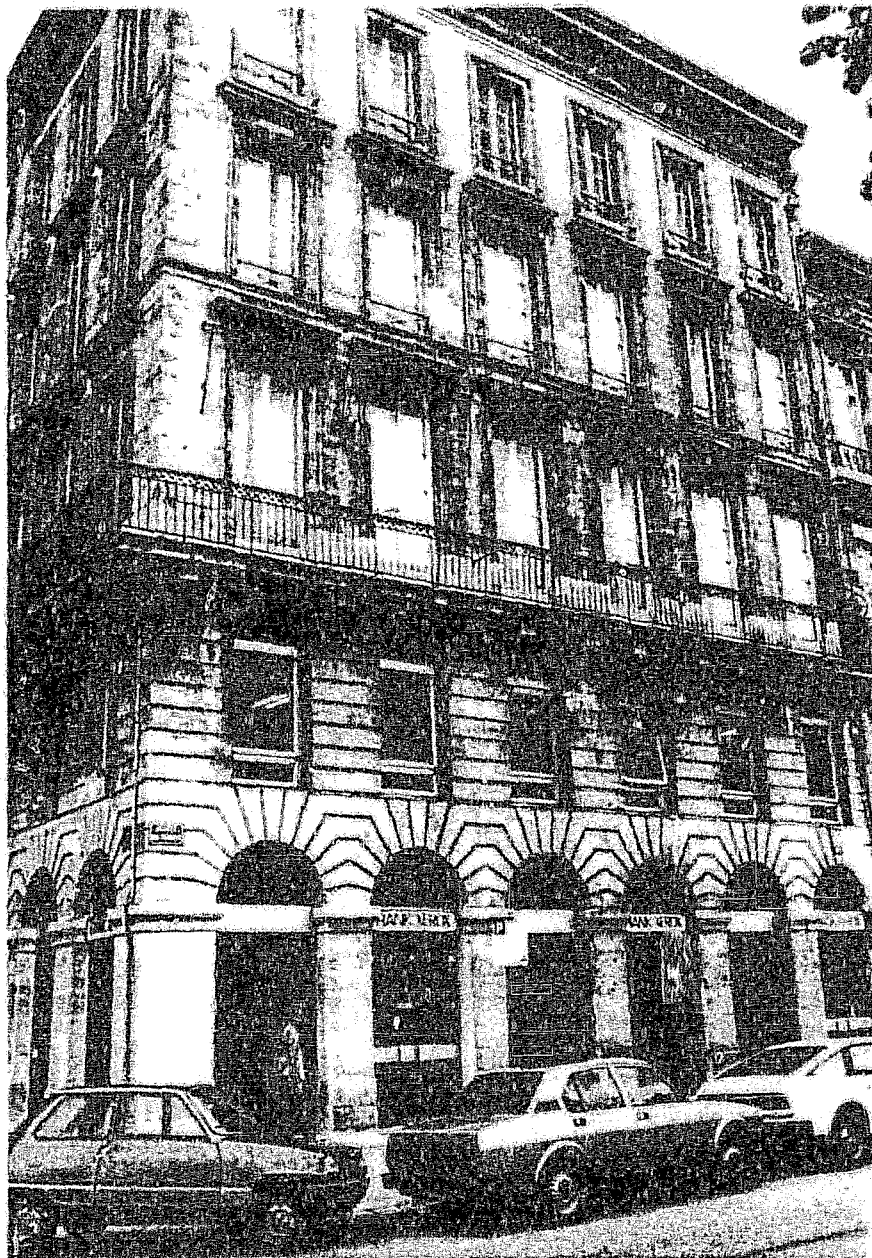


Fig. 97 - Maison au n°11-13 des Allées de Tourny . Etat actuel.

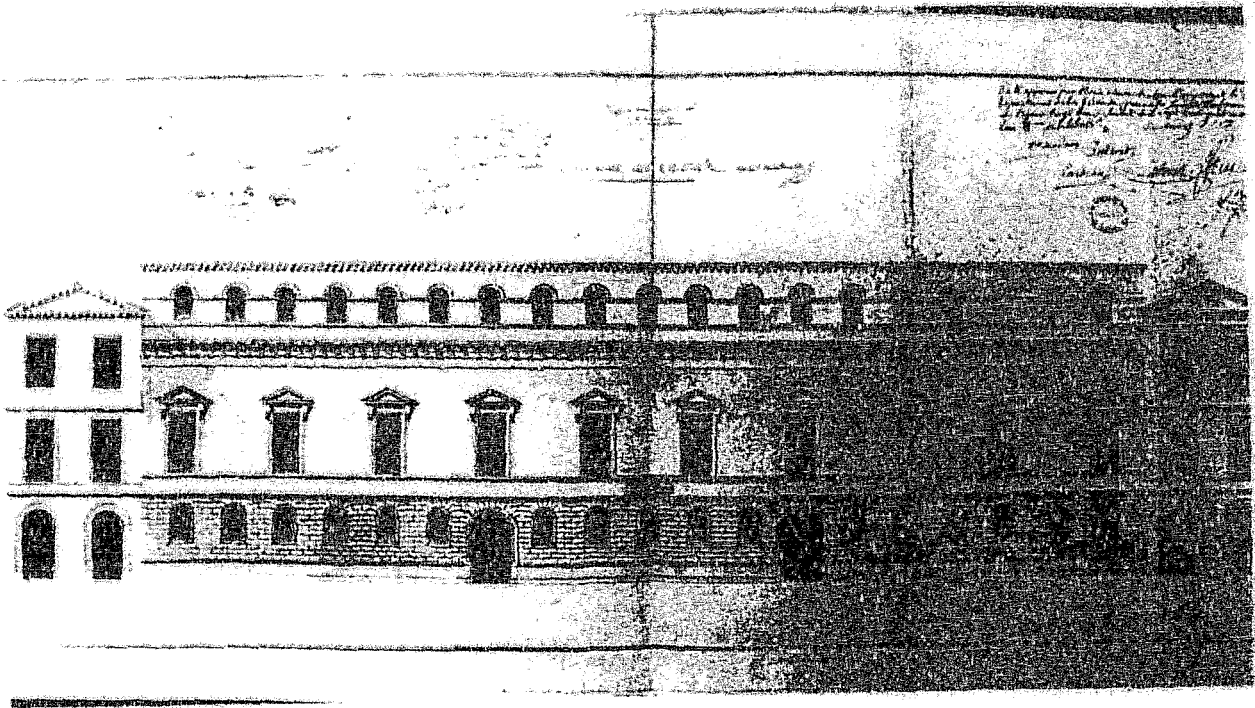


Fig. 98 - " Elevation des casernes cours des Fossés par les sieurs Bonfin Père et Fils, suivant le programme donné par la Municipalité le 10 janvier 1792. Présenté au Directoire du district de Bordeaux le 21 juin 1792. Approuvé par le Directoire du département de la Gironde le 22 juillet 1792. Arrêté pour être exécuté, par la Municipalité le 26 juillet 1792, l'An IV de la Liberté [signé] Saige [maire de Bordeaux]. A.M. Bordeaux V-FF/1.

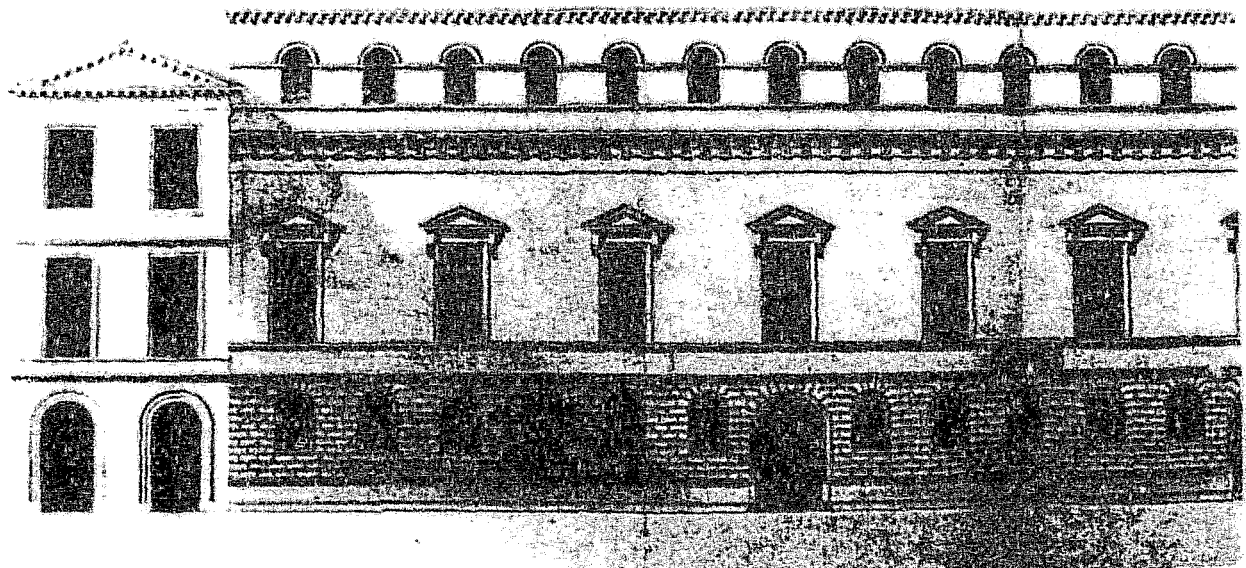
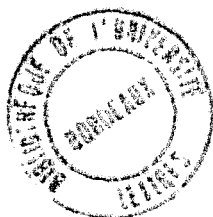




Fig. 99 - Vue de la Maison Faurie au n°2 de la place Jean Jaurès. Bordeaux.
Bonfin, 1774.



Élévation.

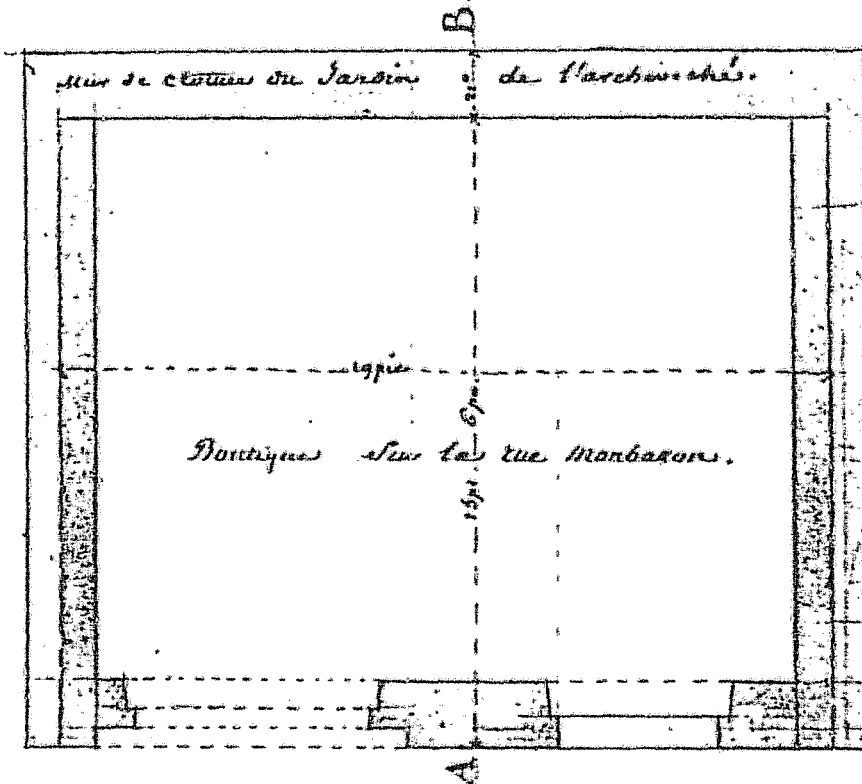
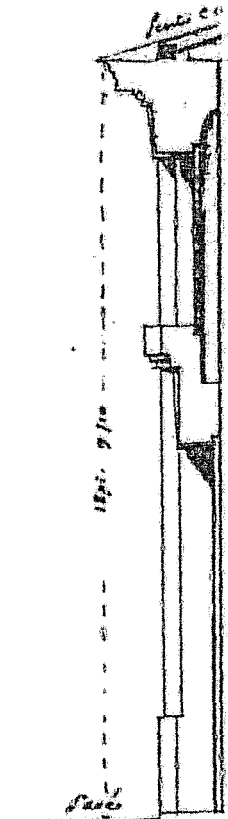
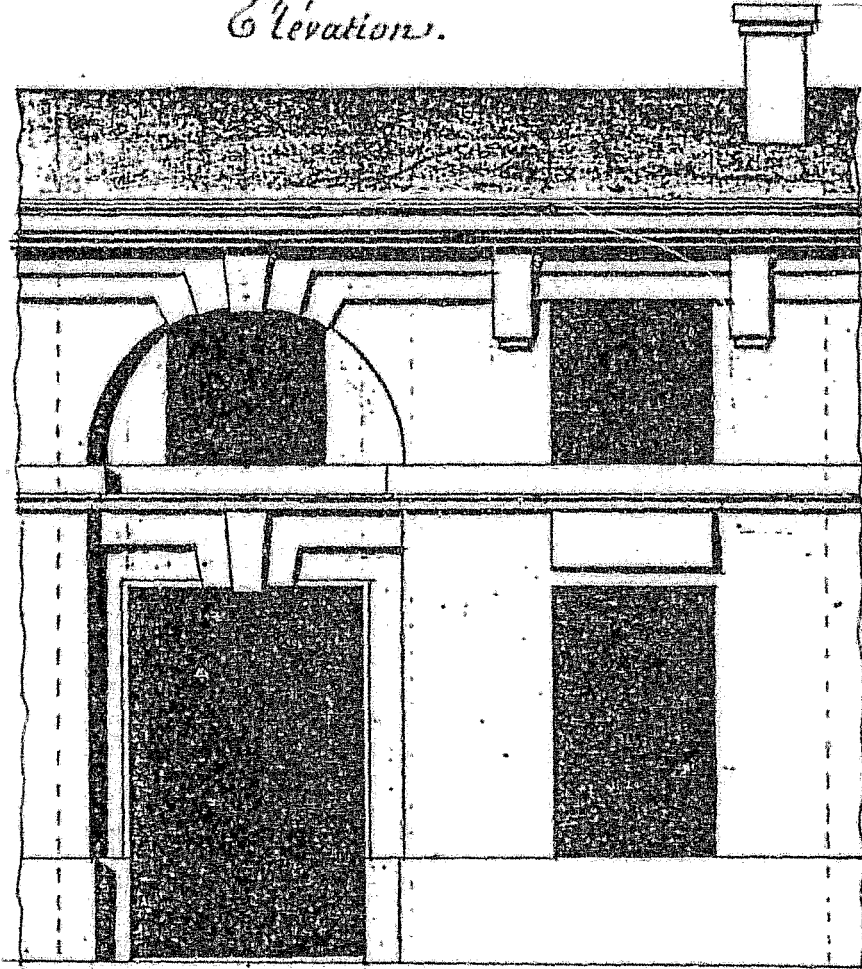
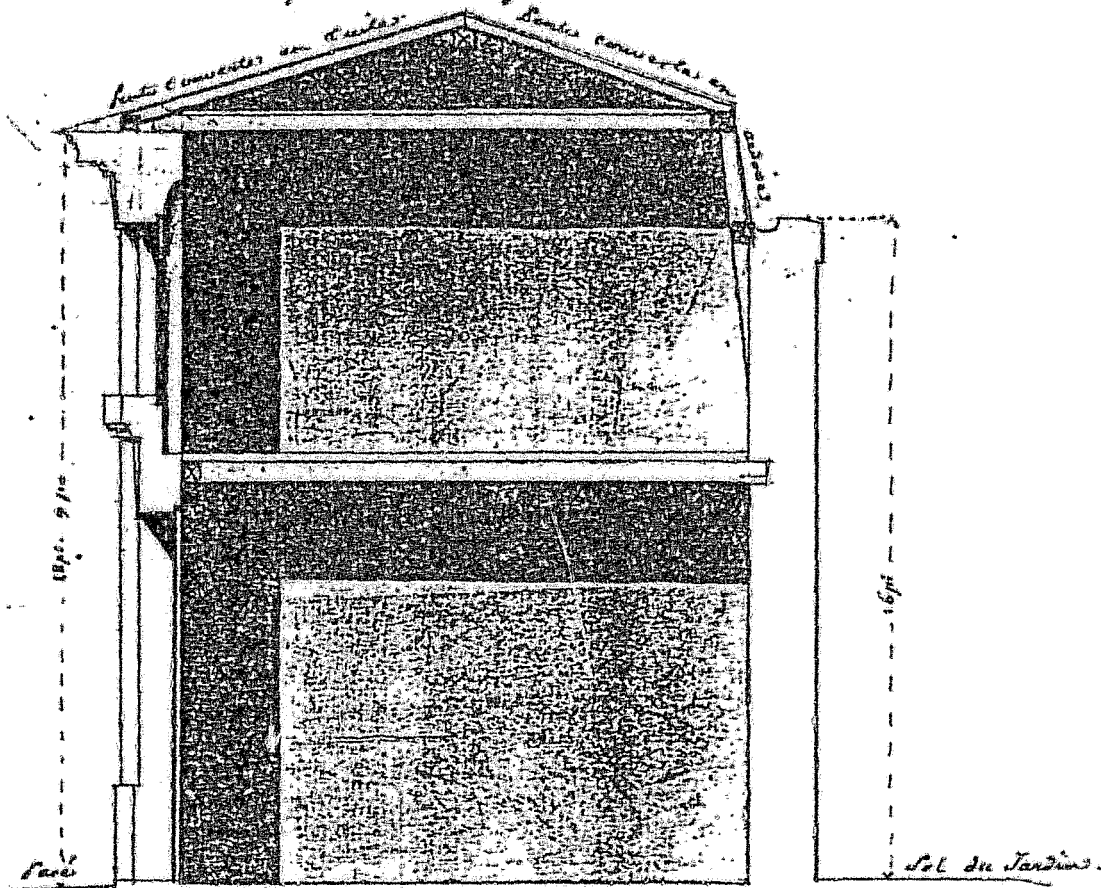


Fig. 101 - Élévation et plan d'une boutique rue Monbazou. Bonfin, 1778.
A.D. Gironde 3 E 26603 Minutes Bancheureau.

Coupe sur la ligne A B.



*Plan, Coupe et Elevation d'une Boutique
sur la rue Monbazou. Novembre 1778. Bonfin*

Fig. 102 - Coupe d'une boutique sur la rue Monbazou. Bonfin, 1778.
A.D. Gironde 3 E 26603 Minutes Banchereau .



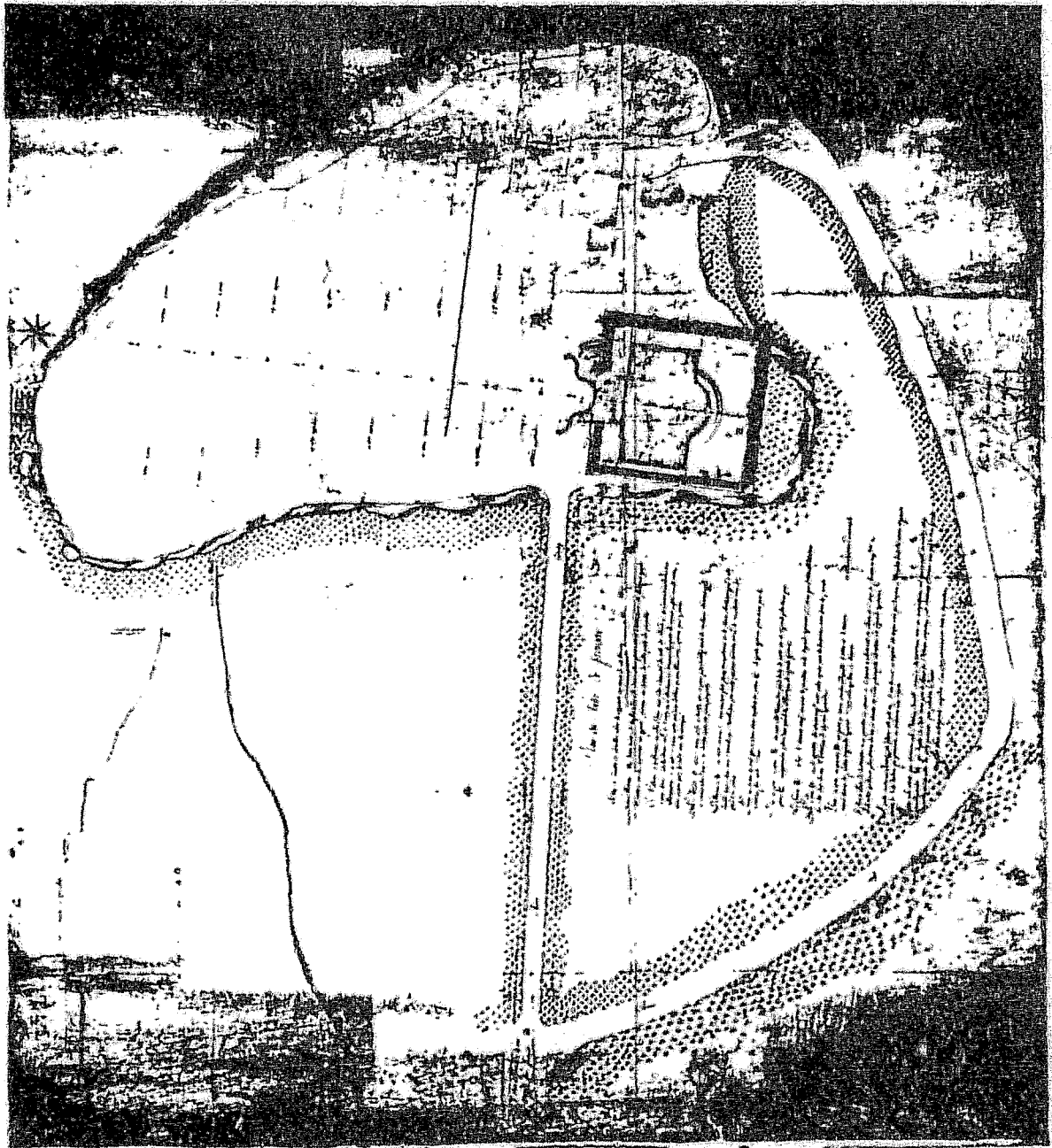


Fig. 103 - Plan du Tertre de Fronsac . Attribué à Bonfin vers 1768.
A.N. N II Gironde 4 n°1.

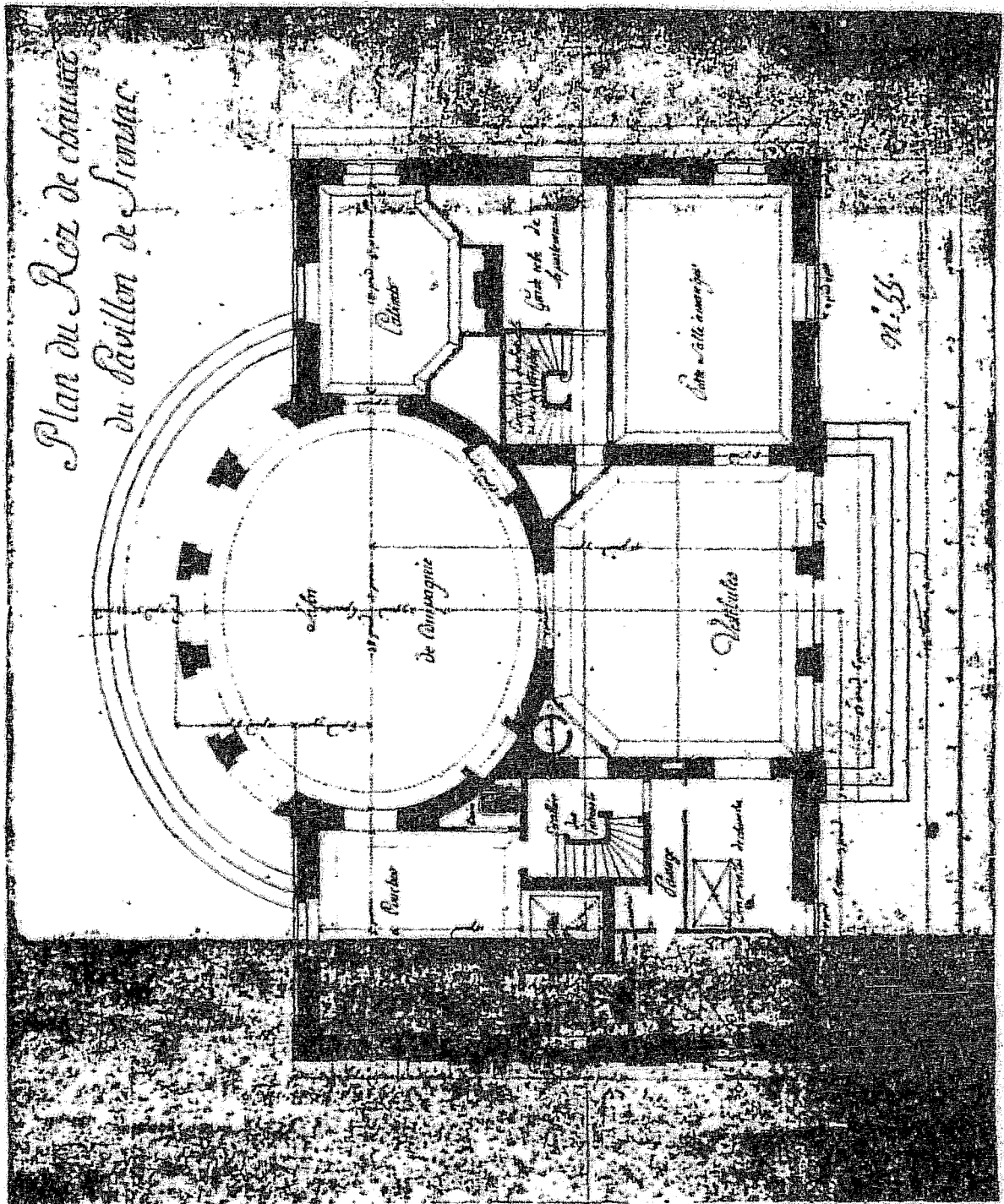


Fig. 104 - Plan du rez-de-chaussée du Pavillon de Fronsac. Attribué à Bouffin vers 1768. A.N. N II Gironde 4 n°2.

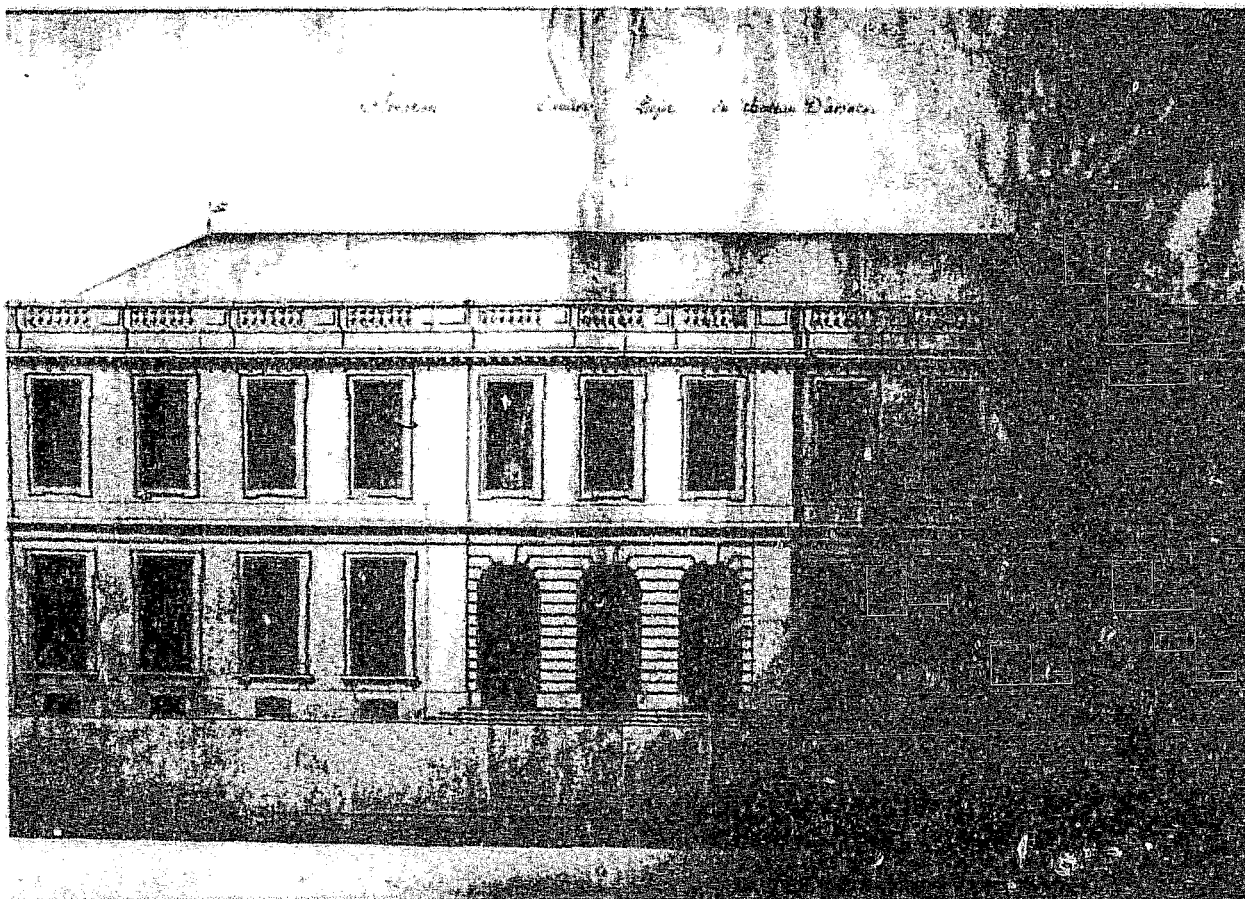
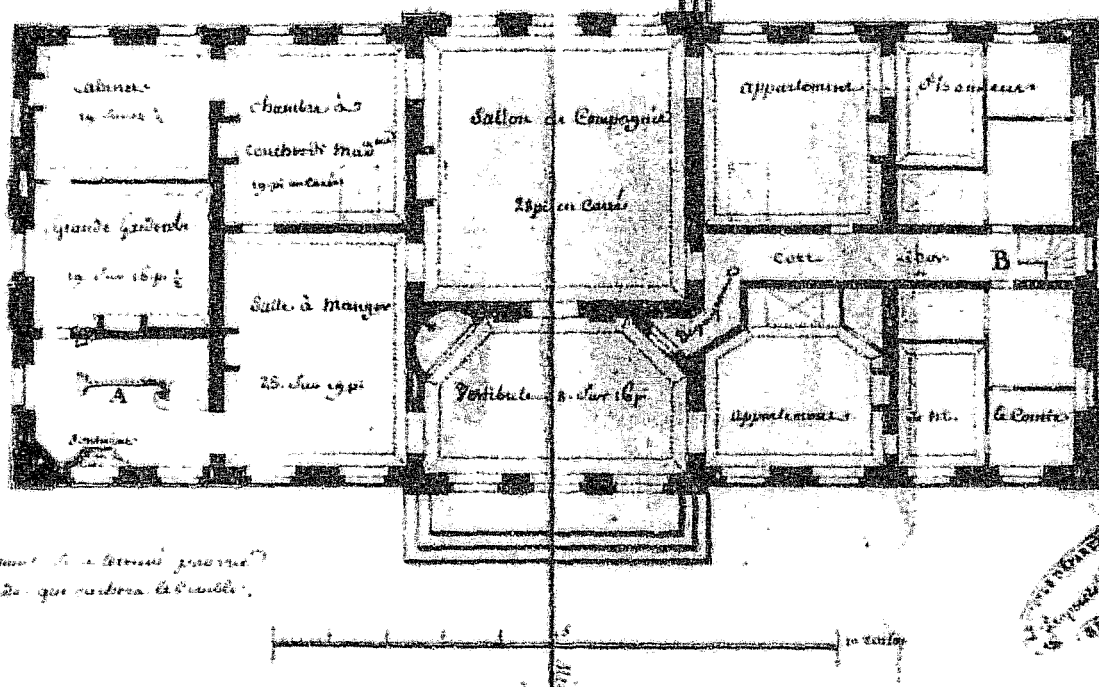


Fig. 105 - Elévation du premier projet du Château d'Arsac en Médoc (Gironde). Bonfin, 1768. A.D. Gironde II Z 632.

Plans du château d'Arsac,
 le rez-de-chaussée lequel aura 17 pieds
 de hauteur pour avoir des entresols
 sur les cabinets et les garde-robes.

Nord

A, Escalier pour le bureau d'usage et les toilettes
 et les entrées de la salle.
 B, Petit Escalier pour les entrées de la chambre
 et garde-robes, qui sera la chambre des d'.



Plans du rez-de-chaussée pour le
 château d'Arsac, qui aura 17 pieds de hauteur.

Fig. 106 - Château d'Arsac .Premier projet, plan du rez-de-chaussée
 "lequel aura 17 pieds de hauteur pour avoir des entresols
 sur les cabinets et les garde-robes" .
 A.D. Gironde II 2 632.

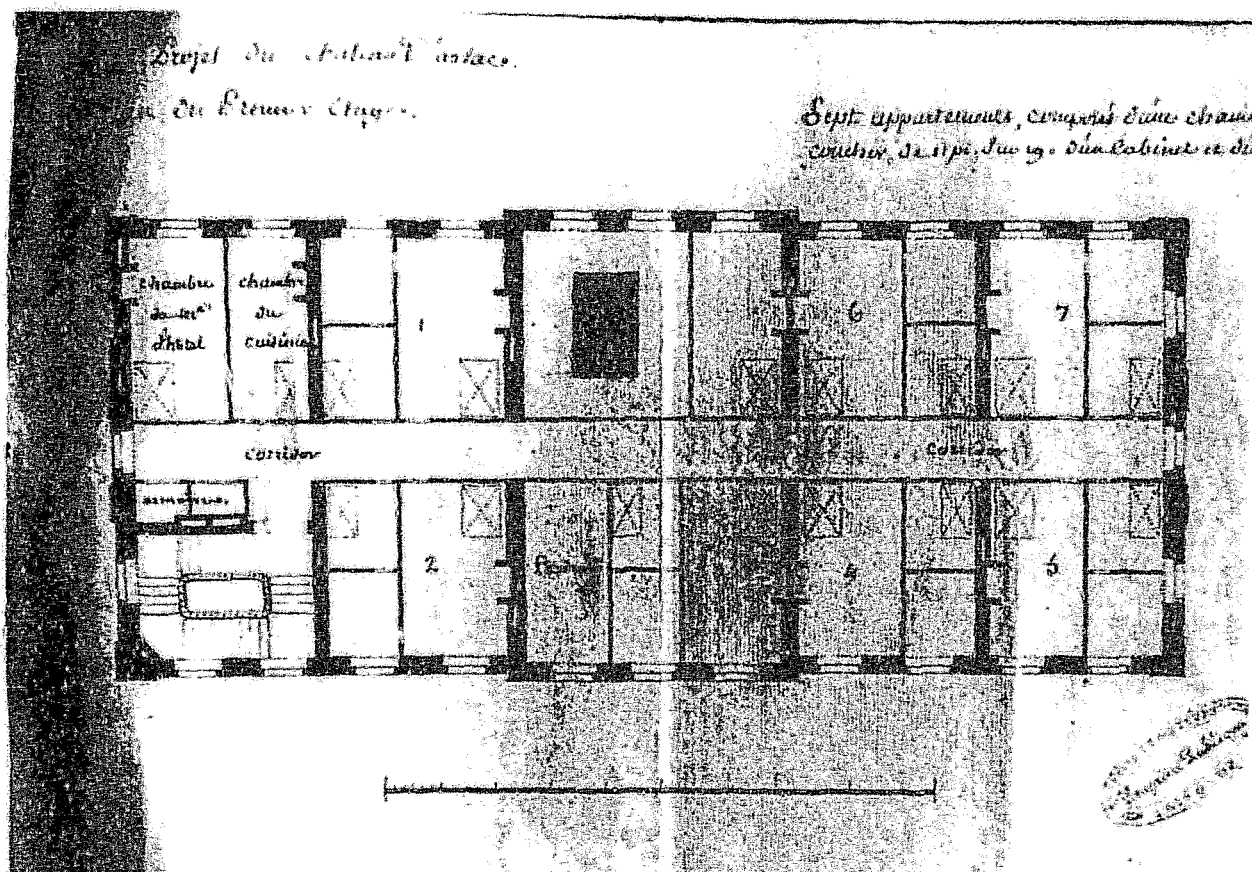
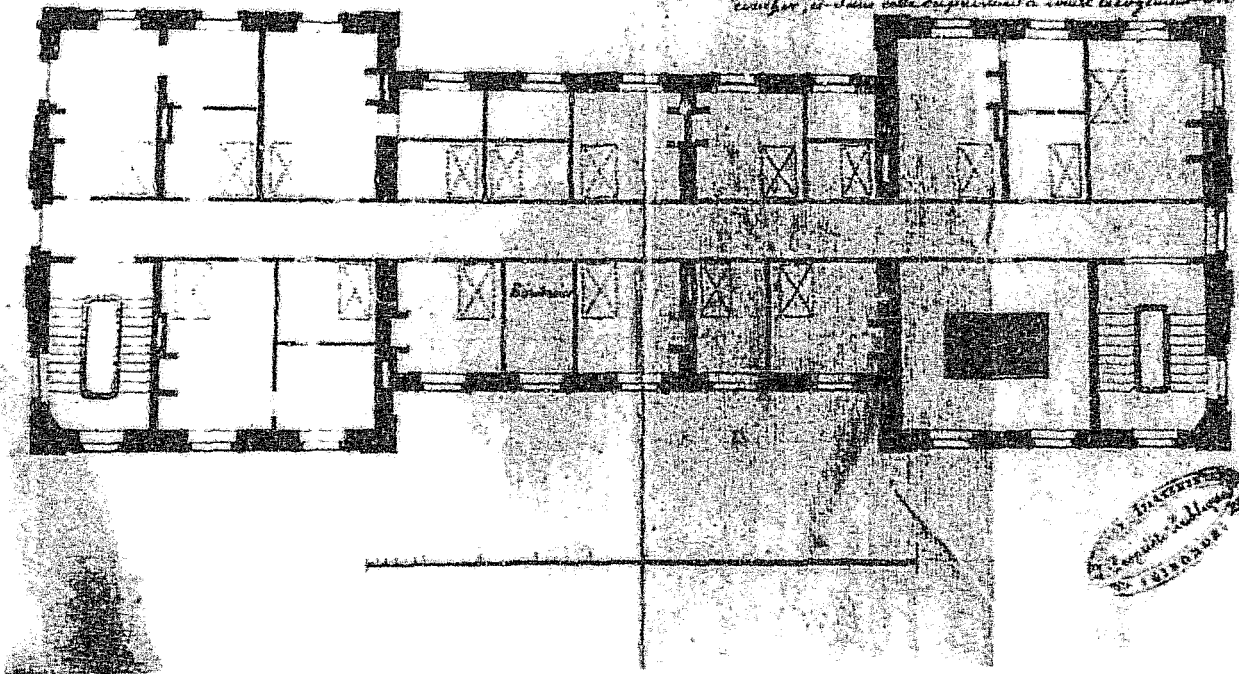


Fig.107 - Premier projet du Château d'Arsac. Plan du premier étage.
 Bonfin, 1768. A.D. Gironde II 2 632.
 " Sept appartements composés d'une chambre à coucher de
 11 pieds sur 19, d'un cabinet et d'une garde-robe".

Second Projet du Château d'Arsac.
Plan du Premier étage.

Quatre grands appartements, savoir deux cabinets de
Garde-robe, deux plus petits également, et ensuite deux
chambres à coucher, dans l'aile de la droite, de
la gauche deux grands appartements et une chambre
couches, et dans cette disposition à l'usage de logement de
ville.



Architecte
M. de la Roche
le 15 Mars 1768

Fig. 109 - Second projet du Château d'Arsac . Plan du premier étage.
Bonfin, 1768 . A.D. Gironde II Z 632.

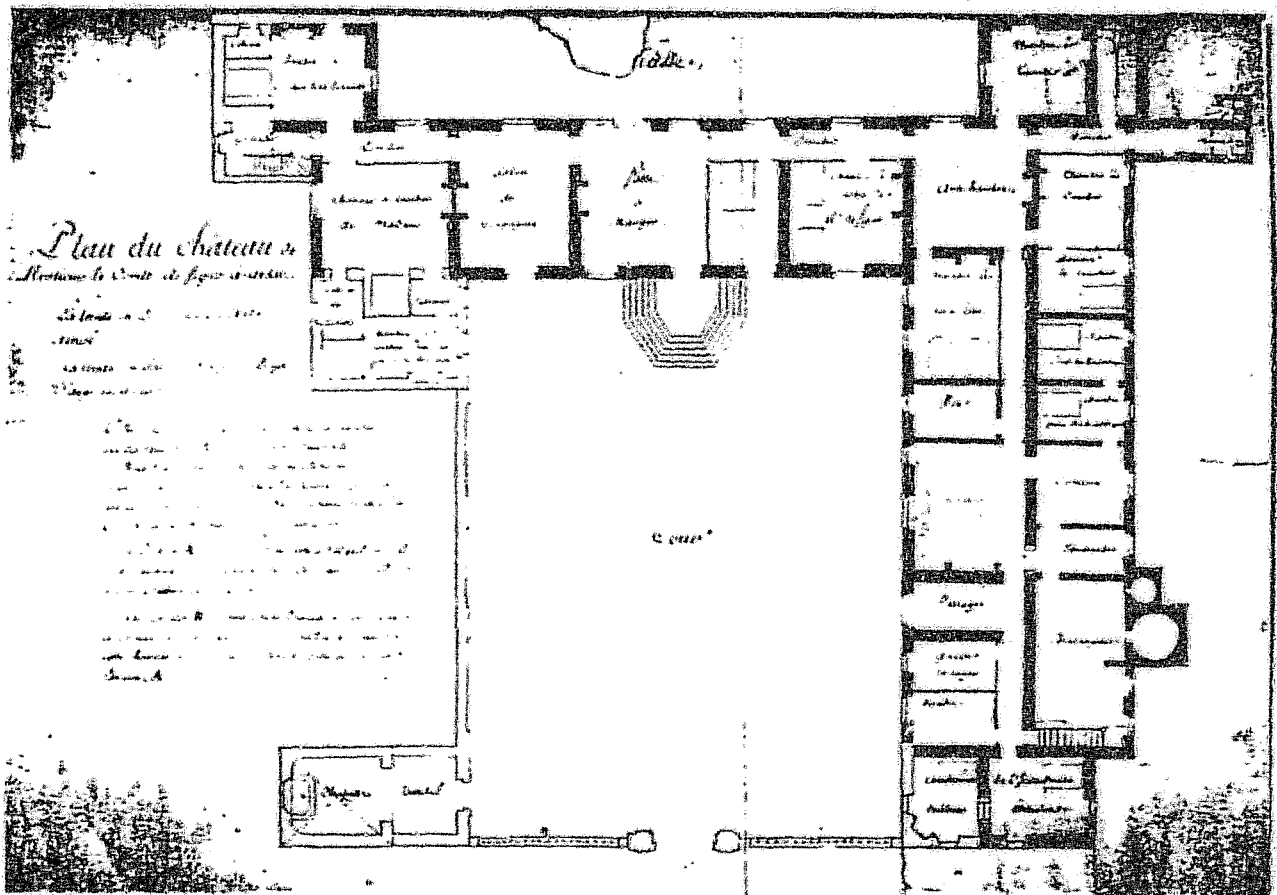


Fig. 110 "Plan du château à Monsieur le Comte de Ségur à Arzac".
 Projet d'agrandissement. Bonfin, 1768. A.D. Gironde II Z 632.
 "Nota: la teinte en brun indique l'état actuel.
 La teinte en jaune désigne le projet d'agrandissement".

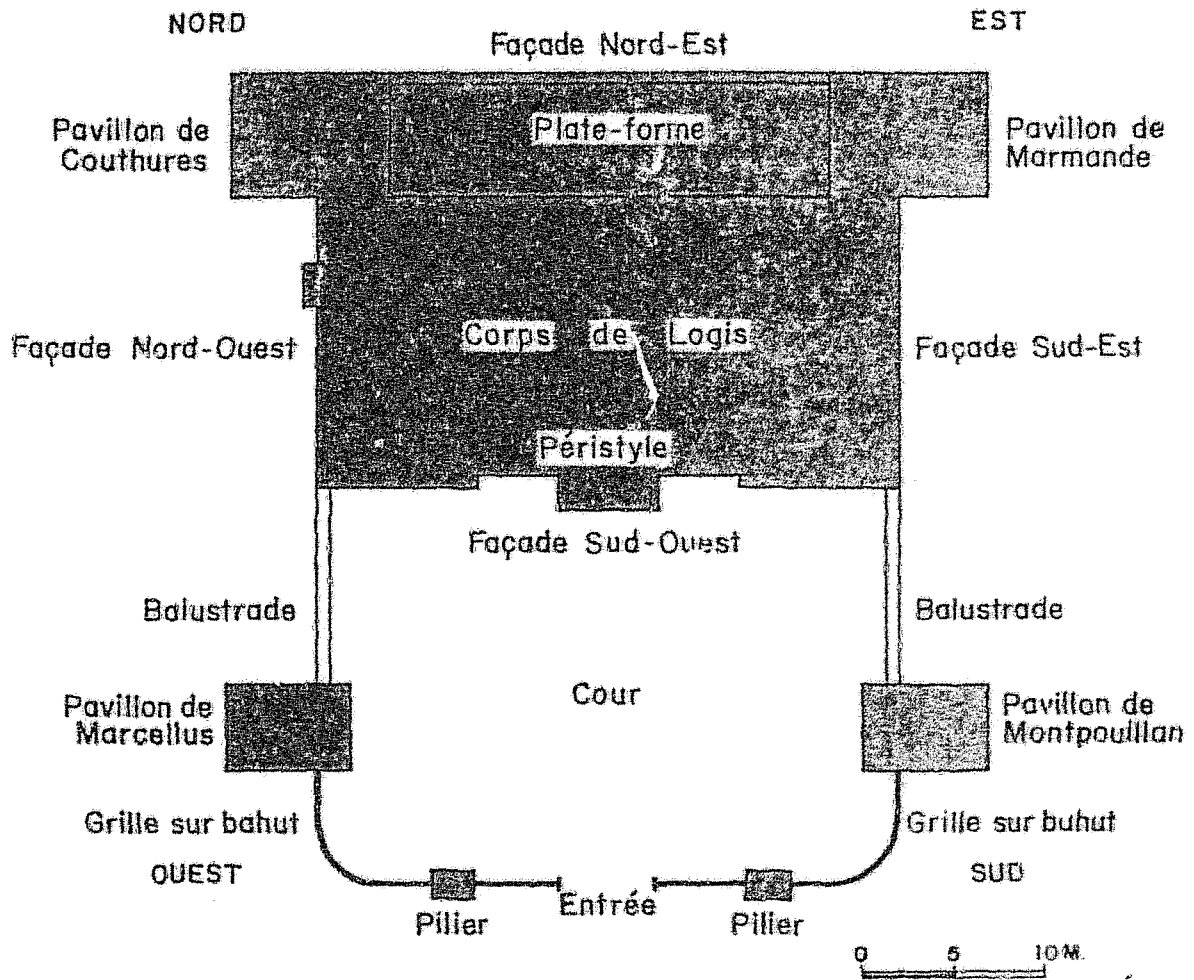


Fig. 111 - Plan de masse du Château de Marcellus (Lot-et-Garonne) dressé par M. Yves Hugon.

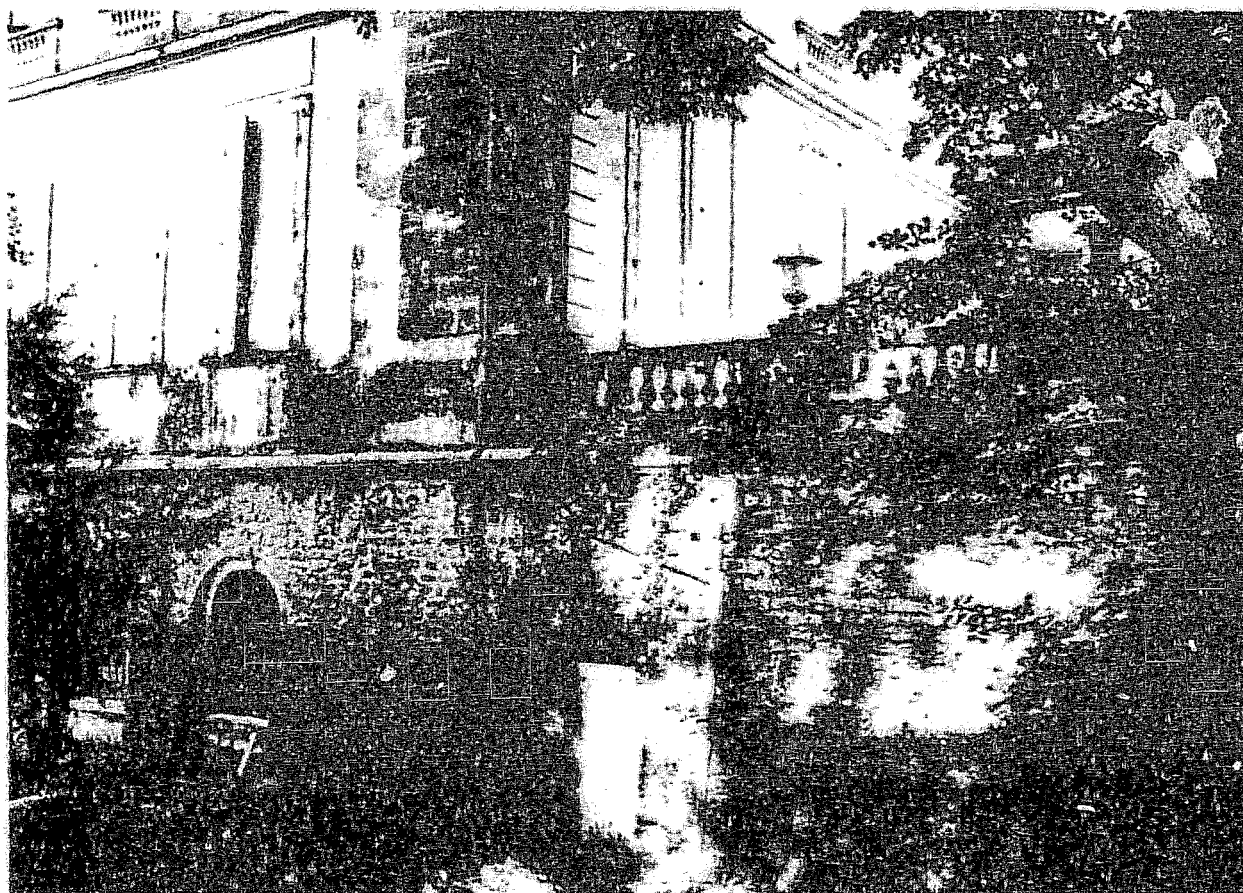


Fig. 112 - Château de Marcellus. Soubassement et terrasse du côté de la façade nord-ouest.

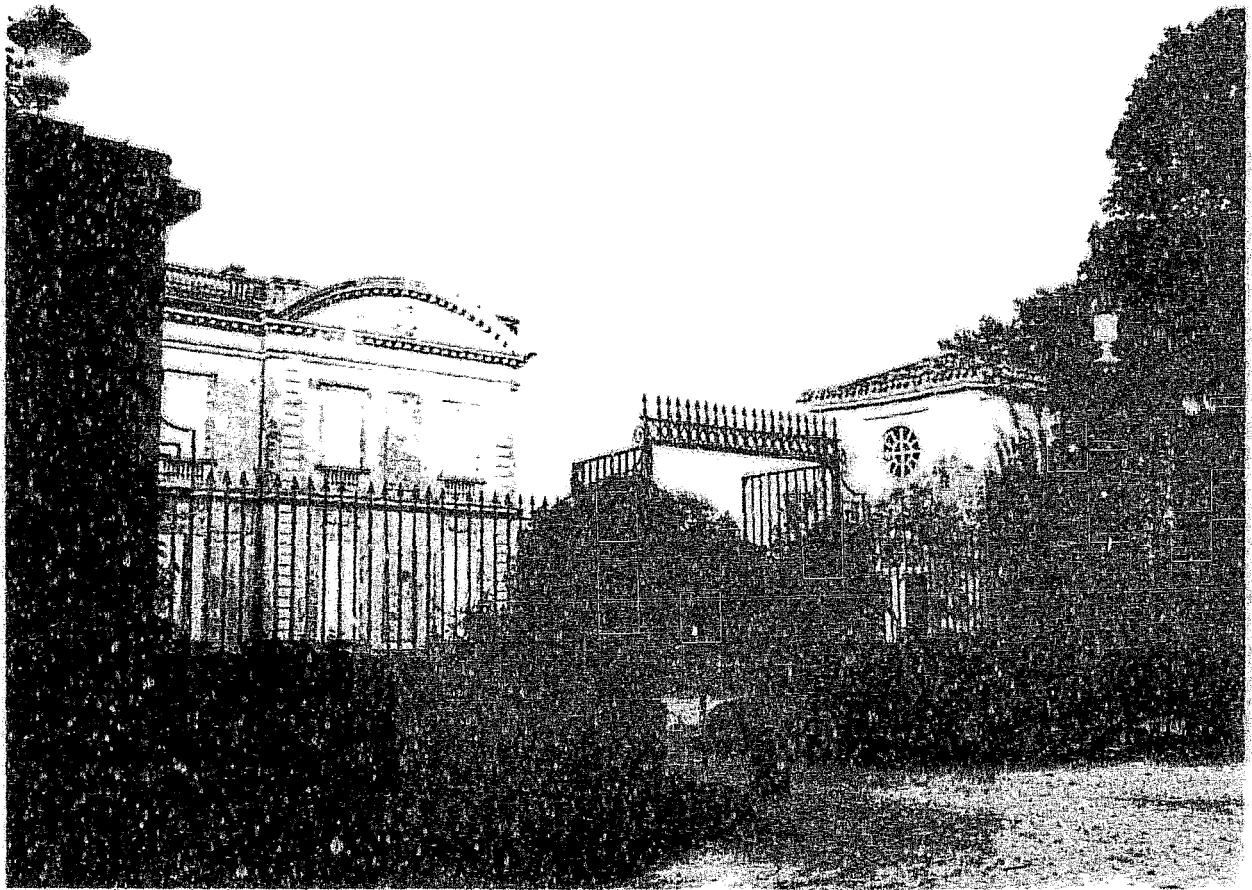


Fig. 113 - Château de Marcellus. La grille d'entrée sur la cour d'honneur et le pavillon de Montpouillan.

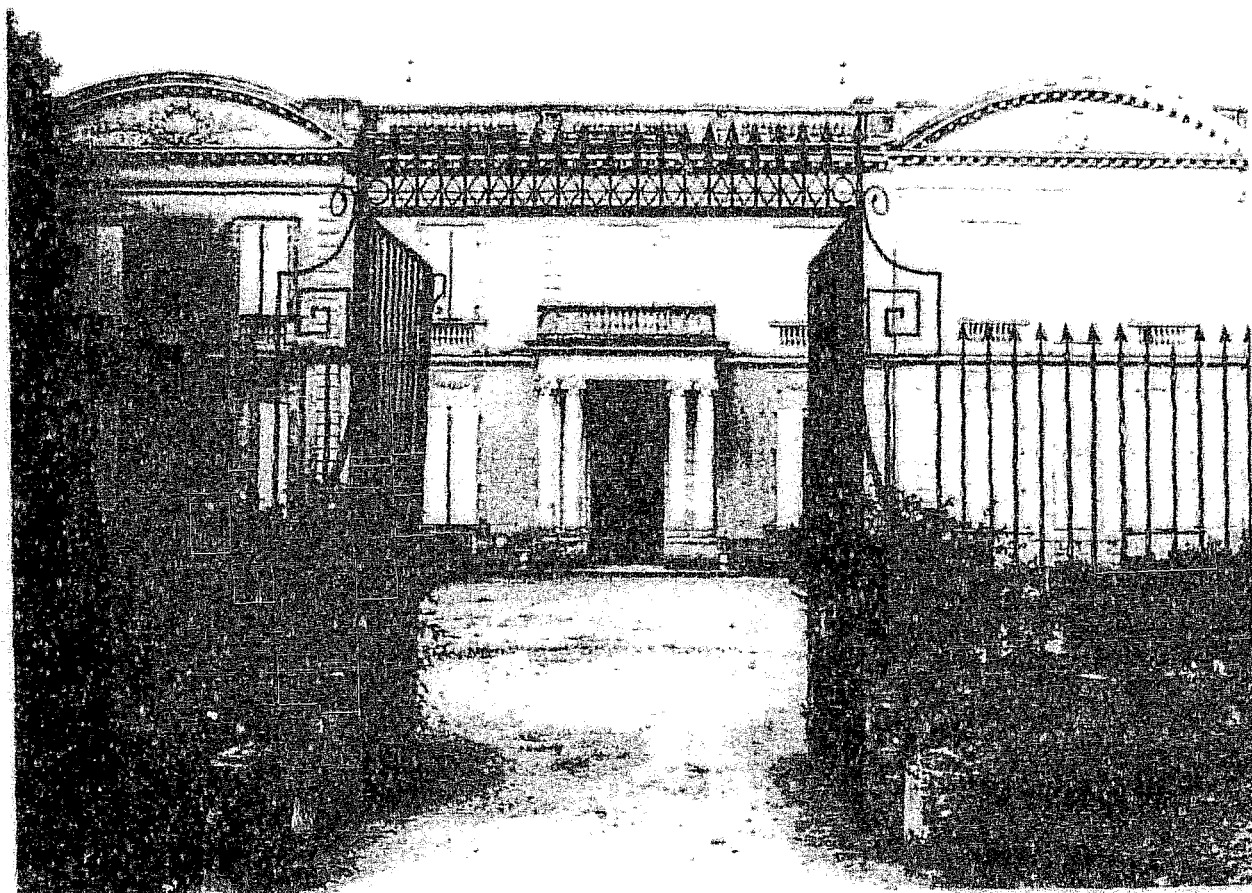


Fig. 114 - Château de Marcellus . Façade principale sur la cour
d'honneur .

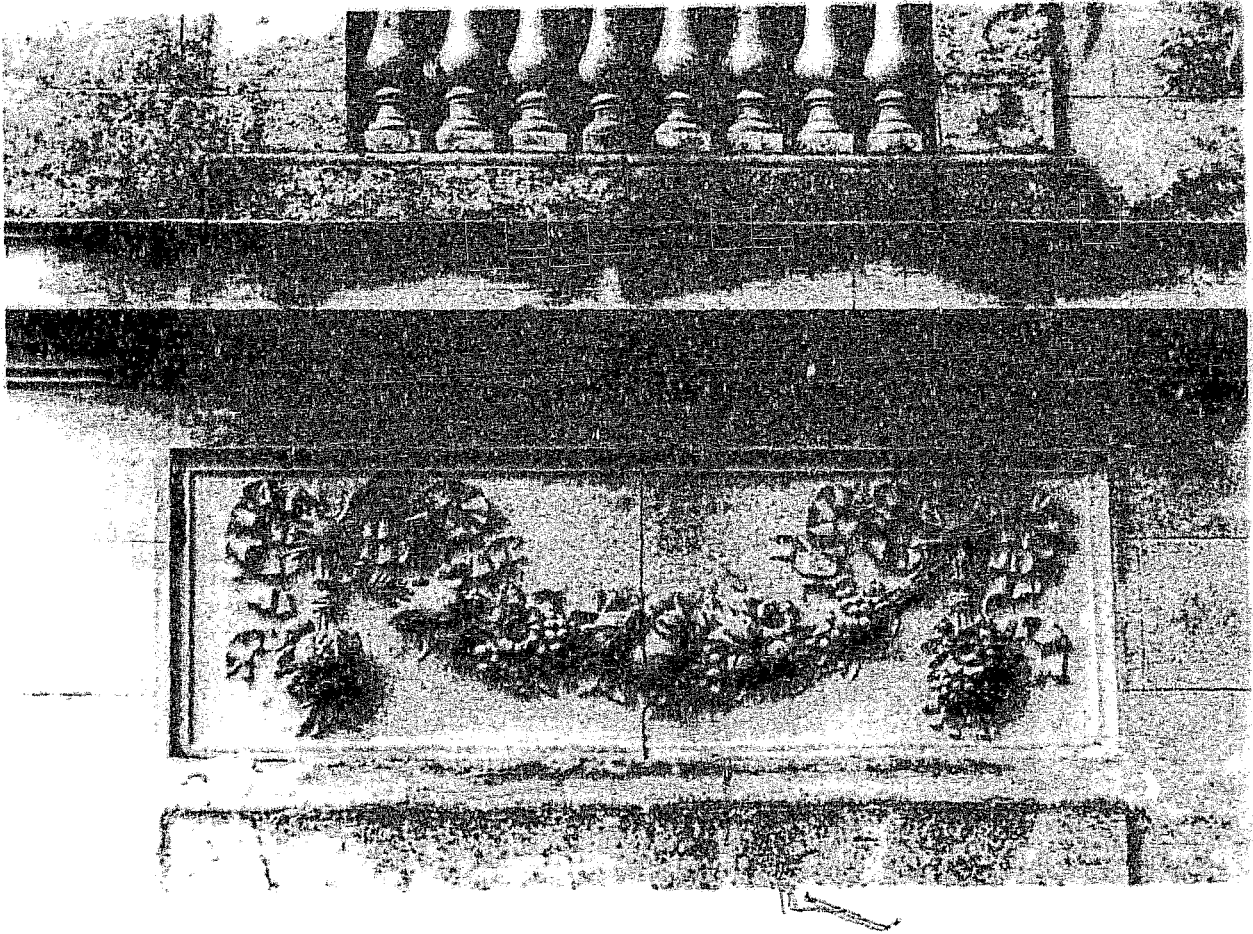


Fig. 115 - Château de Marcellus .Détail des tableaux sculptés au-dessus
des baies du rez-de-chaussée sur la façade principale .

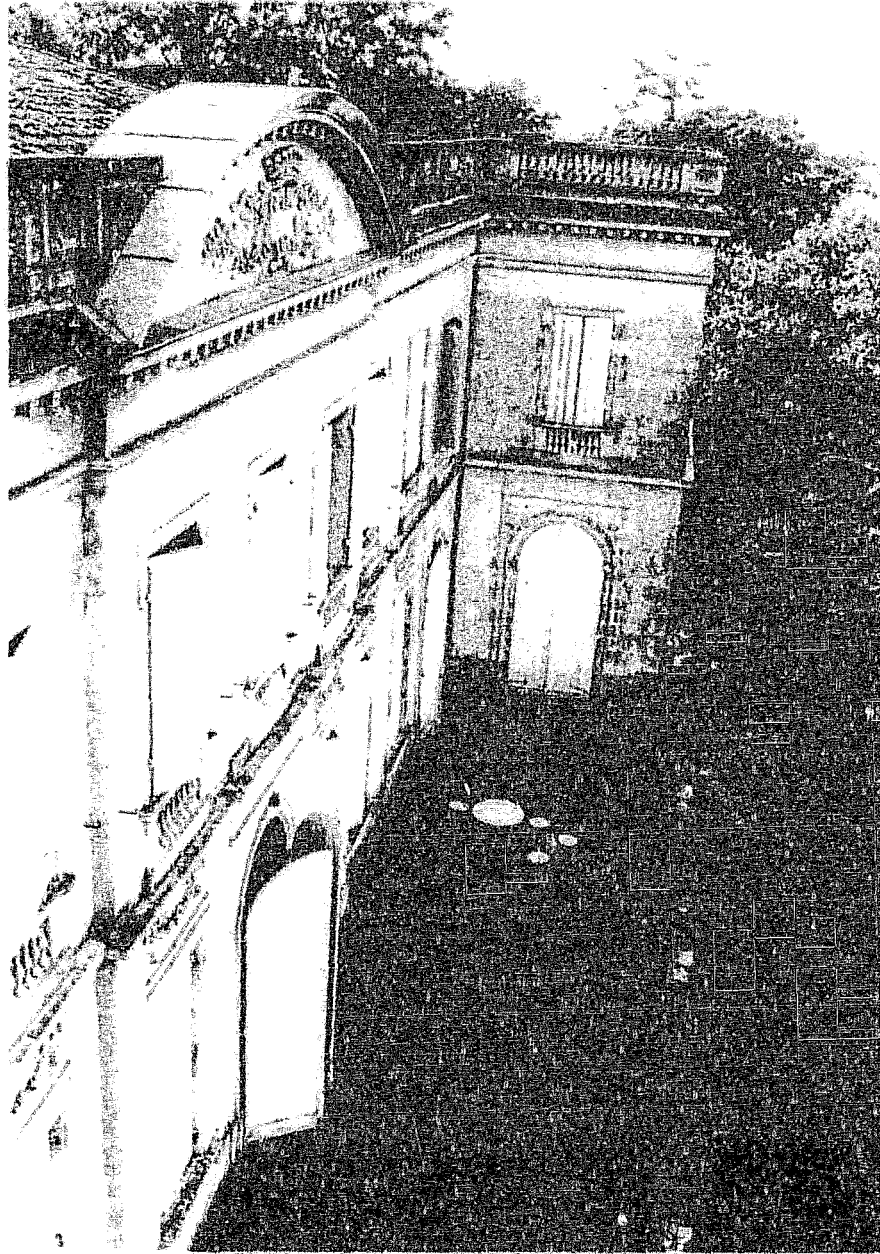


Fig. 116 - Château de Marcellus . Façade nord-est sur la plateforme dominant la vallée de la Garonne. Vue sur le pavillon de Couthures . Fronton avec les armoiries des Montbron et des Marcellus .

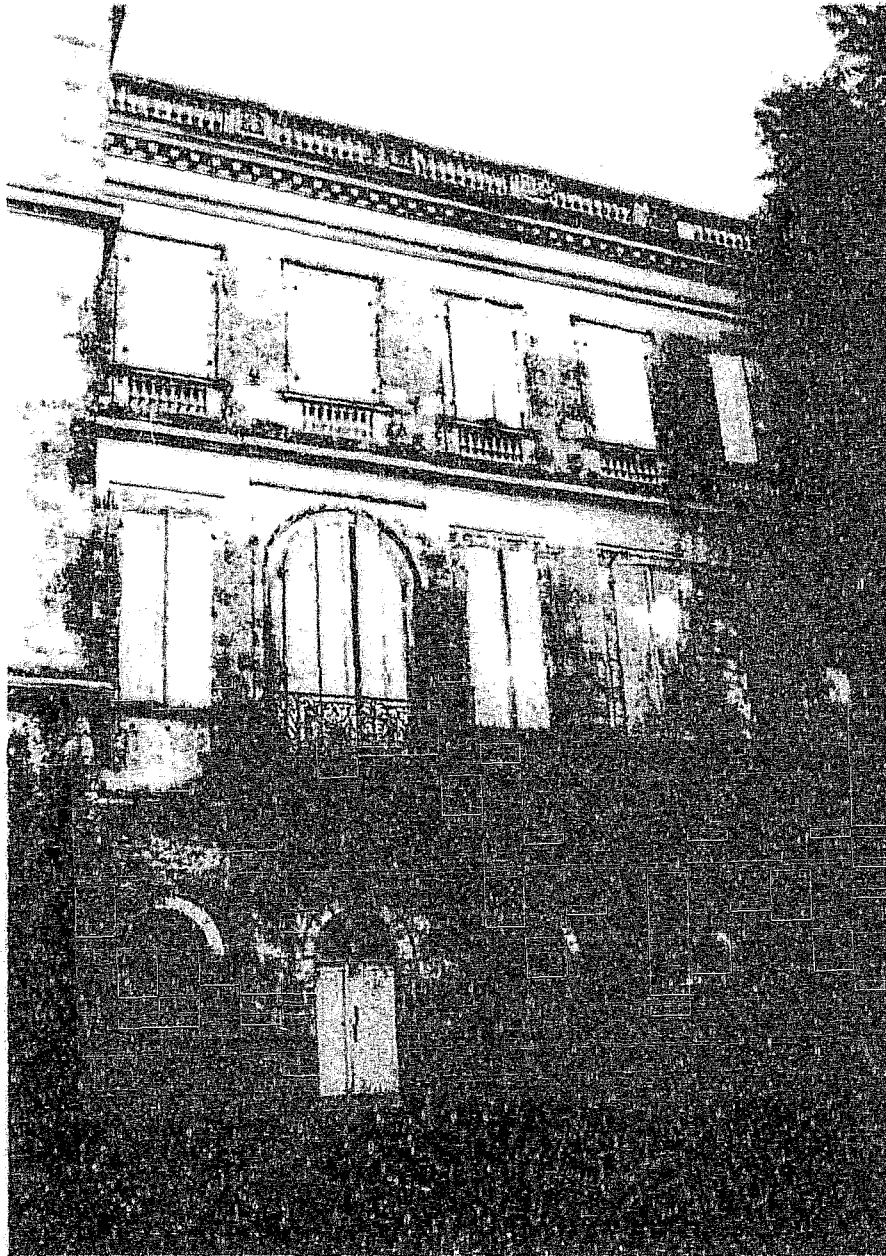


Fig. 117 - Château de Marcellus . Façade latérale du côté des cuisines
au nord-ouest .

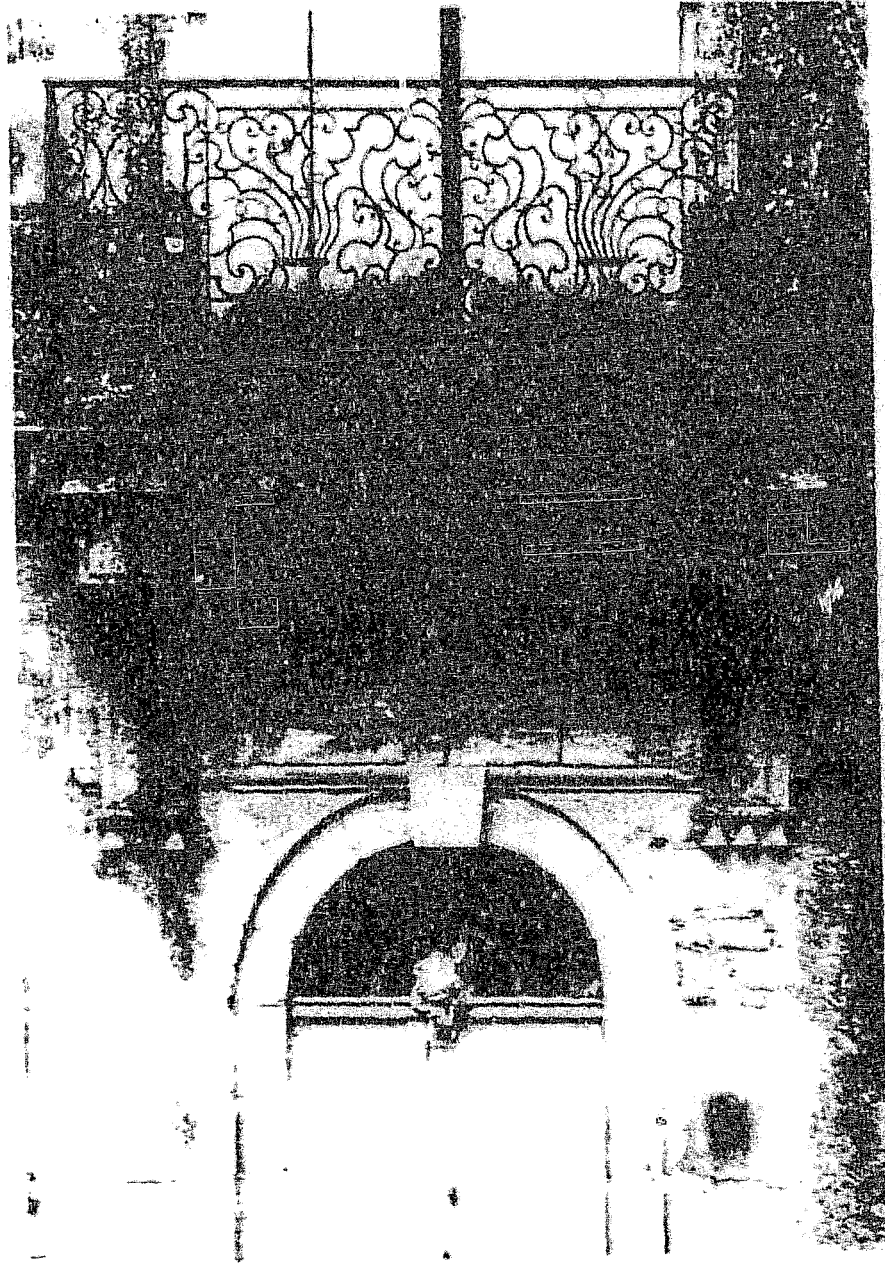


Fig. 118 - Château de Marcellus . Façade nord-ouest, détail du balcon
et de la ferronnerie exécutée par Blaise Charlot .



Fig. 119 - Château de Marcellus .Départ du grand escalier .

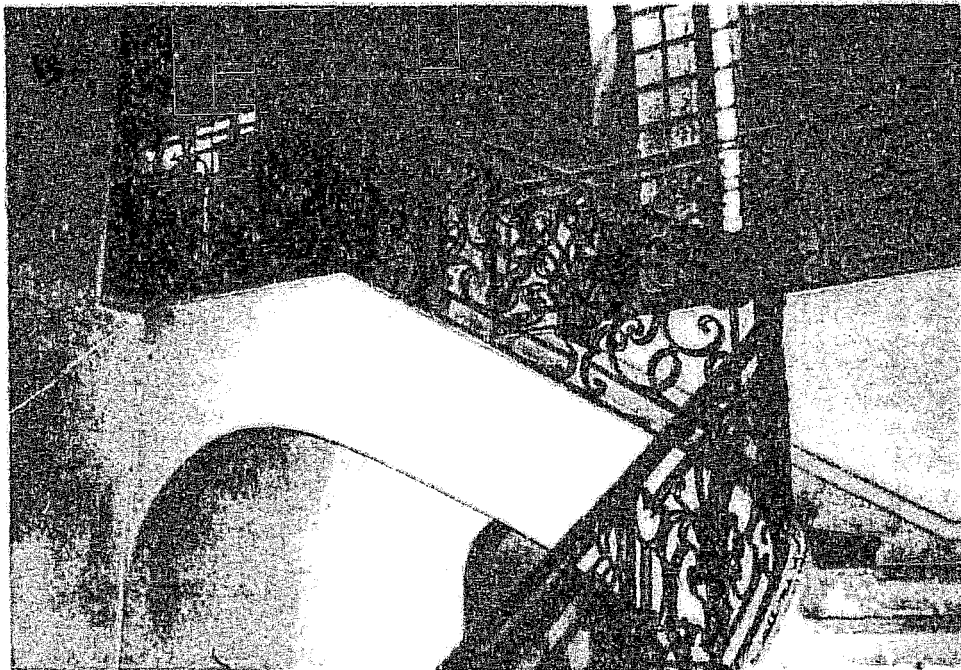


Fig. 120 - Château de Marcellus . Le grand escalier .

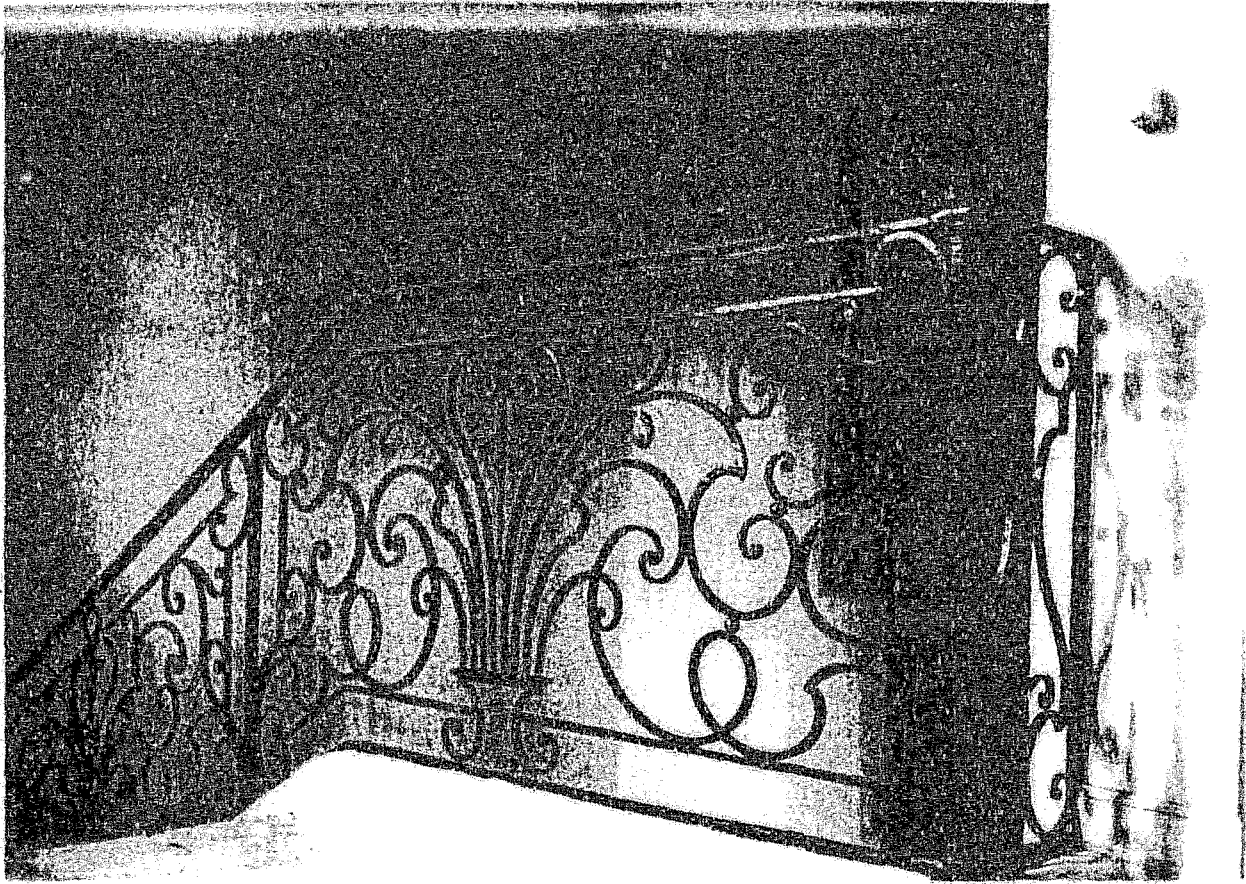


Fig. 121 - Château de Marcellus .Détail de la rampe sur le palier.

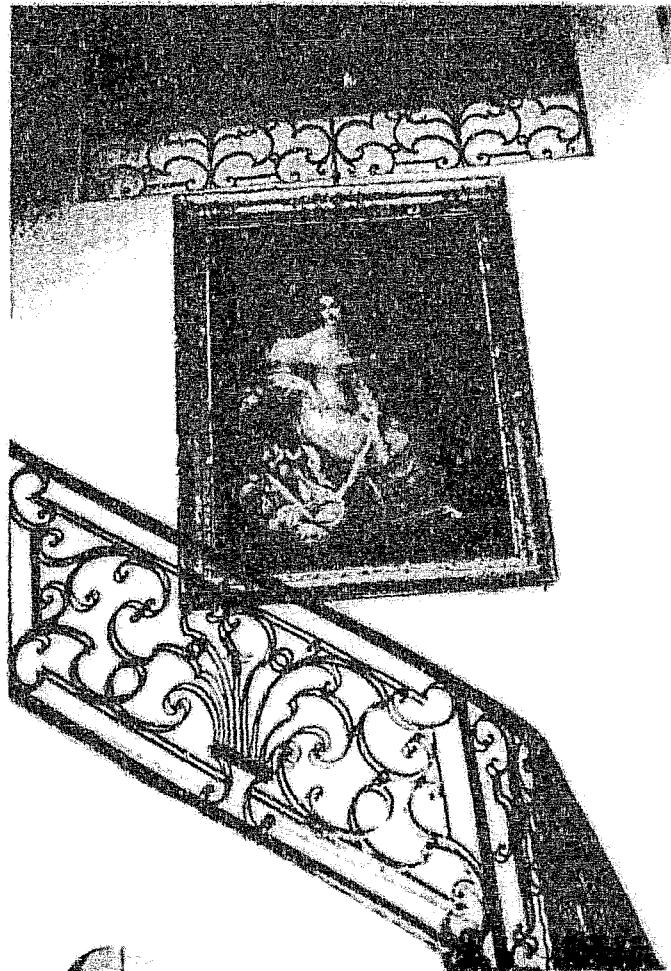


Fig. 122 - Garde-corpe de l'arcade située sur le palier .

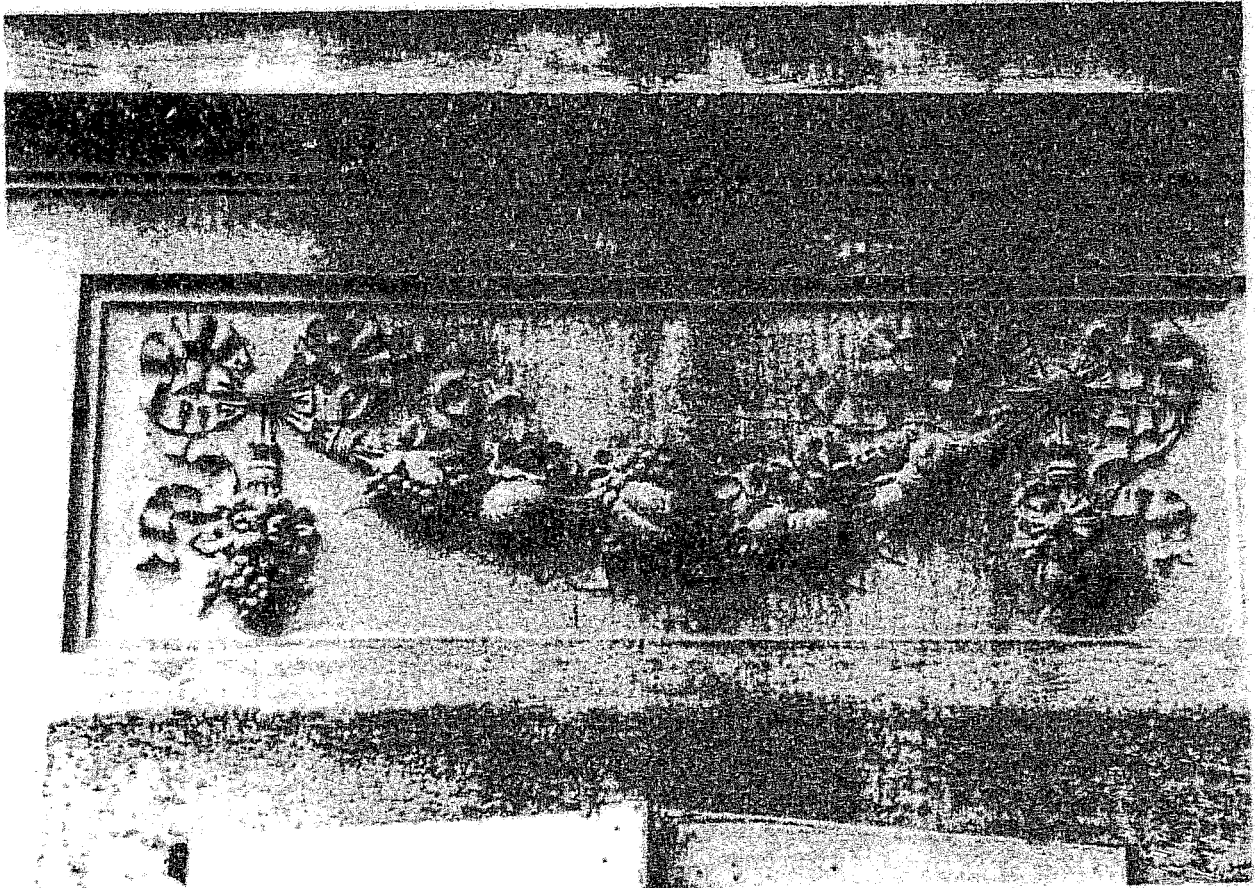


Fig. 123 - Château de Marcellus . Détail d'un tableau sculpté
au-dessus d'une baie du rez-de-chaussée de la façade
principale .

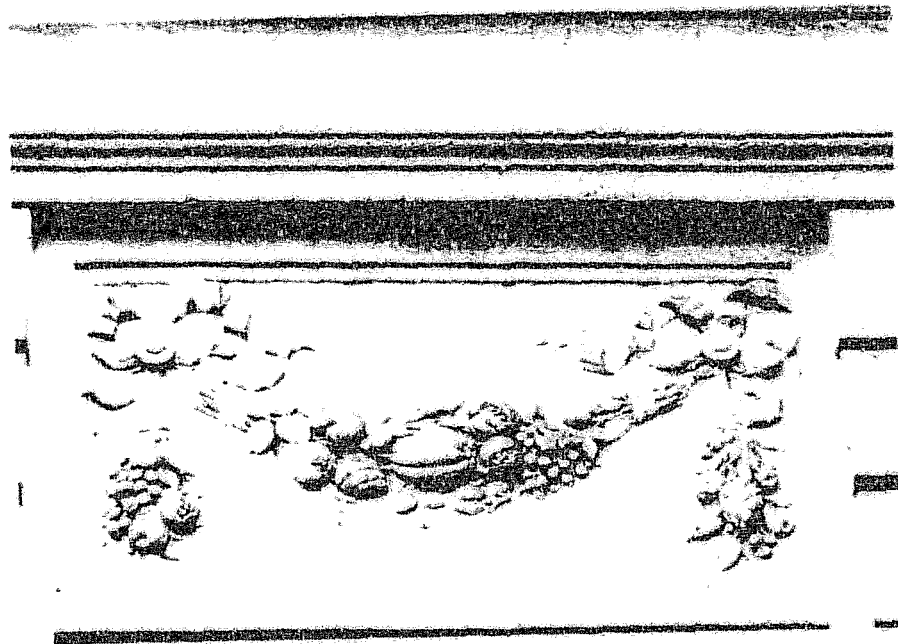
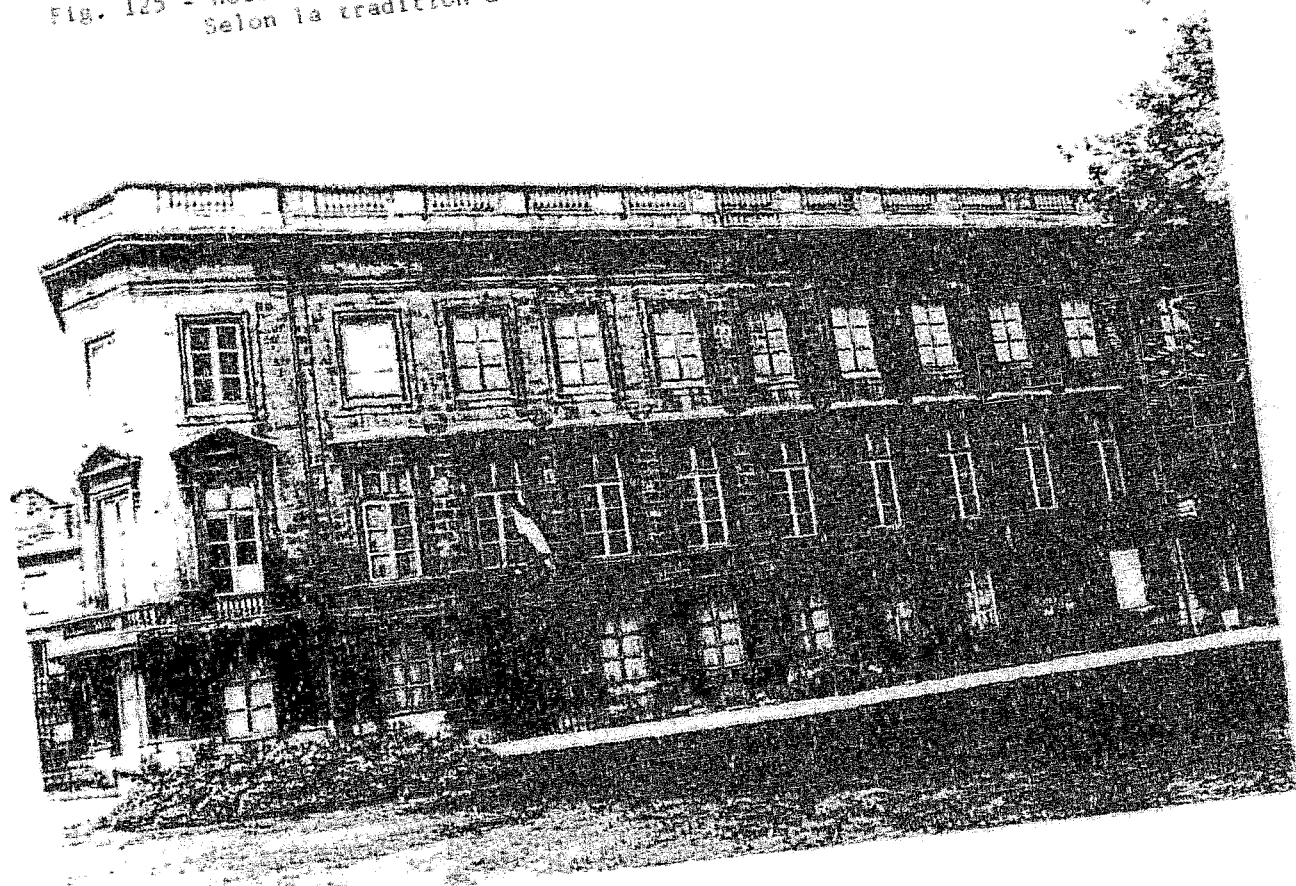
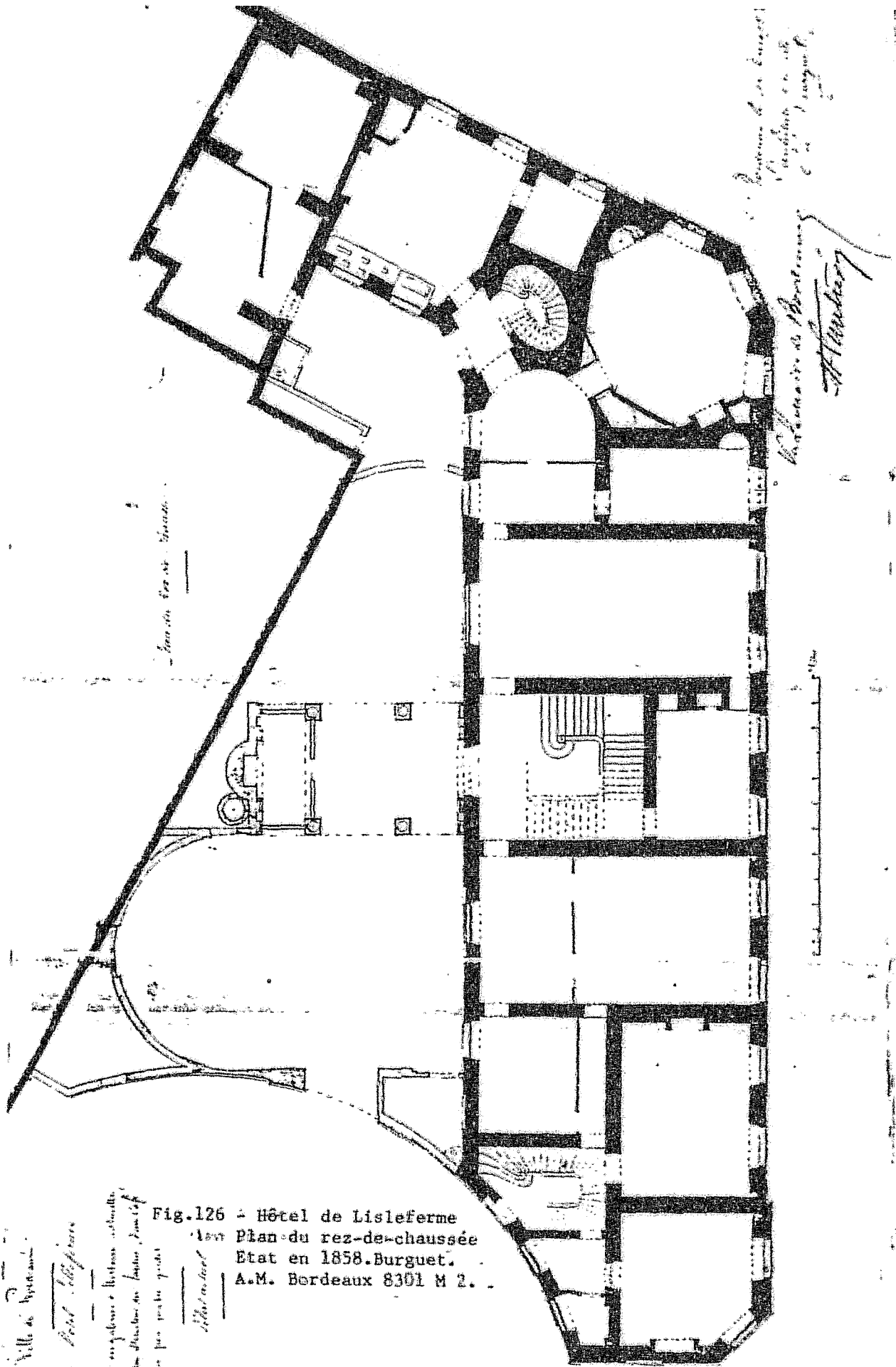


Fig.124 - Palais Bohan à Bordeaux .Tableau sculpté au-dessus d'une
bate du rez-de-chaussée de la façade sur la cour d'honneur.



Fig. 125 - Hôtel de Lisieferme à Bordeaux. Façades sur le Jardin Public.
Selon la tradition attribué à Bonfin et conçu vers 1778.





*Plan de la Ville de Bordeaux
 par M. B. Bourcier de la Courbe
 Architecte en chef
 de la Ville de Bordeaux
 A. M. B. Bourcier*

Fig. 126 - Hôtel de Lisleferme
 Plan du rez-de-chaussée
 Etat en 1858. Burguet.
 A.M. Bordeaux 8301 M 2.

Ville de Bordeaux

Plan de la Ville de Bordeaux

*Installation des escaliers et des portes
 du rez-de-chaussée des hôtels, par M. Burguet*

Hôtel de Lisleferme

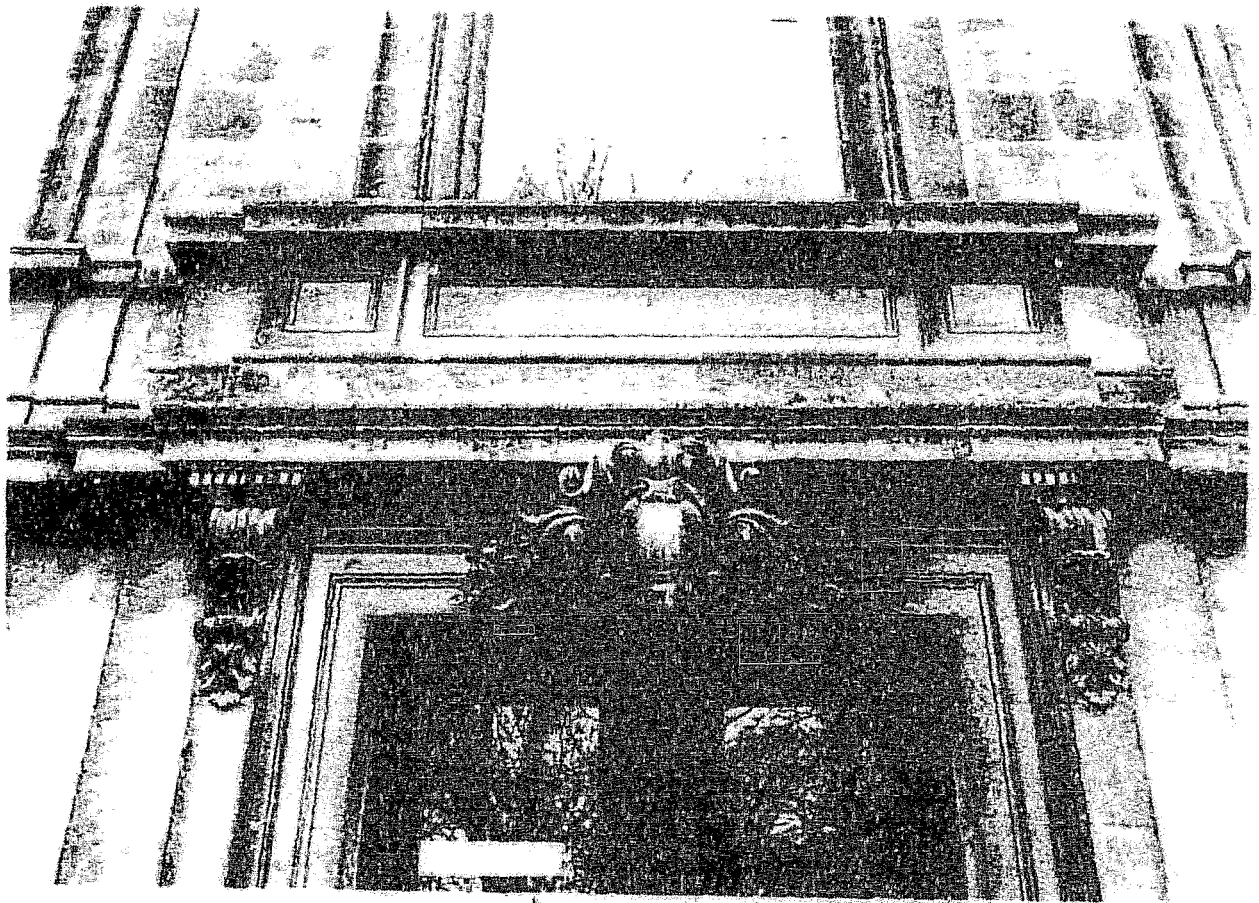


Fig.128 - Hôtel de Lisleferme . Détail de la porte d'entrée au Musée.
Etat actuel.

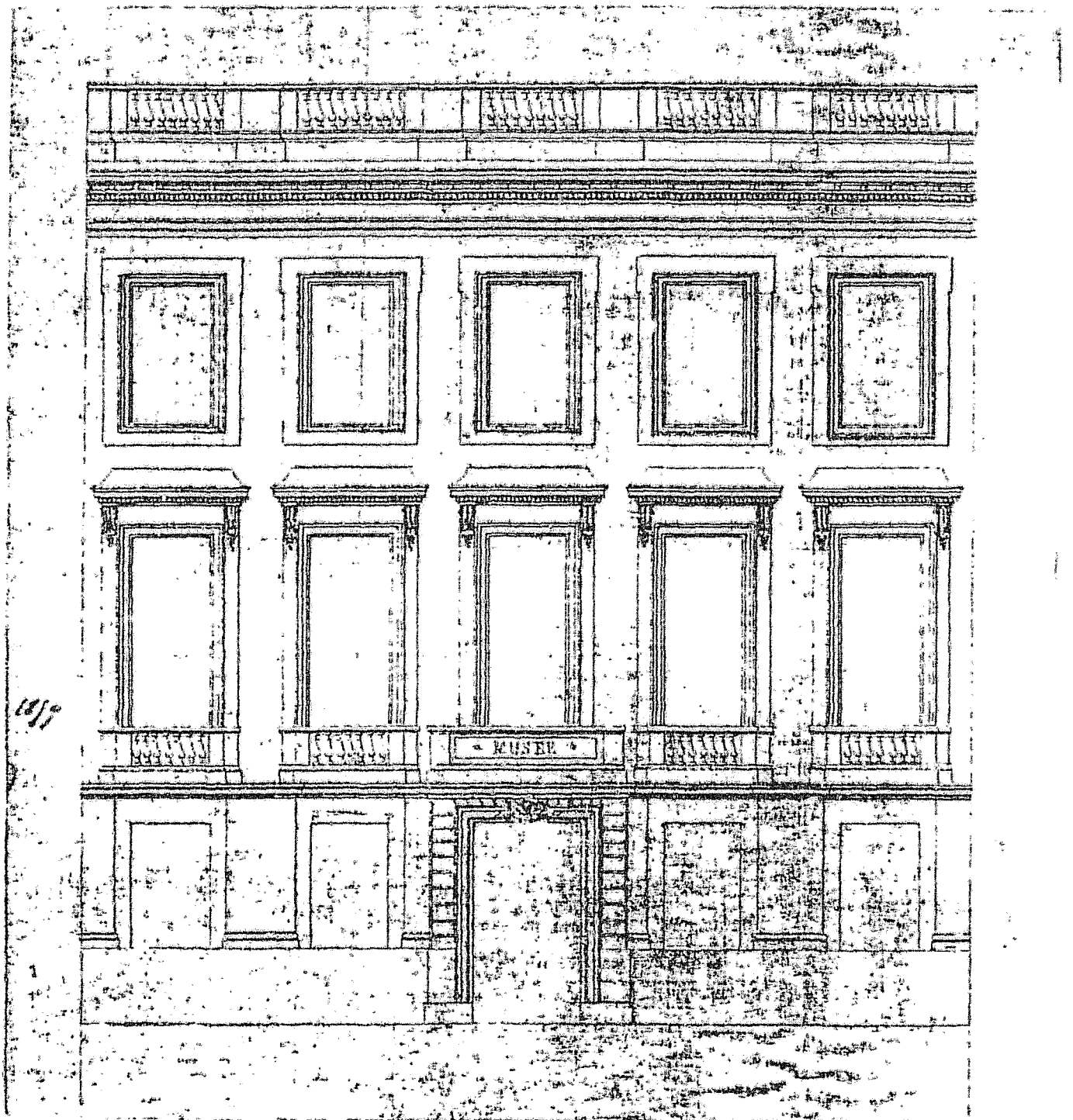


Fig. 129 - "Ancien Hôtel de Lisleferme .Installation des galeries d'Histoire Naturelle , du logement du directeur du jardin, d'un café et d'un logement pour quatre gardes"
Projet de façade sur le jardin . Burguet, 1858. Approuvé en 1859.
A.M. Bordeaux 8301 M 2

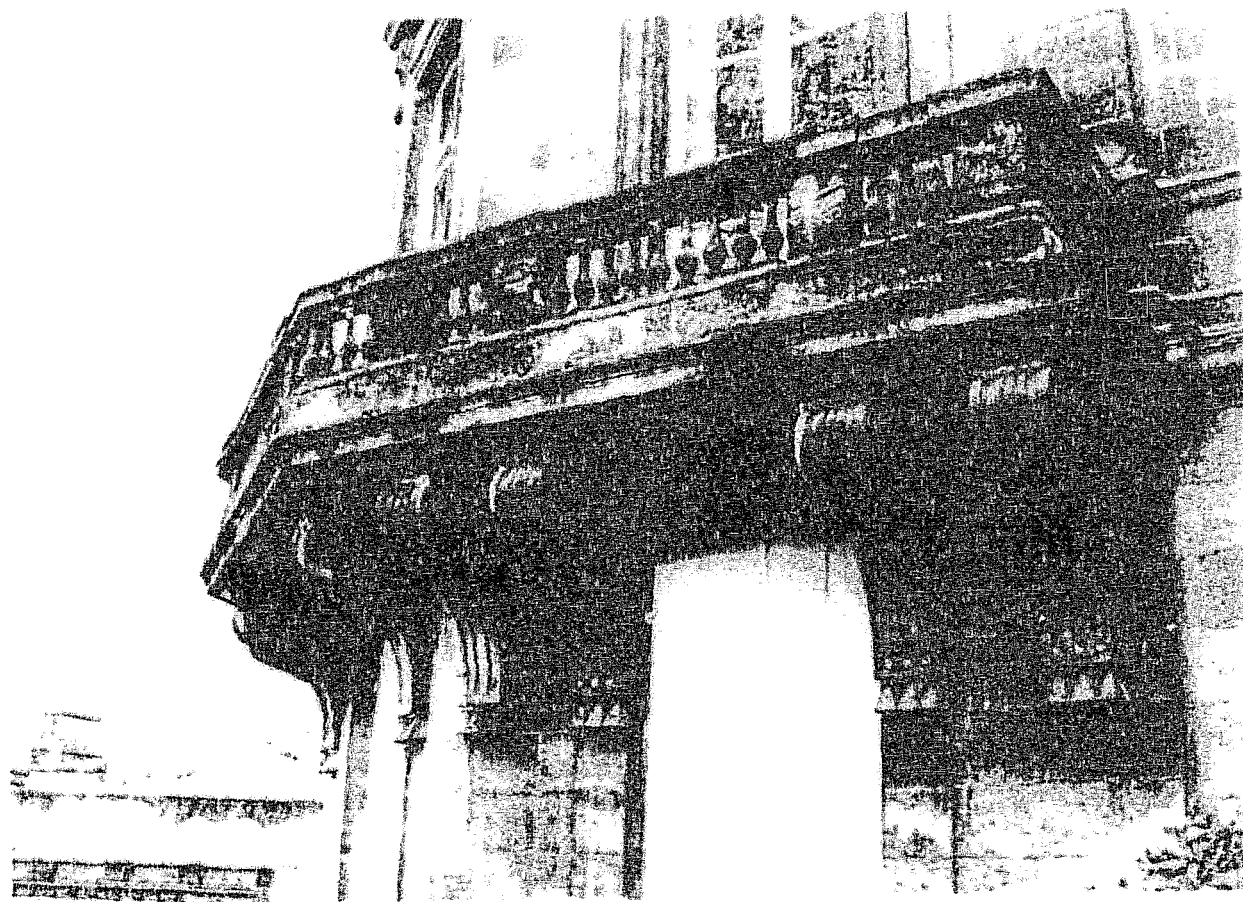


Fig. 130 - Hôtel de Lisleferme. Balcon à pans coupés au midi.

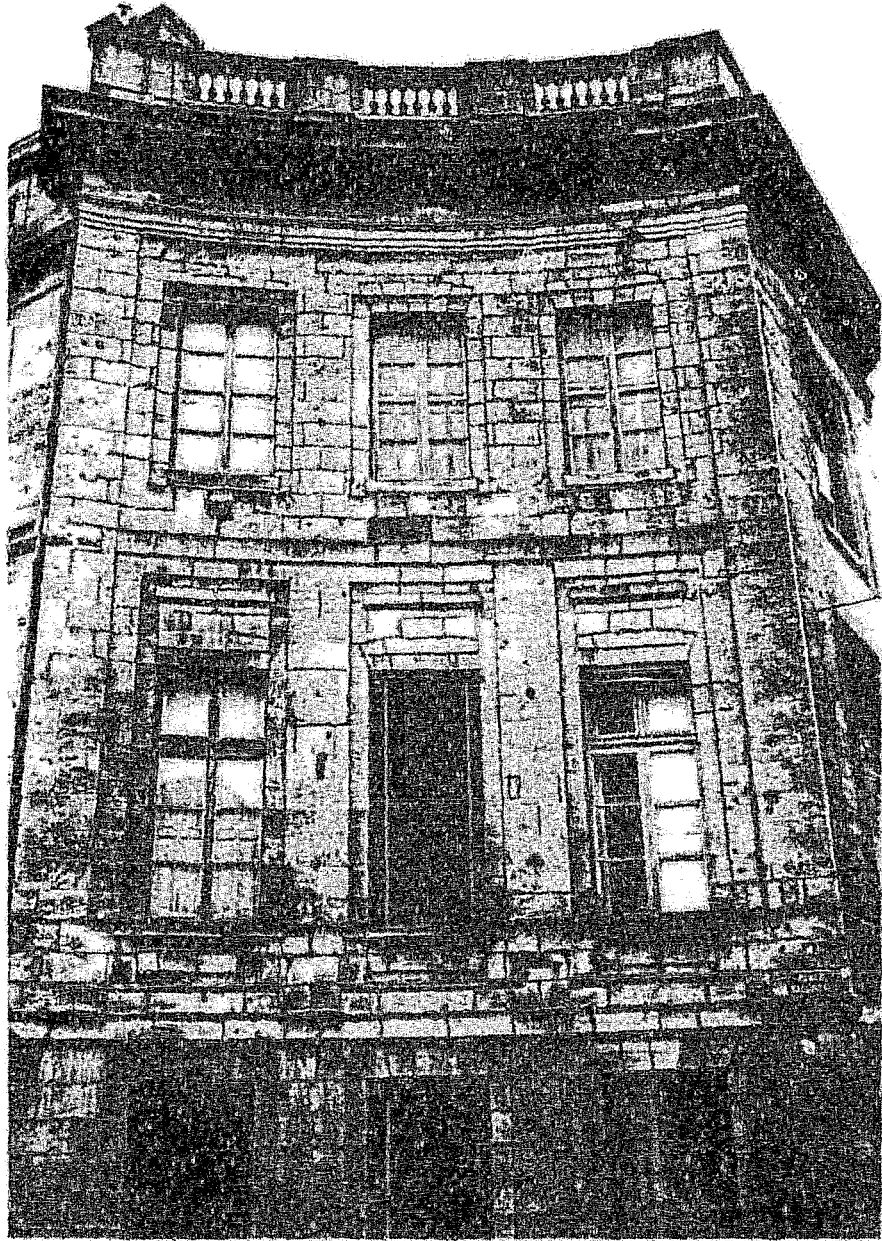


Fig. 131 - Hôtel de Lisleferme . Façade sur la place Bardineau .
Etat actuel.

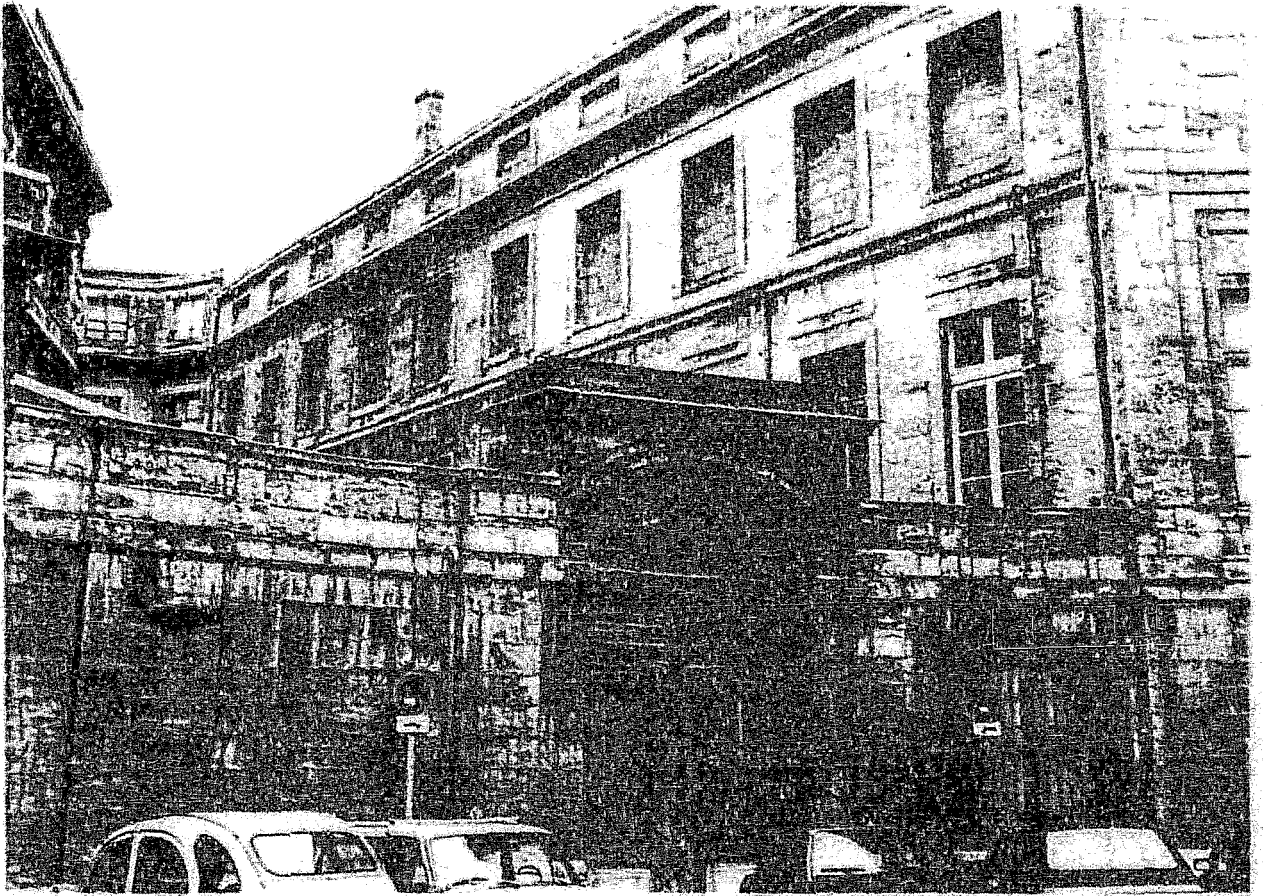


Fig. 132 - Hôtel de Lisleferme . Entrée monumentale place Bardineau.

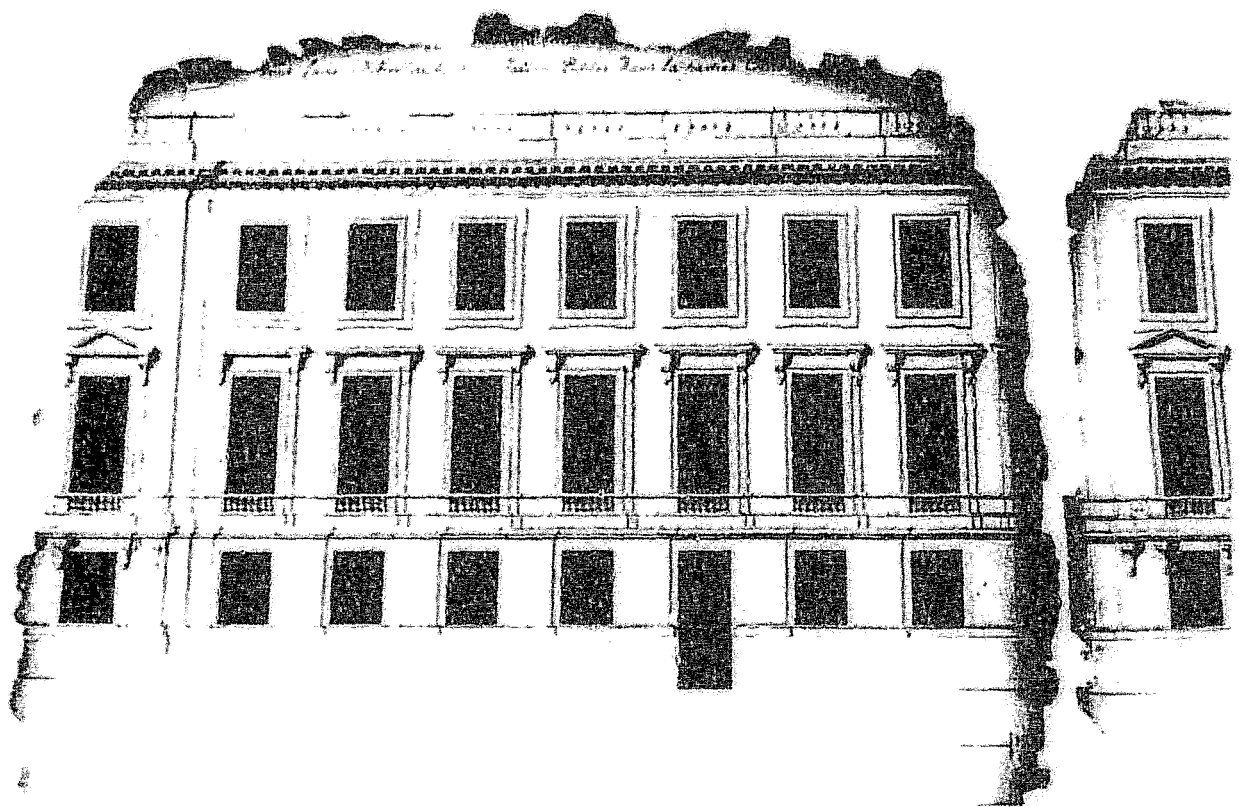


Fig. 133 - "Élévation d'un bâtiment que les Jurats vont faire édifier
au bout du Jardin Public dans la partie occidentale".
A.M. Bordeaux XXII-D/10 .

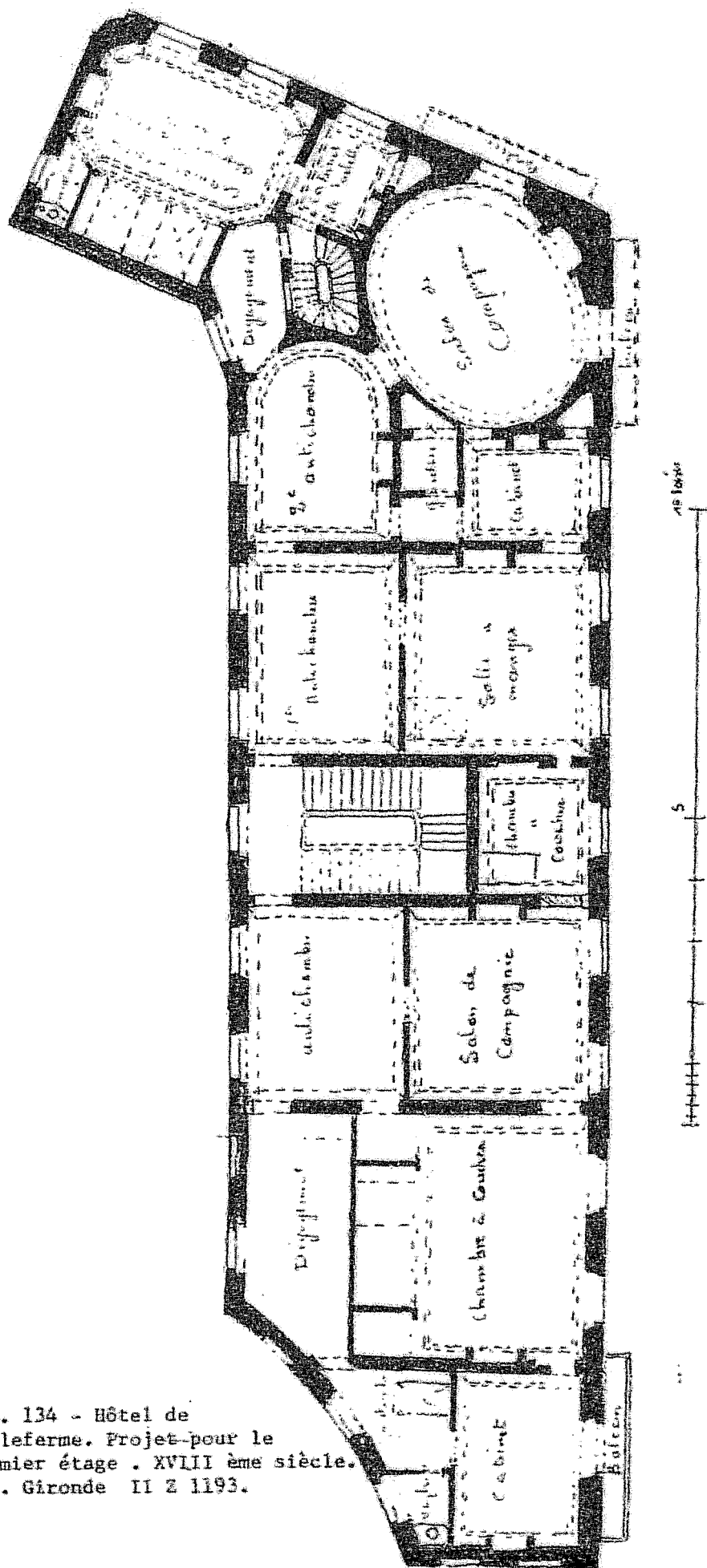
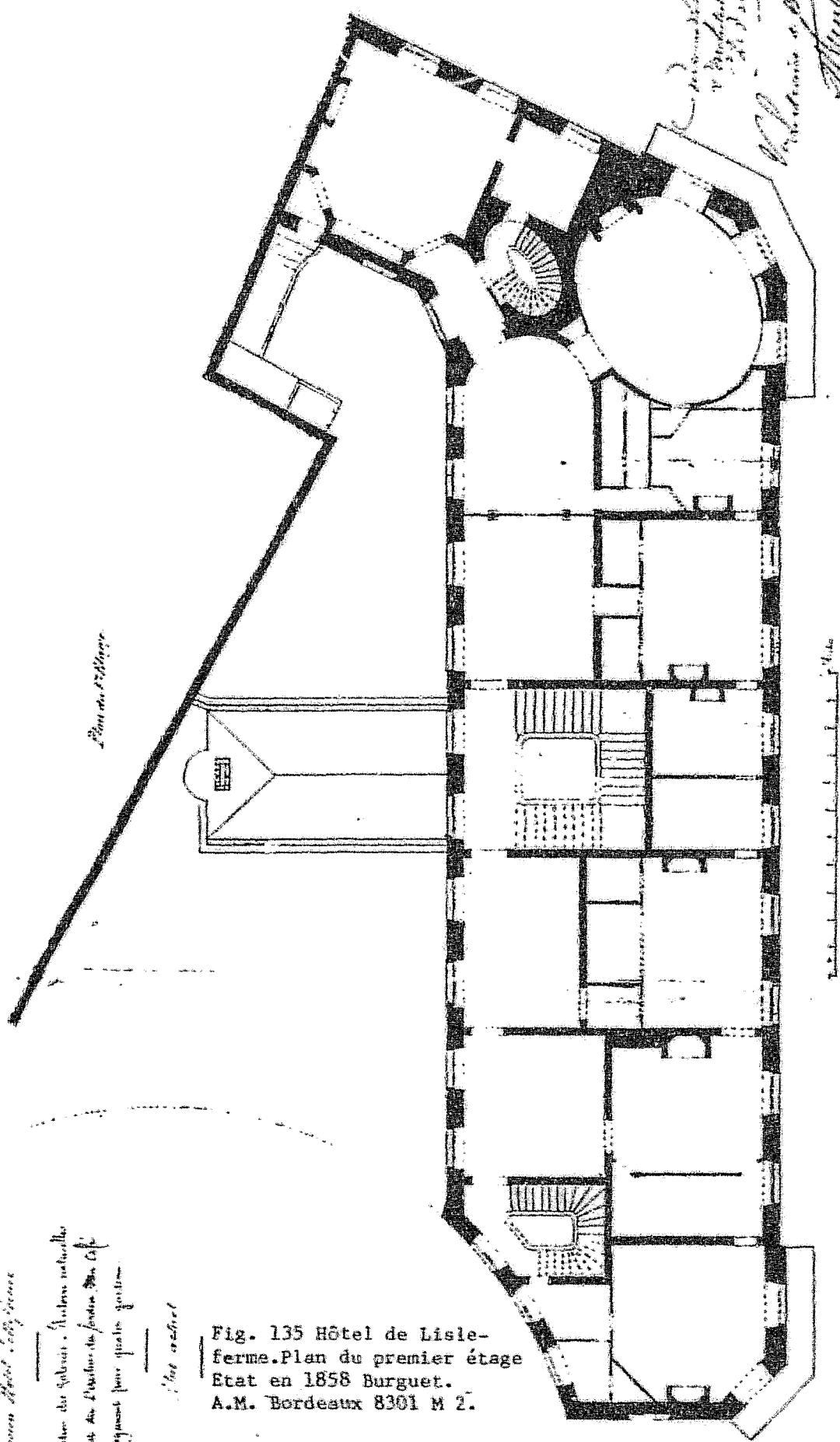


Fig. 134 - Hôtel de
Lisleferme. Projet pour le
premier étage . XVIII ème siècle.
A.D. Gironde II Z 1193.

Plan de l'édifice

*Ateliers de Sables, Moulins, moulins
logement des ouvriers, des sables, des
des logements pour quatre autres.*

Plan central



*Plan de l'édifice
à l'échelle de 1/1000
M. J. Burguet
M. J. Burguet
M. J. Burguet*

Fig. 135 Hôtel de Lisleferme. Plan du premier étage
Etat en 1858 Burguet.
A.M. Bordeaux 8301 M 2.

Ville de Bordeaux

Commune de Lisleferme

Indication des appartements destinés aux militaires
du régiment de Bordeaux, sous le n° 11. en
l'espérance de leur être affectés

11

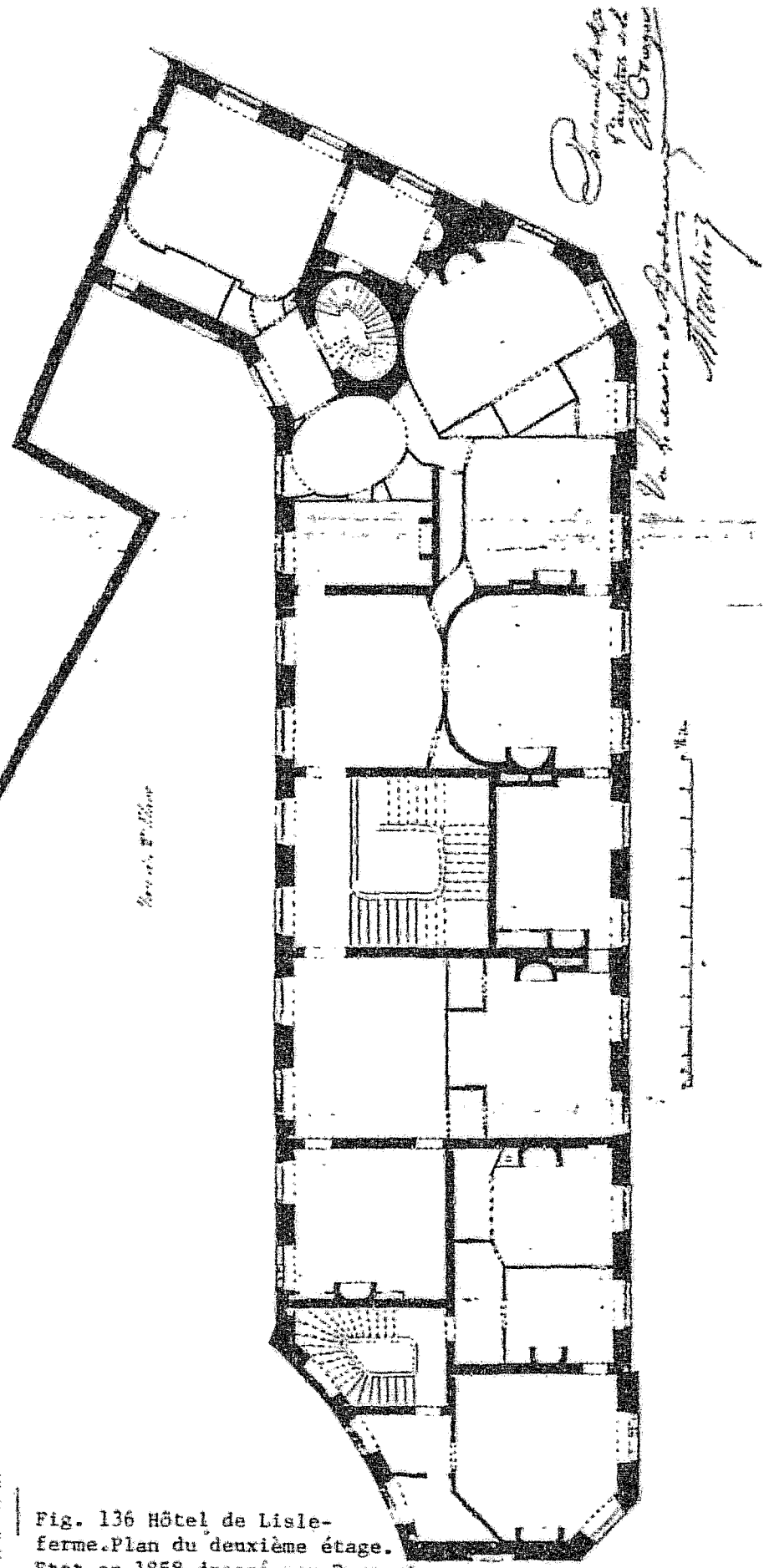


Fig. 136 Hôtel de Lisleferme. Plan du deuxième étage.
Etat en 1858 dressé par Burguet.
A.M. Bordeaux 8301 M 2.

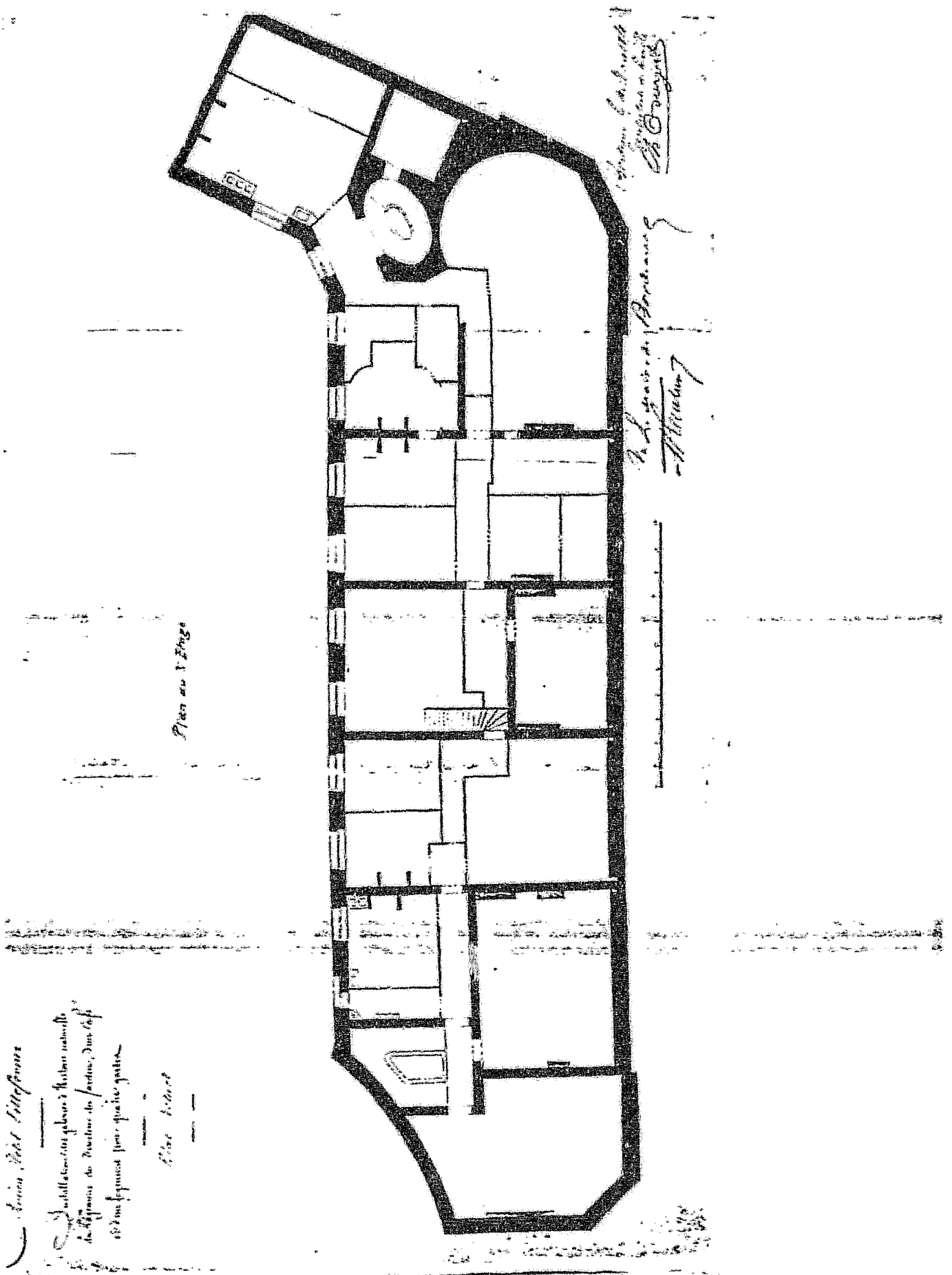
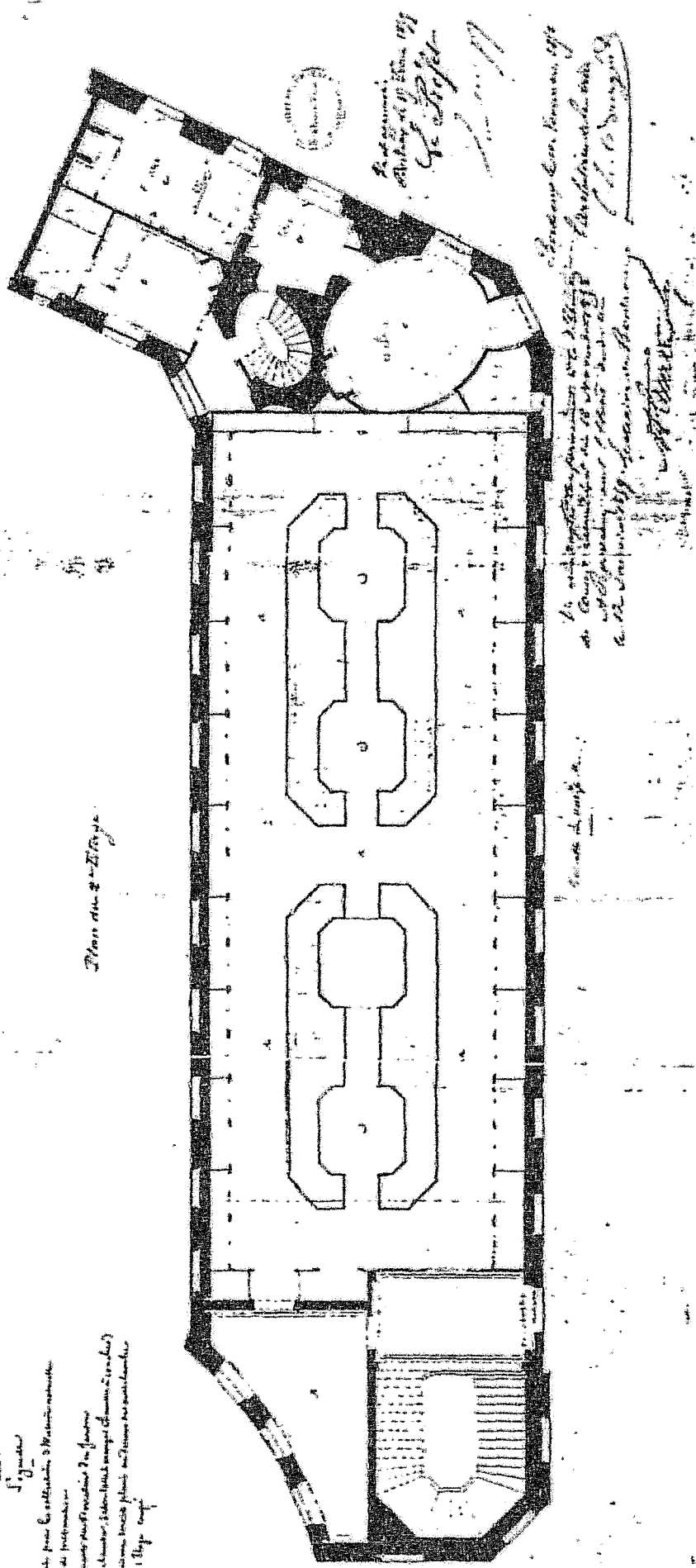


Fig. 137 - Hôtel de Lisleferme . Plan du troisième étage .Etat de 1858.
Burguet. A.M. Bordeaux 8301 M 2 .

Plan de l'étage

*Installation des habitans de l'Hotel de Lisleferme
 du 2^e étage de l'Hotel de Lisleferme
 Plan de l'étage de l'Hotel de Lisleferme*

- 1. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 2. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 3. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 4. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 5. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 6. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 7. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 8. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 9. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 10. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 11. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 12. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 13. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 14. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 15. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 16. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 17. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 18. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 19. Habitation pour le propriétaire & sa famille
- 20. Habitation pour le propriétaire & sa famille



*Plan de l'étage de l'Hotel de Lisleferme
 d'après le projet de M. Burguet
 en 1858*

*Le plan de l'étage de l'Hotel de Lisleferme
 est d'après le projet de M. Burguet
 en 1858*

*Le plan de l'étage de l'Hotel de Lisleferme
 est d'après le projet de M. Burguet
 en 1858*

Fig. 139 - Hôtel de Lisleferme. Projet d'aménagement du deuxième étage dressé par Burguet en 1858, A.M. Bordeaux 8301 M 2

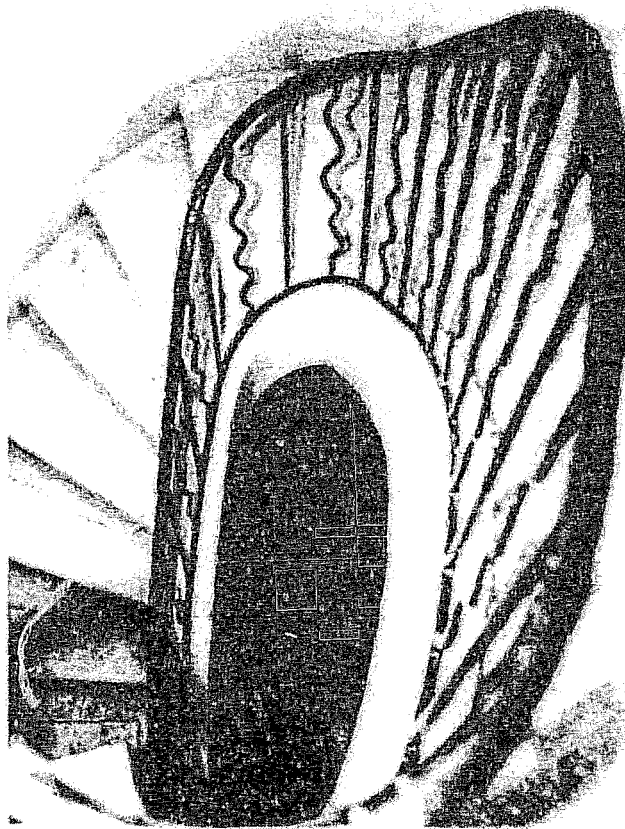


Fig. 140 - Hôtel de Lisieferme . L'escalier de service .

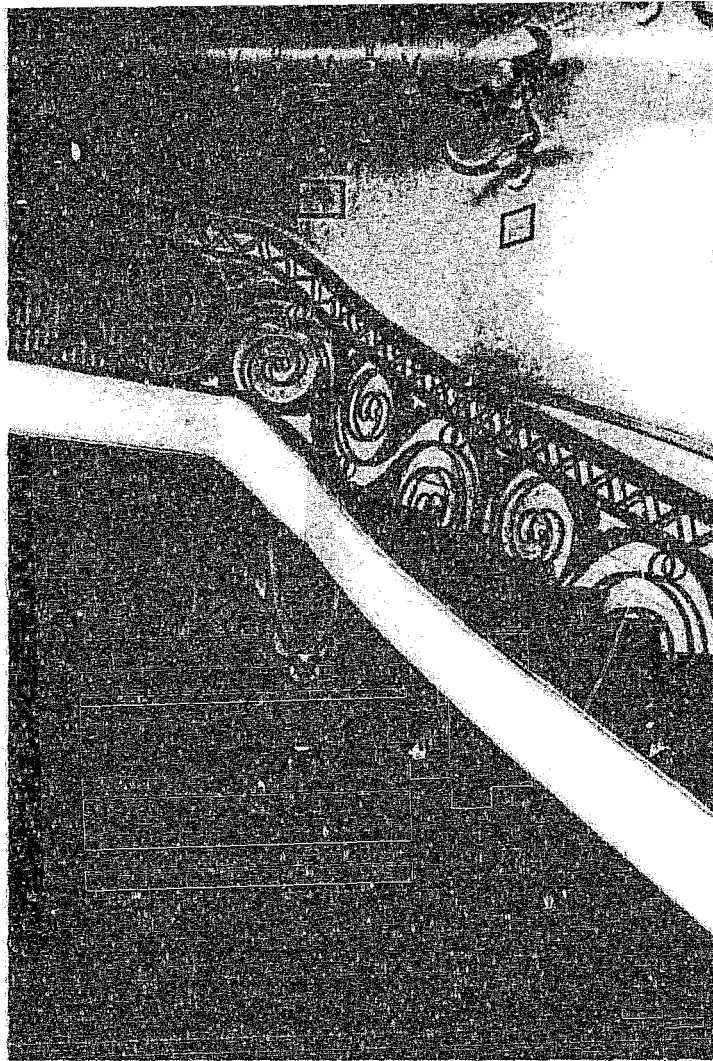


Fig. 141 - Hôtel de Lisleferme. L'escalier d'honneur. Etat actuel.

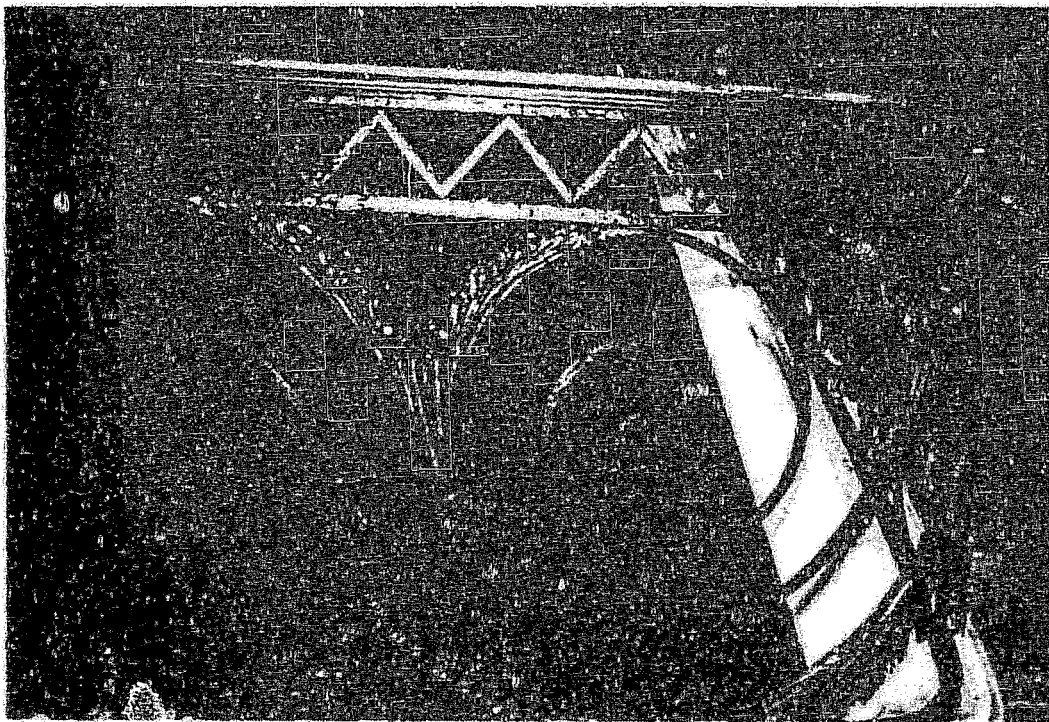


Fig. 142 - Hôtel de Lisleferme. Détail du garde-corps.

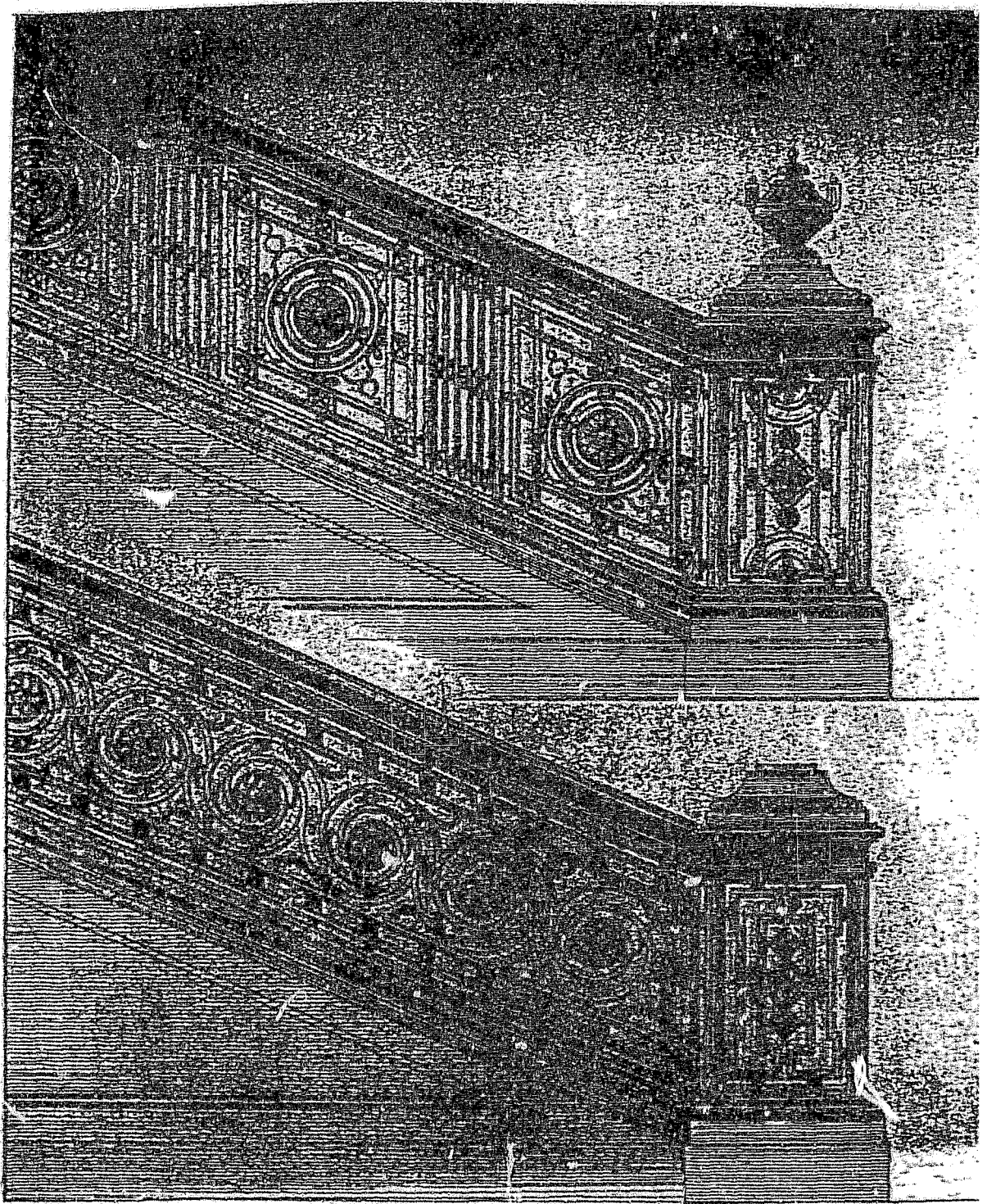


Fig .143 - F. de Neufforge "Développement de serrurerie propre pour différentes rampes d'escalier" in Recueil Élémentaire d'Architecture tome VIII. 1768 .

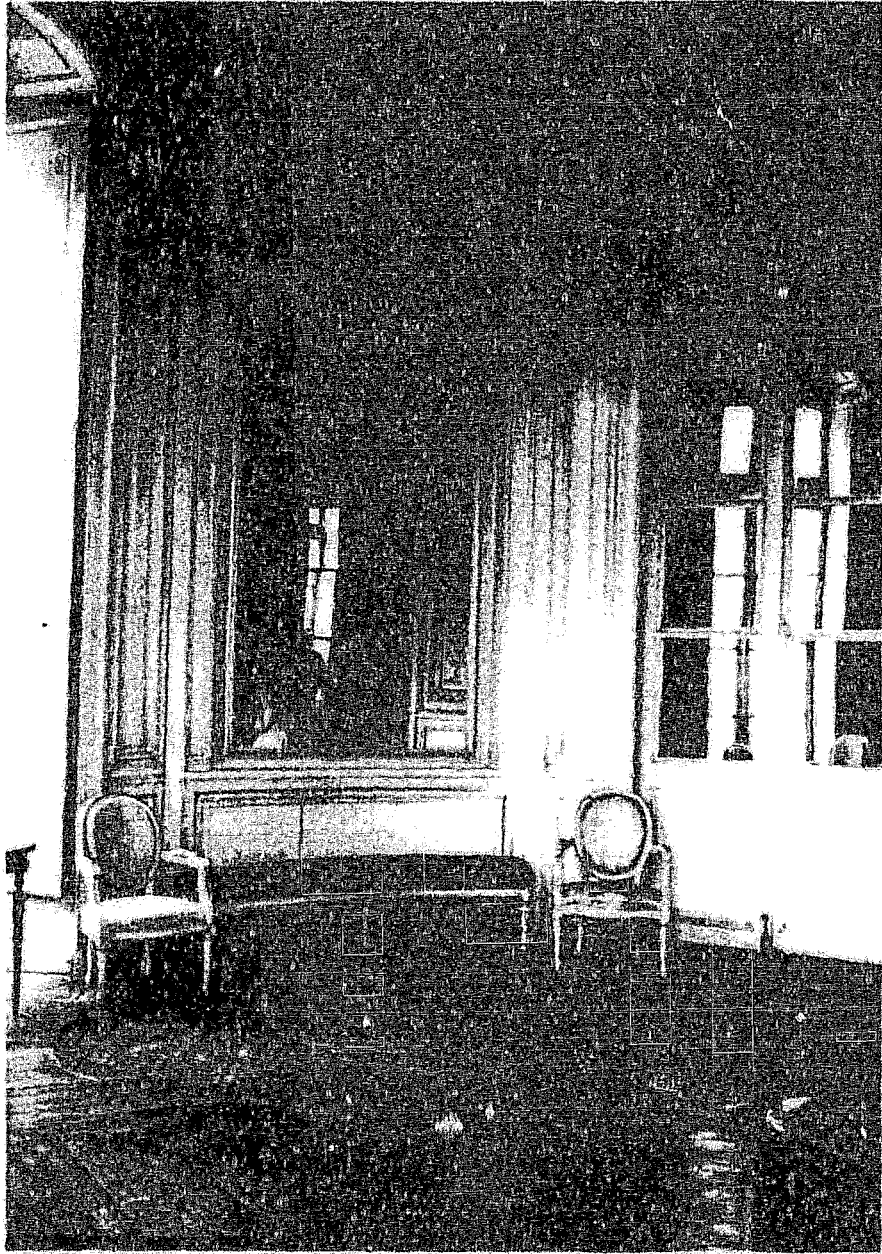


Fig. 144 - Hôtel de Lisleferme . Salon de compagnie ovale dit
"Salon des Quatre Saisons ".

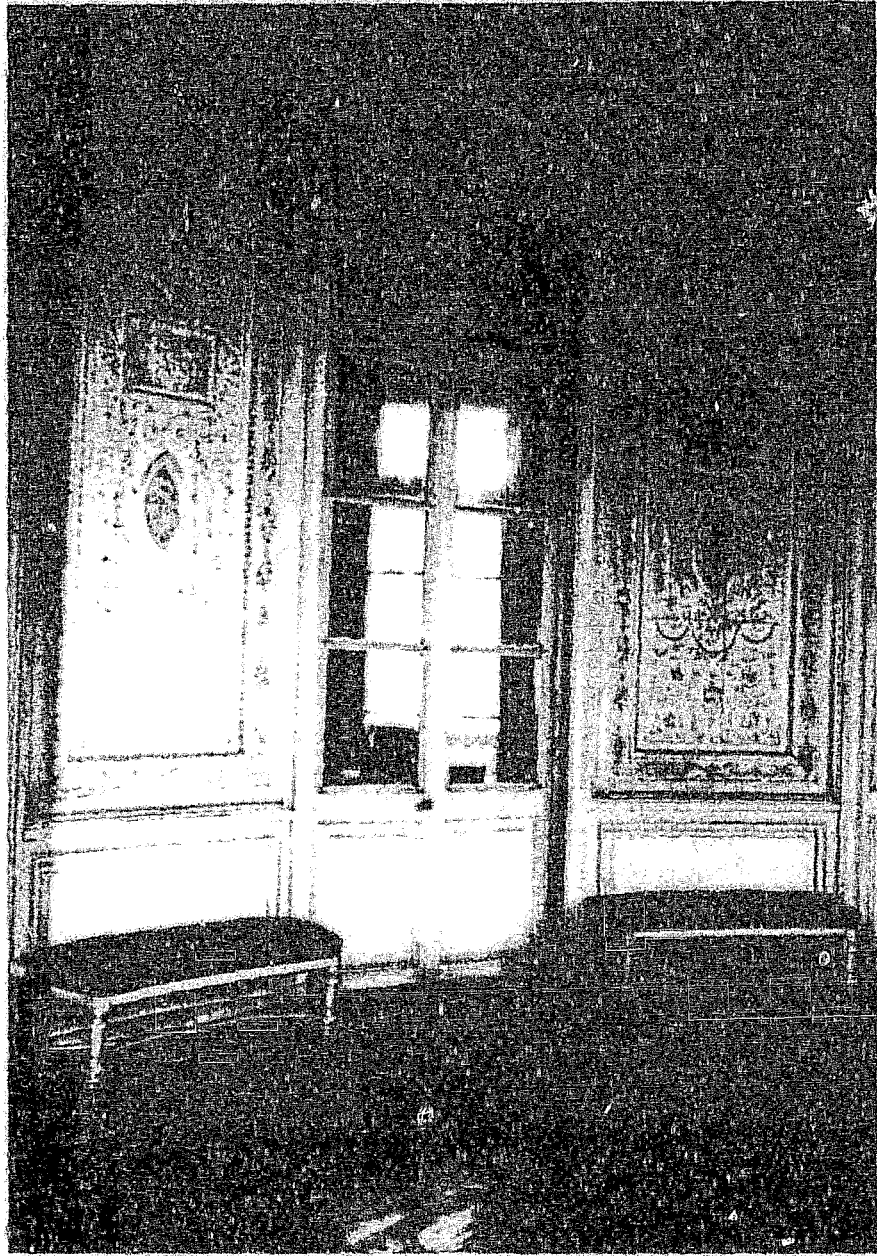


Fig. 145 - Hôtel de Lisleferme .Lambris du salon de compagnie .



Fig. 146 - Hôtel de Lisleferme .Salon de compagnie,détail d'une boiserie attribuée à Cabirol .

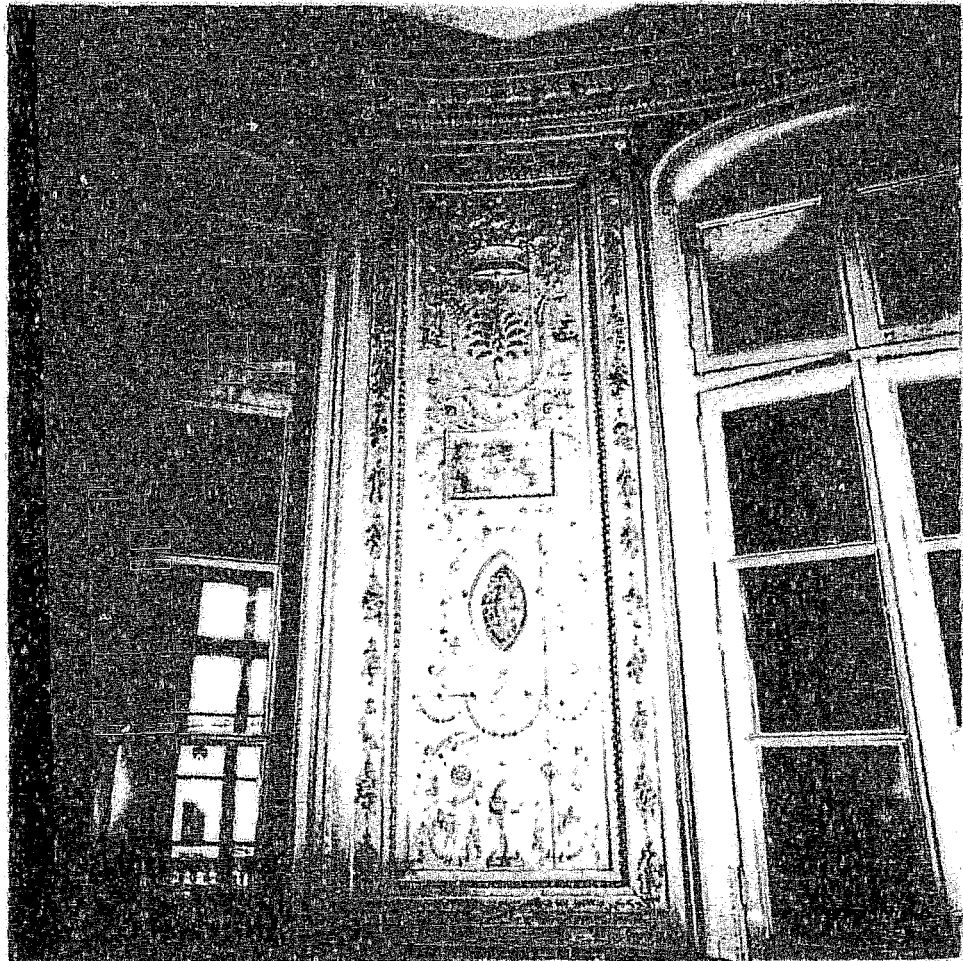


Fig. 147 - Hôtel de Lisleferme . Salon de compagnie .
Panneau "Le Printemps" . Dans l'ovale on distingue une
nymphe portant des fleurs en dansant, et dans le rectangle,
des jeunes filles retenant le dieu Mars s'élançant au combat.



Fig. 148 - Hôtel de Lisleferme . Salon de compagnie.
Panneau "l'Hiver" . Dans l'ovale on distingue un homme se
chauffant à un brasero,et dans le rectangle,trois personnes
dans une maison .



Fig. 149 - Hôtel de Lisleferme . Salon de compagnie .
Panneau "l'Eté" . Dans l'ovale on distingue Cérés portant
une gerbe d'épis de blé et dans le rectangle un personnage
allongé en compagnie d'un petit amour .

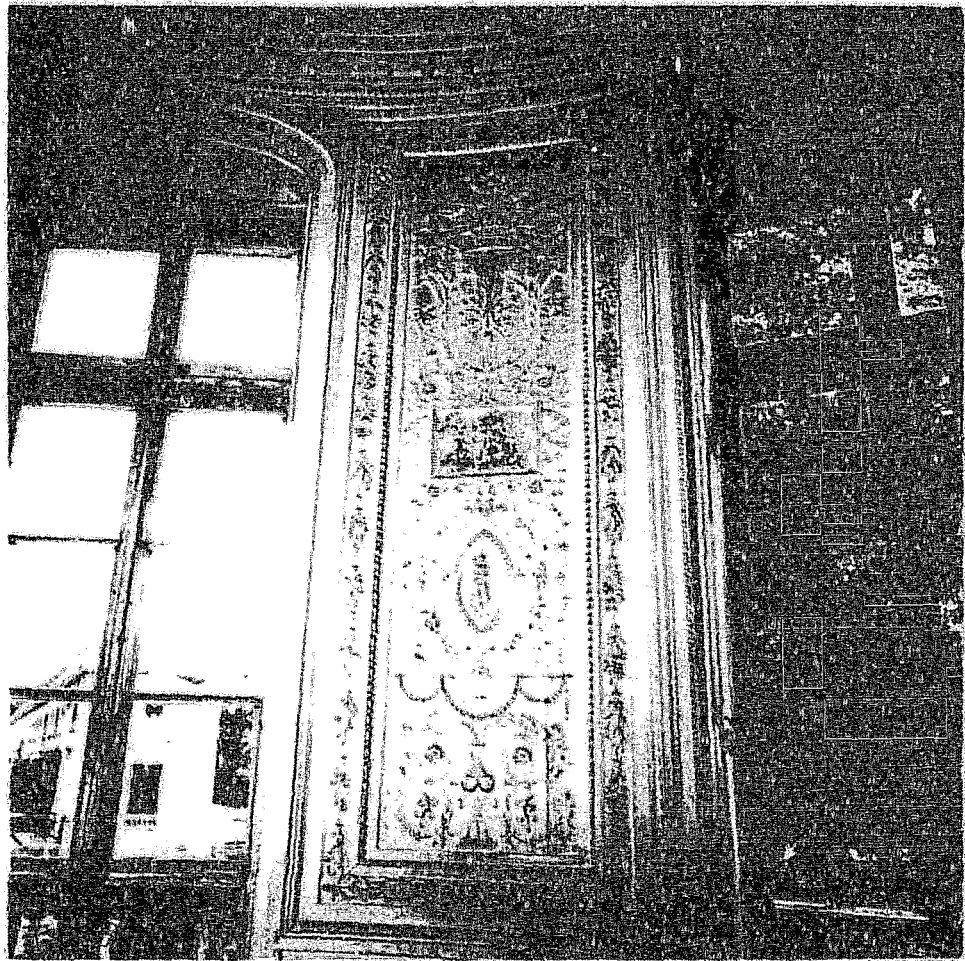


Fig. 150 - Hôtel de Lisleferme . Salon de compagnie .
Panneau "l'Automne" . Dans l'ovale on reconnaît Bacchus
présentant des raisins et dans le rectangle une bacchanale.

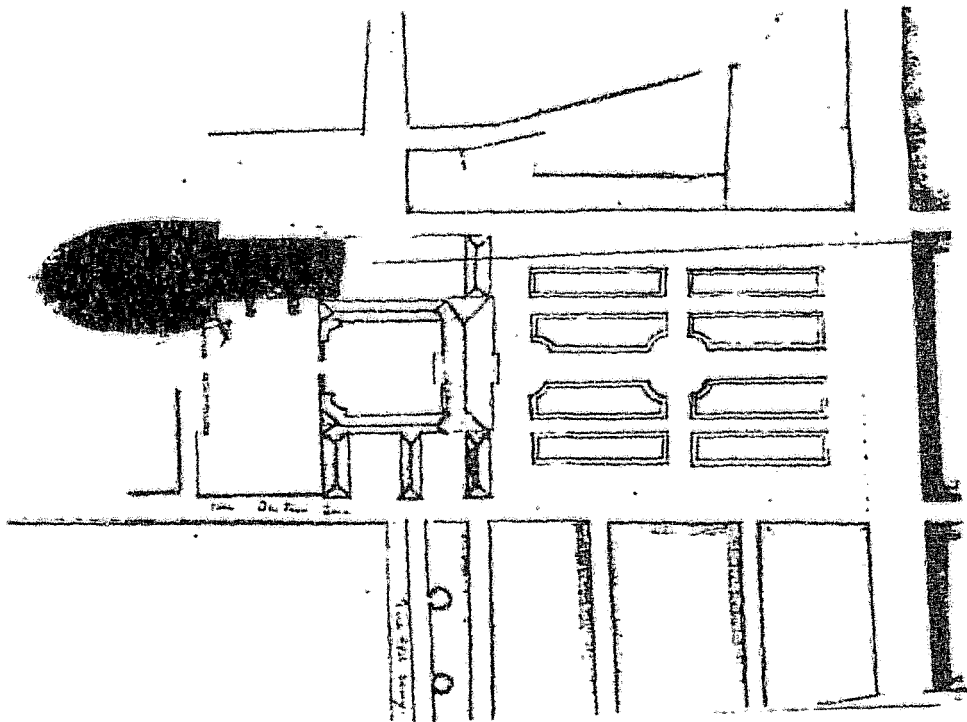


Fig. 152 - Premier projet pour l'archevêché dit Palais Rohan dressé
par Etienne . Plan de masse. A.M. Bordeaux.

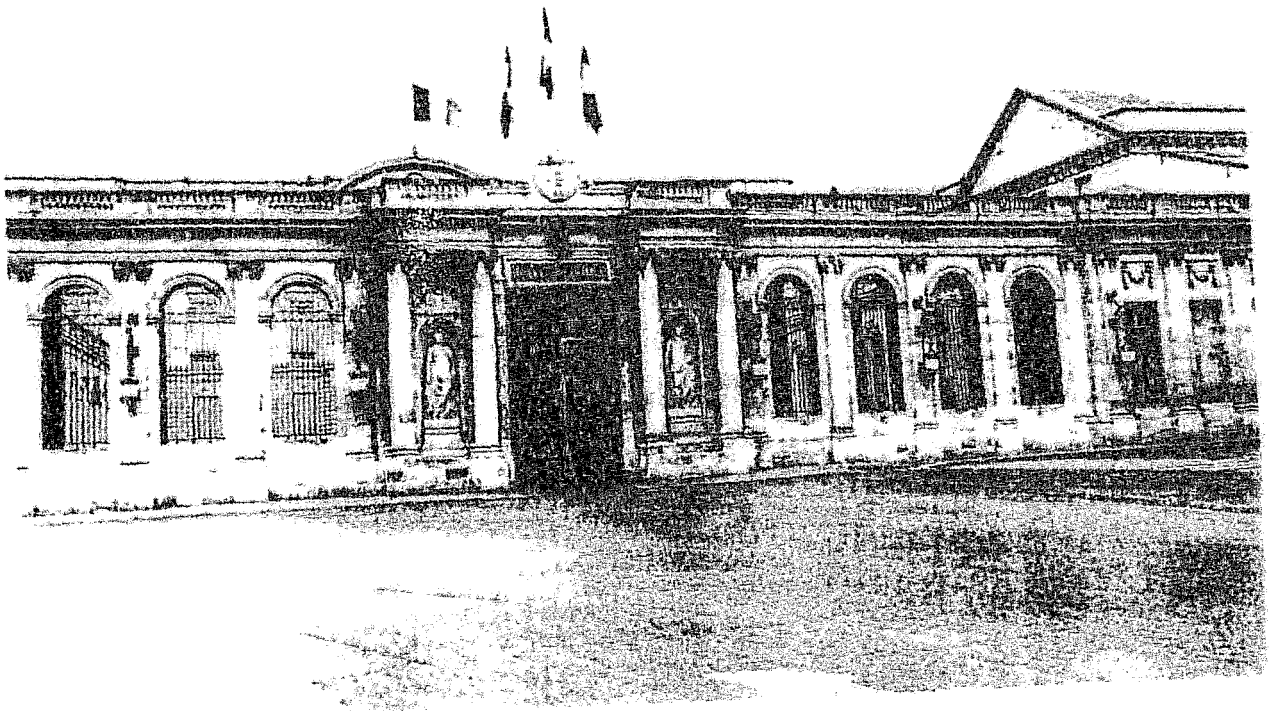


Fig. 153 - Archevêché dit "Palais Rohan" . Portique d'entrée sur la place Pey Berland .



Fig. 154 - " La Religion", modèle réduit en terre-cuite de la statue allégorique commandée à Deschamps en 1787 pour orner l'une des niches jouxtant le portail d'entrée du Palais Rohan. Hauteur 64 cm. Musée des Arts Décoratifs de Bordeaux .

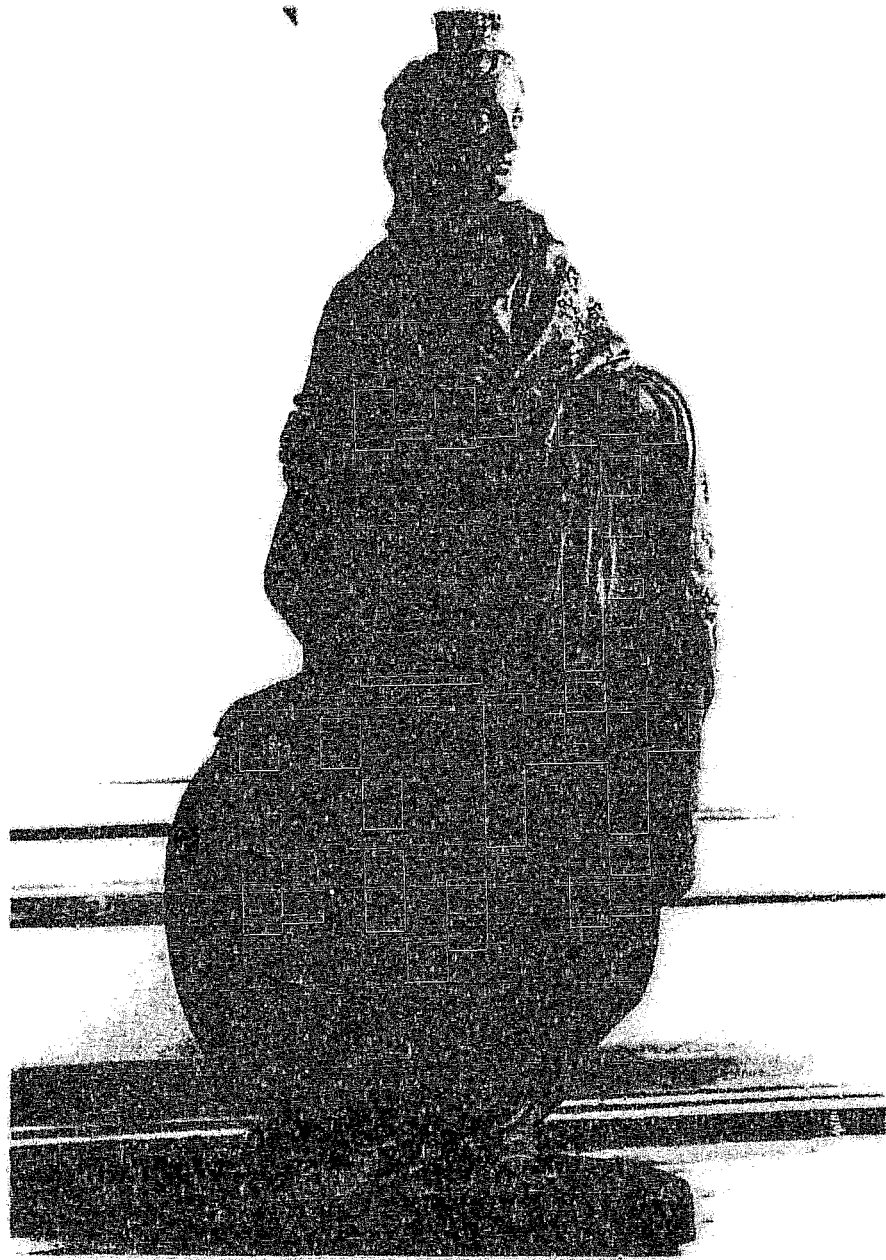


Fig. 155 - "La Ville de Bordeaux" ,modèle réduit en terre-cuite de la statue commandée à Deschamps en 1787 pour orner la seconde niche jouxtant le portail d'entrée du Palais Rohan.Hauteur 63cm. Musée des Arts Décoratifs de la Ville de Bordeaux.

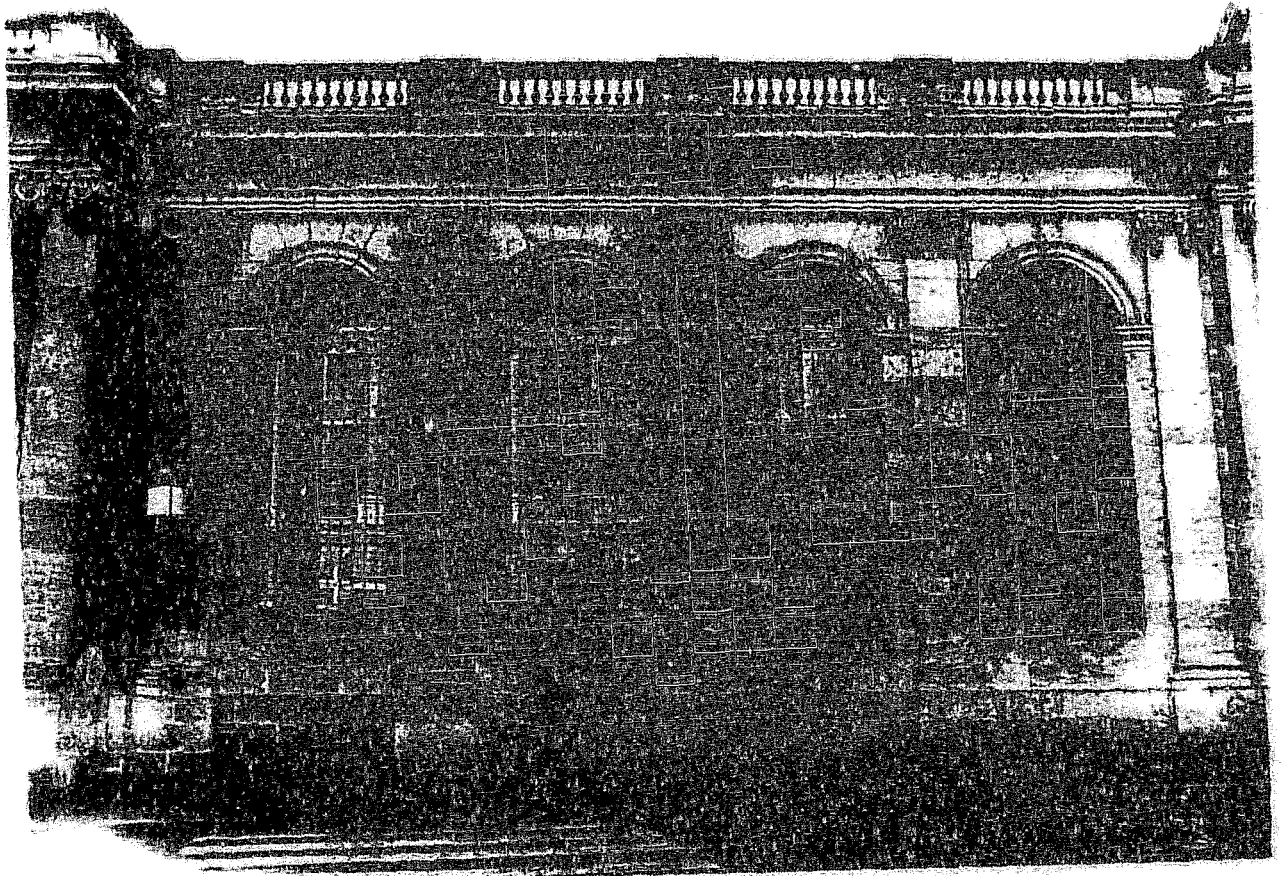


Fig. 156 - Palais Rohan . Arcades et grilles sur la place Pey Berland.

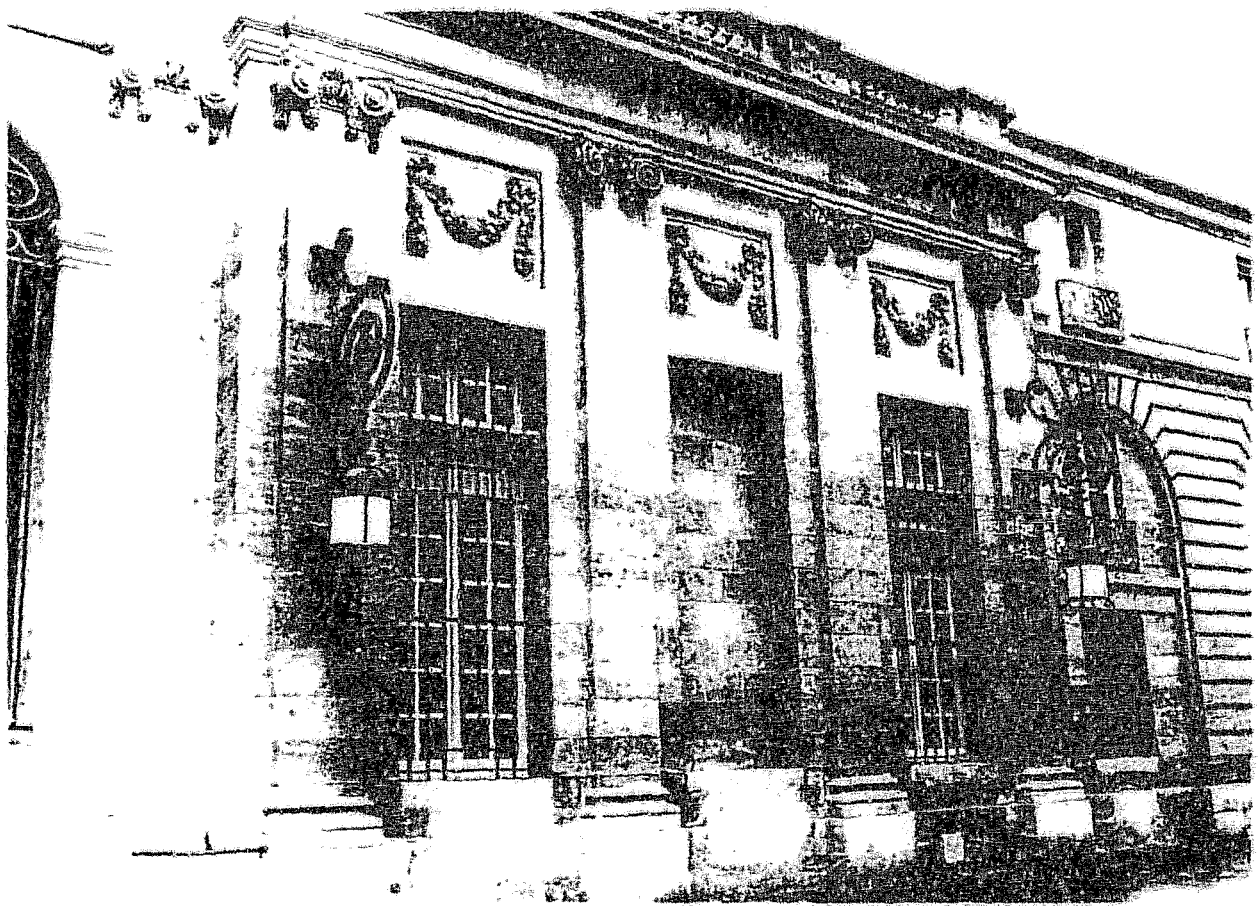


Fig. 157 - Palais Rohan . Pavillon au bout de la façade sur la place
Pey Berland .

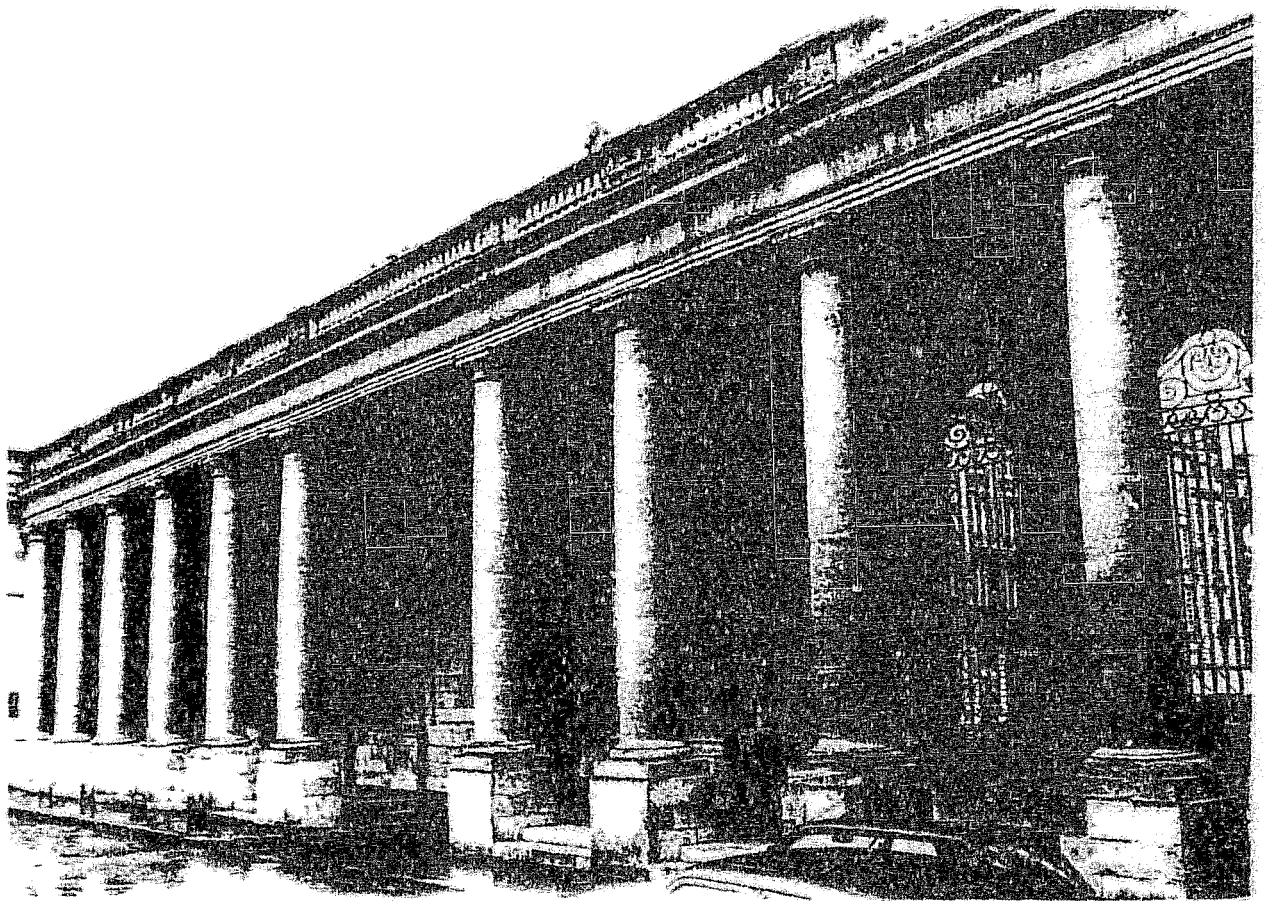


Fig. 158 - Palais Rohan . Le portique d'entrée vu de la cour d'honneur.

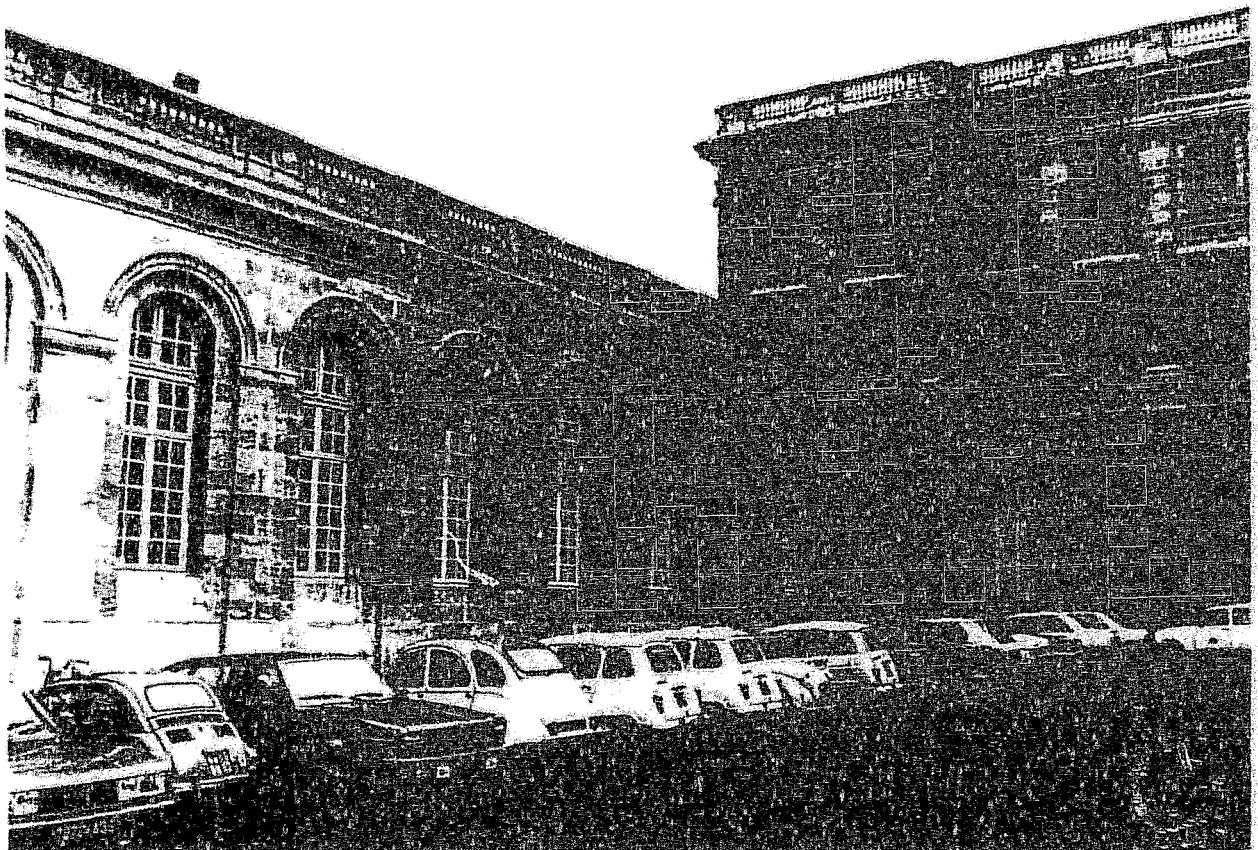


Fig. 159 - Palais Rohan .Vue de l'aile méridionale sur la cour d'honneur.

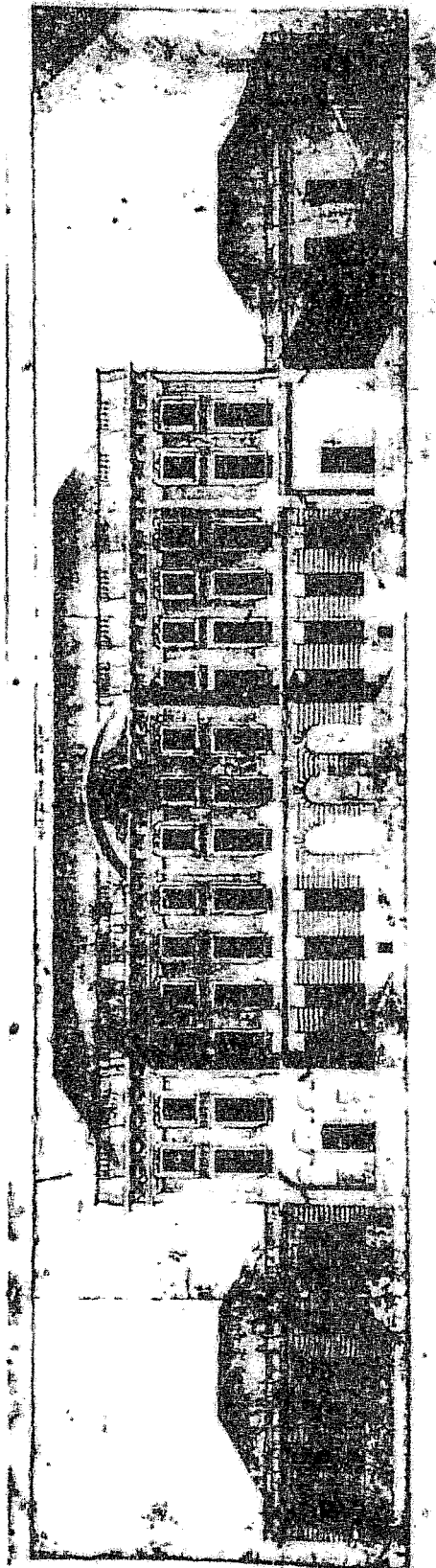


Fig. 161 - Palais Rohan. Projet de décoration de la façade sur cour .
Etienne 1773 . A.M. Bordeaux XI-R/472 .
Cliché des Archives Municipales .

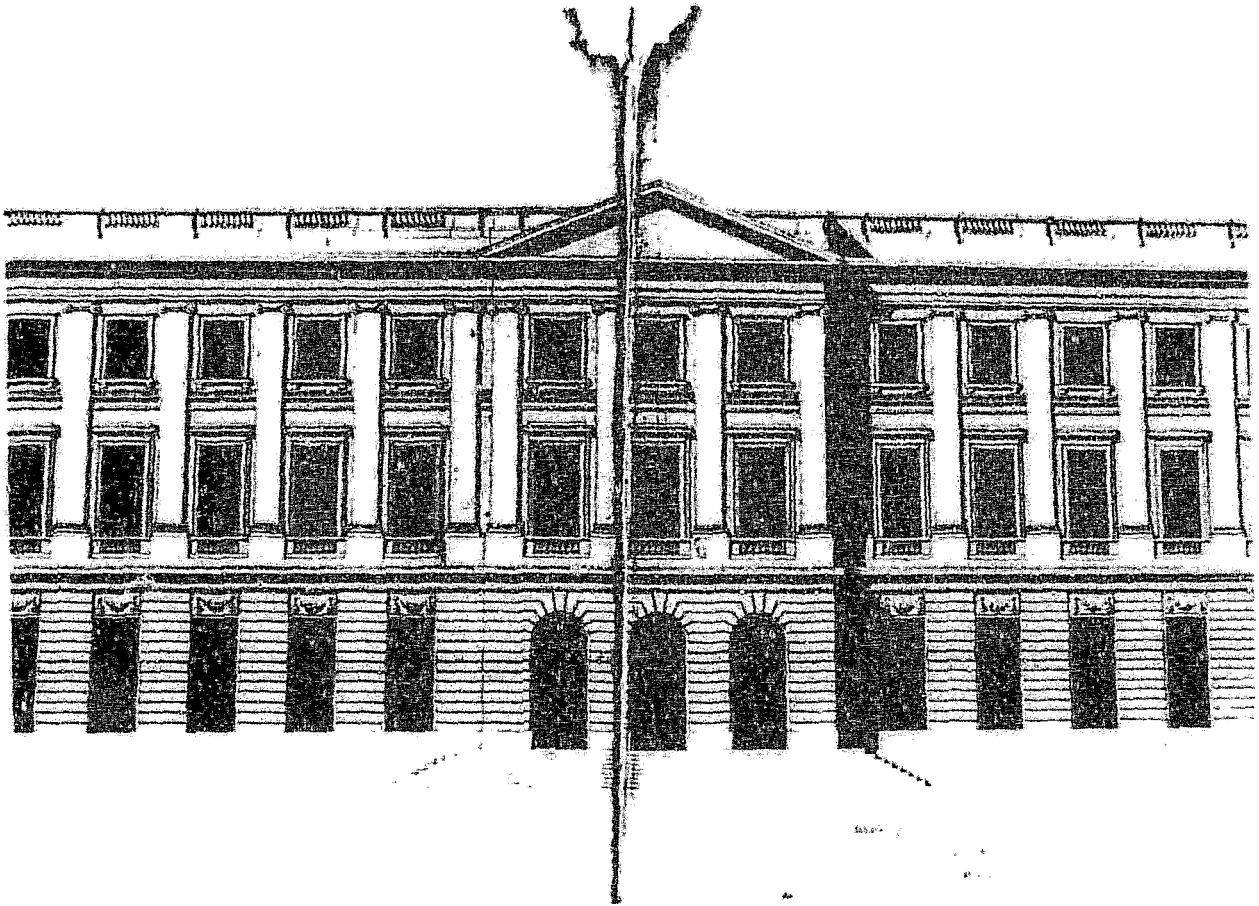


Fig. 162 - Palais Rohan .Elévation de la façade sur jardin . Bonfin 1778.
A.M. Bordeaux XI-R/2 .

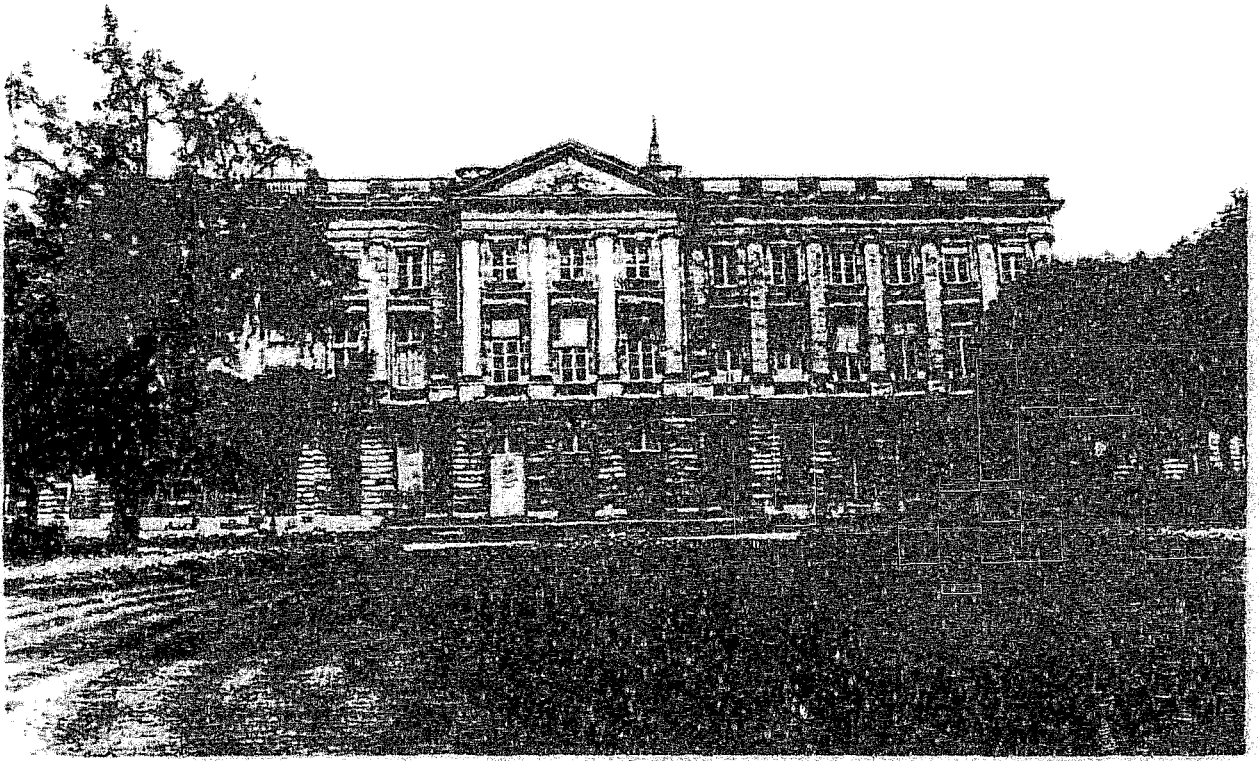


Fig. 163 - Palais Rohan .La façade sur le jardin,état actuel.

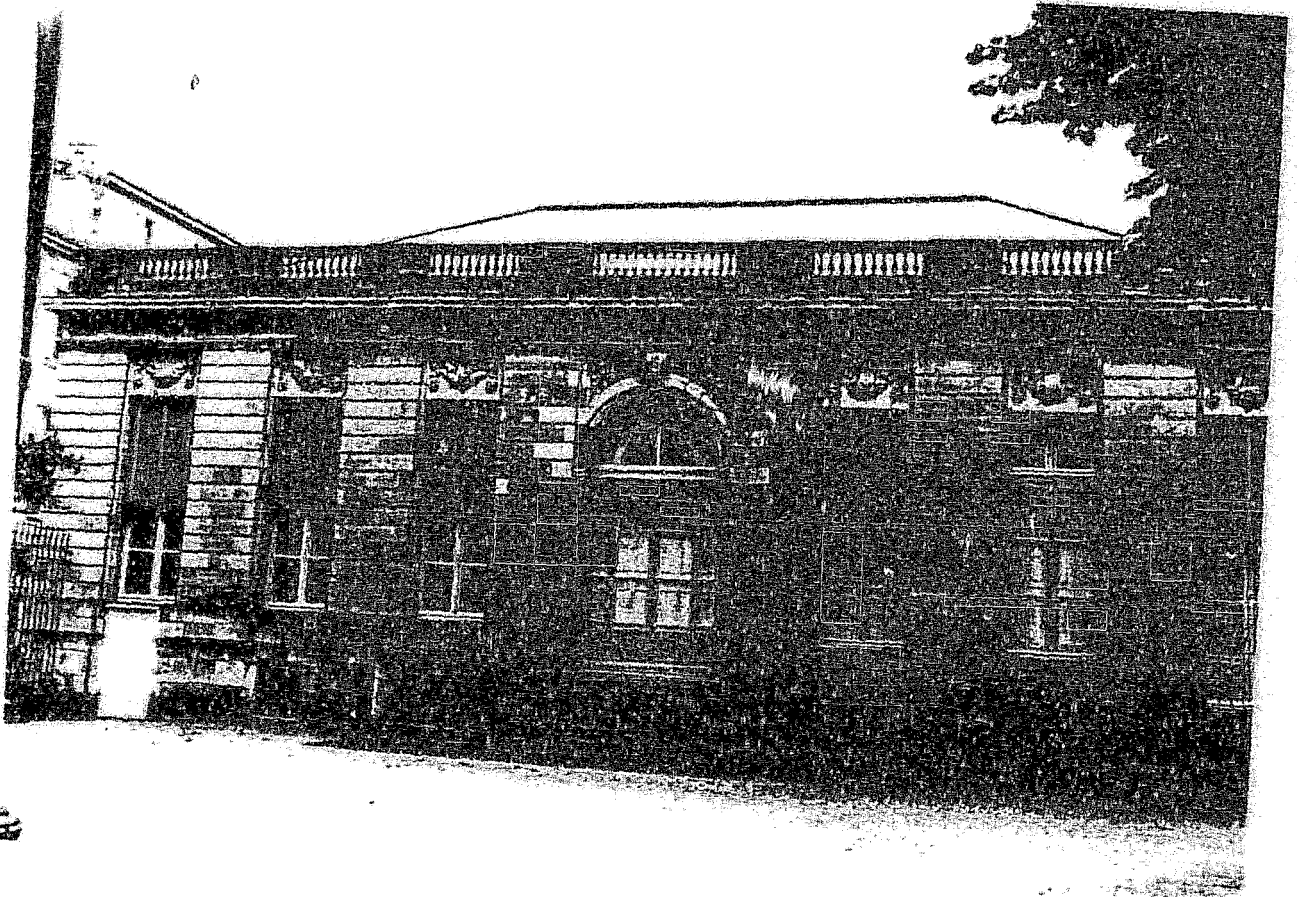


Fig. 164 - Palais Rohan. Pavillon latéral septentrional sur le
jardin . Etat actuel.

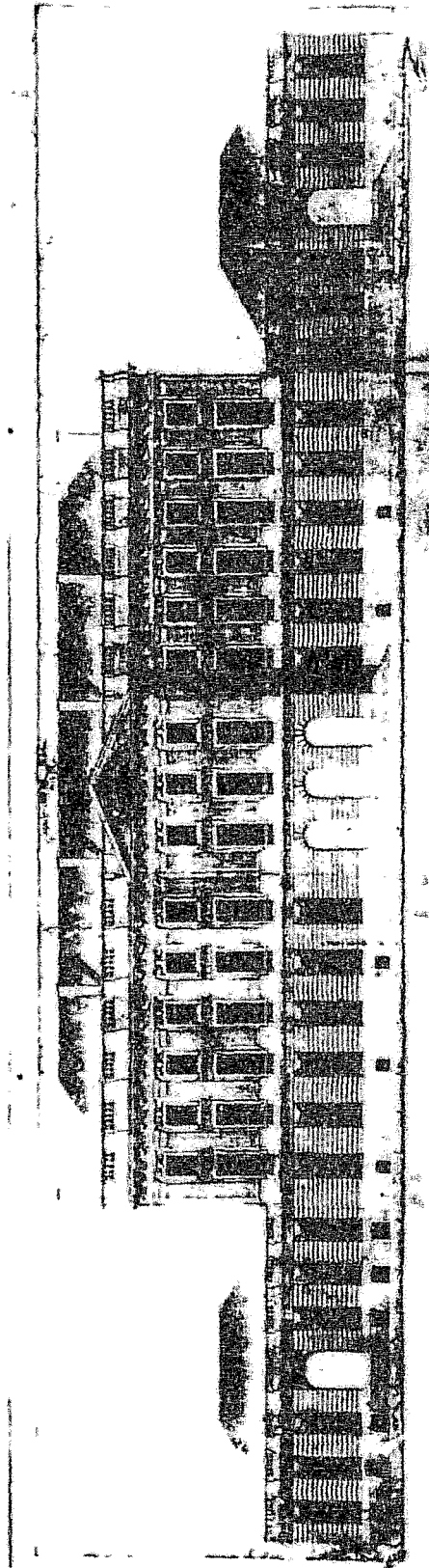
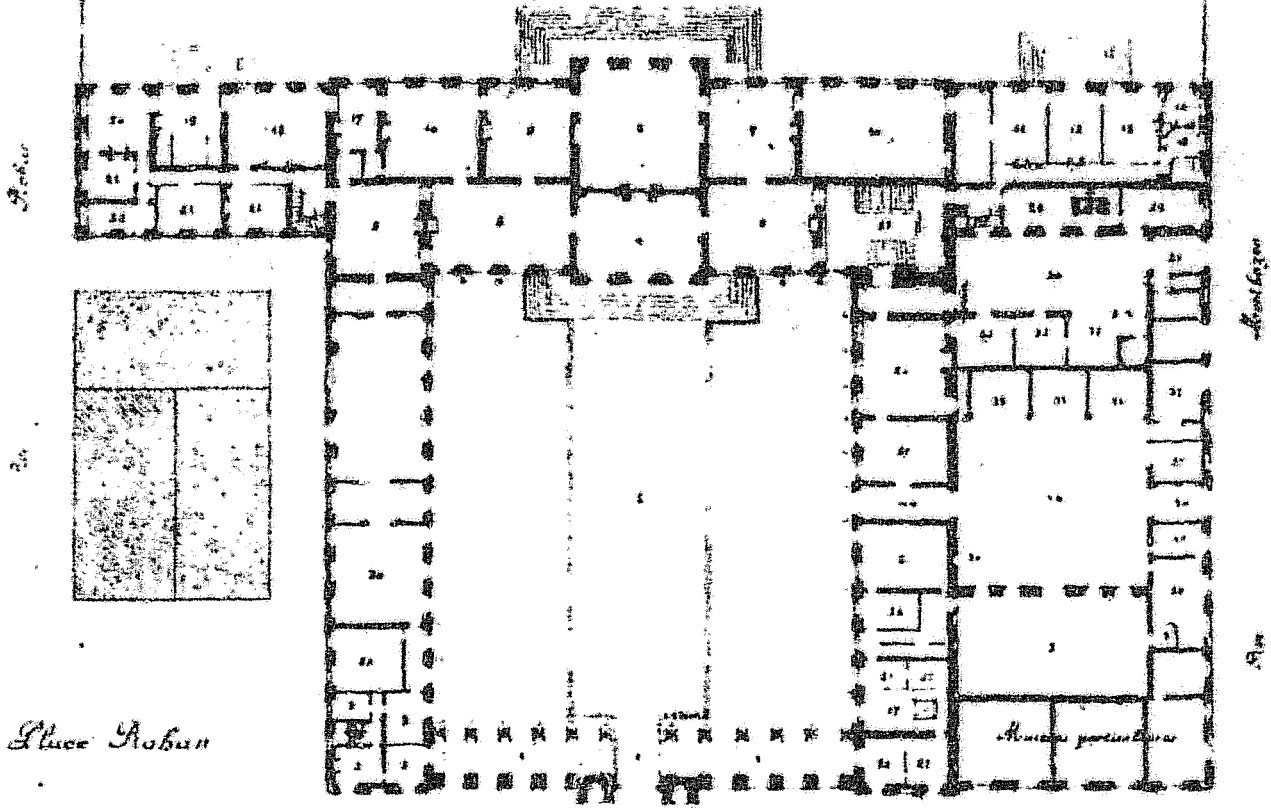


Fig . 165 - Palais Rohan. Projet de décoration de la façade sur
jardin. Etienne . 1773 . A.M. Bordeaux XI-E/472 .
Cliché des Archives Municipales .

PALAIS ARCHIEPISCOPAL DE BORDEAUX

FIG. 166 - Plan de Rez de Chaussée vers 1789
Restitution proposée par l'auteur



Plan de l'archevêché

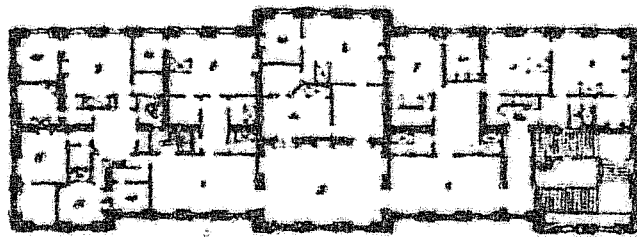


LEGENDE

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| 1 Vestibule | 21 Chambres de la suite |
| 2 Cour d'honneur | 22 Salle de conseil |
| 3 Salle | 23 Salle d'assemblée |
| 4 Desserte | 24 Salle |
| 5 Vestibule de réception | 25 Bureau particulier |
| 6 Salon principal | 26 Bureau particulier |
| 7 Salon principal | 27 Bureau particulier |
| 8 Salon de réception | 28 Bureau particulier |
| 9 Salon | 29 Bureau particulier |
| 10 Salle à manger | 30 Bureau particulier |
| 11 Bibliothèque | 31 Bureau particulier |
| 12 Cabinet de la bibliothèque | 32 Bureau particulier |
| 13 Appartement | |
| 14 Salon privé | |
| 15 Cabinet particulier | |
| 16 Vestibule de la suite | |
| 17 Cabinet | |
| 18 Chambre de la suite | |
| 19 Chambre de la suite | |
| 20 Cabinet | |

LEGENDE

- 1. Vestibule
- 2. Cour d'honneur
- 3. Salle
- 4. Desserte
- 5. Vestibule de réception
- 6. Salon principal
- 7. Salon principal
- 8. Salon de réception
- 9. Salon
- 10. Salle à manger
- 11. Bibliothèque
- 12. Cabinet de la bibliothèque
- 13. Appartement
- 14. Salon privé
- 15. Cabinet particulier
- 16. Vestibule de la suite
- 17. Cabinet
- 18. Chambre de la suite
- 19. Chambre de la suite
- 20. Cabinet



Plan du Premier Etage
à l'entrée en vis-à-vis de la Cour

Estelle
Bordeaux 1938

Bordeaux 1938
E. Keller

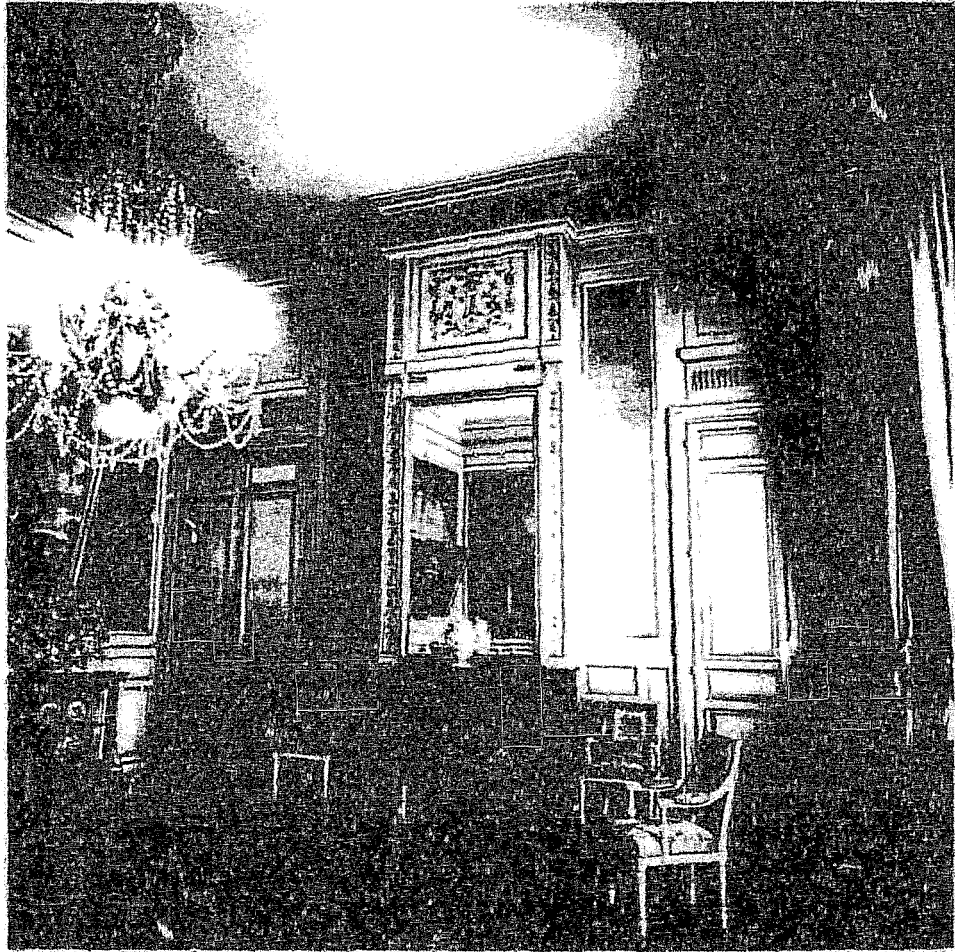


Fig. 167 - Palais Rohan . Le salon Fourcade.

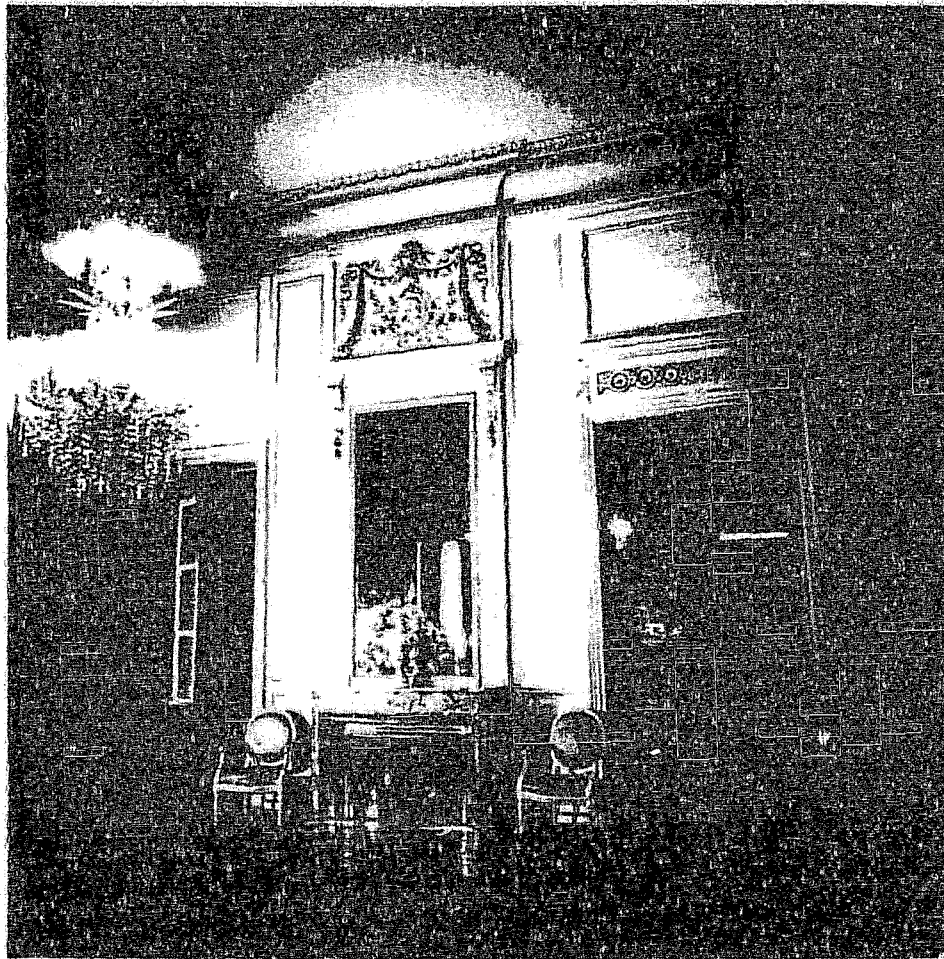


Fig. 168 - Palais Rohan . Petit salon .

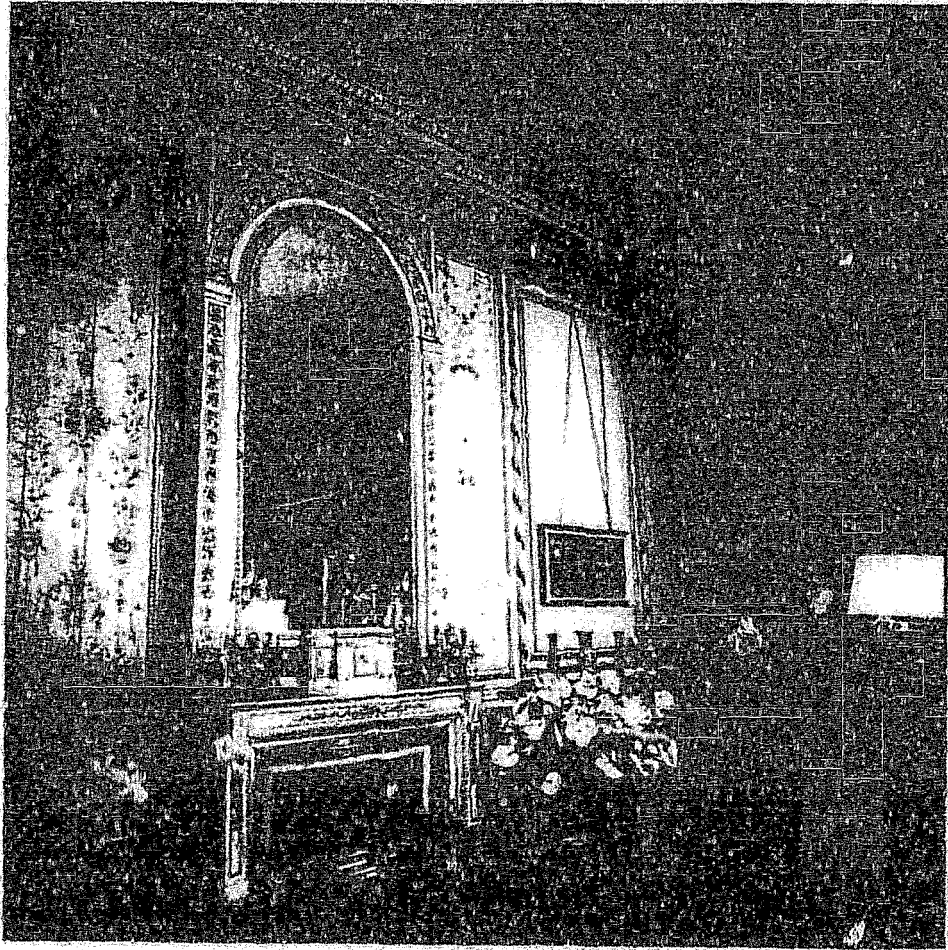


Fig. 169 - Palais Rohan. Le salon d'assemblée. Décor de Bonfin et Cabirol. 1781 .

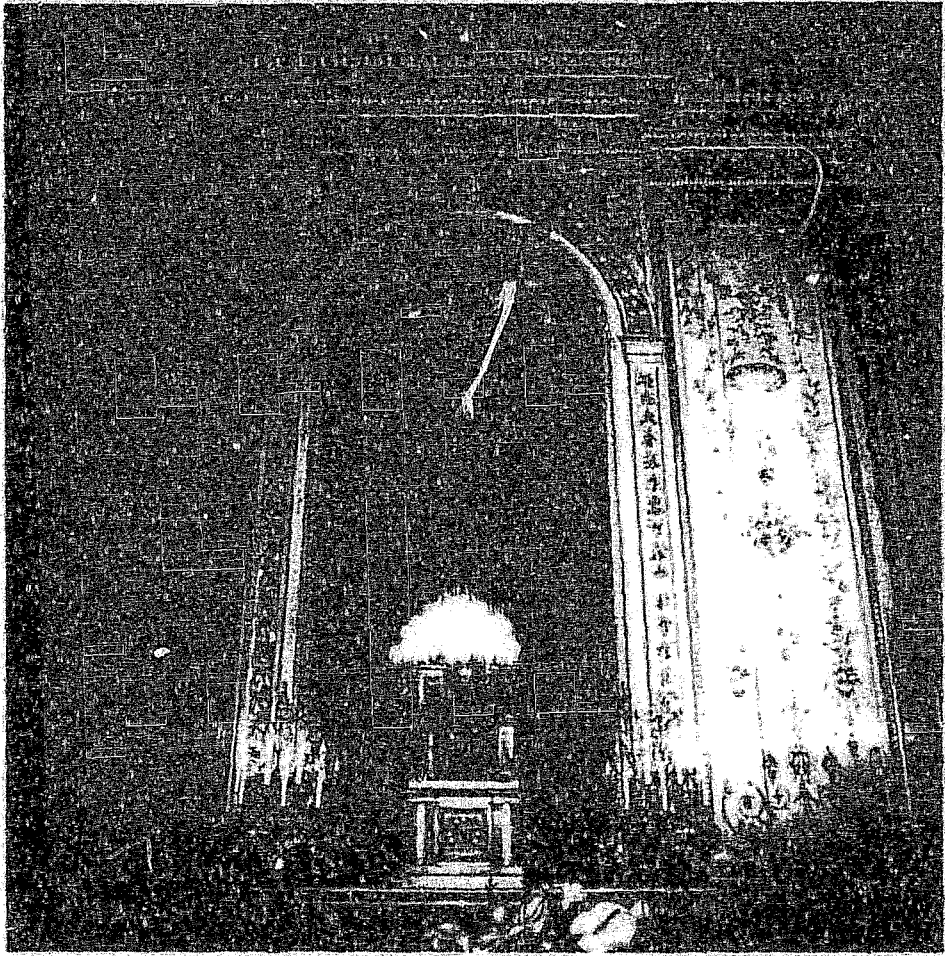


Fig. - 170 - Palais Rohan. Le salon d'assemblée, détail du trumeau et des lambris.

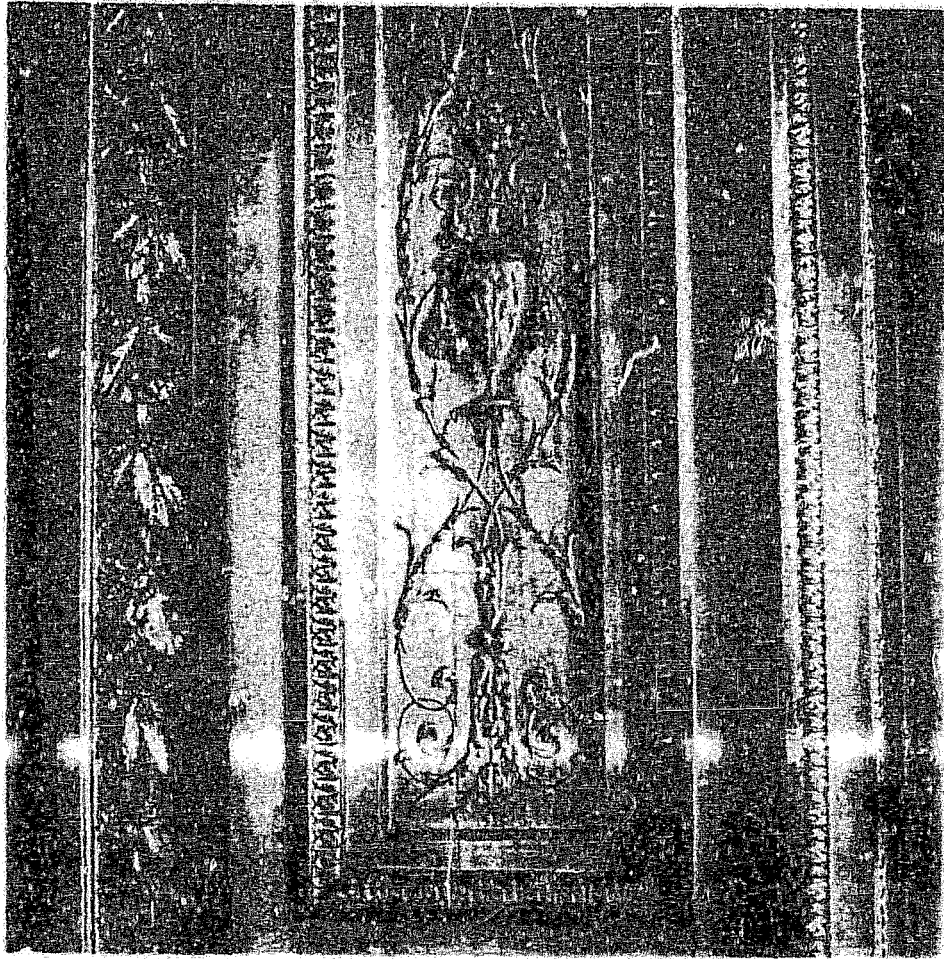


Fig. 171 - Palais Rohan. Le salon d'assemblée, détail des pilastres.



Fig. 172 - Palais Rohan. Le salon d'assemblée, baies donnant sur le jardin.

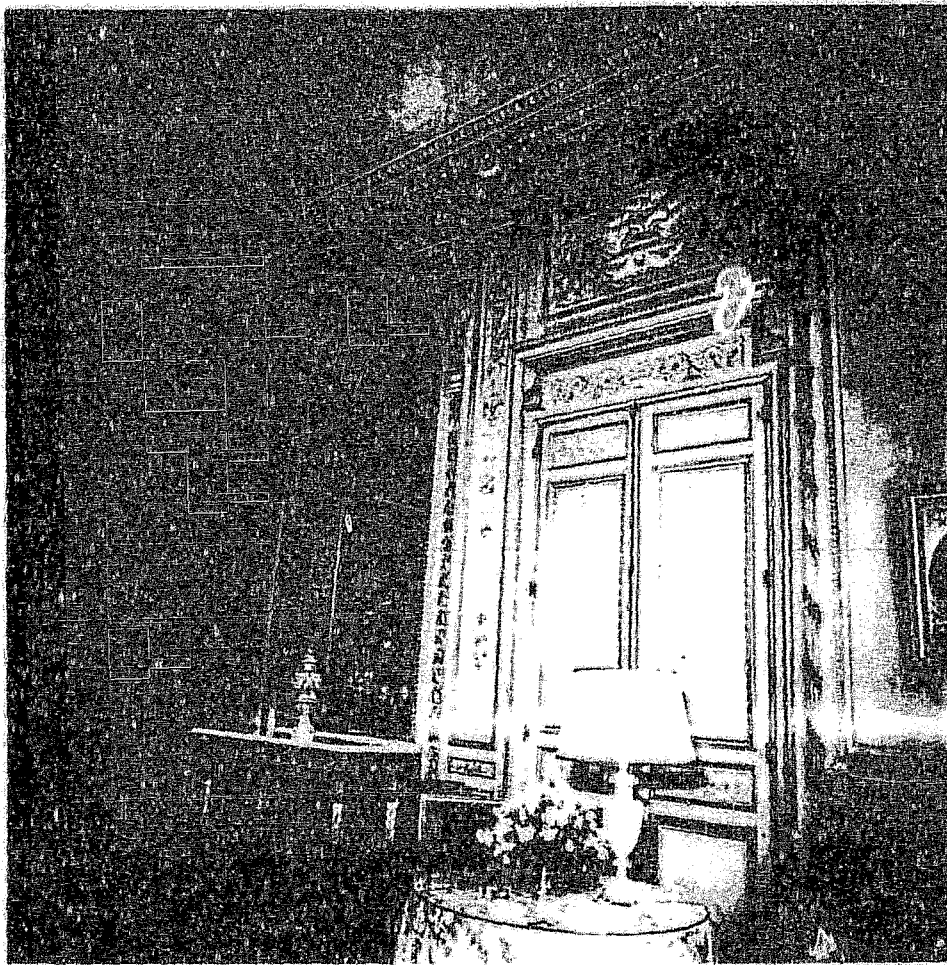


Fig. 173 - Palais Rohan . Le salon d'assemblée ,paroi méridionale
contiguë à la petite salle-à-manger.

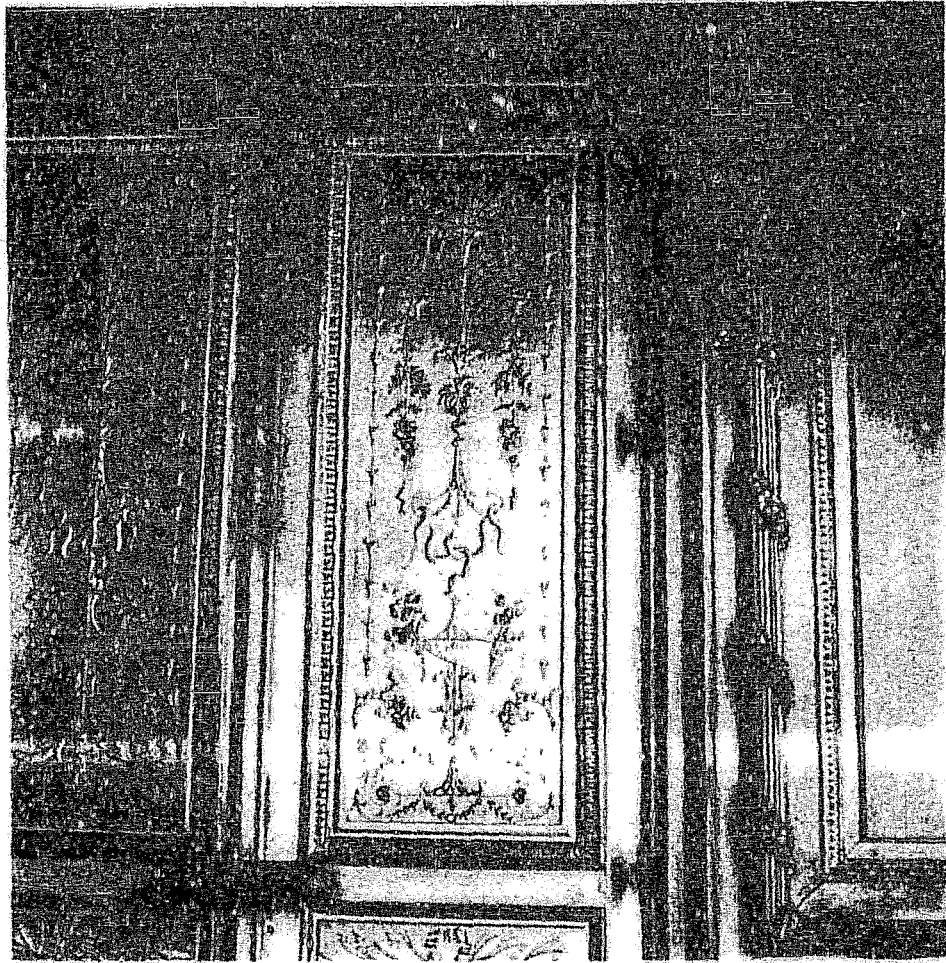


Fig. 174 - Palais Rohan. Détail d'une porte du salon d'assemblée.

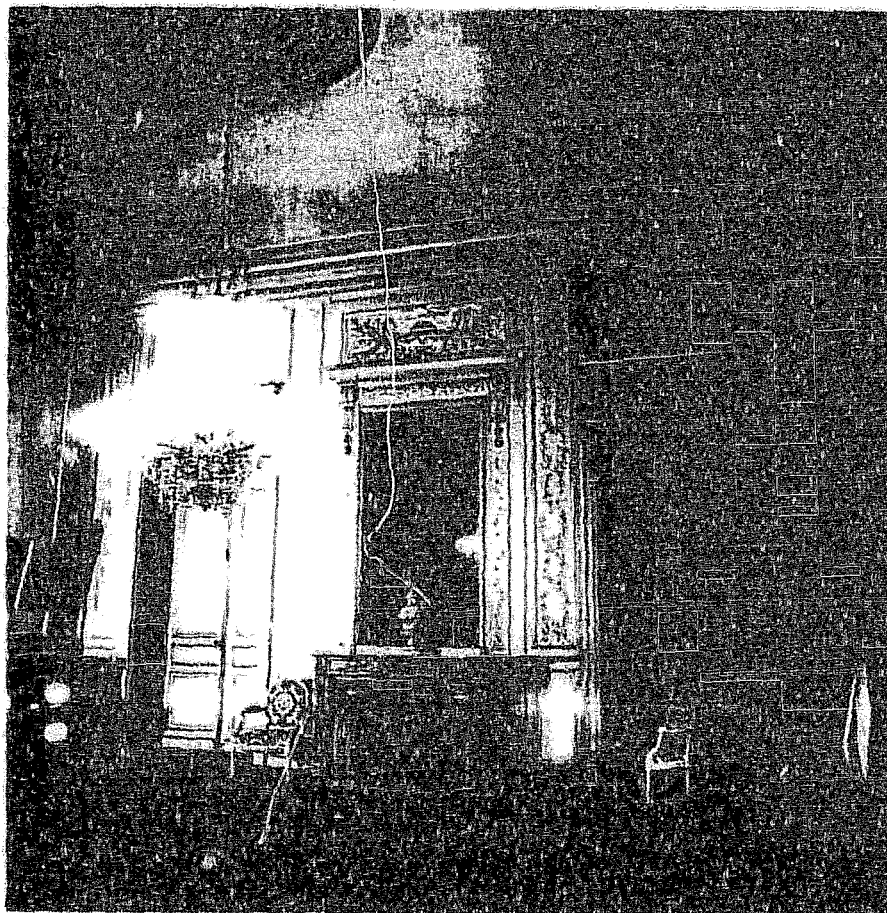


Fig. 175 - Palais Rohan. La petite salle-à-manger.

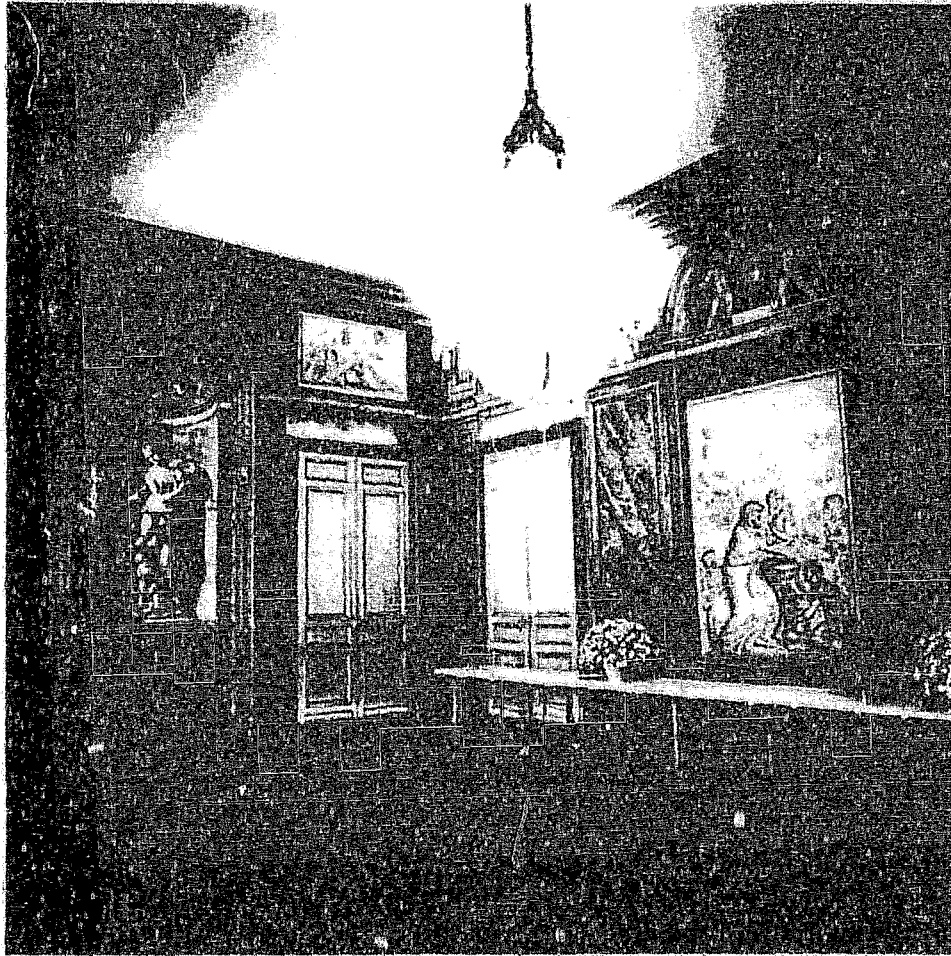


Fig. 176 - Palais Rohan. La grande salle-à-manger. Peintures en trompe-l'oeil : "Sacrifice à Pomone" et "Hébé, déesse de la Jeunesse versant le nectar à l'Amour" .

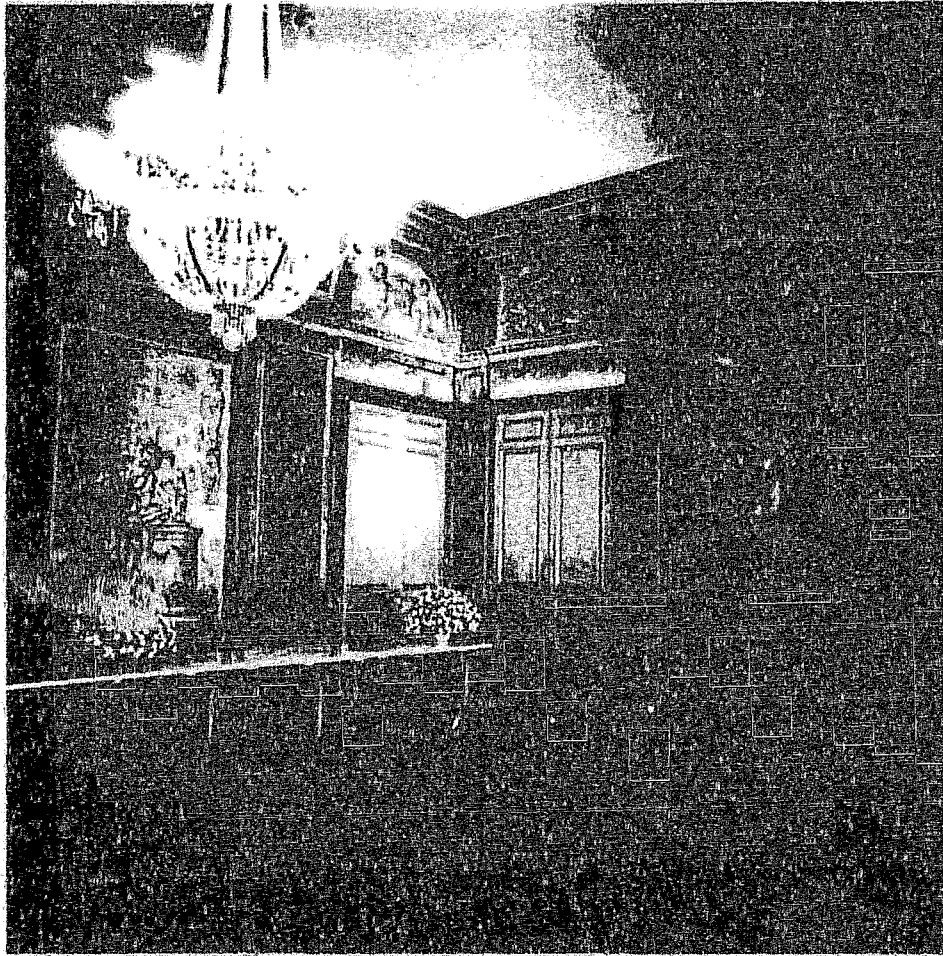
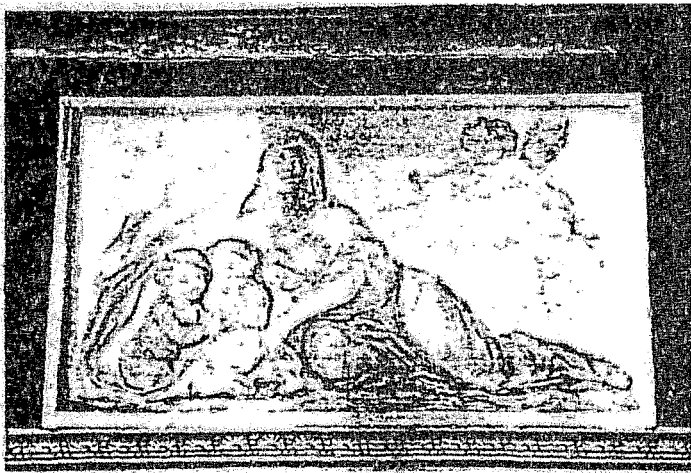


Fig. 177 - Palais Rohan. La grande salle-à-manger. Peintures en trompe-l'oeil: "Sacrifice à Cérès " et le dieu Bacchus.



L'Hiver.



Le Printemps.



L'été.



L'Automne.

Fig.178 à 181 Le Palais Rohan.
Peintures en trompe-l'oeil placées au-dessus des portes de la grande salle-à-manger.

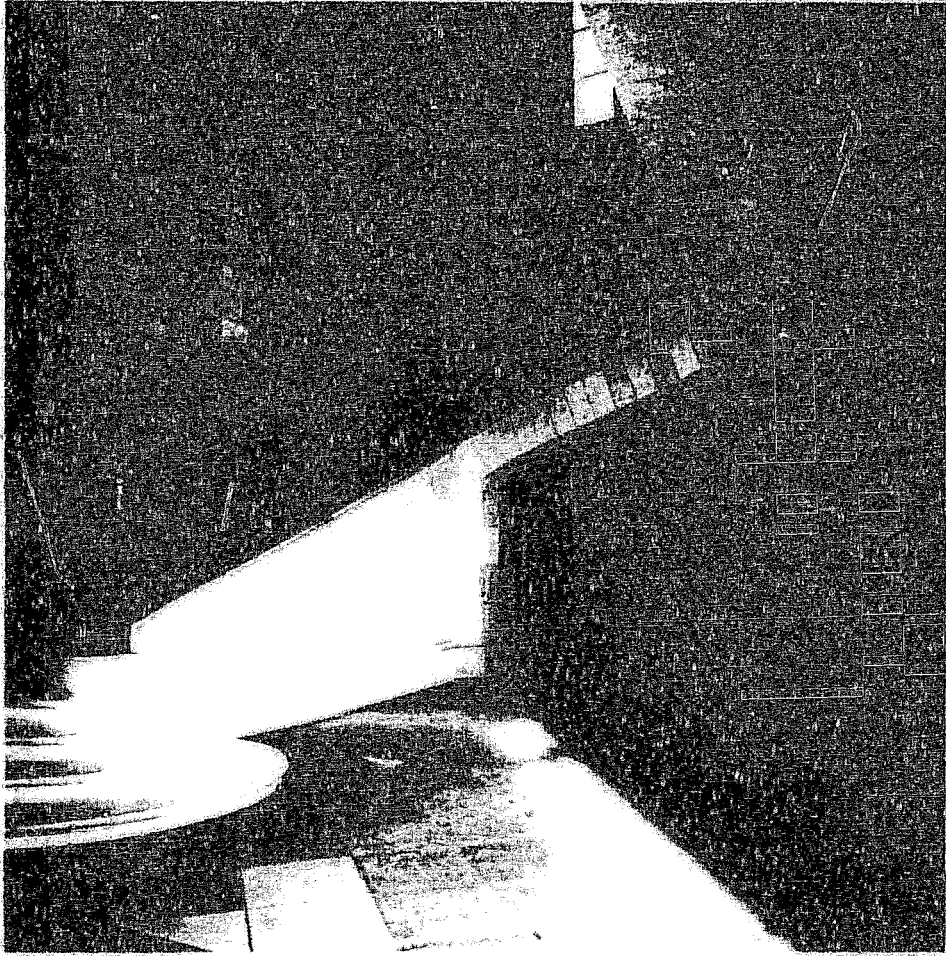


Fig. 182 - Palais Rohan. Départ de l'escalier d'honneur.

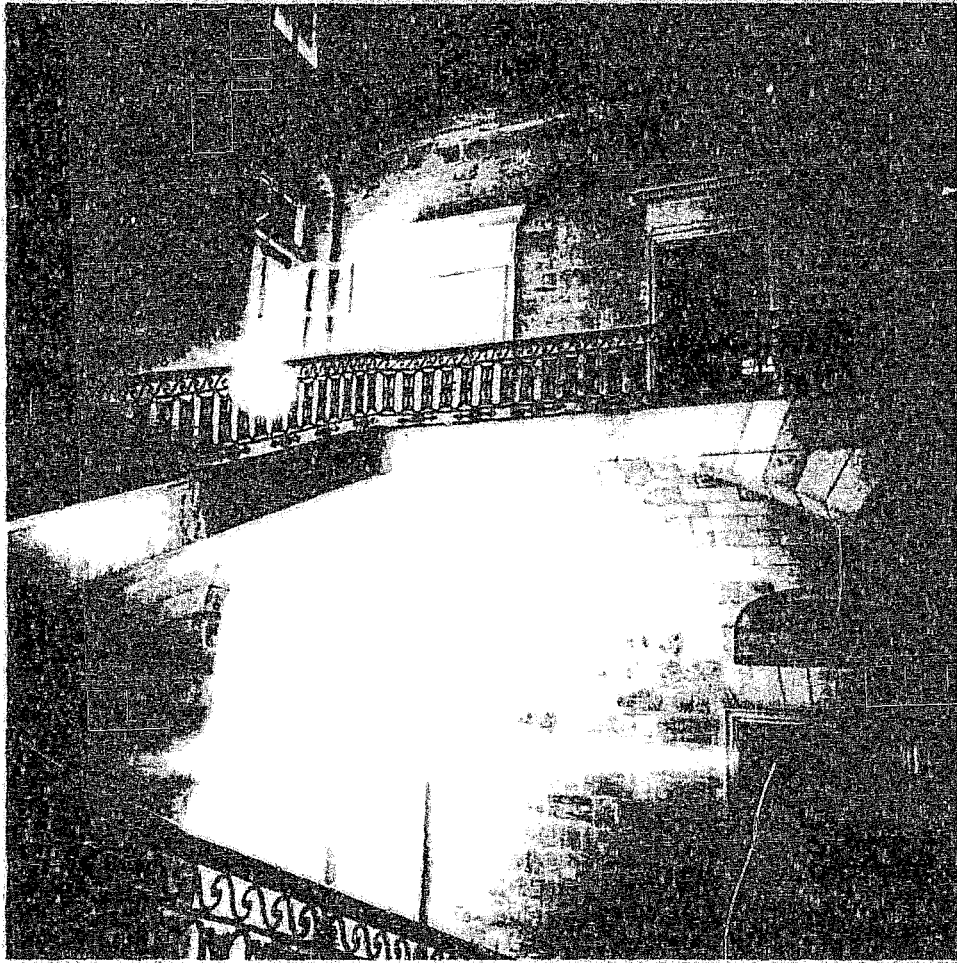


Fig. 183 - Palais Rohan. Demi-voûte en arc de cloître supportant le palier.

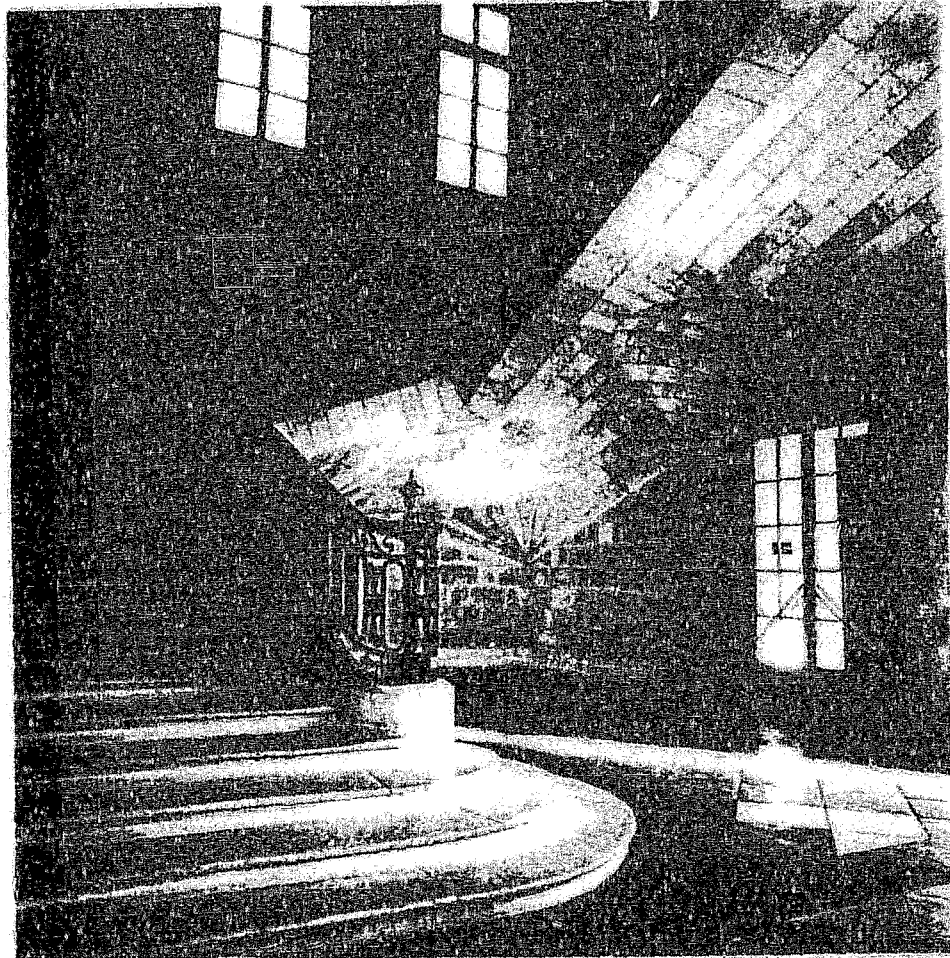


Fig. 184 - Palais Rohan. La troisième volée de l'escalier d'honneur.

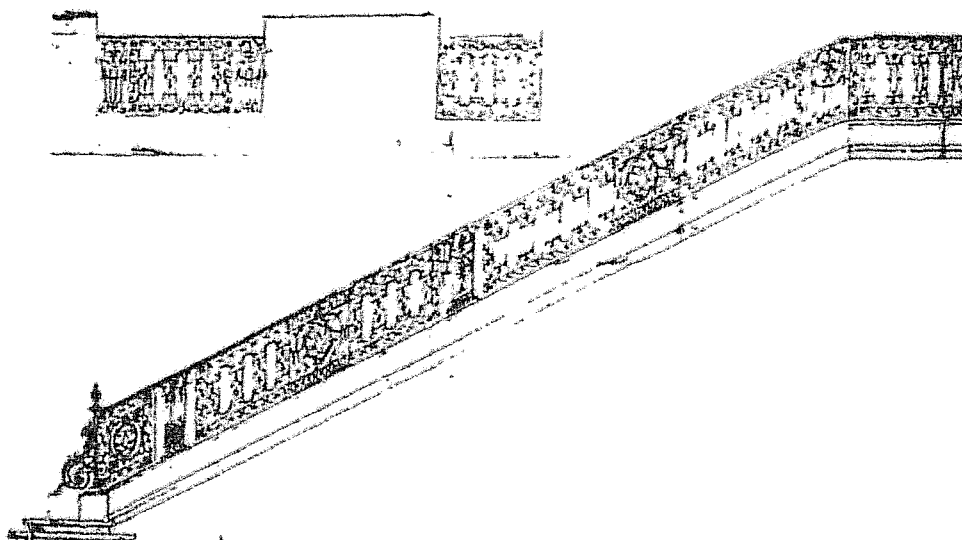


Fig. 185 - Château de Trianon. "Projet pour les ferronneries de la cage d'escalier " A.J. Gabriel. A.N. 01 1886.

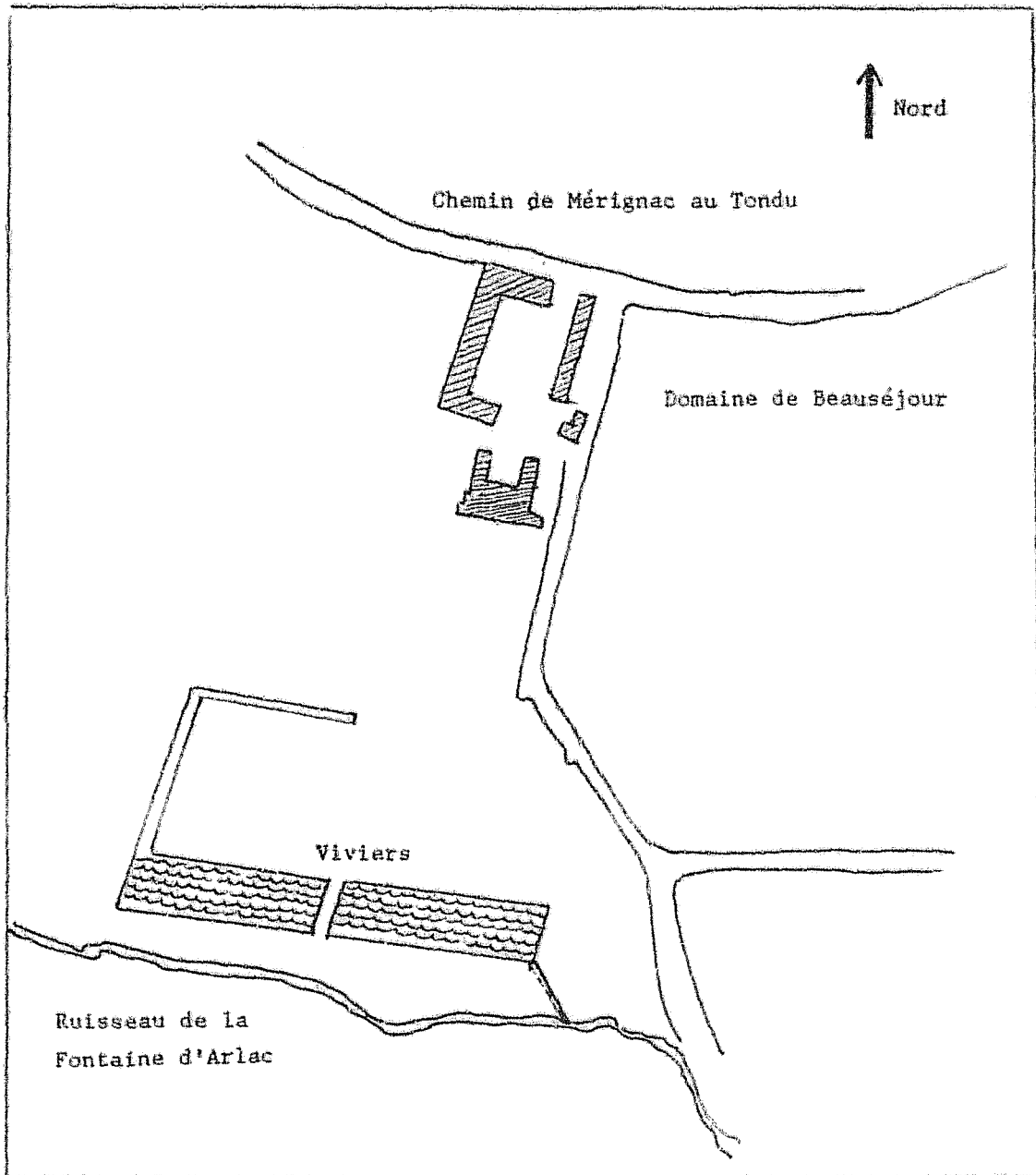


Fig . 186 - Relevé cadastral de la commune de Mérignac où apparaît le Domaine de Beauséjour. A.M.Mérignac 1 G 3 Plan de 1811.

